



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

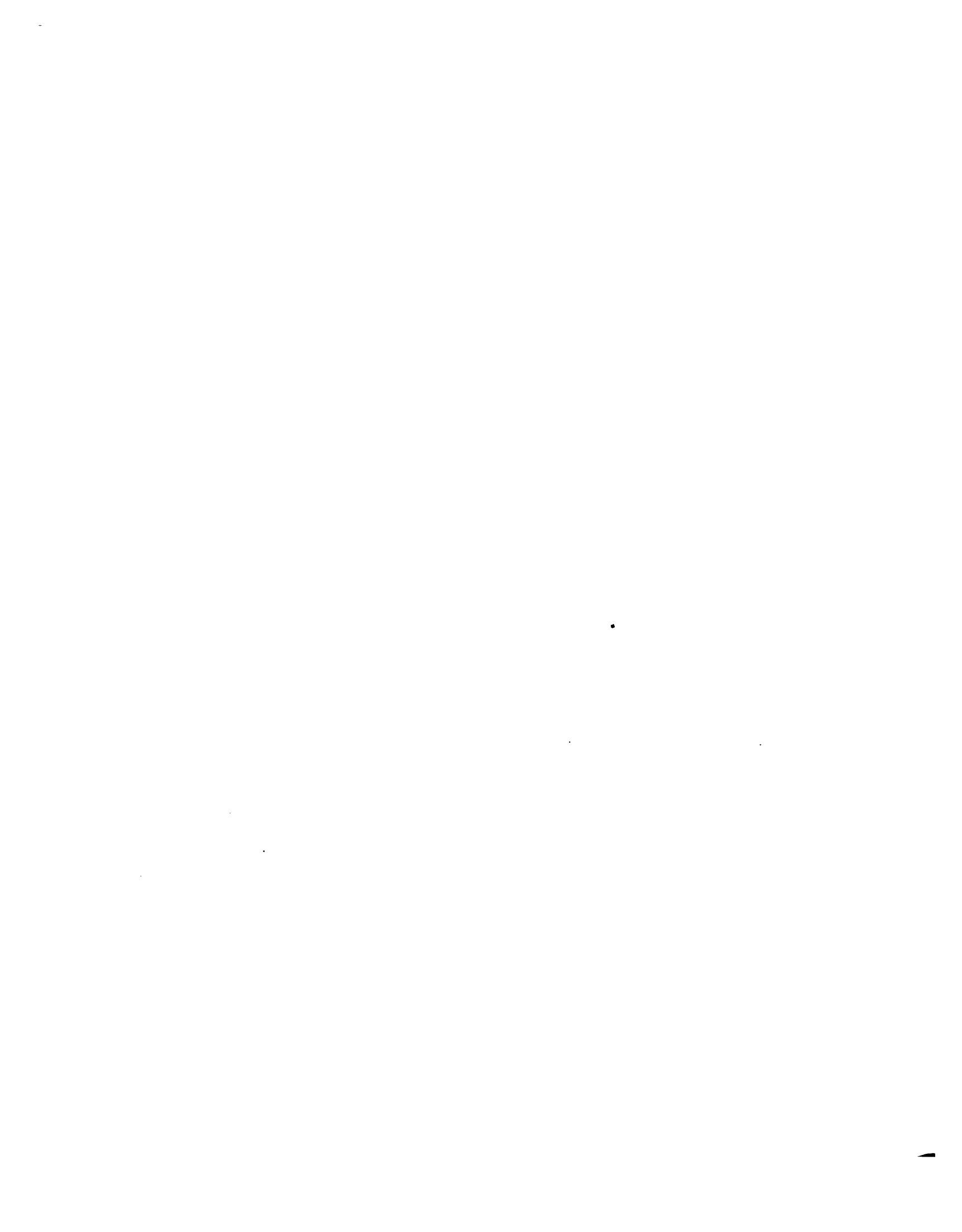
Nous vous demandons également de:

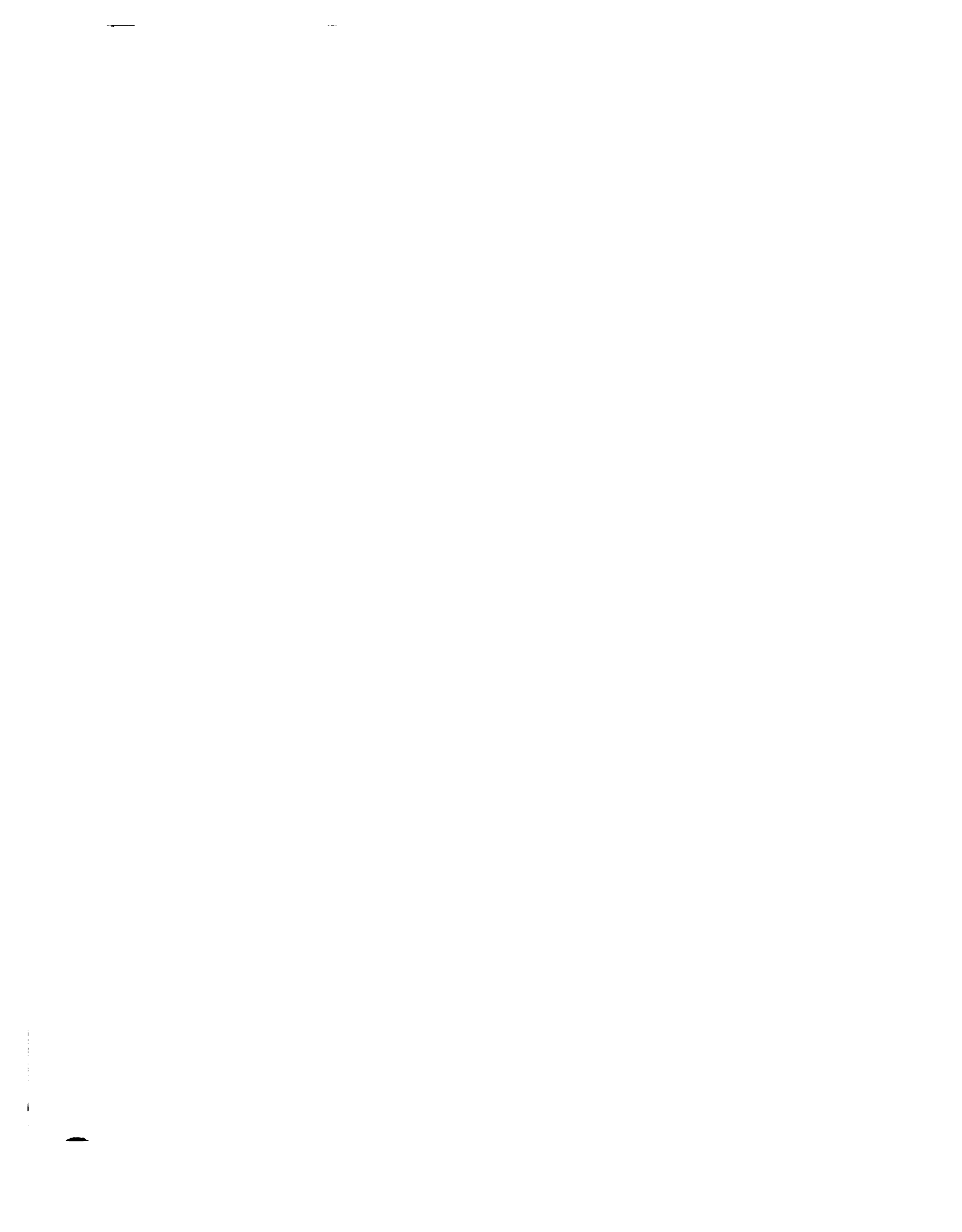
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

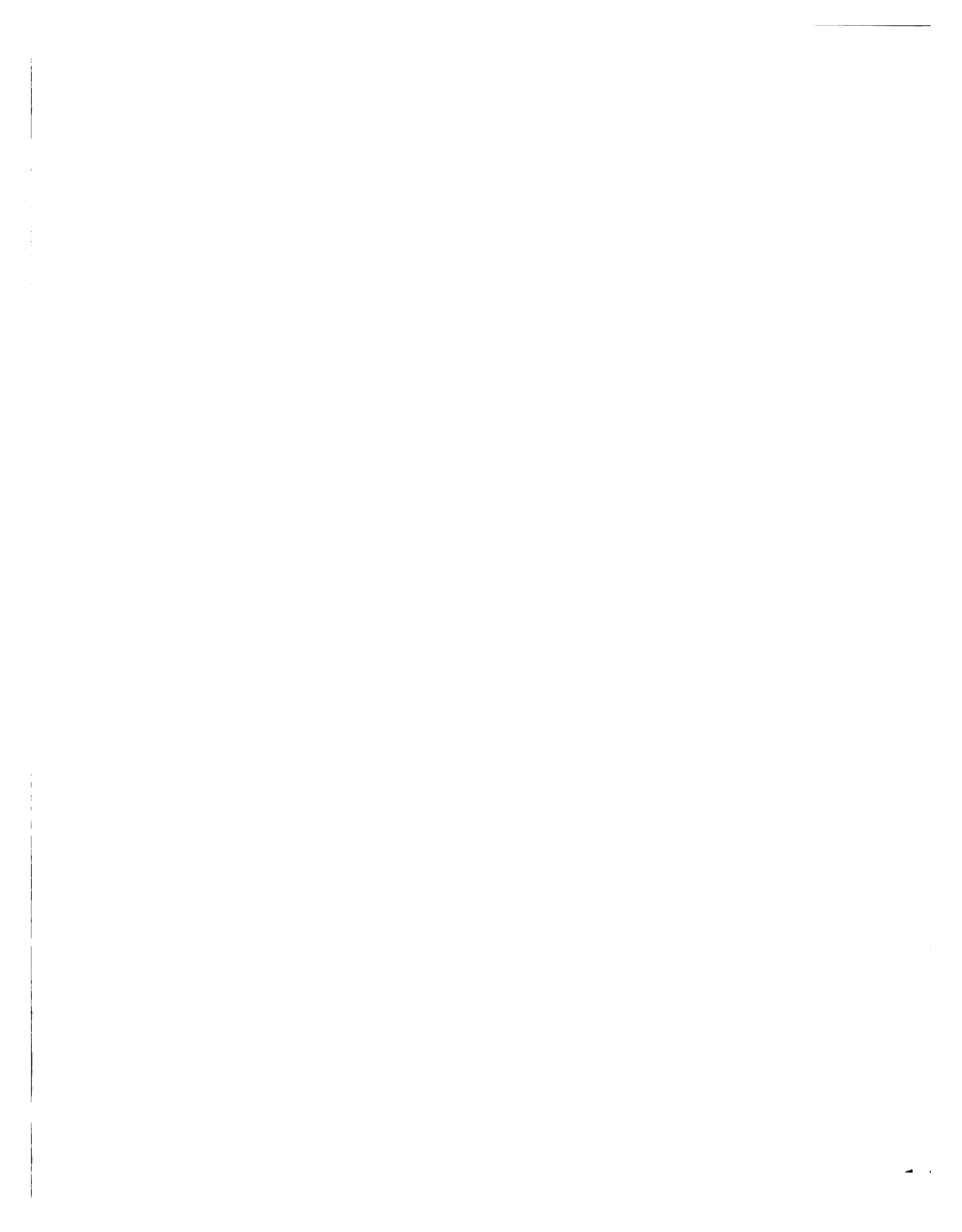
## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>











92. 11.

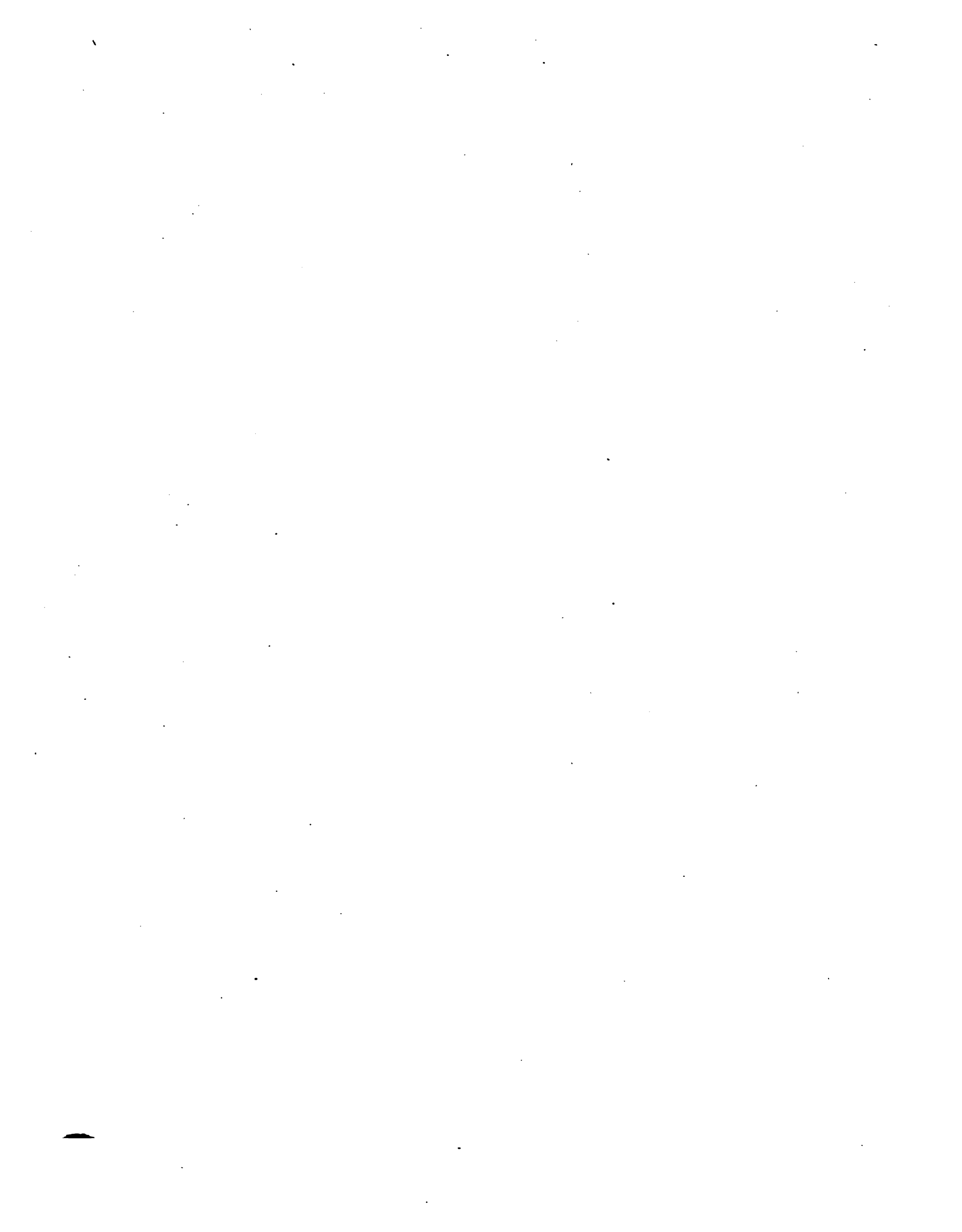
HISTOIRE

DE LA

NATION FRANÇAISE

---





02-11-1914  
GABRIEL HANOTAUX, 1853-  
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

HISTOIRE  
DE LA  
NATION FRANÇAISE

TOME I  
INTRODUCTION GÉNÉRALE

GÉOGRAPHIE HUMAINE DE LA FRANCE

PREMIER VOLUME

PAR  
JEAN BRUNHES

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

ILLUSTRATIONS D'AUGUSTE LEPÈRE



PARIS

SOCIÉTÉ DE LIBRAIRIE PLON  
L'HISTOIRE NATIONALE | PLON-NOURRIT ET C<sup>ie</sup>

8, rue Garancière - 6<sup>e</sup>

Copyright 1920 by Plon-Nourrit et C<sup>o</sup>.  
Droits de reproduction et de traduction  
réservés pour tous pays.

HISTOIRE  
DE LA  
NATION FRANÇAISE

---

INTRODUCTION GÉNÉRALE

PAR

M. GABRIEL HANOTAUX  
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

372123





# INTRODUCTION

## CHAPITRE PREMIER

### DE L'HISTOIRE DE LA NATION FRANÇAISE



LA conception de l'histoire de la nation française est antérieure, de plusieurs années, à la guerre. J'y avais longuement réfléchi et j'en avais achevé le dessein et distribué le travail quand la tempête se déchaîna. Je retrouve dans mes papiers une esquisse de la présente Introduction : elle est datée du 26 juillet 1914.

Cette première rédaction constatait qu'une révolution s'était faite dans les études historiques. J'écrivais : « Le point de vue de l'Histoire change à chaque génération ; chaque génération doit écrire sa propre « Histoire de France ». Nous avons franchi le grand pas de croire qu'elle a pour terme la Révolution ; nous avons franchi le grand pas de croire qu'il n'y a d'histoire que des chefs et pour les chefs. Le peuple français connaît ses titres, et entend qu'on les lui livre. Tel sera le caractère de toute

future « Histoire de France ». Ce qu'il faut, maintenant, c'est une « Histoire de la Nation française ».

Combien ces remarques s'appliquent-elles avec plus de force depuis que la guerre de 1914 a démontré, une fois de plus, quelle place tient la France, dans les affaires générales de l'humanité !

**C**ONCEPTION DE L'HISTOIRE  
DE LA NATION FRANÇAISE

Si l'on disait : il est un peuple qui, dans une crise extraordinaire, représenta la vigilance, le courage, la ténacité, la foi ; en même temps la patience, la belle humeur, la bonhomie ; qui sut endurer les maux les plus affreux, le départ de tous les hommes, la dispersion

des familles, le bombardement de sa capitale, la mort d'une partie immense de sa population virile, attendant pendant quatre ans sa récompense, la Victoire, sans courber la tête, sans plier les genoux, la fièvre au cœur, le sourire aux lèvres, les yeux fixés sur son étoile ; si l'on disait cela, qui ne voudrait savoir d'où vient ce peuple, et d'où lui vient son âme ?

Car l'enveloppe, le costume, l'uniforme, les armes, la bravoure même, tout cela importe, mais en fin de compte, le nerf de tout, *c'est l'âme*. Il n'y a d'histoire que du moral. C'est donc cette histoire qu'il faut écrire.



LE SOLDAT  
DE LA GRANDE GUERRE.

(Dessin de J. Patissou)

L'Histoire du peuple français, de ce grand peuple « de la guerre », mes collaborateurs et moi l'avions donc entreprise précisément à la veille de la guerre. Elle éclate. Ceux d'entre nous que le service militaire ou la carrière des armes appelaient sont partis ; plusieurs ont péri ; ceux que l'âge retenait loin de la ligne du feu ont poursuivi l'œuvre comme une tâche de piété nationale. Ils se plongèrent, si j'ose dire, avec une passion anxieuse, dans l'Idée de la France.

La guerre finie, nous nous sommes remis au travail, pour que les générations à venir respirent l'âme de leurs aïeux telle qu'elle fut quand ils combattaient. Nous dirons quels étaient les pères de ces fils immortels qui ont donné pour suite à la France d'hier la France de demain.

---

---

## INTRODUCTION

---

### **HOMMAGES AUX COLLABORATEURS DISPARUS**

Au seuil du monument élevé à la gloire de notre pays, je dois inscrire d'abord les noms de ceux de nos collaborateurs qui sont morts par la guerre ou de la guerre : le général Colin, Pierre-Maurice Masson, le colonel Dussauge, Auguste Lepère.

### **LE GÉNÉRAL J. COLIN**

Le général Colin est tombé à Salonique, frappé d'un coup de canon en plein corps tandis qu'il examinait du haut d'un monticule, sa carte imprudemment déployée, les positions de l'ennemi. Il avait accepté d'écrire, dans notre ouvrage, *l'Histoire militaire de la France*. A qui eussé-je songé pour cette entreprise sinon à cet homme de guerre complet, qui était, en même temps, l'historien militaire le plus averti de notre temps? « Ce qu'il y avait de précieux et d'unique dans le général Colin, m'écrivait un de nos amis communs, en apprenant sa mort, c'est qu'il avait étudié l'histoire militaire à toutes les époques, qu'il avait réfléchi à tout, qu'il connaissait aussi bien les campagnes d'Annibal ou la Guerre de Cent ans que les guerres de Louis XIV ou de Napoléon. Sur tout, il avait des idées neuves, justes, mûrement réfléchies. Enfin, chose capitale, il connaissait admirablement l'histoire de ce qui a causé essentiellement la transformation de la guerre : « l'armement ».

Avec lui, vingt fois, dans nos rencontres du département de l'Aisne (le colonel Colin était alors en garnison à Laon), nous avons retourné le problème d'une histoire de la France à forme nouvelle et du rayonnement qu'elle pourrait avoir au dedans et au dehors. Il avait écrit quelques-unes des pages qui paraîtront en tête du premier volume de *l'Histoire militaire*, et il s'était arrêté devant la mêlée des Croisades, quand son devoir l'appela où il devait tomber.

### **LE LIEUTENANT-COLONEL ANDRÉ DUSSAUGE**

La guerre touchait à sa fin quand j'appelais à le remplacer le lieutenant-colonel Dussauge.

De solides travaux sur le maréchal de Belle-Isle et l'armée de l'ancien régime avaient fait connaître son nom, dès avant la tourmente, aux spécialistes de l'histoire militaire. Pendant la guerre, de brillantes études publiées sous le voile de l'anonymat dans *le Correspondant* avaient attiré l'attention. Ce jeune et charmant officier faisait preuve, dans tout ce qu'il écrivait, d'une compréhension profonde de l'âme du soldat. Il se mit au travail avec ardeur dès que je lui eus confié la succession du général Colin.

Dussauge était aussi un héros. « Chef de corps de haute valeur, inspirant la plus grande confiance à son bataillon à qui il peut tout demander », dit l'une des



six citations dont il a été l'objet ; « âme ardente », dit une autre, il quitta, dès les premiers mois de la guerre, l'état-major pour servir dans la troupe. Parti jeune capitaine, il était, à la cessation des hostilités, lieutenant-colonel et officier de la Légion d'honneur.

Le 16 août 1918, une atteinte de gaz asphyxiants déterminait chez lui une cécité temporaire et une congestion pulmonaire. Les soins qu'il reçut semblèrent tout d'abord le sauver, mais une rechute l'emporta. Le 24 mars 1919, il mourait « pour la France ».

**P**IERRE-Maurice MASSON La seconde partie de l'*Histoire de la Littérature française* avait été confiée à Pierre-Maurice Masson. Ce jeune homme, tout rayonnant de beauté, d'intelligence, de flamme, était l'un des plus nobles parmi ceux que la destinée avait marqués d'un signe. Ses études sur Jean-Jacques Rousseau



DANS LA TRANCHÉE. (J. Patissou.)

l'avaient mis au premier rang de la critique. Il avait donné sa mesure. En creusant ce problème insidieux, la Religion de Jean-Jacques, il avait plongé le regard jusqu'aux plis les plus secrets de l'âme humaine. Dans l'avant-propos de ce livre publié en pleine guerre, Maurice Masson disait : « L'ouvrage était chez l'imprimeur depuis quelques semaines, et déjà aux deux tiers composé, quand la guerre survint, et me mit à mon poste de combat. J'y suis encore. Il m'a paru préférable de ne pas attendre les hypothétiques loisirs d'une paix *que je ne verrai peut-être point*, et de rendre, dès à présent, leur liberté à tous ces caractères que j'ai immobilisés depuis trop longtemps.

« Les jours reviendront où le problème national ne sera plus l'unique problème, où la victoire

---

---

## INTRODUCTION

---

et la paix, nous libérant de l'angoisse collective, rendront, à chacune de nos âmes, le tragique de leurs destinées individuelles. Alors ce qu'a dit le Vicaire savoyard sur le « vrai prix de la vie » reprendra tout son sens. D'ici là, du reste, sa parole n'est pas inutile et *beaucoup, sans le savoir, lui doivent peut-être quelque chose de leur courage et de leur sérénité, qui n'ont pas voulu redire le blasphème de Philippes et qui sont morts confiants dans la revanche du droit, avec l'espoir du juste qui ne trompe point...* »

Le sous-lieutenant au 261<sup>e</sup> régiment d'infanterie tomba, quelque temps après avoir écrit ces lignes, aux tranchées de Flirey. Ainsi succombait, parmi tant d'autres, ce fils et disciple généreux des humanités françaises. Les lettres ont formé ces courages. Pourquoi faut-il que des fleurs si belles ne soient plus que les ornements d'une « croix de bois ? »

**AUGUSTE LEPÈRE** Auguste Lepère avait embrassé, avec l'ardeur passionnée qui dévorait ce magnifique artiste, l'espoir « d'illustrer la France ».

C'était le rêve de toute sa vie. Ensemble nous l'avions parcourue des champs de la Picardie aux contreforts des Alpes, du Vexin normand aux rivages de l'Atlantique. Comme il jouissait des moindres traits de ce morceau exquis de la planète qu'on eût dit créé pour lui !

La nature, les champs, les hommes, les bois, les eaux, les routes, les horizons, le ciel pur ou chargé de nuages, tout le remuait, il vibrait à tout. Mais sa conscience sévère comprimait son enthousiasme et quand il se mettait à dessiner, c'était avec la gravité et l'application d'un enfant. Il avait commencé sa grande randonnée à travers la France, et il m'avait envoyé, entre autres morceaux, ce délicat et nuancé « Semur »



LEPÈRE DANS SON ATELIER. (Dessin de Lepère.)

qui est comme une image des jours paisibles d'avant-guerre, quand la guerre éclata.

Il s'arrêta, tout au bruit du canon et de la mêlée. Il donnait à l'*Histoire de la Guerre Illustrée* cette incomparable série de frontispices, où respire l'âme du peuple-soldat. Puis, à la fois inquiet et confiant, il reprit les routes de France et, comme par un pressentiment, il se hâta de noter ses émotions dans des croquis et des pastels, qui laisseront à l'avenir peut-être la plus belle image qu'il puisse y avoir de cette chose insaisissable, *un pays*. Il était arrivé aux régions préhistoriques des grottes des Eyzies et de Domme, lorsque la mort, au moment où la victoire illuminait le ciel, le frappa. Ce grand amoureux de la France ne put comprimer les battements de son cœur quand il la sentit sauvée. Et c'est le meilleur de lui-même, c'est cette « illustration de la France » que nous donnons au public, avec la *Géographie humaine* de Jean Brunhes.

Une œuvre consacrée à la France qui met à son frontispice de tels noms, s'honore. Ces guides nous seront toujours présents puisque, dès le début, nous avons pris leur pas. Dans le travail commun est enclos ce quelque chose de leur vie que la mort n'effacera pas.

**A** HISTOIRE NOUVELLE, MÉTHODE NOUVELLE En parlant de nos morts, j'ai déjà donné à comprendre notre œuvre et son caractère : le choix des collaborateurs indique la nature de la collaboration. L'Histoire que nous publions est, à la fois, en effet, collective et particulière : chaque ouvrier s'attache avec une compétence spéciale à chacune des parties de l'ouvrage ; il a sa tâche particulière dans un ensemble dont il a accepté le dessin.

Écrire une *Histoire de la Nation française* cela apparaît, dès l'abord, comme une tâche infiniment plus complexe que ne l'était, jadis, l'entreprise d'une « Histoire de France ». Au fur et à mesure que nos annales se développent et s'élargissent, elles embrassent des sujets nouveaux et multiples. La démocratie a un arbre généalogique plus fortement enraciné et au branchage plus touffu qu'une dynastie. Les formes et le développement de sa vie ont une complexité et un rayonnement qui demandent des méthodes et des mensurations nouvelles. L'ancienne forme d'histoire était fatalement condamnée à ne donner que les annales des gouvernements. Présentant un récit continu, des origines à la Révolution, elle laissait au second plan le travail du pays sur lui-même, les grandes évolutions de la pensée, des techniques, de la science, des mœurs. En somme, tout se passait au centre ou était ramené vers le centre.

---

---

## INTRODUCTION

---

Une pénétration plus intime et une analyse plus approfondie sont nécessaires pour connaître ce peuple dont les ressources intimes viennent de se soulever en héroïsme



L'ARBRE DE FRANCE. (Dessin de J. Patissou.)

et d'éclater en victoire. C'est le fond de son être qu'il faut sonder ; c'est à toutes les formes de son activité qu'il faut demander le secret de sa continuité et de sa force.

Pour cela, de bonnes classifications sont nécessaires. En histoire, comme en histoire naturelle, rien ne s'explique que par la série et l'ordre. La civilisation a ses « genres » et ses « espèces » : ils se ramènent à l'unité, mais il faut les distinguer d'abord. Par exemple, l'Histoire des sciences, l'Histoire militaire ont leur logique propre et leur développement intrinsèque

qu'il est nécessaire de découvrir et exposer pour faire comprendre comment ces efforts dispersés s'affirment finalement en puissance totale. Jusqu'ici, chacune de ces histoires était traitée comme une annexe, une branche secondaire : or,



UN PAYSAN FRANÇAIS. (Dessin de A. Lepère.)

parfois, elle devient maîtresse. L'ancienne conception émondait trop souvent la partie la plus luxuriante et la plus généreuse de l'arbre de vie, celle qui s'enfoncé le plus profondément dans le sol. Un paysan ou un artisan français est plus *racé* « France » que Louis XIV.

Notre désir est de rendre à cette végétation populaire sa force et son éclat et c'est ainsi que nous avons été amenés logiquement à concevoir un nouveau type d'Histoire de France, qui s'est trouvé se définir de lui-même par ce titre significatif : *Histoire de la Nation française*.

**C**ARACTÉRISTIQUES DE LA NOUVELLE HISTOIRE Cette histoire nouvelle, je la caractériserai en trois mots : elle sera *encyclopédique, narrative, artistique*.

**E**NCYCLOPÉDIQUE Chacune des formes de la civilisation et de la grandeur françaises sera

l'objet d'un ouvrage à part, ayant sa place dans notre grand ouvrage. Nous offrons donc, au public, une série d'histoires particulières, dont voici la liste :

*Géographie humaine de la France*, 2 vol. ; — *Histoire politique du Peuple français*, 3 vol. ; — *Histoire de la Littérature française*, 2 vol. ; — *Histoire de l'Art français*, 1 vol. ; — *Histoire militaire*, 2 vol. ; — *Histoire économique et sociale*, 1 vol. ; — *Histoire diplomatique*, 1 vol. ; — *Histoire religieuse*, 1 vol. ; — *Histoire des Sciences et de la Philosophie scientifique*, 2 vol., en tout quinze volumes.

Je reviendrai sur ce caractère *encyclopédique* et sur le détail des collaborations pour chacune des histoires particulières, mais je veux m'expliquer d'abord sur ces deux traits de notre histoire exprimés par ces adjectifs : elle sera *narrative* et *artistique*.

---

---

## INTRODUCTION

---

**NARRATIVE** Peut-être l'expression exacte serait-elle : *discursive*.

En deux mots, nous n'avons pas voulu faire montre d'érudition. Chacun de nos collaborateurs étant choisi en raison de sa compétence spéciale, c'est cette compétence qui fait son autorité. Les recherches auxquelles il a consacré sa vie garantissent la valeur de son témoignage. Son nom et sa signature l'engagent et répondent de lui. Délaissant le travail souterrain auquel il a employé les années de la fouille, il vient au grand jour, et nous apporte le métal solide et reluisant. Son imagination se saisit de son propre acquis et le repense, le répétrit, le modèle : son récit se remet aux perspectives de la vie, la rend sensible par le plus puissant procédé de l'art, — *le sacrifice*. L'Histoire devient ainsi, selon le mot de Michelet, une résurrection ; elle s'articule comme un organisme d'autant plus souple que le travail d'analyse est plus habilement dissimulé. Nous dégageant, une bonne fois, des méthodes germaniques, nous avons conçu notre livre comme un livre de lecture, un livre de synthèse, un livre de conclusion. Le lecteur qui travaille et produit n'a pas de temps à perdre aux détails de la recherche et aux chicanes de la discussion. Il faut se hâter, il faut aboutir. Nous voudrions que le public pût lire d'une haleine ces *Discours* sur l'histoire, comme nous les voudrions écrits.

**ARTISTIQUE** Notre histoire sera *artistique*, c'est-à-dire qu'elle suppose, à chaque pas, la collaboration de l'art. La parole ne suffit pas : il faut des images. La vie de la France doit être *vue*, autant qu'expliquée. N'est-elle pas en effet une belle, une très belle image ?

Le crayon, le goût, l'émotion de l'artiste sont indispensables pour la rendre. L'artiste, qui sent la beauté des choses, est un observateur non moins scrupuleux et non moins véridique de la vie nationale que le savant qui l'analyse. Par la vibration de son âme, celle des grands spectacles de la nature et du passé se renouvelle et se prolonge.

Pour cette illustration indispensable, nous avons rejeté le procédé photographique. Nous avons admis comme règle qu'il n'y a de véritable « illustration » que du cerveau et de la main d'un artiste. Nous avons donc réuni, autour de notre Histoire, une de ces phalanges d'artistes, pareilles à celles qui ont ennobli de leur travail les belles éditions des siècles antérieurs. Une telle école, une telle élite, il fallait la grouper, il fallait lui offrir un procédé large, souple, fidèle, exact, conforme aussi aux exigences matérielles des grands tirages. Ce procédé, nous l'avons découvert et adapté à notre entreprise : c'est celui qui

avait servi déjà à l'illustration de la *Jeanne d'Arc*, mais singulièrement élargi et assoupli par les conseils d'un Lepère. Il a fallu obtenir, en outre, de nos collaborateurs artistes, qu'ils voulussent bien se soumettre à une ligne de



NOTRE-DAME DE PARIS. (Dessin de J. Patissou.)

conduite générale, tout en gardant la franche et loyale originalité de leur talent. Une documentation graphique abondante et des « hors texte » en couleurs, souvent d'après les maîtres, et où la technique la plus raffinée est mise en œuvre, permettront de lire notre Histoire, des yeux, avant même que l'esprit ne s'y applique.

Ce n'était pas une petite affaire d'obtenir ce jumelage de l'art et de la science. On dira si notre effort a réussi. En tout cas, nous ne sommes pas peu fiers de l'avoir fait. Si ce peuple de France, qui, depuis qu'il élevait les alignements de Carnac jusqu'à la journée de l'Arc de Triomphe,

s'est perpétué dans ses monuments, trouve dans nos volumes une représentation de lui-même qui le satisfasse, nous aurons notre récompense. Car nous avons considéré aussi l'histoire du point de vue de la beauté : *ut pictura historia*.

---

---

## INTRODUCTION

---

Je reviens au caractère *encyclopédique* de l'ouvrage et à chacune des histoires particulières qui constituent les membres du corps général de l'*Histoire de la Nation française*.

**L**A GÉOGRAPHIE HUMAINE  
PAR M. JEAN BRUNHES

M. Jean Brunhes, professeur au Collège de France, s'est chargé d'écrire les deux volumes de la *Géographie humaine* de la France. On sait que cette conception de la géographie est

nouvelle : elle montre l'homme et les œuvres de l'homme en fonction de la terre : les deux données, à savoir le sol et ses habitants, sont liées ; on ne les sépare plus ; elles s'expliquent mutuellement. Il y a toute une partie de la terre de la France qui est l'œuvre de l'homme. C'est par lui qu'elle est arable ; c'est par lui que certains de nos

rivages sont fixés, que les ports sont creusés, les mers reliées entre elles, les forêts percées, aménagées, conservées, les marais desséchés, les sommets atteints ; par lui, les routes, les canaux, les voies ferrées, les instruments infiniment variés du commerce et de l'industrie, depuis les mines jusqu'à la « houille blanche », ont fait, de la terre de France, cet admirable grenier de bien-être où le monde puise.

Les villes, les villages, les maisons, sorties de la terre, l'achèvent. La physionomie politique et administrative du pays, frontières, provinces, diocèses, départements, langues, mœurs, mariage des races, tout cela c'est de la géographie vivante. Ainsi s'anime le froid squelette linéaire de la vieille mappemonde. On dit : le sol fait l'homme ; plutôt : l'homme fait le sol.

Voici donc, pour l'histoire d'une nation, un chapitre nouveau et fortement original. M. Jean Brunhes l'a composé avec un succès que notre premier volume permettra de reconnaître et qu'un second volume confirmera par la suite. J'ai dit comment Auguste Lepère a dessiné, pour ce premier volume, « le visage de la France ».



UN VILLAGE FRANÇAIS. (Croquis de A. Lepère.)



**HISTOIRE POLITIQUE** L'Histoire politique de la Nation française comprendra trois volumes. Le premier volume, des origines à l'avènement de François I<sup>er</sup>, est écrit par M. Imbart de la Tour ; le deuxième, de François I<sup>er</sup> à l'avènement de Napoléon empereur, par M. Louis Madelin ; et je me suis réservé le troisième volume qui formera la conclusion, c'est-à-dire l'histoire du dix-neuvième siècle et des vingt premières années du vingtième siècle jusqu'à la signature des traités qui ont mis fin à la Grande guerre.

Les trois écrivains de l'*Histoire politique* se sont inspirés d'une même doctrine, à savoir, que c'est la nation elle-même qui, créant chaque jour sa propre histoire, détermine, avec ses cadres politiques, la forme de vie publique qui lui convient. Ayant le sentiment de l'unité, même avant la conquête de César, les habitants des Gaules se sont transformés selon les lois de la civilisation antique, et ce peuple qui s'appelle « français », depuis quinze siècles a organisé ses conditions d'existence selon ses aptitudes, ses tendances, ses aspirations, ses passions. C'est donc en regardant attentivement la France que l'on découvre en elle la raison de ses gouvernements. Si l'homme est un « animal politique », à plus forte raison, un peuple. La politique française est l'empreinte, dans les faits, du caractère de la France. J'essaierai de dire tout à l'heure quel me paraît être ce caractère. En nous appliquant à le dégager, mes collaborateurs et moi, nous l'avons reconnu toujours fidèle à lui-même. Admirable chose qu'un peuple ressemblant encore aux premiers portraits que l'on a tracés de lui, il y a si longtemps.

**LES ORIGINES PAR M. P. IMBART DE LA TOUR** M. Imbart de la Tour a, d'une main ferme, fait saillir ce portrait ancestral, celui qui apparaît dès les origines et qui se fixe alors que le monde sort si lentement de la période des grandes migrations et des tourbillons ethniques. Où se trouve la limite et le joint, entre les stratifications autochtones et les alluvions étrangères ; quelle part il convient de faire aux richesses de fond et aux apports de surface ; ce qu'il y a en nous de Gaulois, de Grec, de Romain, de Germain, il le dit, et comment de ces parentés s'est formée la grande famille, aînée des nations européennes. Par quelle suite logique de ces diverses traditions recueillies et agglutinées le peuple français s'est soumis au système féodal, puis au système royal pour obtenir l'unité, et comment une force ainsi créée, chassant les dominations étrangères, a mis la première main à l'organisation de l'Europe, tout cela M. Imbart de la Tour l'expose avec une science si sûre, une puissance de raisonnement si forte, un charme si pénétrant que le peuple français, en

---

---

## INTRODUCTION

---

chair et en os, est debout devant nous, dès que l'histoire se met en marche.

La France de Jeanne d'Arc était faite au moment où finissent ces siècles du moyen âge, qui laissent à l'avenir : le sens de la nationalité, la constitution de la propriété libre, l'abolition de l'esclavage et du servage, le Droit, fils de la coutume, c'est-à-dire de l'adhésion volontaire, et enfin, — épanouissements sublimes, — la beauté des cathédrales et la charité de saint François.

M. Patissou, dont le talent nous a été d'un si grand secours, a reconstitué, d'après les monuments authentiques, la vie de l'époque Gallo-Romaine et du Haut Moyen Age. On admirera cette exactitude et cette pénétration intimes, cette intensité dans la sincérité qui font, de M. Patissou, un maître du « noir sur le blanc ».

**L'AGE CLASSIQUE PAR M. LOUIS MADELIN** M. Louis Madelin dira la France éclatante des trois grands siècles classiques, les siècles de la Société polie, le seizième, le dix-septième et le dix-huitième. Quelle plume convenait mieux à un tel sujet? M. L. Madelin peint à fresque. Le seizième siècle français prend la Renaissance à l'Italie et la répand dans l'univers. Il réveille le monde. La France des Rois, tourmentée, comme les autres parties de l'Europe, par les problèmes religieux, les résout à l'édit de Nantes, par la liberté de conscience. La France de Richelieu et de Louis XIV est celle qu'imiteront toutes les nations du monde et qui sèmera l'univers de ses académies, de ses Versailles, de ses tragédies, de sa philosophie, de ses meubles, de ses modèles en tous genres. Cette admirable partie de notre histoire grandit par le recul des siècles. Une splendeur si noble et si mesurée ne pourrait être reflétée avec plus d'éclat que par le talent à la fois vibrant et sûr de M. Madelin.



VERSAILLES. (Dessin de J. Patissou.)

**HISTOIRE CONTEMPORAINE** Dans le troisième volume de l'Histoire  
**PAR M. G. HANOTTAUX** politique, consacré à l'époque contemporaine,  
j'essaierai de faire la synthèse de l'œuvre de nos collaborateurs par la contemplation  
de ce qui s'est passé au cours des générations dont j'ai reçu le témoignage direct.  
Après l'exposé de la Grande guerre et de la nouvelle organisation européenne et mon-  
diale qui la suit, je tenterai de dégager la leçon de notre histoire et de lever  
— témérairement sans doute — les voiles de l'avenir.

*L'Histoire de la Littérature française* comprendra deux volumes : la coupure se  
fait à la fin du seizième siècle, avant Ronsard et Montaigne.

Pour le premier volume, la variété des sujets nous a portés à recourir à plu-  
sieurs écrivains : M. Picavet, M. Bédier, M. Jeanroy.

**LA LITTÉRATURE FRANÇAISE** M. Picavet ouvre le volume en donnant  
**EN LATIN, PAR M. PICAUVET** l'exposé de cette énorme partie de notre litté-  
rature qui est écrite en latin. Jusqu'au dix-septième siècle, la pensée de l'élite  
s'est exprimée en cette langue. Comment s'expliquer qu'une si vaste production  
soit tombée dans l'oubli et que nul enseignement n'ait conservé parmi nous et  
n'ait adapté aux penses nouveaux le fruit d'une si longue activité intellectuelle,  
artistique et morale? Nos origines latines et méditerranéennes reposent sur cette  
persistante tradition ; nos racines y ont puisé leur sève.

L'antiquité classique a vécu pendant des siècles parmi nous et elle y vit encore.  
La langue française et les langues provinciales ne sont que du latin prolongé. La  
religion, la philosophie, l'histoire, la jurisprudence, la politique, la théologie, la polé-  
mique, la poésie, l'éloquence, la métaphysique, l'athéisme même, s'essayaient dans la  
langue de Cicéron et de Virgile. Que n'avons-nous pas emprunté à ce vaste latin  
inconnu ! Et combien de trésors la « docte » Allemagne ne lui a-t-elle pas dérobés !

Contraints de resserrer dans un trop étroit espace le développement de ces  
richesses immenses, réservées jusqu'ici au monde de l'érudition, nous avons du moins  
tenté de les faire connaître. M. Picavet a donné un puissant coup de sonde vers ces  
nappes dormantes. Peut-être après lui, d'autres investigateurs de cette pensée mater-  
nelle tenteront-ils de relier, d'un fil continu, tous les âges de la pensée française.

**LES CHANSONS DE GESTE** Voici M. Bédier qui, avec une autorité sans égale,  
**PAR M. J. BÉDIER** s'en prend aux Chansons de Geste. Il prouve que  
ces poèmes épiques nous appartiennent et ne sont rien autre chose que la mani-

---

## INTRODUCTION

---

festation la plus éclatante du génie français, de tradition latine et non germanique, au moyen âge. Je ne

connais pas d'exposé plus attachant. Enfin, notre bien nous est rendu ! Les cortèges des pèlerins « chantant de Charlemagne et de Roland » suivaient les routes de France et visitaient les sanctuaires français. La sombre légende



LES QUATRE FILS AYMON, d'après une miniature. (J. Patissou.)

d'Odin n'assombrit plus ces clairs visages. M. Bédier a refoulé définitivement l'invasion allemande de ce riche domaine où elle s'était si brutalement installée.

**L**A LITTÉRATURE EN FRANÇAIS AU MOYEN ÂGE PAR M. JEANROY Enfin, M. Jeanroy a écrit *l'Histoire de la littérature et de la langue française au moyen âge*. C'est une gaieté pour l'âme de prendre à sa naissance cette veine féconde où puisèrent Rabelais, Molière et La Fontaine.

La belle humeur de la France anime le récit de M. Jeanroy. « Fabliaux » et « sotties » sont des meilleurs parmi les bons crus du pays. La richesse de l'invention des conteurs, la sensibilité des trouvères et des troubadours, leur sens déjà profond du « mot mis en sa place », la « moralité » pratique, qui cherche les moyens de conduire le cœur en amusant l'esprit, le savoir-faire, le tour de main, et jusqu'au tour de rein risqué de la plaisanterie « gauloise », tout annonce d'avance les ressources infiniment diverses des lettres françaises. Amyot et Montaigne ont leurs précurseurs. Déjà, avec Villehardouin, Joinville, Froissart, Commines, se dégagent la gravité et la lucidité de la bonne prose, mère de l'histoire.

Ce premier volume est illustré par M. Ripart dont la verve ingénieuse puise son inspiration aux sculptures des cathédrales, aux miniatures, en ces livres d'heures incomparables cachés au fond des bibliothèques. La physionomie et l'esprit de ces siècles réputés barbares revivent parmi nous.

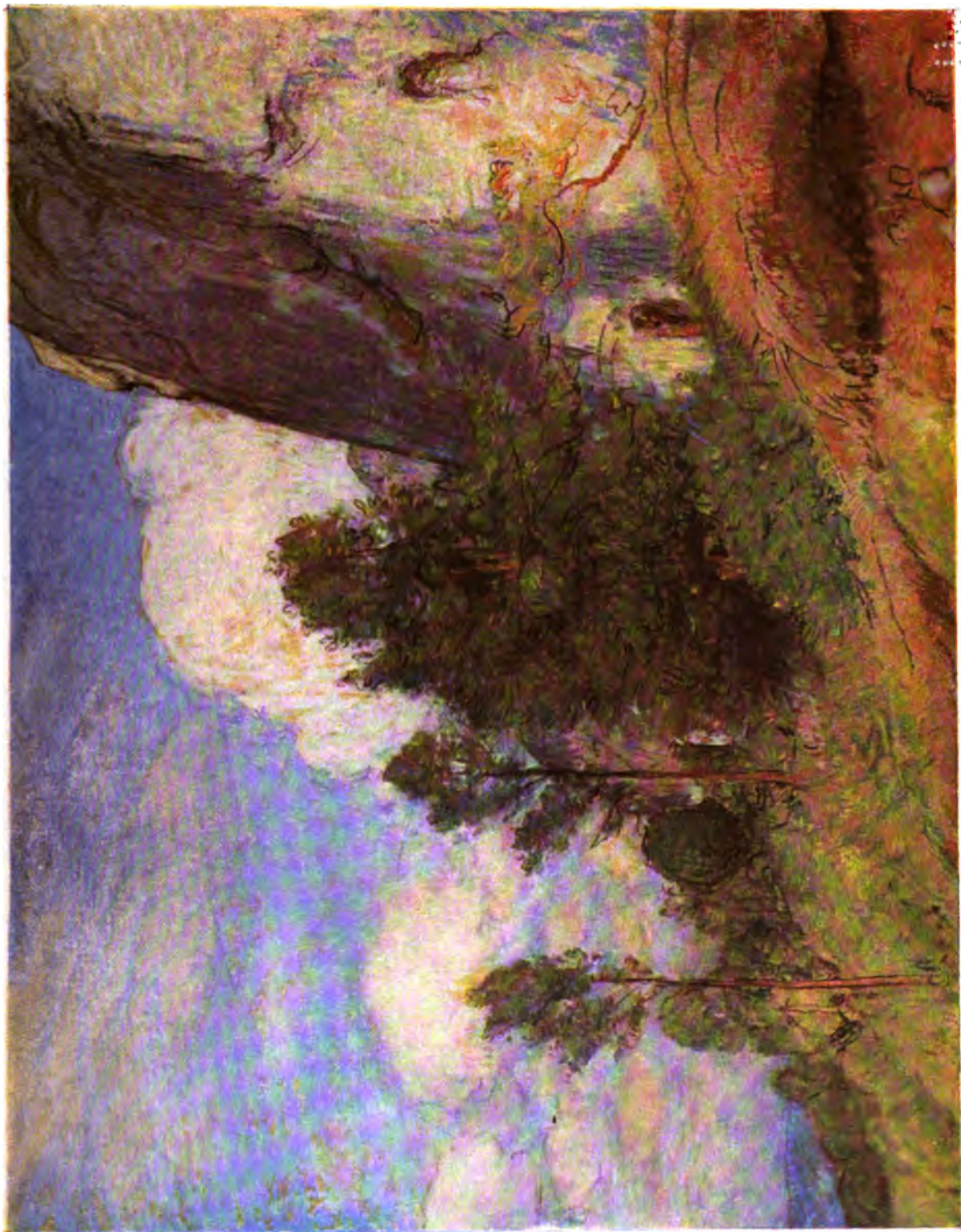
**L** A LITTÉRATURE MODERNE      On croit, généralement, que par l'influence de  
PAR M. F. STROWSKI      l'humanisme, la littérature s'est séparée de la vie  
sociale et renfermée dans son « étude ».

M. F. Strowski, élevé dans les traditions de Sainte-Beuve, rapproche et ressoude l'action et la pensée, en écrivant l'*Histoire de la littérature française* aux époques classiques et romantiques. Il vise à expliquer la foule par les types, et la masse par ceux qui s'élèvent. Les maîtres de notre littérature parlent pour être compris et entendus. Nul pédantisme. Le *Plutarque* d'Amyot et les *Essais* de Montaigne sont la lecture du gentilhomme. Pascal fait descendre la théologie du ciel sur la terre. Bourdaloue prêche pour les « honnêtes gens ». Racine voit les Français de son temps en hommes de tous les temps. La langue s'est dégagée, diamant le plus limpide, le plus finement taillé dont la pensée humaine se soit jamais ornée. Elle reflète l'infini quand Pascal écrit ses *Pensées*, et elle se joue aux enseignements de l'enfance avec les *Contes* de Perrault et les *Fables* de La Fontaine. Aussi la littérature de ces grandes époques est « classique », puisqu'elle s'apprend dans les classes. Disons qu'elle est « humaine », puisqu'elle est comprise par tous les hommes.

La philosophie du dix-huitième siècle affine encore cet instrument délicat. La langue de Voltaire, légère et portative s'il en fut, voyage par toute l'humanité. Jamais l'esprit de propagande, que Joseph de Maistre donne comme l'esprit français par excellence, ne pénétra aussi loin et aussi profondément. Mais le raisonnement et l'abstraction finissent par dessécher la littérature d'une époque qui s'achève. Le sensualisme l'appauvrit. Le sentiment, l'émotion, le lyrisme s'amincissent comme un cours d'eau qui va se perdre dans les sables.

Mais, les voilà qui renaissent, rompent les digues, se gonflent et s'épanchent au temps du romantisme. L'emphase grandiloquente se développe en ondes colorées et sonores. Le romantisme distend, au delà de ses forces peut-être, l'élasticité de l'imagination française. Bientôt le Parnasse et le réalisme lui-même reviennent aux traditions classiques; des mots frappés en médaille et un rythme cadencé marquent le retour à la sévérité classique, non sans la raideur d'une technique trop raffinée peut-être.

La prose ne s'est jamais altérée; au contraire, elle s'est enrichie et assouplie. Par elle, l'Histoire devient, comme aux plus belles époques de l'antiquité, la maîtresse des hommes. De Chateaubriand et Augustin Thierry jusqu'à Fustel de Coulanges et Vandal, elle est la forte nourrice des citoyens qui apprennent par elle à gouverner et à vaincre. La polémique et l'éloquence parlementaire lui font cortège. Les hommes pensent et écrivent pour l'action.



AU PAYS DES TROGLODYTES. — A. LEPÈRE

•••••  
•••••  
•••••  
•••••  
•••••

|  
—

## INTRODUCTION

### **HISTOIRE MILITAIRE; PREMIÈRE PARTIE PAR LE GÉNÉRAL COLIN ET LE COLONEL REBOUL**

aucune histoire militaire de la France, depuis celle qu'a écrite au dix-huitième siècle le P. Griffet. On peut à peine s'expliquer une telle lacune : la France de Henri IV, de Turenne, de Condé, de Luxembourg, du maréchal de Saxe, des soldats de la Révolution, de Napoléon et de ses maréchaux, de Joffre, de Foch et de leurs lieutenants, n'a où se renseigner sur les méthodes que ces chefs illustres ont suivies, sur les raisons de leurs exploits et de leurs victoires. L'art militaire est pourtant celui qui donne la plus haute mesure des facultés viriles ; il fonde les nations, les protège et les développe. Comment l'intelligence française peut-

L'histoire militaire comprendra deux volumes. Il n'existe

elle être satisfaite si elle ignore cette haute partie d'elle-même ? « La France est un soldat », a écrit Chateaubriand, et ce mot vise ce qui se fit contre les invasions des barbares, aux croisades, dans les grandes luttes nationales pour l'équilibre européen, au dix-septième siècle et, ajoutons, de notre temps, pour la liberté des peuples et le salut de la civilisation.

Nous consacrerons deux volumes à cette partie de notre histoire. Un homme était désigné pour l'écrire : le général Colin. J'ai dit dans quels entretiens d'amitié nous avons conçu ensemble le plan de notre histoire nationale et de sa colla-



LE COMBAT ANCIEN.  
(J. Patissou.)



LE COMBAT MODERNE  
(J. Patissou.)



boration particulière. Il est mort. Après un autre deuil, le colonel Frédéric Reboul, que ses travaux, sa compétence, son expérience militaire nous avaient désigné, écrit le premier volume de l'*Histoire militaire* qui se développera jusqu'à l'époque révolutionnaire. Bouvines et Rocroy, Denain et Valmy seront expliqués par le développement même de la civilisation et de l'unité françaises. Les formes de l'art militaire étant éminemment nationales, les grands chefs représentent au plus haut degré le *génie* de la nation. La guerre de 1914 nous a ouvert les yeux et nous a fait comprendre qu'une grande histoire ne peut ignorer « l'histoire-bataille » : car celle-ci représente la tradition de l'indépendance et du salut.

Le deuxième volume comprendra toute la guerre moderne, de Carnot à Foch, en passant par Napoléon. Un nom illustre s'attachera, nous en avons l'espoir, à cette seconde partie de l'*Histoire militaire*. Qui parlerait des maîtres, s'il n'est un maître lui-même ?

**HISTOIRE DIPLOMATIQUE**  
PAR M. RENÉ PINON

Nous avons hâte de donner au public un ouvrage qui manque également, l'*Histoire diplomatique* de la France. Jamais il n'a été plus urgent de percer le secret de nos relations internationales que depuis que le peuple lui-même est appelé à les diriger et à les traiter au grand jour. Une bonne histoire diplomatique, si elle eût été écrite plus tôt, nous



LE CARDINAL DE RICHELIEU. (J. Patisson.)

eût guidés quand il s'agissait de recueillir les fruits de la victoire. Les archives du ministère des Affaires étrangères sont ouvertes maintenant. Nous savons tout du passé. Les lois de la politique française se sont imposées à ses maîtres en raison de la situation géographique du pays et de ses relations permanentes avec les peuples répartis sur la planète. Ce sont, d'ailleurs, les lois du simple bon sens. Ceux qui prétendent secouer leur joug s'égareront : l'histoire les ramène, de gré ou de force, dans ses voies. L'*Histoire diplomatique*, ajoutant à l'expérience des siècles l'expérience des grandes tractations récentes, sera, pour tout homme « et qui pense », le graphique à la fois fatal et réfléchi de la survie française.

---

---

## INTRODUCTION

---

---

M. René Pinon, qui a consacré sa vie à l'étude de ces problèmes, exposera nos relations extérieures *en fonction* de notre passé. Avec la solidité et l'ingéniosité de sa méthode éprouvée, il jugera les actes d'un Richelieu, d'un Talleyrand, d'un Jules Ferry au point de vue de ce qui demeure. Deux mille ans d'histoire nous permettent de prendre ce recul.

### **H**ISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE PAR M. HENRI MOYSSET

L'*Histoire économique* sera écrite par M. Henri Moysset, que ses travaux sur l'Allemagne à la veille de la guerre et ses études sur la Révolution de 1848 m'avaient désigné. M. Henri Moysset a un sentiment profond et personnel de la vie des masses. Qu'y a-t-il de plus émouvant que de voir le peuple français au travail, puisque c'est par le travail et par une création continue qu'il s'est formé et façonné lui-même? Ingénieux s'il en fut, il n'est pas une des activités de l'homme qui ne l'ait séduit. Les œuvres de ses moindres artisans visaient au « chef-d'œuvre ». S'inclinant devant cette production féconde et toujours renaissante, ses lois ont recherché, les premières de toutes, le bien-être du plus grand nombre; les premières, elles ont aboli l'esclavage et le servage; elles ont renversé, d'un coup d'épaule, les droits de la féodalité et le privilège des classes dirigeantes. La démocratie fit, du travail, sa règle suprême et le prit désormais pour loi et mesure de son ordre intime. Les grandes écoles sociales sont nées en France d'un sentiment d'équilibre et de justice; aussi n'ont-elles pas besoin de la leçon étrangère pour entrevoir comment évoluera, vers l'avenir social, ce peuple de petits propriétaires et de partage égal entre les enfants qui n'oubliera jamais ce qu'il doit à la femme, à la famille et surtout à cette patrie qu'il a faite pour être la plus belle et la plus douce de toutes les patries.

### **H**ISTOIRE DE L'ART EN FRANCE PAR M. LOUIS GILLET

L'art est la langue que les grands peuples parlent pour l'avenir. Ils inscrivent sur la pierre, sur le marbre le bronze, la toile, leurs sentiments et leurs pensées. Les peuples barbares n'ont pas d'art. Il importait que l'art d'une race antique qui n'a jamais cessé d'élever des



L'INSPIRATION,  
par Puvis de Chavannes.  
(J. Patisson.)

monuments pour l'avenir et en préoccupation de sa propre survie, se déroulât comme une tenture aux plis somptueux, dans une histoire nationale de la France. La Maison Carrée et la Cathédrale de Reims, les *Heures* de Boucicaut et les estampes de Nanteuil, les Vierges du portail de Chartres et la « porte » de Rodin sont les expressions toujours renouvelées et rajeunies de la puissance et de la variété des émotions françaises à la recherche du Beau. M. Louis Gillet nous racontera cette histoire : l'art français, *opus francigenum* comme on disait au moyen âge, revivra sous sa plume ; elle évoquera, ce qui ne s'est jamais fait, la collaboration constante des artistes et du peuple, de la technique et de la mode, de l'invention qui découvre et du goût qui surveille. Ainsi, l'art français apparaîtra ce qu'il est en effet, une large et constante communion des âmes, une semence de propagande unique répandue dans l'univers.

**H**ISTOIRE RELIGIEUSE PAR  
M. GEORGES GOYAU

L'action religieuse de la France en elle-même et au dehors est une des plus puissantes manifestations de l'activité française. Quand il s'agit de dégager et de répandre la conception du monde et la conception morale que les quatre antiquités, la celtique, la grecque, la romaine et la sémite, avaient reçues des plus hautes traditions humaines et quand il s'agit de faire, par le christianisme, la première unité morale universelle, la France fut appelée. Les Pothin, les Irénée, les Martin, les Grégoire de Tours, précisément parce qu'ils vivaient dans le pays des « coteaux modérés », modérèrent les violences dogmatiques orientales, réglèrent les désordres mystiques, refoulèrent le demi-paganisme arien, et conquièrent rapidement dans l'Église l'influence que l'Empire gaulois avait su prendre dans l'empire romain. Saint Remy et l'épiscopat gallo-romain, en choisissant Clovis, fondèrent l'Europe moderne. Charlemagne, saint Louis, saint Thomas qui enseignait à Paris, saint Bernard, directeur, docteur, organisateur incomparable, l'ordre de Cluny, l'ordre des Franciscains — si français, — saint Vincent de Paul, Bossuet et Fénelon furent, de siècle en siècle, les apôtres fidèles de Rome ; ils disaient comme il faut lui obéir. Le clergé français fut, dans le sein de l'Église, l'arbitre de la mesure.

Quand la Réforme chercha une autre forme d'idéal par un retour vers le sens intérieur, elle suscita, en France, Calvin ; quand la religion chercha son appui dans une philosophie nouvelle, elle trouva, en France, Descartes et Malebranche ; quand les dogmes furent ébranlés, le déisme philosophique prit la voix de Voltaire et de Jean-Jacques ; et quand le dogme catholique se raffermir, Chateaubriand et Joseph de Maistre soutinrent les colonnes du Temple.

---

---

## INTRODUCTION

---

Au près et au loin, la propagande française s'exerce par les Croisades, la leçon du Grand Siècle, la Révolution, la diffusion de la langue, les missions, le protectorat catholique en Orient et en Extrême-Orient, le flux constant et ininterrompu de la foi et des œuvres, de l'enseignement et de la charité. Comment ne pas tenir compte de l'inspiration religieuse d'un Pascal et d'un Pasteur? Ces grands hommes, grands par la science, ne sont-ils pas plus grands encore par le cœur?

Une histoire de la religion en France est nécessaire dans une Histoire de la Nation française. Nous avons confié cette partie de la tâche commune à un homme d'une autorité et d'une pondération reconnues, M. Goyau.

Pour l'illustration de l'*Histoire religieuse*, nous avons obtenu la collaboration de M. Maurice Denis. Son nom suffit ; car son art n'est-il pas l'expression même de l'âme française, j'allais dire du mysticisme français tel que l'a conçu notre temps? La France n'abandonnera jamais ce privilège d'innover sur ses propres traditions et de trouver encore quand tout paraît avoir été dit. On verra bien que, si Lepère est un incomparable géographe, Maurice Denis est un excellent historien.



LE ROI SUR SON TRÔNE.  
D'après une estampe ancienne. (J. Patissou.)

### **H**ISTOIRE DES SCIENCE

Mais il fallait écrire aussi une histoire des Sciences et de la philosophie scientifique en France, puisqu'une telle œuvre consacrée à ce magnifique sujet n'existe pas davantage.

La variété et la complexité des sujets est telle, que nous devons, ici encore, recourir à plusieurs collaborateurs. Ce que la France a fait dans tous les ordres de la production scientifique est inimaginable. C'est une trame continue, remontant à l'antiquité et qui reste sur le métier, même aux époques les plus sombres.

L'Université de Paris sauve d'abord les traditions ; mais, bientôt, elle les transforme, les développe et son enseignement ouvre les voies de la vie moderne. La plus puissante des facultés humaines, l'intuition, jette, sur les mystères de la vie, des

regards si profonds que l'on oserait presque dire que le moyen âge français a tout pressenti s'il n'a pas su tout démontrer.

C'est à relever ce fil ininterrompu pendant des siècles que se sont appliqués nos collaborateurs scientifiques.

Qui le croirait ? Il n'existe aucun ouvrage d'ensemble sur les mathématiques, sur l'astronomie, sur la physique et la chimie, les sciences naturelles et la médecine, en tant que méthodes et découvertes françaises.

Ces exposés, nous les offrons pour la première fois au public.

M. Émile Picard a bien voulu nous guider de ses conseils pour le choix de nos collaborateurs et la haute direction du travail.

**HISTOIRE DES SCIENCES MATHÉMATIQUES PURES ET ASTRONOMIQUES PAR M. PIERRE BOUTROUX** S'il s'agit des mathématiques, Viète et Descartes sont les maîtres du cœur. Au dix-huitième siècle, d'Alembert, Monge, Laplace ; au dix-neuvième, Cauchy, Hermite, Henri Poincaré, n'ont été dépassés par personne. M. Pierre Boutroux, qui écrit cette histoire des sciences mathématiques et astronomiques, résume en quelques lignes la part prise par la France au progrès de ces sciences fondamentales : « A l'origine des deux grands mouvements de pensée qui, dans l'ordre mathématique, se produisent l'un au milieu du dix-septième siècle, l'autre au début du dix-neuvième siècle, nous trouvons Viète et Descartes, Cauchy et Lagrange, tous des Français... Peut-être est-ce parce que les mathématiciens français ont eu une tendance constante à réfléchir sur les principes de la science, à justifier leurs innovations en les rattachant à des principes clairs et satisfaisants pour la raison... » Ces paroles de M. Pierre Boutroux sont toute une philosophie, la philosophie de la lumière et du bon sens.

**HISTOIRE DES SCIENCES PHYSIQUES PAR M. CHARLES FABRY** Dans l'ordre des sciences physiques, M. Fabry, examinateur à l'École Polytechnique, rattache ingénieusement la science abstraite à la pratique de l'artisan. Il n'y a de science que de la réalité ; l'abstrait, c'est le concret réfléchi. Descartes, Pascal, Ampère, Carnot, Curie sont des noms incomparables. Les progrès de la technique ont été constants entre les mains ingénieuses du laborieux Français. L'histoire de la physique, comme cette science elle-même, se tiendra fermement sur le sol ; elle proclamera, à chaque page, la fusion des éléments longtemps séparés : la pensée abstraite, l'expérimentation, les arts et l'industrie. Elle ouvrira les portes de l'avenir par un aperçu sur les conditions actuelles de la recherche en France.

---

---

## INTRODUCTION

---

### **H**ISTOIRE DES SCIENCES CHIMIQUES PAR M. COLSON

La chimie française, c'est Lavoisier. La conception magistrale qui fut la sienne et qui dénoua le mystère de la nature est celle du *poids* : la matière pondérale et l'action des impondérables, tout est là. Mais la production des corps par les végétaux et les êtres vivants restait mystérieuse : Dumas, en séparant la notion de molécule de celle de l'atome, en déduisant d'expériences admirables la théorie des fonctions chimiques et celle des substitutions, montra l'influence prépondérante des notions abstraites sur le développement rationnel et rapide d'une science aussi concrète et vivante que la chimie organique. Les conceptions de Pasteur sur la constitution de la molécule matérielle s'ajoutent à celles de Dumas ; les méthodes biologiques, les vues perçantes d'un Berthelot, l'intervention des impondérables, la matière radiante, les applications de la chimie à la métallurgie, tout cela crée une immense spirale qui va toujours s'élargissant et à laquelle l'esprit lucide et pénétrant du Français n'a cessé de travailler. D'autres ont leur part, leur large part, mais pourrait-on supprimer, sans nuire à la vérité et à la science elle-même, celle de la France ? C'est par la clarté, la hardiesse et la justesse des conceptions que l'homme peut percer le mystère des choses vers les deux infinis : l'infiniment grand et l'infiniment petit. Or, ces dons sont éminemment français. M. Colson, par une vigoureuse réaction contre des empiétements savamment calculés, rendra au travail français l'héritage qui lui appartient.



ARAGO (D'après David d'Angers.)

### **H**ISTOIRE DES SCIENCES BIOLOGIQUES PAR M. CAULLERY

M. Caullery, professeur à la Sorbonne, traitera de l'*Histoire des sciences biologiques*. Bernard Palissy, Buffon, Lamarck, Cuvier. Claude Bernard, Bichat et leurs élèves conduisent la France droit à Pasteur. M. Caullery dégagera, pour chaque grande période, les conceptions dominantes, les évolutions graduées, l'action des hommes de génie, la collaboration constante de l'intelligence et de l'enthousiasme, parmi des polémiques parfois animées et toujours excitatives. « L'esprit français se manifeste surtout par l'élaboration de la méthode expérimentale disciplinant l'invention », telle est la conclusion de M. Caullery. Elle signale ce sens du précis, du pondéré, du réfléchi, du *raisonnable*, qu'est si éminemment, dans cet ordre d'idées comme dans les autres, la qualité maîtresse des savants français.

**PHILOSOPHIE DES SCIENCES PAR M. ÉMILE BOUTROUX ET M. RENÉ LOTE** La science est une philosophie, c'est-à-dire que la connaissance des lois de l'univers et la subordination à la volonté du Créateur sont seules conformes à la place que tient l'homme dans l'ordre général des choses. Un examen de conscience philosophique est donc nécessaire pour achever l'histoire des sciences, ne serait-ce que pour constater combien l'homme est grand et combien il est petit.

Cette partie si délicate de notre œuvre a été confiée, pour l'histoire intellectuelle et morale du moyen âge, à M. Émile Boutroux, de l'Académie française, et pour l'époque moderne, à M. René Lote.

Le grand nom de M. Émile Boutroux, sa doctrine de la « Contingence des lois de la nature » étaient en quelque sorte indispensables à notre œuvre. Seuls, ils lui donnaient ce haut caractère de maturité et de tolérance auquel nous aspirons. Auprès de l'étude de M. Bédier sur les Chansons de Geste, le morceau dû à la plume de M. Émile Boutroux pose, en termes définitifs, le problème des origines : les origines de la civilisation européenne sont méditerranéennes, latines et françaises. Sans l'Université de Paris, le lien sans doute eût été rompu. M. Émile Boutroux définit, ainsi qu'il suit, l'esprit de cette Université et de son enseignement : « C'est un esprit de vie, de raison, de bon sens, de mesure, de vérité qui anime ces hommes

et les domine à travers cette passion générale de la dialectique qui risque de réduire la pensée à une pure mécanique logique. Ils ne veulent pas seulement croire et ordonner leurs croyances ; ils veulent saisir l'accord qui doit nécessairement exister entre la vraie foi et la saine raison ; car l'une et l'autre viennent de Dieu. Ils veulent être des hommes complets et développer harmonieusement leurs diverses facultés. »

Pour la période moderne, j'ai fait appel à la science originale et à la vaillance intellectuelle de M. René Lote qui, dans son livre publié avant la guerre : *Du Christianisme au Germanisme*, avait dévoilé certaines usurpations grossières des impérialismes envahisseurs. Nous l'avons prié



RENÉ DESCARTES. (D'après une estampe ancienne.)

---

## INTRODUCTION

---

d'offrir à nos lecteurs ce redressement des choses que réclament la vérité et la justice, alors qu'une longue entreprise insidieuse les avait faussées. On verra à la lecture de son livre qu'il a pleinement réussi.

Nous n'oublierons jamais, quant à nous, que la science, comme la civilisation tout entière, sont universelles et appartiennent non à une nation en propre, mais à toute l'humanité. Nous cultivons le champ paternel, oui. Mais il est ouvert à tous les horizons, il reçoit toutes les influences, le passant peut goûter ses fruits. La France ne connaît ni science secrète, ni philosophie hermétique, ni « culture » jalouse, ni nationalisme aux fils de fer barbelés.

Notre *Histoire de la Nation française* ne serait pas digne du noble sujet qu'elle traite, si elle ne s'était montrée, toujours et partout, équitable et informée, si elle n'avait su reconnaître et proclamer les titres de tous ceux qui ont bien mérité de l'humanité. De même qu'elle réclame en faveur de la *romanité* contre les excommunications majeures des retardataires de la civilisation qui l'injurient après avoir tout reçu d'elle, de même qu'elle proteste contre l'oubli dédaigneux dont la « science moderne » accablait les puissantes années créatrices et élaboratrices du moyen âge, de même elle cherche la loi de la future civilisation dans un accord loyal de tous et non dans la chicane des polémiques acerbes et des dédains réciproques, dans ces querelles d'« intellectuels » d'autant plus hostiles qu'elles sont plus bornées. Car, qu'advint-il, en somme, de ces « supériorités élues », de ces droits des « surhommes » et des « surpeuples », de ces consécration « eugéniques » des races supérieures?... Tout cela aboutit finalement, par l'orgueil d'un Nabuchodonosor, au rut barbare, au saccage brutal, à la ruine, à la catastrophe par « organisation », à la honte impuissante, à la défaite.

Nous continuerons, quant à nous, à avancer, sous la pluie et sous le soleil, dans le droit chemin du bon sens, de la tolérance et de la charité. Un pour tous, tous pour un, telle est la devise de la France parmi les peuples. Notre Pascal a déterminé dans une pleine clarté cette loi de notre histoire : « La multitude qui ne se réduit à l'unité est confusion ; l'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie. » Ainsi nos grands esprits avaient trouvé, dès l'âge classique et en plein siècle de Louis XIV, la voie que devait suivre le peuple de France et que suit la démocratie française.

Nous ne chercherons rien autre ni rien de plus : la liberté dans l'ordre, l'indépendance dans le respect réciproque.

Ce peuple a travaillé pendant de longs siècles pour se donner à lui-même et aux



autres une ligne de conduite, une direction supérieure applicables à tout le genre humain, en un mot, *des mœurs*. Parmi les difficultés d'une si longue entreprise, il a toujours avancé vers le but qu'il s'était proposé, avec la conscience qu'il ne l'atteindrait jamais. Le bon sens le guide, la mesure le règle, la foi le soutient. Car il connaît aussi ses limites ; limites intellectuelles, limites scientifiques, limites morales. Telle est, en somme, la conclusion de toute philosophie : « Connais-toi toi-même », c'est-à-dire « Sois modeste ! »

La France du vingtième siècle, qui est devenue — et peut-être à cause de cela — la France de la victoire, est arrivée à cette conclusion qui soutenait ses grands hommes dans leur œuvre comme elle a soutenu ses bonshommes dans la tranchée : « Persévère et supporte ! Endure ! il le faut ! » Elle a obtenu cette expérience et cette sagesse, — après de nombreuses crises et révolutions douloureuses, — par un contrôle constant sur soi-même, par la critique de sa pensée et de ses actes, en un mot par l'autorité que la *raison* sait prendre sur la *passion*.

La France a beaucoup réfléchi à sa propre histoire et c'est ainsi, par un enseignement intérieur secret, mais de tous les instants, que les lentes élaborations se sont accomplies dans le pays de saint Louis et de Jeanne d'Arc, de Descartes, de Corneille et de Richelieu.

C'est l'histoire de ces élaborations que je voudrais indiquer maintenant en un rapide coup d'œil jeté sur les annales de la Nation française.





## CHAPITRE II

### DE LA FRANCE

#### A) LES GÉNÉRATIONS ET LES PARENTÉS.



L'en est de l'histoire comme des vastes paysages ; on ne les découvre que quand on a gravi les sommets. La guerre de 1914 est un de ces sommets d'où l'on voit toute l'histoire de France en se retournant.

La perspective n'est pas à l'infini : vingt-cinq générations qui, en remontant des fils aux pères, se donnent la main, vont jusqu'à Clovis. Un homme qui naît aujourd'hui a un contact direct avec l'homme né cinquante ans avant lui. Chaque étape de la troupe en marche couvre, à peu près, un demi-siècle. Aussi les horizons changent peu ; la masse des faits demeure. Nos vieux villages ne bougent pas. Paris lui-même habite encore dans les plâtras de Louis XI.

Donc, cette nation, la plus vieille de l'Europe, est une chaîne qui ne compte pas plus de vingt-cinq anneaux.

Quelle diversité, cependant, dans cette si courte unité et quel labeur pour ces prompts relèves !

Je voudrais exprimer, par une image, la tâche à laquelle la France a été destinée et à laquelle elle s'est consacrée : cette chaîne des vingt-cinq générations travailla à verser la Méditerranée dans les mers du Nord.

**L'HISTOIRE EST « DES MŒURS »** Avant que César eût mis le pied en Gaule, l'Europe septentrionale n'existait pas. La Gaule conquise a porté la civilisation méridionale en Angleterre, en Allemagne, et au delà. Ainsi s'est créée, par un effort persévérant du pays d'Entre les deux mers, la civilisation européenne qui, à son tour, a gagné le reste de l'univers.

La France fut l'ouvrière de cette œuvre ; elle a eu, elle-même, pour ouvriers, Charlemagne qui conquiert l'Allemagne, Guillaume de Normandie qui conquiert l'Angleterre, Champlain, Cavalier de La Salle qui colonisèrent la région des Lacs américains et la grande artère du Mississipi, Napoléon qui changea la face de l'Europe, Lesseps qui modifia la figure de la planète.

Les conquêtes matérielles ne sont, bien entendu, que l'instrument, le moyen. Le résultat, c'est la pénétration des âmes.

Je veux être clair quand j'emploie ce mot de *civilisation*. Qu'est-ce donc que ce progrès dont on parle toujours ?... Voici : aussitôt que Rome eut conquis la Gaule, elle abolit les sacrifices humains. Non pas qu'elle ait persécuté les Druides, ni pris à tâche de supprimer leur religion, mais, selon les propres expressions de Strabon, « elle a fait disparaître ce qui, dans leurs horribles pratiques et leur magie, était en opposition avec les mœurs romaines(1) ». Se peut-il rien de plus clair ? Les mœurs corrigent les mœurs ; ainsi s'accomplit le progrès. Ce n'est pas la conquête, c'est le contact qui obtient cette victoire. La France a répandu son esprit dans des pays qui ne sont pas ou ne sont plus de son empire. Un sagace enquêteur de la vie américaine, M. John Finlay, dans son livre d'un intérêt si passionnant, *les Français au cœur de l'Amérique*, explique que l'empreinte française subsiste et subsistera toujours le long de l'immense vallée du Mississipi. Les Français ont été en Amérique du Nord « les pionniers d'une civilisation forte et durable... Nous savons que l'Empire que les explorateurs et les aventuriers français avaient voulu fonder ne s'est pas réalisé dans le sens de leurs rêves. Mais, leur foi et leur bravoure se sont réincarnées dans la démocratie américaine ; elles ont rendu possible l'établissement de la République actuelle et les promesses qu'elles nous donnent nous permettent d'envisager un avenir de plusieurs milliers d'années (2). »

Quand la France met le pied à Alger, la piraterie est supprimée ; quand elle

(1) FUSTEL DE COULANGES, *Problèmes d'histoire*, p. 189. — Montesquieu a fait la même observation à propos de Carthage : « Le plus beau traité de paix dont l'histoire ait parlé est, je crois, celui que Gélon fit avec les Carthaginois. Il voulut qu'ils abolissent la coutume d'immoler leurs enfants. Chose admirable, il exigeait une condition qui n'était utile qu'à eux, ou plutôt il stipulait pour le genre humain. » — Que n'a-t-on, au traité de Versailles, pour empêcher le retour d'abominables horreurs, « stipulé pour le genre humain » ?

(2) JOHN FINLAY, *les Français au cœur de l'Amérique*, traduit par Mme Émile Boutroux, p. 480.

---

---

## INTRODUCTION

---

met le pied à Madagascar, l'esclavage disparaît. Il est des mœurs que d'autres mœurs ne peuvent supporter, et qu'elles refoulent comme certaines espèces animales refoulent d'autres espèces de certaines contrées.

Je voudrais que l'on dise ce que l'humanité gagne ou perd par imitation, émulation, déférence, mode, propagation et communication des âmes aux âmes. Ce serait peut-être le plus intéressant graphique du progrès social universel.

Ces exemples établissent que l'histoire, et en particulier l'Histoire de France, est surtout des mœurs.

Les générations sont en travail pour former l'âme de l'avenir, séparer l'ivraie du bon grain, et alimenter de pur froment les enfants des hommes.

**L** ES AGES ET LES GÉNÉRATIONS S'il existait un historien, il condenserait en quelques lignes, comme on extrait un élixir, le caractère de chacune des époques qui, — les mains liées des pères aux enfants, — furent des anneaux de la grande chaîne.

Avant César, les origines se perdent dans la nuit des temps... Nous ne savons combien de siècles ! Ce sont les *Ancêtres*. Il reste, sans doute, beaucoup d'eux en nous. Ils furent les artistes des Eyzies et ils furent les Gaulois qui firent trembler Rome, épouvantèrent la Grèce et débordèrent sur l'Asie. Ce sont de très vieux Européens.

L'histoire de France naît avec César.

Le premier âge qui suit la conquête reçoit la leçon de l'antiquité gréco-latine : ce sont les *Disciples*.

Après viennent les *Néophytes* ou les *Catéchumènes*; ils lèvent les mains devant le Christ en priant.

Puis vient la génération des *Évêques*. Ils sauvent les mœurs, et esquissent l'alliance avec les peuples du Nord en choisissant et consacrant Clovis.

Voici les *Initiateurs* : Charlemagne étend les mœurs sur l'Europe qu'il fonde.

La féodalité attache les races au sol : ce sont les *Terriens*.

Leurs fils suivent déjà l'idée et partent pour les premières expansions. Ce sont les *Croisés*, bientôt les *Chevaliers*.

Les générations suivantes, fières de leur solide emprise sur le sol, des mœurs et de l'idéal sauvés, s'exaltent dans les monuments sublimes de la pensée et de l'art : la *Somme* de saint Thomas est une cathédrale gothique ; ce sont les *Bâtisseurs*.

Sur une terre allotie, avec des mœurs formées, les patries s'ordonnent : ce sont les *Unitaires*.



Voici les *Légistes*. Robes longues, sans armes, ils règnent par la loi, codifiant les mœurs et les fondant sur la Coutume : car la Coutume n'est rien d'autre que les mœurs consolidées.

Viennent les *Politiques* : ils font circuler les mœurs dans des organismes vivants ; tout s'anime, c'est la vie moderne.

Les politiques deviennent les *Royaux* : un seul chef pour une seule unité.

Les royaux sont les *Tolérants*, parce que l'unité civile ne peut régner que sur des consciences libres et apaisées.

La France est devenue « le plus beau royaume qui soit sous le ciel ». Les uns l'admirent et l'implorant, d'autres la jalourent et l'attaquent. C'est l'ère des *Défenseurs*. Henri IV chasse les Espagnols de Paris, et Richelieu impose, au dedans et au dehors, l'équilibre.

Après les grandes crises du seizième siècle, l'ordre européen est maintenu. Une génération écoute la voix de la Raison. Génération exemplaire : les *Classiques*.

Enorgueillis de leur maîtrise, ils deviennent les *Magnifiques*.

Les magnifiques gaspillent et inquiètent : voici les *Critiques*.

Ils sapent l'ordre ancien et annoncent un ordre nouveau : les *Philosophes*.

Leur pensée est action : les *Révolutionnaires*. Ils accouchent l'Europe moderne dans le sang.

La nouvelle France est née : les *Organisateurs*.

Elle reprend son œuvre d'expansion et de propagande : les *Conquêteurs*.

Grands souvenirs ; ordre rétabli ; richesse accrue : ce sont les *Apaisés*.

Les ambitions renaissent. Mais l'Europe, organisée par les pères, se lève contre les fils. Ils sont en pleine illusion : les *Chimériques*. Ils succombent dans la défaite.

La défaite a réveillé la génération suivante ; celle-ci sait comprendre et veut agir : les *Réparateurs*.

---

---

## INTRODUCTION

---



La raison et le sang-froid sont revenus : la nouvelle génération est celle des *Victorieux*.

Comment rendre avec des paroles ces alternatives, ces avancées, ces retours, ces hésitations, ces élans, ces disciplines, ces inquiétudes, ces contrastes, ces désaccords, ces harmonies, qui forment l'histoire du plus « long peuple » (comme on dit, en Angleterre, le « long parlement ») qui ait vécu dans l'Histoire ?

A la fois longue et brève, — brève si on la considère en elle-même, longue si on la compare, — la série des générations a agi continuellement pour devenir, de ce qu'elle était, ce qu'elle est. Il faudrait dire comment la France sculpta son propre angle facial, pour faire, du prognathe des cavernes, le soldat de Verdun.

**PARENTÉS ET VOISINAGES** Mais d'abord, pour bien connaître ce peuple si sociable, il convient de le circonscrire, de le « situer » parmi les autres peuples ; car, comment l'isoler de ses voisins, ses parents, les membres de la grande famille européenne, qui sont par lui ce qu'il est par eux ?

Le sol français est un carrefour vers lequel tous les passages de l'histoire convergent. Mais il est aussi une place d'armes que nul n'a forcée. Quand les grandes errances européennes frappent à cette porte, quand un de ces aventuriers de l'Histoire demande asile, on entr'ouvre et on accueille ; mais hospitalité n'est pas promiscuité. Le défenseur est sur ses gardes. Le type se préserve des attachements bas : il entend rester lui-même. Apparenté à tant de races diverses, le Gaulois reste reconnaissable après deux mille ans et tel que le décrit César. La physionomie si caractérisée et, pourtant, si plastique, si animée du peuple français, tient sans doute à cela : une stabilité intime sous l'afflux des autres sangs. Blondes ou brunes, toutes les races et toutes les histoires se rapprochent, se heurtent, se querellent et, finalement, s'accordent ici.

**I**TALIE L'Italie avait Rome, la Rome des sept collines et des dix siècles, la Rome païenne baptisée par saint Pierre. Elle parlait la seule langue universelle, elle avait recueilli les plus nobles traditions humaines. Ses monuments étaient hantés par le spectre de la grandeur romaine ; une étrange

hallucination de magnificence agitant toujours son rêve ; la Cité devenue empire cherchait, par la catholicité, l'humanité. Les arts, les sciences, les techniques, les pédagogies avaient toujours leurs racines là ; elles rampaient sous terre, prêtes à refleurir. Et, dans ce sol, se trouvaient aussi les trésors cachés sous l'éboulement du monde antique, le bronze et l'or. Rome ne se déshabituait pas du sceptre ; couchée dans son tombeau, elle règne ; sa ruine est auguste... Mais, pourquoi cette ruine, et si complète ? Pourquoi, sur un passé si grand, un présent si mince ? Pourquoi, de



CHARLEMAGNE ET LÉON III d'après la mosaïque de Latran, contemporaine de Charlemagne, telle qu'elle existait en 1600. (J. Patissou.)

ces colosses, ces nains ? La « mère des moissons » est-elle devenue stérile et la semence ne lèvera-t-elle que jetée ailleurs ?... Sans doute, par réaction contre l'unité, ce pays a conçu la haine de l'ordre et du repos. Il s'est concassé et mis lui-même au pilon. Villes contre villes, rues contre rues, maisons contre maisons, Montaigus contre Capulets : ils se sont acharnés à se détruire et ce magnifique tombeau n'abritait plus que poussière... La France vénéra toujours l'Italie ; elle l'aima et la connut à fond ; elle ne sépara jamais les deux destinées : Pépin et Charlemagne

soutiennent Rome. Les chemins qui mènent à la Ville sont ardemment désirés par nos populations pieuses ; les pèlerins s'enorgueillissent d'être appelés *Romieux*. Ainsi, pendant des siècles, l'Histoire de France a la face tournée vers Rome. Quand la papauté doit fuir, la France la reçoit. Les échanges sont perpétuels d'en deçà et d'au delà des monts. A la Renaissance de l'Italie, la France « reverdit » et si l'Italie « resurgit », la France est auprès d'elle ; enfin, quand l'Italie reconstituée reprend sa place au premier rang des peuples civilisés, la France comprend et applaudit.

Chateaubriand avait lu cet avenir dans le passé : « On peut découvrir, parmi ce peuple trop sévèrement jugé, disait-il, un grand sens, du courage, de la patience, du génie, des traces profondes de ses anciennes mœurs, je ne sais quel air de souverain et quels nobles usages qui sentent encore la royauté. »

Les bonnes luttes européennes sont soutenues ensemble. Combien d'empereurs romains sont des « germaniques » ! La dernière escorte de Jeanne d'Arc à Compiègne était des Italiens... Car les deux sœurs sont des héritières directes et jumelles ; elles sont responsables solidairement du grand *legs*. Pas de ciel éclatant sur l'Europe sans ces Dioscures. Qui oserait dire que ta lumière soit fausse, Méditerranée?... *Quis solem dicere falsum audeat ?*

**E**SPAGNE L'Histoire de la France est liée non moins étroitement à l'Histoire de l'Espagne. C'est un autre domaine : il ne s'agit plus de religion ou d'art, mais de guerre et de politique. La barrière des Pyrénées est plus âpre que celle des Alpes. Selon qu'elle s'oriente pour ou contre la France, l'Espagne est un appui ou un péril redoutable. Si l'Espagne est envahie par l'Afrique, elle envahit la France, et si l'Espagne s'allie aux envahisseurs du Rhin, elle encercle la France. Mais, quand la France et l'Espagne s'entendent, leurs vies indépendantes et leurs expansions naturelles sont assurées. Les grandes luttes et les grands accords européens sont là. La France paraît sur les Pyrénées avec Roland, et l'Espagne triomphe à Paris avec le *Cid*; Cervantes humanise Charles-Quint et Corneille Richelieu. Notre saint Louis est fils de Blanche de Castille et notre Louis XIV d'Anne d'Autriche : ces fils ont l'esprit des mères. Saint Louis meurt à Tunis ; c'est un *conquis-*



BLANCHE DE CASTILLE.  
(Collection Gaignières.)



*tador*. Louis XIV bâtit Versailles comme Philippe II l'Escorial. Les Bourbons achèvent leur destinée quand ils règnent à Madrid. L'Espagne a colonisé l'Amérique du Sud pour qu'elle soit latine, et la France a aidé l'Amérique du Nord pour qu'elle ne soit pas exclusivement anglo-saxonne. Comment ces deux ouvriers de la même tâche ne vivraient-ils pas en harmonie?... Pourtant, ils ont la susceptibilité, l'un de son indépendance, l'autre de sa sécurité. Mais, une fois le soupçon écarté, leurs amitiés sont d'un grand poids : elles sont scellées par l'honneur. Quel Français n'aimerait l'Espagne ? Comme Madrid luit d'un clair soleil et des beaux yeux de ses femmes par une matinée de printemps parfumée !

Mais il faut se détourner et regarder ailleurs. Le problème européen, c'est le problème allemand. Ce qu'il y a d'hostile en Charles-Quint vient d'Allemagne.

**A** LLEMAGNE L'Allemagne est la « matrice des peuples ». Sa jeunesse se lève pour l'aventure quand elle devient trop nombreuse et trop forte. L'insuccès même et la saignée à blanc, comme aux temps où Charlemagne commençait l'histoire européenne en décimant les Saxons, ne la corrige pas. L'Europe a besoin d'une Allemagne prospère contenue au delà du Rhin et entrant, par une sage considération d'elle-même, dans l'engrenage universel ; c'est quand cet engrenage fonctionnera bien qu'il y aura vraiment une Europe.

La vie serait possible en y mettant, comme on dit, « chacun du sien ». Mais, alors, se pose le problème russe. C'est en agitant le problème russe que l'Allemagne épouvante les autres peuples, et c'est ainsi qu'elle a amené les républicains de 1848 et les ministres de Napoléon III à accepter l'unité allemande à la prussienne. La Prusse de Bismarck leur disait : « Plus je serai forte, mieux je vous défendrai contre le péril slave. N'est-ce pas le grand péril européen (1) ? » Les faits ont bien montré qu'il y en avait un autre, plus proche et toujours instant : c'est l'éternelle tentation de l'invasion facile et de la descente en Champagne par les tribus germaniques,

(1) Comme c'est ici une des clefs de l'histoire universelle, certaines précisions sont nécessaires. Tocqueville, ministre des Affaires étrangères du Prince-président, dit dans ses *Souvenirs* : « Une question plus sérieuse que je me posai fut celle-ci : l'intérêt de la France est-il que le lien de la confédération germanique se resserre ou se relâche ? En d'autres termes, devons-nous désirer que l'Allemagne devienne, à certains égards, une seule nation, ou reste une agrégation mal jointe de peuples et de princes désunis ? C'est une ancienne tradition de notre diplomatie qu'il faut tendre à ce que l'Allemagne reste divisée entre un grand nombre de puissances indépendantes ; et cela était évident, en effet, quand, derrière l'Allemagne, ne se trouvaient encore qu'une Pologne et une Russie à moitié barbares ; mais, en est-il de même de nos jours ? La réponse qu'on fera à cette question dépend de la réponse que l'on fait à cette autre : quel est au vrai, de nos jours, le péril que fait courir la Russie à l'indépendance de l'Europe ? Quant à moi qui pense que notre Occident est menacé de tomber, tôt ou tard, sous le joug ou

---

---

## INTRODUCTION

---

une fois le Rhin franchi. Il y a deux mille ans, les Gaulois ont appelé César à l'aide contre les Germains d'Arioviste. Ils ont préféré la conquête romaine à l'invasion germane. On nous a bien mal appris notre histoire !

Un siècle après la conquête de César, la diplomatie des cités gauloises eut encore à se prononcer ; le Batave Civilis s'était révolté ; il avait fait appel aux Gaulois et leur avait demandé de l'aider à secouer le joug de Rome. Les Rémois convoquèrent une assemblée des députés de toute la Gaule pour en délibérer. Un Rémois, Julius Auspex, donne les raisons pour lesquelles il était préférable que la Gaule restât attachée à la fortune de Rome ; elles sont admirablement déduites dans un discours que le général romain Petilius Cerealis prononça quelque temps après, devant les révoltés de Trèves : « Quand nos armées, dit-il, entrèrent dans votre pays, ce fut à la prière de vos ancêtres ; leurs discordes les fatiguaient et les épuisaient et les Germains posaient déjà sur leurs têtes le joug de la servitude. Depuis ce temps, nous montons la garde aux frontières du Rhin pour empêcher un nouvel Arioviste de venir régner sur la Gaule. Nous ne vous



LANSQUENETS ALLEMANDS. (J. Patissou.)

du moins sous l'influence directe et irrésistible des tsars, je juge que notre premier intérêt est de favoriser l'union de toutes les races germaniques, afin de l'opposer à ceux-ci. L'état du monde est nouveau ; il nous faut changer nos vieilles maximes et ne pas craindre de fortifier nos voisins pour qu'ils soient en état de repousser un jour, avec nous, l'ennemi commun. » L'astrologue se laissait choir dans un puits.

L'ami de Tocqueville, Gobineau, avait annoncé en termes mystérieux, non les conquêtes du tsarisme, mais une sorte de putréfaction des races nobles par le *marécage slave* : « Immobile comme la mort, actif comme elle, le marais dévorait dans ses eaux dormantes les principes les plus chauds et les plus généreux sans en éprouver d'autre modification, quant à lui-même, que çà et là une élévation relative du fond, mais pour en revenir, finalement, à une corruption générale plus compliquée. » (*Inégalité*, t. II, p. 180...

imposons d'autres tributs que ceux qui servent à vous assurer la paix. Sachez supporter les inconvénients si vous obtenez les avantages. Serez-vous plus heureux sous la domination germanique? Si l'Empire romain disparaissait, ce serait sur la terre la guerre universelle. Et quel peuple serait plus en péril que vous, vous qui êtes le plus près de l'ennemi, vous qui possédez l'or et la richesse qui ont toujours attiré l'invasion?... » Le général romain n'eut pas à se servir de ses armes. Les Gaulois renoncèrent d'eux-mêmes à suivre Civilis, qui fit sa soumission.

Toute l'histoire européenne est dans cet épisode. Si l'Allemagne, profitant de sa situation centrale et se croyant en sécurité sur sa frontière orientale, veut conquérir les pays du soleil et les riches terres méridionales, elle recommence l'éternel duel, d'où elle sort d'ailleurs toujours vaincue. Ce constant danger menace les bases mêmes de l'édifice européen. Si, au contraire, les deux pays qui sont les deux pentes du toit commun vivent en paix, le reste est tranquille. Mais il faut, pour arriver à cela, que l'Allemagne, abondante en hommes, se modère elle-même, qu'elle consente à vivre humainement, et non surhumainement, qu'elle domine en elle je ne sais quels bouillonnements de cette *méchanceté morale* qui, au dire de Nietzsche, « coule dans ses veines avec le sang des ancêtres », qu'elle entre dans la vraie « culture », celle qui boit aux sources pures de la raison, qu'elle vomisse l'âpre désir « du fer et du sang », en un mot, qu'elle écarte tout système militariste et impérialiste, toute famille « fatale », les Barberousse et les Frédéric. Il est de nécessité européenne que la Prusse conquérante ne garde pas la tentation d'une tête de pont sur le Rhin. L'Europe doit aussi veiller à ce que ne s'affaiblissent pas outre mesure, au revers de l'Allemagne, les « puissances du Nord ». Une Allemagne s'adaptant d'un ferme propos à l'Europe est la seule voie de salut pour l'Europe et pour l'Allemagne. Le jour où toutes deux auront acquis cette conviction, les leçons de l'Histoire auront servi.

**A**NGLETERRE C'est la mission de l'Angleterre de veiller à ces hauts problèmes. La Providence l'a placée dans ses îles pour que, un peu retirée, elle puisse garder le sang-froid et donner, à l'heure opportune, le coup de balancier. Marchande et pacifique, qu'elle ne juge pas trop sévèrement les peuples guerriers : ils sont si exposés ! Elle a bien vu, en 1914, qu'elle peut rencontrer à l'improviste des périls mortels ; peut-être ne l'a-t-elle pas encore compris jusque dans les moelles, mais elle trouvera, de plus en plus, la lutte sur son chemin. On laisse rarement en repos les Empires « sur lesquels ne se couche pas le soleil ». Pas plus que le canal de Suez, le canal de la Manche n'est une protection. L'Alle-

---

---

## INTRODUCTION

---

magne aux portes de Calais et aux portes d'Anvers, c'est un grand risque car la sécurité de tout l'Empire dépend de cette étroite bande de mer qui n'a jamais été infranchissable, — qui l'est moins que jamais, — et par-dessus laquelle, même aux siècles passés, l'Angleterre, fille des Saxons, des Danois et des Normands, s'est embarquée pour ses îles.

La question vitale pour l'Angleterre sera toujours la « Question des duchés », c'est-à-dire l'expansion de l'Allemagne dans la Baltique et dans la mer du Nord, visant la Manche. Cette expansion ne date pas d'hier. L'Angleterre doit avoir relu l'histoire des Villes hanséatiques. Par ces villes, l'Allemagne maritime, pendant de longs siècles, do-



LONDRES. (J. Patissou.)

mina les mers et le commerce européen : « Notre Empire est sur les eaux. » A partir de 1863, la question des duchés et celle de l'unité allemande furent posées simultanément ; peut-être avait on conçu, dès lors, le projet du canal de Kiel qui visait l'Angleterre. Si la France et l'Angleterre eussent, à cette heure critique, marché ensemble, peut-être un protocole eût-il réglé ce qui devait être, cinquante ans plus tard, ce conflit de Kiel, par quoi périrent huit millions d'hommes.

La vérité est que, dans tous les conflits universels, l'Angleterre et la France sont solidaires. Au grand jeu de l'histoire, elles misent sur le même tableau. Édouard VII, qui savait la politique étrangère, disait : « Notre frontière, c'est le Rhin ! »

L'Angleterre fut formée par la France des Guillaume ; Normands, ils sont Français. Est-ce dans les brumes du Nord qu'ils avaient reçu l'art gothique et la civilisation du droit ? Tout cela est romain, repensé par la France. Le génie anglais, dont la puissante originalité est d'être insulaire, les repense à son tour et fait du Midi le Nord. L'héritage prend alors une valeur nouvelle, une valeur

planétaire; il a reçu l'estampe qu'il faut pour avoir cours dans le reste du monde; mais les origines et l'alliage primitifs sont « continent » et « France ». Rien de bon n'est venu d'autres rivages en Angleterre. Toute puissance autre que la française à Calais serait pour elle la fin de toute paix et peut-être de l'existence même.

L'isolement insulaire a produit la plus magnifique branche de la civilisation européenne, celle qui répand la douceur de son ombre et la richesse de ses fruits sur l'univers. L'humanité a progressé longtemps selon les lois britanniques et elle progressera longtemps selon ces lois. L'Angleterre n'a inventé ni la liberté ni les mœurs, mais elle les a répandus et purifiés. L'art des « parlements », c'est-à-dire l'art des opinions et des discussions libres, est anglais. Et, sans doute, cette forme de vie sociale n'a pas dit son dernier mot, puisqu'elle crée aujourd'hui un « parlement des Nations ».

Mais, avec ses qualités incomparables qui doublent Rome par Carthage, l'Angleterre trouve une faiblesse dans sa force : c'est son mercantilisme. Elle sacrifie beaucoup au préjugé de la richesse, qui n'est peut-être qu'un préjugé. Quand la question trafic est en jeu, l'Angleterre n'écoute plus. Cette incompréhension, selon le mot de M. Clemenceau, fait notre étonnement.

C'est ici que notre peuple reprend son caractère et son rang. Non marchand, mais laboureur, artiste et soldat, son métier et son idéal l'amuse. Il ne craint ni la bise qui souffle ni la table dégarnie. Un quignon de pain et de la bonne humeur, cela lui suffit. Le roi Louis VII disait au chroniqueur anglais, Gautier Map, qui nous l'a rapporté : « Ton seigneur, le roi d'Angleterre, a de tout en abondance, hommes, chevaux, or, soie, diamants, gibier. Nous, Français, nous n'avons que du pain, du vin et de la gaieté. »

En raison de sa position continentale, la France défendra l'Europe, pour tout le monde et pour l'Angleterre, pourvu que l'Angleterre lui assure ouvertes les voies de la mer. Ainsi, ni l'une ni l'autre ne peuvent se passer l'une de l'autre. Seeley disait : « La France a mis trop de fers au feu à la fois. » Oui, mais c'est la nature et la géographie qui lui ont imposé ces tâches; et elle les a réussies, en somme, depuis deux mille ans.

Résumons ces extraits de l'histoire européenne : l'Angleterre fait la politique des îles et la France la politique des presqu'îles. Mais qui dit *presqu'île* dit l'Europe même. La France est l'extrémité de la pointe de ce vieux continent aux rivages découpés et entreprenants. Son assiette à la terre et son issue à la mer font son double devoir. L'histoire anglaise est jointe à l'histoire française parce qu'elles sont toutes

---

---

## INTRODUCTION

---

deux les membres vivants du rivage articulé qui a colonisé l'univers. Cependant le port d'attache et le lieu d'embarquement restent toujours en terre ferme. L'ancre est jetée sur le roc et jusque dans la force du continent, AU RHIN.

### B) LES TRAVAUX ET LES JOURS

**L**ES ORIGINES      Voyons donc quelles furent, à l'extrémité du continent européen, les tâches qui incombèrent à la France.

De « l'ancêtre des cavernes », rien ne s'était révélé pendant des milliers de siècles. Mais, chose étrange, le voilà qui se lève de son tombeau et qui s'avance jusqu'à l'Histoire. A-t-il pressenti cette heure? Était-ce pour que l'on sût, un



LES ALIGNEMENTS DE CARNAC. (Dessin de J. Patissou.)

jour, quelque chose de lui qu'il a peint, gravé, sculpté, sur les parois de ses demeures profondes, les représentations artistiques de l'existence qu'il menait au milieu des grands carnivores et des pachydermes? La région de la Dordogne, prolongée jusqu'au delà des Pyrénées, apparaît, maintenant, comme « le plus ancien foyer de culture du monde, quelque chose comme la capitale de la civilisation paléolithique » (1). C'est dire que la France et l'Europe ont vécu une vie, non point mythique, mais intelligible pour nous, avant le temps où nous reportaient les souvenirs les plus lointains de l'histoire ancienne.

Il est fort possible que l'Europe boréale ait vu partir, beaucoup plus tard, les premiers essaims des Aryens et des « Northmans » qui, en naviguant et en longeant

(1) PITTARD. Voir ci-dessous *Géographie humaine*, p. 110.

les côtes, colonisèrent, à leur façon, l'ancien monde, s'y installèrent et y ont laissé, — témoins muets de leur occupation, — les monuments mégalithiques.

Il n'est pas inadmissible, qu'après l'âge de pierre, l'âge de bronze ait été, du moins par l'une de ses origines, scandinave, boréal, par conséquent européen. Peut-être de nouvelles recherches finiront-elles par balayer de notre horizon le « mirage oriental » et les prétendues origines asiatiques.

De toutes façons, la Gaule existe par elle-même comme une agglomération puissante de peuples d'origine sans doute autochtone : à une date très reculée, elle déborde sur l'Europe méridionale et même sur l'Asie. Elle apparaît avec sa civilisation propre, sa religion, ses arts, son caractère déjà formés, dès que l'humanité prend conscience de son passé.

Une école historique française, celle des Amédée Thierry, des Henri Martin, des Jean Reynaud, avait porté très haut le souvenir de ces origines celtiques ; elle eût volontiers admis qu'il existait en Gaule une très vieille civilisation ; elle ne mettait pas en doute l'opinion attribuée aux sages de l'antiquité, à Pythagore, à Aristote, que la philosophie, c'est-à-dire l'étude des abstractions et des choses invisibles, avait été inaugurée par ces proto-Celtes et que, sous ce rapport, ils avaient été les maîtres de la Grèce. On acceptait le texte d'Ammien Marcellin parlant des Druides (XV, IX) : « L'esprit toujours tendu vers les questions les plus abstraites et les plus ardues de la métaphysique, ils tenaient en mépris les choses d'ici-bas et déclaraient l'âme immortelle. » On cherchait dans cette généalogie les principaux traits de caractère qui avaient survécu parmi les populations habitant ce même sol.

Combien ces « amis des Druides », ces « bardes » furent-ils raillés ! Une science nouvelle rattacha les origines de la civilisation française, tantôt à la conquête romaine, tantôt aux invasions germaniques ; les origines celtiques furent considérées comme négligeables.

On ne peut nier, cependant, que le fond de la population soit de sang gaulois, que le chiffre de cette population des Gaules, au moment de la conquête romaine, était de 10 ou 12 millions d'âmes et, comme on ne voit pas, qu'à aucune époque de l'histoire, la Gaule ait eu à subir des massacres qui l'aient considérablement réduite, il n'est pas si ridicule d'admettre qu'elle subsiste, par sa descendance, sur le sol qu'elle n'a pas cessé d'occuper. Les traits de l'*habitus* gaulois, tels que les décrit César, se sont retrouvés sur la figure du peuple français. Au sujet des Druides, César nous apprend qu'ils formaient un *clergé*, qu'ils avaient des corporations monastiques, qu'ils assumaient l'éducation de la jeunesse en commun, qu'ils exerçaient un certain

---

---

## INTRODUCTION

---

pouvoir judiciaire, soit qu'il s'agit des affaires publiques, soit qu'il s'agit des affaires privées, qu'ils recouraient contre les coupables à l'excommunication en leur interdisant les sacrifices ; qu'ils étaient exempts du service militaire et de l'impôt, qu'ils s'attachaient à l'étude sous toutes ses formes, histoire, poésie, astronomie, etc., enfin qu'ils entretenaient, avec un zèle passionné, la croyance en l'immortalité de l'âme, « croyance propre à exciter les courages en faisant mépriser la mort ». Ce témoignage d'un contemporain attentif et perspicace décrit un état de choses qui se retrouve à des siècles beaucoup plus récents de l'Histoire de France. En somme, les Druides formaient un « ordre » dans l'État. Ils exerçaient une « juridiction » même civile ; cet ordre avait ses « franchises » et ses « privilèges ». On lui reconnaissait même un certain « pouvoir politique » dans les assemblées. Or, rien de cela ne se remarque ailleurs, ni à Rome, ni en Germanie, avec des particularités aussi nettement tranchées. Cela est gaulois et deviendra, dans l'avenir, spécialement français. Ne serait-il pas permis de conclure que des survivances celtiques d'un grand poids se sont prolongées sur l'Histoire de France et que la Gaule a fourni le plasma dans lequel les germes se sont développés ?

Cette vieille population gauloise est connue surtout par les récits des soldats qui l'ont combattue ou des marchands et des voyageurs qui l'ont visitée. Ils ont signalé ce qui frappe de prime saut : le courage militaire, la fougue, l'intelligence, une éloquence naturelle, la curiosité, l'esprit de discorde et de querelle intestine. Des autres renseignements semés au hasard dans les livres des poètes, des géographes, se dégagent quelques autres données sur des facultés plus intimes et de survivance non moins précieuse : l'aimable hospitalité, l'intelligence, l'ingéniosité, le savoir-faire, et, par-dessus tout, une extraordinaire faculté d'assimilation ; parmi les défauts : un sens atténué de la famille, des mœurs relâchées, le goût du vin et des libations en commun.

Dans la littérature celtique, que nous ne pouvons guère deviner qu'à travers ce qui a subsisté en Grande-Bretagne après la conquête romaine, on signale expressément « les qualités qui ont brillé depuis d'un éclat suprême chez les peuples de la même race ; le sens de la forme et de la beauté, le don dramatique, la fertilité d'invention... Si les Français et les Anglais, ajoute l'auteur auquel nous empruntons ce témoignage, ont conservé dans leurs veines un ample mélange de sang celtique, ce ne sera pas merveille s'ils fournissent, un jour, la masse des drames qu'on représente et la masse des romans qu'on lit dans le monde civilisé » (1). A parcourir

(1) J.-J. JUSSERAND, *Histoire littéraire du peuple anglais*, t. I<sup>er</sup>, p. 15-18.



quelques extraits des infinis récits que nous a laissés cette littérature celtique, on croirait à une première rédaction plus fruste et plus grossière des inventions merveilleuses de nos romans de chevalerie ou bien encore des imaginations de Jules Verne et de H.-G. Wells.

**L** A GAULE LATINE Cette faculté d'assimilation que toute l'antiquité reconnaît aux Gaulois, les transforme du tout au tout aussitôt après la conquête romaine. Dès qu'ils aperçoivent la civilisation, ils se jettent sur elle. César, à peine a-t-il quitté la Gaule, que celle-ci est latine. Rome eut tout de suite des partisans partout. Elle n'avait qu'à choisir ses agents (magistrats, officiers, publicains) dans des familles qui s'offraient et allaient au-devant d'elle, comme il nous arrive en Algérie, en Tunisie, au Maroc. Ce peuple gaulois, vif et plastique, saisit parfaitement ce qu'il gagnait à prendre, dans le monde, figure de personnage civilisé. Tout ce qui sait vivre s'habille à la romaine : *frequens toga* (1), dit Tacite. Les familles gauloises prenaient des noms romains comme aujourd'hui les familles d'émigrants, en Amérique, prennent des noms anglo-saxons. Les patriciens sont fiers d'entrer dans une *gens* illustre. C'est une ruée, non vers la servitude, — tout au contraire, vers la dignité d'homme libre.

La Gaule devient ainsi très rapidement l'héritière intellectuelle de la civilisation latine, c'est-à-dire de la civilisation méditerranéenne.

Et, — synchronisme d'une portée non moindre, — cela au moment même où Rome fléchit.

De cet avènement et de cette chute, César avait été l'ouvrier à la fois conscient et fatal. Comprenant que la Cité était devenue trop étroite, il l'avait portée hors d'elle-même et l'avait versée sur l'Europe : ainsi, il fécondait l'Europe en détruisant la Cité.

La conquête de la Gaule a ce sens exactement : elle fonde l'Empire, qui est, à la fois, l'aboutissant et le contraire de Rome.

L'Empire devient trop vaste, à son tour ; il est emporté par son propre élan jusqu'à ces extrémités qui, selon le mot d'un écrivain du dix-septième siècle, « fatiguaient le vol des légions ». Le gouvernement d'une telle masse est au-dessus des forces humaines, en tout cas, au-dessus de la *vertu* des chefs.

Montesquieu découvre, en quelques lignes, l'issue et la sanction fatale de ces prodigieux balancements de l'histoire : « C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines. Qu'on voie, dans l'histoire de Rome, tant de guerres

(1) *Agricola*, XXI.

---

---

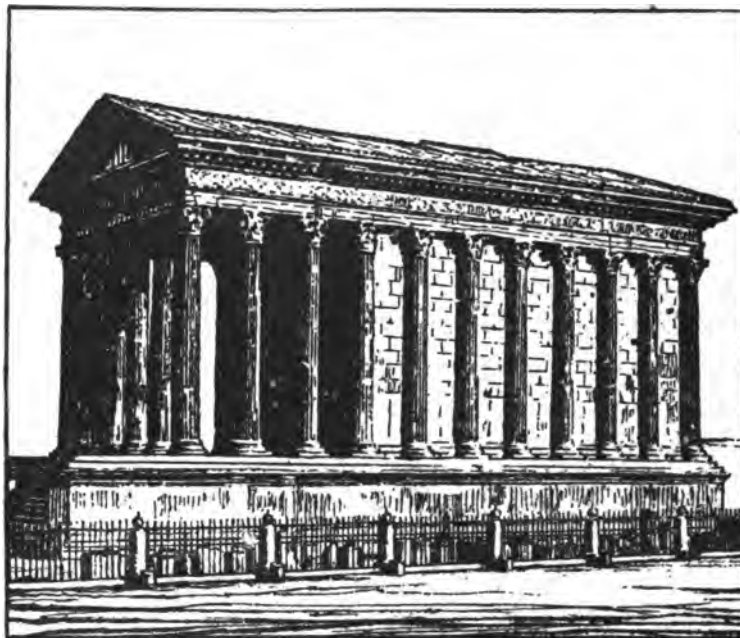
## INTRODUCTION

---

entreprises, tant de sang répandu, tant de peuples détruits, tant de grandes actions, tant de triomphes, tant de politique, de sagesse, de prudence, de constance, de courage; ce projet d'envahir tout si bien formé, si bien soutenu, si bien fini, à quoi aboutit-il, qu'à assouvir le bonheur de cinq ou six monstres... Les hommes ne travaillent à augmenter leur pouvoir que pour le voir tomber, — contre eux-mêmes, — en de plus heureuses mains (1). »

Le pouvoir est tombé, en effet, d'abord entre les mains des plus vils parmi les hommes; mais c'était pour leur échapper, se porter ailleurs et donner à des formes nouvelles l'occasion de naître.

Cela va très vite. Une génération suffit parfois pour anéantir le travail de longues patiences, persévérances; ambitions, — l'œuvre même des héros. Guillaume n'a-t-il pas, en vingt années, ruiné l'édifice élevé par le siècle de Bismarck?



LA MAISON CARRÉE. (J. Patissou.)

Rome succombe que la Gaule est à peine prête. Demandons à la Gaule elle-même ce qu'elle avait hérité de sa double origine et ce qu'elle était, à l'heure où elle assumait le fardeau.

Elle nous apparaît, dès lors, comme parfaitement consciente de son existence propre, de son nom, de sa vieille descendance, de sa tradition (2). Elle est la Gaule « aux vastes domaines », c'est-à-dire qu'une très ancienne aristocratie vit sur ses terres, véritables féodaux, habitant des « châteaux » qui occupent parfois jusqu'à

(1) *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, chap. xv.

(2) J'ai emprunté les principaux éléments de ce tableau rapide de la Gaule romaine à l'*Histoire de la Gaule*, de M. JULLIAN, qui a consacré un si noble effort à l'étude de nos origines. (Voir t. IV, p. 450.) Il dit, en propres termes : « A certains égards, l'unité morale de la contrée gauloise semble plus forte sous les empereurs qu'elle ne l'a été sous Cestius et Vercingétorix. »

deux hectares de superficie bâtie. Les noms des propriétés rurales (qui sont devenus par la suite noms de villages), sont, dans une proportion énorme, gallo-romains. Le sens de la campagne fait déjà, de cette civilisation, une civilisation de « terriens », ayant l'amour passionné du sol natal.

Sur chacun de ces domaines, vit une population qui va jusqu'à compter plusieurs milliers d'âmes ; et nous reconnaissons encore un trait du futur habitat de



LE PONT DU GARD. (J. Patissou.)

la Gaule. Pas de ces cités haut perchées et dominant de loin les campagnes. Non, des agglomérations, petites ou grandes, apparues où la terre est cultivable ; la plupart de leurs habitants sont dans la clientèle du maître ; mais il y a aussi de petits propriétaires qui cultivent leur champ et leur jardin. Autre trait non moins frappant et d'un immense avenir : la Gaule est déjà un des pays les moins esclavagistes de l'anti-

quité. L'esclave y est surtout d'importation romaine. A peine entré dans le domaine, il s'attache à la famille qui s'attache à lui ; il devient un homme de la maison, un « domestique ». Les affranchis forment aussi une famille autour de la famille du maître ; on les voit rester unis dans la mort et se faire enterrer en commun.

L'ordre de l'aristocratie est en contact étroit, comme nous l'avons dit, avec un ordre du clergé qui possède aussi de vastes domaines comparables aux futurs domaines ecclésiastiques. Les grandes abbayes, Lérins, Marmoutier, etc., seront riches d'une richesse continuée depuis des temps très anciens jusqu'à la Révolution.

N'est-il pas sensible, à tous ces traits, que la manière de vivre et d'être qui sera celle de l'ancienne France s'ébauche ? Une élite prend en main la formation politique, sociale, morale, religieuse du pays. Cette élite n'est pas isolée. La masse de la nation la suit d'un pas plus lent, mais la rejoindra plus tard : c'est la bourgeoisie des villes avec les professions libérales, très influentes (avocats, médecins, profes-

---

---

## INTRODUCTION

---

seurs, philosophes, marchands, chefs des grandes corporations, nautes, entrepreneurs de transports), tous hommes d'action et d'initiative, créateurs de richesse, aptes à la parole, entraînés à la politique par les fonctions municipales et provinciales. On les retrouverait, exactement pareils à eux-mêmes, dans des pays où, sous une autre domination, ils savent se rendre indispensables, par exemple au Canada.

Au-dessous encore, ce sont les métiers, futurs agents des transformations sociales et dont le rôle est déjà si différent dans la Gaule romaine de ce qu'il était dans l'antiquité classique : artisans, tisserands, ouvriers en métaux, en un mot cette population de petites gens pour laquelle on construit, jusque dans les simples bourgades, ces théâtres et monuments publics dont les proportions nous étonnent et nous renseignent sur leur nombre et leur importance. Mais le trait dominant, celui qui se répand partout et qui, celui-là, indique la double origine et annonce les prochaines transformations et survivances, c'est, parmi ces foules, l'habitude de se réunir et de se grouper à la fois par le travail et par le sentiment ; une espèce de parenté, de cousinage professionnel et urbain, s'appuyant sur la sympathie et l'amitié. Partout, dans ce peuple éminemment sociable, se répand l'usage de l'association, ou, pour employer la véritable expression, — l'expression antique et cordiale, — de la Confrérie, la « Fraternité ». Tout en bas de l'échelle, présents devant l'Histoire par leurs tombeaux, qui parlent aussi haut que les somptueux mausolées des Alyscamps, il y a même des *collegia tenuiorum* ou collèges des « tout petits », les affranchis, les esclaves ; c'est le rang de ceux qui n'en ont pas ! A défaut d'autre considération, ils ont celle-là : à ce titre, ils défilent dans les cortèges ; leurs « confrères » les accompagnent quand ils meurent. Et ils n'ont pas besoin d'être nombreux : trois qui se réunissent font un « collègue », *tres faciunt collegium*.

Telle est cette Gaule qui va recevoir l'héritage romain : telle elle est par sa nature propre, par son développement particulier, par son éducation, par son intérêt, par sa volonté.

Nous sommes donc en présence d'un *fond* d'histoire parfaitement déterminé : la constatation de ces faits est beaucoup plus simple que les thèses bâties sur les plus ingénieuses abstractions.

**L** A FRANCE NAÎT PARMIL  
LES RUINES

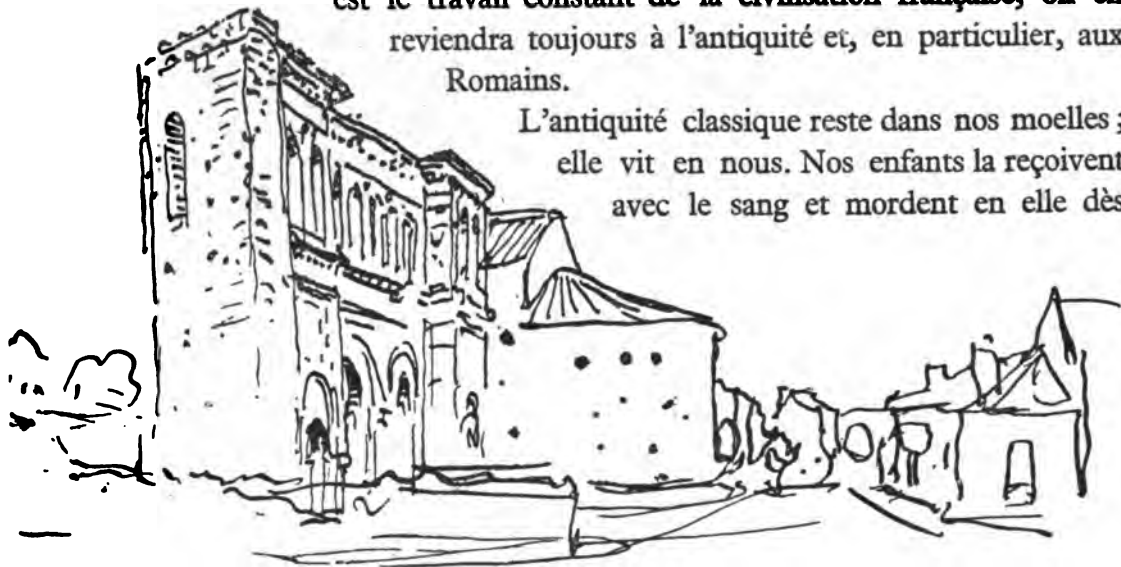
Le monde romain s'écroule ; la nationalité moderne surgit. Mais elle s'avance parmi les ruines.

Telle est l'empreinte qui marque à jamais nos origines : la civilisation française fait ses premiers pas sur un sol encombré des monuments du passé. Non pas « née dans les bois », selon le mot de Montesquieu qui égara l'histoire, non

pas arrivée par les voies de l'Océan, portant toute sa pacotille avec elle. Non, elle a sucé le lait au sein d'une longue vie antérieure. Une loi providentielle suscite la France juste à temps pour qu'elle relève la tradition antique, pour que les choses humaines se continuent et pour que l'acquis ne périclite pas.

Et c'est la raison pour laquelle, dans la perpétuelle élaboration des mœurs, qui est le travail constant de la civilisation française, on en reviendra toujours à l'antiquité et, en particulier, aux Romains.

L'antiquité classique reste dans nos moelles ; elle vit en nous. Nos enfants la reçoivent avec le sang et mordent en elle dès



AUTUN. (Croquis de A. Lepère.)

leurs premières dents. Tradition qui remonte sans discontinuer jusqu'à Homère. Eh bien ! c'est cela notre civilisation.

Outre la descendance intellectuelle, il nous vient, de cette origine, la pierre du foyer, la borne du domaine, l'organisation de la Cité, l'ordre des mœurs civiles, je ne sais quelle aspiration vers une humanité totale, — « le genre humain », — en un mot, cet ensemble de rapports sociaux, les *devoirs* et les *droits*. Tout l'univers sait, après vingt siècles, ce que ces mots veulent dire et y adhère sous peine de périr : c'est l'héritage de Rome.

**L** E DROIT ET, EN PLUS DU  
DROIT, LA CHARITÉ

Mais, quand la Gaule reçut cet héritage, il était vicié par des erreurs et des tares affreuses : l'esclavage, le mépris de travail, la dureté de l'exaction impériale, — rançon de ce qu'avait coûté la conquête du monde, — la rapacité d'un organisme politique et social qui, n'ayant pas d'attache avec le peuple, l'écrasait sans pitié. L'habitant de l'Empire, lésé, pressuré, n'a d'autre recours que celui qui appartient en propre à la

---

---

## INTRODUCTION

---

société romaine : *le Droit*. Mais le Droit n'a pas de cœur. La grande réforme du Christianisme fut d'offrir au malheur universel pour réconfort : la Charité.

La Charité naît du besoin que les hommes ont finalement de tous les hommes, non de quelques-uns seulement, et du besoin qu'ils ont tous ensemble de l'espérance, c'est-à-dire de l'au-delà. Dans les grands malheurs et qui n'ont plus d'asile que

la mort, les cœurs s'ouvrent. On dit : « Nous sommes frères... Notre père qui êtes aux cieux... » « Ces propos se murmurent, d'abord dans les retraites des bois et des montagnes, au secret des



SARCOPHAGE CHRÉTIEN DU V<sup>e</sup> SIÈCLE. (J. Patissou.)

foyers, sur les routes, puis dans les écoles des philosophes, sur les places publiques, enfin dans les « églises » des chrétiens. Le mot se répandit : « Nous sommes frères. Citoyens de Rome et de César, nous ne le sommes plus. Nous sommes sujets d'un roi plus puissant, celui qui règne dans les cœurs et qui règne dans les cieux. »

A Rome et à l'Empire se substituent la « Jérusalem nouvelle », la « Cité de Dieu (1) ».

**L**ES FRATERNITÉS NATIONALES. LA NATIONALITÉ      Donc, l'ancienne Cité de fer et de sang, l'Empire du droit rigide a donné naissance, par une sorte de réaction, — ou de progrès, — à cet élargissement du sentiment social, « la fraternité ». Mais « ces fraternités en Dieu » reposent sur la terre. Pour se grouper, il n'y a que d'être voisins, de parler la même langue, de se savoir du même sang. Entre Alpes et Manche, on se souvint qu'il y avait une « Gaule » et peu à peu les traditions effacées, les aspirations communes remontèrent à la surface.

Jamais elles n'avaient disparu. Dès l'an 69, on avait vu à Lyon un prophète des Gaules, Maricc ; ce « prophète du passé » suscitait l'avenir. Sous Septime Sévère, après les grandes commotions intestines de l'Empire (début du troisième

(1) Il est frappant que ces formules se soient élaborées d'abord sous les portiques des philosophes : « ...La Cité : Mais l'homme est d'abord le membre de cette Cité qui embrasse les dieux et les humains... Lorsque tu vas trouver un de tes chefs, souviens-toi qu'il en est un autre qui, d'en haut, considère ce qui se passe et à qui il faut plaire d'abord. A quoi bon la paix romaine que les princes promettent à la terre ? Il y a une paix supérieure qu'ils ne sauraient promulguer et que Dieu seul peut donner à l'âme du sage. » ARRIEN, *Entretiens d'Epictète*, dans JULIAN, t. IV, p. 411.

siècle), les traditions celtiques relevèrent franchement la tête. Il ne s'agit plus d'une révolte, mais d'une séparation.

La Gaule, qui avait gardé son nom et son individualité, cherche, sous l'unité apparente de l'Empire, sa propre forme d'existence. Elle entend « vivre sa vie ». L'évolution qui s'était accomplie dans les âmes se transportait dans les faits. Les provinces se trouvaient des *patries*. L'Empire devenant trop grand, chaque frontière était un centre qui se détachait du centre et s'opposait à lui. Telles furent les raisons morales, économiques, politiques de la chute de l'Empire romain.

Il est divisé en même temps que christianisé. Constantin fonde Constantinople comme un refuge de l'antiquité grecque et latine quand la Gaule, — la première nation moderne qui ait pris un nom, — est déjà, en Occident, une personnalité distincte et nettement caractérisée.

**L'INVASION DES BARBARES.  
L'APPORT GERMANIQUE**

Voici les Barbares. La Gaule ayant, par elle-même, la grandeur du passé et la puissance du nombre, Rome lui ayant donné la culture antique, le Droit, l'Organisation, et, comme un *labarum*, la religion du Christ, quel est, en bien et en mal, l'apport de ces survenants ?

C'est ici le lieu des grandes discussions historiques. Prépondérance germanique ou prépondérance romaine ? N'essayons pas de résoudre le problème : les circonstances actuelles ne s'y prêtent pas

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que le mot *Germain* n'a pas un sens plein et absolu. Les invasions ne furent pas, à proprement parler, « germaniques ». Elles apportent, comme une marée bourbeuse, le « chaos ethnique » de l'Europe centrale et orientale. On y trouve de tout : des hommes du Danube et des hommes de la Sprée, des Goths et des Saxons, des Huns et des Slaves, des Scandinaves et aussi des Celtes. Germains veut dire, en somme, tout ce qui vient de l'Est et qui n'est pas romain.

Les invasions des Barbares, malgré la grandeur du cataclysme et peut-être à cause de cela, n'ont pas, d'abord, l'aspect d'une conquête en règle et consciente d'elle-même ; elles ne tendent à le devenir que quand, installées dans le pays, elles ont reçu la leçon des vaincus. Un type d'invasion, frappant à ce point de vue, est celui de ces Burgondes qui s'introduisent dans une région voisine de l'Allemagne où l'on manque d'ouvriers et de soldats et qui s'installent au milieu des populations locales pour travailler auprès d'elles et les défendre, tout en obtenant ou en exigeant le partage des terres, d'ailleurs, pour la plus grande part, incultes et abandonnées.

---

---

## INTRODUCTION

---

Ces Barbares n'ignorent pas Rome. Tout au contraire : beaucoup l'ont servie pendant des siècles ; ils ont été à sa solde, se sont accoutumés à sa discipline, à ses mœurs, ont commandé ses armées, ont défendu ses frontières, réclamé ses distinctions, ses honneurs, son consulat, son patriciat. Quelques-uns de leurs chefs sont devenus empereurs. Aussi, nous les voyons s'assimiler avec une promptitude extraordinaire. Goths, Burgondes, Lombards et tant d'autres, se fondent, pour ainsi dire, dans le vaste océan romain. Leur saveur n'est guère que de la rusticité. Dès qu'ils

ont passé le *limes*, ils se mettent au ton et au pas de la grande majorité des habitants et entrent, plus ou moins rudement, dans un ordre social dont ils ont respecté les cadres. On pourrait appliquer à tous ceux qui sont venus en Gaule, ce qu'Agathias, historien grec qui écrivait au sixième siècle, dit des Francs, par opposition aux Alamans. « Les Francs ont adopté la plus grande partie du gouvernement



LES BARBARES. (J. Patissou.)

romain ; ils sont régis par les mêmes lois ; ils contractent et se marient à la manière des Romains, dont ils ont aussi adopté la religion ; car tous les Francs sont chrétiens et catholiques ; ils ont dans leurs villes des magistrats, des évêques... Ils ne diffèrent en rien des Romains que par leurs habits et le son de la langue maternelle... » (1).

**L**ES FRANCIS Les Francs eux-mêmes, — puisque ce sont les seuls qui laisseront une empreinte durable sur ce sol, — d'où venaient-ils ? De la grande Germanie ? Non pas, mais des bords de la mer du Nord, de la Hollande, de la Frise. Leurs alliés naturels et, sans doute, leurs parents les plus proches, sont les Normands, les Angles du Danemark et du Jutland. En quelle proportion ces autochtones des rivages septentrionaux ont-ils reçu le sang scandinave si actif

(1) AGATHIAS, *De Bello Gothico*, lib. I, chap. IV. Cité par RAYNOUARD, *Droit municipal*, t. I, p. 286.



et répandu depuis la plus haute antiquité? En quelle proportion se sont-ils mêlés à la population celte qui n'a pas cessé d'habiter et de cultiver les plaines belgiques? Jusqu'à quel point leur association d'hommes libres (francs, frei) s'est-elle recrutée parmi les divers peuples hostiles aux Germains des hautes terres?... Ce qui est certain, c'est qu'ils apparaissent à l'histoire en état d'hostilité perpétuelle avec les Alamans du Haut-Rhin, qu'ils ont été les défenseurs de l'Empire pendant plusieurs siècles et que la royauté mérovingienne s'ouvre les portes de l'avenir par la bataille de Tolbiac qui a pour objet de refouler les Alamans au delà du Rhin et par le sacre de Reims qui unit cette dynastie, pour toujours, à la tradition romaine et chrétienne.

Dans tout cela, nul mystère : c'est l'aventure la plus simple du monde. Seule l'abstraction historique, aiguillonnée par les passions soit politiques soit ethniques, a pu chercher et découvrir autre chose. Les Francs continuent à leur manière un peu fruste et gauche l'œuvre des empereurs gaulois et des empereurs romains ; ils protègent la Gaule romaine contre l'invasion de la grande Allemagne jusqu'au jour où ils l'auront conquise et civilisée.

En tant qu'élément adventice, leur apport est proportionnel à leur propre valeur de civilisation et à leur nombre. Leur nombre est restreint ; l'occupation franque n'est assez importante que dans les provinces du Nord et ne dépasse guère la Loire. La valeur de civilisation est presque nulle : on ne peut tenir compte que du tempérament et des dons naturels dans leur fraîcheur native. S'il plaît de reconnaître à ces tribus conquérantes, avec une pureté de sang relative, une réelle expérience militaire acquise dans leur rôle de défenseurs de la frontière, du courage, de la ténacité, de la « franchise », l'habitude de la délibération et des conseils ou palabres militaires et civils, la soumission à des lois ou plutôt à des coutumes extrêmement rudimentaires, une intelligence éveillée, un goût prompt pour les jouissances de la vie civilisée, on aura tout dit ; et encore aura-t-on jeté le voile sur les terribles vices qui atèrent ou annulent ces forces naturelles de belle harde en liberté. En face de la puissante élaboration méditerranéenne, grecque, romaine, sémite, gallo-romaine, chrétienne, ces conquérants d'une aube ne pouvaient s'assurer de lendemains qu'en faisant comme avaient fait les Gaulois et en s'attelant à cet ordre social où ils avaient pénétré d'un temps de galop : c'est ce qu'ils firent. En se convertissant de toute la force de leur âme neuve, ils transfusèrent un sang frais dans les vieilles artères gallo-romaines, et c'est tout.

Voilà donc la Gaule romaine, fortement ébranlée par une longue fièvre et une crise violente, se rétablissant peu à peu, reprenant vie et, en somme, régénérée sous son nouveau nom : *France*.

---

---

## INTRODUCTION

---

**L**ES GRANDES ÉPOQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE Ce que je voudrais rechercher et relever, maintenant, ce sont les larges évolutions des mœurs qui, à travers les siècles, ont continué l'histoire de cette France aux trois aîeules, parmi ces cousinages plus tard venus en Europe. Je voudrais dire comment ce peuple, en se cherchant lui-même, s'est trouvé ; comment il a créé, par de perpétuelles retouches et perfectionnements, son type propre, un type nouveau, un type humain, qui fait honneur à l'humanité.

**L**E MOYEN AGE Les trois sources, celtique, romaine et nordique, ont fait le fleuve aux ondes souples et fortes ; elles ont mêlé très rapidement leurs eaux ; on ne les distingue plus dans le flot unique qui coule parmi les ruines du monde antique. Quatre siècles s'emploient à un travail obscur où le mélange s'achève et où le lit se creuse...

Et l'histoire se trouve, soudain, en présence d'un extraordinaire apogée. Une France apparaît, sans exemple et sans précédent, qui se dresse splendide au milieu des âges et qui apporte à l'Europe les premières leçons d'une civilisation transformée.

Que s'est-il passé ?

En relevant la suite des événements, il est possible de retracer la genèse de cette France adolescente au visage vermeil et aux œuvres fortes.

La dynastie de la conquête s'est affalée avec les derniers rois mérovingiens ; ils n'ont pu résister aux séductions de leur facile victoire et se sont enlisés dans le crime et la volupté. Mais, de la même origine et des mêmes régions, à savoir de la lisière nord de la Forêt Charbonnière, une nouvelle famille est descendue qui représente précisément les trois origines : franque et nordique par ses pères, pieuse et romaine par ses aspirations et ses sentiments, celte et belge par son entourage et son habitat : c'est la race des Pépin et des Charles. Elle se fait connaître par ses exploits. Cette famille, où les hommes supérieurs se succèdent pendant plus d'un siècle, emprunte sa grandeur à la grandeur de ses tâches.

Il se trouve qu'il faut sauver le monde et la civilisation, une fois encore, de trois périls instants : le péril musulman qui se ruait sur l'Europe du fond de l'Orient, lâchant devant lui, comme une meute, la terreur, l'incendie, la dévastation ; le péril germanique qui apparaissait de nouveau sur la frontière du Rhin avec une

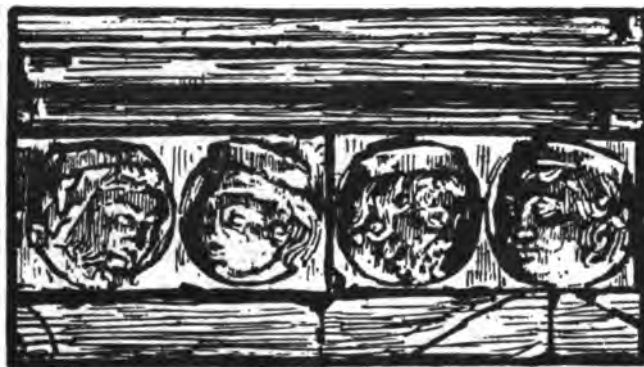


LES BATISSEURS DE CATHÉ-  
DRALES. (Dessin de J. Patissou.)

force d'autant plus redoutable qu'elle était mieux organisée; et enfin le mal intérieur, mal qui avait causé la mort du régime antique par la désagrégation des organes, cette gangrène sénile qui était peut-être le plus grave de tous les fléaux.

Or, ces trois périls, les Carlovingiens les ont refoulés ou conjurés par la force des armes, par la réforme des lois, par la restauration des mœurs.

Et ce fut, dans le monde, un cri de joie, une effusion de salut, une explosion de gratitude quand on se rendit compte que l'on avait, décidément, échappé aux orages qui avaient chargé l'horizon; et ce fut une respiration profonde avec une



LES ARTISTES PRÉSUMÉS DU MONT-SAINT-MICHEL. (J. Patissou).

reprise de la vie et de l'espoir; les récits se propagèrent sur ce qui s'était accompli, les souvenirs grandirent; la légende naquit.

Les générations nouvelles, élevées sur les genoux de cet âge héroïque, apprirent le respect de la force et le respect de l'autorité; elles reçurent et transmirent à leurs fils une foi renouvelée dans les œuvres des hommes, une

confiance immense dans l'avenir et dans la protection divine, en un mot, cet optimisme et cet élan vers l'idéal qui vient du succès et des grandes tâches accomplies.

Et, ce prodigieux héritage, elles l'accrurent encore par leur application et leur labeur: il s'épanouit du onzième au quatorzième siècle dans les réalisations et les œuvres.

Il est constant que l'an mil vit le sol de la France se parer de la blanche vêtue des églises neuves, signe manifeste de l'allégresse et du mouvement des âmes. A partir de cette heure, « l'œuvre française » se développe, pendant des siècles, avec une suite, une continuité, une ferveur, une hauteur d'inspiration, une richesse d'invention, une prodigalité de ressources et d'art telles que jamais assurément rien de pareil ne s'était vu sur la terre. Une cathédrale gothique est comme une arche de Noé de toutes les émotions humaines. Elle embarque et sauve le passé et le présent, assure l'avenir. Combien de cathédrales sont lancées et frêtées par la piété des foules, au péril de la mer, sur l'océan de la foi! La France travaille plus que nulle autre sur ce chantier. Flottes innombrables qui vont à la découverte des terres nouvelles!

C'est l'heure où les papes français prêchent les Croisades; ces aventures inouïes

---

## INTRODUCTION

---

emportent les foules, depuis les seigneurs jusqu'au simple manant, depuis les rois jusqu'aux petits enfants, à la conquête du sépulcre du Christ et de cette Jérusalem toujours désirée, jamais obtenue, — celle qui est dans les cieux ! C'est l'heure où l'Université de Paris distribue à toutes les nations l'enseignement de la théologie,



... LES LONGS PÈLERINAGES SE RENDANT AUX SANCTUAIRES. (J. Patissou.)

de la philosophie, de la scholastique. *La foi cherche l'intelligence et l'intelligence trouve la foi* : formule admirable et qui contient le tout de l'homme. Les grands ordres religieux qui, gardant la tradition antique, sauvent, dans l'église et dans le siècle, la science, la doctrine, la hiérarchie, les mœurs, le travail, sont de ce temps. Les Chansons de geste, qui rendent à l'âme des foules les accents qui viennent d'elle, planent sur les longs pèlerinages se rendant aux sanctuaires ; toute la vieille



âme gallo-romaine respire en leurs strophes cadencées comme un pas de marche. Elles disent les plus grandes choses humaines, la patrie, la foi, la fidélité, le courage, la pudeur, le respect, l'honneur (1).

L'esclavage, le servage commencent à disparaître du pays qui se proclame : « terre de franchise ». Les libertés civiles — autres « franchises » — s'esquissent dans les premières luttes communales et ces hommes, qui se groupent autour du beffroi quand le tocsin sonne, ont retrouvé la fierté de l'âme laïque que le monde avait perdue depuis la mort de Caton.

Tant d'œuvres admirables ne sont rien si on les compare à ce qui fut le moteur et le ressort, à ce qui fit, de cet âge français, une époque vraiment unique et merveilleuse, — je veux dire *l'âme*.

Quand donc l'âme humaine s'est-elle proposée un sommet plus abrupt que celui où elle essayait de s'élever alors? Si nous considérons les mœurs civiles, quel est leur idéal? — la Chevalerie; et si nous considérons les mœurs religieuses, c'est le renoncement. En quel temps l'homme s'imposa-t-il des tâches plus nobles et plus rudes? Acceptons, exagérons la distance qui sépare le rêve de la réalité, le désir de l'exécution; comment ne pas s'étonner de voir les hommes tendre pendant des siècles leurs volontés et leurs actes vers un tel but, gravir cette montagne sourcilleuse, souffrir dans leur corps et dans leur âme pour atteindre une crête qu'ils n'atteindront pas? La Chevalerie met le courage et le dévouement au service du faible, du pauvre et de l'orphelin. Toujours le chevalier se doit à l'honneur, à la miséricorde, à la pitié, à la charité, à l'amour. En quel temps eût-on dressé la jeune humanité comme la dame des Belles Cousines dresse le Petit Jehan de Saintré? Et dans quel temps les mères ont-elles appris à leurs enfants, comme simple catéchisme et règle de vie, les préceptes dont il nous reste, — parmi des milliers d'autres livres pieux, — *l'Inter-nelle Consolation, l'Imitation de Jésus-Christ* : « Ne te répute



(1) Voir, dans le premier volume de *l'Histoire littéraire*, l'étude de M. Joseph BÉDIER sur les *Chansons de Geste*.

## INTRODUCTION

pas meilleur que les autres, car par aventure es tu pire devant Dieu... Ne t'enorgueillis pas de tes bonnes œuvres, car autres sont les jugements de Dieu. — Vouloir toujours ensuivre son propre sens et ne croire point à autrui, c'est signe de très grans orgueil et présomption. — Bonnes simples gens qui ne pensent à nul mal sont bien heureux, car ils ont toujours paix du cœur. — Le feu éprouve l'or et la tentation l'homme juste. — Dieu a ordonné qu'il y ait des hommes de divers états et conditions, afin que nous apprenions à porter les maux et deffauts l'un de l'autre et il n'y a personne qui n'ait métier ou besoin d'autrui ou en conseil, ou en aide, ou en biens. — O Vérité-Dieu, faites-moy estre un et uny en vous en charité perpétuelle. Je m'ennuie de ouïr et lire tant d'écritures : en vous seul est tout ce que je désire. Taisent soy tous clerks et toutes créatures devant vous, et soit seulement votre parole, c'est-à-dire votre inspiration et consolation en moy. »

Cherchez en Grèce, cherchez à Rome, et, depuis, cherchez parmi les siècles qui se disent supérieurs et nobles, vous ne trouverez rien de meilleur. Et si l'on dit que cet idéal est trop haut pour avoir jamais été atteint, si l'on pense que les témoignages nous trompent et que l'homme ne fut jamais ni un « chevalier » ni un « saint », si les livres d'édification mentent, si les Vies des saints, si les Chansons de Geste et les martyrologes sont des fables, si saint Louis, saint Bernard, saint François sont de faux témoins, du moins accepterons-nous, du roi saint Louis lui-même, la définition de l'homme excellent tel que son siècle le conçoit. C'est le *preudhomme* : vaillance, sagesse, bonhomie : « Maître Robert de Sorbonne, — nous dit Joinville, en son ramage — pour la grant renommée qu'il avoit d'estre preudhomme, le saint roy le faisoit manger à sa table... Et quand le roy estoit en joie, si me disoit : « Seneschal, or me dites les raisons pour quoy preudhomme vaut mieux que béguin (bigot). » Lors si encommençoit la tençon (la dispute) de moy et de maistre



LA RHÉTORIQUE (Tapisserie du XVI<sup>e</sup> siècle)  
(J. Patissou.)

Robert. Quand nous avons grant piece desputé (beaucoup disputé), le roy rendoit sa sentence et disoit ainsi : « Maistre Robert, je voudrois avoir le nom de preudhomme, mès (à condition) que je le fusse, et tout le remenant vous demourast (et vous laisser tout le reste); car *preudhomme* est si grant chose et si bonne chose que neis au nommer (rien que le nom) emplist-il la bouche. »

Le « preudhomme » n'est ni un dévot, ni un saint, c'est un homme de bonne conscience et de bon jugement. Et il suffit que le type ait été conçu et qu'il ait existé pour que cette époque du moyen âge, grande par ses œuvres, ait été grande aussi par ses hommes; car l'histoire est des mœurs, et le preudhomme, c'est l'homme moral du moyen âge.

**G**RANDEUR ET **D**ÉCADENCE Comment cet apogée — qui trouve son point culminant au douzième siècle — et que l'érudition moderne découvre et proclame de jour en jour après qu'on l'a si longtemps méconnu — comment et pourquoi cet apogée a-t-il trouvé son déclin ?

J'ai dit le point de départ de la courbe dans les services de la famille carlovingienne. D'abord les succès militaires, la gloire et le prestige des armes. La lutte honore, la victoire décore! Avec l'enthousiasme naît ce *pouvoir de l'imagination* qui, dans les grandes circonstances, saisit la France, l'exalte, la transporte. En état de guerre, les plus hautes vertus se développent et l'entraînement demeure quand la paix est revenue. Une guerre victorieuse crée l'expansion et le rayonnement. La discipline des mœurs n'est pas corrompue; brutale peut-être, mais saine. Le pouvoir sait qu'il est *devoir*; il veille. Charlemagne ni saint Louis ne s'endorment. Les peuples qui reçoivent le bienfait le rendent en amour et en confiance. Napoléon dit : ils aiment parce qu'ils estiment.



L'ANTIQUITÉ NOURRICE DES BELLES-LETTRES  
Manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle, Bibliothèque de l'Arsenal.  
(J. Patissou.)

Les mœurs s'étant démontré *forces*, on veille sur elles. Jamais on ne soigna avec plus d'amour les « enfances » de l'humanité. L'antiquité est là présente; n'est-elle pas la nourrice des lettres, de la foi, de la morale? Qu'attendrait-on des pays d'outre-Rhin, toujours plongés dans la barbarie? Cette renaissance carlovingienne est incontestablement autochtone et latine; les cœurs accomplissent d'eux-

## INTRODUCTION

mêmes la conversion qui les tourne du passé vers l'avenir ; mais, pour cela, ils n'écou- tent d'autre leçon que celle de ces moines, de ces professeurs, de ces saints qui l'ont recueillie des trois antiquités. Tout ce qui s'apprend, se répète, se collige, se traduit, se prêche, se pratique, se répand, vient de là. Charles Martel protège Wilfrith (saint Boniface) qui, partant de Rome, évangélise l'Allemagne. Les Anglais, tel Alcuin d'York, sont appelés à la cour de Charlemagne où les vétérans anonnent le plain-chant grégorien. Il n'y a plus d'autres souvenirs dans l'âme de l'humanité et tous les espoirs partent de là. Bède le Vénérable raconte qu'un paysan anglo-saxon ne savait plus ces anciens airs qu'on chante dans les banquets ; il se levait quand on passait les harpes ; si on le pressait, il disait qu'il avait oublié. Mais, un jour, l'inspiration lui vint et il chanta : et c'étaient des versets de la Bible. On fit de lui un moine... (1). Même pour ce barbare, il n'y avait de poésie, de miel au cœur et sur les lèvres que ce qui était venu de l'autre rivage. De même, plus tard, François d'Assise disait qu'il ne pouvait bien prier Dieu qu'en français.

Action et légende carlovingiennes, lettres antiques, prière chrétienne, autorité, vigilance des meilleurs, abandon, docilité des masses, telles apparaissent les causes de la grandeur.

**L** E DÉCLIN DU **MOYEN AGE** Mais, d'où la décadence? — De la discipline elle-même, de son exigence, de sa rigueur. Car tel est l'envers des choses humaines : du succès vient l'orgueil, de la richesse la corruption, de la vertu le pharisaïsme. Les élites ne sont jamais plus hautaines que quand elles baissent. Parmi ces chevaliers, combien sont fidèles aux lois de Chevalerie? Parmi ces clercs et ces moines, combien ont suivi les voies du Christ? Parmi ces chanteurs de Chansons de Geste, combien en est-il qui ne se gaudissent aux fourberies de Maître Renart?

En vérité, la plate-forme de cette civilisation était trop étroite, sa pente



LA LÉGENDE FRANÇAISE DU GRAAL. — LE CHEVALIER AU CYGNE, d'après Renaut de Boulogne (fin du XII<sup>e</sup> siècle.) (J. Patissou.)

(1) J. JUSSERAND, *Histoire littéraire du peuple anglais*, t. I<sup>er</sup>, p. 72.



trop raide et trop brusque. Toute société qui n'est pas appuyée sur la large base du peuple s'écroule.

Le moyen âge avait tout reçu, tout sauvé. Mais, attardé dans l'automatisme féodal, entravé par l'exigence d'un cléricisme ombrageux, ankylosé dans sa maturité précoce, il ne peut se sauver lui-même.

La Chevalerie, les grands ordres chrétiens, les saints, l'élite de l'élite portent trop haut le Graal. Les bras se lassent. L'Idéal tombe à terre et se brise.

Et cependant, pour maintenir ce vase d'élection, que de peines, de misères physiques et morales, de brutalités, de survivances barbares !

Le trait décisif et qui gâte à jamais une époque, d'ailleurs si belle, c'est le néant du peuple. Où est-il ? Nulle part. On ne le voit pas. L'*Imitation*, elle-même, est, pour lui, de glace, sans charité ; égoïsme pieux qui s'en tient au « remède de l'âme ». Chateaubriand dit de la France du moyen âge : « Monarchie sans peuple... » Pourtant, il y a un peuple, puisqu'il travaille ; mais combien anonyme et négligé ! Il élève les cathédrales comme les Hébreux élevaient les Pyramides, nourri d'un oignon.

Au temps de la Gaule romaine, ces petites gens, ce commun peuple, ces artisans, ces affranchis, ces esclaves, nous les avons rencontrés. Ils se survivent, du moins dans les inscriptions funéraires, car ils disposaient de ce superflu, de ce luxe suprême du néant, un tombeau. Cherchez au moyen âge : même cela, vous ne le trouvez plus. Vivant ou mort, le peuple est poussière.

La société, disaient-ils, se divise en « nobles » et « ignobles », « seigneurs » et « serfs ». Une telle séparation n'est pas dans la nature ; une telle ligne de démarcation, l'humanité ne la supporte pas. Les « ignobles » dénombrent les « nobles », et les mesurent du regard :

Nus sumes homes cum il sunt  
Tex membres avum cum il unt  
.....  
Ne nus faut fors cuers sulement (1),

murmurent les paysans de Normandie ; et si la *Chanson de Geste* cède la place au *Roman du Renart*, c'est que le *Roman du Renart* entame le procès des élites : la Chevalerie, les croisades, la religion, la royauté passent sous le fouet de la plaisanterie gauloise. L'esprit naît. Trop de respect, irrespect. Grandeur et décadence !

(1) « Nous sommes hommes comme ils sont. — Nous avons membres comme eux... — Il ne nous manque que le cœur ». Fameux vers du *Roman de Rou*, par WACE (douzième siècle).

---

---

## INTRODUCTION

---

**D** **DEUXIÈME** Par une loi de notre histoire, cet apogée et ce déclin vont  
**ÉPOQUE** se renouveler trois fois à travers les siècles.

Le moyen âge s'achève, en France, par un siècle de désastre et de ruines, de guerre étrangère et de guerre intestine. C'est le siècle de la « Guerre de Cent ans ».

Mais la France se relève du fond de son abaissement et dès que ses épaules ont touché la terre.

Une heure vient où la misère et la honte sont vraiment insupportables. Alors, les hommes braves, les *hommes* se résolvent à périr pour le salut commun. Ce que la bravoure fit alors pour la civilisation, on ne le saura jamais : car ces dévouements sont, la plupart, anonymes. Heureusement, la claire figure de Jeanne d'Arc illumine le siècle. Quand elle assiste au sacre du roi, à Reims, sous les voûtes de la cathédrale, l'étendard au poing, c'est la nation, debout près de ses chefs, qui affirme sa propre existence, sur ces « marches de l'Est ». Ils furent des milliers qui firent, comme l'héroïne, le sacrifice *à la mort* (1). Les armes restaurèrent l'âme et rendirent, avec la foi, l'enthousiasme. Duguesclin vaut Roland :

Bois ton sang, Beaumanoir, la soif te passera.

Les héros de la suite de Jeanne sont des « paladins ». Froissart achève la Chanson de Geste interrompue.

Le pays s'était écroulé dans la ruine ou dissipé dans les « fumières » : or, ces gens qui l'ont sauvé le réparent. Quelle fleur de richesse et de beauté orne soudain cette France restaurée ! Le gothique flamboyant s'épanouit, s'exalte ; il s'amuse. Sourire charmant des choses quand les larmes sèchent à peine. Voilà la France !

Le temps du roi Louis XII donne une première idée de ce que pouvait être un pays reconquis, reconstitué, apaisé, uni et s'aimant lui-même. Les grands labeurs de ce temps trouvèrent, au sein de la terre de France, ce trésor dont parle La Fontaine : « ... Un trésor est caché dedans. »

La dynastie capétienne ayant lutté et vaincu, comme les grands carlovingiens, a, comme ils l'avaient eu, son apogée.

**L** **E TYPE MORAL DE** Le nouveau type moral se dégage; il est encore guer-  
**LA RENAISSANCE** rier. C'est Bayard. Celui-là, nous ne nous laisserons pas de l'aimer : *chevalier*, mais combien éloigné du héros de roman, combien vivant,

(1) Voir les études de M. LEFÈVRE-PONTALIS sur les révoltes contre la domination anglaise en Normandie, en Picardie, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1893-1896, etc.

sain, abordable et gentil, — tout près de nous ! Ce n'est pas un chef, c'est un soldat, un *simple soldat* : « Il n'avait jamais été ambitieux de grandes charges, dit Brantôme, et, de son naturel, il aimait mieux être capitaine et soldat d'aventure que d'être gêné en sa liberté de combattre et mener les mains quand il voulait. » Ce n'est pas un saint non plus, c'est un laïque ; ni un chercheur d'aventure, ni un croisé



*Bayard*

ARMURE ET SIGNATURE DE BAYARD.

qui va se perdre au loin ; non, c'est un homme qui vit et qui se bat sur la proche frontière, pour son pays : « Toujours disoit, raconte le *Loyal serviteur*, qu'il mourroit *pour soutenir le bien public de son pays* » ; et, combien raisonnable ! « N'eust.... voulu soutenir le plus grant amy qu'il eust eu au monde *contre la raison* » ; aimant le juste : « Disoit que royaumes et provinces sans justice sont forestz pleines de brigans » ; désintéressé ! « Il estimait en son cueur un gentilhomme parfait qui n'avoit que cent francs de rente... et avoit cela en son entendement que les biens n'anoblissent point le cueur » ; et, ce qui est sans prix, de si plaisante humeur : « L'homme du monde qui disoit et rencontroit le mieux ; toujours joyeux à la guerre, ajoute Brantôme, causoit avec les compagnons de si bonne grâce qu'ils en oubloient toute fatigue, tout mal et tout danger. » Voilà ce que le soldat français aime par-dessus tout : avec ces paroles d'or, on le conduirait au bout du monde. Car ce qu'il goûte, c'est le naturel, la candeur ; il ne s'y trompe pas, et sent la pureté de l'âme : « Le cœur net comme la perle », dit le féal secrétaire, qui résume les vertus militaires de son maître en une image de chasse où toute l'odeur du temps respire : « Es guerres a eu toujours trois choses.... de parfait chevalier : assaut de lévrier, défense de sanglier et fuite de loup » (c'est-à-dire en se retournant et en mordant).

Autour de ce type, la France de la Renaissance s'est créée; historisée, enluminée comme on voit aux *Heures* du maréchal de Boucicaut. Nulle œuvre de ce temps qui ne soit exquise. On s'est demandé si la Renaissance classique n'a pas gâté la Renaissance française : peut-être. Cependant, c'est encore la vieille tradition, les enseignements de l'antiquité qui remontent au cœur et sur les

---

---

## INTRODUCTION

---

lèvres. Car la Gaule a besoin de Rome : je veux dire que la France ne travaille ni toute seule ni pour elle seule. Tout ce qui a relui dans le monde se reflète en elle.

**L**ES LÉGISTES ET LE POUVOIR ROYAL Cette fois, l'apogée est atteint? Non, encore. La courbe, après s'être relevée, retombe. La nation est debout, elle n'est pas formée.

De grandes choses, pourtant, se sont accomplies : la royauté a rayé définitivement la servitude de la terre de France : « ... Nous, considérant que notre royaume est dit et nommé le royaume des Francs, et voulant que la chose en vérité soit accordant au nom... » (Ordonnance de Louis le Hutin du 3 juillet 1315. — Ordonnance de Philippe le Long, 23 janvier 1318.) Le peuple a envoyé ses représentants aux premiers États généraux convoqués par Philippe le Bel. Je ne dis pas seulement les bourgeois des villes, mais les manants des villages, de simples laboureurs. Cela signifie que cette révolution inouïe, l'abolition de l'esclavage, s'est doublée d'une autre : l'homme de la terre, le *vilain*, qui entassait son pécule depuis des siècles, a gagné la propriété héréditaire ; il faut, désormais, même quand il s'agit des grandes affaires publiques, compter avec lui, puisqu'il paye. Le jurisconsulte Beaumanoir explique clairement comment le travail libre finit par avoir le dernier mot : « Les seigneurs ne font que gagner puisque leurs serfs deviennent plus riches ; de sorte qu'à l'occasion, les mortes-mains et les formariages (c'est-à-dire les droits seigneuriaux) sont plus élevés et, comme dit le proverbe : celui qui a une fois écorché, deux fois ni trois ne tond ; et l'expérience apprend que, dans les pays où on leur prend jour par jour ce qu'ils gagnent, ils ne travaillent juste que pour gagner ce qu'il faut pour vivre, eux et leur maison, au jour la journée. »

Voilà la liberté civile, le travail et l'épargne consacrés d'un seul coup. En cela, la France est en avance sur tous les peuples ; et cet avantage, cet honneur rendus



LOUIS XI ET LE CHAPITRE  
DE L'ORDRE DE SAINT-MICHEL.  
(J. Patisson.)

au paysan français, elle les retrouvera au centuple par la suite des siècles.

Sous ce même Philippe le Bel, le pouvoir laïc s'est affirmé : il connaît ses droits et les impose auprès et au loin. La bourgeoisie des légistes s'approche de lui et ne quittera plus la royauté. Louis XI, qu'Hotman appelle « le premier tyran », aimera ces bourgeois dociles et leur ouvrira les portes toutes grandes. Des fils du peuple s'assoieront sur les lis.

Mais, par une loi non moins fatale de nos révolutions, ces premiers arrivés de la vague populaire qui monte se retournent contre ceux dont ils sortent. Ils s'installent dans les « seigneuries bourgeoises », dans les fonctions municipales ou judiciaires, s'accordent des lettres d'anoblissement. De connivence avec la royauté qu'ils conseillent, ils ouvrent la deuxième période féodale, — que l'histoire n'a pas clairement expliquée jusqu'ici, — celle du *privilège*. On ne dit plus au roi : « Nous sommes souverains comme vous » ; on lui dit : « Nous sommes vos sujets, mais avec nos privilèges. » Ce qui se traduit ainsi : les classes de la nation qui partagent l'exercice du pouvoir se dispensent elles-mêmes des charges. Cela est arrivé dans tous les temps. Peut-être verra-t-on, un jour, le « peuple souverain » se déclarer lui-même *privilégié*; car des aristocraties sortent sans cesse des démocraties.

Les légistes bourgeois arrivés travaillent donc pour eux tout en travaillant pour la royauté. Ils veulent une France « une et indivisible » parce que les Grands la veulent démembrée ou localisée. Ils cherchent et ils trouvent dans le droit romain et dans la Bible les formules qui consacrent cette œuvre de centralisation, mais aussi de domination. « Tout pouvoir vient de Dieu. — La volonté du prince est la suprême loi. — La couronne est ronde (dans ce sens qu'elle ne peut être fragmentée). »

Doctrines de puissant effet, soit au dedans, soit au dehors. Elles s'opposent aux revendications du pouvoir spirituel, aux prétentions de l'Empire germanique. Ce parti légiste façonne à l'absolutisme politique le patriotisme français lui-même.

Un pas de plus et l'on pourrait croire que la royauté et le peuple vont s'associer dans une œuvre commune. Quand, aux États généraux de 1484, un gentilhomme bourguignon, le sire de La Roche, dit : « C'est le peuple souverain qui, dans l'origine, créa les rois. L'État est la chose du peuple ; la souveraineté n'appartient pas au prince qui n'existe que par le peuple. — Le peuple, c'est l'universalité des habitants du royaume. — Les États généraux sont les dépositaires de la volonté commune », quand cette extraordinaire intuition de la vérité des choses et de leur réalisation future se produit au grand jour, il semble que la fusion est faite et que toutes les forces de la France vont s'unir. Pas encore. Ces maximes ne furent ni soutenues, ni comprises. Il ne faut pas avoir raison trop tôt.

---

---

## INTRODUCTION

---

**N**OUVEAU DÉCLIN Un trouble profond agite ce peuple qui avait, dès lors, comme un premier sentiment de ses droits, mais sans la force matérielle et morale nécessaire pour les faire valoir. La petite noblesse qui se ruine, les artisans des villes qui commencent à se grouper cherchent, à l'exemple des pays voisins, un appui dans la réforme protestante. Mais, par ce mouvement, l'unité nationale semble menacée : le sentiment public se dérobe.

Les Valois sont inférieurs à leur tâche, comme jadis les derniers Mérovingiens et les derniers Carlovingiens. Le pays ne se sent plus gouverné. *Il n'aime plus parce qu'il n'estime plus.* Ah ! si, au lieu de ces rois fainéants, on avait un Charlemagne, un saint Louis : car, il faut à une époque des hommes, comme il faut aux hommes une époque.

C'est le temps des guerres de religion. Voici donc jusqu'où tombe cette nation française quand les guides lui manquent et que le but s'obscurcit ! « Le peuple du royaume et principalement celui des villes abandonnèrent les rames du devoir », dit énergiquement Hurault. Tout se disloque. Les pouvoirs locaux se disputent de nouveau le sol et la puissance publique ; les prédicateurs de la Ligue répandent l'anarchie ; les ministres protestants conseillent un « cantonnement » à la Suisse ou une fédération pareille à celle des Provinces-Unies. La Rochelle capitale !... Les lansquenets allemands mettent le pays à sac. Les Espagnols sont à Paris.

Du fond de la conscience nationale, un cri s'élève, un appel. Il faut un homme ! La destinée le présente. Il est toujours là, si l'obstacle des passions ne lui barre la route. Cette fois, c'est Henri IV. Protestant, il se convertit ; chef d'un parti, il se déclare roi de France ; soldat, il sait vaincre ; Béarnais, il se montre Français de race et d'esprit. Il entre dans Paris et la France est sauvée ! C'est la troisième époque.

**L**A TROISIÈME ÉPOQUE Elle s'ouvre, comme d'ordinaire, par les grandes besognes militaires ; car ce pays, si exposé au milieu de l'Europe, ne reconnaît de chefs que ceux qui savent le défendre. Cette fois encore, le danger vient d'Allemagne. Henri IV et Richelieu sont les adversaires illustres de la maison d'Autriche. La guerre de libération et d'équilibre dure plus d'un demi-siècle. Avec des périodes de trêve, elle ne s'achève qu'en 1648, aux traités de Westphalie qui créent l'Europe. Cette longue entreprise met les courages et la discipline nationale à



HENRI IV, d'après une gravure du temps. (J. Patissou.)

l'épreuve. L'indignation patriotique réprime les dernières velléités particularistes et seigneuriales. On admet qu'un Biron soit décapité, qu'un Montmorency monte sur l'échafaud : l'ennemi est à Amiens, à Corbie... Nous avons connu des heures où l'anxiété publique se serre contre la poitrine des hommes forts qui maintiennent le dedans en combattant le dehors.

Cinquante ans de guerre étrangère après cinquante ans de guerre civile, la France supporte cela et ne meurt pas. Elle a la vie dure. Et qu'on ne dise pas qu'il s'agit de souffrances moins insupportables que celles que nous avons connues ; elles étaient pires sans doute. Les régions frontières, ruinées, dépeuplées à chaque reprise des hostilités, sont accoutumées à faire aux autres provinces un rempart de leur corps. Au cours de ce splendide dix-septième siècle, elles ont enduré des maux affreux. On conserve, aux archives de Laon, un rôle des villes et bourgs de Picardie sollicitant du roi des dégrèvements d'impôts en raison des pertes et des malheurs causés par les « guerres des Espagnols ». Martyrologe effrayant ! Un seul bourg, Buironfosse, motive ainsi sa demande : « Quinze cents âmes ont péri dans l'incendie de l'église où elles s'étaient réfugiées. » Quinze cents âmes ! Et Buironfosse subsiste ! Au temps de la Fronde, Saint-Quentin mangea du pain fait de l'écorce des arbres. Famine, épidémie, mortalité sans remèdes, ravages, destruction des églises, des maisons, des champs cultivables. Au cours des guerres de la Ligue, « non loin des villes et des lieux fortifiés, dit un contemporain, les paysans qui parvenaient à se procurer quelques mesures de seigle, s'assemblaient comme des hiboux au nombre de quatre ou cinq, s'attelaient à la charrue, et, dans le silence et l'ombre, comme des malfaiteurs, semaient ce peu de grains ». Et cela dure, avec des alternatives et des attentes, des accalmies et des reprises, près d'un siècle.

**L** E GRAND      L'issue est la victoire : tout est oublié. Tant il y a de ressort  
 SIÈCLE      dans cette race !

La lutte et la victoire ont préparé le grand siècle. Ne croyez pas que ce soit là une hypothèse historique, un rapprochement relevé après coup. Les contemporains savaient qu'il en était ainsi ; La Fare dit dans ses *Mémoires*, parlant de la première partie du dix-septième siècle : « Comme il y avait beaucoup de chemins différents pour la fortune, et des moyens de se faire valoir, l'esprit et la hardiesse personnelle furent d'un grand usage, et il fut permis d'avoir le cœur haut et de le sentir. Ce fut le siècle des grandes vertus et des grands vices, des grandes actions et des grands crimes. » Quelle est cette force souveraine qui anime toute une époque ? — L'habitude du danger, la résolution en face de la mort. Pour savoir vivre, il faut savoir mourir.



MAURICE DENIS

Lorsqu'elle assiste au sacre du roi à Reims...



11

---

---

## INTRODUCTION

---

Les belles énergies et les belles détente de la race ont eu, le plus souvent, cette origine. Les chefs-d'œuvre de la littérature et des arts, les nobles créations politiques, sociales, économiques, l'exhaussement de la vie publique et la plénitude des existences particulières, tout cela naît des grands périls conjurés par les grands courages.

Corneille est de ce temps-là. C'est l'âme d'une époque qui souffle dans ses vers ; il dit dans son *Épître à Louis XIV* :

Je sers depuis douze ans, mais c'est par d'autres bras  
Que je verse pour toi du sang dans les combats.  
J'en pleure encore un fils...

C'est à ces épreuves que s'affermir

... la main qui crayonna  
L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna.

**L'HOMME GÉNÉREUX** Le philosophe de la raison, Descartes, a nommé et défini le type moral du siècle : c'est « l'homme généreux ». Celui-ci est *dévoué* ; dévoué aux siens, à sa famille, à sa patrie, au genre humain, car telle est la nuance nouvelle : « Il est persuadé que l'homme ne saurait subsister seul et que l'on est, en effet, l'une des parties de cette terre, l'une des parties de cet État, de cette société, de cette famille à laquelle on est joint par sa naissance, sa demeure et son serment. » Il sait que « chaque homme est obligé de procurer, autant qu'il est en lui, *le bien de tous les autres*, et que c'est proprement ne valoir rien que de n'être à personne ». Il y a, dans ces paroles admirables, une saveur française, et *du temps*.

Dans son humilité chrétienne, le sublime de Pascal est aussi *du temps* ; les deux faces se complètent : « J'aime la pauvreté parce qu'Il l'a aimée. J'aime les biens parce qu'ils donnent le moyen d'en assister les misérables. Je garde fidélité à tout le monde ; je ne rends pas le mal à ceux qui m'en font ; mais je leur souhaite une condition pareille à la mienne, où l'on ne reçoit pas de mal ni de bien de la part des hommes ; j'essaye d'être juste, véritable, sincère et fidèle à tous les hommes ; et j'ai une tendresse de cœur pour ceux à qui Dieu m'a uni plus étroitement ; et, soit que je sois seul ou à la vue des hommes, j'ai, en toutes mes actions, la vue de Dieu qui les doit juger et à qui je les ai toutes consacrées. Voilà quels sont mes sentiments, et je bénis tous les jours de ma vie mon Rédempteur qui les a mis en moi, et qui, d'un homme plein de faiblesses, de misères, de concupiscence, d'orgueil

et d'ambition, a fait un homme exempt de tous ces maux par la force de sa grâce, à laquelle toute la gloire en est due, n'ayant de moi que la misère et l'erreur. »

Pourquoi nommer ces deux en particulier ? Tous travaillent à rendre le type plus parfait. C'est Turenne, la raison ; c'est saint Vincent de Paul, la charité ; c'est Bossuet, l'ordre ; c'est Molière, l'humanité ; c'est La Fontaine, la bonhomie ; c'est Catinat, la modération ; c'est Fénelon, l'attendrissement



PASCAL. (J. Patissou.)

Alors se manifeste ce zèle extraordinaire du Français, cherchant à s'améliorer sans cesse en se critiquant toujours. Ne pouvant supporter le mal ni le laid, il le traque en lui-même en se fouillant jusqu'au sang. L'école incomparable des moralistes français exige de l'homme une perfection qu'elle le déclare incapable d'atteindre jamais ; d'où le sophisme inquiet d'un La Rochefoucauld, le dilemme anxieux d'un Pascal, l'amertume contenue d'un La Bruyère, la violence

irritée d'un Saint-Simon. Ils n'admettent pas que l'homme soit bon parce qu'ils le veulent toujours meilleur ; et c'est pourquoi ils l'accablent de leurs traits.

**L**ES CLASSIQUES Aussi exigeants et raffinés dans les choses de l'esprit que dans celles du cœur. La lettre de Saint-Évremond sur l'*Alexandre* de Racine, les préfaces de Corneille, les satires de Boileau, les discussions des *Précieuses*, la Querelle des anciens et des modernes, une perpétuelle polémique et révision des pensées et des mots, tout atteste l'effort vers le parfait qui est le génie même de ce siècle incomparable.

Ici encore, le souvenir de l'antiquité agit et stimule : la France n'oublie jamais, — et surtout quand elle est grande, — qu'elle l'est, selon le mot de Pascal, « parce que montée sur les épaules des autres ». Amyot, Balzac, Saint-Évremond, Corneille, Racine, Bossuet, Boileau, La Fontaine, c'est Plutarque, Cicéron, Sénèque, Tite-Live, Euripide, Tertullien, Horace, Térence.

Balzac, dans son admirable *Lettre sur les Romains* adressée à la marquise de Rambouillet, dit cette émulation du siècle disputant la palme aux siècles révolus ; il vante cette recherche épique « de la volupté qui monte plus haut que les sens » ; il aspire, avec tout son âge, « aux voluptés de la raison et aux délices de l'intelligence ».

Les procès-verbaux des séances de l'Académie d'architecture sous Louis XIV, où se réunissaient les Mansard, les Gabriel, les Blondel, nous apprennent de quel labour

---

---

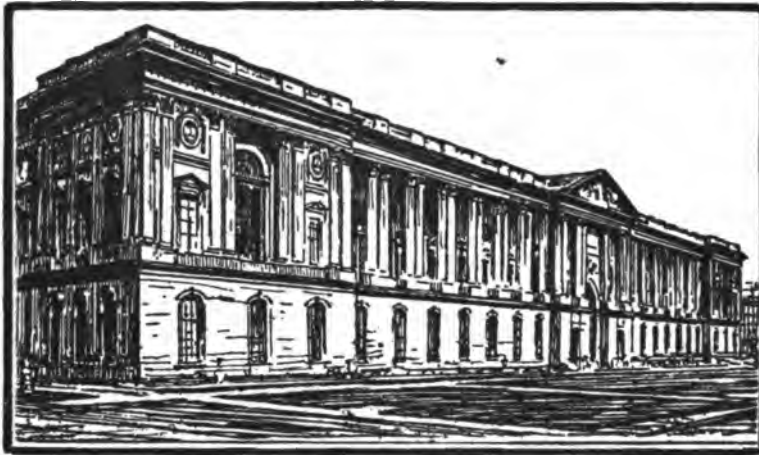
## INTRODUCTION

---

et de quelle critique soutenue se forma le goût français. Rien d'improvisé, aucune fantaisie individuelle ; tout est pesé, étudié, mûri, d'après les règles de l'antiquité développées dans leur propre sens ; qu'il s'agisse du dessin d'un édifice ou du détail d'un ornement, les problèmes sont débattus et résolus selon les lois de la *raison* : Versailles, les Invalides, les jardins de Le Nôtre sont les fruits de ces lentes élaborations. Jamais l'imagination ne fut mieux tenue en bride, ni le sentiment plus fortement dominé. Et, pourtant, ce grain de folie, ce je ne sais quoi de hardi et de risqué nécessaire aux grandes choses, est accueilli par ces intelligences souveraines ; car l'homme sage sait que le sang bout à la jeunesse et que la vieillesse n'est stérile que parce qu'elle est refroidie.

**L** A SOCIÉTÉ  
POLIE Ainsi la France montre ce que peut un pays mesuré, équilibré, maître de lui-même et de sa force. Et cette image est incomplète encore si elle ne comprend le tableau de la société. Car le chef-d'œuvre du Grand Siècle fut précisément cette société qui a pour caractère, dans l'histoire, de réserver une place si éminente à la femme. En France, les femmes n'ont jamais connu le gynécée. Les filles héritent comme les garçons et la femme mariée obtient, dans la famille, la considération due à sa dot ou à son douaire réservé. Parmi les brutalités des premiers siècles, la femme, qui apparaît à peine, agit pourtant. Les Clotilde et les Geneviève, les Blanche de Castille et les Anne de Bretagne veillent, un doigt sur les lèvres. Il y a aussi celles que l'on devine dans une ombre plus obscure : la mère de Duguesclin, la mère de Jeanne d'Arc, la mère de Bayard, la mère de François Villon, « povrette et ancienne ». Dès le moyen-âge, les mœurs se sont transformées sous l'influence des femmes quand elles ont imposé aux lettres l'idéal de « l'amour courtois ». Mais il fallait les temps nouveaux et je ne sais quel souffle tiède venu d'Italie, pour que la femme fût à son rang dans la société ; la femme française n'est ni Béatrice, ni Laure, ni Clorinde, ni Bradamante. D'une substance plus réelle, plus fine et plus achevée, elle a, en propre, le goût, le tact, la délicatesse, la nuance, je ne sais quelle tendresse dans la confiance et quel dévouement dans la passion qui tempèrent même les feux de l'amour. Stendhal appelle « amour-goût » ce qui est peut-être « l'amour-choix ». Un rien, une poudre impalpable de raison illustre ces beaux visages et ces belles âmes. La femme élève l'enfant et achève l'homme : elle sait que ce sont ses principaux devoirs ; en les remplissant, elle règne sur les mœurs. Étendant son empire sur la mode, sur la fantaisie, sur le caprice, elle a pour esclaves l'ingéniosité, l'invention, et parfois le génie lui-même. Tout le monde travaille pour elle, et son sourire est une récompense.

La société du dix-septième siècle reçoit le poli, le brillant qui l'achève dans le salon de la marquise de Rambouillet. Ce qui n'y serait pas reçu n'est pas et ne sera jamais *civilisé*. Les honnêtes gens s'entendent à demi-mot sur « ce qui convient » et ils excluent ceux qui ne l'entendent pas d'un sourire. Les règles de l'élégance sont dictées à jamais entre les quatre murs de la chambre bleue; le siècle s'y plie d'un mouvement gracieux et naturel. Pensez-vous que Jean Racine, de la Ferté-Milon, eût trouvé les accents de Bérénice et de Monime



LA COLONNADE DU LOUVRE. (J. Patissou.)

s'il n'eût entendu ceux de Madame et ceux de Mlle de la Vallière? La grâce et la bonne humeur française eussent-elles si gaiement animé la pompe du grand siècle si Mme de Sévigné n'eût pris le ton de ses belles amitiés? Quelles violences du sang et quelles âcretés chez un Condé ou chez un La Roche-

foucauld ont été adoucies ou apaisées par le regard attristé d'une Lafayette ou d'une Longueville!

S'il s'agit des convenances, de la mesure, du tact, de la sensibilité, de l'urbanité, de la décence, — même dans ces abandons douloureux qui sont de l'homme, — où trouver leur expression suprême, sinon dans le chef-d'œuvre sans pair : *la Princesse de Clèves*? Au temps de Pascal et de Racine, Mme de Lafayette disait, en ces paroles divines, l'aveu de la princesse à M. de Nemours : « Elle céda pour la première fois au penchant qu'elle avait pour M. de Nemours et, le regardant avec des yeux pleins de douceur et de charme... » Cet idéal, la Chevalerie elle-même ne l'avait pas atteint. Car, voici que l'héroïsme s'ignore, que la souffrance se cache, que la vertu sourit. La sévérité de Port-Royal n'effraye pas ce monde délicat : elle y est acceptée ; mais elle a la pudeur de son zèle et soumet la religion elle-même à la convenance des mœurs.

**L'ENVERS DU  
GRAND SIÈCLE**

Est-ce donc l'apogée, cette fois?

Cette élite est infiniment supérieure à toutes les autres : cependant, c'est encore *une élite*. Certes, il n'est plus question de ces féodaux bardés

---

---

## INTRODUCTION

---

de fer, ni de ces soldats bottés et ceints de l'épée, ni même de ces gentilshommes tout empanachés de leur gloriole généalogique. « L'honnête homme » est un homme, sans plus. Même, aux armées, un Fabert et un Catinat prennent rang près d'un Turenne ou d'un Luxembourg. La société de Paris s'oppose à la cour de Versailles et de Marly. Mme Cornuel a son mot à dire quand triomphe Mme de Montespan.

Dans les couches populaires, un progrès s'est accompli : elles ont monté. Colbert, grand ministre du Grand Roi, honore ceux dont les parents aunaient le drap.

Malgré tout, l'abîme qui sépare le peuple des autres classes de la nation n'est pas comblé. Sous le poids de l'édifice social, la dernière assise est toujours écrasée. La royauté triomphante s'est écartée de ce qui, pendant des siècles, avait fait sa force : son union avec les masses populaires. Le pouvoir absolu, après avoir brisé les pouvoirs intermédiaires, s'appuie sur leurs débris qui ne sont plus à craindre, et il est, maintenant, avec l'aristocratie qui l'entoure contre le peuple qu'il ne connaît plus. Le jour où Henri IV prononça ces mots : « Je suis le premier gentilhomme de mon royaume », il prit à rebours la politique de ses prédécesseurs (1). Ses conseillers bourgeois qui, comme les nobles, profitent du *privilege*, ne l'avertirent pas.

Louis XIII, Richelieu, absorbés par leurs grandes tâches, ne regardent pas le peuple ; Mazarin le raille : « Qu'il chante !... » Les États généraux n'étant jamais rassemblés, la plainte du « bonhomme » n'a pas d'écho. Il se tait, se dérobe, se réfugie dans des retraites où il tâche d'échapper à l'impôt et d'où il voit, de loin, étinceler le luxe et le brillant de la Cour. Ce n'est pas Louis XIV, ce n'est pas Louis XV qui, de leur Empyrée, descendraient vers lui.

**L** E PRIVILÈGE Seul, Vauban, avec la profonde clairvoyance de l'homme « qui remue de la terre » et qui sait l'effort des bras, a reconnu et signalé la cause du mal, le *privilege*. Il écrit, dans sa *Dîme royale* : C'est « une obligation naturelle aux sujets de toutes conditions de contribuer à proportion de leur revenu ou de leur industrie sans qu'aucun d'eux s'en puisse raisonnablement dispenser. ... Tout *privilege* (voilà le doigt sur la plaie) qui tend à l'exemption de cette contribution est injuste et abusif et ne peut ni ne doit prévaloir au préjudice du public. »

La source du mal est découverte ; mais de peindre le mal lui-même il y faut

(1) Pour les preuves, et notamment en ce qui concerne la question de la chasse et des essarts, voir : *la France en 1614*, dans *Histoire de Richelieu*, t. I<sup>er</sup>, p. 488.

renoncer ; les paroles manquent. On a cité cent fois le passage de La Bruyère : « On voit certains animaux farouches... » Mais a-t-on remarqué l'ironie terrible contre les hommes de loi qui, sortis du peuple, le trahissent : « ... Il faut des saisies de terre et des enlèvements de meubles, des prisons et des supplices, je l'avoue ; mais justice, lois et besoins à part, ce m'est une chose toujours nouvelle de contempler avec quelle férocité les hommes traitent d'autres hommes. »



ÉCLAIREUR DE CAVALERIE,  
d'après Parrocel. (G. Hanotaux fils.)

L'historien de Colbert, Pierre Clément, écrit : « Jamais, il est triste de le dire, la condition des habitants des campagnes n'a été aussi misérable que sous le règne de Louis XIV, même pendant l'administration de Colbert, c'est-à-dire dans la plus belle période du règne et au commencement de ces grandes et fatales guerres qui en assombrirent la dernière partie. »

Ce qui se passait dans les provinces reculées, le mémoire de Fléchier sur *les Grands Jours d'Auvergne* en témoigne. Une fiscalité, pareille à celle des derniers temps de l'Empire romain, saccage et dépeuple le royaume pour entretenir les guerres fastueuses et l'éclat de la Cour. Des lois absurdes sur le commerce des blés, dictées au fond par les accapareurs, affament méthodiquement le peuple. Aux plus belles heures du règne, les souffrances sont telles que de La Mare, dans son *Traité de la police*, — ouvrage en quelque sorte officiel, — écrit : « Ce récit serait

trop triste et nous devons en épargner la mémoire à la postérité. »

**L** ES DERNIERS ROIS BOURBONS Revenons à la question : Est-ce donc l'apogée? — Non. L'étoffe retournée a montré son affreuse trame. On souffre de cette splendeur, de ce charme inexprimable, de cette élégance raffinée, puisqu'elles cachent cette indifférence, cette cruauté froide qui s'efforce d'ignorer. Racine mourut, dit-on, d'avoir, — comme si un voile se déchirait, — aperçu un jour la misère du peuple.

La royauté n'est plus heureuse dans aucune de ses entreprises. Quand Louis XIV mourut, tout ce qui survivait en France, au dire de Saint-Simon, « rendit grâce à Dieu, avec un éclat scandaleux, d'une délivrance dont les plus ardents désirs ne doutaient plus ».

---

---

## INTRODUCTION

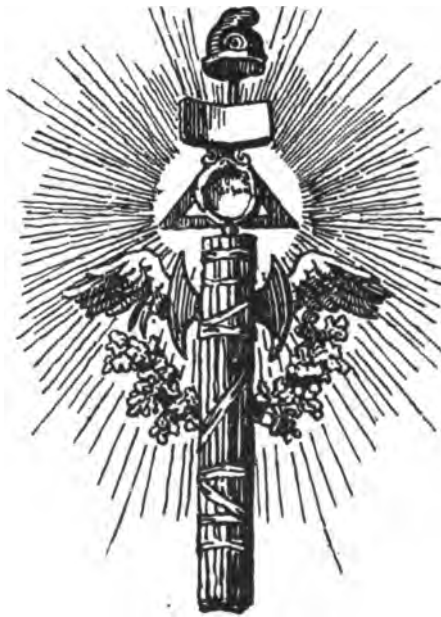
---

On espérait donc une délivrance. Mais ce fut autre chose. Philippe d'Orléans, le cardinal Dubois, le cardinal Fleury, Louis XV ravalent le pouvoir royal et la dynastie au plus bas. Au dehors, les choses vont aussi mal qu'au dedans : la France n'aime plus parce qu'elle n'estime plus.

La satire de Voltaire, c'est le *Roman du Renart*. La veine qui a passé de François Villon à Rabelais et de Rabelais à Molière s'amasse, grossit son flot irrité et bat les fondements du vieil édifice. L'esprit français sape les antiques murailles. La critique, l'éloquence, l'invective élargissent la brèche. Montesquieu, sentencieux et âpre, révèle les dessous des codes que ses ancêtres, les légistes, ont dictés. Jean-Jacques Rousseau a hérité de la véhémence d'un La Roche et de l'irresponsabilité mentale des prédicateurs de la Ligue. Figaro vaut Pathelin. Le pays est avec ceux qui raillent, avec ceux qui invectivent, avec ceux qui insultent. Il voudrait fouler aux pieds ce faste impitoyable. Puisqu'on lui refuse à la fois la paix et la gloire, il réclame la liberté ! Le peuple n'est *rien* : il sera *tout*.

**QUATRIÈME ÉPOQUE.**      Vingt-cinq années de révolution, de guerre intestine,  
**LA RÉVOLUTION**      de guerre étrangère. Le sang coule par tous les pores. La Révolution laissera-t-elle quelque chose debout sur ce sol bouleversé ? Paris n'est plus la capitale que d'un tiers de la France ; le gouvernement révolutionnaire représente une infime minorité de Français ; la révolte et l'ennemi sont à Lyon, à Bordeaux, en Bretagne, en Normandie, en Vendée, à Toulon, à Verdun. Est-ce la dislocation, le partage, le démembrement ?...

Mais voici, qu'une fois encore, les hommes se lèvent et se portent sur la frontière. Le drame des grandes guerres défensives recommence. Et toujours les mêmes courages ! La France se bat pour son compte et se jette dans la lutte, tête baissée. Le sergent Fricasse dit la parole qui anime ces volontaires : « Combien de fois, j'avais entendu par les papiers que notre armée française avait été repoussée et battue partout ! Je brûlais d'impatience de voir par moi-même des choses qu'il m'était impossible de croire. Vous direz que c'était l'innocence qui me faisait penser ainsi, mais je me disais souvent en moi-même : « Est-il





donc possible que je n'entende dire que des malheurs ? » Oui, il me semblait que, si j'avais été présent, le mal ne serait pas si grand, je ne me serais pas dit meilleur soldat que mes compatriotes, mais je me sentais du courage et je pensais, qu'avec du courage, on vient à bout de bien des choses. » Ces républicains retrouvent les accents des pairs de Charlemagne et des compagnons de Jeanne d'Arc : « Douce France ! »

Et, cette fois encore, la lutte héroïque est couronnée par la victoire.



Mais voici que les choses prennent une face nouvelle : le peuple qui a défendu son sol et porté les limites de la France jusqu'où la nature les a destinées, conduit par le plus grand et le plus téméraire de tous les chefs, tente ce qu'il n'a jamais essayé de faire au cours de son histoire : il se rue sur l'Europe, comme s'il voulait à lui seul dompter et réformer le genre humain. La révolution serait donc une Croisade ? Ces temps sont passés. Les cadres du monde sont établis. Il faut tenir compte désormais de la volonté des peuples.

Effort inouï, chute profonde. La France épuisée, diminuée, meurtrie, retombe sur elle-même et le plus déçu, le plus mélancolique des siècles commence. Génération ambiguë, qui a manqué d'être grande et qui ne veut pas être petite ; ni victorieuse, ni vaincue, désenchantée, elle s'attendrit sur elle-même, s'excite et s'énerve ; elle rit, elle pleure. Grandeurs et servitudes. C'est le siècle d'angoisse. Cette France si sage, si mesurée, si « prosaïque », disait-on, se réveille lyrique, romantique, effrénée. Comment disposera-t-elle d'elle-même ? Va-t-elle glisser dans l'égoïsme parcimonieux d'une époque bourgeoise, ou bien reprendra-t-elle l'essor des grandes aventures militaires au milieu d'une Europe qui s'est organisée contre elle ? C'est le temps des épigones ; ils battent monnaie de la gloire et font litière de la liberté. Tout est en suspens. La *Confession d'un enfant du siècle* s'arrête sans conclusion.

Hélas, la conclusion se présente et elle est pire que tout ce que l'on pouvait prévoir : la défaite confirme les longues mélancolies et les lancinantes appréhensions. Pour la première fois depuis des siècles, la frontière recule : la France est démembrée.

**L'**HOMME LIBRE Cependant, parmi ces douloureuses alternatives, la plus grande des révolutions s'est accomplie : le peuple français est maître de la terre et maître de lui-même. Il est « l'homme libre ».

---

---

## INTRODUCTION

---

L'avènement de la démocratie s'est accompli en deux étapes : la Grande Révolution a tué le *privilege* et a donné la terre au paysan ; la révolution de 1848 a écarté les classes dirigeantes et a donné au peuple le suffrage universel. La nation est *arrivée*. Les dix-huit siècles de cette longue histoire ont obtenu leur couronnement.

Si l'on veut porter un jugement sur cet accomplissement, parmi les obscurités, les douleurs et les cruautés de l'enfantement, il suffit de comparer le sort du plus grand nombre *avant* et le sort du plus grand nombre *après*. Le verdict est dans le développement du bien-être général et dans l'amélioration des mœurs publiques et privées. Trouverait-on, parmi les Français d'aujourd'hui, un Canillac ou un Sénagas pour qui l'on devrait mobiliser la juridiction des « Grands Jours » ? Et trouverait-on, dans la France d'aujourd'hui, un coin, si reculé soit-il, qui motiverait la plainte formulée en plein dix-huitième siècle au nom de la plus riche de nos provinces par le Parlement de Normandie : « Les paysans, pour ne pas mourir trop vite de faim, en sont réduits à se former des nourritures qui font horreur à l'humanité. » On dit : « C'est le progrès économique » ; je dis : « Et c'est aussi le progrès des mœurs ». Constatons, dans la sincérité de l'histoire, qu'aucune comparaison n'est possible d'un régime à l'autre et que le peuple de France n'est plus aujourd'hui, selon la triste expression du roi François I<sup>er</sup>, « le peuple des bêtes ».

C'est seulement après 1870 que la génération des « hommes libres » commence à gagner virilité. Les *élites* ont disparu. Tous se sentent un même devoir et une même responsabilité sociale ; tous se donnent aux tâches communes. La nation entière prend fait et cause pour elle-même ; ces paysans travaillent le sol qui leur appartient : ils l'aiment ; ces citoyens qui votent veulent savoir ce qu'ils font : ils s'instruisent. Ainsi, sans bruit, et progressivement, l'âme de la nation s'est préparée.

Les mœurs de la paix se sont exhaussées ; mais qui eût pu croire qu'il en était de même des mœurs de la guerre ? Là aussi, pourtant, on était prêt. En quel temps, la nation tout entière s'est-elle présentée d'une masse plus compacte et plus terrible sur la frontière ? Le chevalier, le croisé, le « preudhomme » de saint Louis, les compagnons de Jeanne d'Arc et de Bayard, « l'homme généreux » de Descartes, l'humble chrétien de Pascal, le « républicain » de 1792, le grognard de Napoléon, tous sont présents sous la capote bleue du soldat de 1914.

Quelle fut, aux premiers jours, l'émotion religieuse de la France sentant monter en elle la vague de tous ses devoirs ! Chefs et soldats ne faisant qu'une seule âme, respirant d'un même souffle, ivres de l'Idée, allaient, comme leurs pères et les pères de leurs pères, au-devant de « l'invasion germanique ». Étaient-ils assez sûrs de la victoire ! Croyaient-ils assez aux destinées de la France !

**L** E SOLDAT DE LA GRANDE  
GUERRE. LE « BONHOMME »

Cherchons à retracer les traits, qui s'effacent déjà, de cette génération de la Grande Guerre. L'Histoire gardera-t-elle au soldat ce nom rustique et fauve, *le Poilu*? Croira-t-elle ce que la vérité et la légende déjà entrelacées racontent de lui? Recueillera-t-elle le nombre infini d'actes héroïques, de mots sublimes, de sacrifices innommés? Comment fera-t-elle pour se souvenir? Nous-mêmes, qui avons vu, comment pourrions-nous rassembler tant de traits épars? L'Histoire impuissante, les yeux fixes, le crayon aux lèvres, avouera-t-elle : « Je ne peux pas ! »



LE SOLDAT DE 1914. (J. Patissou.)

Le soldat de la Grande Guerre, — képi, pantalon rouge et capote bleue, — eut tout de suite, dès *le coup sur la nuque* des premières batailles, le sentiment profond que, puisque ces assaillants en voulaient à son acquis séculaire, à sa vie, à sa liberté, à son âme, quoi! c'était affaire à lui, maintenant, de souffrir et de mourir. Sortant de son village ou de sa ville aux douces heures, laissant derrière lui père et mère, femme et enfants, parents et amis, tout, il se dit dès lors qu'il en était ainsi et que, pour la France, « il le fallait ». Car, tel fut le mot d'ordre de cette guerre, mot de la résignation et du devoir : « Puisqu'il faut, il faut ! »

Quelle profonde docilité sociale s'était implantée en cette âme pour qu'un tel abandon de soi fût possible! Plus fort que la mort, l'instinct imposait le sacrifice absolu. Telles sont les mœurs de « l'homme libre ». Ni entraîné, ni rompu par une préparation spéciale ni par le devoir professionnel, sans même l'appât de la gloire, le simple soldat agit pour faire bien. Et ils sont huit millions sur ce modèle! La tradition historique pèse donc tellement sur eux que rien ne peut les arrêter et qu'ils marchent d'un même pas, jeunes gens et hommes faits, comme dans le monument de Rude. La longue suite des expériences emmagasinées dans l'Inconscient les pousse : « Je ferai comme mes pères ont fait. »

ni rompu par une préparation spéciale ni par le devoir professionnel, sans même l'appât de la gloire, le simple soldat agit pour faire bien. Et ils sont huit millions sur ce modèle! La tradition historique pèse donc tellement sur eux que rien ne peut les arrêter et qu'ils marchent d'un même pas, jeunes gens et hommes faits, comme dans le monument de Rude. La longue suite des expériences emmagasinées dans l'Inconscient les pousse : « Je ferai comme mes pères ont fait. »

---

## INTRODUCTION

---

Les critiques, les sophismes, les négations fondent comme neige au soleil ; tous offrent leur vie.

Ils l'offrent librement, et voilà pourquoi, 8 millions étant partis, 1 500 000 ne sont pas revenus. Qui les eût contraints ? Les ennemis, soulevés par la convoitise, fouaillés par la crainte d'un maître casqué de fer, étaient entraînés à ce sport terrible. Race gloutonne et d'instincts brutaux, elle avait pour *totem* l'aigle rapace... Mais les nôtres ! Ils ne convoitaient pas le bien d'autrui. Ils n'étaient pas exaltés par une « Kultur » sophistiquée de longue main ; ils n'étaient ni égarés, ni affolés, ni enivrés. Ils s'offraient donc pour l'Idée, pour la patrie et pour la liberté.

L'histoire verra ces hommes, soit marchant au combat, en bataillons serrés, sur les rangées de mitrailleuses dissimulées, soit subissant les rafales de l'artillerie lourde de si longue portée qu'on les croit tirées de derrière, soit reculant dans les dures retraites sous un soleil torride, soit redressant leurs genoux brisés pour ressaisir la victoire, soit plongés dans la boue des tranchées, plus terreux que des vers de terre, — toujours pareils à eux-mêmes et soutenant, sans baisser les yeux, l'affreux regard de la mort.

Aux plus mauvais jours de la guerre, j'ai vu dans l'aube encore noire, sous la pluie glacée, les hommes prendre d'eux-mêmes les rangs pour monter à la ligne de feu ; les officiers étaient attardés aux derniers détails ; mais les hommes se rapprochaient docilement ; les casques moutonnaient sur les dos arrondis, et la colonne s'ébranlait comme un serpent métallique sans qu'un seul se fit attendre. Ils savaient que plus d'un ne reviendrait pas, le soir même ; mais ils s'acheminaient par le chemin creux jusqu'à leur tombe.

Ainsi pendant quatre années. Jamais on n'a demandé rien de tel à l'humanité. Les obus, les balles, les mines, les baïonnettes, les gaz asphyxiants, l'assaut des avions, l'attaque des sous-marins, ils ont supporté tout cela, et, le pire des maux peut-être, la pourriture lente de l'hôpital, l'horreur de la blessure infectée, la mort qui rôde et qu'un geste voudrait, comme une mouche obsédante, écarter.

On dit : toutes les armées ont enduré ces maux. Oui ! mais, notre soldat, pauvre enfant sans orgueil, avec tant de résolution et de simplicité !

La guerre de 1914 a révélé à notre histoire ce type nouveau, infiniment savoureux par l'extraordinaire mélange de résolution farouche et d'acceptation résignée, de hardiesse entreprenante et de patience souveraine, de sentimentalité candide et de scepticisme éveillé. Car, s'ils ne s'en font pas accroire, ils ne s'en laissent pas conter. La belle humeur de la race résiste à tout ; mais elle ne se livre qu'à bon

escient. Le soldat se méfie de la déclamation sonore, des effets faciles et des applaudissements captieux.

Tout cela, il l'a exprimé dans le nom qu'il s'est donné à lui-même, le « bonhomme ».

Le « bonhomme », c'est le preudhomme, le brave homme, l'honnête homme, le galant homme, mais, subordonné à un sentiment fortement égalitaire et populaire. Quels que soient l'origine, le sang, l'éducation, la fortune, il faut passer sous ce niveau : « Bonhomme » ou rien. Disons en deux mot que le « bonhomme », c'est l'homme libre en bleu horizon.

**L A PAIX REVENUE** Que va faire cet « homme libre », une fois rentré au foyer ? Le « victorieux » n'est plus qu'un paysan en blouse, un ouvrier ou un commis en veston ; le casque au clou, il va, par son vote et son opinion, — non plus par son bras, — décider encore du sort de la France. Car, la leçon de l'histoire nous apprend que, finalement, c'est le sentiment des masses qui l'emporte et qui, au lendemain des grandes crises, oriente les événements.

La victoire est suivie, d'ordinaire, d'une période de vigueur, d'énergie et de hardiesse dans les entreprises ; mais il est bien rare que cette période ne se trouve pas scindée soit par des retours de l'ennemi, soit par des ressauts de l'énergie elle-même, mal réglée. D'ordinaire, la paix ne s'établit pas du premier coup, les hommes la tiennent rarement d'une main assez ferme : souvent elle leur échappe.

Le désœuvrement irrite nombre de natures ardentes que la guerre avait arrachées à l'ornière de la vie courante ; les instincts violents, une fois réveillés, ne se rendorment pas aisément ; les « demi-soldes » se débattent dans le contraste entre leur actuelle existence si plate et le souvenir des heures animées et dramatiques qu'ils ont vécues. Ainsi un ferment puissant remue, dans les couches profondes, à la fois le bien et le mal. L'imagination s'exalte ; les cœurs se gonflent ; la légende naît.



LA PAIX REVENUE. (Dessin de J. Patissou.)

Élevés au bruit du tambour, les enfants veulent connaître ce qui fit la fierté de leurs pères. Une fièvre les

---

---

## INTRODUCTION

---

dévore. Leur adolescence hâtive, leur jeunesse précoce sur laquelle la femme s'est penchée trop tôt, exige les jouissances immédiates. L'ordre familial est compromis. Ils s'élancent et se saisissent de la vie. Mais les tâches étant moins claires et moins hautes, parce que moins nécessaires, leur élan est coupé, leur force entravée ; ils gaspillent une vigueur énervée, un souffle un peu court, dans les entreprises des épigones. Ils sont *les successeurs*. L'agitation des tempêtes se prolonge ; elle fouette, de ses sautes de vent, les vagues inapaisées.

Cependant, les vertus de ceux qui ont supporté, l'expérience de ceux qui ont souffert, l'autorité vivante des morts, et, en somme, un travail latent d'équilibre et de réintégration qui est le véritable fruit de la victoire, contiennent les passions violentes, les portent vers les œuvres de la paix, les jettent aux expansions lointaines, leur proposent la gloire des nobles créations de l'industrie, du commerce, des sciences, des lettres et des arts. Les grands siècles suivent les grandes guerres.

Il arrive même que les pertes sanglantes, les douleurs inguérissables, le trouble jeté dans les rapports universels, l'habitude du sacrifice, préparent, après la tourmente, des époques de privation, d'ascétisme et de charité. L'homme est plus cher à l'homme quand les meilleurs ont succombé. Les femmes, auxquelles la guerre a imposé des tâches imprévues, y ont trouvé un exhaussement et un élargissement de l'amour et de leur devoir social.

Le luxe étalé par les enrichis, l'insolence des fortunes récentes, la dépravation des mœurs, la violence des passions portent, vers ces continences et ces abstinences, les âmes fortes. Les puissants arrachements qui ont accumulé les richesses en quelques mains, comme une mine d'or s'exploite au pan d'une montagne écroulée, l'injustice des choses qui jette la douleur aux uns et la joie aux autres, « l'inégalité entre les hommes » si sensible quand l'ordre est rompu, tout pousse à la recherche d'une organisation nouvelle, à ces vastes transformations qui, à la suite des guerres, ont presque toujours offert le progrès social comme rançon du sang versé.

**L A PAIX** Si les peuples rentrent dans leur évolution normale, si la fatalité ne les poursuit pas et si la paix tant désirée s'installe définitivement, alors la société prend un puissant essor. On s'est aperçu soudain que l'homme ne possède, par la vie, que l'expansion de la vie : la joie d'être n'est que la joie d'agir ; les seuls qui jouissent vraiment des grandes œuvres sont ceux qui les entreprennent : une fois achevées, elles n'étonnent ni ne contentent ; il faut recommencer toujours ; car l'âme vit d'espérance ; aujourd'hui dévore demain.

Tout porte à croire que la génération qui a fait la guerre de 1914-1918

verra s'ouvrir ces larges horizons. En elle, les qualités l'emportent : vaillante, modeste, raisonnable, elle a recueilli une victoire sans ostentation et une paix modérée : les deux provinces séparées sont rentrées au foyer : singulier « impérialisme » !



Le niveau moral est bon ; même, aux grandes heures, il a paru excellent. Des troubles profonds ont remué le fond des âmes. Le culte du bien, le culte de l'Idée, le culte de la France ont si profondément pénétré les consciences que, tant que cette génération durera, ils ne sauraient en être arrachés. Jamais, peut-être, on n'a vu une victoire plus douloureuse : 1 500 000 morts ! De telles épreuves sont des leçons que les peuples n'oublient pas.

**L** A PAIX DEVANT  
L'HISTOIRE

Mais l'ordre intérieur dépendra surtout de l'ordre extérieur. Nous avons considéré l'évolution de la nation française en elle-même et sur elle-même. Que feront les autres peuples ? La paix ni le bonheur ne sont assurés à personne. Comment les précédents de l'Histoire générale déterminent-ils les pronostics de notre histoire particulière après la guerre qui vient de finir ?

La France est, avant tout, puissance d'équilibre : si cet équilibre se rompt, c'est toujours contre elle. Or, il y a un principe de désordre dans la situation actuelle : c'est la création d'un grand nombre de petits États faibles et le développement de quelques grands États très puissants. La France est avec l'Italie, et aussi l'Espagne, entre les deux : assez fortes pour aider les faibles, pas assez faibles pour être négligées par les puissants.

Mais la France a un autre devoir qui complique et surcharge celui-ci : elle a la mission historique de contenir et de refouler « les invasions germaniques » et les invasions que les invasions germaniques amènent derrière elles. L'Allemagne a subi, au cours des événements récents, le choc en retour de ses ambitions immodérées, disons de ses passions anti-européennes. Si l'Allemagne rentre dans le rang, si elle s'articule à l'Europe, si elle associe sa force aux forces diverses qui travaillent à l'équilibre, l'organisation de notre tout petit continent résistera. L'Europe reprendra dans la paix son œuvre séculaire d'agent de civilisation et de salut. La France, restaurée et honorée, y travaillera de concert avec tous ; car elle n'a ni haine, ni rancune.

---

---

## INTRODUCTION

---

Il est temps. Car voici que s'élèvent, du fond de ce continent, les miasmes du « marécage slave ». Ils obscurcissent l'aurore des jours nouveaux et l'on ne peut dire s'ils se résoudront en pluie bienfaisante ou en orage destructeur.

Peut-être un Attila aux milliers de têtes cache-t-il son berceau parmi les steppes verdoyants. Peut-être déchaînera-t-il sur l'Europe ce terrible débordement asiatique que l'histoire a déjà connu. Frappant aux portes du monde civilisé comme il frappait aux portes de l'Empire romain, il menacera l'Allemagne d'abord. Celle-ci a-t-elle l'espoir de l'arrêter ou de le dompter, de l'enrôler à son service?... Les puissants empires de la mer, moins directement menacés, — troublés peut-être en leur propre sein, — hésiteront, qui sait? avant de s'engager. La France, à l'arrière-plan, se ramassera sur elle-même. Alors, rassemblant toutes les forces de son intelligence, de son génie, de son courage, de sa propagande, de son exemple, elle sera peut-être, une fois encore, l'agent du salut universel comme elle le fut aux Champs Catalauniques, à Poitiers et sur la Marne. Il faudrait donc compter encore une fois sur les armes de la France.

Car, le commerce, les arts, l'industrie, la prospérité, le confortable, la joie de vivre, les vertus civiles, la liberté elle-même seront toujours en péril si la valeur des hommes n'est pas toujours prête. Les profondes améliorations sociales, filles des grandes crises, ne s'enracinent qu'à son abri. L'agresseur ne renonce à ses armes que s'il connaît que la défense n'est pas désarmée.

Jamais le monde n'a eu davantage besoin de l'Europe et jamais l'Europe n'a eu davantage besoin de la France. Deux mille ans d'histoire expliquent 1918, et 1918 va créer la nouvelle histoire.



EN VEDETTE. (Dessin de J. Patissou.)

**C**ONCLUSION      Une race née sur l'un des plus beaux domaines de la planète, s'y développant dans l'harmonie de ses dons et de la nature, recevant les influences du plus haut passé et des plus précieux voisinages, luttant pour vivre d'abord, puis pour se défendre, puis pour s'améliorer et, enfin, pour



---

---

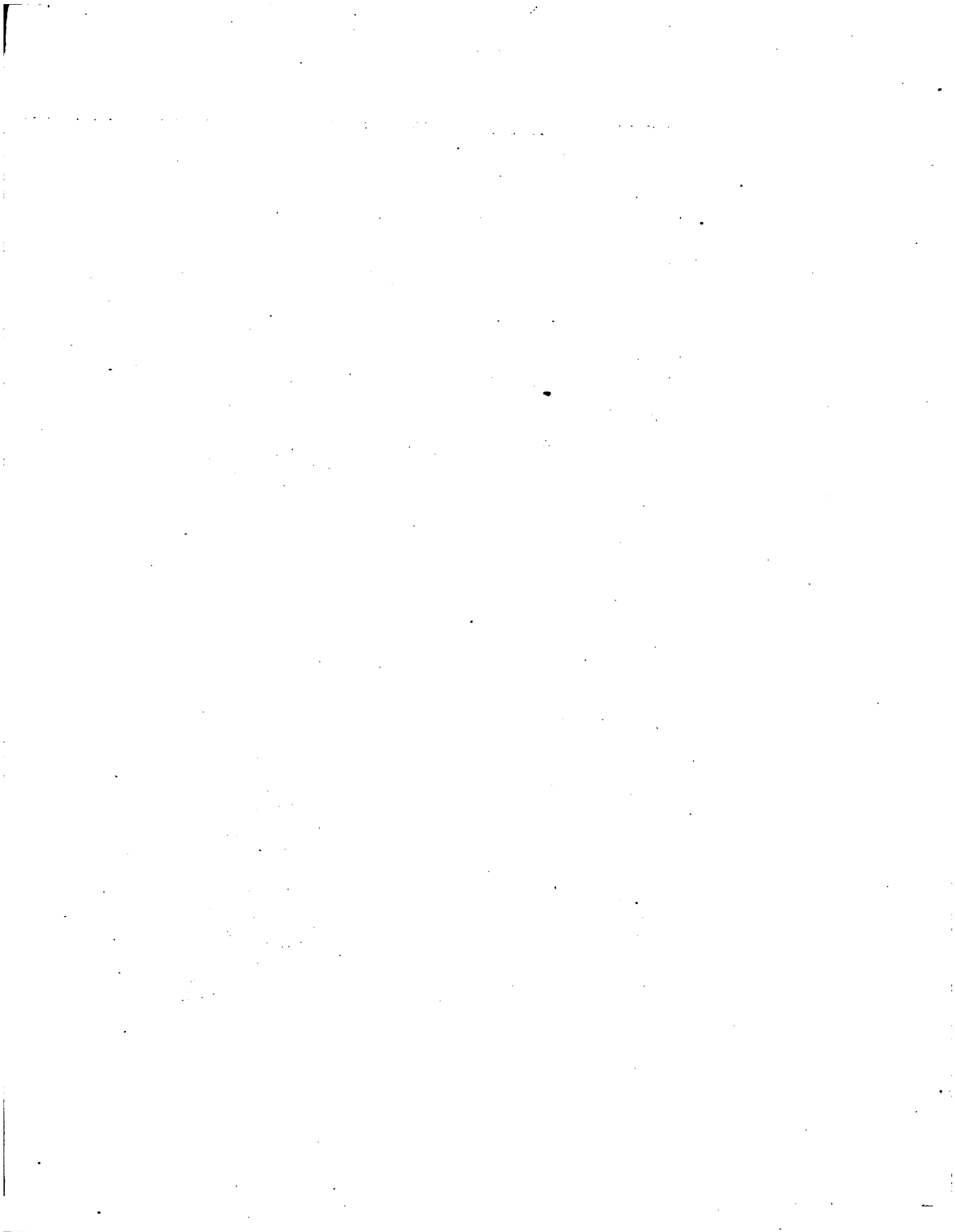
## HISTOIRE DE LA NATION FRANÇAISE

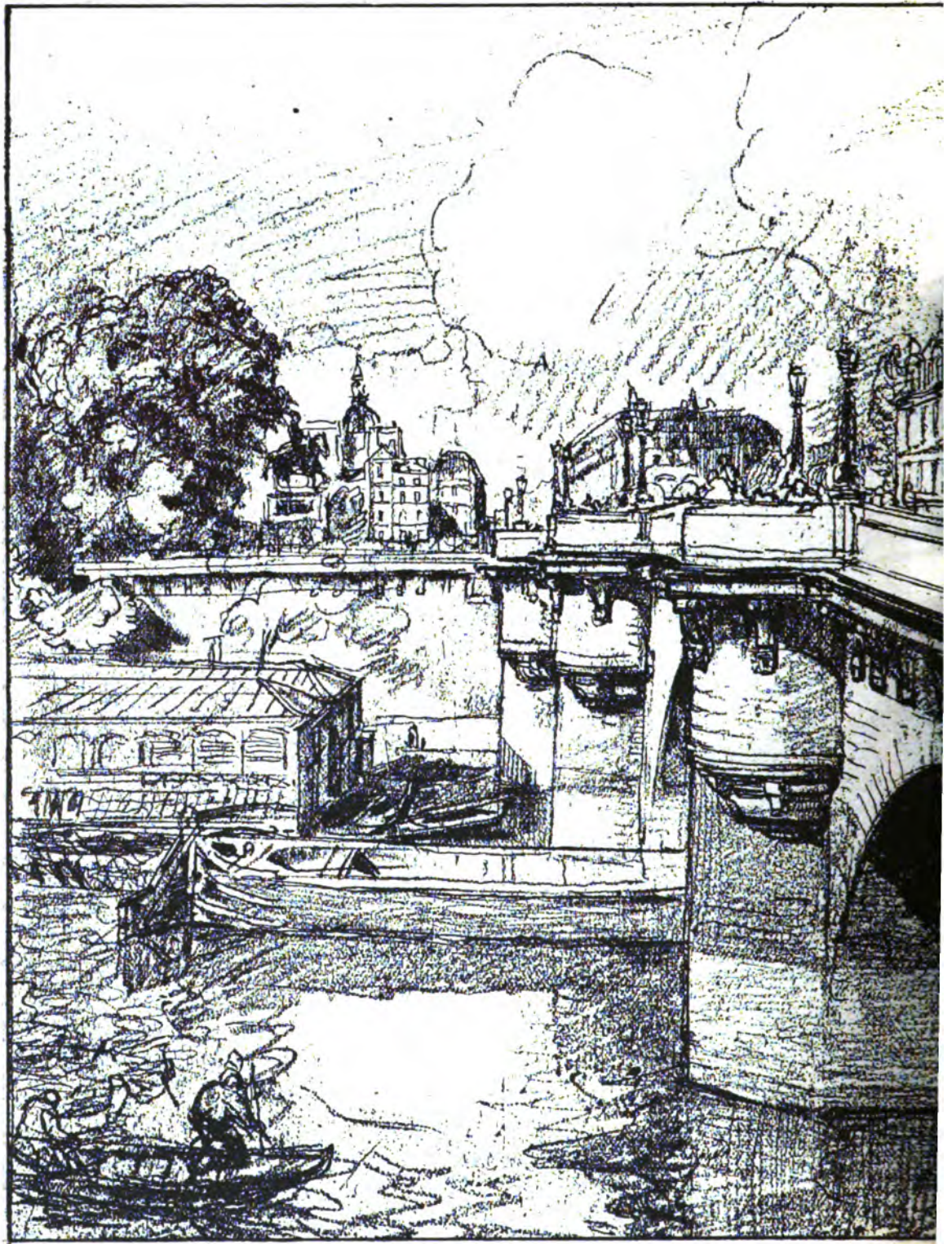
---

répandre dans l'Univers les biens que la Providence et l'histoire lui ont prodigués ; vivant à l'extrémité de la péninsule européenne, prête à s'embarquer pour les longs voyages, mais enracinée au fort des continents et y puisant le suc qui alimente ses vieilles attaches à la civilisation commune ; race au génie brillant, au cœur généreux, à laquelle nul n'a résisté au cours de l'histoire, ennemie loyale, amie de ceux qui furent ses ennemis, apparentée avec toutes les familles humaines, — *humaine* s'il en fut, créatrice du beau, passionnée pour le juste, soumise à la Raison, vaillante, laborieuse et courageuse, cette race prend à témoin ces deux mille ans d'histoire que, dans la guerre ou dans la paix, on la trouve toujours pour les hautes causes. Même si les grands périls surgissent, elle ne désespérera pas ; car elle a foi dans le triomphe du bien et elle sait que, par l'effort des hommes et des peuples unis, la planète terre deviendra progressivement le séjour d'une meilleure et plus heureuse Humanité.

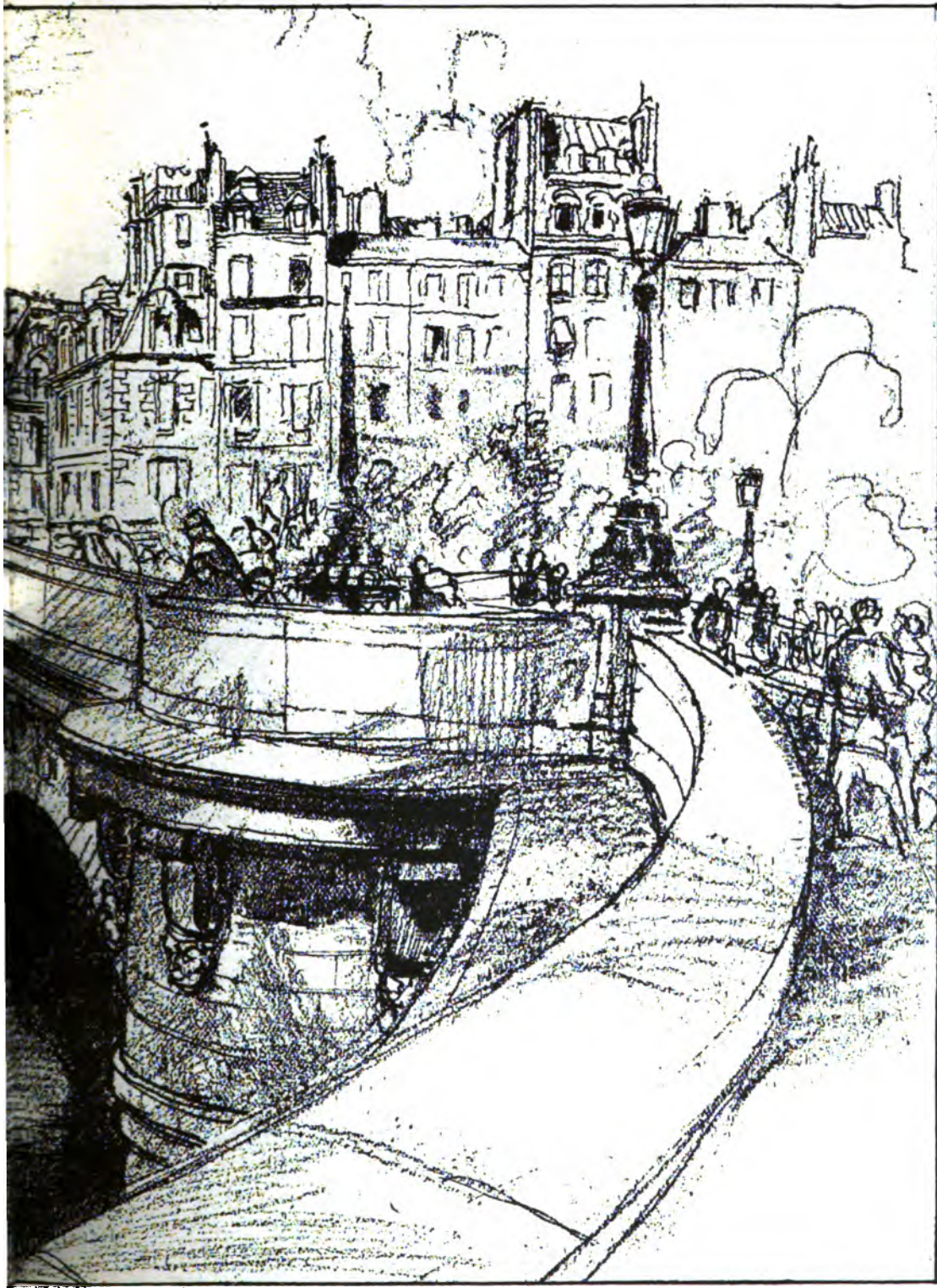
GABRIEL HANOTAUX



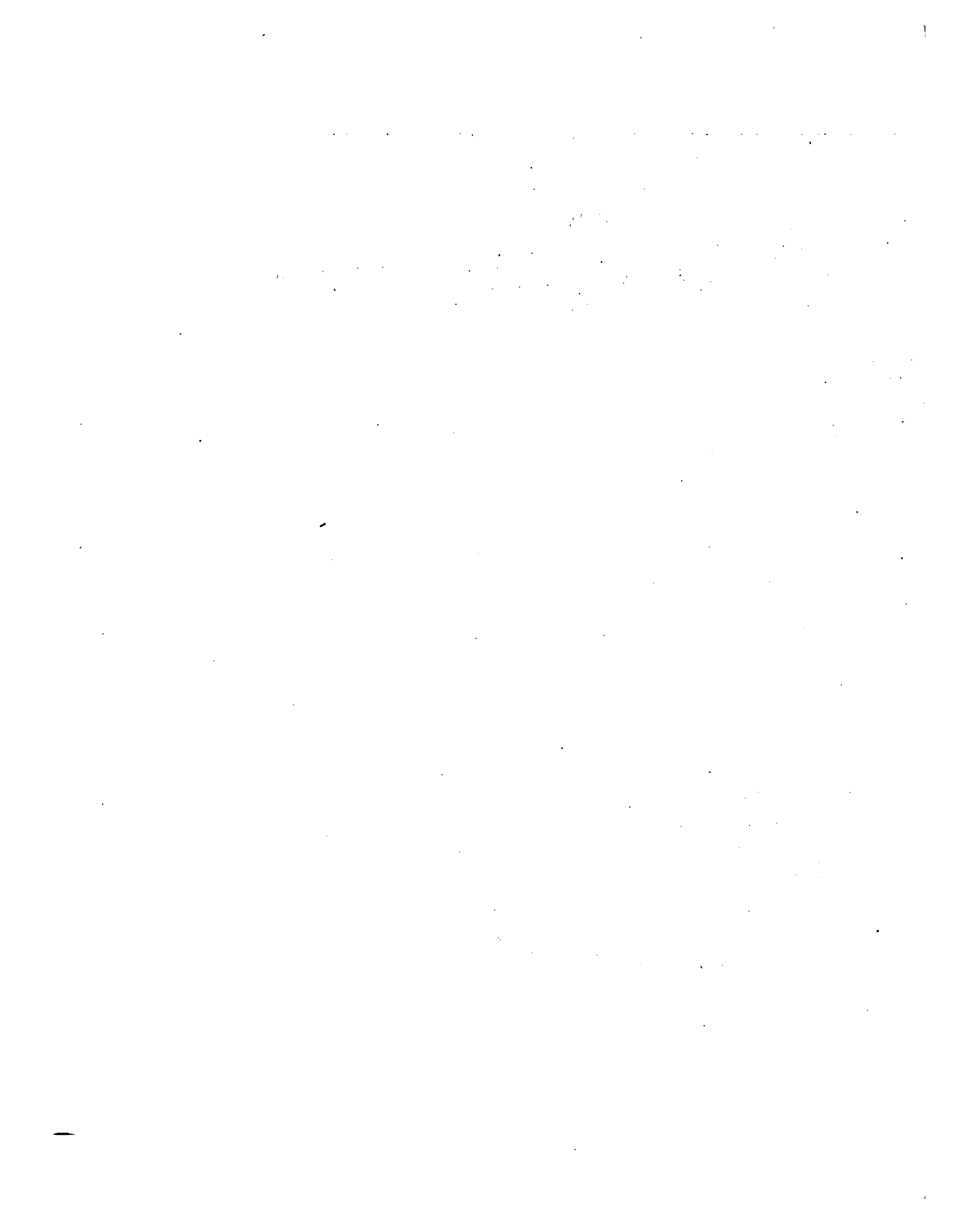




PARIS — LE PONT



MEUF. (A. LEPÈRE.)



# GÉOGRAPHIE HUMAINE

DE LA

## FRANCE

PREMIER VOLUME

PAR

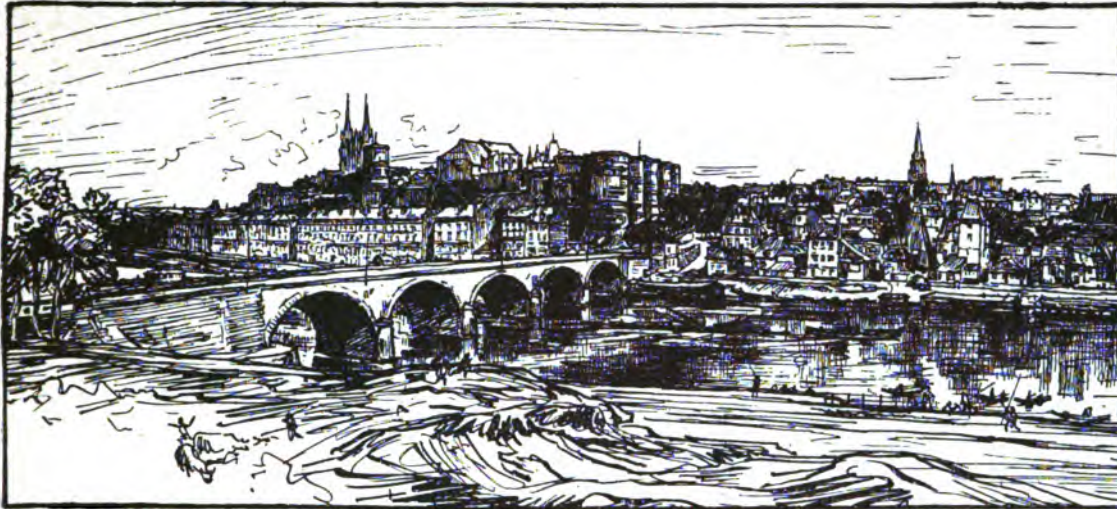
JEAN BRUNHES

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

---

ILLUSTRATIONS D'AUGUSTE LEPÈRE





A. LEPÈRE del.

## CHAPITRE LIMINAIRE

### LE VISAGE DE LA FRANCE

Bien comprendre la France, cette parcelle de la terre émergée sur laquelle nous vivons, ce sera nous acheminer à mieux comprendre ce qu'est notre nation.

#### I



La géographie physique, — c'est-à-dire l'étude des phénomènes et des caractères du milieu physique, — est la véritable introduction à toute la biologie animale et végétale ou plutôt, selon l'expression consacrée, à la « biogéographie ». Pareillement, la géographie humaine est l'introduction normale à l'histoire. Car elle établit les liens de connexion entre le milieu naturel, sol, climat, hydrologie, végétation spontanée, etc., et les plus complexes manifestations de l'activité sociale et politique.

Il est de belles descriptions de la France, dont la plus éloquente fut celle de Michelet, dont la plus parfaite est celle de Vidal de la Blache. Ne rivalisons ni avec un « poète », ni avec un tel maître, qui fut le nôtre.



Notre dessein est tout autre ; il s'affranchit davantage de la description régionale. Nous voulons surtout, par une série de chapitres récapitulatifs et synthétiques, préparer les esprits de nos lecteurs à l'intelligence de l'élaboration d'une nation, et tracer pour cette fin — avec l'aide incomparable d'artistes tels que le si regretté A. Lepère et ses successeurs, — avec le concours d'un cartographe habile tel que Besson, — le tableau du milieu physique dans lequel elle s'est formée et fortifiée, du territoire dans lequel elle s'est, au sens propre du mot, enracinée, ainsi que des vicissitudes de ce milieu et de ce territoire dont les hommes ont été, au cours de quinze cents ans d'histoire, les auteurs responsables.

**L** ES VRAIES FORCES Il est une manière d'entendre la géographie et d'en faire la préface de l'histoire : c'est d'expliquer en tous les domaines quels sont les facteurs qui entrent ou sont entrés en jeu pour déterminer ces ensembles complexes que nous appelons : orographie ou hydrographie, production agricole ou activité commerciale.

La géologie et la topographie morphologiques ne sont pas des hors-d'œuvre que les géographes doivent traiter en un ou deux chapitres comme par acquit de conscience. Nous voudrions au contraire démontrer à quel point la géologie et la morphologie fournissent des raisons de structure et des principes d'explication qui doivent être mêlés à l'interprétation générale de tous les faits géographiques essentiels ; telles et telles idées reviendront ainsi de chapitre en chapitre, reprises à dessein comme elles ne l'ont jamais été en des ouvrages de géographie historique ou humaine, aboutissant à de vraies démonstrations illustratives ; et l'on pourra dès lors juger qu'elles sont tout à la fois fondamentales et directrices.

Nous avons enfin résolument essayé d'atteindre jusqu'au mécanisme des forces en travail et en conflit, et l'on pourra nous rendre cette justice — ou nous faire ce grief — qu'en presque tous nos chapitres il semble qu'il se livre quelque bataille... La géographie humaine n'est jamais ni nulle part *statique*. Tous les faits de géographie humaine sont en continuelle évolution ; ils expriment des forces ou plus exactement des rapports entre des forces ou des résultantes de forces qui vont sans cesse croissant ou décroissant. Toute géographie doit donc être l'analyse d'un *dynamisme*. Et qui décrit la France doit se rappeler par excellence que ce nom recouvre un total de forces physiques et morales, matérielles et sociales. Un tel ensemble, à la fois naturel et politique, n'est pas seulement constitué de cadres immuables et de tableaux figés. La France n'est pas qu'un splendide Musée. La France est Force.

---

---

## LE VISAGE DE LA FRANCE

---

**L** ES SIX PARTIES                    La *Géographie humaine de la France* est divisée en  
EN DEUX VOLUMES            six parties :

*Première partie.* — Géographie générale : Le cadre permanent et le facteur humain.

*Deuxième partie.* — Géographie régionale. Maisons et villages.

*Troisième partie.* — Géographie politique : Villes et routes ; capitales et frontières.

*Quatrième partie.* — Économie créatrice : Plantes cultivées et animaux domestiques.

*Cinquième partie.* — Économie de l'exploitation : Chasse et pêche. Industries extractives. Houille blanche.

*Sixième partie.* — Vie économique et sociale. Genres de vie. Démographie.

Puisque la direction de l'*Histoire de la Nation française* nous a confié deux volumes pour cette description géographique de la France, le premier comprendra le chapitre liminaire, la première et la deuxième parties. Les quatre autres parties composeront le second volume.

**L** ES NOMS, LES FORMES            Pour la France, déjà si connue, si exactement  
ET LES LIGNES                    étudiée par les géologues, les météorologistes, les  
botanistes, ou par les archéologues et par les statisticiens, il ne s'agit pas de reproduire, une fois de plus, ni la liste de tous les sommets de ses montagnes, ni la liste alphabétique de toutes ses villes ou de toutes ses mines, ni le tableau de toutes ses stations balnéaires ou estivales !... Des manuels et des guides (et il en est de remarquables) sont là pour répondre à ces fins diverses. Il importe de remplacer les énumérations fastidieuses, visant à être complètes, et qui ne le sont jamais tout à fait, par des exemples inégalement développés mais représentatifs, qui soient comme des « échantillons ». Il n'est pas besoin d'emporter avec soi tous les matériaux d'une carrière ou d'une mine pour donner une idée des roches qui la constituent : un « échantillon » bien choisi et bien taillé ne vaut-il pas mieux que de gros blocs impossibles à manier ?... Pour la géographie encore plus que pour l'histoire, les dictionnaires sont des auxiliaires incomparables, dont l'utilité n'est pas niable, et nous voulons rendre, dès le seuil de cet ouvrage, l'hommage qui est dû à l'œuvre méthodique et forte du *Dictionnaire géographique et administratif de la France* de Paul Joanne. Mais les livres qui veulent être œuvres de pensée et œuvres d'art ne doivent pas viser à remplir l'office de dictionnaires.

Aussi bien la géographie n'existe pas que par les noms. Elle existe sans les noms. Les étiquettes ne sont que pour la commodité des relations entre les

hommes. Trop souvent les noms nous ont caché le sens des réalités terrestres et de leur beauté propre. Au maître-graveur, dont la mort a interrompu la collaboration, de nous révéler d'abord lui-même cette beauté des formes : le voici qui a exprimé, le plus haut de nos massifs européens, notre massif du Mont-



FIG. 1. — L'ENSEMBLE DU MASSIF DU MONT-BLANC,

Blanc, dans toute sa grandeur et dans toute la fantaisie de ses dômes et de ses aiguilles (*fig. 1*) ; et c'est encore lui qui a placé au premier frontispice de notre livre cette synthétique expression de vie française : près de la rivière Maine, douce et ample, la ville d'Angers, antique cité même préromaine, devenue par excellence tête de pont avec la silhouette magnifiquement puissante de son château bâti par Saint Louis. Au cartographe-topographe de nous faire saisir à son tour la souplesse et même l'élégance du dessin des reliefs et des cours d'eau, des rivages et de leurs articulations ; de loin en loin, au cours de ces pages, une carte muette sera destinée à la contemplation ; contempler les formes et les lignes ne devrait pas être la moindre leçon de la géographie ! Dès ces pages premières, avant que de connaître comment se nomment les côtes, les péninsules, les caps et les golfes, les rivières et les montagnes de France, considérons-les en leur belle et extraordinaire harmonie totale (*fig. 2*).

---

## LE VISAGE DE LA FRANCE

---

Oui, sachons voir et contempler. Que les détails même les plus pittoresques ne voilent pas le dessin du tout. La France a comme un visage dont on voudrait ici marquer quelques traits.

Des barbares ont tenté de le mutiler ; ils l'ont balaféré et ensanglanté ; leurs dévas-



VU DU BUET, DU NORD VERS LE SUD (A. Lepère).

tations sauvages, dont les ravages sont chaque jour réparés et effacés, n'ont fait qu'aviver notre désir et de le mieux voir et de le mieux connaître.

A ceux d'ailleurs qui ne savent pas encore ce que l'on doit entendre au vrai par « géographie humaine », ou qui se demandent légitimement comment nous allons interpréter les rapports si délicats et subtils entre la géographie et l'histoire, ces pages liminaires révéleront d'un coup et beaucoup mieux notre pensée et notre manière que les affirmations théoriques d'un programme.

On trouvera en ces paragraphes un certain nombre des idées prévalentes qui seront développées au cours de l'ouvrage. C'est donc comme un sommaire ; mais à dessein ce sommaire n'est pas rigoureusement dépendant de l'ordre précis qui sera celui des chapitres. Il ne s'agit pas d'une « table des matières », mais d'une « ouverture », ou mieux, comme l'on disait jadis, d'un « argument ».

Avant le portrait analytique, traçons les lignes révélatrices. Avant les tableaux

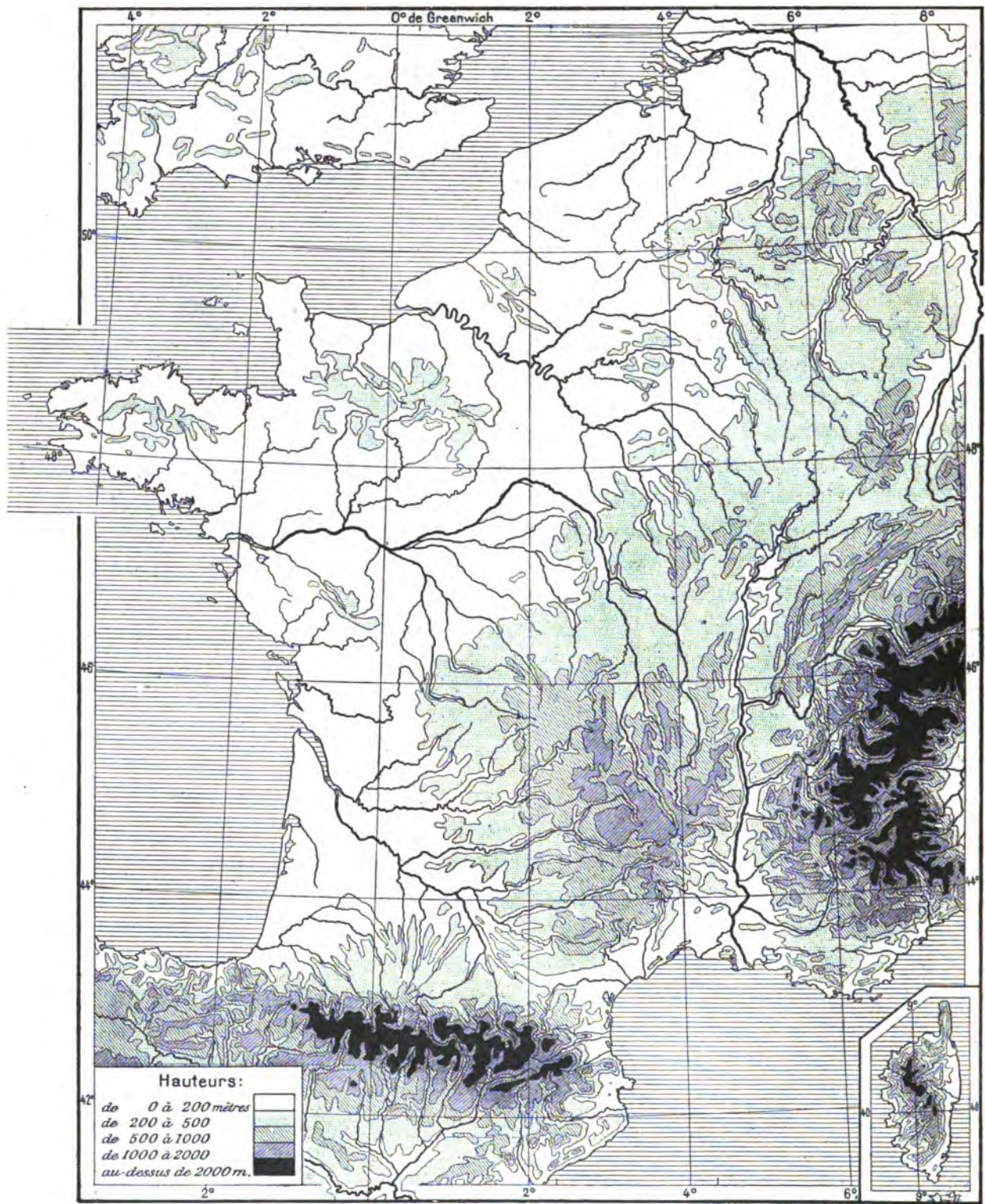


FIG. 2. — CONTOURS ET RELIEFS DE LA FRANCE (1 : 6 000 000).

ou les miniatures, qu'on nous permette de broser, à grands coups de pin-  
ceaux, comme un décor ou une fresque.

## II

**R**EGARDS VERS LES TROIS MERS Elle est largement ouverte sur les mers brumeuses septentrionales, Manche et mer du Nord, antiques voies d'accès vers les rivages de l'ambre et de l'étain, sur la mer lumineuse du Sud sise « au milieu des terres » de la plus féconde civilisation, sémitique, grecque, romaine, chrétienne et franque, et sur cet océan aux vastes tempêtes et aux fortes marées qui parut d'abord la mer sans limite, et qui est de plus en plus la principale « agora » commerciale de l'univers, le centre de la présente et future Fédération Atlantique des peuples celtes, latins et anglo-saxons luttant pour la liberté du monde. Ainsi, la Gaule-France aux trois regards, seule entre toutes les contrées de l'Europe et de l'Ancien Monde, a été, par sa position géographique, prédestinée et comme postée pour participer, au fur et à mesure que les horizons humains se sont élargis, à la préhistoire, aux longs siècles de la prédominante histoire méditerranéenne, et à l'intense « civilisation de circulation » qui est celle d'aujourd'hui, qui sera plus encore celle de demain.

**L**ES ATTACHES CONTINENTALES Elle s'avance comme une péninsule à l'extrémité occidentale de cette Europe qui, épanouie dans l'Est en immenses plaines monotones de *toundras* gelées, de forêts ou de steppes, va, vers l'Ouest, en s'amincissant, en se compliquant, en se faisant variée et bigarrée, en restreignant ses plaines et ses forêts à des couloirs qui s'allongent ou à des filots qui sont égrenés en chapelets au pied et même jusqu'au centre de violents reliefs très accusés. Les douces plaines françaises, entrecoupées de monts et de collines, étalent, à des altitudes diverses, leur si coquette marqueterie sur cette portion terminale du continent où le magnifique arc plissé des Alpes dresse son plus haut sommet aux 4 808 mètres (1) du Mont-Blanc (qui est de France), et où la rectiligne chaîne des Pyrénées, au delà d'un isthme de 370 kilomètres à peine, semble comme barrer l'Europe.

(1) Altitude précise, d'après les nouvelles mesures de Joseph et Henri VALLOT.

**A**U COMMENCEMENT, ELLE  
COMMENÇAIT A ÊTRE

Elle est très vieille. Toute l'histoire de la formation géologique de notre planète peut être suivie, d'ère en ère, sur ce sol d'un demi-million de kilomètres carrés, exigu mais privilégié, qui constitue notre France. Rien n'est plus vieux sur la terre que le vieux socle de roches archéennes de notre Massif central. L'ère primaire, qui a été marquée, sur son déclin, par les très importants dépôts de houille, a vu façonner les flanquements de ce massif, ainsi que l'Armorique, et les Vosges, et l'Ardenne. A l'ère secondaire, se sont déposés les calcaires et les marnes qui enveloppent d'une couronne fragmentée l'antique socle central ; les mêmes roches ont gorgé toute la cuvette du Bassin de Paris ; elles apparaissent formant façades terriennes vers l'Est aux Côtes de Meuse et aux Côtes de Moselle et donnant au pied et au-dessous de la haute rive de Moselle les précieux minerais de fer phosphoreux de la *minette*. L'épaisse masse de craie apparaît à fleur de peau, pauvre et blanchâtre, aux plateaux de Champagne, sur toute l'étendue des anciens Champs Catalauniques, comme au-dessous des limons riches de Picardie — à la Main-de-Massiges comme aux Ouvrages-Blancs de Carency ; — au-dessus d'elle s'entassent tous les dépôts plus jeunes, sables, calcaires et marnes de l'ère tertiaire, qui composent les variées individualités régionales des « pays » de l'Ile-de-France.

**T**ÉMOIN MÊLÉ AUX PLUS  
RUDES ÉPISODES

Car elle est aussi très jeune dans son dessin définitif et dans la topographie qui marque la plus grande part de sa surface. A l'âge tertiaire, du fond d'une Méditerranée plus vaste et plus profonde que l'actuelle, se sont soulevées en tempêtes tectoniques successives, et ont déferlé les unes sur les autres les vagues de pierre dont l'accumulation a dressé la haute chaîne des Alpes et les chaînes qui sont approximativement ses contemporaines, Pyrénées et Jura. Ces efforts gigantesques ont ébranlé toute la masse d'antérieure consolidation. Le Massif central a été brusquement relevé, opposant aux Alpes le talus frontal des Cévennes, et s'entr'ouvrant de fissures par où se sont échappées les cendres, les laves et toutes les roches éruptives de l'Auvergne, du Velay, de l'Aubrac, des Coirons ; jusqu'à nos jours, l'activité volcanique s'est prolongée dans la chaîne des Puys. Enfin, sur ces reliefs jeunes ou rajeunis, les neiges de l'époque dite glaciaire ont installé des glaciers, dont les lits rabotés ou les dépôts morainiques attestent la récente extension : jusqu'aux abords du confluent de la Saône et du Rhône s'avancait le Glacier du Rhône... Lors de l'adoucissement du climat et de la fusion des glaces, les cours d'eau quaternaires, enflés en torrents de débordement, déchaînés, jonchèrent les plaines de leurs cailloutis et de leurs alluvions.

**P**ETITS VERSANTS  
ET CÔTES D'OR

Nombre des principales splendeurs terrestres sont représentées en France par de typiques « échantillons ». Les Gorges du Tarn sont loin de valoir en grandeur et en couleur le cañon du Colorado, mais par leurs parois à pic de 600 mètres elles en suscitent modestement l'image. Les gouffres comme celui de Padirac et les grottes comme celle de Dargilan, les sables de nos dunes ou le Sahara de notre Crau, les rivages attaqués, morcelés, hachés par les vagues des mers à marées violentes, les droites falaises de craie, les colonnades prismatiques de basaltes refroidis telles que celles d'Espaly ou les dykes tels que ceux du Puy, les lacs cratériformes comme ceux d'Auvergne ou glaciaires comme ceux des Vosges ou des Pyrénées, et l'infinie beauté des hauts sommets, couronnés de neiges, aux arêtes acérées en aiguilles et aux blocs croulants, dont les creux sont occupés par ces fleuves de glaces appelés glaciers,... tout cela, nous le possédons...



FIG. 3. — UN TYPE DE PETIT VERSANT PLANTÉ DE VIGNES (1).

Cependant l'idéal, pour les hommes, ce sont des plaines de dimensions restreintes, bordées de versants aux pentes faibles ; ce sont des collines dont les talus harmonieux permettent, au laboureur comme au vigneron, la culture jusqu'à leur sommet ; or, notre France est d'une richesse exceptionnelle en ce qu'on pourrait nommer les « petits versants ». Les rivières, anciennes ou nouvelles, ont assez longuement sculpté et modelé les flancs des vallées pour leur procurer des formes douces ; de toutes parts s'élèvent ces versants dont les pentes modérées s'offrent au travail de l'homme, et s'offrent d'autant mieux qu'elles écoulent elles-mêmes les eaux des pluies et qu'elles reçoivent plus directs les rayons du soleil, faisant espaliers. Le long des rebords concentriques du Bassin parisien (*fig. 3*), sur les bords de la Somme, sur

(1) La route qui passe au pied du versant si bien exposé au Sud, est la route de Paris à Châlons, près de Bergères-lez-Vertus.



les bords de la Seine ou de ses affluents de l'Yonne à l'Oise, tout au long de la vallée supérieure et moyenne et inférieure de la Loire, dans le Bassin entier d'Aquitaine, sur les bords de la Charente aussi bien que sur les bords de l'Adour et des Gaves, sur le pourtour occidental du bassin de la Saône, sur la rive droite de tout le cours du Rhône, sur les pentes orientales des Vosges et de leurs pénétrantes vallées alsaciennes aussi bien que dans la vallée entière de la Moselle, se rencontrent ces versants heureux auxquels les paysans de chez nous ont, depuis tant de siècles, appliqué le nom de « coteaux » ou « côtes ». Si tous ne sont pas des « côtes rôties » ou des « côtes d'or », tous se sont admirablement prêtés à l'effort fécond et enrichissant de l'homme.

**L A BATAILLE DES  
TROIS CLIMATS**

Mille kilomètres à peine séparent Zuydcoote des Pyrénées ; onze cents Brest de Menton. Des polders de la Flandre tout baignés d'humidité ou du goulet de Brest trop souvent assailli par les brumes de la « Mer Occidentale », on peut atteindre par chemin de fer en moins d'une journée les pays du mistral qui sont aussi ceux de la splendide lumière d'atmosphère sèche de la Méditerranée. Toulouse est un peu plus au Sud que Florence. Lille est un peu plus au Nord que Coblenz et que Cracovie. Combien de variétés de climats et de végétations en ce raccourci de « terre promise » ! Les vents d'Ouest, Nord-ouest et Sud-ouest, chargés d'humidité, que déclenchent les mouvements cycloniques de l'Atlantique en relation avec le fleuve de mer chaud du *Gulf Stream*, viennent apporter sur la majeure partie de la France le triple bénéfice de pluies fréquentes, d'une température étrangement modérée pour de telles latitudes, et d'un faible écart entre les moyennes des températures hivernales et celle des estivales. Le régime continental de l'Europe orientale et centrale se révèle dans l'Est et jusque dans le Centre de notre pays, en contradiction ou mieux en lutte avec le régime atlantique, par de hautes pressions et de basses températures qui nous valent, par exemple, les « temps bouchés » par « bise noire » et aussi ces beaux jours froids d'hiver illuminés de soleil. Un troisième ensemble de faits et de causes est en rapport avec les cuvettes remplies de l'eau bleue de la Méditerranée ; pluies d'hiver, étés secs, luminosité qui confère un éclat saisissant quoique trop uniforme à tous les gris, blancs poussiéreux et ocres clairs, tout cela compose les puissances complexes de fertilité et de séduction de notre Midi méditerranéen.

**L ES DONNÉES ET  
LES TRAVAUX**

L'orge et le blé semblent bien avoir été apportés de l'Asie par la voie de la Méditerranée. Le lin si fin est aussi de ce domaine ; et par-dessus tout ces délicates et patientes cultures d'arbustes

qui nous ont donné le cerisier, l'olivier et la vigne. Nous ne pouvons concevoir le peuple que nous sommes de « mangeurs de pain » et de « buveurs de vin » sans la longue élaboration des « genres de vie » des peuples de la Méditerranée. Si l'on note encore les troupeaux transhumants de nos moutons provençaux, cévenols, caussenards ou pyrénéens, et les antiques usages du cabotage employant et formant pêcheurs et marins pour la circulation difficile sur les capricieux chemins de nappes liquides semées d'îles, de golfes et de promontoires, voilà que nous incarnons autant que quiconque la civilisation matérielle qui a fait large bordure humaine à la mer de Tyr, de Carthage, de la Grèce et de Rome. Mais, par les voies de l'Europe Centrale, dès les temps préhistoriques, se sont avancés vers notre territoire et le plus vieux commerce continental et bien d'autres traditions agricoles. De nos jours, les riches plateaux à limons du Nord de la France étalent jusqu'aux portes de Paris des champs de froment et de betteraves qui rivalisent en fécondité avec les plus beaux terroirs de la Belgique ou de l'Allemagne moyenne. Plus tard, beaucoup plus tard, les cultures du Nouveau Monde nous enrichirent du maïs amoureux des climats humides, ainsi que de la pomme de terre et de la tomate qui trouvèrent tous trois chez nous des aires de prédilection. De savantes disciplines de croisement et de sélection, depuis un siècle et demi, ont fait de l'élevage bovin et chevalin français non seulement un ordre de ressources très productives, mais un art qui a répandu dans toutes les parties du monde nos vieilles races renouvelées de chevaux percherons et bretons, normands ou tarbais, de nos laitières cotentines ou bretonnes, de nos grands bœufs manceaux, charolais ou salers, de nos fameux mérinos, les « Rambouillet ». Dans toute la France normande et armoricaine, les pommiers, donneurs de cidre, s'éparpillent en vergers plantureux. La France de l'olive et la France de la pomme sont rapprochées et comme jointes par les nombreux districts de haute renommée de la France du vignoble : Bordeaux, Beaujolais, Bourgogne, Anjou, Champagne. Les efforts multiples et variés de nos paysans besognants ont été si habiles et les soins de ces maîtres vinificateurs ont atteint une telle perfection qu'à la limite même de la vigne vers le Nord, ce nom de « Champagne » qui est celui d'une de nos régions les plus pauvres, au sol sec, âpre et pelé, est devenu, par l'opiniâtre vertu des générations humaines de France, pour l'univers entier, le compagnon et le signe de la vie la plus riche, et du luxe joyeux le plus dépensier.

**L** E « BOCAGE » FRANÇAIS Malgré les forêts touffues qui font jusqu'à nos jours à la région de Paris une auréole de décoration et de protection, forêts de Rambouillet et de Saint-Germain, de l'Isle-Adam et de Montmo-

rency, de Chantilly et d'Ermenonville, d'Halatte, de Compiègne et de Retz, de Crécy, de Sénart et de Fontainebleau, les forêts de la Gaule entière ne sont plus ce qu'elles étaient au temps des Druides cueilleurs du gui sacré ; elles ont été souvent heureusement défrichées et souvent aussi trop sauvagement exploitées ou dévastées. Mais les chênes de Bretagne, les charmes des Vosges, les hêtres du Morvan, les frênes ou les saules de Vendée ont une beauté qui n'est égalée que par celle d'arbres cultivés, aussi somptueux de ramure et de feuillage, aussi imposants par



FIG. 4. — TRONCS DE VIEUX OLIVIERS PRÈS DE ROQUEBRUNE (A. Lepère).

l'ampleur de leur dessin : noyers de l'Isère de l'Aveyron ou du Lot, châtaigniers des Cévennes ou du Limousin, vieux oliviers de nos versants méditerranéens (*fig. 4*), grandioses platanes des villes provençales. Les « clochers naturels » des cyprès, leurs « flèches » noires souvent isolées ou espacées (1), sont comme des répliques de la France du Midi au fidèle accompagnement de flèches encore plus élevées, empanachées et bruissantes, que font partout ailleurs à nos routes et à nos rivières les doubles files de peupliers.

La civilisation, méticuleusement acharnée durant tant de siècles à tirer parti de tous les sols de chez nous, a fini par implanter en toutes parts un paysage plus clairsemé, mêlé d'arbres et de cultures, qui pourrait être désigné par l'expression

(1) Gabriel HANOTAUX, *la Fleur des histoires françaises*, p. 46.

américaine de *park* ou par le vieux mot français de *bocage*. Évidemment, il est beaucoup de milliers d'hectares qui ont un revêtement encore homogène ; les forêts des Landes ont une monotonie et une extension qui suscitent le souvenir de la forêt russe ; les causses, les garigues de l'Hérault ou les maquis de Corse portent leur végétation d'herbes courtes ou d'arbrisseaux brefs sur des dizaines de kilomètres carrés ; en d'autres lieux, humides et gras, des herbages sans fin. Chacune de ces *petites régions naturelles* dites « pays » a sa physionomie propre et le plus souvent deux « pays » voisins s'opposent par un contraste de paysage. Ainsi, quand, vers la mi-août, d'Orléans on gagne Paris, on franchit une Beauce toute fauve de ses champs de blé ou d'avoine à perte de vue, tandis qu'après la descente sur Étampes, après avoir dépassé la limite des plateaux beaucerons, l'œil est saisi par tout le verdoyant du Hurepoix.

Malgré tout, lorsqu'on revient de pérégrinations lointaines hors de France et qu'on rentre sur notre territoire par un de ces express qui font défiler rapidement la succession de nos multiples « contrées », on est saisi d'un certain air commun qui met des paquets d'arbres enveloppés d'herbages ou de champs jusque dans une vallée comme celle de la Marne moyenne, en pleine Champagne. Ailleurs, c'est par la dépression charmante et si fraîche du Giers qu'on s'élève des rives du Rhône jusqu'à Saint-Chamond ; entre Saint-Chamond et Saint-Étienne et tout autour de ce haut « pays noir », l'œil se repose sur la verdure de terrains cultivés, de pacages et de bois. Les champs de denses et vigoureux épis de la fertile Limagne d'Auvergne sont tout piquetés d'arbres fruitiers. La petite région naturelle du Berry qui porte comme nom traditionnel la *Forêt* est devenue un splendide verger. Dans le même Berry, le *Boischaux*, tout parsemé de haies et de boqueteaux, est ainsi désigné d'un mot que Vidal de la Blache fait dériver de *boschetum* et A. Vacher de *buscale*, le *bosquet* ; ce Boischaux n'est autre que la *Vallée noire* décrite par George Sand : « Cette contrée est une prairie, coupée à l'infini par des buissons splendides et des bordures d'arbres ramassés, semée de bestiaux superbes et arrosée de ruisseaux qu'on voit çà et là courir sous l'épaisse végétation qui les ombrage. » Et combien de « pays » de France ont reçu la propre appellation populaire de *Bocages* : les *Bocages Breton, Normand, Champenois*, et le célèbre *Bocage Vendéen* qui a joué, comme on sait, un véritable rôle historique ! Le Limousin tout entier n'a-t-il pas aujourd'hui la physionomie élégante et somptueuse d'un immense parc ?...

Si bien qu'il est impossible de résister à cette impression d'ensemble que la France presque en tous lieux tend à prendre figure de *bocage* ! (*Planche III.*)

**L A TERRE DES ARTISTES  
MAGDALÉNIENS**

Dès les premiers et très lointains millénaires où sans conteste l'homme a révélé par des faits matériels sa présence sur la terre, il a manifesté sa puissance créatrice sur le territoire de l'actuelle France. Ses traces ont été relevées si nombreuses, et nos savants, chercheurs des primitifs outils et des plus anciens squelettes, ont été de telle autorité que toutes les subdivisions de la période de la *Pierre éclatée* dite période *paléolithique* sont dénommées d'après des gisements ou des grottes du sol français : *Chelléen* (Chelles), *Acheuléen* (Saint-Acheul), *Moustérien* (Le Moustier), *Aurignacien* (Aurignac), *Solutréen* (Solutré), *Magdalénien* (La Madeleine). L'âge de la *Pierre éclatée* s'achève sur les chefs-d'œuvre de l'art magdalénien : gravures, peintures, sculptures des grottes à décoration pariétale. La contrée habitée par ces puissants artistes troglodytes, chasseurs de rennes, s'étend sur la France du Sud-ouest et sur une grande part de l'Espagne (preuve que les Pyrénées elles-mêmes n'ont été jadis qu'une barrière relative). Il faut apercevoir les petits bisons d'argile, si habilement modelés, de la caverne du Tuc d'Audoubert ou les gravures de sa voisine, la caverne des Trois-Frères (Ariège) ; il faut se transporter dans l'admirable domaine de notre Vézère et de son petit affluent la Beune, tout autour de cette capitale de la civilisation paléolithique que sont Les Eyzies-Cromagnon-Laugerie, et y contempler les peintures à l'ocre et au noir des rennes, des mammoths et des bisons de la grotte de Font-de-Gaume, ou les gravures des Combarelles, ou les parfaits hauts-reliefs des chevaux de Laussel (1) ; on comprendra ce qu'étaient dès alors, sans comparaison possible avec aucuns types d'animaux, les hommes de ces groupes *dolichocéphales* (c'est-à-dire au crâne allongé), déjà si affinés, qui vivaient sur notre sol, il y a pour le moins 20 000 ou 30 000 ans ! Aussi bien l'éminent savant anglais, sir Arthur Evans, le génial fouilleur de Crète, a-t-il pu déclarer que très longtemps avant la merveilleuse civilisation artistique issue de Crète, un autre foyer lumineux apparaissait dans la pénombre des origines humaines, celui du Périgord.

**L E FLOT DES RACES ET  
LE POÈME DE L'UNITÉ**

Vinrent les âges de transition tels que l'*Azilien* (Mas d'Azil) avec ses cailloux peints ; puis tout le fécond *néolithique* de la *Pierre polie* ; puis les âges des métaux, celui du bronze, celui du fer qui mène de 1300-900 à 100 avant Jésus-Christ en pleine période historique. Aux vieilles populations *dolichocéphales* diverses du *paléolithique* s'étaient joints des flots successifs de *brachycéphales* (au crâne court). Aux peuples des dolmens

(1) Voir plus loin les premières pages et les premières figures du chapitre III, p. 105 et suiv.



LE BOCACHE FRANÇAIS. — A. LEPÈRE

23

et des monuments mégalithiques, bien antérieurs aux Celtes et différents d'eux, s'étaient substitués ou juxtaposés les groupes humains que nous apercevons à l'aurore de notre histoire de la Gaule : Ibères, Ligures et les colonies des Méditerranéens orientaux (Phocéens, fondateurs de Marseille).

Deux grandes invasions de Celtes-Gaulois vinrent du Nord, et inaugurèrent cette vaste domination celtique, laquelle correspondit au deuxième âge du fer, et s'étendit, à travers la moitié de l'Europe, jusque dans l'Asie Mineure (Galates). Flux du Sud avec les Carthaginois et surtout avec les Romains conquérants (Gallo-Romains), plus tard avec les Arabes qui s'avancèrent jusqu'à Poitiers et jusqu'en Bourgogne. Reflux multiples du Nord et de l'Est avec les Germains, avec les Francs (Bataves), avec les Goths, avec les Burgondes, avec les Vandales. Flux aussi de peuples venus à l'Ouest par la mer, Saxons, Bretons de la grande Ile, plus tard Normands... De toutes parts, par terre et par mer, on peut entrer sur cette péninsule de facile accès, tantôt isthme d'incessant passage, tantôt sorte de terme où déferlent, refluent, s'entassent et se mêlent toutes les vagues des humanités civilisées et barbares, — où, semble-t-il, jusqu'à nos jours mêmes, se sont donné rendez-vous toutes les humanités civilisées et barbares !

**E** LLE A PRIS AME  
ET CORPS

Le prodige de l'histoire de France fut de faire de tous ces fragments de populations accumulées un seul peuple, et la nation la plus homogène de tout l'univers ; ce fut aussi de faire de cette terre une seule terre. Notre esprit, dominé par trop d'abstractions et de théories, ne cherche à voir souvent la réalité qu'au travers soit de déductions logiques, soit de contradictions naturelles par l'effort de l'homme contredites. La vie est plus souple ; elle a tout à la fois plus de suite et plus d'incohérence ; elle est en somme plus humaine que ne la conçoivent parfois nos cerveaux modernes de théologiens laïcs et de géomètres.

A cause de sa position si ouverte à toutes influences, à cause de la multiplicité de ses terroirs différenciés, la France aurait pu ne pas être la France ; elle aurait pu rester Neustrie et Ostrasie ; une Lotharingie ou une Bourgogne ou une Provence, une Normandie, une Armorique et une Guyenne anglaise rattachées à l'archipel des grandes Iles, auraient pu être détachées d'elle... C'est l'histoire qui une fois de plus a eu le don d'assembler les terres, et, par les affinités acquises des êtres vivant sur ces territoires, de façonner ces territoires eux-mêmes en une synthèse harmonique et pour ainsi parler organique : la France géographique a été créée par l'histoire de France, composant un tout qui a paru prédestiné et qui est devenu indestructible.



De la diversité qui est un charme et qui est une richesse, mais qui aurait pu être un péril, est sortie l'unité qui est force souveraine, — l'incomparable unité.

« La France est une personne », a dit l'entraînant poète-historien Michelet. Reprenant cette idée avec toute la critique nuancée de sa manière propre, Vidal de la Blache a remarqué qu'« une individualité géographique ne résulte pas de simples considérations de géologie et de climat ». « Ce mot de personnalité, a-t-il ajouté, appartient au domaine et au vocabulaire de la géographie humaine », et non de la géographie naturelle ou physique. Car c'est l'homme qui « établit une connexion entre des traits épars : aux effets incohérents de circonstances locales, il substitue un concours systématique de forces ».

Aujourd'hui la *France-hommes* est bien une personne, et la *France-terre* est bien un tout.

**L** E SYMBOLE DE LA LANGUE      Au vrai, la France a grandi au milieu des nations, de par sa situation même ; sa singulière puissance d'assimilation l'a garantie contre les dissociations résultant des invasions ou brusques ou sournoises ; son encore plus singulière puissance d'apostolat a jeté ses hommes, ses croyances et ses idées jusqu'aux contrées les plus inaccessibles. Il en est de son histoire humaine comme de son histoire géologique. Depuis les origines du refroidissement de notre planète, l'histoire de sa formation porte témoignage presque pour la terre entière. L'histoire de ses peuples devenus son peuple, ayant été mêlée depuis plus de deux millénaires aux plus grands événements du monde et aux plus décisives libérations, porte témoignage pour l'histoire de tous les États modernes. Tout cela, encore un coup, en vertu de sa place, de sa texture hospitalière et de la diversité comprise en son unité.

Sa langue est parfait symbole d'unité recouvrant diversité. La langue d'oïl est devenue la langue de tous, mais, si l'on peut dire, par persuasion et sans persécution ; la langue d'oc vit encore ; les dialectes et les patois subsistent avec de pittoresques expressions de terroir. Les vieilles langues de minorités, le breton, le basque, le flamand, l'alsacien sont regardées comme langues secondes sous l'égide très bienveillante du français.

Bien mieux, le régionalisme littéraire a redonné de la vitalité à ces langues comme à ces dialectes et, dans l'épanouissement paisible de la langue française, on a tout naturellement célébré le renouveau du catalan et par-dessus tout, de la sonore langue provençale de l'*Ode à la race latine* et de *Mireille*.

Cela ne compromet ni la pureté de la langue-reine ni n'entrave sa diffusion dans

le monde. Elle est celle de la Wallonie et de la Suisse romande et de cette Vallée d'Aoste qui complète l'enveloppement de français du massif entier du Mont-Blanc. Elle est parlée dans toute l'Afrique du Nord et elle pénètre de plus en plus dans notre vaste Empire africain, comme dans la précieuse Indo-Chine. Elle résonne encore, correcte et forte, sur les terres aimées de vieille colonisation française : Canada, Antilles, Réunion, et dans ce qui nous reste de l'Inde de Dupleix, comme en Égypte et tout le long du canal de Suez créé par un Français aux si vastes desseins. Elle est d'ailleurs, en ces « Échelles du Levant », où huit siècles durant la France apparut comme le porte-parole de l'Europe, demeurée, depuis l'âge épique des Croisades, la langue commune des éléments cultivés les plus disparates d'origine ethnique, et ses livres, ses écoles, ses journaux conservent les préférences de toutes les élites, non seulement dans l'ancienne « Terre Sainte », à Beyrouth et au Liban, mais encore à Smyrne, Salonique ou Constantinople. N'oublions pas enfin ces villes ou ces régions où la langue, — consacrée d'autre part langue internationale de la diplomatie, — a conquis et gardé le singulier privilège ou d'une sorte de préséance, ou de coquettes prédilections. Du treizième siècle où l'encyclopédiste Brunetto Latini la choisissait comme langue universelle pour écrire *Li Livres dou Tresor*, jusqu'au dix-huitième où l'Académie de Berlin mettait au concours un mémoire sur les causes de cette incontestable universalité, la tradition s'est si bien établie dans toute l'Europe de considérer le français comme langue de haute culture et de bonne compagnie, qu'elle se perpétue chez nos ennemis eux-mêmes, presque autant que chez nos séculaires amis slaves : à Vienne, Budapest ou Sofia, on n'en use guère moins qu'à Moscou et Petrograd, dans toute la Pologne et en Bohême ; il en va de même, bien qu'à des degrés moindres, à Rome, à Madrid, à Lisbonne, ainsi que dans les brillantes capitales de la jeune Amérique latine.

**L'ADMIRABLE BIGARRURE**                      Cependant chaque province française con-  
**DE GÉOGRAPHIE HUMAINE**                    serve, non sans quelque orgueilleuse jalousie, sa  
manière de vivre et sa manière de bâtir. Jadis, des costumes, des coiffes, des bonnets,  
des dentelles, que le temps, par malheur, emporte, faisaient éclater aux yeux cette  
bigarrure de la vie provinciale. Hélas ! Les vêtements flottent au vent ! Le vent, c'est  
la mode. Ils persistent donc bien moins que d'autres usages.

Sur notre terre de vieille civilisation, d'antique labeur agricole, d'ancestrales traditions de tous les arts de l'artisan, l'âpre goût de l'effort et de l'économie a su s'allier à une indulgence ingénieuse pour certaines satisfactions de la vie matérielle. Le sol était trop varié en sa fécondité : sous l'uniformité d'une passion générale

pour le pain de froment ou de seigle et pour les produits fermentés de la vigne ou du pommier, ou de l'orge et du houblon, les si distinctes régions françaises se sont fait une renommée méritée par des spécialités qui sont toujours à des degrés divers des préparations humaines et qui représentent en général de traditionnelles gourmandises des jours de fête : pâtés d'Amiens, rillettes de Tours, foies gras de Tou-

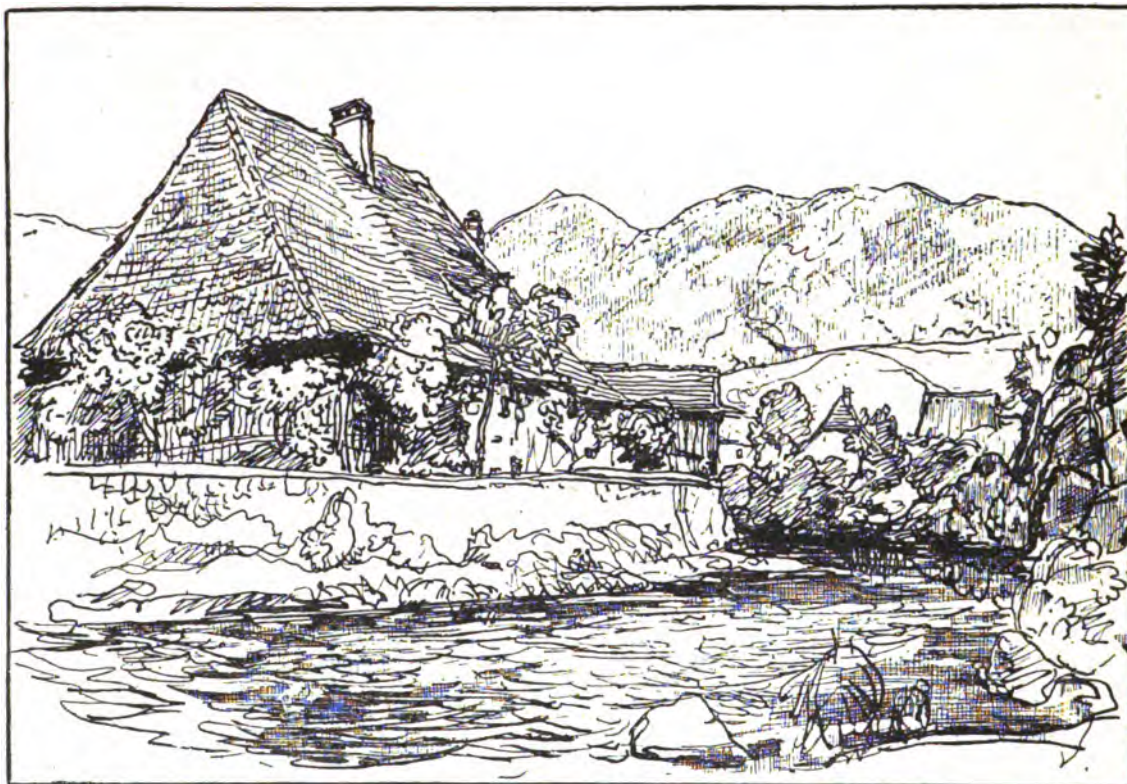


FIG. 5. — TYPE DE MAISON ALSACIENNE DES HAUTES VALLÉES VOSGIENNES (A. Lepère.)

louse ou de Strasbourg, pruneaux d'Agen, pâtes de fruits de Clermont, nougat de Montélimar, pain d'épices de Dijon... La cuisine de ces populations sobres, actives mais aisées, a su découvrir d'innombrables principes et recettes de caractère régional : confits du Sud-Ouest, bouillabaisse de Marseille, gratinés du Dauphiné et tant de plats succulents dont s'enorgueillissent ou nos capitales, Bordeaux, Lyon, Lille, Nancy, Caen, ou nos provinces tout entières : Bourgogne, Normandie, Béarn, Languedoc... avec une prédilection marquée pour des mets substantiels et pour une incroyable collection de soupes au pain qui, parfois même, sont assaisonnées de vin. Bien mieux, en ce pays du doux vivre se sont rapprochées quatre des plus magistrales cuisines de l'univers, qui chacune y a son domaine et chacune y atteint à la perfec-

---

---

## LE VISAGE DE LA FRANCE

---

tion : la cuisine à l'huile est la reine du Sud-est ; la cuisine à la graisse est celle du Sud-ouest ; la cuisine au beurre est maîtresse à Paris, à l'Est et dans le Nord ; enfin la cuisine à la crème qui par ses soupes, salades, légumes, viandes et poissons préparés à la crème représente l'alimentation humaine à base de laitage est celle de la Normandie, de Rouen jusqu'à Cherbourg. Comment, en matière de nourriture, ne pas rendre aussi l'hommage dû aux innombrables soins délicats et variés qui président à la savante élaboration de tous ces fromages régionaux dont quelques-uns

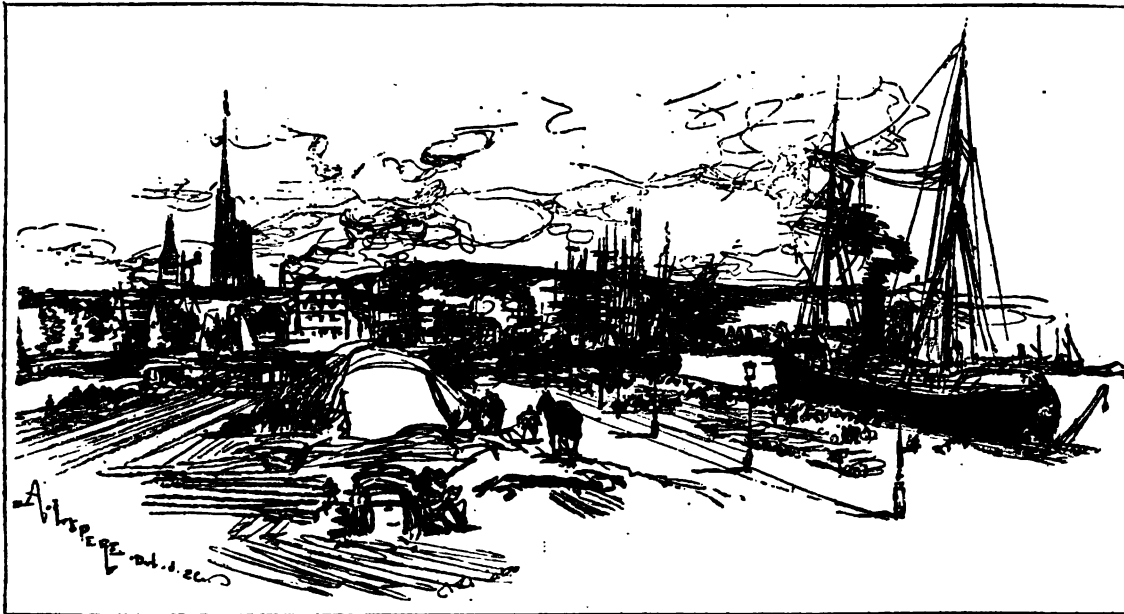


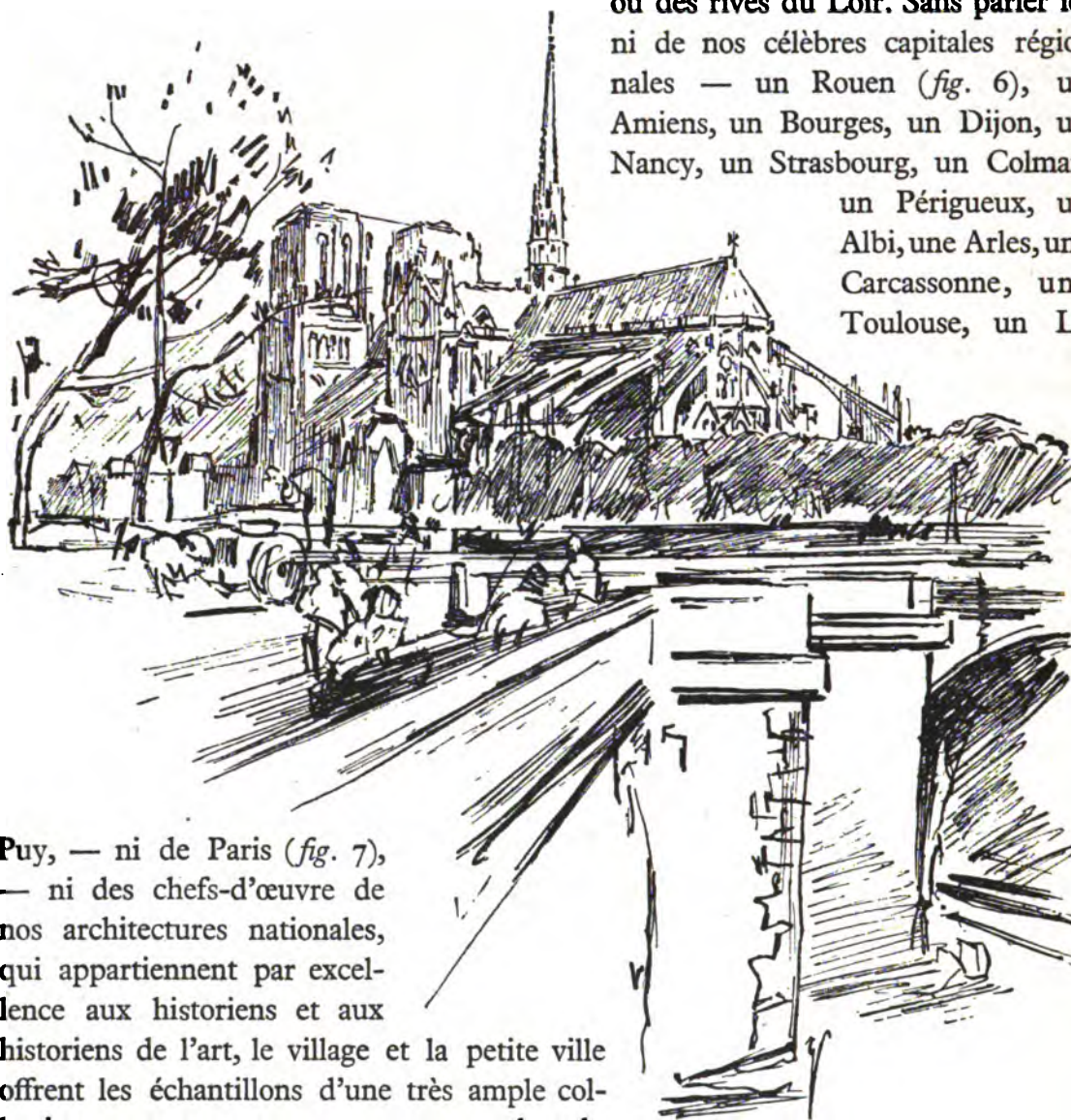
FIG. 6. — VUE DE ROUEN (A. Lepère.)

ont propagé dans les deux hémisphères jusqu'à une manière de gloire le modeste nom d'un pays ou d'un simple village français : Brie, Camembert, Roquefort !

La maison rurale est marquée d'un régionalisme savoureux comme la cuisine : ferme normande, toute rayée de ses montants bruns de bois, flanquée de son verger de pommiers, et entourée de ses *fossés* qui sont des levées ; élégante maison basque, également décorée du réseau de ses montants, étalant jusqu'au sol un des côtés de son toit bas asymétrique ; maison d'Alsace encapuchonnée de son grand toit à petites tuiles bien alignées (*fig. 5*) ; grande ferme de Brie dont les greniers et les écuries sont groupés autour de la cour du puits, de l'abreuvoir et du pigeonier, semblables aux bâtiments d'un vaste monastère ; maison trapue de granit de la Bretagne, recouverte de plaques grises et moussues de pierre ; maison de pierre recouverte de plaquettes de bois du *marcaire* des Vosges, ou fruste cabane de pierre

recouverte de chaumes qui est le *buron* du fromager d'Auvergne, ou simple grotte de troglodyte du paysan du Sénonais ou de la Touraine, ou des bords de l'Ourcq

ou des rives du Loir. Sans parler ici ni de nos célèbres capitales régionales — un Rouen (*fig. 6*), un Amiens, un Bourges, un Dijon, un Nancy, un Strasbourg, un Colmar, un Périgueux, un Albi, une Arles, une Carcassonne, une Toulouse, un Le



Puy, — ni de Paris (*fig. 7*), — ni des chefs-d'œuvre de nos architectures nationales, qui appartiennent par excellence aux historiens et aux historiens de l'art, le village et la petite ville offrent les échantillons d'une très ample collection; ces types vont, par exemple, du village de la Picardie occidentale, dont les habitations et les vergers dispersés font « de gros bosquets pleins de maisons » (A. Demangeon), aux villages du Midi dont les maisons accolées et resserrées sont à peine séparées par des ruelles étroites, ici, au Sud-ouest, maisons de briques, là, en Provence, maisons de pierres.

FIG. 7. — PARIS : DANS L'ILE DE LA CITÉ  
(A. Lepère).

Ce peuplement bariolé de nos campagnes par ces agglutinations dissemblables de demeures humaines est un des témoignages inscrits sur un sol vieillement humanisé qui frappent et charment le plus vivement l'étranger, habitué à la monotonie régulière des constructions même rurales dans les riches et banals « pays neufs ». Chez nous presque autant qu'en Italie, le village ou la petite ville offre ce pittoresque que l'esprit individualiste de la race et les tâtonnements d'un long passé donnent seuls ; la curiosité de l'artiste est satisfaite d'y découvrir comme facteur capital de la silhouette une de ces églises, ou romanes ou gothiques, aux lignes pures, une de ces ruines de châteaux forts, dont les merveilles ont été semées comme à foison jusque dans les parties les plus pauvres de nos provinces reculées.

**L**ES FAITS, LES VOIES, LES ZONES DE PÉNÉTRATION      Ainsi la vie a pénétré jusqu'aux extrémités intérieures, et même la vie la plus relevée : les grands courants créateurs d'art venus soit de Byzance par Ravenne, soit plus directement de la Syrie, soit encore de la Perse par les Arabes ont apporté des principes, qui, repensés, vivifiés, renouvelés, magnifiés, ont engendré en plein cœur de notre pays ces vieilles écoles romanes, franques et françaises par excellence, variées et personnelles comme les aspirations de ces pays de France dont elles étaient l'expression plastique et comme ces dialectes d'*oil* ou d'*oc* qui en étaient alors la réalisation verbale : écoles du Midi plus proches des modèles antiques et gardant la technique et le goût des voûtes de pierre, la provençale aux nefs mystérieuses, l'auvergnate aux sombres murs de lave, la périgourdine aux dômes inspirés de l'Orient, la poitevine aux façades fouillées de sculptures ; — écoles du Nord, rejetant la pesante voûte latine par besoin de lumière et aussi par instinct de hardiesse et d'élan, la normande avec ses « lanternes » centrales, la rhénane aux doubles absides, la française qui sera la mère du gothique. Deux rivales luttent pour la prééminence artistique comme luttent alors dans la politique les fiefs où elles prospèrent : l'école bourguignonne qui nous a légué Tournus et l'école angevine qui, sous l'égide des Plantagenets, semble déjà présider à la découverte capétienne de la voûte d'ogive. Or, c'est au moment où Philippe-Auguste unifie le royaume et repousse les Allemands à Bouvines (1214), que cette invention géniale et anonyme réalisée au cœur de l'Ile-de-France va s'épanouir dans la magnifique floraison des cathédrales de Saint-Denis et de Laon, de Chartres, Paris, Soissons, Amiens, Bourges, Reims et tant d'autres ; de là, cet art « ogival » ou « gothique », mieux appelé jadis *opus francigenum*, après avoir paré l'Allemagne, l'Angleterre et toutes les chrétientés d'Europe, fera la conquête artistique du monde, de Batalha au Portugal jusqu'aux marches scandinaves

d'Upsal, — de Tolède ou de Milan jusqu'aux cathédrales cypriotes de Nicosie et de Famagouste, — de Vienne, de Cologne, de Westminster jusqu'aux églises modernes de l'Amérique du Nord. Plus tard, par un nouveau reflux d'influences italiennes et antiques, la Renaissance a semblablement pénétré la France tout entière et là encore la lente élaboration nationale des conceptions reçues de l'étranger a reconstitué une seconde fois à notre pays, plus profondément unifié que jamais sous la monarchie bourbonnienne, une langue, un art, une éthique qu'à son tour, plus de deux siècles durant, l'étranger prendra pour modèles de forme classique et de noble inspiration.

Presque au terme de cette vision totale, la France, même dans ses contrastes, nous apparaît comme singulièrement liée en toutes ses parties ; les traits, déjà notés il y a deux mille ans par le perspicace géographe du Pont, Strabon, persistent traits distinctifs et vrais : « la correspondance qui s'y montre sous le rapport des fleuves et de la mer, de la mer intérieure et de l'Océan » (IV, I, 14), nous permet d'imaginer par opposition ce qu'eût été le même territoire si les mers avaient été bordées par les plus hautes montagnes comme le sont les mers du littoral anatolien, si les Alpes semblables à un Apennin Ligure avaient étroitement dominé et cerné les rivages, si l'étagement si harmonieux des reliefs de l'Armorique aux Vosges, au Morvan, au Massif Central, puis de ces montagnes moyennes aux Alpes et aux Pyrénées, n'avait déterminé la pénétration générale et mesurée des pluies, du commerce et des idées. Des fleuves modérés et faciles, aboutissant aux trois mers, ont été pour les marines primitives tous navigables ; les uns à plusieurs branches embrassant des deltas, Rhin, Meuse ou Rhône, les autres, comme d'une même famille, aux larges estuaires remontés par la marée, Somme, Seine, Rance, Loire, Gironde, Garonne et Dordogne, Adour, tous ont fait aux routes de la mer d'admirables chemins de prolongement.

Il faut considérer non seulement les fleuves, voies d'eau, mais les vallées façonnées par eux et ces bassins qui vont comme à la rencontre les uns des autres. Les marchands phocéens de l'antique Massilia comprirent que l'arrière-pays tout proche aboutissait à l'arrière-pays indéfini des mers occidentales et septentrionales. Du temps des Gaulois, des portages étaient organisés du Rhône à la Loire et à la Seine, qui permettaient aux marchandises d'être transportées en trente jours de la Méditerranée à la Manche. Beaucoup plus tard, Paris est devenu Paris grâce à l'intense et facile circulation sur toute la basse Seine, des îles primitives de Lutèce jusqu'à la mer. Des cours d'eau, des ruisseaux et des riviérettes qui paraissent aujourd'hui négligeables ont fait la fortune de tant de nos grandes villes et ont disséminé par toute la France l'influence attractive de nos capitales régionales !

**L**ES FOIRES ET LES ROUTES L'une de ces capitales régionales, celle de l'Alsace, jadis centre si actif de petite batellerie, ville de l'Ill, est devenue de plus en plus, par la création récente de son port, puissante ville du Rhin : elle est l'intermédiaire entre la navigation rhénane et la circulation par eau sur nos canaux français de la Marne au Rhin et du Rhône au Rhin ; placée en un très favorable point de convergence des chemins, elle a jadis échangé son nom primitif d'Argentorat contre celui de cité des *routes construites* (*Strassen*) : Strasbourg.

De même, une place tout à fait à part doit être faite à Lyon, métropole commerciale tout autant que métropole politique et religieuse, parce que cité de confluent et de routes. Lorsque, au quinzième siècle, les rois de France, qui étaient les rois de Paris, organisaient ces quatre grandes foires annuelles de Lyon, d'une durée de quinze jours chacune, prototypes des foires d'échantillons et berceaux des *Clearing Houses* (J. Godart), ils prirent argument « que nostre bonne ville et Cité de Lyon est assise et située sur et entre les rivières du Rhosne et de la Saosne, qui sont deux gros fleuves navigables et passant le long de nos pays de Bourgogne, Lyonnais, Dauphiné, Languedoc et Provence, et du pays de Savoye et autres hors nostre Royaume jusques à la mer du Levant. Et aussi est assise à une iournée près de la rivière de Loire, laquelle traverse nostre Royaume iusques à la mer Océane. Par lesquelles rivières et semblablement par terre, ont afflué et affluent chacun iour en ladite ville plusieurs Marchands, tant de nostre royaume, pays et seigneuries d'Allemagne, Italie, Arragon, Espagne que autres pays étrangers ». (Édit de 1487.)

Les foires de Brie et de Champagne étaient, avant celles de Lyon, les plus anciennes et les plus fameuses de toute l'Europe ; et Philippe de Valois leur avait accordé de rares privilèges, notamment en 1349. Louis XI au contraire les supprima ainsi que les foires de Genève au profit de Lyon.

Foires et lendits, la foire de Beaucaire ou le lendit de Saint-Denis que supplanta le lendit de Paris, foires abolies ou persistantes, petites foires de France nombreuses et si achalandées, sont d'historiques manifestations de l'attraction exercée par notre pays et des témoignages de ce qu'était dès alors le facile accès à de multiples points de convergence.

Un réseau complet de routes solidement construites et très habilement dessinées, — comme nul pays n'en eut jamais, — figura et renforça, au début du dix-neuvième siècle, ces singulières aptitudes à la pénétration et à la circulation. L'invention des chemins de fer et des transports à vapeur fit perdre momentanément à la France le bénéfice de ce privilège routier. Les nouveaux moyens de locomotion, bicyclettes et automobiles, ont par bonheur remis en lumière et en honneur nos



chaussées nationales et départementales, et ont souligné l'importance de cette représentation géographique de la vraie civilisation. Nos routes, en étant orientées et comme centrées par rapport à Paris, ont été le décalque terrestre de notre croissante centralisation politique ; les réseaux ferrés ont encore exagéré ces logiques et peut-être excessives tendances centralisatrices. La France, douée pour la circulation, reste quand même capable d'une forte vie régionale et provinciale ; contrée de nombreuses capitales secondaires, elle peut leur permettre de survivre, parce qu'elle leur procurera toujours, si on le veut, les moyens aisés d'être entre elles liées et reliées. Notre pays a d'heureuses et naturelles aptitudes à être organisé par région. En tout état de cause, la toile si bien tissée de nos grands chemins, — blancs, gris, bleutés, jaunes ou rouges, — est une des beautés les plus expressives de la France sociable.

**P**ETITS MONDES D'AUTREFOIS ET **GRANDE INDUSTRIE SPÉCIALISÉE**      Multitude d'agglomérations qui résultent d'une longue, pénible, opiniâtre prise de possession ! La France est un pays d'anciens fiefs bornés, de modestes alleux, et aujourd'hui de petite et moyenne propriété, où les efforts de chacun et de tous, avant l'ère des intenses circulations contemporaines, tendaient à procurer en chaque région les plus urgentes catégories des produits naturels ou manufacturés.

Combien d'heureux coins de l'ancienne France où tout ce qui était bon et utile pour une vie simple était en surabondance ! En une lettre griffonnée un soir en hâte à une femme aimée, en pleine randonnée de guerre, Henri IV a délicieusement décrit un site de la Sèvre Niortaise, Marans, minuscule paradis terrestre dont le type n'est pas unique en notre France : « C'est une île renfermée de marais bocageux, où, de cent en cent pas, il y a des canaux pour aller chercher le bois par bateaux. L'eau claire, peu courante ; les canaux de toutes largeurs ; les bateaux de toutes grandeurs. Parmi ces déserts, mille jardins où l'on ne va que par bateaux. L'île a deux lieues de tour, ainsi environnée ; passe une rivière par le pied du château au milieu du bourg qui est aussi logeable que Pau. Peu de maisons qui n'entre de sa porte dans son petit bateau. Cette rivière s'étend en deux bras qui portent non seulement grands bateaux, mais les navires de cinquante tonneaux y viennent. Il n'y a que deux lieues jusques à la mer. Certes, c'est un canal, non une rivière. Contremont vont les grands bateaux jusques à Niort, où il y a douze lieues ; infinis moulins et métairies insulées ; tant de sortes d'oiseaux qui chantent ; de toutes sortes de ceux de mer. Je vous en envoie des plumes. De poisson, c'est une monstruosité que la quantité, la grandeur et le prix : une grande carpe, trois sols, et cinq un brochet. C'est un lieu de grand trafic, et tout par bateaux. La terre très pleine de blés et très beaux. L'on y peut

être plaisamment en paix et sûrement en guerre. L'on s'y peut réjouir avec ce que l'on aime et plaindre une absence. Ah ! qu'il y fait bon chanter ! »

Tant de joies et de ressources rassemblées en tant de contrées favorisées devaient disperser les forces et contredire par avance cette dure et monotone spécialisation qui s'est imposée de plus en plus à la culture, encore davantage à l'industrie. Notre pays tout entier a longtemps ressemblé à ces districts bénis ; il visait à s'assurer en tous lieux un peu de tout, et la guerre, sous la menace des blocus et des épuisements, a montré qu'il n'avait point tout à fait tort ! Mais il a fallu qu'il se disciplinât aussi pour les plus rudes et les plus larges tâches qui ne peuvent se contenter de l'horizon régional ni même national. Or, les vieilles tentatives industrielles avaient été, elles aussi, plutôt dispersées que concentrées. Et notre plus moderne industrie n'est pas sans se ressentir de ce procès modeste de son développement. Même nos plus vastes entreprises d'exploitation minière gardent des dimensions moyennes en rapport avec les dimensions du pays. On veut moins le colossal que l'utile et l'opportun ; et souvent nos travaux publics comme nos initiatives privées semblent redouter d'avoir dès l'origine des visées excessives. Toutefois, des établissements métallurgiques comme ceux du Creusot ou de Commentry, des houillères comme celles du Pas-de-Calais, de jeunes créations telles que les industries électro-chimiques et électro-métallurgiques du Dauphiné, de la Savoie et des Pyrénées, sont des types qui sont jugés des modèles par le monde entier. La France, à la superficie aussi exiguë que disparate, a d'abord réalisé le problème de s'assurer une parcelle de tous les dons essentiels, naturels ou fabriqués. Aujourd'hui que les ambitions des groupes humains sont tendues jusques aux régions polaires, et que la France est entrée en liaison ou en concurrence avec les plus vastes empires politiques et économiques, elle doit à son passé d'étendre, comme elle l'a fait, son influence protectrice, sa clientèle morale, son « marché » ainsi que son « magasin » de ressources naturelles par la constitution d'un empire colonial. Elle doit y chercher et y trouver ces produits tropicaux qui lui manquent, coton, caoutchouc, café, thé, riz..., et aussi des phosphates, des minerais de nickel, etc..., sûre de pouvoir ainsi continuer sa mission et répondre à sa vocation de productrice et de consommatrice multiforme.

**L** ES HORIZONS INDÉFINIS      Les peuples ne valent pas seulement par ce qu'ils  
D'UN GRAND PEUPLE      font, par ce qu'ils produisent, par ce qu'ils consomment, mais par ce qu'ils pensent... Un groupe humain est d'autant plus élevé en civilisation que l'horizon de ses connaissances et de ses pensées est plus étendu ; les grands peuples de l'histoire ont été ceux dont les conceptions collectives et les idées courantes

s'échappaient pour ainsi dire avec aisance jusqu'aux extrémités du monde connu. Une très antique tradition au moins contemporaine des Celtes-Gaulois, et donc antérieure de plusieurs siècles à l'ère chrétienne, a conduit les esprits des habitants de la Gaule-France à porter leurs rêves et leurs ambitions jusque par delà les mers les plus vastes et les plus lointaines. Que les rétrécissements passagers de l'esprit de certaines générations humiliées ne fassent pas méconnaître l'extension presque constante de l'horizon géographique de notre peuple. La « croisade » est vieille de tant de siècles, et elle dure encore ! Nos vagabonds et hardis Normands ont fourni des rois aux contrées méditerranéennes, des négociants aux côtes équatoriales de l'Afrique, des explorateurs audacieux aux mers les plus septentrionales. Boulogne, Saint-Malo, La Rochelle, Bordeaux, Bayonne et Marseille se sont illustrés comme Saint-Jean-de-Luz, Dieppe et Fécamp. Certaines de nos régions montagneuses centrales, comme l'Auvergne, le Rouergue, le Velay — sans pouvoir rivaliser avec la Bretagne — engendrent de curieuses et même de nombreuses vocations de marins ou de missionnaires. De nos Alpes partent des théories organisées d'émigrants dont l'un des types les plus heureux est celui des « Barcelonnettes ». Qui remonte le Saint-Laurent, dans la province de Québec, rencontre des villages dont les noms sont comme des cachets de vieille France apposés sur le sol lointain : Montmorency, Richelieu, Chambly... Et l'énorme Mississipi roule ses eaux de Saint-Louis à la Nouvelle-Orléans. Un Jean de Béthencourt, devenu seigneur des Canaries sous le règne de Charles VI, un Paulmier de Gonneville, découvreur du Brésil en 1503, un Nicolas Denis, un Jean Parmentier, et surtout un Jacques Cartier ou les admirables Champlain et Cavelier de la Salle, plus tard enfin le génial Dupleix, le vaillant Montcalm, le généreux La Fayette ont été comme les hérauts de la marche conquérante vers les Eldorados nouveaux et les annonciateurs de la pléiade de ces découvreurs, de ces libérateurs et de ces colonisateurs dont s'enorgueillit à juste titre la France de la fin du dix-neuvième et du commencement du vingtième siècle : un Faidherbe, un Brazza, un Lavigerie, un Galliéni, un Marchand, un Lyautey, et l'illustre briseur d'isthmes : Ferdinand de Lesseps. Ce sont ces « Africains » et les « Asiatiques », les « Arctiques » ou « Antarctiques », ce sont tous les missionnaires de l'évangile, de la science et de la France qui ont maintenu à notre nation ce goût de l'au-delà des frontières, qui permet à un peuple de juger ce qu'il est en vraie grandeur et en vraies dimensions par rapport à tous les autres peuples de la planète, et qui le force, dans les bons comme dans les mauvais jours, à vérifier ce qu'il vaut.

Par un vaste reflux d'idées, de tous les points du globe, des hommes et non des moindres, tournent leurs pensées et leurs espoirs vers la France. Une place de choix doit être réservée à ceux qui vivent, loin de la métropole, de sa vie même ; de ces

---

---

LE VISAGE DE LA FRANCE

---

terres lointaines, situées presque aux antipodes, — telle la Réunion, — nous viennent, de génération en génération, des hommes de premier rang : morts ou encore vivants,



FIG. 8. — TYPES DE MARAICHINS DE LA VENDÉE (Étude d'A. Lepère).

ils ont marqué ou marquent à un tel degré parmi nous et sont à un tel point de chez nous ! Ils figurent par excellence la France qui rayonne.

**L** E CARACTÈRE **FRANÇAIS** Outre et par delà les caractères distinctifs de nos types provinciaux (Picards, Normands, Auvergnats, Bretons, Vendéens, fig. 8-9, Bourguignons, Lorrains, Fracs-Comtois, Savoyards, Provençaux, Gascons,



FIG. 9. — TYPES DE MARAICHINES (A. Lepère).

Béarnais, etc.), se sont élaborés des traits communs qui, sous l'incessante pression des conditions naturelles, sous l'influence de l'histoire et de la géographie humaine, ont marqué le type moyen du Français. Tel il fut, tel il apparaît plus et mieux que jamais.

Enthousiaste et apostolique comme d'un peuple heureux et fier de sa gloire, doué d'un solide bon sens qui se tourne souvent en sens critique comme d'un peuple qui besogne et qui peine. Expansif et raisonneur ; tout à la fois croyant comme pas un et sceptique comme pas un ; traditionnaliste comme un paysan retournant patiemment la glèbe dure, et révolutionnaire comme un prophète qui se croirait appelé à conduire

---

---

## LE VISAGE DE LA FRANCE

---

toutes les nations. Gentil, — tout Français est gentilhomme, — serviable, dévoué, mais par occasion susceptible, discuteur et grognon : « Frondeur » ou « Grognard », que rien pourtant n'abat, que rien pourtant n'arrête. Franc, généreux, brave, mais ingénieux, voire astucieux. Plutôt résistant que très robuste, plutôt habile que souple.

Ayant par-dessus tout surajouté à l'idéal humain issu des civilisations classiques et de la civilisation chrétienne cet instinctif et très haut sentiment de l'honneur, qu'ont glorifié les chevaliers au cœur loyal de ses plus vieilles chansons de geste, et qu'ont exalté tous ces exemplaires très français d'humanité vers lesquels s'élançe d'un seul bond l'admiration de tous : Jeanne d'Arc, Bayard, Marceau....

Se trouvant ainsi prêt sans y avoir été ni préparé ni discipliné à supporter les violents chocs, les efficaces douleurs jusqu'aux sacrifices suprêmes. Aimant la vie, aimant le travail, aimant l'argent, parfois avec excès ; mais sachant vivre, sachant aimer. Sachant aimer, ne sachant pas haïr. Goûtant assez sainement la vie pour aller toujours à la mort sereinement ; n'ayant jamais besoin de s'élever jusqu'à l'héroïsme, car l'héroïsme pour le Français, soldat, missionnaire, savant, et aussi certes pour la femme française, est comme un compagnon familier qu'on a de tout temps fréquenté...



ANCIENNE BORNE SUR LA ROUTE  
DE PARIS A CHALONS  
(A. Lepère).





PREMIÈRE PARTIE  
GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE  
LE CADRE PERMANENT ET LE FACTEUR HUMAIN

Avec la collaboration de PAUL GIRARDIN, professeur à l'Université de Fribourg.

CHAPITRE PREMIER  
COMMENT S'EST FORMÉ LE SOL DE LA FRANCE  
L'ARCHITECTURE DU PAYS



LE Massif central est l'îlot le plus anciennement émergé de tout ce qui constitue aujourd'hui le sol de la France. Ce vieux socle, au long de tant de siècles, a été le témoin de toutes les périodes et de toutes les péripéties de la formation de notre pays ; et c'est encore lui, le plus vieux, qui porte les reliefs les plus jeunes et les plus frais sous les espèces des volcans quaternaires de la chaîne des Puys. Disons son histoire ; ce sera comme un bref résumé typique de la genèse de la terre française, et par rapport à cette histoire, nous conterons celle des autres montagnes, des autres plaines, des autres vallées qui composent une incomparable bigarrure ordonnée.

Durant les séries d'événements et de catastrophes dont nous allons exposer la succession, les mers ont souvent mené l'assaut contre la vieille île du cœur de notre



pays, elles se sont temporairement étalées sur telles ou telles de ses parties, comme les Causses, la Limagne ou le Morvan ; pourtant *moles nunquam mergitur* ; cette masse est aussi « antérieure à tout » dans son dessin général que les plus antiques reliefs de notre planète, que les continents consolidés du nord de la Russie, de la Sibérie et du Canada, que la plate-forme du Centre et du Sud de l'Afrique. (Fig. 10 et 11.)

**R**OCHEs ET MAssES  
LES PLUS ANCIENNES

Du Morvan au Nord jusqu'à la Montagne Noire au Sud, du Limousin à l'Ouest jusqu'au long talus des Cévennes, apparaissent parfois en simples pointements, le plus souvent en masses énormes, des roches dites « schistes cristallins » : gneiss, micaschistes, leptynites, schistes chloriteux, sériciteux, micacés, etc. On les appelle « archéennes », doublet du mot archaïque, parce qu'elles passent pour les plus anciennes de notre croûte terrestre, et qu'on n'y a trouvé aucun fossile, aucune empreinte de plante, aucune trace de vie animale ou végétale même rudimentaire. Elles sont semées et coupées de roches éruptives également très vieilles : granits, granulites, microgranulites.

Dans le Massif central, les granits sont généralement alignés par larges bandes, de même orientation. A première apparence, ces alignements semblent représenter des plis montagneux, parallèles les uns aux autres, qu'on aurait coupés au ras du sol, et dont seules les racines seraient visibles. L'apparence ne ment pas. Ce n'est pas que les masses granitiques aient formé par elles-mêmes des chaînes, ni même qu'elles aient été plissées ; mais elles se sont élevées, par cette montée lente et cachée qui caractérise leur ascension, jusqu'au creux des plis qui s'étaient produits dans les premiers âges ; elles se sont moulées sur le contour intérieur du pli convexe, elles en ont peu à peu formé le noyau, en absorbant les roches plus tendres. Puis l'érosion a dispersé, ou démoli, en maints endroits, les roches moins dures que celles-là ; et de ces plis, qui furent les premières montagnes de notre sol, il ne resterait rien, si ces traînées de granit, alternant avec les bandes des schistes cristallins



Massif archéen    Massifs primaires    Montagnes tertiaires

FIG. 10. — CROQUIS SCHÉMATIQUE DE LA FORMATION DE LA FRANCE (d'après A. de Lapparent).

les masses granitiques aient formé par elles-mêmes des chaînes, ni même qu'elles aient été plissées ; mais elles se sont élevées, par cette montée lente et cachée qui caractérise leur ascension, jusqu'au creux des plis qui s'étaient produits dans les premiers âges ; elles se sont moulées sur le contour intérieur du pli convexe, elles en ont peu à peu formé le noyau, en absorbant les roches plus tendres. Puis l'érosion a dispersé, ou démoli, en maints endroits, les roches moins dures que celles-là ; et de ces plis, qui furent les premières montagnes de notre sol, il ne resterait rien, si ces traînées de granit, alternant avec les bandes des schistes cristallins



FIG. II. — CARTE GÉOLOGIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE (1 : 6 000 000).

n'en dessinaient la très antique trame : ainsi les traînées granitiques du Massif central et de ses annexes, alignées du Sud-ouest au Nord-est ou du Sud-est au Nord-ouest, sont, par rapport aux anciennes chaînes, des témoins irréfutables.

L'association des deux types de roches cristallines caractérise par excellence non seulement le centre du massif, la Margeride, le Cézallier, le Luguët, la Combrailles ; mais son rebord oriental, les Cévennes, son îlot méridional, la Montagne Noire, son contrefort avancé vers le Nord, le Morvan, et son large renflement vers l'Ouest, le Limousin. Ainsi cet énorme massif en forme de triangle couvre 85 000 kilomètres carrés, et occupe près du cinquième de notre sol.

Nous verrons pourquoi il présente vers l'Est, vers la vallée du Rhône, son bord relevé, les Cévennes ; et pourquoi vers l'Ouest au contraire, vers le Sud-ouest, vers le Nord-est, il s'abaisse par une série de mamelons, de bosses et de buttes de moins en moins hautes qui finissent par ne plus se distinguer, au moins par l'altitude, des pays plus jeunes qui l'enveloppent. Parfois ceux-ci, au delà de « dépressions périphériques », sur lesquelles on a justement attiré l'attention (1), se dressent même en petits escarpements dominant « la France du massif intérieur ». Ainsi, au Nord du Morvan, au delà de la dépression liasique de l'Auxois, c'est au pourtour du massif, c'est aux plateaux calcaires de l'Auxerrois qu'appartient l'avantage de l'altitude et des fortes pentes. De même, au delà de la bordure méridionale des granits limousins, le petit bassin de Brive est dominé par la frange des calcaires du Causse (château de Turenne).

Le Massif central va se dresser longtemps, comme une vaste borne solitaire, comme le premier continent consolidé, dans l'attente de ce qui devait, par une série d'annexions successives, composer le sol français. Cependant la grande île était accompagnée d'îlots, parsemés à la surface de notre territoire comme des pierres d'attente qui indiquaient les constructions futures : trois îlots surtout, tous trois au Nord de la « pierre angulaire ».

Deux de ces îlots sont situés sur l'emplacement de la Bretagne actuelle : l'un dans le Sud, dirigé du Sud-est au Nord-ouest, plus large vers le Sud-est, allant en se rétrécissant vers le Nord-est ; il correspond à peu près à la zone côtière bretonne méridionale, mais grossie des territoires qu'elle a perdus et dont les îles de Groix, Belle-Ile, etc., sont des lambeaux séparés ; l'autre, dans le Nord, correspond à la zone côtière septentrionale ; orienté Est-Ouest, il converge par conséquent vers le premier, et jadis il allait sans doute le rejoindre sur l'emplacement d'un « Finis-

(1) Emm. DE MARTONNE, *Traité de Géographie physique*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1913, p. 552.

terre » situé bien plus à l'Ouest, bien plus à la « fin des terres » ; il était aussi plus large que ne l'est aujourd'hui la bande cristalline, et comprenait les îles Anglo-normandes qui en ont été détachées depuis lors « par la fureur des flots ».

Au Nord-est un autre îlot, le troisième, devait déjà, semble-t-il, apparaître sur l'emplacement de ce qui est aujourd'hui les Vosges.

Il faudrait ici remarquer la solidarité qui unit ces amorces de continent, entre elles, et avec le Massif central, la « terre centrale » : les bandes alternantes de gneiss et de granit sont orientées de même.

Les plis Sud-est à Nord-ouest de la Bretagne méridionale continuent les plis de l'Ouest du Massif central, dirigés Sud-est à Nord-ouest à partir de l'axe de l'Allier, et l'alignement Sud-ouest à Nord-est des bandes vosgiennes continue les alignements de la moitié orientale du Massif : Vivarais, Lyonnais, Beaujolais, Morvan. Mieux encore, le pointement de gneiss et granit du massif de la Serre, près de Dôle, semble attester la liaison souterraine du Massif central et de l'îlot vosgien.

Tout est jeune sur notre territoire en comparaison de ces masses primitives. Elles ont subi l'influence de toutes les longues et multiples actions de démolition de ces agents sculpteurs du relief terrestre : pluies ruisselantes, qui arrachent et entraînent les particules du sol, eaux coalisées qui forment les cours d'eau, et qui par la forte même de leur coalition acquièrent un pouvoir singulier pour creuser les vallées et pour façonner leurs versants, glaciers enfin qui aux âges de refroidissement de notre climat se sont installés sur les plus hauts de ces reliefs et les ont travaillés à leur manière.

Ce n'est pas en vain qu'aux jours de violence les eaux se précipitent toutes jaunes de limon et toutes chargées de blocs qui s'usent en roulant et deviennent des galets. Les montagnes qui dominent les autres sont attaquées, creusées, déchiquetées (*fig. 12*), puis démolies et nivelées ; les masses qui les composaient sont, par ce mécanisme des



FIG. 12. — RAVINEMENTS DANS LES ALPES, PRÈS DE GAP (A. Lepère).

eaux, étalées sur les plaines ou conduites jusques à la mer. Tous les reliefs s'adoucissent en vieillissant, ils s'arrondissent, ils prennent des formes assez régulières et vermoulues. On a donné à ces anciens reliefs rabotés et nivelés, qui ressemblent maintenant à de hautes plaines, à des plateaux, le nom de « pénéplaines ». Dans la Bretagne, dans les Cévennes et le Massif central (*fig. 13*), les exemples sont nombreux de ces formes vieilles dont l'aspect seul nous révèle l'âge et nous dit à la fois : résistance et décadence. De même les Vosges granitiques présentent des formes



FIG. 13. — VERSANT MÉDITERRANÉEN DE LA « PÉNÉPLAINE » DES CÉVENNES (A. Lepère).

harmonieusement usées et façonnées dont les sommets apparaissent comme approximativement tangents à un même plan supérieur (*fig. 14*).

Entre les trois antiques bornes montagneuses du Centre, de l'Ouest, et du Nord-est de la France, et comme enveloppées par le bel hémicycle discontinu de ces masses émergées, les eaux des mers primaires, secondaires et tertiaires se sont étalées, selon des vicissitudes très variées, dans un énorme golfe qui correspond à ce que nous désignons actuellement sous le nom de « Bassin parisien ».

TABLEAU RÉSUMÉ DES ÈRES ET PÉRIODES PRINCIPALES  
DE LA CLASSIFICATION CHRONOLOGIQUE DES TEMPS GÉOLOGIQUES

ÈRE ARCHÉENNE	(Roches les plus anciennes de la terre).
ÈRE PRIMAIRE..	{ Période Cambrienne.
	{ Période Silurienne.
	{ Période Dévonienne.
ÈRE SECONDAIRE.	{ Période Anthracolithique.
	{ Période Triasique.
	{ Période Jurassique.
ÈRE TERTIAIRE..	{ Période Crétacée (ou Crétacique).
	{ Période Eogène (ou Nummulitique).
ÈRE QUATERNAIRE	{ Période Néogène (Miocène et Pliocène).
	(La plus récente et qui dure encore).

**ÈRE PRIMAIRE ET FORMATION  
DE LA HOUILLE**

Les géologues divisent l'ère primaire en périodes, dont voici les noms : Précambrien et Cambrien, Silurien, Dévonien, Carbonifère, Permien. On groupe volontiers ensemble les deux dernières périodes ; c'est ce qu'a fait entre autres Émile Haug, qui, dans son *Traité de géologie*, les réunit sous le nom d'Anthracolithique.

Le massif breton, ou armoricain, va d'abord se constituer, avec ses annexes du Sud, — la Vendée — et du Nord, — le Cotentin et une partie de la Normandie. —



FIG. 14. — LES SOMMETS DES VOSGES MÉRIDIONALES (A. Lepère).

Ainsi délimité, il s'étend sur treize de nos actuels départements. Nous avons vu qu'il existait deux îlots anciens l'un sur l'emplacement de la Bretagne septentrionale, pays de Léon, l'autre de la Bretagne méridionale, Cornouaille. Aussitôt émergées, ces deux terres offrent prise à l'érosion qui les démolit, charrie les produits de la démolition dans la fosse intermédiaire et la comble avec les dépôts dits Cambriens, puis avec ceux du Silurien. Ce sont successivement des conglomérats grossiers, attestant la proximité d'un rivage, puis des grès plus fins et des sables, enfin des vases, donnant des schistes par compression. Dans chaque étage, la même série recommence, et les sédiments se déposent dans le même ordre. Parmi les plus durs sont les grès, grès

blancs dits armoricains, et les quartzites, qui sont des grès plus durs encore ; les grès armoricains dessinent, à travers la péninsule, des rides, alignées généralement de l'Est à l'Ouest, qui, à défaut du relief qu'elles érigent, se reconnaîtraient dans le paysage par leur absolue stérilité. Ces sédiments ne restent pas horizontaux ; ils se redressent, ils se plissent ; des montagnes s'ébauchent et deux chaînes se forment : au Nord, les monts d'Arrée ; au Sud, les Montagnes Noires, que prolongent les Landes de Lanvaux et le Sillon de Bretagne.

La Bretagne restera constituée, au cours des âges, par ces trois parties : sur les deux bords, deux bandes plissées en chaînes, saillantes, moins fertiles, plus rudes ; au centre, des schistes moins anciens, plus tendres et plus fertiles, dans lesquels se creuse une série de bassins, où se réunissent les faisceaux de rivières. Tandis que sur les deux bords, c'est la lande qui domine, lande de bruyères, de fougères, de genêts et d'ajoncs, à l'intérieur, ce sont les cultures, encloses de haies ou de levées de pierre. Enfin, là où cette bande intérieure déprimée et plus tendre aboutit, vers l'Ouest, à l'Océan, les flots y ont creusé des indentations, des golfes, des « rades », comme celle de Brest, des « baies », comme celle de Douarnenez, prolongées au loin dans la terre par ces « rivières » où pénètre la marée : l'Elorn par exemple et la rivière de Châteaulin.

L'Ardenne primaire est une terre nouvelle ; il n'en existait rien à l'époque archéenne ; c'est au Cambrien que se forment sur son emplacement les premières taches qui deviennent des îlots, et autour de ces îlots s'adjoignent peu à peu les dépôts très étendus laissés par la mer Dévonienne. L'Ardenne est presque entièrement dévonienne, et c'est cette uniformité de composition du sol, jointe à son altitude (ce plateau de 300 à 500 mètres vers l'Ouest — le point culminant de l'Ardenne française est à 504 mètres — s'élève dans l'Est jusqu'à près de 700 mètres), qui explique son caractère monotone, désolé, infertile. De quelque nom que l'on désigne ces régions, Famennes, Ardenne propre, Hohe Venn, Eifel, Hunsrück, cet immense territoire, qui s'étend jusque bien au delà du Rhin, fait partie de ce qu'on appelle le Massif schisteux rhénan. A la surface des schistes sans forte pente, et imperméables, s'étendent des tourbières, et de vastes marécages, nommés des Fagnes (pour Fanges) ou des Rièzes : le mot Fagnes, Hautes-Fagnes, Hohe Venn revient très souvent dans la nomenclature. Pourtant ce plateau, assez uni en apparence, a été plissé, comme la Bretagne, mais là encore il ne reste que les racines des plis rabotés jusqu'à la base ; et l'aspect extérieur ne laisserait pas aisément découvrir l'ancienne existence de chaînes de montagnes qui furent peut-être aussi hautes que les Alpes, si telles et telles couches du terrain n'étaient fréquemment redressées jusqu'à la verticale.

Enfin, autour de l'îlot archéen et granitique des Vosges, tout à la fin des temps primaires, des couches, d'âge Carbonifère et Permien, des conglomérats, des schistes, des grès, se sont déposés, et la terre émergée représente à peu près ce qu'on appelle aujourd'hui les Hautes-Vosges. Mais cette apparition au jour, cette émergence, n'est que provisoire et prochainement la mer secondaire du Trias va recouvrir de ses flots ce qui fut l'îlot vosgien.

Comme la Bretagne, comme l'Ardenne, les Vosges ont été plissées à la fin de la période primaire ; il est facile de reconnaître que tous ces plissements ont été contemporains. Le branle a été donné à tout l'ensemble de ce qui représentait alors la France. Une immense chaîne de montagnes se forma sur l'emplacement du Massif central ; elle comprit non seulement le massif français, mais les massifs qui existaient à la même époque sur l'Europe centrale (Forêt-Noire, Bohême) et sur le Sud des territoires Britanniques. Les géologues ont appelé « chaîne hercynienne » cette antique chaîne, qui a couvert de ses plissements toute l'Europe émergée, du nom du Harz, massif allemand qui en fit partie (*Hercynia silva*). Comme âge, il est facile de la dater, elle se place à l'époque Anthracolithique, vers la fin de l'ère primaire. De cette chaîne, il ne subsiste aucune hauteur très saillante ; mais voici ce qu'il en survit : les racines rabotées, racines des plis schisteux, comme nous l'avons vu dans l'Ardenne ; il en reste aussi les bandes de granit, orientées parallèlement aux schistes cristallins, et qui avaient, pendant leur ascension, rempli le creux des plis saillants de la chaîne en formation. C'est en somme l'alternance, soit des alignements schisteux, soit des bandes de gneiss et de granit qui nous permet de reconstituer l'existence et la double direction de cette antique chaîne de montagnes.

Au voisinage de la vallée de l'Allier apparaît une ligne de rebroussement des plis, qui sera une des lignes particulièrement faibles de l'écorce terrestre, prédestinée à jouer et à rejouer comme ligne de fracture, à s'ouvrir et à se fermer bien des fois.

Ces convulsions et ces dislocations de la fin des temps primaires furent accompagnées ou suivies de deux ordres de phénomènes, dont les conséquences devaient être si grandes pour l'épiphénomène qui surgira plus tard et qui sera le peuplement humain.

Le premier fut la formation de bassins houillers, dans les creux et dans les replis de la chaîne (c'est à cause de la présence de la houille que la période carbonifère ou houillère a reçu le nom qu'elle porte). L'érosion est surexcitée par la surrection de cette haute chaîne, ses morsures en sont décuplées, et, dans la France centrale, les torrents charrient, sur les bords du plateau, ou dans les dépressions de l'intérieur, les détritiques de l'exubérante flore houillère, séparés par des lits de graviers et de sables, précédés



par des conglomérats à éléments énormes. Ainsi se forment les bassins de Commeny, Champagnac, Decazeville, Brassac, Carmaux, Saint-Étienne, Alais (fig. 15).

Dans le Nord et le Nord-est de la France, les bassins houillers sont de même rangés symétriquement, de part et d'autre du Massif schisteux rhénan et de ses ral-

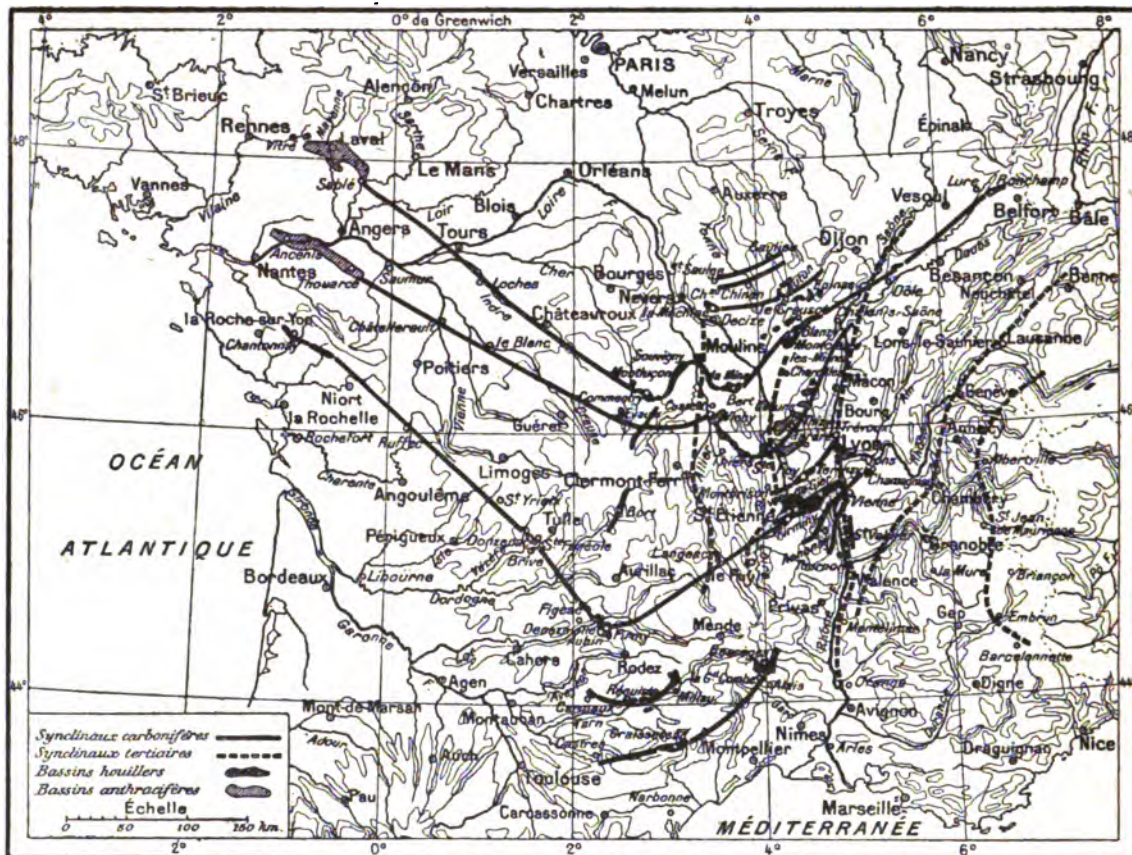


FIG. 15. — LES GISEMENTS DE HOUILLE ET LE « COMPAS » DES PLIS (ANTICLINAUX) ET DES SILLONS (SYNCLINAUX) DANS LA FRANCE CENTRALE (d'après Depéret).

longes. Au Nord, ce sont les bassins du Nord et du Pas-de-Calais, qui se prolongent d'une part, dans le Boulonnais, à Hardingham, puis sous la Manche et dans le bassin anglais de Douvres, nouvellement découvert; d'autre part, en Allemagne et en Belgique, par les bassins d'Aix-la-Chapelle, de la Campine, etc. Plus à l'Est, ces dépôts remplissent d'anciens golfes ménagés dans les terrains anciens, et où pénètrent les alluvions en place de la mer, golfes de Westphalie, de Saxe et de Silésie, qui sont devenus les grands bassins houillers de mêmes noms (1).

(1) Voir Jean BRUNHES, *la Géographie humaine*, chap. v.

Au Sud de l'Ardenne et du Massif schisteux, se trouve le bassin houiller de la Sarre.

En dehors de ces grands bassins, existent en France de plus petits bassins houillers, à Ronchamp, à Épinac, à Sincey-les-Rouvray ; on remarquera que ceux d'entre eux qui datent de l'époque Carbonifère, qui sont de la houille et non pas des lignites, sont tous disposés de même, pincés dans les plis concaves, dans les « synclinaux » de la chaîne hercynienne.

Ce qui rend par ailleurs si difficile la recherche et l'exploitation de la houille dans nos Alpes (bassins de la Mure, de Maurienne et Tarentaise), c'est que les plissements postérieurs, les plissements tertiaires ont disloqué de fond en comble les anciens plis hercyniens.

En second lieu, à côté du plissement proprement dit, se produisirent des cassures ou fractures, par lesquelles s'épanchèrent en quantité les matières profondes, le magma intérieur. Cette fin de l'époque primaire est donc marquée par la sortie de laves compactes, plus récentes que le granit, plus anciennes que celles du tertiaire et du quaternaire, basaltes, phonolites, trachytes. Ces laves compactes sont par exemple des porphyrites, et nous dirons plus loin le rôle que jouent dans le paysage du Beaujolais notamment ces porphyrites et ces tufs porphyriques. Si l'on remonte la Loire, tout le seuil rocheux compris entre la plaine de Roanne et celle de Montbrison est fait de ces roches éruptives de l'époque houillère. Ce sont aussi des accumulations de cendres et de scories, et comme l'érosion a dispersé ces matières sans consistance, on ne reconnaît plus la place des appareils de sortie qu'aux filons et aux dykes plus résistants ou restés en saillie. En Bretagne pareillement, on suit des alignements de diorite et de diabase, reconnaissables à leur teinte sombre, et formant habituellement saillie, pareils à des murs, sur des kilomètres et des lieues. Cette phase éruptive se continue pendant l'époque permienne, donnant lieu à la sortie de porphyres et de mélaphyres, sortes de basaltes caractéristiques de l'époque primaire, formant aujourd'hui dans la campagne des buttes qu'on exploite en carrières.

Les eaux thermales et minérales ont dû jaillir en même temps, et ce sont les mêmes cassures qui, dans le Massif central et sur son pourtour, ont joué à l'époque primaire et joué à nouveau à l'époque tertiaire.

**ÈRE SECONDAIRE :** Pendant l'ère primaire fut donc délimité le Bassin de **LE « GRAND HUIT »** Paris, qui se trouva définitivement enclos par le Cotentin, la Bretagne, la Vendée, le Massif central, le Morvan, les Vosges et l'Ardenne. Dans ce demi-cercle vont se déposer des sédiments, qui sont presque tous d'origine marine,

c'est-à-dire que le Bassin parisien formera un golfe immense, occupé par la mer.

On connaît sa disposition en cuvettes concentriques, si nette sur les cartes géologiques même à petite échelle. Plus tard, lorsque chacun de ces affleurements sera souligné par l'érosion, lorsque le rebord externe aura été rongé sur son pourtour par les rivières qui en longent le pied, chacune de ses assises se dressera en « façade » dominant plus ou moins l'avant-pays déblayé. Comme le centre du Bassin n'a cessé de s'approfondir, les couches ne sont pas restées horizontales ; elles plongent vers le centre, vers Paris ou, plus exactement, vers le Sud-ouest ; elles se relèvent vers les bords, présentant leur biseau vers l'extérieur. Qui ne comprend l'importance de cette disposition pour la défense du pays, et du réduit central, Paris !

Nous assistons, pendant les temps secondaires, à la répétition du même ordre de succession dans la nature physique des dépôts, soit marins, soit lacustres ou lagunaires. Le début de chaque période est marqué en général par un affaissement de la terre ferme, à l'intérieur de laquelle s'avance profondément la mer, formant une « transgression ». Chaque continent devient donc comme une île battue par le flot sur tous ses rivages, et ce sont des dépôts de rivage, conglomérats et grès grossiers, qui se forment les premiers, dépôts dits *clastiques*, comme ceux qui naissent encore sous nos yeux, au pied des falaises du pays de Caux, par suite de l'attaque de la mer. Puis, le mouvement d'affaissement du fond continuant, — on appelle, avec le géologue Ém. Haug, « géosynclinaux » les grandes aires de l'écorce qui s'affaissent ainsi sous le poids des sédiments qui les chargent, — ce sont des dépôts d'eau plus profonde qui s'accumulent continûment et inlassablement au fond de la mer : dépôts très fins qui constituent des marnes et des argiles semblables aux schistes des époques les plus lointaines. La fin du cycle approche ; le fond de la mer s'exhausse ; les eaux sont de moins en moins profondes, la terre émerge peu à peu. L'eau séjourne encore dans des dépressions, qui deviennent le plus souvent des lacs d'eau douce, ou dans des lagunes, qui restent salées ou saumâtres parce qu'elles demeurent en communication avec la mer, et à la surface desquelles se cristallisent par évaporation le sel marin, le gypse, etc. Le pays devient terre ferme, le cycle est achevé.

On divise les temps secondaires en trois périodes : le Trias, le Jurassique, le Crétacé ou Crétacique, ou âge de la craie.

Les temps triasiques sont importants parce que c'est d'eux que date la constitution du sol de la Lorraine. Le massif vosgien, qui, avec les Vosges actuelles, comprenait, ne l'oublions pas, la Forêt-Noire, a dû être recouvert en entier par les mers du Trias, lentement et progressivement, et c'est pourquoi les mêmes dépôts

affleurent dans le même ordre, à l'Ouest des Vosges et à l'Est de la Forêt-Noire. Le bassin de Souabe et de Franconie fait pendant aux plaines de Lorraine. La mer du Trias vint d'abord battre le pied des Vosges, et les produits de cette démolition se retrouvent sous forme de grès et de conglomérats rougeâtres qui caractérisent sous le nom de grès vosgien, grès bigarré, etc., le passage de cette lisière occidentale des Vosges, parente, par certains côtés, de la Suisse saxonne. Élie de Beaumont a fait remarquer le premier l'opposition de formes que présentent les montagnes tabulaires de la région gréseuse, au sommet aplati, au profil de forteresses, par rapport aux formes usées, rabotées, doucement mamelonnées du granit des « Ballons ».

Après les dépôts de rivage correspondant aux horizons de grès, se formèrent, selon la marche que nous avons indiquée plus haut, des sédiments, aujourd'hui tassés en « calcaire coquillier ». Ceux-ci constituent les grandes plaines agricoles et découvertes de la Lorraine, qui s'étendent entre Jussey, sur la Saône au Sud, et Sarreguemines et Deux-Ponts au Nord. Enfin la mer se retire, le pays s'assèche petit à petit, des lagunes se forment un peu partout là où la mer avait des fosses, et dans ces lagunes s'évaporent le gypse et le sel, dont la pureté et l'abondance vont donner lieu à une exploitation intense, d'autant plus rémunératrice, aux époques de communications difficiles, qu'on était plus loin de la mer. Ce pays du sel, *pagus salinensis*, en a retenu le nom de Saulnois ; nombre de localités, Château-Salins, Rosières-aux-Salines, etc., tirent leur nom de la présence du sel, anciennement exploité, qui avait dû provoquer là, dès les temps préhistoriques, comme dans le Salzkammergut, un afflux de population et un nœud de relations commerciales.

Au Trias nous associerons le Lias, bien qu'il fasse déjà partie des auréoles jurassiques, et que ce soit la première et la plus extérieure des bandes ou auréoles concentriques continues, ou presque, qui enveloppent le Bassin de Paris. Car c'est l'association du Lias et du Trias qui constitue notre « marche » frontière par excellence, la Lorraine (*fig. 16*) ; Metz et Nancy sont sur le Lias, Mirecourt et Château-Salins aux limites du Lias et du Trias, Lunéville sur le Trias. Au point de vue du paysage, comme au point de vue agricole, la bande liasique, généralement sans relief, fait suite aux horizons déprimés et aux plaines agricoles du calcaire coquillier et des marnes irisées. De loin en loin surgit, au-dessus de cette plaine basse, une « côte » calcaire, promontoire détaché en avant de la bande jurassique, plus dure et plus résistante, qui forme façade à l'Ouest. Ces îlots sont des témoins qui subsistent de l'ancienne couverture déblayée par les eaux. Telle cette butte isolée ou « Montagne »

de Vaudémont (1), qui a été pour la Lorraine ce que le Mont Sainte-Odile fut pour l'Alsace, une montagne sainte, demeurée sacrée pour toutes les religions qui s'y sont succédé. À l'Est s'aperçoit une autre « côte » dominante, la côte d'Essey,

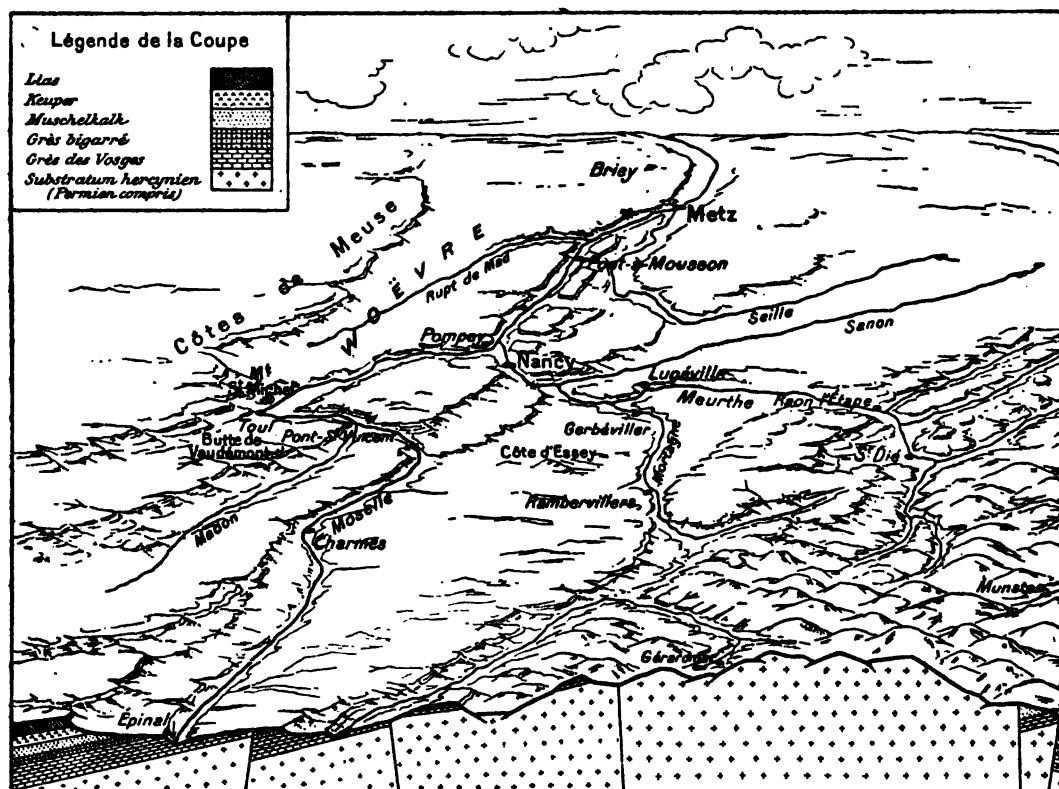


FIG. 16. — STRUCTURE DE LA LORRAINE VUE EN PERSPECTIVE (d'après le commandant Barré) (2).

mais celle-ci est formée de basalte : c'est un culot de lave d'un ancien volcan.

Le terrain jurassique est un de ceux qui occupent en France l'étendue la plus grande, et, dans le langage courant, quand on parle d'un sol calcaire, c'est au Jurassique qu'on pense. A la vue de ce développement, Élie de Beaumont, qui, vers 1840, établit la première carte géologique du sol français, nota le dessin de ces dépôts jurassiques qui enveloppent d'un *huit* presque complet le Bassin de Paris (boucle septentrionale) et le Massif central (boucle méridionale).

(1) Maurice BARRÉS, *la Colline inspirée*. — Le signal de Vaudémont est le point culminant (545 m.) de la montagne de Vaudémont qui domine de 200 mètres le plateau lorrain et mérite par son aspect le nom de « montagne ». La crête la plus longue qui part du signal se termine par un beau cap à 495 mètres qui est la colline sainte de la Lorraine et porte le sanctuaire de Notre-Dame de Sion.

(2) Voir aussi et comparer plus loin la fig. 31 du chapitre II, p. 96 : Meuse et Moselle, Côtes de Meuse et Côtes de Moselle.

Cette double boucle, ce huit est resté, depuis lors, classique, mais encore faut-il l'expliquer. Au Nord, dans le Bassin de Paris, la cuvette a été remplie tout entière par les dépôts des mers jurassiques, et si ces dépôts ne sont pas plus étendus en largeur, c'est qu'ils sont recouverts, dans le centre du Bassin, par des sédiments tertiaires plus récents. Ces dépôts existent en profondeur. Si l'on supposait enlevés par la pensée le Tertiaire et le Crétacique, on devrait découvrir le Jurassique sur toute l'étendue du Bassin de Paris. Au contraire, la mer jurassique n'a presque pas envahi le Massif central, sauf en quelques régions au Sud et au Nord ; elle l'entoure, en remplissant au Sud-ouest le Bassin d'Aquitaine, qui est le pendant du Bassin de Paris et dont les dépôts jurassiques sont également recouverts par la Craie et par le Tertiaire. On voit que les destinées de la boucle septentrionale du huit ont été toutes différentes de celles de la boucle inférieure (fig. 11 et fig. 17).

En un très beau langage, — et très précis, — Dufrenoy et Élie de Beaumont, auxquels revient le mérite d'avoir les premiers fixé par le dessin cartographique et par la description, les traits essentiels de l'ar-

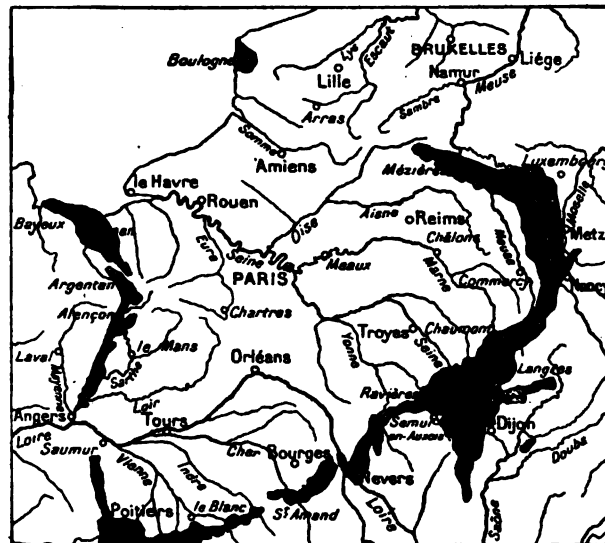


FIG. 17. — LA BOUCLE SEPTENTRIONALE  
DES AFFLEUREMENTS DU JURASSIQUE INFÉRIEUR  
(d'après Paul Lemoine).

chitecture géologique de notre pays, ont commenté ces faits dans l'*Introduction* à cet ouvrage capital, malheureusement resté inachevé : l'*Explication de la carte géologique de la France* (1). Ces pages ont eu une telle influence qu'elles appartiennent en toute vérité à l'histoire des idées ; exactes dans leur ensemble, elles ont singulièrement exagéré l'opposition entre le « pôle attractif » et le « pôle répulsif », et nous noterons tout à l'heure pourquoi cette notion simpliste doit être modifiée ; mais leur texte fut aussi fécond qu'il est souvent inconnu dans sa teneur originale ; ce sera faire œuvre juste et belle que d'en citer ici la plus grande part :

« Si les deux boucles supérieure et inférieure que présente la figure analogue à celle d'un 8 qu'elles dessinent sur la surface ont entre elles une sorte de corres-

(1) Paris, Imprimerie Nationale, tome I<sup>er</sup>, 1841 ; tome II, 1848 ; tome III, 1873.

pondance, elles présentent en même temps une opposition complète dans la manière dont les couches jurassiques y sont disposées relativement aux masses qui occupent les deux espaces qu'elles entourent vers le Nord et vers le Sud ; en effet, la boucle inférieure ou méridionale circonscrit un massif proéminent en grande partie colorié en rose et formé principalement de terrains granitiques. C'est le massif montagneux de la France centrale couronné par les roches volcaniques du Cantal, du Mont-Dore et du Mézenc. Cette partie méridionale est ainsi moins élevée que l'espace qu'elle entoure, tandis que la boucle supérieure ou septentrionale qui forme le contour d'un bassin dont Paris occupe le centre, est en grande partie plus élevée que le remplissage central de ce bassin.

« L'intérieur de ce bassin est occupé par une succession d'assises à peu près concentriques comparables à une série de vases semblables entre eux qu'on fait entrer l'un dans l'autre pour occuper moins d'espace.

« La différence la plus essentielle des deux boucles opposées de notre 8 est que l'une recouvre et que l'autre supporte la masse minérale qui occupe l'espace qu'elle entoure. La boucle inférieure et méridionale est formée par des couches qui s'appuient sur le bord du massif granitique qui leur sert de centre et, en quelque sorte, de noyau ; la boucle supérieure et la plus septentrionale est formée, au contraire, par des couches qui s'enfoncent de toutes parts sous un remplissage central auquel elles servent de support, de base, de récipient et dont elles excèdent généralement la hauteur.

« La disposition des couches jurassiques dont nous venons de donner l'indication est liée de la manière la plus intime à la structure tant intérieure qu'extérieure de la plus grande partie du territoire français. Nous pouvons le faire comprendre dès à présent en exposant rapidement les traits extérieurs par lesquels sa structure intérieure se décele.

« Les deux parties principales du sol de la France, le dôme de l'Auvergne et le bassin de Paris, quoique circulaires l'un et l'autre, présentent, comme on vient de le voir, des structures diamétralement contraires. Dans chacune d'elles, les parties sont coordonnées à un centre, mais ce centre joue dans l'une et dans l'autre un rôle complètement différent.

« Ces deux pôles de notre sol, s'ils ne sont pas situés aux deux extrémités d'un même diamètre, exercent en revanche autour d'eux des influences exactement contraires ; l'un est en creux et attractif, l'autre en relief et répulsif.

« Le pôle en creux vers lequel tout converge, c'est Paris, centre de population et de civilisation ; le Cantal, placé vers le centre de la partie méridionale, représente



LES ALPES MARITIMES. — A. LEPERE



---

11

assez bien le pôle saillant et répulsif ; tout semble fuir en divergeant de ce centre élevé qui ne reçoit du ciel qui le surmonte que la neige qui le couvre pendant plusieurs mois de l'année. Il domine tout ce qui l'entoure et ses vallées divergentes versent les eaux dans toutes les directions. Les routes s'en échappent en rayonnant comme les rivières qui y prennent leur source ; il repousse jusqu'à ses habitants qui, pendant une partie de l'année, émigrent vers des climats moins sévères.

« L'un de nos deux pôles est devenu la capitale de la France et du monde civilisé, l'autre est resté un pays pauvre et presque désert. Comme Athènes et Sparte dans la Grèce, l'un réunit autour de lui les richesses de la nature, de l'industrie et de la pensée ; l'autre, fier et sauvage au milieu de son âpre cortège, est resté le centre des vertus simples et antiques, et, fécond malgré sa pauvreté, il renouvelle sans cesse la population des plaines par des essaims vigoureux et fortement empreints de notre caractère national. » (*Introduction*, p. 22-24.)

Faisons remarquer ici que le Bassin géologique de Paris, ainsi défini par son pourtour Jurassique, qui est la seule auréole qui en dessine à peu près le tour, — le Trias ne le borde qu'à l'Est, en Lorraine, — ne concorde pas avec le bassin actuel de la Seine ; il le déborde grandement vers le Nord et vers le Sud. Au Nord il se continue par le Bassin de Londres, où les mêmes couches, les mêmes auréoles se présentent dans le même ordre et s'enveloppent pareillement les unes les autres ; Londres est au centre de la cuvette et en son point le plus déprimé, dans une position correspondante à celle de Paris ; c'est la Manche, mer peu profonde et ouverte tardivement, qui a rompu la continuité des affleurements émergés, mais la pensée en imagine le raccordement ; ils se continuent effectivement sous la mince pellicule d'eau salée qui s'est installée là où le continent avait fléchi.

**L** E BASSIN PARISIEN Une seule grande unité géologique, hypsométrique et topographique se dégage donc de toute cette histoire ; la double ou triple bande des terrains déposés par les mers du Jurassique inférieur, moyen et supérieur commence au Nord au pied de l'Ardenne et borde toutes les Vosges et s'étale dans le hiatus qui sépare les Vosges du Morvan, et s'infléchit en hémicycle au Nord du Massif central, et rejoint le Massif armoricain. Elle est interrompue là seulement où se sont produits les grands déblaiements de la Loire et de ses affluents, depuis Chinon sur la Vienne et Saumur sur la Loire jusqu'à la Flèche sur le Loir et jusqu'au Mans sur la Sarthe. Elle reparaît s'incurvant autour de la Basse-Normandie et va finir en luttant contre les marées et les vagues de la terrible Manche, éparpillant au delà du rivage les écueils des rochers du Calvados.

Quelle ceinture pour encadrer l'unité du Bassin parisien ! Il n'y a pas un bassin de la Loire et un bassin de la Seine, il n'y a qu'une magnifique architecture qui enveloppe la Loire moyenne et toute la Seine ; le long de ce double ou triple contrefort auréolé, l'histoire géologique a préparé les bastions ou les refuges de l'histoire humaine : Mézières au pied de l'Ardenne, Verdun, Metz, Nancy et Toul à l'Ouest des Vosges, Langres et Chaumont dans l'intervalle entre le massif primaire du Nord-Est et le Morvan, Bourges au Nord du vieux Massif, Caen sur la bordure de l'Armorique. Au milieu, tout se relie sans effort et sans peine, la contrée de Tours et d'Orléans à celle de Chartres et de Paris, la contrée de Bourges à celle de Troyes par Gien, la contrée de Paris et de Meaux à celle de Reims, Laon et Amiens (*fig. 18*).

Entre l'Ardenne et la Mer du Nord les terrains jurassiques manquent, et à cette interruption correspond la grande zone naturelle de pays plats qui s'étend jusqu'à la Flandre, jusqu'au Brabant, jusqu'au Zuiderzée, et qui fait du Bassin de Bruxelles une province comme affiliée au Bassin de Paris. Ce n'est que vers l'Ouest, au delà de cette porte toute grande ouverte de plus de 150 kilomètres, que la résistante et pittoresque auréole du calcaire reparaît en bordure de la mer, dressant en l'ouvrant un noyau si résistant que la direction du rivage est changée et qu'à une côte marécageuse de bas pays Est-Ouest succède momentanément une ligne Nord-Sud de littoral vigoureux ; c'est encore un point fort, un point de rayonnement et un point de refuge : c'est le Boulonnais et c'est Boulogne-sur-Mer.

La carte géologique vient de nous révéler que la ceinture jurassique du Bassin de Paris (lias compris) s'élargit en deux endroits, au Sud-est vers Langres (où elle intercepte complètement les dépôts du Trias et les massifs plus anciens) et au Sud-ouest, vers Poitiers. Ces épanouissements correspondent aux détroits, par lesquels la mer parisienne communiquait avec les mers du même âge de l'Aquitaine et du Bassin de la Saône : les eaux étaient là peu profondes et les détroits se fermaient parfois pour se rouvrir ensuite. Ces détroits géologiques correspondent aujourd'hui à des parties du sol plus unies, déprimées par rapport aux petites hauteurs qui les enserment, et ils sont restés des détroits au sens géographique du mot, ouvrant entre le Bassin de Paris, la vallée de la Garonne et la plaine de la Saône des communications faciles. Beaucoup d'armées, bien des invasions ont passé par là, beaucoup de noms de champs de batailles, Vouillé, Poitiers, Alésia, rappellent les assauts de masses humaines qui s'y sont livrés, tandis qu'aujourd'hui ces campagnes riches sont parcourues par des voies de communication servant aux échanges pacifiques : routes, canaux, chemins de fer.

Ces deux détroits empiétaient sur les prolongements du Massif central au Nord-

## L'ARCHITECTURE DU PAYS

est et au Nord-ouest ; en réalité, dans la partie Nord-est du Massif, les dépôts liasiques et jurassiques se sont avancés beaucoup plus loin vers le Sud qu'ils ne s'étendent aujourd'hui : sur le Morvan, le Beaujolais, le Charolais, etc. ; et ce sont les

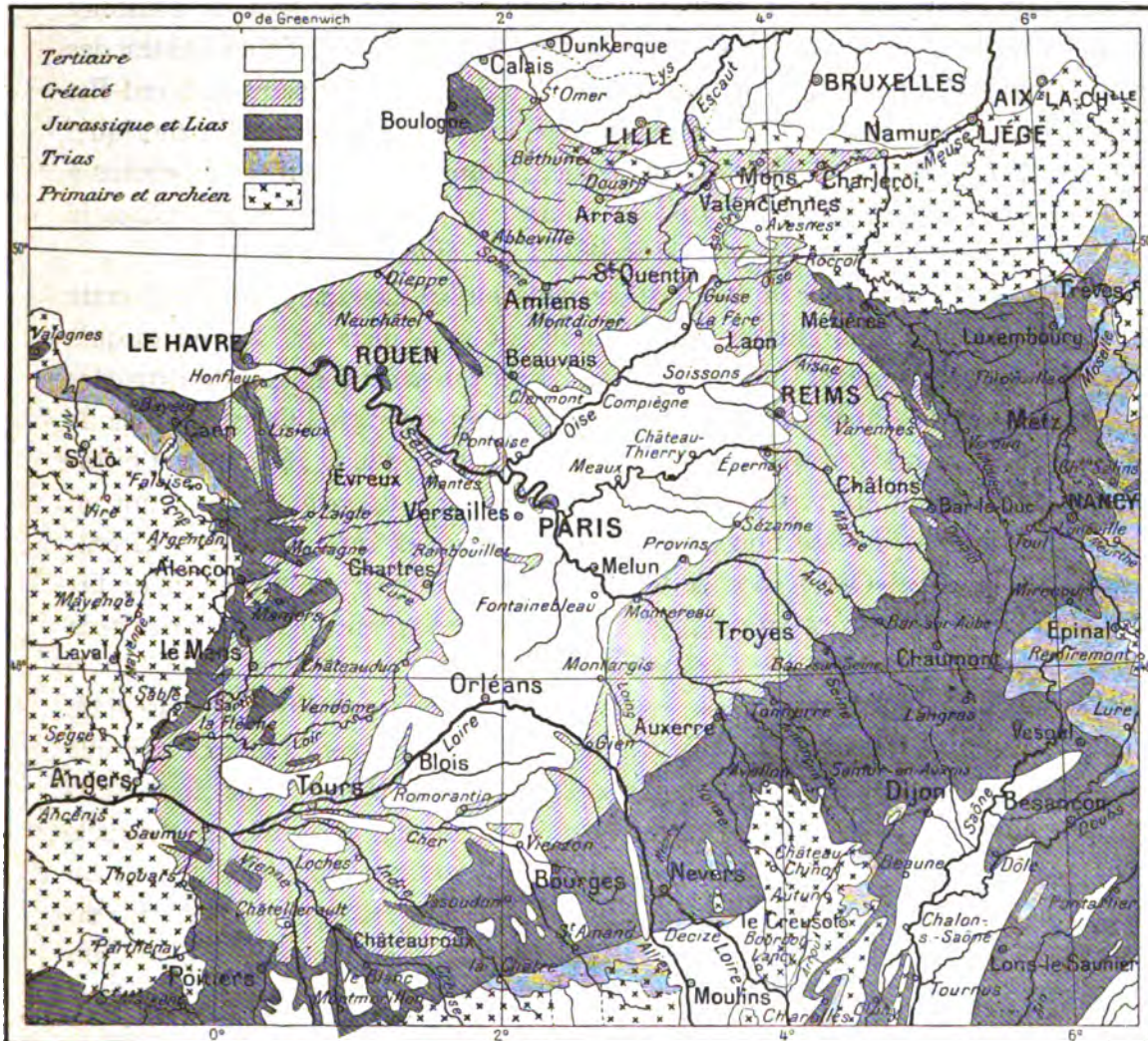


FIG. 18. — LES ZONES ESSENTIELLES DU BASSIN DE PARIS.

érosions ultérieures, aidées par les dislocations qu'a subies le Massif, qui l'ont débarassé, et d'ailleurs incomplètement, de cette couverture sédimentaire continue. Dans la partie méridionale, cet empiétement des mers jurassiques aux dépens du Massif central a été plus considérable encore, et les dépôts, à cause de leur épaisseur considérable, 1 500 mètres au moins, sont restés, et remplissent aujourd'hui ce qu'on pourrait appeler les deux « golfes des Causses », comprenant les grands Causses de la

Lozère et les petits Causses du Quercy. C'était là un détroit qui s'étendait sur toute la largeur du Massif central ; des causses minuscules, isolés, restés perchés à de grandes hauteurs, attestent l'ancienne continuité de tous ces dépôts jurassiques. Sur les grands Causses, de par la puissance des dépôts, le paysage jurassique typique a pu se développer, et dans ce terrain ultra-perméable, les rivières, en s'approfondissant, ont creusé des gorges ou cañons de plusieurs centaines de mètres de profondeur. Ces causses sont comme de vrais filtres où tout ce qui tombe d'eau à la surface disparaît immédiatement par des milliers de fissures et par ces curieux entonnoirs appelés *avens* ou *tindouls*.

Enfin, dans le Nord de la ceinture du Bassin de Paris, un autre golfe jurassique, le golfe du Luxembourg, dont l'emplacement était préparé par un golfe de la mer du Trias, fait pendant au golfe des Causses.

Sur cette grande épaisseur, et sur cette grande largeur, les dépôts jurassiques ne sont pas homogènes. Le Jurassique moyen (dit Oxfordien et Callovien) est presque entièrement marneux. C'est lui qui procure la ligne de sources dont la plus belle est celle de Châtillon.

Le Jurassique inférieur (Bajocien et Bathonien), presque entièrement calcaire, fournit, lui, les belles pierres de taille des environs de Nuits (Comblanchien) et de la Campagne de Caen ; la pierre de Caen a été transportée par delà la Manche pour la construction des églises anglaises et l'art français a suivi la pierre. L'étage le plus bas du Jurassique inférieur, formé de débris pétris ensemble, est dit calcaire à entroques, et cette association du calcaire à entroques, couronnant les talus du Lias comme des bastions de forteresse, caractérise le paysage bourguignon qui avoisine l'Auxois. Plus haut dans la série ce sont des calcaires dits oolithiques (constitués de petites concrétions semblables à des « œufs » de poisson).

Quant au Jurassique supérieur, dont les termes ou étages sont multiples, il est lui aussi exploité en carrières, et les pierres dites « pierres de Tonnerre » en proviennent. A différentes hauteurs reparaissent des calcaires dits « coralliens », qui sont effectivement des calcaires « construits » par les coraux d'anciens récifs. Ainsi ces mers jurassiques étaient à une température que présentent seules les mers tropicales de notre globe, et comme les coraux ne peuvent vivre que dans des eaux peu profondes, c'est dans les hauts-fonds et dans les détroits de ces mers que ces organismes ont édifié patiemment leurs puissantes assises.

Au-dessus des calcaires jurassiques (1), se sont déposés les calcaires crétaciques,

(1) Les calcaires oolithiques du Jurassique jouent un tel rôle dans les paysages et dans la géographie hydrologique de la France que l'on dit souvent, par abréviation, pour les désigner : l'*oolithe*, l'*oolithique*.

marneux aussi par endroits. En hauteur, leur position est naturellement partout la même, mais en étendue, on comprend d'après ce que nous avons dit de la constitution du *haut* jurassique, qu'ils soient placés tout autrement. Dans la boucle supérieure du *haut*, qui enclôt le Bassin de Paris, c'est à l'intérieur que se sont déposées les formations crétaciques, et là encore, si l'auréole crétacique n'est pas plus large, c'est qu'elle est recouverte en son milieu par les dépôts plus récents du Tertiaire. Dans la boucle inférieure, qui entoure le Massif central, c'est à l'extérieur que se sont disposées les masses crétaciques, remplissant le Bassin d'Aquitaine et la vallée du Rhône.

Rien de plus différent, en fait d'aspect et de paysage, que la Champagne « pouilleuse », ou Champagne plate entre Reims et Châlons-sur-Marne, et la Champagne humide que jalonne, à l'Est, la vallée de l'Aisne par exemple, l'une nue et découverte, l'autre vêtue de forêts (forêt du Der). Cette différence d'aspect correspond à une différence de sol : la Champagne humide est imperméable, la Champagne sèche très perméable, perméable non par fissuration, comme le calcaire jurassique, mais par porosité (1). La Champagne humide est formée par le Crétacique inférieur, la Champagne sèche par le Crétacique supérieur, mais comme la Champagne sèche est la plus étendue d'un seul tenant, c'est d'après elle que l'on juge des caractères de la craie et du Crétacique en général.

Cette porosité par conduits minuscules du Crétacique supérieur s'explique par la nature du terrain dominant, la craie, qu'on aperçoit à perte de vue dans les tranchées du chemin de fer, près de Sens par exemple. Cette craie n'est pas homogène ; elle contient en plus ou moins grande abondance des silex, que l'on peut voir disposés en lits horizontaux, dans son domaine occidental, sur la tranche des falaises de Normandie, et qui ont eu, dans les premiers âges de l'humanité, une si grande influence sur la civilisation. C'est le silex qui, par ses étincelles, a fourni le feu aux premiers hommes ; c'est le silex qui, taillé en coups de poing, outils, pointes de flèches, lui a fourni les premiers instruments de travail et des armes.

La craie, facilement accessible au travail de l'érosion, forme un pays à peine mamelonné, à l'Ouest comme à l'Est, en Picardie (*fig. 19*) comme en Champagne. Le

(1) « La craie blanche est par excellence une roche zoogène, quoique les éléments minéraux n'y fassent pas entièrement défaut... L'ancienne attribution de la craie aux formations abyssales résulte d'une assimilation erronée à la boue à globigérines des océans actuels. L. Cayeux, qui s'est livré à une étude très approfondie des organismes fossiles de la craie, est arrivé à la conclusion que ceux-ci, sauf de très rares exceptions, ne vivaient certainement pas dans les eaux dont la profondeur était supérieure à 150 brasses. » (Émile HAUG, *Traité de Géologie*, p. 1161.)

mot Champagne, qui n'est autre que le mot Campagne (*Campania*, dérivé de *campus*), désigne précisément ces plaines nues et découvertes, et qui sont le plus souvent — la Pouilleuse elle-même le devient ! — des plaines agricoles. Aussi ce mot Campagne n'est-il pas unique en France, et nous le retrouvons souvent encore, désignant des plaines à sol jurassique, dont l'horizontalité est soutenue par une plate-forme calcaire. Il y a, en France, une série de Campagnes : Campagne de Caen, Campagne de Neubourg, Campagne mancelle, Campagne du Berry, sans compter les terres de



FIG. 19. — PAYSAGE TYPIQUE DE PICARDIE (A. Lepère).

« Champagne » fournissant les eaux-de-vie de Cognac. De tels noms ne sont pas donnés au hasard : ils dénotent ou une certaine ressemblance topographique ou une communauté de sol agricole.

Pourquoi l'auréole crétacique semble-t-elle sur beaucoup de cartes moins continue que la bande jurassique par exemple ? pourquoi donc, çà et là, semble-t-elle plus réduite dans le paysage, et n'apparaît-elle guère qu'en lanières étroites, dans le fond

des vallées ? Il s'est produit, à la fin du Crétacique et au commencement de l'ère tertiaire, un travail d'altération superficielle, de dissolution sur place des couches crayeuses, si bien que les silex seuls sont restés, empâtés, « emballés », dans une gangue argileuse et compacte. On appelle argile à silex, conglomérat éocène à silex, ce sol qui provient de la destruction de la craie et qui représente l'épaisseur de plusieurs étages. Ce sol n'est guère propre à l'agriculture ; là s'étendent, au Sud de la Normandie, à l'Ouest de l'Île-de-France, de vastes forêts.

**ÈRE TERTIAIRE : PYRÉNÉES,  
ALPES ET JURA**

Cependant les mers s'étaient tour à tour avancées et retirées ; elles avaient eu, çà et là, pour leur succéder, de grands lacs d'eau saumâtre ou même d'eau douce, tels : le lac de la Beauce, le lac de la Sologne, les lacs du Forez (plaine de Montbrison et plaine de Roanne).

Pourquoi ces lacs se sont-ils vidés, et pourquoi les mers ont-elles été chassées du territoire qui constitue aujourd'hui la France? Ce fut, par-dessus tout, le contre-coup du soulèvement de la grande chaîne des Alpes, qui se poursuivit pendant toute la seconde moitié de l'ère tertiaire.

C'est durant ces temps que se sont produits, à l'Est et au Sud du Massif central, les prodigieux événements d'où devaient sortir le plan essentiel de cette seconde partie de la France, la plus jeune et la plus hardie de formes, plus hardie parce que plus jeune : la France des Pyrénées et des Alpes.

Sur l'emplacement d'une Méditerranée plus étendue que celle d'aujourd'hui, des chaînes de montagnes se sont préparées, amorcées, puis dressées. Des vagues gigantesques de pierre ont marché vers le Nord à l'assaut des continents déjà consolidés ; et buttant contre ces socles anciens, les séries de plis de ces chaînes se sont, incurvés pour dessiner entre le Massif central français, le Massif des Vosges et le vieux Massif bohémien l'arc majestueux et magnifique des grandes Alpes. Les terres ainsi amoncelées et ployées ont été poussées vers le Nord avec une telle puissance que des plis venus du Sud se sont couchés sur les plis déjà formés et ont projeté leurs matériaux charriés et brisés jusqu'en avant des chaînes ; par places s'est étalée sur le front Nord des Alpes une bouillie de roches de divers âges, telle que la brèche du pays savoisien appelée la brèche du Chablais (1).

Jusqu'alors c'était le Massif central qui avait été le motif principal de l'architecture de la France, le centre autour duquel s'étaient agglutinés ses bassins ; ce sont maintenant les Alpes qui passent au plus haut plan ; non seulement, avec leurs annexes des Pyrénées et du Jura, elles dressent au Sud et à l'Est de la France un bourrelet montagneux constituant la meilleure des « frontières naturelles », mais elles ébranlent à leur façon d'autres parties du sol français, depuis longtemps émergées et consolidées (2). C'est un nouveau type d'architecture, une « architecture plissée », qui va se juxtaposer et se superposer parfois à l'architecture soit ondulée soit tabulaire des anciens massifs.

(1) Voir le livre si remarquable d'un géologue suisse-français qui est l'un des maîtres incontestés de l'école française : Maurice LUGON, *la Région de la Brèche du Chablais* (1896). « Un flot d'idées hardies » ; ainsi s'exprime Emmanuel DE MARGERIE, le savant traducteur de la synthèse du professeur SUSS, *la Face de la Terre*, pour résumer les théories novatrices si fécondes sur l'origine des chaînes de montagnes que contribuèrent à créer, à démontrer ou à propager nombre de géologues français de tout premier rang : Marcel BERTRAND, Pierre TERMIER, Albert DE LAPPARENT, W. KILIAN, Émile HAUG, Léon BERTRAND, Jean BOUSSAC, etc.

(2) Voir, pour les Pyrénées, les Alpes et le Jura, les chapitres sur nos frontières dans la *Troisième partie*



Les Alpes (dont font partie nos Alpes françaises) ne sont elles-mêmes qu'un anneau d'une immense chaîne plissée qui fait presque le tour du monde, et qui comprend non seulement les Alpes *sensu stricto*, depuis Nice jusqu'à Vienne, mais la Cordillère Bétique et le Rif, les Pyrénées, les Apennins, le Balkan, le Caucase, les chaînes de l'Asie centrale, et le géant de nos montagnes actuelles, l'Himalaya.

Ce n'est pas sans difficultés ni sans douleurs que la vieille terre a enfanté cette dernière venue de nos chaînes de montagnes, la plus grande de toutes, peut-être la plus haute qui ait été dressée. Pour se faire leur place au soleil, les Alpes ont dû bouleverser tout autour d'elles et bien loin d'elles des compartiments de l'écorce qui paraissaient définitivement stables et assis. Les vagues de pierre qui, figées, constituent nos Pyrénées et nos Alpes n'ont pas été que des vagues de surface ; ce furent des vagues de fond qui entraînent dans leur élan de façonnement jusqu'aux roches les plus vieilles de la croûte terrestre et qui firent réapparaître en plein milieu des montagnes nouvelles les schistes cristallins et les anciens granits comme cette « protogine » qui constitue la majeure masse du plus haut massif français, celui du Mont-Blanc (sommet : 4 808 mètres).

La première de ces chaînes qui apparut au jour, ce furent les Pyrénées. A la fin de la première subdivision des temps tertiaires, dite Eocène par les géologues, à l'heure même où dans les lagunes de la région parisienne se déposait le gypse avec lequel on devait fabriquer le plâtre de Paris, surgissait entre la France et l'Espagne cette étonnante « Sierra », nuageuse et pluvieuse, verte et boisée au Nord, avec les austères et grandioses à-pics de ses cirques (*fig. 20*), plus lumineuse et plus dépouillée au Midi. Cette surrection se propagea de proche en proche, comme se propagent les ondes dans un milieu liquide, et ces ondes, en venant déferler contre le Massif central, y déterminèrent des cassures, tandis que le bassin d'Aquitaine en était agité pour longtemps. Puis ce fut le tour des vraies Alpes, qui se soulevèrent au cours des divisions suivantes de l'âge tertiaire (Eogène et Néogène). La complication de cet effort orogénique dut être immense, et sa propagation très lointaine, puisque tous les types de mouvements du sol y furent représentés ; plissements et compressions latérales, effondrements et soulèvements, déplacements par-dessus ou par-dessous les masses existantes. On a dit parfois que les montagnes s'étaient amusées à jouer entre elles « à saute-mouton » ; à peine y a-t-il une exagération dans cette image. Les mots de désordre, de « chaos » sont bien en deçà de la vérité. (*Planche IV.*)

Le beau désordre fut à son comble en Provence, là où les Alpes se heurtèrent aux restes d'un vieux massif archéen mêlé de porphyres rutilants, — celui des Maures et de l'Estérel, « roches rouges » de l'Estérel, — modestes débris d'une terre

plus vaste, aujourd'hui engloutie, autour de laquelle se disposèrent les plissements et les lumineux reliefs calcaires de la basse Provence.

Aux Alpes occidentales s'adjoignit, au Nord-Ouest, une annexe, le Jura, chaîne si simple à contempler sur la carte et dans la réalité, où tous les plis convexes sont

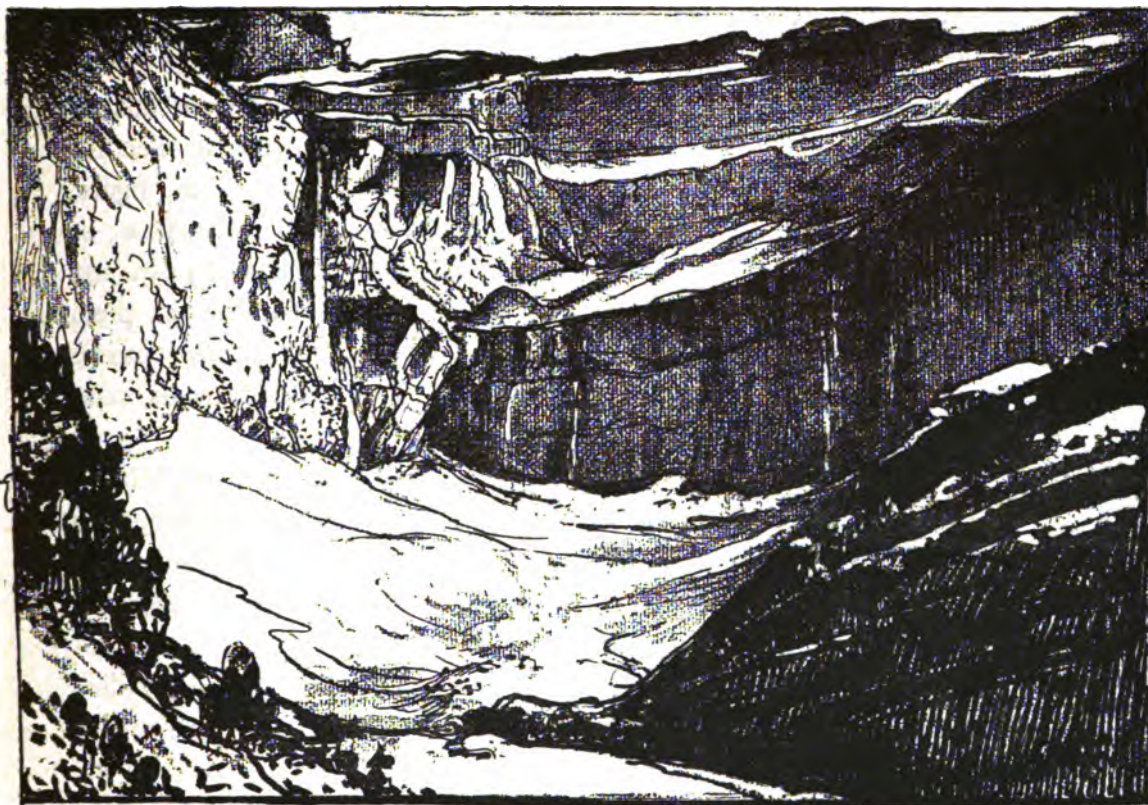


FIG. 20. — LE CIRQUE DE GAVARNIE (A. Lepère).

restés des bourrelets montagneux parallèles, et tous les plis concaves sont demeurés des « vals ». Le Jura se poursuit bien au Sud du Rhône, et ses plis viennent s'accoler à ceux de la Grande-Chartreuse, dont la ressemblance d'aspect révèle la parenté.

Quels furent, sur les parties de notre territoire déjà existantes, les conséquences et les contre-coups d'un tel bouleversement? Quand on pénètre dans l'étude géologique du passé de notre pays, on s'aperçoit qu'ils furent plus destructifs et plus lointains qu'on ne pouvait le soupçonner d'abord.

Nous avons dit que les Vosges et la Forêt-Noire formaient un massif unique, peu

à peu arrondi et nivelé par l'érosion, et sur lequel les mers avaient déposé leurs sédiments. Cette masse de terrains anciens se souleva à nouveau, et l'on vit un dôme réapparaître, portant sur ses flancs, sous forme de terrains bariolés, les traces des submersions antérieures. Mais le dôme se trouva porté trop haut dans les airs, la voûte se rompit, et au milieu du massif surhaussé, le long de cet effondrement, s'établit une plaine alluviale, dont une partie n'est autre que la plaine d'Alsace et qui livre aujourd'hui passage au Rhin.

Quelque éloigné que fût le Bassin parisien, il fut ébranlé lui aussi. Tous ont remarqué l'allure rectiligne et parallèle des petits fleuves côtiers du Nord, Somme, Canche, Authie, des rivières comprises entre la Somme et la Seine, et de la dernière partie de la basse Seine elle-même. C'est que le Bassin parisien subit un commencement de plissement, il se courba en ondulations parallèles, et c'est au fond de ces rides que se sont logés les cours d'eau. En même temps la partie Nord du Bassin se relevait ; c'est pourquoi les mêmes assises tertiaires des meulière de Beauce, que l'on rencontre près de Paris à 150 mètres d'altitude environ, se trouvent portées à 200 mètres à la butte de Montgé près de Dammartin et à 255 mètres près de Villers-Cotterets (1).

On a peine à croire que les régions occidentales de la Loire elles-mêmes aient ressenti les atteintes de contractions aussi lointaines. C'est pourtant la vérité. On ne pouvait parler jusque-là d'un bassin de la Loire distinct d'un bassin de la Seine ; il n'y avait qu'un Bassin de Paris. Alors, par une sorte de choc en retour, la région située au Sud du massif breton s'abaissa, laissant la mer pénétrer librement sur cette surface au-dessous de son niveau, et s'avancer jusqu'aux portes de Blois, presque au cœur du Bassin. Cette invasion ne fut que temporaire, mais lorsque la mer se fut retirée, elle laissait, tracé derrière elle, un sillon que le lit du fleuve n'eut plus qu'à suivre ; ainsi la Loire, « soutirée », prit son cours vers l'Atlantique.

Mais c'est sur le Massif central, situé en face des Alpes et tout à fait à leur portée, que les effets de leur surrection furent le plus soudains et le plus grandioses. Le Massif central avait été aplani, et dans ses parties les plus basses pénétraient librement les golfes de la mer, ou s'installaient lagunes, lacs d'eau douce, marécages. Du coup son relief précédent lui fut presque rendu, en même temps qu'un mouvement de bascule, agissant sur toute la masse à la fois, en relevait le bord à l'Est et au Sud-est, et présentait le bord abrupt au Rhône et aux Alpes. Mais c'étaient trop d'efforts,

(1) Dans le deuxième chapitre de la deuxième partie (chap. XIII) seront décrits et expliqués les principaux « pays » et les principales régions qui composent l'ensemble des territoires d'âge tertiaire de l'Île-de-France. Voir aussi *Au cœur du Bassin parisien, la Seine, ses affluents et la Somme* (chap. VI).

## L'ARCHITECTURE DU PAYS

plus que cette masse rigide ne pouvait en supporter. Comme les Vosges, le Massif central se disloqua et se fissura ; par toutes les cassures à la fois les laves débordèrent. Ce dernier épisode fut comme une illumination générale prédestinée à jeter la lumière sur toute l'œuvre accomplie. Des Coirons au Cézallier, au Luguët, au Cantal, à l'Aubrac, du Puy de Dôme et du Mont-Dore au Velay, au Vivarais, et

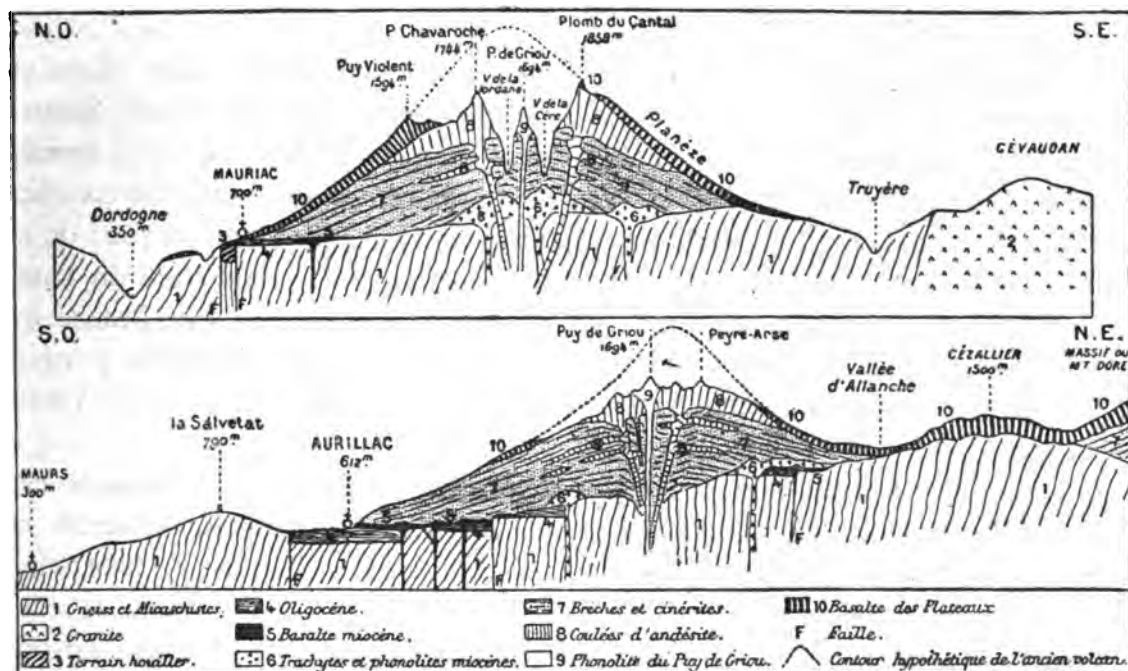


FIG. 21. — RECONSTITUTION THÉORIQUE PAR MARCELLIN BOULE DU GRAND VOLCAN DU CANTAL (1).

même à la coulée de la montagne d'Agde; au Sud, les cratères flambaient (fig. 21). Il dut sembler que toute la France centrale prenait feu.

Les épisodes qui suivirent ce véritable cataclysme durèrent et durent jusqu'à nos jours ; de plus jeunes volcans succédèrent ou se juxtaposèrent à leurs aînés ; la chaîne des Puys constitue un ensemble de reliefs volcaniques très jeunes, très frais, et pourrait-on dire encore en activité ; car le Puy de la Poix laisse suinter sous nos yeux un produit qui paraît être éruptif.

Le Massif central, qui se présente sous la forme de plateaux usés, aux ondulations douces, porte donc en son centre des volcans ou débris de volcans ; appareils pos-

(1) Cette figure est ici telle qu'elle a été reproduite par le Service géographique de l'armée dans la fort belle publication en deux volumes in-4° du général BERTHAUT, *Topologie*. Elle représente deux coupes théoriques qui se coupent à angle droit, l'une Nord-ouest-Sud-est et l'autre Sud-ouest-Nord-est

tiches superposés à l'ancien système (voir *frontispice* du chap. I<sup>er</sup>, la chaîne des Puys, avec au centre le Puy de Dôme, vus de la Limagne, et voir aussi *fig. 22*), vrais postiches mais qui ont modifié l'allure générale du relief, introduit des sols de

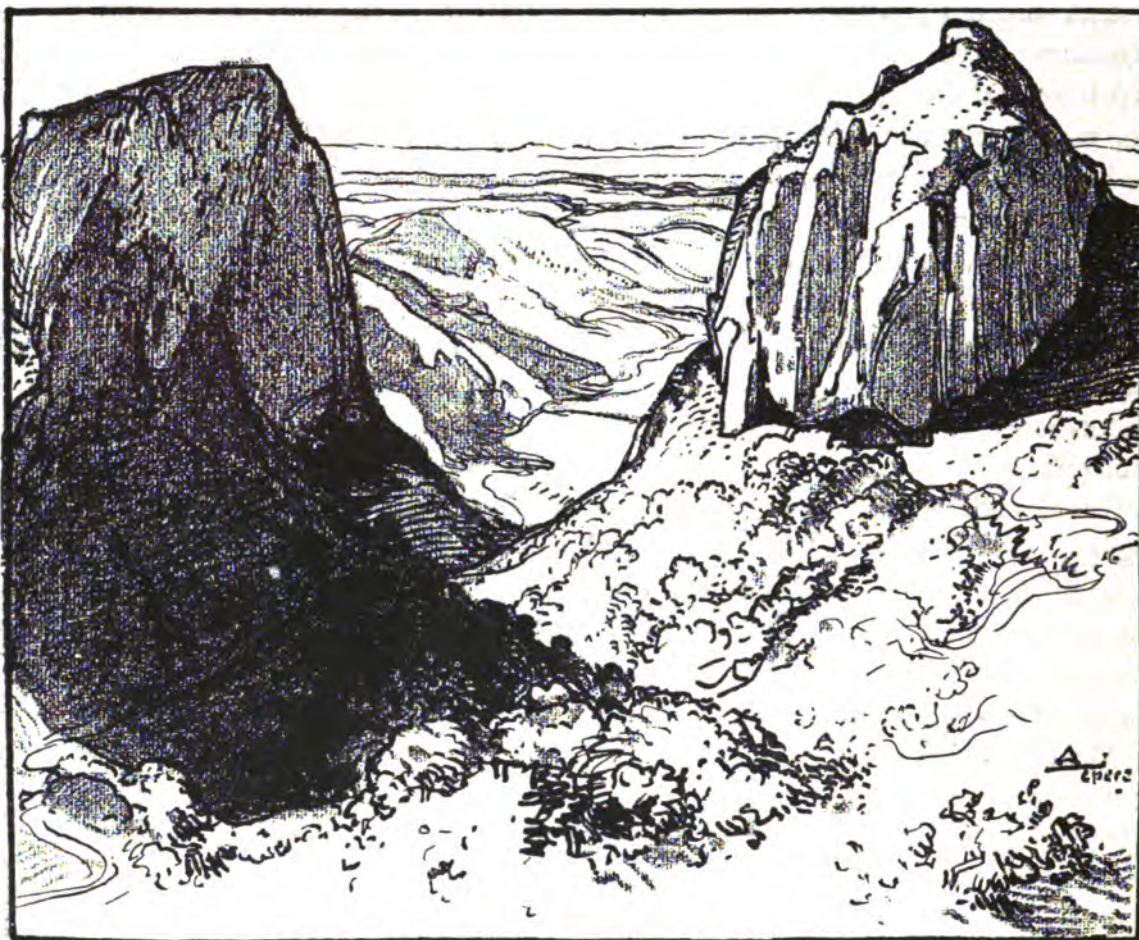


FIG. 22. — LES ROCHES TUILIÈRE ET SANADOIRE, MASSES PHONOLITQUES DE 300 MÈTRES DE HAUTEUR, DANS LE MASSIF DU MONT-DORE (A. Lepère).

qualité supérieure, accru la pluviosité, et, par voie de conséquence, transformé l'économie de l'activité humaine.

**L** ES MERS ET LES CÔTES Une fois les temps actuels survenus, les mers s'étaient retirées, mais — privilège heureux pour le pays qui devait être la France — en aucun point elles ne s'étaient éloignées. Les grands fonds de l'océan Atlantique dessinent des courbes de 2 000 mètres et plus à quelque 200 kilo-

mètres du massif armorico-vendéen, à quelques dizaines de kilomètres de la chaîne pyrénéenne. De plus, tous les territoires de l'Europe Nord-occidentale, Irlande, Grande-Bretagne, Belgique et Hollande, Allemagne, Danemark et Scandinavie, demeurent portés sur une sorte de haut socle continu, mais dont les parties à peine déprimées ont été envahies et couvertes par les eaux de la mer. La Mer du Nord est une nappe qui a presque en tous ses points une profondeur inférieure à 100 mètres ; de hauts bancs sableux comme le Dogger-Bank s'élèvent presque jusqu'à fleur d'eau, et créent cette combinaison qui est favorable au frai des poissons et qui tente et attire les pêcheurs. C'est une mer presque terrienne que notre Mer du Nord.

Pour compléter, vers le Nord, l'encerclement de la France par les mers, voici que se dessina entre la France et l'Angleterre, à une époque très proche de la nôtre, probablement au début des temps quaternaires, une fosse peu déprimée, à peine une ondulation du sol, qui suffit pourtant à solliciter les eaux salées à venir s'y loger. Une mer, la Manche, prit possession de la dépression, et elle coupa en deux morceaux le Bassin de Paris et le Bassin de Londres, dont nous avons indiqué la continuité géologique. Vers l'Est, elle communique petitement, par un détroit qui n'a pas fini de s'élargir, le « Pas de Calais », avec la peu profonde Mer du Nord ; vers l'Ouest, elle s'ouvre largement sur l'Océan Atlantique, lequel est une profonde cavité Nord-Sud qui va d'un pôle à l'autre, toute semée dans ses abîmes de roches éruptives et à sa surface d'îles volcaniques (1). Désormais, de par cette mince pellicule des eaux de la Manche, qui atteint 100 mètres en son fond le plus creux, au large d'Auregny, et a 50 mètres à peine en moyenne, Paris et Londres auront des destinées séparées, l'Angleterre et la France une histoire différente.

Au Sud, une mer profonde, constituée de cavités indépendantes de plus de 3 000 mètres, s'étend, parsemée d'îles et entrecoupée de presqu'îles ; elle est le reste de la grande mer de l'âge secondaire appelée *Thétys* par les géologues ; elle est étroitement liée dans l'histoire de notre globe à la formation des chaînes alpines ; elle est enveloppée de terres et celui qui vogue sur elle aperçoit de partout de grandes montagnes ou de petits îlots émergés : elle est dite « Méditerranée ». Elle touche aux Alpes françaises, elle touche aux Pyrénées ; et son rivage n'est qu'à 50 kilomètres de la bordure de notre Massif central. Le littoral français de la Mer du Nord n'est séparé du littoral méditerranéen que par une distance de 1 100 kilomètres ; l'océan Atlantique n'est qu'à 370 kilomètres de la Méditerranée.

Peu de pays sont dotés d'une position maritime aussi avantageuse que la France :

(1) Lire la très éloquente conférence de Pierre TERMIER, *l'Atlantide*, dans le *Bulletin de l'Institut océanographique*, n° 256, 20 janvier 1913.

elle possède une large façade sur toutes les mers ouvertes de l'Europe. A l'heure où tant d'États anciens ou nouveaux regardent comme indispensable à leur respiration politique et économique d'avoir une fenêtre sur la mer, on saisit toute la valeur de cette originelle situation si privilégiée. La mer du Nord est la plus fréquentée de l'Europe septentrionale : la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark, la Norvège, l'Écosse et l'Angleterre l'enveloppent en même temps que la France ; quant à la Manche avec son annexe le Pas de Calais, elle représente le département des nappes océaniques qui est soumis à la plus intense circulation et les Anglais la dénomment expressivement le « Canal » (*Channel*). Par l'Atlantique la France fait vis-à-vis aux États-Unis et à toute l'Amérique. Par ses côtes méditerranéennes elle a part à la vie de cette mer intérieure où s'est déroulée toute l'histoire du monde jusqu'aux temps modernes ; elle appuie et étend son action sur l'une des plus belles îles de la Méditerranée, la Corse, l'antique Cyrnos, et sur toute la Berbérie ou Afrique mineure.

Dans la configuration générale de la France on ne saurait donner trop d'attention, ni accorder trop d'importance au dessin général des côtes. Tandis que les variations des frontières continentales ont souvent atteint jusqu'aux traits distinctifs de sa physionomie normale, les fronts de mer beaucoup plus stables que tous les fronts de terre ont fixé de tout temps sa silhouette la plus distinctive. Et ces rivages font de notre pays un pays harmonieux entre tous.

Une figuration classique, bien plus exacte depuis la recouvrance de l'Alsace-Lorraine, enferme les contours de la France entre les six côtés d'un hexagone : des six faces les fronts de mer en occupent trois ; la côte de Dunkerque-pointe de Saint-Mathieu fait pendant à la frontière du Nord-est ; la côte océanique jusqu'à la Bidassoa fait pendant à notre frontière avec la Suisse et l'Italie : au rentrant de la Charente correspond le rentrant du Léman ; enfin le front de la Méditerranée correspond au front pyrénéen ; en tout, trois façades maritimes et trois fronts terrestres : une masse bien équilibrée.

Sur un développement de 5 500 kilomètres, 3 000 environ sont en bordure de la mer. L'essor d'un pays n'est pas en rapport absolu avec la longueur des côtes, mais bien avec celle des côtes « utiles », c'est-à-dire naturellement propices à la navigation et au cabotage (1). Les côtes d'érosion, très découpées, qui ont le caractère vraiment « maritime » s'opposent aux côtes d'alluvion, en général rectilignes ou régulièrement arrondies au long desquelles prédominent les phénomènes de

(1) Marcel DUBOIS, *Rôle des articulations littorales, Étude de géographie comparée (Annales de géographie, I, 1891-92, p. 131-142).*

comblement. La France est riche en côtes articulées et « utiles » ; ses foyers de vie maritime se trouvent répartis sur toutes ses façades océaniques : abris du Boulonnais, « valleuses » du pays de Caux, Cotentin et Bretagne, îles et golfes des Pertuis breton et charentais, extrémités pyrénéennes du pays Basque et du Roussillon, Languedoc et Provence.

La côte de la mer du Nord (72 kil. de Zuydcoote à Calais) est plate, basse, sablonneuse et rectiligne ; les courants côtiers ont édifié un cordon littoral qui fait légèrement saillie au-dessus des marécages de l'intérieur et qu'accidentent les dunes ; en avant de ce bourrelet de sable sont établis les villes et les ports : Dunkerque (Duyn-Kerque, l'église des dunes), Gravelines et Calais avec son vieux port des pêcheurs, le Gourgain. En arrière, marais et moères, golfes et baies de la mer (l'ancien golfe de Saint-Omer, par exemple) ont été repris peu à peu aux flots par l'industrie humaine.

Puis, à partir de Sangatte, la côte se dresse en falaises blanches — Blanc-Nez (134 m.) et Gris-Nez — qui correspondent à celles de la côte anglaise — « la blanche Albion » — et qui attestent l'ancienne continuité du continent et de l'antique « Bretagne ». La fosse du Boulonnais, ouverte par l'érosion, correspond au *Weald* anglais. Passé Boulogne, la côte redevient basse et sablonneuse avec des dunes ; elle a été régularisée par les apports des petits fleuves côtiers, Canche, Authie, Somme : c'est le Marquenterre et ce sont les Bas-Champs.

Le littoral descend droit au Sud du cap Gris-Nez jusqu'à l'estuaire de la Somme. Elle présente ensuite, jusqu'à la baie de la Seine, une convexité qui correspond aux falaises de craie de la Haute-Normandie, hautes de 100 mètres au cap d'Antifer et de la Hève, partout rongées et minées par le flot, partout en recul, comme celles du Pas-de-Calais. Les ports, Dieppe, Fécamp, Yport, Étretat, trouvent abri dans l'ouverture des « valleuses ». De la Seine à l'embouchure de la Vire dans la baie d'Isigny ou des Veys, — côte du Calvados, — alternent les falaises (Villerville et Bessin), les bancs de rochers à fleur d'eau (Calvados et Grand-Camp), les plages de sable fin (Trouville et Deauville).

Les deux presqu'îles, l'effilée, celle du Cotentin, la massive, celle de la Bretagne, n'en faisaient qu'une jadis. C'est l'érosion marine, ce sont les violents courants de marée, dans le Raz Blanchard et le passage de la Déroute, qui ont isolé du continent les îles Anglo-Normandes, Jersey, Guernesey, Auregny, Sercq et Herm (1) et creusé le rentrant dont la pointe est à la baie du Mont Saint-Michel ; là, le flot de

(1) Voir Camille VALLAUX, *l'Archipel de la Manche*, Paris, 1913. On prononce dans le pays même Auregny et non pas Aurigny



marée s'élève parfois jusqu'à 13 et 14 mètres ! Les alignements du Cotentin, bandes granitiques ou gréseuses en saillie sur les schistes, sont orientés, non pas Nord-Sud, mais Est-Ouest, selon la direction générale de ce qui fut autrefois la plus grande presqu'île armoricaine. A l'extrémité du Cotentin, entre les deux pointes granitiques de Barfleur et de la Hague, se dessine la rade militaire de Cherbourg, coupée du large par sa digue longue de 3 720 mètres.

La sculpture littorale de la Bretagne correspond à sa structure géologique ; les roches dures donnent des saillants ; les roches tendres des rentrants et des baies. Les bandes de schistes moins résistants se creusent, à leur extrémité occidentale, en découpures profondes : rade de Brest, baie de Douarnenez, que sépare la presqu'île de Crozon dans le prolongement des quartzites des Montagnes-Noires. Le long de la côte Nord aux roches dures, des îles représentent une ancienne extension de terres brisées et envahies par la mer ; les baies de Saint-Michel, de Saint-Malo, de Saint-Brieuc, de Morlaix se suivent entre mille indentations, petites ou grandes. Les schistes cristallins de la pointe de Saint-Mathieu s'éparpillent en îlots jusqu'à Ouessant ; et de même au Sud, les granits de la pointe du Raz se continuent par l'essaim des îles de Sein. Le long de la côte méridionale, d'autres baies comme celle d'Audierne, des estuaires fermés comme ceux de l'Odet et de Lorient, des bassins intérieurs comme la « petite mer » du Morbihan sont flanqués vers le large de deux chaînes d'îles et d'îlots (Groix, Belle-Ile) témoins, selon Charles Barrois, d'une ancienne bande de territoires aujourd'hui ennoyée et dont les parties les plus élevées sont restées au-dessus des flots. D'innombrables petits fleuves côtiers débouchent dans la mer par de profonds estuaires ou « rivières » que remonte la marée, et à la tête desquels s'est bâtie une ville, grande ou petite, pont et port tout à la fois. Entre la Vilaine et la Loire, s'avance en mer le pays de Guérande, ancienne île rattachée au Sillon de Bretagne (91 m.) par la Grande Brière, une tourbière et un marécage, qui est une sorte de Morbihan comblé.

A cette côte d'érosion succède, de la Loire à la Garonne, une côte en voie d'alluvionnement. Ce n'est d'ailleurs qu'à la Pointe de l'Aiguille, proche des Sables-d'Olonne, que finit la côte granitique de Vendée, appendice, comme le Cotentin, du massif ancien de l'Armorique. Les alluvions des deux grands fleuves et celles de la Charente, de la Sèvre Niortaise, du Lay, ont empiété sur la mer, réduit et presque supprimé d'anciens golfes : au Nord, celui du Marais Breton, situé en arrière de l'île privilégiée et fortunée de Noirmoutier et restreint aujourd'hui à la baie de Bourgneuf ; au Sud, celui du Marais Poitevin, l'ancien golfe du Poitou, réduit à l'Anse de l'Aiguillon. Pourtant, là aussi, les rivages primitifs ont été emportés ou

démolis ; la côte dans l'ensemble a reculé ; on peut aisément en reconstituer les lignes, grâce à des îles qui subsistent comme des piles de ponts détruits : d'abord l'île d'Yeu faite comme l'Armorique de gneiss, de granits et de quartz (*fig. 23*) ; puis, fermant la mer des Pertuis, les îles de Ré et d'Oléron.

La côte des Landes, au Sud de l'estuaire de la Gironde, est tout entière rectiligne, comme tirée au cordeau. Des dunes hautes de 75 à 90 mètres étaient jadis en



FIG. 23. — COTES GRANITIQUES DE L'ÎLE D'YEU (A. Lepère).

marche vers l'intérieur, ensevelissant les villages, avant que Brémontier ne les eût fixées par des plantations de pins maritimes. Derrière la chaîne élevée de ces sables sont enfermées d'anciennes baies, réduites à la condition d'étangs ; seul l'étang du Bassin d'Arcachon a maintenu libre sa communication avec la mer.

Au Sud de l'ancien estuaire, aujourd'hui submergé, du Gouf de Cap-Breton et de l'estuaire présent de l'Adour, les Pyrénées viennent aboutir à la côte, et l'accidentent en pays Basque d'une série de baies : Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Bidassoa.

A leur extrémité orientale, les Pyrénées font aussi à la côte méditerranéenne un

rivage d'abord tourmenté (baies de Banyuls et de Port-Vendres), tandis que les fleuves côtiers issus des Corbières, des Albères et même des Pyrénées intérieures (Tech et Têt) ont travaillé par leurs apports à régulariser la côte du Roussillon. Au Cap Leucate, au Sud de la montagne de la Clape, commence la côte du Languedoc, qui s'étend jusqu'à l'avancée prononcée du delta du Rhône ; elle se courbe en un quart de cercle presque régulier, correspondant au Golfe du Lion. La montagne d'Agde (115 m.), la montagne de Cette (180 m.) forment des saillies auxquelles s'accrochent des arcs et des cordons littoraux ; ces sables forment, eux aussi, un chapelet d'étangs, qui est à peu près continu entre Agde et Aigues-Mortes (1). Le comblement des golfes et le progrès des alluvions ont isolé de la mer et fait périlcliter un certain nombre de ports intérieurs, ports de lagunes comme Narbonne et Maguelonne, ports de rivières, comme Montpellier, sur le Lez, ports fluviaux comme Beaucaire et Saint-Gilles sur le Rhône ; quant à Aigues-Mortes elle fut déjà fondée, par delà les sables, comme son nom l'indique, parmi les « eaux mortes ».

La côte de Provence est rocheuse et escarpée, découpée comme celle de Bretagne, abondante en criques, en calanques, en anses profondes, en rades closes ; elle est plus pittoresque même, puisque les rivages se dressent çà et là d'un seul jet à 500 mètres au-dessus de la mer (comme au cap Roux dans l'Estérel, 453 m., et à la Tête-de-Chien au-dessus de Monaco, 573 m.) ou tout au moins à 300 ou 500 mètres (chaîne de l'Estaque, 279 m., Marseilleveyre, 397 m., Bec-de-l'Aigle, à la Ciotat, 375 m., Cap Sicié, dans la presqu'île de la Seyne, 359 m.). L'Étang de Berre est même une sorte de mer intérieure ; le tunnel de Roves (7 200 m. de long), terminé pendant la guerre, le met en communication avec le port de Marseille, qui derrière ses îles aligne ses bassins sur un front de 6 et bientôt 10 kilomètres entre le Vieux-Port et l'Estaque. Toulon fournit à notre « grande flotte » un abri magnifique que complète et parfait pour les manœuvres navales la double rade d'Hyères, fermée par la presqu'île de Giens et par le groupe de ses îles. Le golfe de Saint-Tropez échancre le vieux massif des Maures que le golfe de Fréjus sépare de l'Estérel ; plus loin le golfe de Cannes s'ouvre derrière les îles de Lérins. Après l'embouchure du Var, les montagnes plus hautes et plus accidentées que sont les Alpes Maritimes tombent à pic dans la mer, et dans leurs anfractuosités protégées se nichent une série de stations d'hiver, entre Nice et Menton : côte merveilleuse-

(1) Il s'agit ici de « parties de la mer isolées par des cordons littoraux et transformées en lagunes » et non, comme en Gascogne, de « nappes d'eau douce provenant de l'arrêt par les dunes de petits cours d'eau » : après DELEBECQUE, le commandant O. BARRÉ a fortement et justement souligné cette différence dans le remarquable chap. VIII, *les Côtes*, de son *Architecture du sol de la France*.

ment articulée et pittoresque (*fig. 24*) que dentellent les saillants du mont Boron, du cap Ferrat, du cap Martin, et qui dessine le joli port d'Hercule au rocher de Monaco ainsi que la splendide rade dominatrice de Villefranche.

La Corse, île allongée que prolonge au Nord la presqu'île effilée du cap Corse, est séparée de la Sardaigne par les Bouches de Bonifacio, que garde la position italienne de la Maddalena. Elle présente à la mer deux façades très différentes : la



FIG. 24. — LITTORAL « ARTICULÉ » DES ALPES MARITIMES (A. Lepère) (I).

côte orientale, au Sud de Bastia, basse, marécageuse et insalubre, régularisée par le dépôt des alluvions littorales ; la côte occidentale, rocheuse et découpée, échan-crée par une série de golfes profonds, ceux de Porto, de Sagone, d'Ajaccio, de Valinco.

Tels sont les nets délinéaments auxquels par excellence la France a dû le tracé extérieur de sa figure propre. Tout ce qui établit le contact de mer et terre s'est révélé d'une telle variété, et par la nature, la forme et la couleur des roches

(I) Vue prise au-dessus de Menton de l'Ouest vers l'Est ; au dernier plan la ligne de la côte italienne.

littorales, et par l'allure des fonds marins dans le voisinage des terres, et par la direction, par la puissance ou par l'absence des courants et des marées, et par la richesse de la faune marine, poissons et coquilles comestibles, que les côtes de France ont été, pour les hommes, facteurs d'utilité et de fécondité tout autant que de charme et de beauté (1).

**L'ARCHITECTURE DU PAYS** La terre qui sera la France et qui est sortie peu à peu des eaux apparaît ainsi bordée et figurée par des rivages qui demeurent proches les uns des autres. Il nous est maintenant loisible de la « survoler » tout entière, et de juger d'un seul coup d'œil synthétique l'architecture du pays.

Entre les cinq masses montagneuses de différents âges — celle du centre, celle de l'Ouest et du Nord-est et les deux chaînes méridionales beaucoup plus jeunes — se dessinent très vigoureusement trois dépressions : le Bassin de Paris, le Bassin d'Aquitaine et le Bassin de la Saône.

L'arc des Alpes avec son avant-chaîne du Jura sont venus serrer de si près les anciennes ossatures que de ce côté-là les formes n'ont plus la belle ampleur des deux premières grandes dépressions : le Bassin de la Saône n'est qu'un tout petit bassin à côté de l'harmonieux et magistral Bassin de Paris ou même à côté du Bassin de la Garonne-Gironde ; mais c'est une dépression qui mérite encore le nom de Bassin, tandis que plus au Sud il n'existe point à vrai dire de « bassin du Rhône » ; entre le rebord des Cévennes et les avant-chaînes des Alpes, un couloir seul marque la limite entre les deux territoires, et c'est ce couloir que suit et qu'a partiellement façonné le Rhône.

Trois Bassins, et non point quatre. Quant au prétendu bassin du Rhin, il est encore moins une unité naturelle ; il y a une région supérieure du Rhin ; toutes les eaux du plateau suisse se trouvent drainées d'une manière si habile qu'elles viennent toutes passer sous les ponts de Bâle. Il y a ensuite la plaine de notre Alsace et un bassin de Mayence qui correspondent aux zones effondrées. Puis le Rhin entre dans une longue rigole à méandres, à travers le Massif schisteux rhénan, et seulement après cette traversée il rencontre un vrai bassin, celui qui va de Cologne à son embouchure.

C'est ce bassin inférieur qui communique aisément et directement avec le Bassin de Bruxelles, et, par là, plus au Sud, avec le Bassin de Paris.

(1) Notre *Cinquième partie* comprendra une étude des côtes et des pêcheries. Voir J. WELSCHE, *Les Ressources de la zone de balancement des marées* (*Ann. de Géogr.*, 15 septembre 1917).

Les trois Bassins occidentaux français sont en rapport avec les trois bassins maritimes qui enveloppent la France. Le Bassin de Paris touche à la Manche, au Pas de Calais et à la Mer du Nord ; sa limite terrienne septentrionale est comme une plaine continue ouverte à toutes les circulations, c'est-à-dire à toutes les invasions et à toutes les conquêtes. Le Bassin d'Aquitaine s'ouvre large vers l'Atlantique. Le Bassin de la Saône s'étend géographiquement jusqu'à Lyon ; il est relié à la Provence et à la Méditerranée provençale par le sillon du Rhône.

La France, marqueterie de territoires si divers, a existé parce que ces territoires ont été « assemblés » ; de là le sens exceptionnel des zones de passage qui ont permis à ces trois Bassins d'être d'abord et progressivement unis deux à deux, puis de finir par être unis en une seule unité. Ces zones de passage et de rapprochement correspondent à trois régions historiques dont le nom seul évoque à un si haut degré le passé de la France parce que leur sens est issu de la géographie. Entre le Bassin de Paris et le Bassin de la Saône et la voie du Rhône : la *Bourgogne*. Entre le Bassin de Paris et le Bassin d'Aquitaine : le *Poitou*. Entre la Provence et le monde de la Méditerranée et le Bassin d'Aquitaine : le *Languedoc*.

Qu'on considère comme nous le ferons plus tard les plus antiques voies de circulation de la Gaule et de la France, elles passent par ces larges détroits terriens ; elles les soulignent et leur ont conféré leur valeur propre.

La géologie met au premier plan les massifs montagneux que les événements de l'écorce terrestre ont fait surgir les uns après les autres. La géographie physique fait ressortir le travail d'élaboration progressive exécuté par les agents du modelé terrestre et surtout par les cours d'eau. La géographie humaine et l'histoire placent au contraire en vedette ces grands ensembles harmonieux qui sont les Bassins naturels et leurs naturelles zones de traits d'union. C'est parce que ces véritables centres et bandes de concentration, de cristallisation et de rayonnement ont fini par créer une sorte de texture continue, parce que, tout autour des montagnes et les joignant les unes aux autres, la civilisation a dessiné un grand cercle d'enveloppement humain que les massifs montagneux ayant acquis au point de vue historique leur vrai sens, leur vraie valeur par rapport à l'ensemble, sont devenus des morceaux essentiels du tout.

L'antithèse, partiellement juste et partiellement erronée, dont nous avons rappelé le texte original, a fait trop souvent et trop fortement opposer le « Plateau central » « centre de répulsion » et le « Bassin parisien » « centre d'attraction ».

Le Massif central n'a jamais été et est moins que jamais tel qu'on puisse d'un

seul mot le qualifier de centre de répulsion ; de tout temps la bordure de la Limagne par exemple a constitué une de ces régions heureuses où s'alignent les centres urbains. Aujourd'hui, en plein centre du « Plateau central » un groupe minier et industriel tel que celui de Saint-Étienne ou même vers le Sud ceux de Carmaux et d'Aubin-Decazeville se manifestent comme points d'élection, ayant une si attractive valeur humaine qu'ils sont figurés par des maxima sur une carte de la densité de population. Le Limousin, transformé, est devenu une très riche province, et même de petites contrées anciennement pauvres comme le *Segala* du Rouergue ne sont plus, malgré le nom qui subsiste, maigres *pays à seigle*, mais, grâce aux marnages, féconds pays à froment. Par ailleurs, à l'inverse, toutes les régions du Bassin parisien sont loin d'être des zones d'attraction.

La vérité est plus délicate et nuancée. La géologie et la géographie physique aident certes à expliquer la géographie humaine et l'histoire, mais elles ne les déterminent point fatalement. L'on serait presque tenté de dire, en rappelant une expression pascalienne : par rapport à celles-là, celles-ci sont d'un autre « ordre ».

D'abord entre l'ordre de la géologie et l'ordre de l'histoire, c'est-à-dire entre l'ordre de la terre et l'ordre de l'homme, il y a des différences d'âge qui créent, en somme, deux types de chronologie

Avant l'apparition de l'homme sur la terre, les périodes dont nous avons parlé se mesurent par des dizaines et des centaines de mille ans, tandis que, depuis les trente mille ou cinquante mille ans que l'homme nous paraît être sur la terre, les millénaires constituent des unités formidables comme fractions de l'ensemble.

Cela devait être dit en ce premier chapitre, car lorsque nous parlons, en géologues et en géographes, d'âges *anciens*, de formes *vieilles* ou de formes *jeunes*, cette vieillesse et cette jeunesse se rapportent à une série de faits qui n'ont presque aucune commune mesure avec ce que nous appelons l'histoire ancienne ou l'histoire moderne. Un volcan jeune, un territoire jeune, un système de montagnes rajeuni sont des expressions qui peuvent représenter une ancienneté très lointaine par rapport à tout ce que l'humanité compte de plus vieux ; nous nous servons des mêmes mots, mais ils ne correspondent pas à la même échelle.

En outre, et surtout au point de vue des hommes et en faveur de leur activité, les faits naturels se présentent tout autrement qu'ils ne sont en eux-mêmes ; leur étendue matérielle et leur caractère propre ne fournissent pas la mesure directe de leur valeur humaine.

De grandes étendues planes comme celle de l'immense plate-forme russe, de longs chapelets de tourbières et de lacs perdus au milieu des landes et des forêts

d'une grande surface sans aucun relief saillant comme le *Norddeutsches Flachland*, la plaine de l'Allemagne du Nord sont plutôt rebelles à l'installation des hommes. Par ailleurs, de grandes régions plissées, de forts reliefs montagneux de 3 000 à 4 000 mètres, avec des versants très raides, se dressant de toutes parts pour notre admiration, ne peuvent être qu'hostiles à notre établissement. Ces domaines qui offrent aux recherches géologiques un intérêt si passionnant et qui couvrent, sur la surface de la terre, des superficies qui les font d'une telle importance, sont le plus souvent moins pour les hommes que de petits reliefs brisés et variés, aux formes douces et ténues.

Or la France est riche en « petits versants » : dès le chapitre liminaire, nous avons signalé ce trait, l'un des plus caractéristiques (1).

La « côte » ou le « coteau » n'est pas la colline, et le peuple de France ne s'y est pas trompé. Côtes et coteaux, formes charmantes que souligne l'activité industrielle du laboureur et du vigneron. Ce sont des modelés modestes en comparaison des essentiels et massifs compartiments de l'écorce terrestre ou de ses bosselures les plus grandioses ; mais ils sont devenus l'un des faits de relief les plus utiles et les plus féconds au point de vue de la géographie humaine : tantôt espaliers continus parsemés du haut jusques en bas des rubans de cultures qui les rayent comme de lanières ; tantôt longs glacis festonnés ; tantôt simples facettes éparses et multiples ; tantôt enfin versants un peu plus raides, mais décomposés en gradins cultivés, en « terrasses méditerranéennes », qu'étagent et soutiennent les murs de pierres sèches.

De même, ce n'est pas au centre d'un territoire regardé par les géologues comme homogène que les combinaisons de l'activité humaine et de la terre se présentent sous les aspects ni les plus importants, ni les plus typiques.

L'extrémité d'une coulée de lave ou d'un plateau fait de petites coulées basaltiques est plus attractive pour les hommes que tout l'ensemble géologique ; la Planèze cantalienne, peu riche et peu peuplée, se termine vers l'Est par un médiocre promontoire qui domine de 100 mètres la vallée de l'Ander ; mais à la faveur des à-pics et sur les « orgues » verticales des noirs basaltes a été bâtie la très vieille cité forte de Saint-Flour, une des rares cités de notre sol qui n'ait jamais pu être ni prise d'assaut, ni prise d'astuce.

En avant d'un des saillants rebords concentriques qui enveloppent vers le Nord et vers l'Est l'Ile-de-France, un croissant de calcaire grossier a maintenu une île au-dessus des marécages d'alentour, et là-haut, sur le terre-plein de la butte

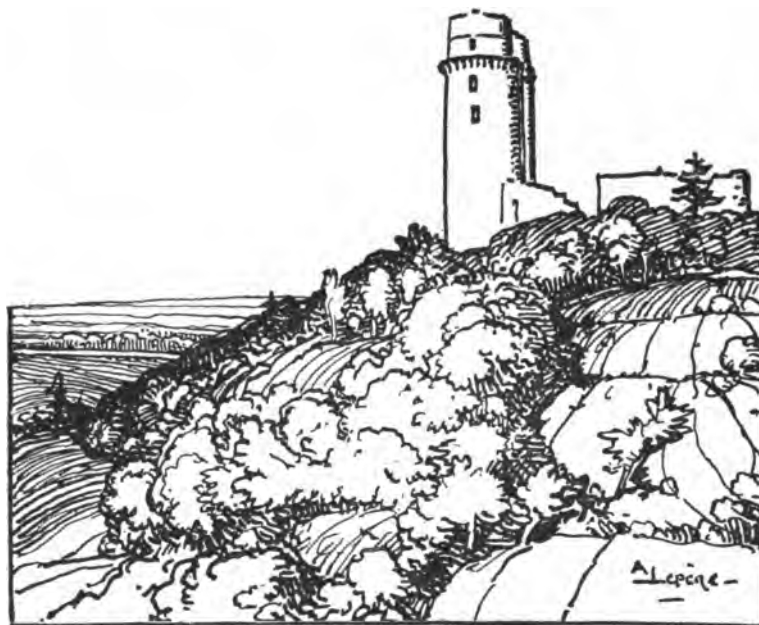
(1) Voir p. 11 et fig. 3.



dure, se dressent les toits de la ville et les six tours massives de la cathédrale de Laon.

Au Sud et tout près de Paris vient finir la traînée des grès et des sables de Fontainebleau ; dans la région verdoyante et douce de la Bièvre, de l'Yvette et de l'Orge, presque toutes ces roches ont été emportées par les eaux... Dans la zone ainsi déblayée a subsisté pourtant un modeste bloc de grès qui n'a pas 100 mètres de diamètre ; cela suffit ; il a fixé en un îlot dominateur la rigidité de ce relief minuscule ; et tandis que toutes les pittoresques corniches et les « monts » et les « chaos » multiples et étendus de la forêt de Fontainebleau ont été de tous temps des déserts pour les hommes, le socle gris qui est à 20 kilomètres de Paris a jadis porté les enceintes, les terrasses et les tours du formidable château des sires de Montlhéry.

A quel point ce poste naturel était prédestiné à surveiller et garder l'antique route capitale Nord-Sud qui passe à son pied (la route de Paris à Étampes-Orléans-Toulouse), les voyageurs des grands express qui des gares d'Orsay et d'Austerlitz s'élancent tous les soirs vers les contrées du Midi en ont la saisissante intuition, lorsque, dans l'illumination du couchant, ils aperçoivent, presque menaçante encore, la silhouette grandiose de la seule tour délabrée qui subsiste...



LA TOUR DE MONTLHÉRY (A. Lepère).



## CHAPITRE II

### LES EAUX QUI TOMBENT ET LES EAUX QUI COULENT CLIMAT ET COURS D'EAU



**L**E climat est le plus clair révélateur de cette solidarité qui existe entre toutes les parties de notre planète. Une tempête qui se déchaîne sur le Nouveau Monde traverse souvent l'Atlantique et vient baigner de pluie ou de brume notre Bretagne, les Iles Britanniques et la Scandinavie. Un iceberg détaché du « pack » arctique descend à la dérive des courants qui marchent vers les zones plus chaudes et heurte le *Titanic* qui s'abîme dans les flots.

**LES GRANDS FACTEURS DE NOTRE CLIMAT** Pour faire connaître un climat, il ne suffit pas d'énumérer les faits de pression barométrique et de température, les vents et les pluies qui le caractérisent. Il convient d'aller plus loin ou, plus exactement, de monter plus haut, c'est-à-dire d'exposer le mécanisme des forces atmosphériques dont les luttes incessamment renouvelées déterminent les vicissitudes des saisons et des jours.

Le climat de notre France, à la bordure occidentale de l'Europe, est la résultante de la persistante bataille entre trois séries très complexes de phénomènes atmosphériques qui s'opposent les unes aux autres et qui alternativement s'imposent à la plus grande partie de l'Europe elle-même.

*Le rôle des dépressions atmosphériques de l'Atlantique. — L'Océan Atlantique*

septentrional est, fréquemment au cours de l'année, et durant l'hiver surtout, le siège de faibles pressions atmosphériques ; les centres de basse pression sont appelés par les météorologistes et les climatologistes des cyclones, et tout autour des cyclones, dans l'hémisphère Nord, les vents tournent dans le sens inverse de celui des aiguilles d'une montre. Ainsi les régions de l'air qui sont situées au-dessus de l'Atlantique Nord correspondent à des espaces autour desquels les courants sont régulièrement emportés en d'immenses mouvements giratoires qui les transportent vers l'Europe occidentale, puis les font remonter vers l'Islande et vers le Groënland pour les ramener sur les territoires de l'Est des États-Unis. Les centres de ces mouvements, loin d'être immobiles, subissent des translations incessantes ; mais lorsqu'un « cyclone » disparaît, un autre renaît, si bien que leur succession peut être par imagination comparée dans ses effets à une sorte de centre permanent.

Les couches atmosphériques que cette grande loi de circulation amène sur les côtes occidentales de la France et de toute l'Europe proviennent de zones qui sont situées au Sud-ouest de l'Europe : masses d'air de régions chaudes, et chargées de vapeur d'eau, puisqu'elles sont en contact avec de vastes nappes marines.

Dans cette région d'appel voilà que par une coïncidence singulière arrivent déjà des courants de l'atmosphère qui sont parallèles au courant marin le plus vigoureux et le plus apparent de tous les courants marins, le Gulf Stream. Issu du golfe de Mexique et de la mer des Antilles, ce fleuve de la mer en pleine mer marche à une vitesse de 4 à 6 kilomètres par heure, et cette translation a pour effet concomitant une translation du Sud-ouest vers le Nord-est de masses atmosphériques chaudes et humides. La force qui les entraîne est prolongée et relayée par la circulation autour du cyclone de l'Atlantique Nord ; cet ensemble, si harmonieux, accumule ses influences en des directions identiques : ainsi l'Europe occidentale et même centrale et même septentrionale se trouve bénéficier d'une température douce et d'une humidité qui se traduisent par ces faits essentiels :

1° Abondance des précipitations et surtout continuité des pluies fines et pénétrantes ; grand nombre de jours pluvieux au cours de l'année ;

2° Température toujours éloignée des extrêmes ; ni froids rigoureux, ni chaleurs torrides ; peu d'écart, et comme l'on dit en style de météorologie, faible « amplitude » entre les températures moyennes du mois le plus chaud et les températures moyennes du mois le plus froid.

De là résultent pour notre pays des privilèges singuliers.

New York est à peu près à la même latitude que Lisbonne et que Naples ; le froid y sévit pourtant durant l'hiver avec bien plus de rigueur et d'une manière

beaucoup plus continue que dans notre rude région de l'Est français : à Metz ou à Belfort. Et si tout notre pays jouit, durant l'hiver, d'une modération extraordinaire, nos étés bénéficient d'une pareille et aussi extraordinaire modération ; non seulement les chaleurs estivales de Moscou ou de Vienne mais celles même de Milan l'emportent souvent sur les températures de Paris ou de Dijon. Quant à notre littoral atlantique, il est en un sens unifié par la douceur humide de l'atmosphère qui lui est faite : les lauriers poussent en pleine terre à l'extrémité de la Bretagne ; les jardins de Jersey ou de Guernesey (qui sont géographiquement des îles plus françaises qu'anglaises) manifestent une aussi exubérante luxuriance en hiver que ceux des péninsules méditerranéennes et en été que ceux du Portugal.

*Le rôle des hautes pressions de l'Europe continentale.* — Une seconde série de faits, directement contraires aux précédents, a pour centre principal la Sibérie orientale et régit le plus souvent des espaces immenses qui comprennent toute la Sibérie, toute la Russie, et jusqu'à une grande partie de l'Europe continentale.

De formidables masses d'air, correspondant à de hautes pressions barométriques, immobiles et froides, c'est-à-dire très peu chargées de vapeur d'eau, constituent ce qu'on appelle l'anticyclone sibéro-russe ; elles sont une sorte de bastion qui s'étend, suivant les mois et les jours, plus ou moins loin jusque sur l'Europe orientale et centrale. (Voir *fig. 25.*)

Quand l'Europe est sous la domination de ce régime atmosphérique, le ciel est en général dégagé, le temps est beau ; et cela est d'ailleurs associé à une température qui est en hiver très froide et en été très chaude.

Tandis que le cyclone atlantique met l'air en perpétuel mouvement et que ces mouvements, apportant vers l'Europe occidentale des couches humides, entraîne souvent la pluie et, sur les sommets, la neige, l'anticyclone, au contraire, marque son règne par l'absence de vents, la rareté des pluies et par une exagération des différences entre les températures nocturne et diurne, hivernale et estivale. Tandis

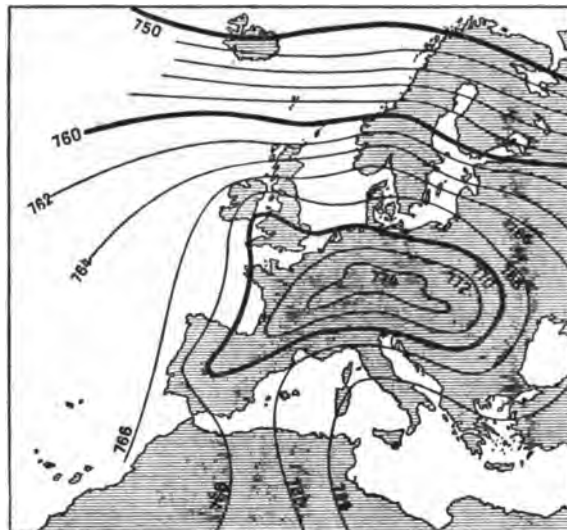


FIG. 25. — LE « BASTION » DES HAUTES PRESSIONS SUR L'EUROPE DURANT UN HIVER FROID (Décembre 1879)

que les côtes occidentales de France ont ainsi des températures moyennes d'hiver et d'été qui ne seront différentes que de 9° ou 10° ; dans la Lorraine française, comme à Belfort ou à Strasbourg, les différences atteignent ou dépassent 15° ou 16°.

La zone atmosphérique, qui est située au-dessus du territoire de la France, subit les influences prédominantes du cyclone atlantique, — nous le répétons, car c'est un fait essentiel, — et les vents pluvieux venus du Sud-ouest et de l'Ouest ainsi que les bourrasques accourant de la même direction font pénétrer leur action



FIG. 26. — VENTS DOMINANTS EN EUROPE  
(d'après A. Berget).

jusque dans l'Est de notre pays, jusqu'aux Vosges, au Jura et aux Alpes ; mais les facteurs agissants de l'Europe de l'Est s'avancent souvent aussi sur la France occidentale, si bien que notre terre française se trouve au contact de ces deux régimes si disparates et toujours ennemis. Les courants atmosphériques à température douce et chargés de vapeur d'eau qui arrivent de l'Ouest peuvent être comparés à un jet de pompe, en perpétuel déplacement, qui vient battre le bastion des hautes pressions de l'Europe centrale (fig. 26) au-dessous de ce champ de bataille continuellement modifié, s'étale notre France

harmonieuse, qui tantôt bénéficie de la victoire de l'un des deux facteurs et tantôt jouit de la résistance de l'autre.

*Le rôle des dépressions atmosphériques de la Méditerranée.* — Une troisième série de faits atmosphériques, indépendante des deux premières, et qui vient encore en compliquer la perpétuelle querelle, est en relation avec la mer Méditerranée.

Au-dessus de cet ensemble de très creuses cavités recouvertes d'une nappe continue d'eau qui s'appelle la Méditerranée, l'atmosphère est soumise à un régime très irrégulier et même fantasque en apparence ; car les événements climatiques y sont toujours en rapport avec le dessin « articulé » des côtes : les contours accidentés des hautes terres effilées enveloppent presque toute cette mer d'une ceinture de versants rocheux sur lesquels se joue l'éclatante lumière d'un midi déjà très sec. A la latitude de la Méditerranée s'étale en Asie la bande immense des vastes déserts. Les nappes méditerranéennes forment une très précieuse zone d'évaporation laquelle

a, pour l'Europe, écarté et rejeté vers le Sud, vers le Sahara, le terrible et épuisant voisinage du grand désert. Durant l'été, c'est le Sahara qui, climatiquement, est le maître ; la dépression atmosphérique qui résulte de l'exagération des températures pour les masses d'air en contact direct avec cette surface d'échauffement, étend son action jusqu'au-dessus de la Méditerranée ; l'air, plus chaud, est assoiffé de vapeur d'eau et ne donne pas de pluie ; du Nord au Sud, les étés de la Méditerranée sont de plus en plus secs ; heureusement nos rives, les rives françaises, sont les plus éloignées du Sahara. En hiver, il s'établit sur la Méditerranée une série de dépressions atmosphériques ou cyclones qui sont des centres d'appel pour les régions avoisinantes. Plus ces cyclones sont prononcés ou plus ils se répètent, plus violemment ils déchainent des vents sur les territoires qui bordent la mer. Ainsi le *mistral* est-il déchainé tout au long du couloir du Rhône par l'appel d'air brutal des cyclones installés sur les golfes du Lion et de Gênes : vent qui vient de hautes régions froides pour gagner des zones marines plus humides et plus chaudes, et donc vent froid et sec, exact équivalent de la *bora* qui souffle à Trieste et qui est attiré par les dépressions atmosphériques de l'Adriatique, ou du *Vardar* qui souffle du Nord, à Salonique, vers les centres cycloniques de la mer de l'Archipel.

Il advient que ces dépressions atmosphériques méditerranéennes sont de telle envergure et de telle attraction qu'elles appellent pour ainsi dire les bourrasques arrivant de l'Atlantique sur l'Ouest de la France, et que ces phénomènes d'origines indépendantes se joignent, se modifient ou s'accroissent les uns les autres.

Le climat de la Méditerranée est caractérisé essentiellement par des pluies d'hiver ; dans le Nord de la Méditerranée, les pluies d'hiver sont abondantes et fréquentes et elles se répartissent dans la moitié de l'année qui va de l'automne au printemps. Sécheresse estivale et belle luminosité sont encore des traits distinctifs.

Tel est en fin de compte le dernier des trois champions qui contribuent à régler, en chaque saison et à chaque jour, le sort climatérique de la France.

**T**YPES DE TEMPS Il est des situations atmosphériques qui se reproduisent avec une certaine fréquence et une certaine régularité : ce sont les types de temps. Comment méconnaître l'intérêt que peut présenter l'examen détaillé de deux ou trois « échantillons », exemples inédits qui sont tous pris à dessein en une même année et en des mois très proches de nous, ainsi qu'à des dates rapprochées les unes des autres. Nous vivons de la chaleur solaire et de tous les phénomènes dont elle est le grand moteur dans l'atmosphère. Et puis, de plus en plus, le développement prodigieux de l'aviation peuple l'air d'êtres humains : leur vie même est inté-

ressée à ce que nous acquerions une connaissance de plus en plus scientifique du milieu changeant dans lequel ils évoluent. La « stylisation » classique que nous venons d'esquisser a besoin d'être complétée et jusqu'à un certain point corrigée par le dessin varié de ces caprices incessants qui sont la réalité.

*Une tempête venue d'Ouest.* — Le type le plus fréquent des situations atmosphériques au-dessus de notre France est sans conteste la dépression du large ; de l'Océan vient alors la pluie qui arrose notre territoire. Mais tantôt cette dépression est de faible envergure, ne couvrant qu'une zone limitée ; tantôt au contraire la baisse du baromètre est profonde et s'étend, s'épanouit sur toute la France, amenant d'abondantes pluies et des vents de tempête.

Un très beau spécimen de ce dernier cas nous a été offert à la date du 7 janvier 1917.

De petites dépressions atmosphériques viennent de couvrir la Manche, tandis que de plus fortes se tiennent sur la Norvège. La pression est néanmoins remontée en France presque partout au-dessus de 765 millimètres. Mais voici qu'une nouvelle baisse de 6 millimètres, peu importante en soi, quoique annonciatrice de graves événements, est signalée à la pointe Sud-ouest de l'Irlande, à Valentia, — sentinelle avancée de l'Europe vers ce réservoir de tempêtes qu'est l'Océan.

Favorisée d'une manière exceptionnelle par des vents divergents dont aucun ne la combat, la baisse insignifiante de Valentia prend vite une extension considérable. De 7 à 18 heures, le baromètre baisse de 12 millimètres à Valentia et la tempête commence déjà sur la Bretagne. La nuit achève l'œuvre de la journée : au matin du 8, un « cyclone » formidable a son centre, avec un minimum de 730 millimètres à Yarmouth, au Sud de l'Angleterre. De Dunkerque à Biarritz, sur toutes nos côtes, la tempête fait rage. Les pluies sont abondantes. Paris a mesuré à 7 heures du matin, le 8 janvier, 10 millimètres d'eau, tandis que Bordeaux en a déjà reçu 12, et Limoges 19, et Nantes 25, et Lorient 26, et Cherbourg 28, et Boulogne 21 !

Une seule région est encore indemne, la Provence, mais ce n'est qu'un retard tout naturel de quelques heures ; bientôt les pluies l'atteignent et vont la dépasser vers le Sud et vers l'Est. L'Italie, l'Algérie, l'Espagne entrent dans l'orbite du tourbillon et sont arrosées en conséquence.

Le temps de la France entière et même, peut-on dire, de l'Europe entière, est, en cette journée du 8, soumis à l'action d'un seul centre cyclonique. L'état du ciel, les variations de température, la force et la direction des vents, tout est sous la dépendance de la bourrasque dominatrice. Venue de l'Atlantique par l'Irlande, elle est allée expirer sur les régions du Sud de l'Italie ; mais durant les heures où elle

exerçait toute son action sur notre territoire entier, cyclone gigantesque qui avait son centre au Sud de l'Angleterre, elle commandait tous les vents de l'Islande à la Laponie, du Portugal à la Livonie, des Iles Britanniques à la Crimée.

*Situations atmosphériques plus complexes.* — On se souvient du rigoureux hiver de cette même année 1917 durant les mois de janvier et février ; on se souvient pour le moins de la si dure crise des combustibles qui accrut singulièrement les souffrances causées par la température. Or, à la différence des grands froids de l'hiver 1879, — dont les caractéristiques ont exercé une trop exclusive influence sur les théories des météorologistes, — ces froids n'ont pas correspondu à une invasion totale de la France par un régime de hautes pressions et d'anticyclone.

Le 30 janvier 1917 par exemple, la carte des pressions de l'Europe nous présente seulement une bande de hautes pressions modérées, qui s'étend du Nord-ouest de l'Irlande avec 770 millimètres, jusqu'à Moscou où le baromètre marque 762. Cette légère échine anticyclonique sépare deux zones de plus basses pressions, l'une au Nord, sur la Laponie, où les gelées cessent sous l'influence de vents d'Ouest, et l'autre sur le Nord de l'Espagne où la pression atteint 750. Sur la France, le baromètre indique la transition des hautes pressions de l'anticyclone aux basses pressions du Sud, avec 757 millimètres à Dunkerque et 748 à Biarritz. Des vents, très froids, soufflent ainsi de l'Est et du Nord-est ; et ce régime nuancé mais typique détermine les très basses températures qui sont partout observées sur notre territoire, même sur le littoral océanique, même sur la côte de Provence, où il gèle. Chutes de neiges au Nord de la France. A Cherbourg, qui est en général le point le plus favorisé de notre côte atlantique pour la température en hiver, on enregistre un minimum de  $-5^{\circ}$  (au-dessous de zéro) ; à Brest et à Dunkerque, comme à Marseille et à Toulon, le thermomètre marque  $-6^{\circ}$  ; à Calais et à Lorient  $-8^{\circ}$ . Caen inscrit  $-10^{\circ},8$  et Paris  $-10^{\circ},3$  ; à l'Est et au centre du pays les chiffres sont beaucoup plus forts et significatifs : Belfort  $-12^{\circ},8$ , Limoges  $-12^{\circ},4$ , Lyon  $-17^{\circ},2$ , et surtout Clermont-Ferrand qui paraît être comme un pôle de froid :  $-18^{\circ}$ .

Durant les deux premières décades de février, un régime analogue a subsisté ou s'est reproduit, donnant çà et là un minimum de température de  $-20^{\circ}$ .

Vers la fin du même mois de février 1917, un autre exemple pourrait démontrer comment, à l'inverse de ce que la théorie pure laisse supposer, une température relativement douce est parfois observée même sous le régime de hautes pressions. Ce fait a été d'autant plus saisissant qu'il succédait aux grands froids dont il vient d'être question. Le 25 février, un maximum de hautes pressions s'étend, il est vrai, de l'Ouest de la Bretagne jusqu'au Sud de la Russie avec 775 millimètres sur la



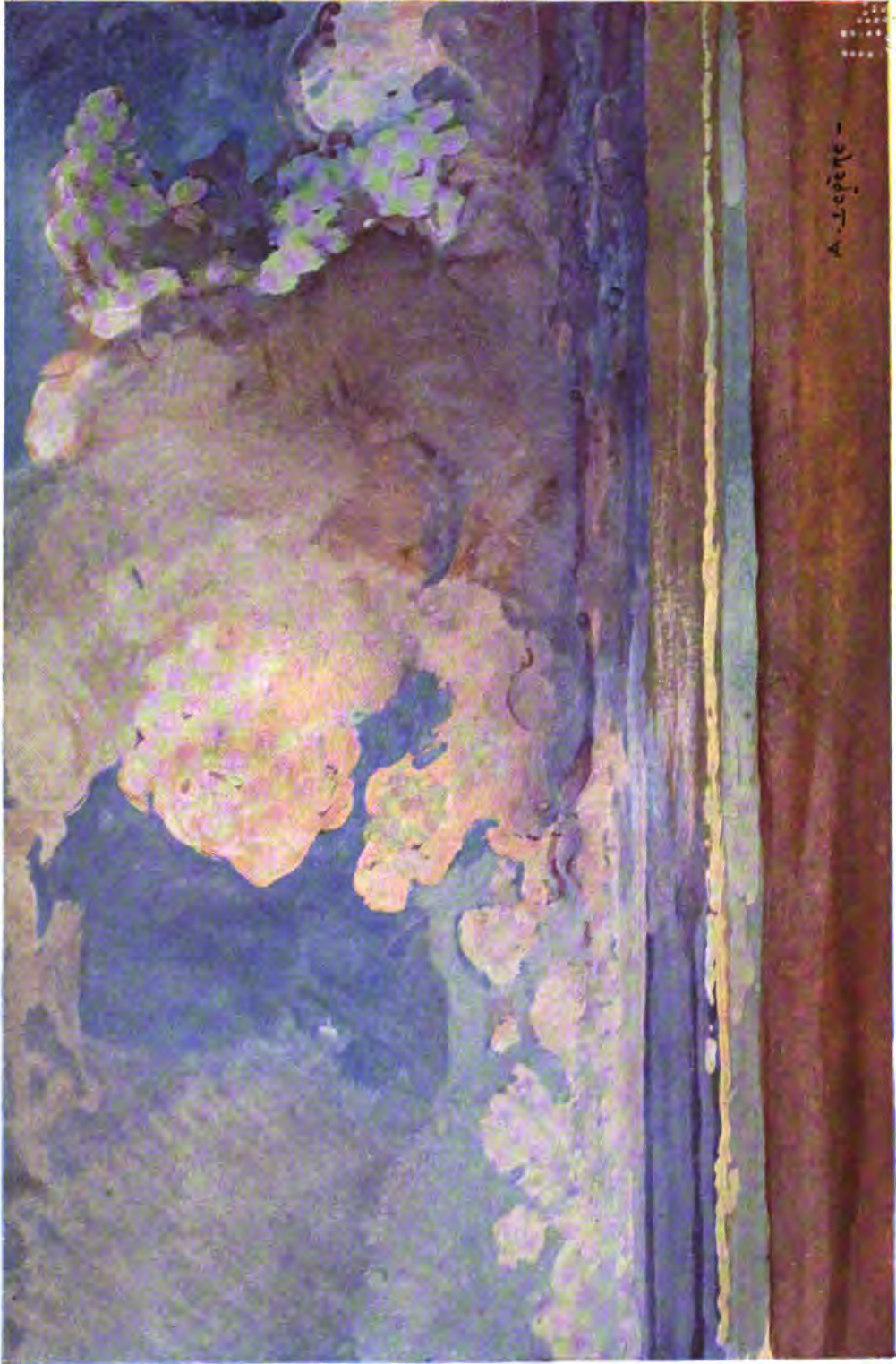
Suisse : vers le Nord s'écoulent de faibles courants de Sud et d'Ouest ; vers le Sud s'écoulent des courants d'Est. Mais, malgré une grande clarté de l'atmosphère et un important rayonnement nocturne, la température est assez douce. Voici les faibles minima observés au matin du 25 février : — 1° à Dunkerque, — 2° à Clermont, — 2°,5 à Besançon, — 3°,9 à Paris, — 4°,2 à Belfort ; et dans la journée les maxima atteignent 10° (au-dessus de zéro) à Paris et à Brest, 14° à Clermont-Ferrand, 15° à Biarritz et Toulon. Quel contraste avec les chiffres du 30 janvier précédent !

*Les orages.* — Il convient de mentionner enfin ces petits et violents mouvements de l'air qui sont mêlés de phénomènes électriques et qui sont les « grains » et les « orages ». Nos récoltes, à la veille des moissons ou des vendanges, en souffrent parfois cruellement (1), mais que de fois aussi les averses des orages ont procuré à nos terres un arrosage de fortes gouttes salvatrices d'eau électrisée et ionisée !

Durant toute la journée du dimanche 8 juillet 1917 le temps avait été pluvieux sur toute la France ; on avait recueilli 39 millimètres d'eau à Paris, 21 à Calais, 10 au Havre, 8 à Brest. Des orages nombreux avaient été signalés çà et là. Durant la nuit, entre minuit et une heure du matin, un orage d'une exceptionnelle violence s'abattit sur Paris et sur sa banlieue. Éclairs et roulements de tonnerre presque ininterrompus. La pluie tombait à torrents ; les rues étaient littéralement inondées ; le gros collecteur qui se déverse dans la Seine reçut une charge d'eau si brusque et si forte qu'une péniche, la *Fanfula*, portant 75 tonnes de charbon et amarrée au quai d'Auteuil, tomba à l'endroit où le collecteur débouche dans le fleuve. Des arbres en grand nombre furent brisés ou déracinés par le vent et par la foudre.

En conclusion de tous ces conflits quotidiens ou saisonniers de l'atmosphère se dégage ce complexe qu'on appelle le « climat ». Hâtons-nous de le dire, et cela résulte expressément des exemples que nous avons analysés : il est faux de diviser la France en zones climatiques provinciales séparées par des lignes fixes à l'instar de divisions administratives. Selon la proximité de tel ou tel foyer de facteurs atmosphériques décisifs, telle ou telle région a un climat ou plus océanique, ou plus continental, ou plus méditerranéen. Au vrai, nulle part aucun de ces facteurs n'exerce une toute-puissance sans contre-poids, et dans notre France les combinaisons sont plus

(1) Les orages du 20 juillet 1918 ont « versé » les plus beaux blés dans tout l'Ouest de la France. Il y a beaucoup de « grains » qui n'entraînent pas de phénomènes électriques. Et c'est par ailleurs une erreur de croire que les très fortes chaleurs déterminent nécessairement des orages. Les chaleurs exceptionnelles des 21 et 22 août 1918 qui ont présenté les maxima les plus élevés de l'année, surpassant partout 30° et atteignant jusqu'à 37°, n'ont amené en ces deux journées *aucun orage en France*.



LA NUÉE ATLANTIQUE. — A. LEPÈRE

\_\_\_\_\_

23

2

\_\_\_\_\_

diverses et plus nuancées que partout ailleurs. Les faits de relief et d'orientation multiplient encore les variétés de ces combinaisons : climats rudes comme ceux des plateaux lorrains ou bourguignons, climats plus rudes des plateaux jurassiens de Pontarlier ou des plateaux de l'Aubrac, climats de haute montagne (voir au *frontispice* la mer de nuages enveloppant le groupe septentrional des Puys), et, d'autre part, climats

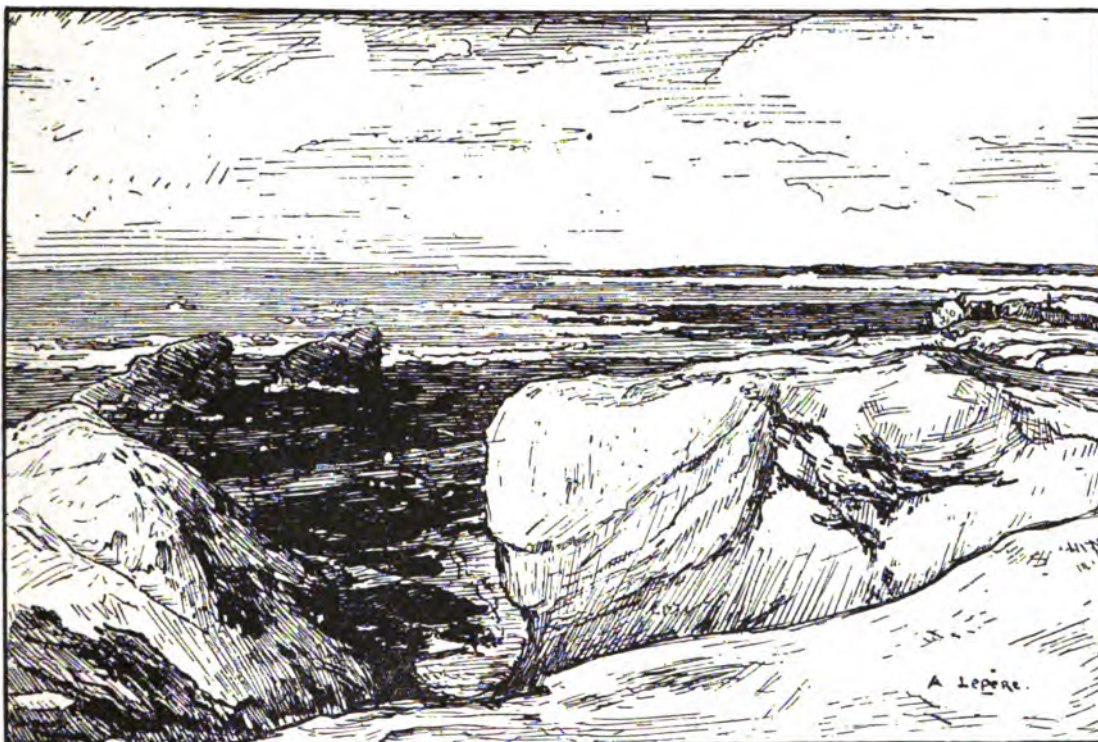


FIG. 27. — LE CIEL NUAGEUX ET LA LARGE BANDE DES ROCHERS DÉCOUVERTS A MARÉE BASSE A SION (Vendée).

exceptionnellement doux de Roscoff ou de Saint-Quay-Portrieux ou d'abris privilégiés des côtes méditerranéennes tels que Beaulieu et Menton, climats humides de zones forestières et climats secs de causses pierreux... Pourtant ce qui domine tout, c'est qu'à de faibles distances de ces rives provençales où vibre la claire lumière de la Grèce, d'autres côtes, dont une large bande humide est celle de la visite quotidienne des marées, représentent l'infinie collection de ces climats tempérés où des vapeurs tamisent ou ouatent l'éclat des plus belles journées (*fig. 27*).

Parmi les faits de l'atmosphère qui intéressent le plus directement la vie organique des plantes et des animaux et la vie humaine, trois l'emportent sur tous les autres en influence : la température, les vents et les pluies.

**T**EMPÉRATURE Si l'on calcule les températures moyennes annuelles et si l'on dresse une carte d'isothermes annuels, on constate que les conditions exceptionnelles du climat de la France ne se traduisent pas d'une manière très manifeste.

Mais définissons-nous toujours de moyennes trop moyennes ; il est d'un bien plus grand intérêt de calculer les températures moyennes de l'hiver et les températures

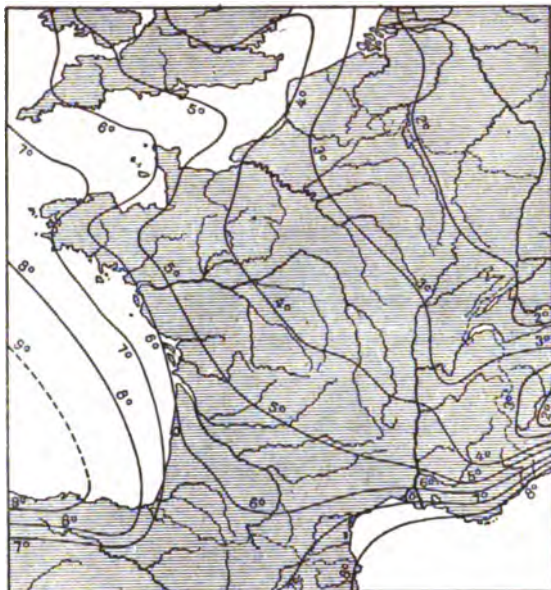


FIG. 28. — TEMPÉRATURES MOYENNES DE L'HIVER (1).

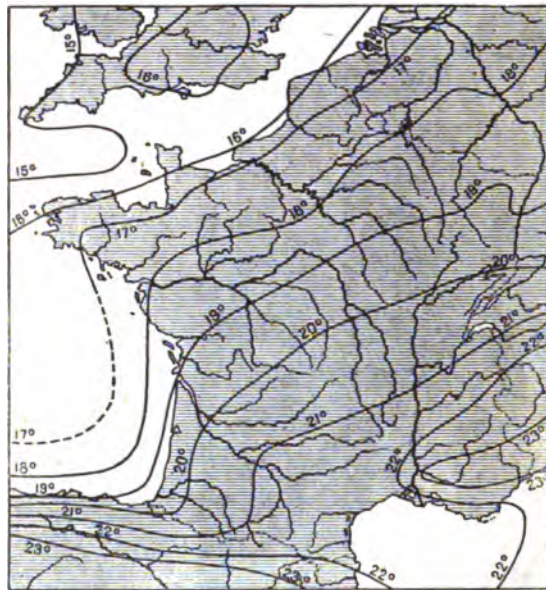


FIG. 29. — TEMPÉRATURES MOYENNES DE L'ÉTÉ (2).

moyennes de l'été et d'en figurer les courbes sur deux cartes comparables. (Voir fig. 28 et 29). Les courbes d'égale température moyenne de l'hiver, au lieu de suivre approximativement les parallèles, sont rejetées pour ainsi dire en golfes dans toute la région du Nord-ouest, révélant l'influence adoucissante de l'Atlantique ; en été l'ensemble des courbes est encore oblique par rapport aux parallèles, mais en sens inverse ; le golfe des courbes de 17° à 21° dans le Sud-ouest indique encore le rôle modérateur de l'Ouest. Ainsi se distinguent du même coup bien plus nettement les caractéristiques des différentes régions de la France ; l'écart entre la moyenne de l'hiver et la moyenne de l'été est beaucoup plus faible pour toutes les stations de

(1) Hiver : c'est dans l'Est que se trouvent naturellement les plus basses températures moyennes ; les moins basses sont à Biarritz et à Nice.

(2) Été : c'est en Provence que s'observent les plus hautes températures moyennes (23°), et c'est au Cotentin que s'observent les plus faibles (15°).

---



---

## CLIMAT ET COURS D'EAU

---

la région atlantique que pour les stations du Nord, de l'Est et du Centre, et quoique les températures moyennes de l'hiver et de l'été soient sensiblement plus hautes pour toutes les stations méditerranéennes, l'écart entre ces températures reste cependant plus fort que pour les stations atlantiques.

### STATIONS ATLANTIQUES

	Moyenne de l'hiver.	Moyenne de l'été.	Écart annuel.
Amiens.....	3°	17°	14°
Fécamp.....	3°,9	16°,5	12°,6
Saint-Malo.....	5°	16°,5	11°,5
Roscoff.....	7°,1	16°,6	9°,5
Bordeaux.....	5°,8	20°,1	14°,3
Biarritz.....	7°,4	19°,7	12°,3

### STATIONS MÉDITERRANÉENNES

	Moyenne de l'hiver.	Moyenne de l'été.	Écart annuel.
Nice.....	6°,4	21°,1	14°,7
Hyères.....	8°	23°	15°
Perpignan.....	6°,7	22°,7	16°
Marseille.....	6°,3	22°,8	16°,5

**V**ENTS A côté de l'étude générale des vents telle qu'elle résulte du mécanisme que nous avons plus haut exposé, il serait très curieux d'examiner dans les différentes régions de la France quels sont les vents locaux et quels noms ils portent. G. Bigourdan a consacré une étude, dans l'un des récents *Annuaire du Bureau des Longitudes* (1916), aux vents régionaux en France, et il s'est spécialement occupé des deux les plus connus, le *vent d'autan* et le *mistral*.

Dans les noms que les paysans de nos régions françaises ont depuis des siècles attribués aux vents dominants, on reconnaît une sorte de vérification parfois pittoresque des grandes lois de la circulation atmosphérique en même temps qu'une application d'un intérêt plus strictement local. Dans le Mâconnais, le vent du Nord-ouest qui apporte souvent la pluie s'appelle le *vent de la traverse* ou encore *vent du Morvan*. Dans l'Aveyron, le vent d'Ouest est vulgairement dénommé *vent noir* ou *vent charrieur*; c'est le vent de la pluie; le vent du Sud-est, qui est celui des périodes sèches et chaudes, est appelé *vent solaire*. Quand le vent du Nord souffle pendant la croissance des céréales, on l'appelle *vent granaydé* parce qu'il favorise et augmente le rendement des épis.

D'une des provinces de France à l'autre, les mêmes vents généraux n'ont pas le

même nom, et il arrive que les mêmes noms changent de sens pour traduire des particularités locales ; chaque région possède ainsi un lot de noms de vents qui lui sont communs avec d'autres et un lot de noms qui lui sont particuliers. Dans le Cantal, tout voisin de l'Aveyron, les vents, arrêtés ou déviés par ce relief important, n'ont déjà plus tout à fait les mêmes appellations : le vent d'Ouest, qui est dans l'Aveyron le « vent noir », est ici le « vent de la nuit », celui du Nord-ouest s'appelle encore la « Traverse » (dans les Alpes, au contraire, la Traverse ou Traversière vient de l'Est) ; celui du Sud-est est dénommé « l'Autan », comme dans le Midi languedocien ; le vent d'Est est le « vent solaire ».

Dans la Lozère, sur la ligne de partage des eaux des Cévennes, les vents dominants sont ceux de l'Ouest et du Nord. Le premier, qui vient de l'Océan, est le « Rouergue » du Caussenard, ou le « vent d'Aubrac », ou « Aura Neigre » du montagnard (en Dauphiné, l'« Aura Noura » est au contraire le vent du Nord) ; en Lozère, le vent du Sud-est ou « Auro » amène les grandes pluies d'automne, celui du Midi a le qualificatif pittoresque de « hâle des moissons ». Dans la Haute-Loire, les vents d'Est et du Nord ont reçu le nom de « Sibérie ».

Une revue plus complète nous apprendrait que, d'un bout de la France à l'autre, persiste, dans le parler populaire, l'opposition entre la « bise » et le « vent » ; le « vent », c'est seulement le vent de la pluie, le vent d'Ouest, humide et chaud ; la « bise », c'est le vent du Nord, qui dessèche au contraire — (« bis » est un vieux mot français signifiant noir comme dans pain bis, étoffe bise (1) ; — déjà les Grecs qualifiaient Borée de « vent noir », et c'est bien un vent noir, qui dérobe le soleil et cache le ciel, par les nuages ou « ballons de bise » qui se lèvent, surtout quand il tourne au Nord-est et devient la « bise noire ». Les citadins ne savent plus le sens vrai des mots, mais le paysan se charge de les leur rappeler, et l'on est témoin à la campagne de dialogues de ce genre : « Quel vent depuis trois jours ! — Ce n'est pas du « vent » ! — !? — Non, ce n'est pas le « vent », puisque c'est la « bise ».

L'Aure ou Oure est un autre mot latin, qui désigne à vrai dire le souffle le plus fort : vent de l'Océan, on l'a vu, dans les Causses, vent du Nord en Dauphiné. Le mistral aussi (2) est un mot latin et veut dire « le vent le plus fort » (« magistralis », c'est-à-dire maître-vent).

Les vents du Midi vont souvent par couples, — l'action de l'un amenant la réaction de l'autre, — ou bien ils se font suite et se relayent, l'un commençant à se

(1) C'est dans le même sens qu'au vers 815 de la *Chanson de Roland* « les roches bises » signifient « les rochers sombres ».

(2) Voir ci-dessus, p. 77.

faire sentir là où l'autre cesse d'agir. C'est ainsi que l'Autan est en relations très intimes avec un autre vent soufflant aussi d'entre Sud et Est, et qu'on appelle le *Marin*. Autan et Marin semblent être produits par un même courant aérien, mais dont les propriétés seraient profondément modifiées en chemin par le relief du sol.

Le Marin désigne le vent qui souffle du Sud-est dans la plaine du Bas-Languedoc, de Montpellier à Narbonne et à Perpignan ; il est chaud, *humide*, accompagné d'une baisse du baromètre, et se fait sentir jusqu'au seuil qui sépare le bassin de la Méditerranée de celui de l'Atlantique. L'Autan, de même direction, entre Sud et Est, est parfois extrêmement violent, toujours chaud et *sec*, mais il se fait sentir à l'Ouest des mêmes montagnes : il est déterminé par l'appel d'un centre cyclonique sur le golfe de Gascogne (Emm. de Martonne). A lui s'oppose, dans toute la région de Carcassonne, le Cers qui est vent d'Ouest et Nord-ouest, sans doute appelé vers le golfe du Lion par les mêmes causes qui déchaînent le Mistral dans la vallée du Rhône (surtout à partir d'Avignon) et dans la vallée de la Durance (surtout à partir de la brèche étroite de Sisteron).

**P** LUIES La pluviosité est le facteur du climat qui a sur la vie humaine et sur les travaux de l'homme l'influence prédominante. La mesure du total des pluies tombées en chaque région du sol permet d'établir des cartes pluviométriques, telle que la carte générale de la *fig. 30* (1).

Les pluies sont par-dessus tout déterminées par les vents d'Ouest, Nord-ouest et Sud-ouest, et ce sont les régions atlantiques qui bénéficient de ces pluies fines, pénétrantes, humifiantes qui s'incorporent entièrement au sol. La somme annuelle des pluies méditerranéennes est considérable en différents points de la zone littorale de notre Côte d'Azur ; mais ces pluies sont dues surtout à des averses rapides et parfois violentes (2).

L'atmosphère étant chargée de vapeur d'eau, il suffit d'une cause même minime de refroidissement pour déterminer les précipitations salutaires. C'est en ce sens que

(1) La carte générale de la *fig. 30* est nouvelle ; elle a été dressée d'après les plus récents mémoires publiés par A. ANGOT dans les *Annales de géographie* en 1918 ainsi que d'après la carte d'E. BÉNÉVENT, publiée dans le *Recueil des travaux de l'Institut de géographie alpine* de Grenoble en 1913. — L'œuvre du Directeur du Bureau Central Météorologique, A. ANGOT, est très considérable ; en un très grand nombre de mémoires analytiques ou synthétiques, il a étudié les divers éléments du climat de la France, puis ce climat lui-même.

(2) Des séries d'observations parallèles faites à Beaulieu (Alpes-Maritimes) et à Sèvres (Seine-et-Oise) par G. EIFFEL ont démontré qu'à Beaulieu il tombe deux fois plus d'eau qu'à Paris, mais il y pleut deux fois moins souvent.



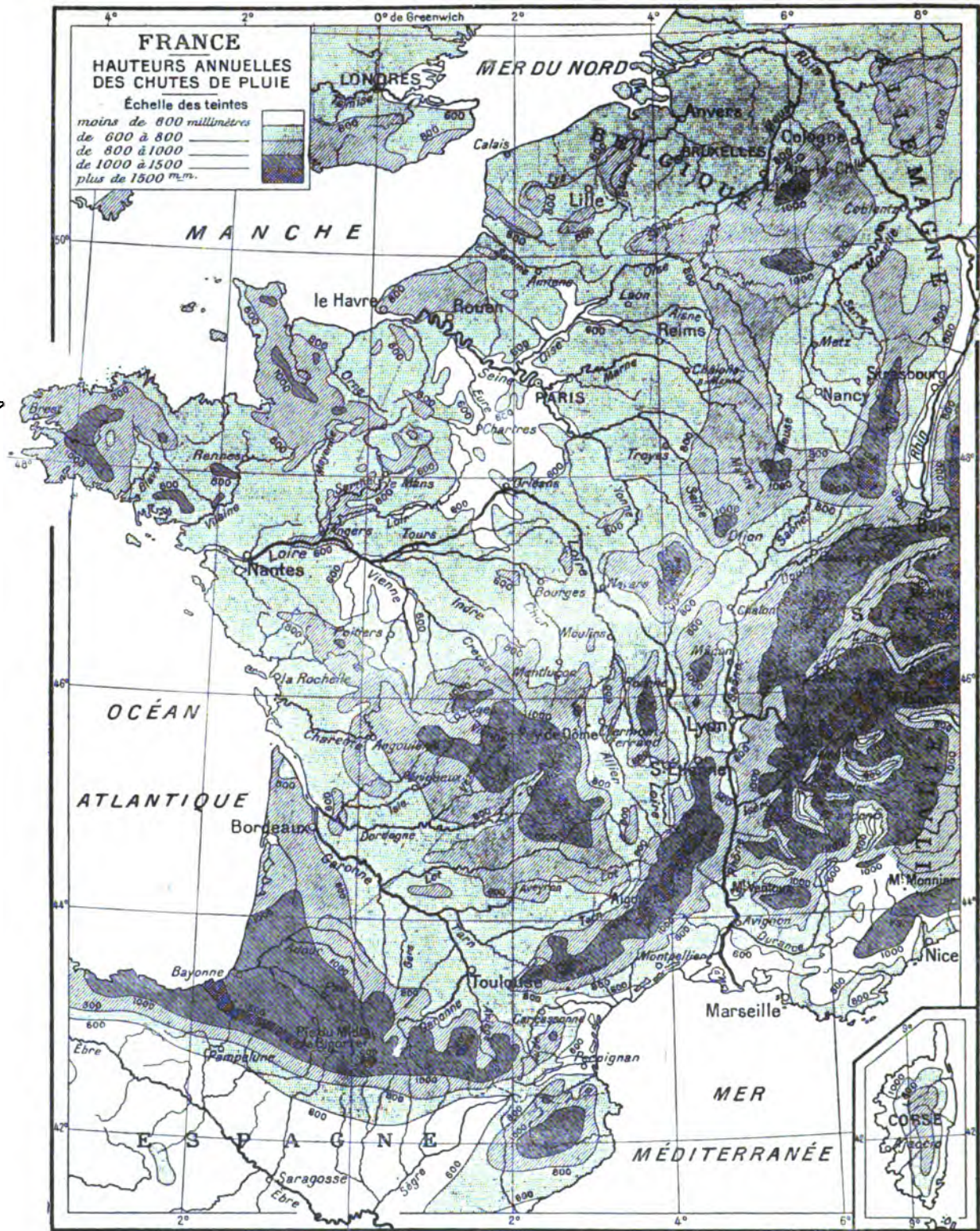


FIG. 30. — CARTE GÉNÉRALE DES PLUIES (1 : 6 000 000).

le relief joue un rôle de premier ordre dans la répartition totale des pluies sur notre sol français. Les couches atmosphériques qui sont obligées de franchir un relief même faible sont contraintes de s'élever ; en s'élevant elles se dilatent ; la détente suffit à déterminer un léger refroidissement qui entraîne la précipitation. Comparons une carte des pluies et une carte du relief français, nous serons toujours frappés d'un double fait : les maxima de pluie correspondent aux principaux reliefs, et comme la principale direction originelle des pluies est l'Atlantique, le versant occidental de ces régions est très arrosé, tandis qu'au delà de ces reliefs, sur le versant oriental et dans les dépressions qui sont situées à l'Est, se placent des régions de minima (plaine de la Limagne, plaine d'Alsace avec le minimum si expressif de Colmar).

Les phénomènes de l'atmosphère sont gouvernés à tel point par les faits de relief que, dans des régions de reliefs faibles, les pluies se trouvent réparties par rapport au modelé même ténu ou presque insensible de la surface (1).

Gabriel Guilbert, qui a été le véritable initiateur des méthodes nouvelles de prévision du temps, constate, comme nous, cette prédominance des « précipitations » (pluies ou neiges) sur les reliefs, mais il a tenté de l'expliquer autrement. Car pour lui les seules pluies qui soient en réalité dues à l'humidité des couches inférieures de l'atmosphère et à leur saturation sont les pluies fines qu'on appelle les *brumes*, composées de gouttelettes et non de vraies gouttes d'eau. Toutes les autres pluies résultent de la fusion de la neige ; ce sont les mêmes nuages qui donnent de la neige sur le sommet du Puy de Dôme et de la pluie à Clermont. En descendant à travers l'atmosphère, l'eau s'évapore de plus en plus et beaucoup plus que la neige. Si donc, avant de toucher le sol, une goutte d'eau n'a que 200 ou 300 mètres à parcourir, elle sera plus volumineuse que si elle doit traverser 2 000 ou 3 000 mètres de couches d'air plus ou moins éloignées de la saturation. C'est pourquoi les montagnes reçoivent beaucoup plus d'eau que les plaines.

Dans la gamme des pluies modérées de nos latitudes, tant abondent les pluies, tant vaut une région. Car la pluie est richesse non pas seulement par son action physique et chimique propre, mais encore par toutes les substances qu'elle apporte à la terre. Alphonse Berget, qui a écrit le si clair et remarquable

(1) Voir des exemples typiques dans *la Plaine picarde* de DEMANGEON, dans *le Berry* de VACHER, dans *la Flandre* de BLANCHARD, ainsi que dans l'article spécial de ce dernier, *la Pluviosité de la plaine du Nord de la France* (*Annales de géographie*, XI, 1902, p. 203-220, avec deux planches hors texte), ou dans celui de M. SORRE, *Régime pluviométrique de la Vendée* (même recueil, XIII, 1904, p. 56-63, avec deux planches hors texte)

volume *le Temps qu'il fait, le Temps qu'il fera*, rappelle avec raison : « La moyenne de la pluie qui tombe annuellement en France apporte au sol 20 kilogrammes d'azote par an et par hectare, ce qui équivaut à y répandre 140 kilogrammes de salpêtre. L'eau de pluie est donc une eau indispensable à l'agriculture, et qu'un arrosage, fait à l'eau ordinaire, ne saurait remplacer. »

**O**BSERVATIONS POPULAIRES  
SUR LA PLUIE ET LES NUAGES

Dans ce beau pays de France où les paysans ont été et sont encore le grand nombre, ils ont enregistré depuis longtemps de fort justes remarques sur le beau et le mauvais temps : ils les ont consignées dans des proverbes. On aurait tort de prendre ces proverbes à la lettre et de leur donner une rigueur mathématique, mais ils reposent souvent sur de longues séries de constatations régionales et on aurait pareillement tort de les mépriser (1).

Il va de soi que ces dictons populaires devraient être examinés dans leur cadre spécial régional, mais comme la France est soumise à ce mécanisme d'ensemble que nous avons décrit et que, sauf le Midi proprement méditerranéen, les phénomènes s'y présentent non pas identiques, mais selon des rythmes analogues, on peut aisément rappeler ici quelques-unes de ces formules condensées qu'on se répète et qu'on se transmet de bouche en bouche en nos campagnes :

Il n'est si gentil mois d'avril  
Qui n'ait son grain de grésil.

A la Sainte-Catherine [25 novembre]  
L'hiver s'aberline ;  
A la Saint-André [30 novembre]  
Il est aberliné.

En général, les paysans se sont plu à observer des connexions qui les touchaient de près entre certaines éventualités atmosphériques et leurs conséquences agricoles, désastreuses ou heureuses.

Dans tout le Nord, l'Ouest, le Sud-ouest et le Centre de la France on a moins à redouter la sécheresse que les excès de pluie :

Année de rivière,  
Année de misère.

Année de foin,  
Année de rien.

Année d'herbe,  
Jamais superbe.

(1) Au reste, dans des ouvrages scientifiques de premier ordre comme *le Berry* d'Antoine VACHER ou *le Bas-Maine* de René MUSSET, on leur a fait sagement une place.

---

---

CLIMAT ET COURS D'EAU

---

De même si les pluies de printemps se prolongent trop, la moisson est retardée :

Mai en boue,  
Pluie en août.

Vers la Sainte-Marguerite [20 juillet]  
Longue pluie maudite :  
Le chou réussit  
Et le foin pourrit.

De même, si l'hiver est très mouillé et si le froid n'arrive pas assez vite, l'année menace d'être mauvaise parce que la froidure se prolongera sans doute un peu trop au printemps :

Si l'hiver commence en mouton,      A Noël le moucheron,      Noël au perron,  
Il finit en lion.                      A Pâques le glaçon.              Pâques au tison.

Pluie de janvier remplit les cimetières.

Inversement :

Chaleur à la Saint-Laurent [10 août],  
Froidure à la Saint-Vincent [22 janvier].

Pluie d'avril remplit les greniers.

Ou ce dicton bourguignon :

Chaque journée de mai  
Amène des raisins dans le panier [panier].

On dit aussi :

Peu de fruits sur le groseillier,  
Peu de blé au grenier.

Toute une grande famille de dictons se rapportent enfin à la continuité des neiges ou des pluies lorsqu'elles sont amorcées à certaines périodes et même à certains jours de l'année.

Neige de Saint-André  
Peut cent jours durer.

Et ce fut le cas, du 26 novembre au 21 janvier de l'hiver 1890-1891.

A ce même point de vue, le pluvieux saint Médard a une renommée quasi universelle :

Quand il pleut à la Saint-Médard [8 juin]  
Il pleut quarante jours plus tard.  
Mais s'il fait beau à la Saint-Barnabé [11 juin]  
Tout est réparé.

Saint Médard n'est pas le seul saint de la pluie :

Pluie de la Saint-Gervais [19 juin]  
Il pleut quarante jours après.

S'il pleut à la Visitation [2 juillet]  
De pluie continuation.

Pluie de Saint-Jean [24 juin]  
Dure longtemps.

Et c'est précisément aux approches de la Saint-Jean de l'année 1875 que se produisirent les pluies continues qui déterminèrent la grande inondation de la Garonne et de tous ses affluents.

Les paysans qui sont attachés d'un amour si âpre à la terre vivent les yeux fixés sur le ciel : ils cherchent à y découvrir le secret du lendemain et des semaines les plus proches.

Quelques-uns d'entre eux, par l'observation spéciale des nuages, devançant ainsi les idées les plus modernes sur les vraies méthodes de prévision du temps, sont arrivés à discerner d'une manière parfois extraordinairement juste la marche des événements atmosphériques.

En tous pays, ils suivent avec attention la succession des lunaisons : la nouvelle et la pleine lune sont pour eux riches de signification :

Brouillard dans le décroissant,  
C'est de l'eau sous trois jours.

Brouillard dans le croissant,  
C'est du beau temps.

Ce n'est pas à eux qu'il faudrait apprendre qu'il y a toujours de la lune à Pâques et de la lune encore à la Pentecôte. Pâques est célébré le premier dimanche après la pleine lune du 21 mars ou des jours suivants : par conséquent, Pâques a lieu au plus tôt un jour ou au plus tard huit jours après la pleine lune, soit toujours entre la pleine lune et le dernier quartier. Il y a lune à Pâques, et lune descendante : cinquante jours plus tard à la Pentecôte, la lune apparaît toujours au delà du premier quartier, toujours lune montante.

Les nuages ne sont pas des nuages français, mais certaines de leurs combinaisons et de leurs formes composent les ciels coutumiers de France.

En traversant la Beauce le 17 juillet 1914, on pouvait lever la tête et voici ce qu'on apercevait : deux étages de nuages : de tout fins, des voiles légers, de délicieuses draperies liberty au plus profond du ciel, puis, passant devant eux à vive allure, poussés vers le Nord et le Nord-est, de gros nuages bossués et montueux,

gris et même presque noirs, mais dont les flancs et toutes les franges étaient d'un blanc lumineux étincelant.

Qui ne reconnaîtrait là une physionomie habituelle de nos ciels atlantiques de France ! (Voir aussi la si belle *Nuée* de Lepère, *planche V.*) Et qui oserait prétendre que le ciel ne fait point partie de notre géographie ?

**O**BSERVATOIRES DE MONTAGNE  
ET TOUR EIFFEL

A côté de toutes ces observations plus ou moins sagaces, et toujours fragmentaires, il importe de rappeler combien sont aujourd'hui nombreuses les observations coordonnées sous le contrôle des Commissions météorologiques départementales et sous la direction du Bureau central météorologique. C'est un savant français, Le Verrier, qui a été l'inaugurateur des méthodes et des représentations systématiques des faits atmosphériques pour tout l'ensemble de la terre. Il faut enfin signaler le rôle qui est dévolu, dans de tels ordres de recherches, aux établissements de notre pays que leur position géographique rend exceptionnels : l'observatoire de la Tour Eiffel et les observatoires météorologiques de montagne.

Le plus ancien de ceux-ci, le prototype, a été l'observatoire du Puy de Dôme. Fondé par Alluard en 1873, à 1 465 mètres d'altitude, il est devenu un vrai centre d'observations de haute météorologie et de physique du globe, surtout sous la direction de Bernard Brunhes, de 1901 à 1910. On peut regretter vivement que, depuis la mort de ce directeur, la grande signification internationale scientifique de cet observatoire ait été négligée. L'observatoire du Puy de Dôme a un passé qui devrait le sauver des mécomptes administratifs.

Le Strasbourgeois Ramond, devenu plus tard « le plus illustre des pyrénéistes », a travaillé, comme on sait, au nivellement barométrique des Monts Dore et des Monts Dôme et, dans son mémoire sur *la Formule barométrique de la mécanique céleste*, il s'est écrié : « Heureux si j'ai pu ajouter quelque chose à la science dans le lieu même où elle est née, au pied de cette montagne justement célèbre, où le tube de Torricelli, interrogé par le génie de Pascal, a déposé pour la première fois du décroissement graduel des pressions atmosphériques. De là, l'ingénieux artifice qui place le point de départ de nos mesures, sur une limite inconnue dont le lieu se perd dans l'immensité de l'espace, qui saisit le plus indocile des éléments par la propriété la plus saillante de la matière, soumet son poids à la balance, transforme le poids en dimensions, et marque des sondes au fond de l'invisible océan où nous vivons. La science a ses lieux saints, elle a ses patriarches. Honneur au théâtre des expériences de Pascal ! Honneur à cette forte tête, qui, imprimant à ses conceptions

et à ses écrits l'imposant caractère des idées nettes et vigoureuses, nous a laissé à la fois et des sujets inépuisables de méditation, et d'admirables modèles dans ce bel art d'écrire qui n'est si difficile que parce qu'il est inséparable du grand art de penser. »

L'observatoire du Mont Gros, près de Nice, fondé par Bischoffsheim, est surtout astronomique ; mais on y fait aussi des mesures météorologiques : il n'y a que 340 mètres entre les observations de la montagne et celles qui sont faites au niveau de la mer, tandis qu'au Puy de Dôme plus de 1 000 mètres séparent la station du sommet (1 465 m.) de la station dite de la plaine (388 m. à Rabanesse, près Clermont-Ferrand).

Trois observatoires météorologiques de grande importance, le second surtout, ont été créés l'un au Mont Ventoux à 1 900 mètres d'altitude, l'autre à l'Aigoual à 1 500 mètres, et le troisième au Signal du Mont Mounier à 2 740 mètres.

Deux postes d'observation et de recherche méritent une vénération particulière, l'un dans les Pyrénées, celui du Pic du Midi, l'autre dans les Alpes au sommet même du Mont Blanc ; mais le premier est permanent, tandis qu'au second, étant donnée sa position au-dessus des limites réelles de la vie humaine, l'activité scientifique, quoique extraordinairement féconde, ne peut être qu'intermittente.

Sur l'initiative première de la Société Ramond de Bagnères-de-Bigorre, et grâce aux efforts continus du général de Nansouty et de Vaussenat, l'observatoire du Pic du Midi de Bigorre fut édifié de 1875 à 1880, à 2 859 mètres, vraie ruche de cellules diverses très bien adaptées à des travaux scientifiques d'ordres variés. Marchand a été le digne successeur des deux premiers directeurs.

Encore plus élevé de 2 500 mètres que le Pic du Midi est l'observatoire établi en 1890 sur un rocher des Bosses, au-dessous du sommet du Mont Blanc à 4 365 mètres d'altitude, par Joseph Vallot. Cette haute, noble et périlleuse entreprise suscita l'émulation de Janssen ; en 1893 celui-ci fit transporter sur les masses mêmes de neige du sommet, à 4 800 mètres, un observatoire construit de toutes pièces à Meudon ; cette installation devait grandement souffrir dans la suite d'avoir été fondée sur des bases aussi peu stables. Dans ces deux observatoires, et surtout dans celui de Joseph Vallot, des expériences et mesures importantes ont été poursuivies.

La Tour Eiffel, construite comme grande attraction de l'Exposition universelle de 1889 et qui était destinée, dans la pensée de ses constructeurs, à une vie assez brève, est devenue l'un des postes météorologiques les plus importants de l'univers, permettant de suivre des observations à 300 mètres au-dessus du sol et de les

comparer à celles du niveau du sol *en un même point de la terre*. Elle a révélé des faits de premier ordre concernant les variations diurnes et nocturnes de la pression atmosphérique, de l'électricité atmosphérique, de la température, ainsi que la marche des vents. Elle préluait ainsi au rôle futur que devait lui conférer la télégraphie sans fil ; elle est devenue en temps de paix, par les ondes de son sommet, la grande distributrice de l'heure dans l'univers, et en temps de guerre l'un des points les plus efficaces de l'enregistrement et du rayonnement des pensées humaines.

**L** ES FLEUVES ET LES RIVIÈRES L'eau est donc pour un État et pour un peuple la souveraine richesse. Elle est aliment. Elle est engrais. Elle est force. Elle est route.

La vapeur d'eau de l'atmosphère qui est précipitée sur le sol sous la forme de pluies, de neiges, de rosée, etc., fournit les eaux superficielles qui s'écoulent au moins en partie par les cours d'eau (1).

Tel climat, tels fleuves. Les fleuves sont comme des appareils enregistreurs qu'on serait tenté de nommer organiques, et qui expriment mieux que tous baromètres, thermomètres et pluviomètres, quelle est la somme des résultats de toutes les luttes entre facteurs de l'atmosphère pour une région déterminée. Mais un autre élément entre ici en jeu : la porosité du sol. Le sol est-il imperméable, c'est-à-dire composé d'argiles ou de débris argileux ou de roches dures imperméables ? l'eau coule à la surface sans pénétrer dans le sol. Le sol est-il, au contraire, constitué de calcaires fissurés ou d'autres roches perméables ? l'eau s'enfouit dans le sol, et va créer, à une profondeur plus ou moins grande, ces vraies rivières souterraines que E.-A. Martel a, parmi nous, plus que tout autre, explorées et révélées.

Les eaux qui coulent se rassemblent donc en filets d'eau qui travaillent à creuser leurs vallées et qui se rejoignent pour aboutir à des cours plus importants que nous appelons les rivières et les fleuves. Les grands fleuves de France, les grands fleuves de l'histoire de France sont au nombre de sept : la Garonne, la Loire, la Seine, l'Escaut, la Meuse, le Rhin et le Rhône.

Ce n'est pas toujours le sillon occupé par le cours d'eau auquel on a donné le nom principal qui est le plus important dans la réalité physique et qui s'est révélé le plus important dans la géographie humaine. Le sillon de l'Yonne-Seine est, à ce double point de vue, le vrai sillon central et non pas celui du tout petit cours d'eau qu'est la Seine supérieure. On a parfois un peu trop exclusivement insisté sur

(1) Voir dans notre *Deuxième volume* : Houille blanche et houille verte ; Fleuves et canaux ; etc.



les fleuves sans parler assez de quelques-uns de leurs grands affluents. A côté des « premiers grands rôles », c'est justice de faire une place aux « seconds » dont l'histoire physique et humaine a donné parfois son vrai sens à celui du cours d'eau principal. L'Yonne, la Marne et l'Oise, à des titres différents, expliquent la si forte signification historique qu'a eue la Seine de Montereau à l'embouchure. Le Cher et l'Allier sont des organes essentiels de la Loire, et l'Allier ne serait-il même pas le fleuve principal? La Dordogne, avec son harmonieux faisceau d'affluents, et sa belle Vézère si anciennement humanisée, est un fleuve à l'égal de la Garonne. L'Alsace est le pays de l'Ill encore plus que celui du Rhin. La Moselle est un vrai fleuve. La Durance et l'Isère sont ou deviennent de plus en plus comparables à la Saône dont il semble qu'on ait de tout temps mieux saisi le rôle.

Tous ces cours d'eau ne se sont pas contentés d'égoutter les eaux tombées sur le sol français. Ils ont, grâce à leurs forces vives et grâce à la tactique des tourbillons, façonné leur lit et façonné leur vallée. Ils ont lutté pour leur vie et les réseaux que nous apercevons aujourd'hui ne doivent pas être considérés comme ayant été tels depuis l'origine.

Dans toutes les régions de la France, nous constatons des « captures » de cours d'eau faites par les uns aux dépens des autres. Les événements géologiques ont imposé une recrudescence d'activité à tels et tels tandis qu'ils barraient ou qu'ils endormaient tels et tels autres. L'histoire ancienne des vallées est d'autant plus captivante à reconstituer que le dessin actuel du relief français en porte la trace et que très souvent les canaux qui font communiquer une région hydrographique avec une autre se sont appliqués à suivre les anciennes voies modelées, quoique délaissées, par des rivières antérieures.

Lugeon a démontré comment le Rhône supérieur, au lieu de s'infléchir dans la cuvette du lac Léman, se dirigeait vers le Nord et le Nord-ouest avant l'époque des grands glaciers et, par le cours de la Broye et de l'Aar, allait rejoindre le Rhin.

Robert Douvillé a démontré par ailleurs comment, aux Pliocènes moyen et supérieur, le Rhin rejoignait la Méditerranée en empruntant les vallées du Doubs, de la Saône et du Rhône.

Les glaciers et tous les grands épisodes de la glaciation quaternaire ont également imposé aux reliefs des formes qui ont un retentissement déterminatif sur le peuplement humain. Depéret a très nettement décrit les trois terrasses de gravier pliocène qui correspondent à des temps d'arrêt dans le creusement progressif de la vallée du Rhône et la terrasse d'alluvions quaternaires qui correspond à une période de remblaiement. L'invasion du glacier rhodanien dans la vallée du Rhône « a eu

lieu, dit-il, non pas seulement à deux reprises comme on l'a cru jusqu'ici, mais à trois époques différentes correspondant chacune à un état de creusement déterminé de la vallée et à la formation de trois terrasses fluvio-glaciaires indépendantes ».

En petit comme en grand, les réseaux de modelé sculptural qui accompagnent les cours d'eau actuels sont comme enrichis de modelés antérieurs plus ou moins évolués.

Blayac et Vacher ont expliqué comment la haute Vienne avait été enlevée à la Charente et capturée par la basse Vienne à une époque déjà reculée. Demangeon s'est convaincu qu'à la hauteur d'Éguzon, la Creuse supérieure a été détournée du bassin de l'Anglin par la basse Creuse. W. M. Davis a reconstitué les captures successives du Petit-Morin et du Grand-Morin ; il a révélé par-dessus tout le caractère de la Meuse. La Meuse, la haute Meuse, solitaire aujourd'hui, s'est vu voler ses affluents de part et d'autre par l'Aisne et par la Moselle.

Insister sur un cas particulièrement saisissant de ces captures sera en faire comprendre l'intérêt au double point de vue physique et humain.

**M**OSELLE  
ET MEUSE La « Moselle » est, de par son nom, une « petite Meuse ». Or, par derrière cette appellation historique, il y a une première vérité géographique, de beaucoup antérieure à toute installation humaine sur la terre. La Moselle a bien été jadis un affluent de la Meuse, une « petite Meuse », s'écoulant vers la grande ; peut-être même a-t-elle été la vraie Meuse, la plus puissante, celle qui, par excellence, a aidé la Meuse à creuser sa belle et large vallée de Lorraine. Voici pourquoi, et voici comment :

La Moselle s'échappe des Vosges. Dans la conque verdoyante de Bussang, des riviérettes rapides et claires se réunissent pour faire une vraie rivière qui va s'écouler vers le Nord-ouest. Ce sont ces eaux de Moselle qui passent à Remiremont, à Épinal, à Charmes, à Pont-Saint-Vincent, et qui, de là, s'orientant tout à fait vers l'Ouest, vont à Toul. A Toul se produit un fait étrange : la Moselle change de direction, brutalement, et marche vers le Nord-est. Elle va rejoindre la Meurthe (*fig. 31*).

Nous disons bien : elle va rejoindre le sillon et le lit de la Meurthe. La Meurthe et son affluent la Mortagne sont issus des Vosges comme la Moselle ; elles ont, dans toute la première partie de leur cours, une direction approximativement parallèle à celle de la haute Moselle ; les eaux de Mortagne et Meurthe, réunies sous le nom de Meurthe, bordent Nancy ; puis, pour leur plus grande surprise sans doute, elles sont envahies et absorbées par les eaux de cette Moselle étrange retour de Toul ; elles abdiquent leur nom ; c'est dans leur ample lit et à leur place que s'écoule, à partir

de Pompey, la Moselle. Mais le vrai sillon originel et capital est celui de Mortagne-Meurthe-Moselle.

Vers l'Ouest, un autre fleuve, tout à fait différent et par son origine et par sa direction, s'écoule du Sud vers le Nord : la Meuse.

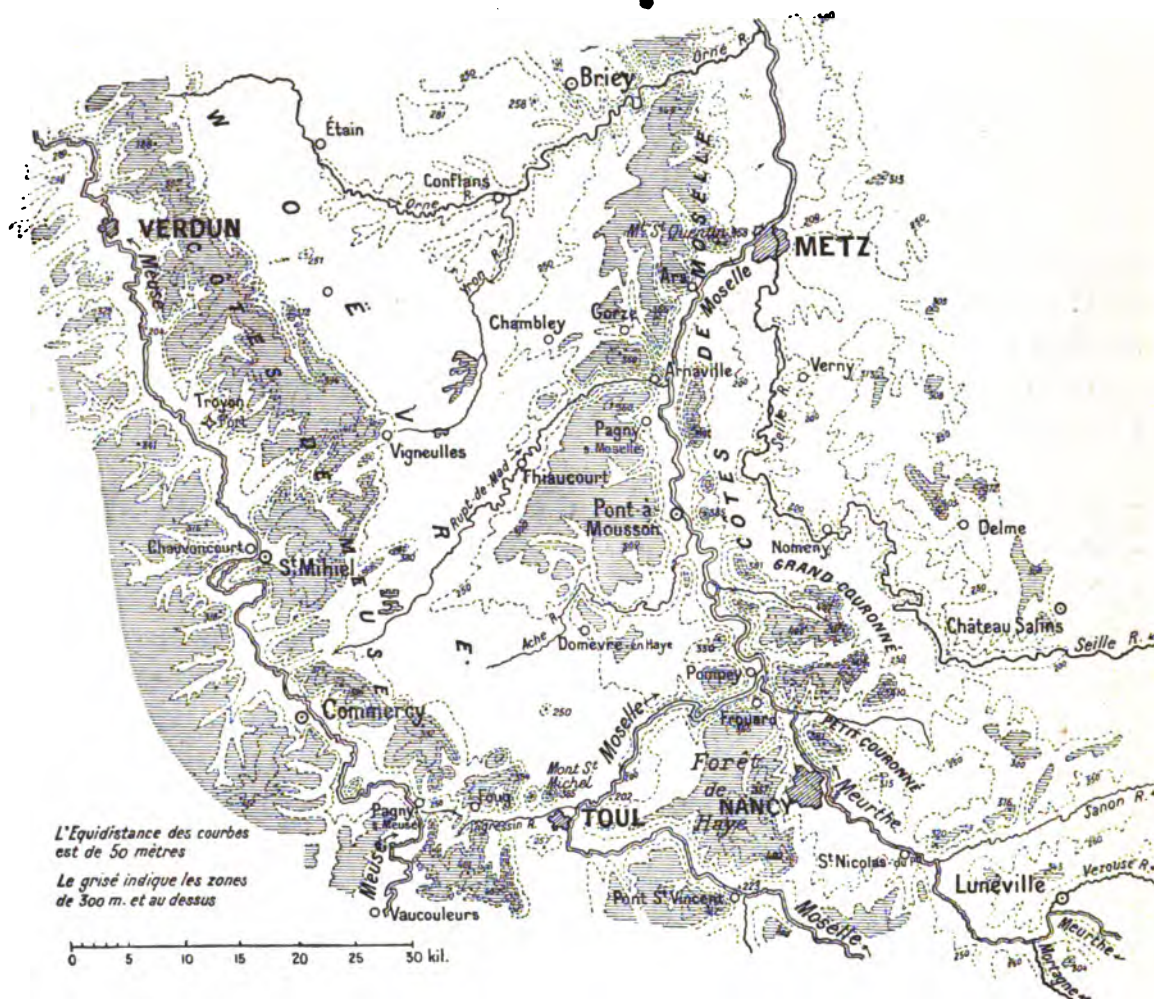


FIG. 31. — MOSELLE ET MEUSE, CÔTES DE MOSELLE ET CÔTES DE MEUSE (Trinquier).

Arrivée à Pagny, à la latitude de Toul, la Meuse ne se trouve plus à voi d'oiseau qu'à moins de 15 kilomètres de la Moselle; et si la Moselle ne tournait court, les deux cours d'eau, destinés à se rencontrer, se rencontreraient évidemment.

Or il fut un temps où, en toute réalité, ils se rejoignaient.

Entre Toul et Pagny, une vallée abandonnée, aux contours et aux talus encore

frais (fig. 32), est restée le témoin qui nous raconte cette vieille histoire. Vieille, si nous la comparons à l'histoire des hommes, puisqu'elle a précédé la présence des hommes sur notre planète ; mais toute jeune, toute récente si nous considérons l'incalculable succession des temps géologiques.

Le sillon à méandres du cours d'eau détourné dont une partie porte le nom de Val de l'Ane (fig. 33) reste si bien une voie ouverte par la nature à la circulation des hommes qu'il est parcouru très exactement et par la route nationale n° 4 de Paris à Strasbourg, et par le canal de la Marne au Rhin, et par le chemin de fer de Paris à Nancy.

De la Moselle de Toul on passe ainsi à la Meuse de Pagny par le mieux façonné

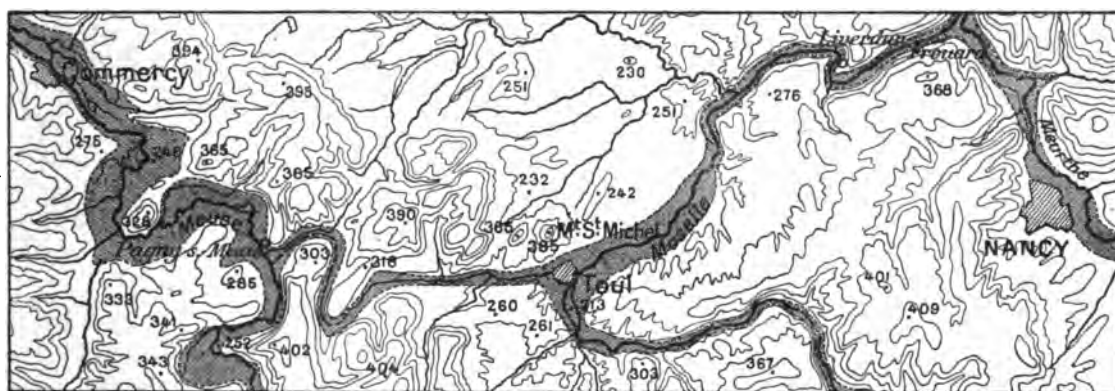


FIG. 32. — LE DESSIN DE LA VALLÉE ABANDONNÉE ENTRE TOUL ET PAGNY.

des couloirs naturels. Or voici qu'en aval de Pagny, sur les deux rives de la Meuse, nous trouvons des dépôts de cailloux roulés qui ne peuvent provenir que des Vosges ; beaucoup plus loin, tout autour de Verdun, sur les deux versants de la creuse vallée où coule la Meuse, des masses de matériaux charriés sont aisément reconnaissables qui sont d'origine vosgienne. Ils ne peuvent pas avoir été transportés là par le flot de la Meuse qui n'en vient pas. C'est donc la Moselle qui passait autrefois par le couloir de Toul-Pagny et qui a jonché le lit et la vallée de la Meuse de cette mitraille mêlée de grès, de quartz et de granites.

Ainsi la topographie nous oblige à concevoir Toul comme étant à la tête de deux vallées : l'une qui « s'écoule » vers le Nord-est et conduit à Metz (Moselle), et l'autre qui « s'écoule » vers le Nord-ouest et conduit à Verdun (Meuse). L'hydrographie *actuelle* n'exprime plus la topographie encore présente ; les eaux, qui gagnent toujours les points les plus bas, sont devenues divergentes ; mais leur œuvre passée demeure, et les « Trois-Évêchés » forment un triangle dont les deux sommets septentrionaux se relie aussi aisément l'un que l'autre au sommet de Toul.

Tout le monde sait aujourd'hui ce que sont les *Hauts de Meuse* que les gens du pays appellent et que nous appellerons avec eux les *Côtes de Meuse*. C'est parce que les Allemands ont pu franchir les *Côtes de Meuse* qu'ils sont venus assiéger — mais

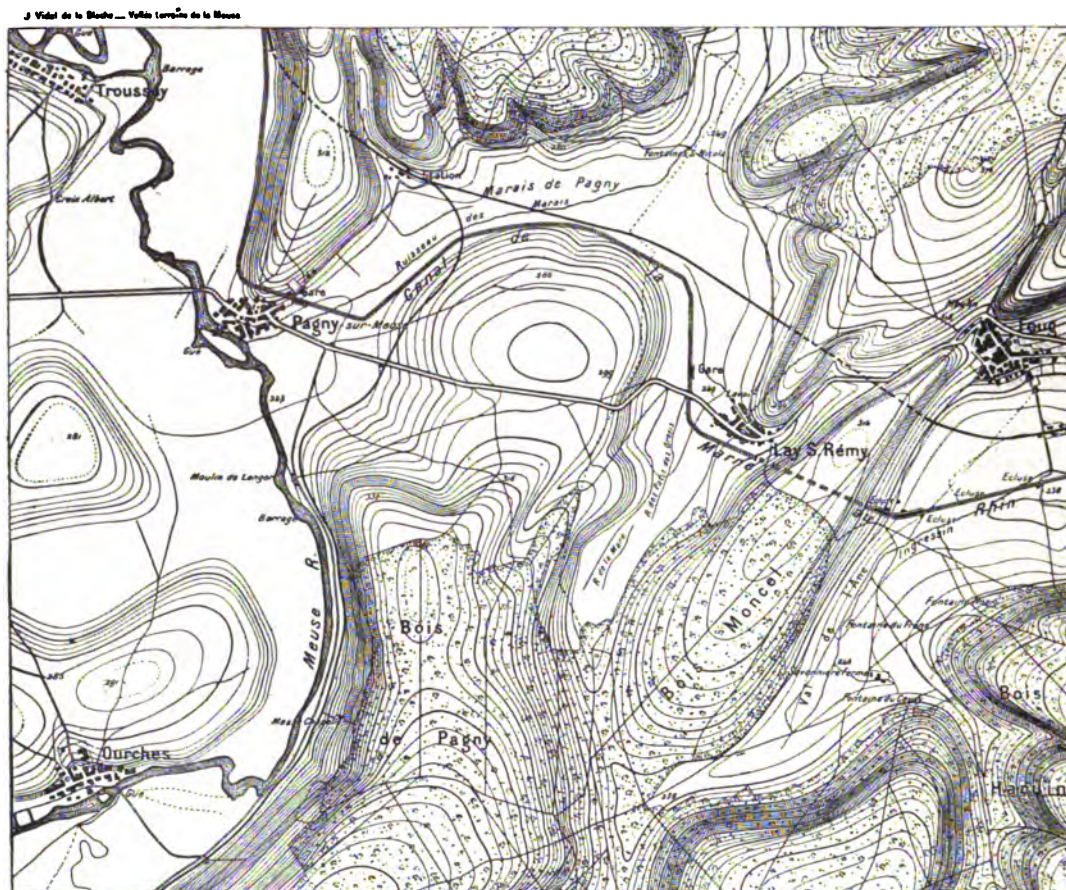


FIG. 33. — LES MÉANDRES D'UNE PARTIE DE LA VALLÉE ABANDONNÉE ENTRE TOUL ET PAGNY, ENTRE MOSELLE ET MEUSE (1)

vainement — le fort de Troyon, dégagé le 14 septembre par des troupes de Toul ; c'est parce qu'ils les ont franchies qu'ils sont parvenus jusqu'à Saint-Mihiel et qu'ils ont pu établir leur tête de pont sur la Meuse à Saint-Mihiel et Chauvencourt (24 et 25 septembre 1914).

Le grand fait orographique à retenir, c'est que les *Côtes de Meuse* ne bordent pas la Meuse, mais au contraire sont une sorte de talus unilatéral dominant la plaine marécageuse de la *Woëvre* bien au delà de la Meuse vers l'Est (Voir chap. XIII).

(1) Échelle : 1 : 50 000 (réduction de la carte à 1 : 20 000 du Service géographique de l'Armée).

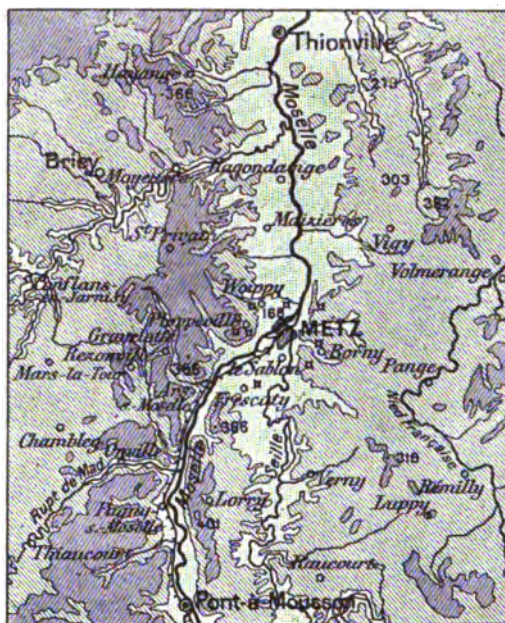
De même si les lignes de hauteur qu'on appelle les *Côtes de Moselle* dominent par place la Moselle, elles ne s'arrêtent point à la Moselle ; elles se continuent sur la rive droite et font face et talus vers l'Est : c'est à ces hauteurs dites *Côtes de Moselle* que se rattachent et le *Grand Couromné* et le *Petit Couromné* de Nancy, tous deux situés au delà de la Moselle, voire même sur la rive droite de la Meurthe.

La Meuse puissante d'autrefois, forte de toutes ses eaux et de toutes celles de la Moselle, a eu l'audacieuse ténacité de s'acharner à s'enfoncer dans le plateau corallien lui-même et d'y creuser cette somptueuse vallée, large, — de part et d'autre crénelée, — qu'elle occupe maigrement aujourd'hui. C'est dans ce superbe couloir antérieur, vraie ligne de circulation et petite région naturelle autonome, que se sont installés Commercy, Saint-Mihiel et surtout Verdun (1).

La Moselle a pareillement pénétré dans son plateau à elle ; elle a creusé un lit et une vallée larges et vigoureux ; aidée de la Meurthe, et profitant d'une faille, elle a tracé le sillon Frouard-Dieulouard-Pont-à-Mousson-Arnville-Ars, qui est bordé de hauteurs « éminentes », si l'on peut ainsi parler, sur les deux rives.

C'est vers Toul que les deux topographies se rapprochent le plus : le mont Saint-Michel qui domine Toul n'est que l'extrémité méridionale des *Côtes de Meuse*, et en suivant de là le cours rapide de la Moselle vers le Nord-est, on atteint les hauteurs de sa rive droite dont la face Nord et la face Est sont les *Côtes mêmes de Moselle* (Voir de nouveau p. 96, fig. 31).

Par delà ces *Côtes*, un affluent important de la Moselle, la Seille, s'est étalée sur les argiles liasiques, les a déblayées, et va rejoindre la Moselle au point où celle-ci semble s'évader en toute vérité du plateau jurassique et s'étaler, se diviser en plusieurs bras, former des îles, et faire à la Seille un ample accueil : nous avons par là même désigné et dessiné ce point superbe de concentration humaine qui est devenu



Hauteurs :  
 de 100 à 200 m.    de 200 à 300 m.    de 300 à 400 m.

FIG. 34. — LA SITUATION TOPOGRAPHIQUE DE METZ (1 : 500 000)

(1) Voir l'étude plus détaillée sur Verdun et le Verdunois au chapitre XIII.

Metz. Metz est, par rapport aux rebords des Côtes de Moselle, situé comme Reims par rapport au biseau de l'Île-de-France ; les raides talus, festonnés de vignes, qui dominent Metz vers l'Ouest et dont le prince est le fameux mont Saint-Quentin, peuvent être à juste titre comparés à cette ligne continue de hauteurs qui encercle



FIG. 35. — LA SITUATION TOPOGRAPHIQUE DE REIMS (1 : 500 000)

la cuvette de Reims vers l'Ouest et vers le Sud et qui porte au Sud le nom de « Montagne de Reims ». On pourrait même, si l'on voulait poursuivre ce parallèle expressif qui n'a jamais été tenté, retrouver dans des pitons messins, plus orientaux, et couronnés de forts, les équivalents des hauteurs et forts champenois de Brimont, de Berru et de Nogent-l'Abbesse... (Les cartons des deux fig. 34 et 35 sont destinés à démontrer à quel point Reims et Metz sont, de par leur site, de la même famille.)

Toul est la tête de ligne intérieure qui commande Metz et Verdun. Verdun est le réduit occidental enfoui dans la splendide demeure à méandres, que s'est bâtie une Meuse antique et que protègent les plateaux, les dentelures et les abrupts des Côtes de Meuse ; et la capitale, qui regarde vers les peuples de l'Est pour les tenir en

respect, c'est Metz ; là s'est développée et doit revivre une grande ville aisée, riche, dilatée, heureuse (1).

La Moselle est la fée qui, de sa force propre, a donné à tout ce pays son vrai sens actuel. Les eaux qui ont coulé dans le sillon Mortagne-Meurthe-Moselle ont mené leur travail avec ardeur et avec joie ; elles ont traversé toute l'épaisseur des calcaires bathoniens et sont arrivées jusqu'aux schistes argileux du lias. Elles n'étaient plus sur l'emplacement de Metz qu'à 160 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les eaux de la Meuse étaient sans doute alors à un niveau plus élevé d'au moins 100 mètres. Il a bien fallu que toute la Moselle supérieure d'aujourd'hui quittât les régions plus hautes pour se précipiter vers le sillon plus bas, et la bataille des

(1) Nous ne parlons pas ici de Nancy, mais nous ne l'oublions point. C'est une capitale politique, dont nous dirons dans le second volume de la *Géographie humaine* la signification géographique.

eaux s'est dénouée par la capture au détriment de la Meuse et au profit du cours d'eau oriental — le plus actif, le plus heureux, et qui, par le paysage moins austère, et plus découpé qui l'enveloppe, paraît encore aujourd'hui le plus riant.

Destinée encore plus fortunée, — c'est en poursuivant ce fécond travail d'approfondissement que la Moselle a mis au jour la couche grise des schistes du lias qui donne l'incomparable minerai de fer phosphoreux qui est la *minette*. C'est parce que la Moselle l'a placée en vedette, à la portée des yeux et des mains des hommes, que depuis de longs siècles les gisements de la minette étaient connus et localement exploités ; c'est parce qu'ils étaient là, visibles, qu'on eut plus tard l'idée d'en rechercher le prolongement sous les arides masses calcaires qui les dominent vers l'Est. A l'œuvre primitive de la Moselle nous devons, en vérité, la découverte du bassin de Briey, mieux encore, pourrait-on dire, de tout le bassin lorrain du minerai de fer.

**L** E VRAI RÔLE DES FLEUVES  
ET LES FAUX BASSINS

Mais s'il est captivant de retracer ainsi l'histoire de la formation progressive de nos cours d'eau, il importe par-dessus tout de suivre nos fleuves et rivières dans le détail de leurs pérégrinations présentes ; car si les hommes ont recueilli le bénéfice du long travail exercé par les eaux durant de multiples millénaires, ils se sont surtout établis sur les rives, sur les talus, dans les vallées, parmi les accidents topographiques qui accompagnent tout le réseau actuel des sillons hydrographiques. C'est par excellence de cette géographie-là que l'histoire est la compagne.

Les « pays », les « provinces », et même les « régions » ne sont pas simples faits naturels ; ces ensembles sont issus de telles volontés humaines unies aux données physiques, qu'ils sont par nécessité variables en leur expression historique et vitale comme en leurs limites (chap. XII et XIII).

Les cours d'eau, eux, demeurent des réalités précises. Ils ne sont certes pas les seuls liens géographiques entre les hommes, mais ils représentent toujours entre eux, du moins aux proches distances et sous nos latitudes à climat tempéré, quelque principe ou quelque possibilité de liaison. Les vieilles relations de Rhône à Loire, de Loire à Seine, de Seine à Escaut, de Saône à Rhin, de Meuse à Moselle sont inscrites dans notre plus antique histoire. Les gens de la Loire supérieure, et par exemple les habitants de ce Forez que n'atteignent nulle part les eaux du Rhône, sentent si réelle la présence voisine du couloir rhodanien et perçoivent tout ce qu'ils doivent à la circulation en provenance du monde méditerranéen qu'encore aujourd'hui ils disent couramment « le rivage » pour parler des coteaux rhodaniens ; « les vins du rivage », ce sont les vins du Rhône.



Quelles vérités héritées et tangibles que celles qui sont contenues en de tels mots !

Loïn d'aller s'atténuant, la solidarité des faits humains groupés au long des rivières tend plutôt à s'affirmer davantage de la source à l'embouchure de chaque fleuve. L'exploitation de l'énergie totale que représente un cours d'eau a rapproché, pourrait-on dire, tous ses riverains. Jamais entre le haut Rhône, le Rhône de Lyon et le Rhône inférieur ne s'est manifestée aussi clairement que de nos jours l'interdépendance des intérêts et le hardi programme actuel de l'aménagement du fleuve sur toute son étendue, de la frontière suisse jusqu'à la mer, en est l'illustration. Le Rhin tout entier, qu'on pouvait jadis regarder comme composé de tronçons disparates et même hétérogènes, accuse de plus en plus son unité physique et tend à la traduire par une forte unité économique. Tous les grands travaux et tous les vastes espoirs conduisent les hommes à considérer un fleuve et ses affluents comme formant un tout qui doit être étudié et mesuré dans son ensemble physique. Les services des forces hydrauliques remettent en honneur l'unité de lit, de régime et de profil d'un cours d'eau. Bien mieux, un projet de navigation comme celui de la *Loire navigable* qui paraissait devoir n'intéresser au début que les habitants des régions voisines du chenal transformable, a fini par lier les intérêts de tout le fleuve et de tous ses affluents : en 1914, se sont réunies à Orléans les vingt-trois Chambres de commerce de tous les territoires de la Loire pour adopter, unanimes, une formule et un programme communs de « Loire navigable » (1).

Or l'idée qui avait dominé pendant un siècle et demi les études de géographie était celle des *faux* bassins fluviaux. L'origine de cette théorie est, comme l'on sait, dans un mémoire présenté par Philippe Buache, en 1752, à l'Académie des sciences. Quoique combattue par de bons esprits tels que Malte-Brun et plus tard par les auteurs de l'*Explication de la carte géologique*, Dufrenoy et Élie de Beaumont, elle acquit de plus en plus d'autorité ; un de ceux qui s'en firent l'avocat le plus rigoureux et le plus systématique fut un officier longtemps attaché au Dépôt de la guerre nommé Denaix. Pour lui, il n'était pas possible qu'il n'y eût pas, entre tous les bassins fluviaux, des dos de pays qui, pour les gens moins informés, devinrent des chaînes ; c'est pourquoi l'on se mit à dessiner, soit en oblique à travers toute la Russie, soit en plein plateau suisse, soit entre notre bassin de la Seine et notre bassin de la Loire, soit entre Marne, Meuse et Saône, de véritables chaînes de montagnes qui furent les fameuses *lignes de partage des eaux*. Une représentation schématique et un peu puérile répandit ces erreurs systématiques, et les atlas de

(1) Dans notre deuxième volume, la *Cinquième partie : Géographie de l'exploitation, Industries extractives, Houille blanche*, contiendra un chapitre consacré à la houille blanche et à la houille verte.

la fin du dix-neuvième siècle contenait encore des cartes où les montagnes, figurées par des chenilles, n'avaient d'autre rôle que de former des espèces de murs de séparation factices entre les divers bassins hydrographiques.

On s'est tout à coup réveillé de cette conception si fantaisiste ; on a reconnu des réalités simples telles que celle qui est représentée par la fig. 36 : des eaux, que ne sépare aucune chaîne, issues des mêmes régions de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or vont les unes à la Seine, d'autres à la Meuse et d'autres enfin descendent à la Saône, courant vers la Méditerranée.

Mais, après avoir exagéré le rôle des bassins fluviaux, on est arrivé à ne concevoir les contrées que comme constituées de régions diverses qu'on a voulu trop rigoureusement accoler les unes aux autres (voir chap. XIII) ; et l'on a, dans une certaine mesure, méconnu la solidarité naturelle et première que créent malgré tout entre les diverses parties d'un bassin hydrographique ou de deux bassins voisins le couloir central et les couloirs annexes des fleuves draineurs (1). Une solution intermédiaire nous a semblé la préférable pour une *Géographie humaine* : celle de prendre les rivières comme fils conducteurs d'une première et rapide description régionale totale, destinée par excellence au rappel des principaux établissements humains et à l'interprétation d'un certain nombre de faits décisifs de notre histoire nationale. Préface générale au très ample ensemble des

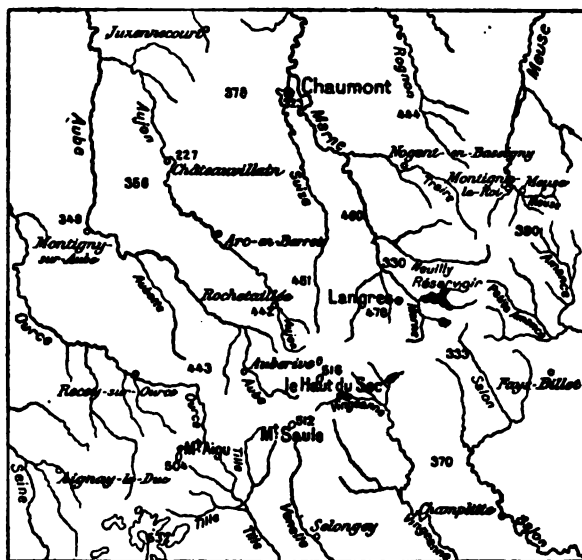


FIG. 36. — LA DIVERGENCE DES EAUX  
SANS RELIEF SÉPARATIF VERS LES TROIS MERS :  
MER DU NORD, MANCHE ET MÉDITERRANÉE.

(1) Voir dans notre *Chapitre liminaire*, la caractéristique citation de l'édit instituant les foires de Lyon, p. 25. Le chenal du Rhône et celui de la Saône qui lui fait suite constituent l'un des traits prédominants qui, liant le monde méditerranéen au monde des mers septentrionales, expliquent par excellence ce que devint la France. — Dans une étude récente intitulée *Natural Divisions of England* (Projet d'une division naturelle de l'Angleterre) FAWCETT insiste sur l'intérêt qu'il y aurait à faire coïncider les limites régionales avec les limites des vallées (*Geographical Journal*, feb. 1917, p. 124-141). — Même dans les ouvrages français qui ont adopté le plus systématiquement et non sans bonheur le principe de la division régionale, on tient compte dans une très grande mesure de ces « unités » primordiales qui sont en rapport avec nos grands fleuves : *Région rhénane, Sillon de la Saône et du Rhône, Bassin d'Aquitaine*, etc.

études qui suivront et qui seront toutes des études de géographie comparée.

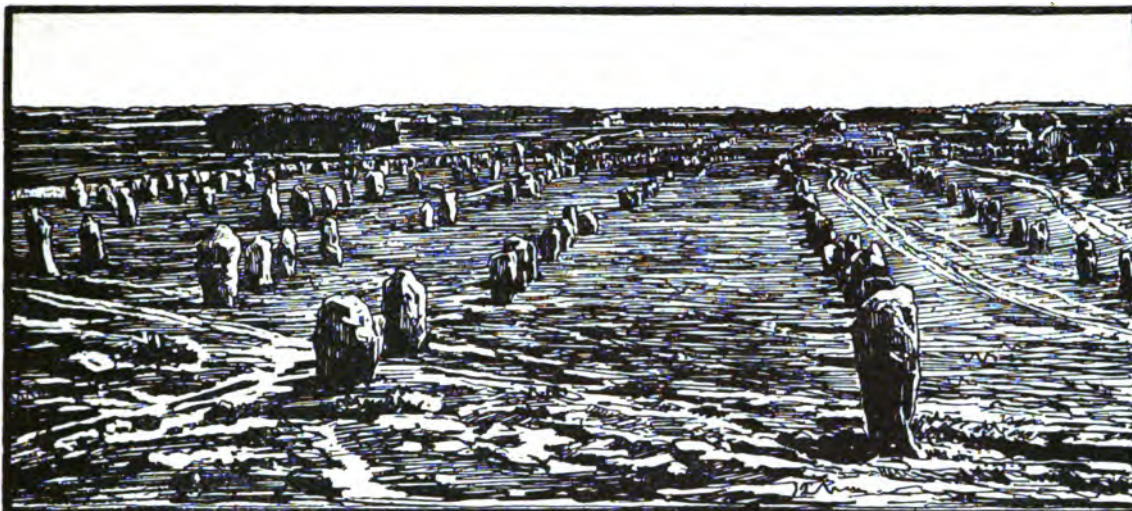
Aussi bien une série complète de plus de vingt-cinq cartes à la même échelle 1 : 2 000 000, figurant toutes par les mêmes grisés les mêmes zones hypsométriques, ont été dessinées par Besson d'après cette partie de notre texte et pour notre texte ; elles le suivront pour ainsi dire ligne par ligne et diront aussi à leur manière, par l'inscription de toutes les dénominations régionales, que cette description analytique n'a eu garde d'oublier les réalités plus complexes : celles des « pays », des « provinces » et des « régions ».

Cependant, tout autre soin cessant, notre trilogie inaugurale appelle — après le sol et l'atmosphère, — le troisième acteur, et qui n'est pas le moindre : l'homme.

Naissance et formation de notre territoire, — Mécanisme et conséquences de notre climat — doivent être complétés par une troisième synthèse introductive : Origines et développement du peuple de France.



OBSERVATOIRE DU PUY DE DÔME ET RUINES DU TEMPLE DE MERCURE



### CHAPITRE III

## COMMENT S'EST FORMÉ LE PEUPLE DE FRANCE SES PLUS LOINTAINES ORIGINES DE LA DIVERSITÉ DES RACES VERS L'UNITÉ DE LA NATION



**T**OUS les savants dont les esprits ne sont pas régis par d'absurdes et dangereuses préoccupations politiques reconnaissent que le rôle attribué à la race, dans l'histoire, a été exagéré ou faussé. Il n'y a pas de race civilisée qui soit pure ; aucun des ensembles politiques d'aujourd'hui ne correspond à une race homogène. La *race* n'existe pas, mais la *nation* existe, qui a donné à des peuples d'origines anthropologiques, d'appartenances linguistiques et de dépendances religieuses différentes une cohésion, voire même, en certains cas, une unité extraordinaire.

Il n'est peut-être pas au monde de peuple qui ait réalisé et qui réalise aujourd'hui l'unité politique, la cohésion des âmes dans un même vouloir pour les destinées de la patrie que le peuple de France, et il n'est peut-être pas, dans toute l'Europe, une population à l'amalgame de laquelle aient coopéré davantage toutes ou presque toutes les races qui se sont tour à tour rencontrées, développées ou ruées sur cette part occidentale du monde civilisé (1).

(1) La carte des races de l'Europe, telle que l'a publiée J. DENIKER dans son livre devenu classique, met en vive lumière ce qu'on peut appeler le bariolage ethnique de la France. Voir *les Races et les peuples de la terre, Éléments d'anthropologie et d'ethnographie*. Paris, Schleicher, 1900, avec 2 cartes.

Comment de la diversité est sortie cette admirable unité? Voilà ce que nous démontreront les historiens, auteurs des volumes suivants. Pour notre part, nous croyons en vérité que rien ne saurait être plus actuel que le problème général des races étudié à la lumière du problème français.

Nous voudrions noter quelques-uns des épisodes les plus typiques et les plus antiques et mentionner quelques-uns des éléments ethniques les plus importants du peuplement de notre pays.

**L** ES TEMPS PRÉHISTORIQUES Un savant anthropologiste suisse, Eugène Pittard, a déclaré : « La France est certainement le pays qui, sous le rapport de son ethnologie, a été le plus et le mieux étudié ; l'anthropologie est une science française. » Rien n'est plus vrai.

Dans la classification des plus anciennes périodes préhistoriques, il y a comme une expression indiscutable de cette participation de la France à la science de nos origines. Avant la période de la pierre polie ou *néolithique* se perdent dans la nuit des temps les longs millénaires de la pierre éclatée ou taillée, *paléolithique* ; les différentes périodes du *paléolithique* portent des noms qui les classent d'après des fouilles faites sur le territoire de notre France : ce tableau seul témoigne déjà et de la part qu'elle a prise, dès le commencement des temps, au développement de l'activité humaine sur la terre, et de la part qui lui revient, de nos jours, dans un tel ordre de découvertes et d'investigations scientifiques.

CLASSIFICATION DES TEMPS PRÉHISTORIQUES	
<b>PALÉOLITHIQUE</b> (pierre taillée ou éclatée)	Chelléen (Chelles, Seine-et-Marne). Acheuléen (Saint-Acheul, Somme). Moustérien (Le Moustier, Dordogne). Aurignacien (Aurignac, Haute-Garonne). Solutréen (Solutré, près de Mâcon, Saône-et-Loire). Magdalénien (abri de la Madeleine, Dordogne).
Phases de transition	Azilien (grotte du Mas d'Azil, Ariège). Tardenoisien (Fère-en-Tardenois, Aisne). Campignien (Campigny, Seine-Inférieure), qui marque déjà le début du Néolithique.
<b>NÉOLITHIQUE</b> (ou pierre polie). <b>AGE DU BRONZE.</b> <b>AGE DU FER.</b>	

**ORIGINES DU PEUPLE DE FRANCE**

Le Paléolithique appartient à la période pléistocène des géologues ; le Néolithique, aux temps qui ont suivi la fonte et le retrait des gigantesques glaciers et qui sont, pour les géologues, le début même des temps actuels (1). L'*Elephas antiquus*, le rhinocéros, l'hippopotame, plus tard, le grand ours et le mammouth, plus tard encore, le bison et le renne, ont peuplé notre pays. Du Moustérien jusqu'au Magdalénien, le renne circulait à travers ces territoires et descendait, au Sud, jusqu'à une limite qu'il n'a guère dépassée : les Pyrénées. Ainsi, dans cette part occidentale de la France sur laquelle nous portons spécialement nos regards, se sont tour à tour suc-

DIVISIONS GÉOLOGIQUES	PHÉNOMÈNES GÉOLOGIQUES ET CLIMATS	ANIMAUX CARACTÉRISTIQUES	INDUSTRIE HUMAINE
FIN DU TERTIAIRE { Pliocène Supérieur	Moraines de la 1 <sup>re</sup> grande extension des glaciers.	Époque de l'éléphant méridional.	?
QUATERNAIRE PLEISTOCÈNE	Inférieur... Moraines de la 2 <sup>e</sup> grande période glaciaire ( <i>climat froid et humide</i> , qui fut suivi d'un <i>climat doux</i> ).	Époque de l'hippopotame (hippopotame, éléphant antique, rhinocéros de Merck).	CHELLÉEN Premières traces humaines indiscutables en Europe (beaux silex taillés sur les deux faces).
	Moyen... Moraines de la 3 <sup>e</sup> grande période glaciaire ( <i>climat froid et humide</i> ). Löss ( <i>climat plus sec</i> ).	Époque du mammouth (mammouth, rhinocéros, ours, hyène des cavernes).	MOUSTÉRIEN Travail de l'os, sculpture (silex ordinairement taillés sur une seule face).
	Supérieur... Partie supérieure du löss ( <i>climat froid et sec, régime des steppes</i> ).	Époque du renne (renne, bison faune des steppes).	MAGDALÉNIEN Gravures, peintures, sculptures (silex taillés petits et très variés).
	Actuel..... Alluvions récentes, tourbières ( <i>climat voisin de l'actuel</i> ).	Espèces actuelles, animaux domestiques.	NÉOLITHIQUE Période des métaux { <i>Age du cuivre.</i> <i>Age du bronze.</i> <i>Age du fer.</i>

(1) Le dernier âge du Paléolithique, le Magdalénien, s'achève alors que déjà semble avoir pris fin la période glaciaire.

cédé des régimes climatiques dont les expressions extrêmes ont été un climat tropical, chaud et humide, puis le climat rigoureux du renne, froid et sec.

Dans un de ses mémoires les plus originaux, *l'Age des derniers volcans de la France*, Marcellin Boule a dressé un précieux tableau synoptique que nous reproduisons ci-dessus en le simplifiant quelque peu.

Alors que les glaciers des Alpes s'avançaient, par le glacier du Rhône, jusqu'à l'emplacement de Lyon ; alors que la grande calotte glaciaire de la Scandinavie et de la Finlande s'étendait jusqu'au milieu de la Russie, au delà de Moscou et de Kiev, et couvrait non seulement toute la Baltique, mais toute la plaine de l'Allemagne du Nord, de simples appareils glaciaires plutôt individualisés s'étaient au pied des Pyrénées ou se logeaient dans les vallées supérieures des régions les plus élevées du Massif central ou des Vosges. La plus grande partie de la France non montagneuse restait libre de glaces et habitable.



FIG. 37. — COUP DE POING ACHEULÉEN, TYPE DU PREMIER OUTIL HUMAIN.

Pour les périodes les plus anciennes, nous ne rencontrons guère que des squelettes et des outils ou reliques matérielles du travail humain (fig. 37). Il nous faut arriver à la période moustérienne pour nous trouver en face de squelettes ou de crânes dont l'origine et la date soient indiscutables. Au Moustérien se rattachent les trois séries de récentes et belles découvertes : celle des abbés Bardon et Bouyssonie à la Chapelle-aux-Saints (Corrèze) — que l'anthropologiste Marcellin Boule a étudiées avec une méthode si largement scientifique et si noblement dégagée de tout parti pris ; — celles du docteur Capitan et de Peyrony à La Ferrassie (Dordogne) et celles du docteur Henri Martin à la Quina (Charente).

Ces types humains, les plus anciens de notre sol, sont du type dit de Néanderthal. Il y avait alors sur le territoire de la France une race à crâne dolichocéphale (1), c'est-à-dire à crâne plutôt allongé et étroit, avec de fortes arcades sourcilières, et des

(1) Rappelons que les crânes brachycéphales sont les crânes courts et larges, tandis que les dolichocéphales sont les crânes longs et relativement étroits. On classe les crânes d'après l'indice céphalique qui indique le rapport du diamètre de largeur au diamètre de longueur. On considère la longueur du diamètre antéro-postérieur d'un crâne comme équivalent à 100, quelles que soient ses dimensions, et l'on calcule la proportion du diamètre transversal par rapport à celui-là. Plus le crâne est rond, plus le diamètre transversal se rapproche évidemment du diamètre antéro-postérieur ; d'après la classification de DENIKER, si le diamètre transversal dépasse 82, il est dit sous-brachycéphale jusqu'à 84, brachycéphale jusqu'à 86, et hyperbrachycéphale au delà. Inversement, au-dessous de l'indice céphalique 79, le crâne est sous-dolichocéphale, et au-dessous de 77, il est dit dolichocéphale.

os épais, et dont toutes les attaches musculaires révèlent une robustesse et des aptitudes un peu bestiales. Lorsqu'on n'avait que le crâne de Néanderthal, on pouvait supposer qu'il avait appartenu à un individu faisant exception. Aujourd'hui cette interprétation n'est plus possible. Ce qui frappe au contraire, c'est l'uniformité du même type physique. Nous avons eu entre les mains, dans ce laboratoire de paléontologie du Muséum, qui doit être une des fiertés de la France, le crâne de La Chapelle-aux-Saints et celui de La Ferrassie qui a été trouvé aplati, écrasé, brisé et qu'un merveilleux et minutieux travail de remise en place des moindres morceaux a fini par reconstituer : comment ne pas être saisi non pas seulement de la ressemblance, mais de la similitude quasi fraternelle entre ces deux émouvantes reliques des plus anciens habitants de notre sol!

Par ailleurs, Boule considère que cette variété du type humain — aussi différente de l'homme actuel que peut l'être



FIG. 39. — SILEX TAILLÉ APPELÉ « POINTE A CRAN » AGE SOLUTRÉEN

le zèbre du cheval qui appartiennent l'un et l'autre au genre *Equus* — s'est probablement éteinte. « Il ne semble pas, dit de son côté l'abbé H. Breuil, qu'on puisse admettre que le Paléolithique supérieur soit nulle part, dans les régions indiquées, dérivé du Moustérien. Il s'agit plus vraisemblablement d'invasions de peuples beaucoup plus élevés dans l'échelle des races et dans celle de la civilisation que leurs prédécesseurs néanderthaloïdes (1) ».

L'époque moustérienne est séparée du Magdalénien par l'Aurignacien (perfection de l'art et de l'industrie de l'os, voir la figurine d'ivoire du *cul-de-lampe* du présent chapitre) et par le Solutréen (perfection du travail du silex avec cette belle forme caractéristique dite « feuille de laurier », voir fig. 38, et cette autre forme typique dite « pointe à cran », fig. 39; voir encore fig. 40).

Le Sud de la France est occupé partiellement à cette époque par une race à caractère négroïde, la race de Grimaldi, à laquelle il faut rattacher les statuettes de



FIG. 38. — UN SILEX DE SOLUTRÉ MAGNIFIQUEMENT TAILLÉ, APPELÉ « POINTE EN FEUILLE DE LAURIER ». (Patisson.)

(1) *Les Subdivisions du paléolithique supérieur et leur signification, dans Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, C. R. de la XIV<sup>e</sup> session, Genève, 1912, t. I, p. 174.*



femmes stéatopyges de Laussel, de Grimaldi et de Brassempouy : c'est une manifestation probable d'influence africaine (1).

**L'ART DES CHASSEURS DE RENNES**

Le Magdalénien est marqué par la disparition définitive des grands carnivores et des pachydermes. C'est alors que se révèle décidément une humanité qui est en vérité déjà toute proche de la nôtre, sous les espèces d'une race que nous pouvons appeler la race de Cromagnon-Chancelade-Laugerie, d'après les squelettes qui ont été découverts dans trois célèbres stations préhistoriques du Périgord. Pittard, que nous citons tout à l'heure,

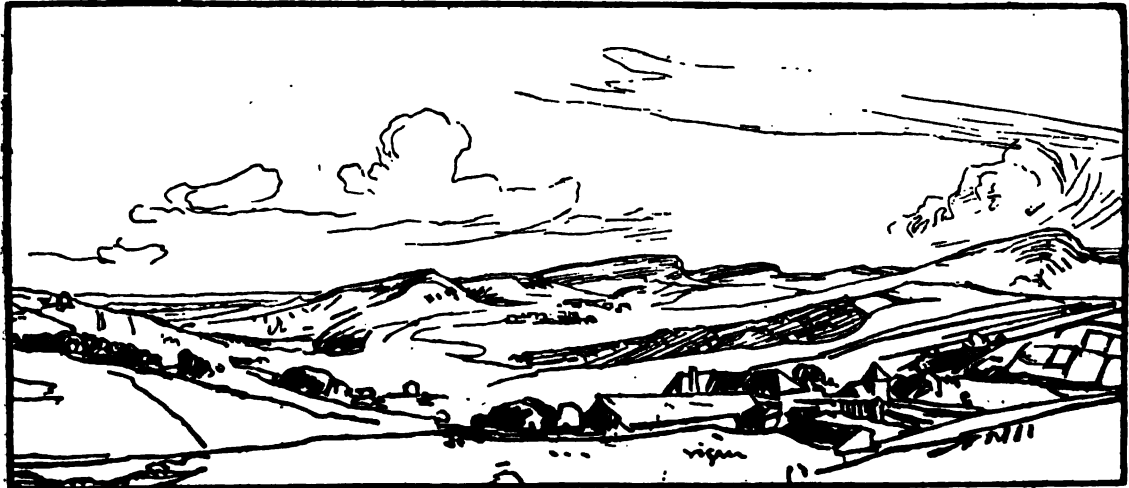


FIG. 40. — LES ESCARPMENTS DE LA ROCHE DE SOLUTRÉ (SAÔNE-ET-LOIRE), VUE DE BERZÉ-LA-VILLE. (A. Lepère.)

ne craint pas d'affirmer, comme c'est notre propre conviction : « On peut dire du Périgord et des régions voisines qu'ils sont probablement le plus ancien foyer de culture du monde, quelque chose comme la capitale de la civilisation paléolithique. »

Donnons à cette expression « régions voisines » une extension un peu plus vaste encore : au Périgord il convient d'adjoindre en effet tout le bassin de la Garonne, c'est-à-dire les vallées du Tarn et du Lot (Bourniquel), et le feston des grottes explorées sur le versant nord des Pyrénées depuis Niaux jusqu'à Isturitz en

(1) L'influence africaine se révèle aussi, semble-t-il, dans certains gisements aurignaciens (Font Robert près Brive), et dans ces petites industries aziliennes et tardenoisennes qui remplissent l'hiatus entre le paléolithique et le néolithique, ainsi que dans ces productions d'art schématisées d'une nature si différente de l'art réaliste magdalénien. — Cette curieuse influence africaine ne se manifestera en Gaule qu'à de rares époques très espacées, car on ne la retrouvera plus dans la suite que sous la forme de l'invasion ibère, puis sous celle de la conquête arabe.

passant par le Portel, le Mas d'Azil, le Tuc d'Audoubert, les Trois-Frères, Marsoulas, Gargas, Brassempouy, etc. ; en réunissant ainsi les vieilles découvertes de l'alerte et perspicace précurseur Émile Cartailhac aux toutes récentes explorations de Breuil et à celles du comte Begouën et de ses trois fils, « les trois frères », on doit même lier à la France du Sud-ouest l'Espagne cantabrique avec les inoubliables fresques de la Caverne d'Altamira découvertes par Sautuola à Santillane près Santander (1)... Et certes, pour la première fois, nous sommes en face non plus d'un ou



FIG. 41. — RENNES AFRONTÉS, PEINTS EN ROUGE ET BISTRE SUR LES PAROIS DE LA CAVERNE DE FONT-DE-GAUME (2). ART MAGDALÉNIEN. (Patisseau.)

de plusieurs individus appartenant à un même groupe humain, mais de quelque chose de beaucoup plus avancé et de beaucoup plus grand : une société, la société déjà civilisée des chasseurs de rennes.

L'art magdalénien ne s'exprime pas seulement par des outils et des armes en pierre taillée d'un travail très fini, il s'exprime surtout par les véritables œuvres d'art qu'avec des moyens primitifs, mais délicatement perfectionnés, les hommes de cette époque ont su exécuter : peintures murales des cavernes ornées, et spécia-

(1) Une collection magnifique intitulée *Peintures et gravures murales des Cavernes paléolithiques* et due à la munificence de S. A. S. le Prince de MONACO, comprend déjà, entre autres volumes : Émile CARTAILHAC et l'abbé Henri BREUIL, *la Caverne d'Altamira*, Imprimerie de Monaco, 1906 ; et docteur CAPITAN, l'abbé Henri BREUIL et PEYRONY, *la Caverne de Font-de-Gaume*, Monaco, 1920. Toutes les illustrations, dont beaucoup sont des hors-texte en couleur, sont dues aux relevés patients et aux reproductions exceptionnellement exactes et artistiques de l'abbé BREUIL. — Dans de bons ouvrages de haute vulgarisation, le savant encyclopédiste SALOMON REINACH a fait connaître au grand public les faits et les documents essentiels des âges préhistoriques.

(2) Dessins d'après les relevés publiés par l'abbé BREUIL.

ment de la grotte de Font-de-Gaume, tout près des Eyzies en Dordogne (*fig. 41 et 42*), — gravures sur parois de pierre des Combarelles, caverne proche aussi des Eyzies (*fig. 43*), gravure sur bois de renne du fameux Renne broutant de Thayngen



FIG. 42. — RHINOCÉROS PEINT EN ROUGE SUR LES PAROIS DE LA CAVERNE DE FONT-DE-GAUME (1). ART AURIGNACIEN UN PEU PLUS ANCIEN QUE LE MAGDALÉNIEN.

(*fig. 44*). Les bisons, les mammouths et les rennes, dessinés et peints en ocre rouge sur les parois des grottes, dénotent une technique très sûre d'elle-même, un dessin vigoureux et presque sans retouche, un sens aigu de la vie et une singulière habileté à tirer parti des accidents naturels de la surface pour y adapter la représentation animale. Nous avons été tout spécialement frappés de voir à Font-de-Gaume comment des animaux dessinés sur un creux de la roche se détachaient si nettement de tout ce qui les entourait, que finalement le creux servait à traduire comme une impression de relief. Mais les chefs-d'œuvre par excellence, ce sont sans doute ces chevaux sculptés, qui sont presque de grandeur naturelle, à Capblanc, près de Laussel en Dordogne (leur beauté et leur fini ont suggéré à certains archéologues une comparaison avec les chevaux mêmes des frises du Parthénon), ou bien encore ces émouvants bisons sculptés et modelés dans l'argile, de plus petites dimensions, il est vrai, mais si vivants eux aussi, que le comte Begouën a naguère découverts dans la caverne ariégeoise du Tuc d'Audoubert (*fig. 45*) (3) :

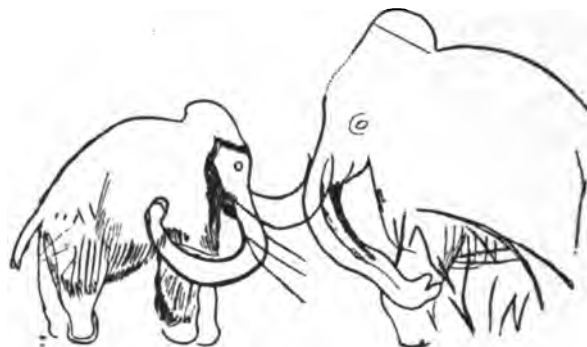


FIG. 43. — DEUX MAMMOUTHS GRAVÉS SUR LES PAROIS DE LA GROTTE DES COMBARELLES (2). ART MAGDALÉNIEN.

Les hommes de cette race et de cet art étaient encore des dolichocéphales, mais très différents des dolichocéphales grossiers de l'époque moustérienne, et plus affinés. Il n'y a pas contradiction entre les indications révélées par leurs squelettes et les vestiges épars mais grandioses de leur art.

(1) Dessins d'après les relevés publiés par l'abbé BREUIL.

(2) *Ibid.*

(3) Nous ne saurions trop louer et recommander le classique *Manuel d'archéologie préhistorique*,

Ils ont connu et pratiqué les arts de la parure (coquillages, colliers de dents percées, pagnes avec coquillages, résille de deux cents petits coquillages réunis trouvée à Menton; vertèbres de poissons enfilées; l'homme de Laugerie-Basse, sur les bords de la Vézère, porte une parure de coquilles méditerranéennes!)

Ils avaient des meules pour broyer les couleurs, des palettes et des godets, que l'on a retrouvés, notamment à la Madeleine, toujours sur les bords de la belle Vézère; les parois de la Madeleine étaient elles-mêmes la plus riche et la plus chaude des palettes, avec leurs tons naturels d'ocre vif et de noir intense. Les Magdaléniens connaissaient sept tons d'ocre du jaune au brun, et des sels de manganèse leur donnaient le noir. Ils se peignaient le corps; ils peignaient même en rouge, en certains cas, les os de leurs morts. Pourquoi ces peintures de squelettes? (Sacrifices humains... rites funéraires... ou cannibalisme?)

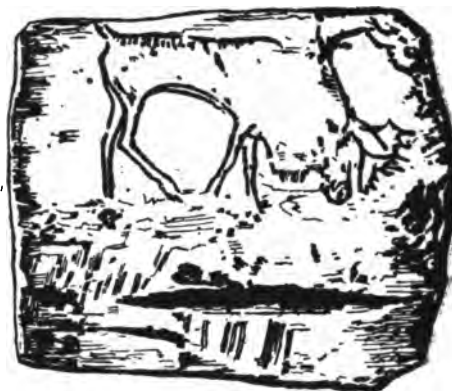


FIG. 44. — RENNE BROUTANT  
GRAVURE SUR BOIS DE RENNE  
STATION DE THAYNGEN (SUISSE)  
AGE MAGDALÉNIEN

En tout état de cause, les admirables figurations d'animaux, comme tous les faits contrôlés qui se rapportent aux restes humains jusqu'ici mis au jour, nous amènent et nous obligent à concevoir les chasseurs de rennes de la fin du Paléolithique comme appartenant à une civilisation avancée. Civilisation de caractère matériel et intellectuel qui semble bien avoir été dominée et sans doute régie par de la magie, ou par des croyances superstitieuses, voire même religieuses, se traduisant par des rites.

**VUE D'ENSEMBLE** Au Néolithique apparaîtront des populations brachycéphales; aux chasseurs et aux pêcheurs des temps primitifs succéderont des groupes humains à tendances plus sédentaires, cultivateurs et pasteurs. Les dolichocéphales constitueront encore la majorité, mais d'autres peuples venus du centre de l'Europe se seront mêlés à eux, apportant des civilisations nouvelles, celle de la pierre polie, celle du bronze, celle du fer.

*celtique et gallo-romaine* (Paris, Picard, 1908 et suivants), qui est dû à la science consommée et à la plume alerte d'une des plus nobles victimes de la guerre, Joseph DÉCHELETTE. Il faudrait y ajouter bien entendu tout ce qui a été découvert depuis la publication du premier volume, et notamment les bisons d'argile du Tuc d'Audoubert, les fines gravures de la caverne des Trois-Frères, etc., et pour ce qui regarde l'Espagne, tout l'art pariétal des très nombreuses grottes découvertes et explorées depuis lors par H. BREUIL.

Ne nous imaginons point une lutte des brachycéphales contre les dolichocéphales, et ne nous imaginons pas non plus une homogénéité et une solidarité ni de tous les dolichocéphales, ni de tous les brachycéphales. Il y eut des luttes, mais non pas de races anthropologiques contre races ; il semble bien plutôt qu'il se soit fait comme une osmose qui a permis aux peuples d'origines et de valeurs différentes de se compénétrer et de produire un tout qui a gardé une certaine harmonie.



FIG. 45. — LES BISONS SCULPTÉS ET MODELÉS DANS L'ARGILE DE LA CAVERNE DU TUC D'AUDOUBERT.  
ART MAGDALÉNIEN (Patisou).

Dans la France d'aujourd'hui une bande oblique, formant écharpe, allant du Sud-ouest au Nord-est, représente la zone où les brachycéphales sont le plus nombreux ; au Nord-ouest de cette ligne se trouvent les dolichocéphales de taille moyenne les plus anciens ; au Sud-est, du côté de la Méditerranée et des Alpes, se trouvent d'autres dolichocéphales plus récents que l'on peut appeler les dolichocéphales néolithiques. Enfin, les temps néolithiques s'achèvent en dénotant une proportion plus grande de brachycéphales ; est-ce là un apport nouveau, une invasion nouvelle ? Laissons aux préhistoriens ces discussions d'ailleurs très importantes et considérons seulement le résultat total, essentiel, qui doit être pour nous comme le couronnement des temps préhistoriques et le lien entre cette préhistoire et la première histoire (qu'on appelle *protohistoire*).

Les dolichocéphales ont été non pas seulement les ouvriers d'art ou les artisans,

mais, dans le plus haut sens du mot, les artistes de l'époque magdalénienne ; ils ont créé et révélé la beauté plastique, sculpturale et picturale. Chasseurs, ils ont saisi sur le vif le jeu organique des muscles et le rythme des mouvements des animaux ; ô merveille, ils ont su les traduire, les inscrire dans la pierre et sur la pierre.

Tout autre a été le rôle des brachycéphales préhistoriques, mais qu'il serait pareillement injuste de méconnaître et de rapetisser. Sur le territoire de ce qui devait être la France et qui était occupé par les dolichocéphales de la pierre éclatée, ils sont donc arrivés peu à peu aux âges de la pierre polie, ils ont inauguré ces sept ordres de techniques tenant toutes du prodige : *la cuisson de la terre* qui devient poterie, *le travail et l'amalgame des métaux*, *la sélection et la culture des plantes*, *la domestication des animaux*, *le premier habitat* (fonds de cabanes, cités lacustres), *le premier tissage* et *la navigation!* Un autre milieu est né de ces apports intellectuels et pratiques des petits hommes bruns au crâne court. Notre civilisation n'a pu exister que par la dotation magnifique des multiples innovations des brachycéphales. Ils représentent les débuts de toute technique industrielle et agricole. Ils représentent, d'un mot, la science. Ils marquent l'un des stades les plus décisifs de toute l'histoire humaine.

Et les peuplements successifs qui ont engendré la population de la Gaule, puis de la France, ont eu ce privilège d'être sans doute issus en partie de l'antique complexe humain des dolichocéphales, *initiateurs de l'art*, et en partie des groupes brachycéphales, pratiques, ingénieux et laborieux, *inventeurs de la science*.

*Complications et régressions.* — Nous avons d'abord jeté un coup d'œil synthétique qui nous a fait percevoir l'ensemble de ces lointaines origines de la plus antique humanité ; nous avons rappelé, en un tableau fondamental, la classification devenue aujourd'hui classique des âges Paléolithique et Néolithique. Nous avons voulu commencer par faire pressentir ce que l'abbé Breuil appelle « je ne sais quelle harmonie d'ensemble entre les évolutions particulières » qui contribue à masquer soit les autonomies régionales, soit les régressions humaines.

Mais il convient de rejeter toute simplification outrancière. Il n'y a de vraie science que de la vie. Et la vie est souvent plus nuancée et contradictoire que ne le ferait croire la demi-science.

Par définition, il n'y a donc pas de pierre polie dans le paléolithique, mais la pierre éclatée persiste d'un usage général et courant, durant tout le néolithique.

Aux Baumes-Chaudes (Lozère), on a reconnu des populations néolithiques qui sont d'un type dolichocéphale très voisin de celui de Cromagnon : trois cents

squelettes, représentant un groupe humain très homogène, ont été trouvés dans ce gisement indiscutablement néolithique.

Partout ce ne sont que des pénétrations et des cheminements qui altèrent peu à peu la pureté simple des premiers peuplements et qui opèrent les fusions d'où sortiront peu à peu des mondes nouveaux.

Si nous devons considérer d'une part que la nouveauté n'a pas été introduite brusquement et brutalement, nous devons d'autre part constater comme un des faits les plus saisissants de la préhistoire que certaines formes de l'activité humaine ont subi de telles régressions qu'elles ont fini par disparaître complètement. Il en est ainsi du magnifique art pariétal dont l'apogée correspond, comme nous l'avons dit, à l'âge magdalénien. La tradition se perd entièrement ; rien ne rappellera plus ni la facture, ni les procédés des incomparables artistes que furent les chasseurs de rennes de notre Périgord. Pareillement, les arts plus menus de l'os et de l'ivoire ont subi à diverses reprises des régressions (1). A l'époque azilienne qui suit la magdalénienne et qui est une époque de transition entre les temps paléolithiques et les temps néolithiques, les cailloux peints qui ont été si bien étudiés par Piette représentent une nouvelle forme d'art, qui à son tour disparaîtra (2).

**D**OLMENS Or, voilà qu'à l'époque néolithique, sur les ruines de toutes  
**ET MENHIRS** ces formes antérieures de l'art ou plutôt dans la pénombre très  
 obscure où il nous semble que toute une partie de ce qui fut la manifestation la plus relevée et la plus raffinée de l'humanité s'évanouit, apparaissent, gigantesques et

(1) Nous renvoyons expressément à un Mémoire très important que nous avons déjà cité et qui a été publié dans *Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, Compte rendu de la XIV<sup>e</sup> session, Genève, 1912*. Genève, 1914, 2 vol. Il est dû au savant qui connaît le mieux l'art du paléolithique et du néolithique, l'abbé H. BREUIL, de l'Institut de Paléontologie humaine de Paris, sous le titre : *Les Subdivisions du Paléolithique supérieur et leur signification* (t. I, p. 165-238, avec 47 figures dans le texte représentant les dessins comparatifs de plusieurs centaines d'objets, dessins faits par l'auteur lui-même avec une exactitude et une vigueur auxquelles tous rendent hommage). Voir ce qui est dit du hiatus entre le Moustérien et l'Aurignacien, p. 174 ; de la régression du travail de l'os qui correspond au protosolutréen, p. 190 ; du hiatus entre le Solutréen et le Magdalénien : « S'il est un fait certain en préhistoire, c'est que les premiers Magdaléniens ne sont pas des Solutréens évolués ; c'étaient bien des nouveaux venus dans ces endroits, aussi inhabiles dans l'art de tailler ou de retoucher le silex que leurs prédécesseurs y excellaient » (p. 201) ; puis vient l'apogée du Magdalénien dont nous avons parlé dans notre texte, laquelle fut suivie d'une nouvelle régression.

(2) « Révolution, l'Azilien en est une : plus d'art animalier, seulement des peintures sur galet ou sur paroi d'éléments schématiques ou géométriques. Révolution dans le travail de l'os et de la corne de cerf ; suppression des aiguilles, des sagaies, des beaux harpons : réduction de l'outillage à des perçoirs en os fendu, à de grossiers lissoirs, à des harpons aplatis et perforés, exécutés rapidement et sans art. » (H. BREUIL, *Mémoire* cité, p. 216-217).

grossières, haut dressées ou superbement soutenues par des montants colossaux, ces formes grandioses mais rudimentaires du culte des pierres qui sont les *dolmens* et les *menhirs*.

Pierres brutes, il est vrai, mais pierres dressées. Ce sont tout de même les débuts de la construction humaine. Pour les morts ou pour les dieux, les hommes — et c'est la première fois — posent pierres sur pierres.

On divise les monuments mégalithiques en six groupes :

1° Les *dolmens* et les *allées couvertes*; 2° les *trilithes* qui se composent de deux pierres en forme de *menhir*, lesquelles soutiennent un linteau; 3° les *cists*, coffres de pierre, tombeaux oblongs à quatre faces qui sont en France des diminutifs des *dolmens*; 4° les *menhirs* ou pierres plantées verticalement; 5° les *cromlechs*, groupes circulaires de *menhirs*, et enfin, 6° les *alignements* qui sont des rangées de *menhirs* sensiblement rectilignes.

Au fond, ces différents types dérivent tous du *dolmen* et du *menhir*. Les *dolmens* sont des tombeaux (fig. 46).

Quant aux *menhirs*, ils n'ont pas encore révélé le secret de leur destination (Déchelette, I, p. 447). On peut les rattacher à ces cultes litho-latriques qui ont été en honneur chez tous les peuples fétichistes, et même parmi les peuples sémitiques.

Déchelette compte en France quatre mille quatre cent cinquante-huit monuments mégalithiques. C'est dans l'île de Gavrinis (Morbihan) que se trouve l'un des plus importants mégalithes, tumulus de 55 à 60 mètres de diamètre qui aboutit à une allée couverte, longue de 12 m. 50 et large de 1 m. 40, conduisant à une chambre dont la hauteur atteint 1 m. 80; une dalle colossale qui ne mesure pas moins de 4 mètres de long sur 3 mètres de large recouvre cette chambre.

Le plus considérable des *menhirs* est l'Aiguille de Locmariaquer qui est aujourd'hui

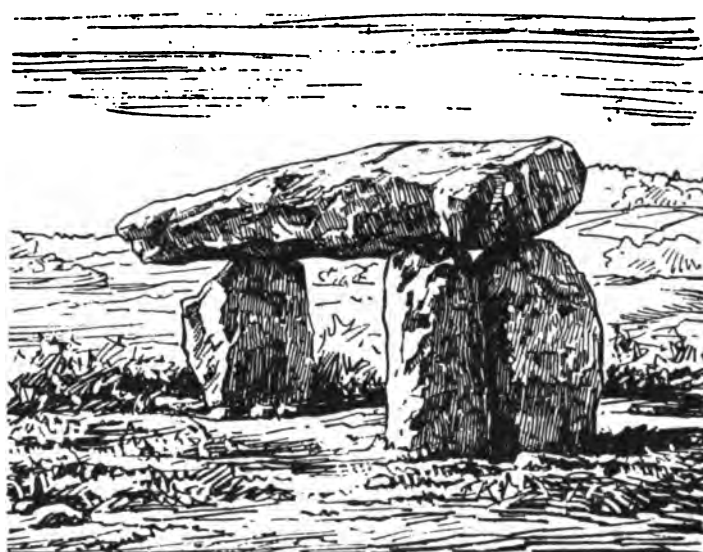


FIG. 46. — LE DOLMEN DE BRANTÔME, LE PLUS GRAND DES DOLMENS DU CENTRE DE LA FRANCE. (Patissou.)



d'hui renversée et cassée en quatre morceaux, mais qui ne mesurait pas moins de 20 m. 50 de hauteur et pesait 347 000 kilogrammes environ.

L'*alignement* le plus vaste et le plus saisissant est celui de Carnac (*frontispice*).

La zone des dolmens en France dessine une bande transversale qui va de la Bretagne aux côtes de l'Hérault ; c'est dans les Causses, Aveyron, Ardèche, Lot, Gard, Lozère, qu'ils sont le plus abondants, mais l'importance et la beauté de ces dolmens du Centre n'égale pas celle des dolmens de l'Armorique. En somme, ils forment deux blocs essentiels : Cévennes et Bretagne.

La construction de tels monuments implique une organisation sociale et une hiérarchie fortement constituée ; des multitudes d'hommes disciplinés pouvaient seuls résoudre les difficultés du maniement de pareilles masses.

Quels ont été les peuples qui ont élevé les dolmens et les menhirs ? On a longtemps dit et cru que c'étaient les Celtes ; les celtomanes ont donné ou conservé, bien à tort, des noms bretons à ces monuments ; mais il n'y a aucune relation entre les dolmens et les Celtes qui sont venus beaucoup plus tard. Par ailleurs, les dolmens et les menhirs se rencontrent bien au delà des limites qui ont jamais été atteintes par les peuples celtiques ; l'on doit nettement repousser toute idée qui ferait des hommes des dolmens un seul peuple ; il y a entre ceux qui les ont élevés une certaine communauté de mentalité et de culture, mais rien ne nous permet d'affirmer, bien au contraire, qu'il y ait eu communauté ou analogie de race.

### **L** ES PALAFITTES, L'AMBRE ET LES CALLAIS

Le néolithique compte encore des êtres humains qui vivent dans des grottes, mais c'est alors qu'apparaît cette nouveauté des installations sur pilotis qui est celle des *palafittes* ou cités lacustres, palafittes des lacs suisses, palafittes des lacs de Savoie et du Jura.

Dans les cités palafittiques, au milieu des pilotis préhistoriques, l'on a découvert des restes indiscutables des six premiers animaux domestiqués (chien, cochon, cheval, chèvre, mouton et bœuf) et les graines et fruits des premières plantes cultivées (noisettes, châtaignes, fraises, pommes, poires, vigne, etc., et surtout les quatre céréales : seigle, orge, avoine et froment), voire même ces pains ou gâteaux de farine grossière sans levain, qui sont au moins de deux mille ans plus vieux que les célèbres pains des boulangeries de Pompéi !

Une circulation intense se manifeste dès les temps néolithiques : les pierres précieuses et les objets travaillés transportés très loin de leurs points d'origine en sont une preuve indiscutable. L'ambre, résine fossile, surtout abondante aux rives de la Baltique, joue un rôle de premier ordre ; les routes de l'ambre, et d'abord la prin-

cipale et véritable, celle du Danube, de l'Elbe et de la Moldau, se dessinent très nettement à travers l'Europe d'alors ; il est possible de parler en vérité d'un commerce néolithique. En France, les silex taillés dans le fameux atelier de poignards et de scies du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), ont une extension géographique qui va du Jura jusqu'à la Belgique. Et les *callais*, ces mystérieuses perles de pierre dont nous connaissons trois principales et presque uniques collections (Morbihan, plateau de Ger dans les Pyrénées et Portugal), d'où viennent-elles ? Elles sont bleues, et dès que le premier verre, qui était bleu, apparaît plus tard, celles-là semblent bien avoir disparu...

En tout cas, les croyances et les coutumes cheminent, d'un territoire à l'autre, comme le font les objets de parure et les objets industriels.

Alors surgit, dans les brumes de la préhistoire du monde occidental, l'influence indiscutable du monde de la Méditerranée orientale ; déjà une idole féminine est transmise, déformée et devenue de plus en plus schématisée, jusqu'aux extrémités de l'Ouest et du Nord-ouest, comme expression à la fois matérielle et spirituelle de cette première action de rayonnement d'une civilisation orientale.

Durant les temps paléolithiques (pierre éclatée), l'Occident semble se suffire ; il vit de sa vie propre ; il est un centre s'il n'est pas le seul centre ou le centre capital du monde vivant d'alors. A l'époque néolithique (pierre polie), commence à se faire sentir dans le monde occidental l'influence de l'Orient.

**L** ES MÉTAUX : A partir de l'âge qui va suivre, de l'âge du bronze, les BRONZE ET FER territoires que nous occupons, tout en restant le siège de transformations autochtones et autonomes, ne sont plus ce qu'ils ont été durant les trente mille à cinquante mille ans d'humanité qui ont précédé. Pendant quelque deux mille ans (de 2500 à 500 avant Jésus-Christ), on peut établir un parallélisme approximatif entre des faits archéologiques du monde égéen et égéo-crétois, puis du monde égyptien et grec et ceux de la Gaule ; mais ceux de la Gaule semblent toujours plus tardifs et plus dépendants. Il faudra atteindre le deuxième âge du fer (âge de la Tène) pour que la civilisation de la Gaule qui correspond alors, — on le verra, — à la période du superbe épanouissement de l'empire celte, recouvre une puissance de rayonnement qui la portera jusqu'en Orient.

Voici donc l'avènement des métaux, or, cuivre, étain ; et presque aussitôt l'alliage du cuivre et de l'étain, le bronze, qui a donné son nom et son caractère à toute une civilisation ; beaucoup plus tard, le fer, qui fera dénommer la civilisation suivante.

L'âge du bronze fait partie de la protohistoire et disons même de l'histoire. C'est la première époque où l'on peut ébaucher une chronologie comparée de l'archéologie et de l'histoire. L'âge du bronze débute vers le milieu du troisième millénaire avant Jésus-Christ et se continue jusque vers l'an 900. Dans les trois ou quatre derniers siècles de l'âge du bronze (1300-900), le fer apparaît comme matière décorative ; puis survient son règne utilitaire.

L'âge du fer, lui, est, peut-on dire, tout histoire, surtout en sa seconde phase. Le premier âge du fer (période Hallstatische du nom de l'importante nécropole de Hallstatt en Autriche) va de 900 à 500 ; le deuxième âge du fer (période de la Tène, nom du fameux oppidum de la Tène sur les bords du lac de Neuchâtel) va de 500 à 100 avant Jésus-Christ ; il se prolonge jusqu'au début même de notre ère ; il est l'âge archéologique qui correspond à l'âge historique de l'empire celtique ; il est, comme nous voulons le répéter, en toute vérité historique.

Durant les derniers millénaires avant Jésus-Christ, le territoire de la Gaule subit des influences très diverses : si « l'Europe est une petite presqu'île accolée à l'Asie et à l'Afrique », « la partie occidentale est un cul-de-sac vers lequel les vagues humaines, arrivées de l'Est ou du Sud sous des impulsions inconnues, sont venues mêler et superposer leurs sédiments (1) ». Même en parlant des temps paléolithiques, le savant que nous venons de citer croit pouvoir discerner deux vastes provinces, l'une *Méditerranéenne* et l'autre *Atlantique*. « Celle-ci s'étend sur toute l'Europe centrale et occidentale, des confins de la Pologne aux Pyrénées et aux Cantabres ; celle-là comprend sans doute les côtes phéniciennes, l'Afrique du Nord, la Sicile, les péninsules Italique et Ibérique, sauf la région pyrénéenne et cantabrique, et notre Provence dans sa plus grande partie (2). »

Le talus des Cévennes, qui n'est que le rebord du Massif central brutalement relevé par le contre-coup de la surrection du grand arc des Alpes, nous paraît avec sa raideur, ses vallées étroites et encaissées, et, vers les sources de ces cours d'eau, ses grands plateaux assez inhospitaliers, avoir été, dès l'origine, comme une zone séparative entre une Gaule alpine-méditerranéenne et une Gaule de l'Ouest et du Nord à laquelle se rattachent les régions très vivantes du Massif central (Périgord et Auvergne), et même les régions du Nord-est, les régions rhénanes (3).

(1) BREUIL, *Mémoire* cité, p. 238 et p. 170.

(2) ID., *ibid.*, p. 171.

(3) « Les deux rives du Rhin sont sans conteste celtiques, déclare DÉCHELETTE, de même que les deux versants des Alpes sont ligures. »

En tous cas, à l'âge du bronze, il y a bien au moins deux Gaules, avec deux peuples distincts et deux civilisations. Les populations de la région ibéro-armoricaine dressent encore des dolmens comme à l'époque néolithique et inhument les cadavres couchés et allongés ; chez les autres, peu de dolmens, et les squelettes sont accroupis, repliés dans des cists ou dans des jarres. Les Ibéro-Armoricains sont des pasteurs et des marins ; les autres, qui sont des ancêtres des Ligures proprement dits, à coup sûr apparentés aux Thraces et aux Illyriens, sont des agriculteurs ; ils ont la faucille de bronze. La carte générale des dépôts d'objets de bronze montre la prédominance des sites placés dans toute la zone bordière des mers occidentales ; mais la carte spéciale des faucilles de bronze rattache de toute évidence la vallée du Rhône et le Jura (qui presque seuls les possèdent) à l'Europe centrale. Les constructeurs des monuments mégalithiques continuent, semble-t-il, à créer du rêve ; les agriculteurs ligures font de la culture et du commerce.

Une circulation, de plus en plus active, est issue de ce commerce ; elle est issue également de tous les progrès de la technique qui multiplient en divers points de la Gaule, de l'Ibérie, de la Scandinavie, ces « ateliers », ces véritables « ateliers » spécialisés, dont la réputation et la clientèle s'étendent jusqu'aux extrémités du monde connu. Les Scandinaves, qui seront les « Normands », rayonnent déjà bien au loin.

Par les Colonnes d'Hercule, la grande et importante voie maritime de Gadès (Cadix) établit des liens permanents entre tous les rivages atlantiques, et, d'autre part, l'Europe continentale est sillonnée de routes nombreuses et très fréquentées.

Beaucoup plus tard, le Romain conquérant n'aura pas à créer le réseau de routes qui fera sa force ; il bénéficiera du travail antérieur de milliers de générations. Il est le récolteur d'une moisson semée bien avant qu'il ne fût né. Rome n'a pas frayé les voies, elle les a seulement pavées. Ce fut la belle tâche de la préhistoire de les avoir restituées et ressuscitées par-dessous les dures dalles de ceux qui devaient être les futurs maîtres du monde.

**L** E PEUPLE  
LIGURE      Toute la plus vieille histoire de la Gaule nous représente donc des faits multiples et complexes d'assimilation et même de fusion de races diverses. D'après Jullian (dont l'*Histoire de la Gaule* est tout à la fois une œuvre de science et d'art), cette fusion est telle qu'il ne craint pas (à tort, croyons-nous) de désigner et de ramasser tous ces peuples de la Gaule anté-gauloise sous le nom général de *Ligures* ; telle est, d'après lui, la plus ancienne couche humaine historique ; la présence et la dispersion en sont démontrées par des noms, noms de territoires et noms de cours d'eau : forêt d'Ardenne de l'Ardenne, forêt d'Ardenne de

la Normandie, forêt d'Ardenne de la Saintonge, lac Léman et Limagne et aussi sans doute Limousin (1), Limargue, etc., Garonne et Garonnes, Dives et Divettes, Bièvre, Olt, ancien nom encore aujourd'hui persistant du Lot.

Les Ligures s'étendaient aussi sur des pays voisins de la Gaule et les mêmes racines se retrouvent dans certains noms de part et d'autre des Alpes, de part et d'autre des Pyrénées : Seine, Sequana et Sicana, ancien nom du Jucar, Sicanes de Sicile ; Dore, Douro et Doires italiennes ; Rhin et Reno de Bologne ; l'Isère des Alpes, l'Oise de la Seine, l'Yser de la Flandre, l'Isar de Bavière sont toutes des Isara ; Lutèce doit sans doute son nom aux Ligures.

Des noms, mais pas une phrase ! Aucune phrase ligure ne nous est parvenue : les Ligures n'écrivaient pas, ils ne racontaient pas ; ils ne nous ont laissé aucune histoire, aucune légende.

Peuple rude, laborieux, il fournissait des piétons et des coureurs endurcis, des carriers et polisseurs de pierre, des travailleurs du bois, des fondeurs de bronze et d'airain. Les Ligures ont été aussi d'énergiques travailleurs du sol.

Persistant à travers tant de submersions humaines successives, certains traits du Ligure peuvent encore être retrouvés dans tel ou tel groupe de nos populations françaises, traits physiques comme la chevelure noire ou la voix criarde de certains méridionaux, gascons ou provençaux, traits moraux comme l'entêtement des Bretons. Un ensemble de caractères plus complet serait même encore visible dans des groupes sociaux que leur métier même a protégés, comme les carriers du Limousin et les bûcherons du Morvan.

**L** ES PHOCÉENS DE MARSEILLE Le monde occidental d'alors, interprété comme ligure, va être bouleversé au point de vue humain par trois faits essentiels : l'établissement des Phocéens à Marseille, l'invasion des Ibères à travers les Pyrénées et la grande et longue série d'invasions des Celtes venant du Nord.

Pour comprendre ces divers phénomènes, dégageons-nous d'abord de cette conception de continuité continentale, d'homogénéité terrienne qui nous paraît aujourd'hui être liée étroitement à la constitution de tout État : des nations antiques ont été constituées par des îlots sporadiques de populations pareilles et de peuples

(1) P. DEFFONTAINES, *Notice sur l'origine du mot Limousin*, dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 1918. — Le savant Auguste LONGNON déclare par ailleurs : « S'il était avéré que *Teorasca* fut la forme originelle du nom de la Thiérache, vaste région frontière située aux confins de la France et de la Belgique, on pourrait supposer que leur domaine primitif [des Ligures] s'étendait vers le septentrion jusqu'à la Mer du Nord ». (*Origines et formation de la Nationalité française*, p. 14).

dominés que reliaient entre eux les facilités de communications offertes soit par des littoraux marins, soit par des routes intérieures, fluviales ou terrestres. *Discontinuité n'impliquait pas désunion; compénétration n'impliquait pas unité.*

Au sixième siècle avant Jésus-Christ, alors que cette Rome qui devait créer la puissance romaine n'était pas encore sortie de ses langes, alors que Cyrus et Cambyse dirigeaient l'empire persan vers des destinées grandioses, les Phocéens débarquaient à Marseille. Phocée était une ville grecque d'Asie (aujourd'hui Fokia, à 42 kilomètres Nord-ouest de Smyrne). *Temporibus Tarquini regis, ex Asia Phocoeensium juvenus... Massiliam inter Ligures et feras gentes Gallorum condidit* (Justin, XLIII, § 3). Ce germe d'hellénisme devait faire tache d'huile dans toute la zone méditerranéenne de la Gaule.

Les Grecs de Massilia s'installèrent ensuite dans un port-marché qui gouvernait déjà le Rhône inférieur, Arles, et l'appelèrent Théline (c'est-à-dire mamelle). Ils s'étendirent jusqu'au port que les indigènes appelaient Pyréné et qui devait prendre plus tard le nom de port de Vénus (Port-Vendres), jusqu'à Barcelone (Kallipolis), jusqu'à Malaga, et d'autre part vers l'Est, jusqu'à Monaco et jusqu'à la Corse. Ce sont ici : *Νίκαια la Victorieuse* (Nice), et *Αντίπολις la Citadelle* (Antibes), et *Ἱερον le Sanctuaire* (Hyères), etc.

Un grand empire commercial est fondé qui va exploiter les richesses minières et maritimes de l'Europe occidentale. Les rivages des pays de l'étain (Iles Britanniques), du cuivre (péninsule Ibérique et Scandinavie) et de l'ambre (mer Baltique) sont déjà fréquentés par les Carthaginois dont les navigateurs y parviennent par les côtes atlantiques. Les Grecs de Marseille vont s'efforcer d'y parvenir par des routes continentales en retrouvant ou ressuscitant les vieilles routes préhistoriques de l'étain et de l'ambre.

En 540, Phocée est assiégée par les Mèdes ; l'empire Phocéen disparaît ; il reste Marseille. Elle introduit dans ce monde barbare de la Gaule, encore primitif, la monnaie, signe par excellence de la civilisation économique et artistique de la Grèce ; des pièces de type grec, marquées sur une seule face d'une figure en relief, homme, dieu, animal, franchissent les Alpilles et pénètrent dans la vallée de la Durance. Près de Béziers, à Enserune, Félix Mouret vient de fouiller une nécropole contenant des vases grecs qui prouvent à quel point le commerce grec pénétrait jusque dans la partie méridionale de notre Massif central (1).

(1) Communication d'Edmond POTTIER à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, séance du 15 septembre 1916.

**I BÈRES ET BASQUES** Aux environs de 500-475, les Ibères passent les Pyrénées et vont se mêler aux Ligures de la Gaule (1). Il est impossible de donner aux Ibères venant d'Espagne une définition qui les fasse correspondre, soit comme race, soit comme peuple, à un ensemble homogène : leur nom se rencontre de Tarragone jusqu'à Saint-Sébastien. Ils passent le Somport et le Pertus ; ils occupent le Béarn, le Bigorre, comme le Gers et la Haute-Garonne, comme le Roussillon et l'Hérault ; ils vont jusqu'à Bordeaux qui devient ibérique. Somme toute, les Pyrénées se présentent par rapport aux Ibères comme toutes les grandes masses montagneuses, c'est-à-dire comme une sorte de région naturelle dont les deux versants s'offrent à l'installation du même peuple ou d'un même groupe de peuples réunis par des habitudes ou des traits communs. C'est comme flot subsistant de ces Ibères si mal connus que nous pouvons considérer les Basques d'aujourd'hui. Le pays basque n'est pas une impasse, mais un carrefour (Jullian, I, p. 269). Les Basques ne sont point une unité ni historique ni ethnique. « En deux mots, dit le docteur R. Collignon, pris en bloc, les Basques diffèrent de tous leurs voisins par des caractères communs, et en outre leurs deux fractions principales diffèrent entre elles (2). » Aussi, quand le monde ibéro-ligure a disparu, un complexe humain bariolé s'est détaché avec une apparente unité comme seul témoin de ce qui fut autrefois une tache humaine beaucoup plus étendue et beaucoup plus puissante : l'*Euskaldun*, le peuple qui parle l'*estuarra* ou *euskara* (langue basque).

**LES DEUX INVASIONS DE CELTES** Tandis que les rivages méditerranéens s'ouvraient ainsi de plus en plus aux influences du Sud et tandis que les Ibères s'installaient de Bordeaux jusqu'à Narbonne, Béziers et Nîmes, les Celtes pénétraient en venant du Nord dans le monde ligure. D'où venaient-ils et qu'étaient-ils ? Ils venaient des plaines herbeuses qui bordent le littoral de la mer du Nord depuis le Jutland jusqu'à la Belgique. Nous pouvons nous les imaginer comme des pasteurs de cette région naturelle, longue mais étonnamment homogène, qui n'a aucune ressemblance ni même aucune relation facile avec ce qui est devenu plus tard la Germanie proprement dite, c'est-à-dire avec la forêt hercynienne dans son sens le plus large. Des landes, des marécages, des taillis bas mêlés

(1) C'est là le système de JULLIAN. Pour d'autres savants tels que DÉCHELETTE, la Gaule du Sud-Ouest était depuis longtemps Ibère, et, comme nous l'avons dit, il s'est formé, dès l'âge du bronze, une province ibéro-armoricaine, qui s'opposait à la Gaule Ligure Sud-Est. L'invasion ibère de Jullian correspond, en tout état de cause, à de nouveaux flots de pénétration venant d'au delà des Pyrénées.

(2) *La Tradition au pays basque*. Paris, 1899, p. 96.

de flaques d'eau séparaient et séparent encore de toute l'Allemagne moyenne d'aujourd'hui la zone d'habitat des anciens Celtes. Entre les surfaces marines aux lointains horizons et la bande de régions infertiles et presque inhabitables qui le bordent vers le Sud et vers l'Est, les herbages féconds, fertilisés par l'air marin, semblent avoir été, depuis les débuts de l'humanité, un lieu privilégié où se sont rassemblés des groupes humains. Carrefour très vivant où aboutissaient les routes des métaux et dont l'estuaire de l'Elbe a été le centre par excellence.

Les Celtes semblent avoir contourné les forêts dont ils respectaient les arbres par discipline religieuse ; ni défricheurs, ni dessécheurs, ils ont suivi les pâturages. Notre territoire de France, où partout les pâturages et les vallées herbues s'allongent comme des golfes jusqu'au centre des massifs forestiers, s'est prêté à cette pénétration des Celtes. Ils se sont éloignés des rivages et ont occupé le vrai cœur de notre pays : entre Rodez et Soissons, Saintes et Lyon.

Ils ne s'avancèrent pas comme un flot dominateur unique subordonné à l'unité de direction et à l'unité de groupement ; au contraire, ils étaient déjà divisés en tribus adverses et, par ailleurs, ils manifestaient déjà cette extraordinaire faculté d'assimilation qu'ont héritée les hommes qui peuplent encore la Gaule et qui se révéla, dès les cinquième et quatrième siècles avant Jésus-Christ, par un indiscutable mélange avec les Ligures et Ibères antérieurs. Ainsi naquirent les Celtoligures de la vallée du Rhône ou Salyens (comme les Grecs les appelèrent), de même que se développèrent alors ou plus tard, les Celtibères, les Celtoscythes, les Celtothracés, les Celtoillyriens.

Le monde celte de la Gaule, ce sont déjà : les Bituriges à Bourges, les Carnutes à Chartres et à Orléans, les Éduens dans le Morvan, les Lingons à Langres, les Senons à Sens et sur la Seine, les Ambarres dans la dépression qu'arrose la Saône, les Arvernes dans la Limagne et dans les monts du Centre.

La masse celtique gardera, en vérité, comme centre le Massif central (*fig. 47*) : c'est de là que, pendant deux siècles, les Celtes vont se répandre jusqu'aux extrémités du monde méditerranéen septentrional et oriental. Les Ligures, eux, se mêlent aux envahisseurs ou se réfugient dans les hautes vallées des Alpes et dans quelques provinces écartées. Les Celtes, conduits par le Brenn, passent les Alpes et vont prendre Rome ; ils se répandent dans la vallée du Danube, et, si Alexandre les effraie, ils franchissent le fleuve après sa mort. Ils apparaissent un jour au Nord-est de Delphes, descendant dans la vallée lumineuse du Pleistos, et viennent au pied des roches sacrées des *Phædriades* (*les Étincelantes*) piller le sanctuaire d'Apollon. Ils passent le Bosphore, et ils vont, à la fin du troisième siècle avant Jésus-Christ, jusqu'en Asie-



Mineure constituer cette colonie de Celtes qui gardera le nom de Galates. Pareillement, ils franchissent le Rhin et vont en Germanie; ils franchissent les Pyrénées et dissocient le monde Ibère.

A coup sûr, le mouvement qui peuple notre sol d'un de ses plus importants éléments ethniques a été, à l'origine, centripète; mais, pendant deux siècles, la



FIG. 47. — EN PLEIN MASSIF CENTRAL : L'OPPIDUM GAULOIS DE GERGOVIE.

puissance vitale rayonnante des Celtes s'est révélée par toute une série de mouvements centrifuges de très longue portée et de persistante influence.

Un autre groupe de Celtes est venu du Nord presser et refouler les Celtes déjà installés; ce sont les Belges. Les nouveaux arrivants occupèrent les vallées de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne et de la Moselle et s'arrêtèrent à quelque distance de la Seine. Se heurtant aux premiers Celtes, ils s'étendirent aux deux ailes en formant une sorte de vaste accent circonflexe dont l'une des branches s'étala dans l'Armorique, et dont l'autre, à travers le Jura et le plateau suisse, atteignit la vallée supérieure du Rhône, le Valais. Les Celtes belges donnèrent ainsi naissance aux Celtes

dits Armoricains et aux Celtes dits Helvètes. Les Belges d'aujourd'hui et les Suisses romands, unis à nous par une si lointaine fraternité, font à coup sûr partie des mêmes masses humaines dont nous sommes issus.

Les Celtes franchirent même la mer ; dans les deux estuaires de la Severn et de la Tamise, ils furent les initiateurs des villes et des comtés de la Grande-Bretagne.

Les Romains ne distinguèrent pas toujours entre les premières masses celtiques établies sur le territoire de France et les secondes venues également du Nord ; chez les Celtes eux-mêmes circulait un nom particulier, « Galates », dont les Romains firent « Galli », Gaulois. Ainsi les noms de « Celtes » et « Gaulois » devinrent synonymes, et, peu à peu, chez les annalistes ou historiens ce fut le mot de Gaulois qui prévalut.

Écrivant beaucoup plus tard, Strabon (livre IV, chap. 1<sup>er</sup>) rapporte que certains géographes divisent les Gaulois en trois groupes : les Aquitains, les Celtes et les Belges, mais il fait remarquer avec justesse que les Aquitains ressemblent beaucoup plus aux Ibères qu'aux Gaulois (Γαλάταις), et il ajoute : « Quant aux autres (c'est-à-dire les Celtes et les Belges), bien que différant entre eux par les mœurs et le langage, ils ont en commun l'extérieur gaulois... » Τοὺς δὲ λοιποὺς γαλατικὴν μὲν τὴν ὄψιν...

Il y a donc déjà un type gaulois, nettement marqué, bien reconnaissable pour de bons observateurs comme Strabon, et qui rappelait la fraternité ethnique des Celtes du Belgium et des Celtes de la Gaule centrale ou Celtique proprement dite.

Au troisième siècle avant Jésus-Christ, les invasions celtiques s'arrêtent, tandis que les invasions dites germaniques (Cimbres et Teutons) ne doivent commencer que cent ans après pour se poursuivre durant cinq cents ou six cents ans.

La chronologie même montre la nette indépendance originelle des mouvements des peuples qui ont amené sur notre sol les Celtes et de ceux qui y ont amené plus tard les masses hétérogènes, inexactement groupées sous la désignation de « Germains ».

Au moment où l'empire de la Méditerranée va être si âprement disputé, où l'on ne sait pas encore qui l'emportera de Carthage ou de l'Égypte, de la Macédoine ou de l'Épire, de l'Étrurie ou de Rome, les Celtes-Galates-Gaulois recouvrent une grande part du monde antique, de la Dobroudja à la Cornouaille, du Cap Finistère à la Phrygie, de l'Oder Silésien à Ancône ; ils ont introduit dans le monde méditerranéen déjà civilisé, habitué aux théories stratégiques comme aux Panthéons rationalisés, des masses généreuses, plus spontanées, plus idéalistes. Ils se battent en masses indisciplinées de fantassins et de cavaliers mêlés, avec une ardeur irrésistible. Ils croient à l'ascendant du courage et de la beauté ; ils ont des dieux non

figurés, à l'ordre desquels ils obéissent et que les Grecs ne connaissent pas et ne comprennent pas : parce qu'ils voyagent sans une suite de prêtres et d'augures, les Grecs les regardent même comme des impies !

Les Gaulois étaient à l'origine des peuples de pâturages, de plaines et de montagnes aux versants adoucis, mais ils ont eu assez d'ardeur vitale pour s'adapter à des conditions nouvelles ; ils sont parvenus à être des agriculteurs, voire excellents, sans doute à l'école des Ligures.

Dès lors et déjà les voilà qui deviennent ces mangeurs de pain que seront et resteront tous leurs descendants et tous leurs successeurs sur le même sol ! Ils s'opposent aux buveurs de lait qu'étaient les Germains. Alors que les Germains de la forêt hercynienne n'en étaient encore qu'au stade de la propriété collective, ils accèdent, peut-être sous l'influence de la culture agricole, à la conception et à la pratique de la propriété divisée, privée, individuelle.

Ils sont navigateurs par nécessité et par exception ; ce sont leurs groupes extrêmes de la seconde invasion qui, mêlés aux autochtones, deviennent les Bretons. Par rapport à tous les peuples bateliers des rivages montagneux et rocheux de la Méditerranée, tous plus ou moins habitués à l'embuscade du brigand et à la course du pirate, ils représentent une sorte de force terrienne déchaînée, qui marche droit devant elle, non sans semer la terreur, mais avec une confiance indéclinable dans l'influence conquérante de la hardiesse et de la franchise.

Les Gaulois, par leurs circulations mêmes, semblent avoir fait faire un très grand progrès à la circulation tout court. « C'est grâce aux conquêtes et aux empires gaulois, dit Jullian, que la civilisation (du second âge de fer) a ce caractère homogène et commun qui a manqué à l'âge du bronze. » (1).

Les Gaulois ont eu ce qu'on pourrait appeler le sens de la route ; ils ont compris ce que valaient les chemins naturels, ce que valaient les grands fleuves ; et des flots d'hommes — qui ont été déjà peut-être les annonciateurs des pèlerinages et des jongleurs du onzième et du douzième siècles, — fréquentaient les routes et les fleuves.

En vertu de ce sens de la circulation, ils ont su admirablement placer ces points de confluences humaines qui sont les villes : Bourges, que César déclare la plus belle cité de la Gaule et qui était entourée de plus de vingt bourgades ; Lutèce, Langres, Reims, Orléans, Besançon ; les Bituriges colonisent et transforment le centre antérieurement ibère de Bordeaux. De même au delà de nos frontières actuelles, les Celtes Insubres fondent Milan, les Celtes Cenomans Brescia, les Celtes Boïens

(1) *Histoire de la Gaule*, I, note de la page 370.

Bologne, les Celtes Scordisques Belgrade, types de capitales, à la fois résidences, marchés, champs de foires, refuges et sanctuaires, toutes situées au carrefour de grandes routes et à proximité de voies fluviales.

C'est pourquoi, sans doute aucun, les relations furent si faciles entre les Grecs de l'empire commercial de Marseille et les chefs gaulois. Les Marseillais avaient des comptoirs fortifiés installés chez les Celtes ou les Ibères. A côté des villes indigènes se développait la ville grecque, comme nous voyons encore de nos jours le village grec installé à côté du village turc ou du village bulgare sur les rives de la mer Égée et dans les Balkans.

Des conventions et des habitudes réglaient la traversée du pays celtique ; le long de la Durance, les tribus avaient édicté des peines contre ceux qui feraient tort aux marchands. On remontait en barque le Rhône et la Saône : « Ce n'était point pour fermer la Saône que les Éduens en gardaient les rives. » Par le Rhône, en différents points, on pénétrait dans l'intérieur du Massif central. Le plus long des portages et le plus fréquenté était celui qui partait de Pont-Saint-Esprit sur le Rhône pour aboutir à Roanne sur la Loire en passant par le col du Pal. Les chefs celtes étaient partout regardés par les Grecs comme de bons clients, exacts payeurs et hôtes généreux.

Ainsi, quelques-unes des qualités gauloises furent développées, éduquées et orientées vers le commerce par cette merveilleuse influence hellénique de Marseille qui s'incarne dès l'origine de l'histoire dans le personnage, ni mythique, ni hâbleur, de Pythéas : riche, hardi, indépendant, Pythéas navigua par delà les colonnes d'Hercule jusqu'à la terre de l'étain et jusqu'aux rivages de la mer de l'ambre. Il atteignit cette embouchure de l'Elbe qui était, nous dit-il, la limite des Celtes et au delà de laquelle se rencontraient les Scythes ; donc, point de Germains au long de la bande littorale de ces rivages nordiques.

**L** A GAULE  
CELTIQUE Dans le cours du troisième siècle, le progrès de Marseille s'arrête, car Rome grandissait. Les entreprises des grands généraux carthaginois, qui franchirent les Pyrénées, traversèrent la Gaule et passèrent les Alpes pour se jeter en Italie, apprirent aux Romains ce qu'étaient les Alpes, ce qu'étaient les routes de la Gaule et ce qu'étaient les masses profondes des Celtes. Après avoir vaincu les Carthaginois, bon gré, mal gré, les légions romaines se trouvèrent face aux Celtes. Elles durent d'abord refouler les Ligures que Marseille était incapable de contenir ; contre les Ligures de Cagnes, les Romains livrèrent une grande bataille entre Cagnes et Vallauris, victoire décisive qui démontra la faiblesse

irréversible de l'empire commercial marseillais et qui entraîna les vainqueurs dans toutes les complications de la Gaule. Les Gaulois étaient d'ailleurs très divisés. Ce furent des peuples gaulois qui appelèrent d'abord César à leur secours contre d'autres peuples frères. Ainsi se développèrent, logiquement et fatalement, tous ces contacts antagonistes qui devaient aboutir à la conquête romaine de la Gaule par César.

La Gaule proprement dite était ramassée autour du Massif central. Le confluent du Verdon et de la Durance, celui de l'Arc et de l'Isère, le cours supérieur du Rhône étaient les bornes des Celtes. Au delà, dans la montagne, vivaient les Ligures. Les mauvais chemins n'étaient pas gaulois.

Vers le Sud, les Gaulois ne semblent pas s'écarter beaucoup de la Garonne et de l'Aude ; à quelques lieues au delà de Narbonne, de Toulouse, d'Agen, de Bordeaux (où les Bituriges étaient venus fonder une colonie), apparaissaient les Aquitains composés de Ligures et d'Ibères ; ils se divisaient en tribus, comme d'ailleurs les Ligures et les Ibères qui se mêlaient à eux ou qui les bordaient. Toutes ces tribus disparates constituaient ce que les Romains appelaient indistinctement des *pagi* ; cette expression de *pagi* doit retenir notre attention, car elle est l'origine de nos *pays* et elle désigne tour à tour et tout à la fois un groupement d'affinités humaines ou une petite région naturelle.

Les Arvernes et les Éduens ont été parmi les plus grands peuples de la Gaule ; c'étaient des agglomérations de tribus ; ils ont annoncé le rôle que devaient jouer l'Auvergne et le Morvan, — Gergovie, le mont Beuvray, Alésia.

Ces agglomérations de tribus étaient les cités, *civitates*, ou nations, *nationes*. Tribus et cités conservaient une grande indépendance jusque dans les combats que les guerriers de ces différents groupes livraient ensemble. Il semble qu'il coexistait d'infinis facteurs de variété avec quelques facteurs d'unité. L'organisation religieuse, que nous connaissons encore si mal, correspondait à un système supérieur qui donnait à tous les Celtes le sentiment de leur cohésion. Druides et bardes, c'est-à-dire prêtres et servants, cueilleurs du gui sacré, se détachent de la société gauloise si divisée comme relevant d'un ordre supérieur et plus général.

Cet ordre se traduisait par un fait géographique. La terre des Carnutes était regardée comme le centre de la Gaule et pour le moins de la *Gallia Celtica* ; cette région d'Autricum (Chartres), de Genabum (Orléans) et de la forêt d'Orléans était séparée des frontières les plus lointaines par des nombres équivalents d'étapes. C'était une sorte d'ombilic divin qui était le lieu d'assemblée des druides. On y jugeait les crimes contre l'État et on y célébrait les principales cérémonies religieuses.

Là aussi avaient lieu les grandes hécatombes, qui étaient pour une part des hécatombes humaines. Au pays des Carnutes devait naître et s'organiser, au premier siècle avant Jésus-Christ, la suprême résistance gauloise, dirigée et incarnée par l'Arverne Vercingétorix, le vainqueur de Gergovie et le glorieux vaincu d'Alésia.

La Bretagne n'a pas le privilège d'avoir été le pays des druides, mais la terre armoricaine échappa davantage à la pénétration des influences ultérieures, si bien qu'elle put être regardée plus tard, et par César tout le premier, comme ayant joué à l'origine du druidisme un rôle exceptionnel.

Teutatès, le grand dieu des Gaulois, régnait sur toute la Gaule ; et, par toute la Gaule, il était le maître des cimes, aussi bien au mont Saint-Jean et au mont de Sène que sur la colline de Montmartre à Lutèce, ou sur le sommet majestueux du Puy de Dôme.

Les dieux étaient représentés par des troncs d'arbres, par des piliers de bois ou par des pierres grossièrement taillées ; leurs temples, c'était la nature elle-même. Ce ne fut que plus tard, probablement sous l'influence de l'hellénisme méditerranéen, que Teutatès et les autres dieux furent figurés par des statues.

**G**AULOIS  
**ET ROMAINS**      Vers la fin du troisième siècle avant Jésus-Christ, il se produisit dans tout le monde antique un travail de coordination et de cristallisation qui porta certains groupes à établir de vastes et fortes unités politiques : Philippe en Macédoine, Rome en Italie, les Carthaginois-Barcas en Espagne et aussi les Arvernes en Gaule.

Avant les Arvernes, les Bituriges d'Avaricum, puis les Éduens, appuyés à la puissante forteresse naturelle du Morvan, avaient sans doute tenté de conquérir le monde. Mais ce sont les Arvernes qui réalisent après eux, et au cours du second siècle avant-Jésus-Christ, la plus belle œuvre de centralisation dans le monde celte. En 125, les Arvernes ont, semble-t-il, acquis le principat de la Gaule entière ; ils dominent les Allobroges et les Salyens jusque par delà le Rhône ; les Volces dépendent d'eux, ce qui les fait toucher aux Pyrénées ; les Armoricaains sont leurs clients ; ils étendent leur influence de l'Océan jusqu'au Rhin. A l'intérieur de ce vaste territoire, les Gabales du Gévaudan et les Vélaves du Velay marchent avec eux, comme les Rutènes du Rouergue, les Cadurques du Quercy et les Lemoviques du Limousin. *Arvernīs, dit César, adjunctis Eleutetis, Cadurcis, Gabalis, Velaviis, qui sub imperio Arvernorum esse consueverunt...* (*De bello Gallico*, VII, 75). Leur roi héréditaire Luern avait commandé à quarante peuples qui se groupaient autour de lui. Deux cent mille Celtes avaient suivi ses enseignes propres qui avaient

pour signe le sanglier. Luern avait donné des festins ouverts à tous, dont les Grecs étaient restés éblouis : un espace enclos de cinq cents hectares couverts de mets et de boissons. (Jullian, II, p. 509). Il avait autour de lui des poètes qui chantaient ses « geste » et auxquels il jetait des bourses d'or. Il avait subi l'ascendant de l'hellénisme de Marseille et créé une monnaie unique, « grains d'or mobiles et féconds permettant à chacun de prendre part aux moissons des richesses ».

Une civilisation originale et nouvelle était issue de tous ces contacts.

Avant que le monde antique ne fût dominé par les Romains, puis envahi par les sauvages barbares du Nord et de l'Est, il y eut donc comme une première unité celtique traduite par une langue commune (que les Galates d'Asie-Mineure continuèrent à parler jusqu'au quatrième siècle de notre ère). Deux cents ans avant Jésus-Christ, l'alphabet grec avait pénétré dans le monde celtique et servait à en transcrire la langue. L'unité celtique a contribué pour une part à préparer la future unité romaine. Ainsi les conquérants d'alors étaient-ils les représentants indiscutables d'une civilisation authentique. Ce n'est pas seulement, comme on l'a fait trop longtemps, sous les espèces de vaincus et assimilés des Romains que nous devons ressusciter les Celtes, mais sous l'aspect d'un peuple nombreux et très intelligent, ayant le sentiment de son unité d'origine ; vraie « nation » qui s'est imposée au respect des hommes d'alors par sa bravoure et par sa loyauté, fidèle jusqu'au bout aux vertus que le vieux Caton sévère reconnaissait déjà lui-même aux Gaulois : « Avec une extrême habileté, *industriosissime*, ils pratiquent l'art de la guerre et l'art de parler. » Vercingétorix ne fut pas seulement un grand chef de guerre : il fut aussi un très éloquent et très habile orateur.

Cependant les Romains, puissants et rapides transformateurs de la Gaule et des peuples gaulois, en devaient grandement modifier la géographie humaine et urbaine. A la place des hauts *oppida*, ils ont fondé ou du moins favorisé des villes plus rapprochées des régions fertiles de production. Gergovie céda définitivement devant Augustonemetum (plus tard Clermont-Ferrand), qui, placée sur un monticule entre la montagne et la plaine, pouvait dominer sans être en un site escarpé. De même à Bibracte, ancien oppidum gaulois si florissant, — forteresse, ville, atelier et marché, — succéda, comme chef-lieu des Éduens, Augustodunum (Autun), également posté, comme Augustonemetum, sur un monticule, au pied des hauteurs et au bord d'une plaine riche (*fig. 48 et 49*).

A partir de la conquête romaine, la Gaule entre dans l'histoire proprement dite ; c'est dire que nous pouvons disposer de *documents écrits* pour la raconter ; là commence le domaine qui est celui des historiens.

---

## ORIGINES DU PEUPLE DE FRANCE

---

Qu'on nous permette pourtant de jeter un simple regard sur les *Histoires* de Tacite, dont le livre IV est d'un intérêt exceptionnellement saisissant pour les rapports entre Gaulois, Romains et Germains. Il y a une « Batavie » très nettement distincte de la Germanie. Civilis, chef des Bataves, soulève ces Bataves contre les exécutions et les humiliations de leurs alliés, les Romains. Bataves, Canninéfates

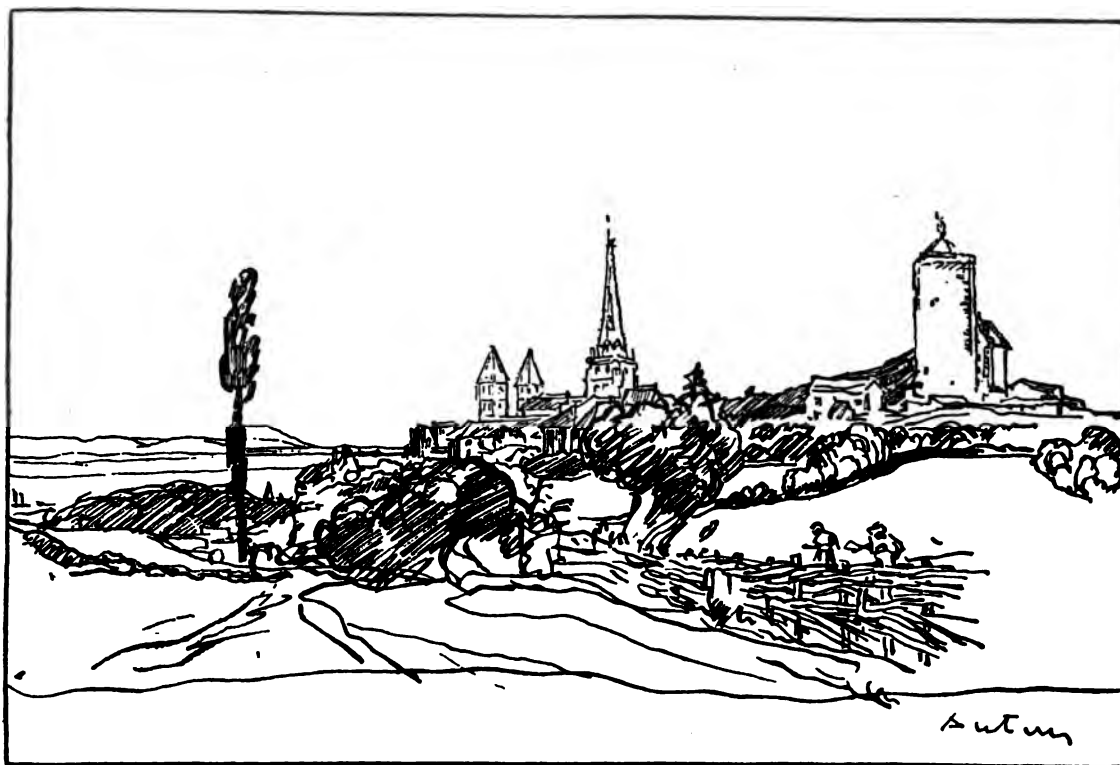


FIG. 48. — LE SITE D'AUTUN. (A. Lepère.)

et Frisons sont habitants des terres basses ; liés, ils constituent le premier noyau des forces groupées par Civilis lors de sa révolte ; ils entraînent une grande partie des Germains (sous Vespasien, en 70 après J.-C.), et même ensuite une importante part des Gaulois (Trévires de Trèves et Lingons de Langres). Civilis, dans son discours à Montanus, s'écrie : « Moi, préfet d'une seule cohorte avec les Canninéfates et les Bataves, qui ne sont qu'une parcelle des Gaules. » Cette *exigua Galliarum portio* démontre les connexions étroites entre Bataves et Gaulois.

Un peu plus tard, à Trèves même, c'est-à-dire dans la Gaule de la Moselle, nous assistons à la lutte menée de concert par les trois chefs unis, Tutor et Clasicus, tous deux Trévires, et Civilis, le Batave, contre le général romain Cerialis.



Tacite, décrivant la bataille, nous dit que ces trois chefs (qui avaient avec eux un parti de Germains), chacun à son poste, animaient la bataille, et voici, en raccourci, une merveilleuse note de psychologie des peuples : *Gallos pro libertate, Batavos*

*pro gloria, Germanos ad prædam instigantes* : « Ils excitaient les Gaulois au nom de la liberté, les Bataves pour la gloire, les Germains pour le butin. » (IV, 78.)

En ces années critiques et décisives, qui devaient être marquées par la victoire des Romains, par la fuite de Civilis dans l'île des Bataves, et par la soumission finale de la Batavie, suivie de la pacification de la Germanie (*Histoires*, livre V), il convient de rappeler encore une fois qu'un grand nombre des peuples gaulois étaient de cœur et de fait avec les Romains.

Avant cette bataille de Trèves, dont nous ve-

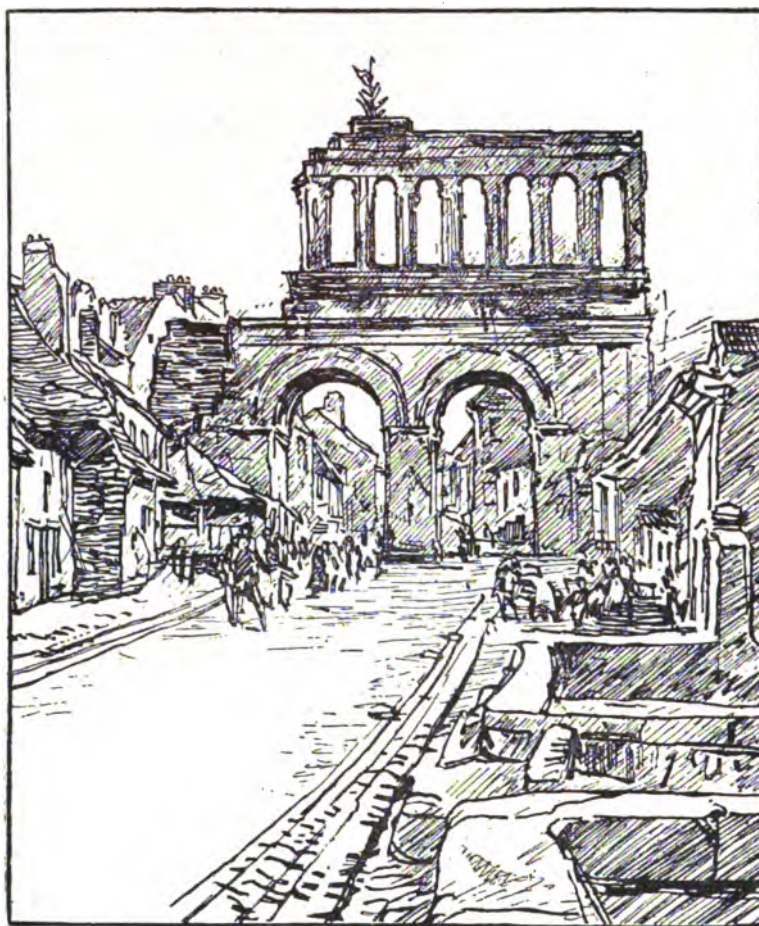


FIG. 49. — UNE DES DEUX PORTES ROMAINES D'AUTUN  
LA PORTE DITE AUJOURD'HUI PORTE D'ARROUX. (A. Lepère.)

nons de parler, c'étaient les Rémois, conseillés par le sage Julius Auspex, qui avaient pris le parti des Romains contre les Gaulois révoltés, Trévires et Lingons ; et lorsque le général romain Petilius Cerealis était arrivé à Trèves il avait réuni une assemblée de Trévires et de Lingons et leur avait tenu ce langage : « Lorsque les généraux de Rome entrèrent sur votre territoire et dans les autres contrées de la Gaule, ce ne fut pas par cupidité, mais ils y vinrent à la prière de vos ancêtres que fatiguaient des dissensions meurtrières, et que les Germains, appelés à leur secours, avaient réduits à l'esclavage, amis comme ennemis. » S'adressant directe-

ment aux Gaulois : « Vous-mêmes, disait-il, le plus souvent vous commandez nos légions, vous-mêmes vous gouvernez telles et telles provinces. Nul privilège, nulle exclusion. » (IV, 73.)

A nos collaborateurs revient maintenant la tâche de décrire les invasions et les incursions multiples qui vinrent encore enrichir de facteurs nouveaux le monde ethnique déjà si complexe de la Gaule. Il ne nous appartient à nous, dans ce préliminaire essai de synthèse, que de récapituler brièvement les principaux de ces contingents.

**L'AMALGAME UNIFIÉ DE  
LA NATION FRANÇAISE**

Le vrai savant qu'était Hamy disait en 1874, au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Stockholm : « Aucune des races humaines fossiles n'a disparu ; on peut les reconnaître encore toutes au milieu des populations postérieures avec lesquelles elles se sont mélangées. » Si l'on ne peut être aujourd'hui aussi affirmatif en ce qui regarde les races fossiles, la pensée d'Hamy est du moins exacte pour toutes les races historiques qui se sont succédé sur notre sol. Il est des points et il est des groupes où il semble bien qu'on puisse les reconnaître à peu près authentiques ; le fait prédominant, c'est qu'elles ont trouvé le secret de coexister et de se mélanger de telle sorte qu'elles forment aujourd'hui un bloc politique unifié. Voilà bien le problème, d'ordre historique et psychique, le problème de l'ensemble presque mystérieux des causes qui ont si bien discipliné la matière par rapport à l'esprit.

Que d'éléments divers et disparates sont entrés en effet dans cette unité française ! A côté des Ligures que Diodore de Sicile décrivait déjà comme petits, maigres et robustes, que Tite-Live nous représentait comme endurcis à la guerre (*Ligures durum in armis genus*, XXVII, 48), — à côté des Ibères auxquels semblent bien se rattacher d'une part les Aquitains et de l'autre les Basques, — à côté des Celtes dont nous venons de parler amplement, et c'était justice, car leur part est la part grande, — voici les Romains ou Latins, peuples mêlés eux-mêmes ; malgré leur domination militaire de plus de cinq siècles sur la Gaule entière, ils n'ont vraiment colonisé, outre la Corse, que le Sud-est de la France et le Sud du Massif central, mais ils y ont laissé des types encore vivants, frappés à l'effigie des antiques médailles romaines : visages réguliers et beaux des Arlésiennes, hommes et femmes de Cavaillon aux fronts courts, aux grands yeux et aux mentons très arrondis, qui offrent soudain au voyageur survenant de la vallée supérieure de la Durance le spectacle saisissant

de têtes et de corps en tous points dignes des statues et des bas-reliefs gallo-romains du musée d'Arles ou des autres collections classiques (fig. 50).

A côté de ces multiples échantillons humains, voici surtout venir les peuples des grandes invasions ultérieures : et les groupes Nordiques, et les Germaniques, et les Slaves, et les Tatares, — tous polymorphes, hétéroclites, multitudinaux !

Il est très malaisé d'identifier les différents peuples dont nous parlent les historiens anciens. Les meilleurs d'entre eux ont certainement commis des confusions grossières analogues à celles qu'ont faites et que font encore tant de ceux qui s'oc-



FIG. 50. — UNE TÊTE  
DE JEUNE ROMAIN,  
BRONZE DE LA  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.  
(Patissou.)

cupent des problèmes algériens et marocains : les Berbères (Khamites) et les Arabes (Sémites), parce que musulmans, sont enveloppés dans les mêmes considérations et dans le même jugement. Et parmi nos compatriotes et contemporains, combien sont donc capables de reconnaître les différences caractéristiques entre Annamites, Japonais et Chinois ? Sachons nous tenir sur la réserve en ce qui concerne les affirmations mêmes d'un Strabon, *a fortiori* d'un Diodore de Sicile ou d'un Ammien Marcellin.

L'étude des races est par excellence un champ de bataille entre les savants qui veulent ne s'en rapporter qu'à des témoignages écrits d'auteurs anciens plus ou moins habilement discutés et conciliés, et ceux qui, au contraire, n'admettent que les disciplines des sciences naturelles et s'appuient sur la répartition actuelle des caractères physiques de nos populations.

Pour tels et tels, les Celtes sont avant tout les envahisseurs blonds venus du Nord et, entraînés par le système, quelques-uns même les ont rattachés aux Germains. Pour tels autres, qui dit Celtes désigne avant tout les petits hommes brachycéphales de la région centrale de notre pays et de l'Armorique. La vérité, c'est que les faits anthropologiques de races, les faits psychologiques de langue et les faits historiques de nation ne sont pour ainsi dire jamais ni superposés, ni superposables (1).

Le mot de « Germains », qui a pris cette extension singulièrement excessive que nous combattons, n'était même pas au début un nom de race. Il convient de méditer l'observation décisive de Tacite, reprise par Strabon. En parlant des *Tungri*, les *Tongres*, qui vinrent prendre la place des courageux Éburons vaincus, massacrés,

(1) « La linguistique laisse intact le domaine de l'ethnographie... L'ethnographie et la linguistique ne coïncident pas », dit André LEFÈVRE, au début du chap. VIII de son livre : *les Races et les Langues*, p. 158.

exterminés par César (région de la ville de Tongres, au Nord et à l'Ouest de Liège), Tacite constate que ce furent eux les premiers des peuples d'outre-Rhin, connus sous le nom de Germains, qui s'installèrent dans les Gaules : *Ceterum Germaniae vocabulum recens, et nuper additum : quoniam qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint, ac nunc Tungri, tunc Germani vocati sint ; ita nationis nomen, non gentis. (Germania, II).* « Germains », nom de nation, mais point nom de race!

Aussi bien l'étymologie de « Germains » est discutée ; la plus probable ferait dériver ce mot d'un radical celtique qui aurait le sens de *vicini*, « les voisins ». En tout cas il faut rejeter l'origine germanique, longtemps admise : *werhmann*, « homme de guerre ». Ce sont là de fausses ascendances linguistiques recherchées, proposées et imposées par les Allemands, et qui doivent être aujourd'hui exclues au même titre que tant de prétendues ascendances ethniques et pseudo-historiques !

De fait, on a mêlé toutes choses, parce qu'on a toujours voulu faire cadrer les dénominations ethniques avec les délimitations linguistiques ou politiques. Il y a dans notre France deux types physiques nettement distincts : les brachycéphales bruns et les dolichocéphales blonds. On a voulu les séparer, alors que la masse dite celtique comprenait déjà, en vérité, par droit de conquête ou par fait d'assimilation, un complexe des deux éléments. Si l'on identifie avec rigueur les Celtes et les Gaulois, c'est qu'on est disciple de César : *Qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur (De bello Gallico, I, 1)* ; mais si l'on considère en outre que les Gaulois et par conséquent les Celtes sont avant tout les dolichocéphales blonds, on suit trop étroitement, à notre sens, les idées de César et des auteurs anciens ; on se rappelle évidemment la *flava et aurea caesaries*, la chevelure blonde et dorée des Gaulois d'Italie décrite par Virgile dans l'*Énéide* (VIII, vers 659-661), ou la *flava Gallia*, la *Gaule blonde* du poète Claudien. Mais parce que les Celtes-Gaulois-Galates portaient des chevelures bien lavées, soignées et teintes, parce qu'ils se teignaient avec du savon et de l'eau de chaux ; parce qu'ils décoloraient leur chevelure et leurs longues moustaches retombantes avec de la cendre (Pline parle expressément d'un mélange de graisse et de cendres qui accroissait le ton rutilant de toute cette auréole flamboyante, XXVIII, 53), cela ne veut pas dire qu'il n'y eût parmi eux que de vrais et authentiques blonds. Les Romains, eux, portaient les cheveux courts ; ils étaient en général bruns et sales ; mis en face de ces populations aux longs cheveux, à la peau blanche, claire et propre, ils ont été saisis par le contraste extérieur encore plus que par des traits ethniques différentiels d'une grande précision (1). Même de

(1) TACITE, toujours dans ses *Histoires*, IV, 61, nous a raconté comment Civilis, prenant les armes

nos jours, dans nos jugements et descriptions de races, nous mettons souvent en vedette des traits de coutume (port de la barbe, coupe de la moustache ou des cheveux, tête rasée, natte) qui nous paraissent plus importants que des traits de con-texture physique : ces faits, presque postiches, deviennent pour nous non seulement un caractère, mais comme un emblème. Ainsi devons-nous expliquer l'effet général produit sur les peuples du Midi par ces peuples du Nord qui se faisaient artificielle-ment plus blonds et plus uniformément blonds qu'ils n'étaient. Rien que leurs che-velures flottantes ou tressées avaient produit une telle impression sur les Romains que, d'après Pline encore et de nombreux auteurs, on appelait couramment la Gaule transalpine, *Gallia comata*, la Gaule chevelue.

Gaule chevelue et Gaule fauve ! Les hommes décorent et colorent le pays. Pour-tant cela n'implique point l'homogénéité physique de la race.

Au vrai, toutes les descriptions et analyses consciencieuses de la race celtique (et l'on peut encore relire les pages d'Ernest Renan dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> février 1854, et dans les *Essais de morale et de critique*, 1889, 4<sup>e</sup> édition) s'ap-pliquent à tous autres peuples que les dolichocéphales blonds !

De telles difficultés, conformes à la réalité, mais inconciliables avec un besoin exagéré de claire logique, ont même amené certains savants et non des moindres, tel Alexandre Bertrand, l'ancien conservateur du Musée de Saint-Germain, à distinguer les Celtes d'une part et les Galates de l'autre (1).

Les Galates, étant séparés des Celtes, étaient, en compagnie des Belges d'ail-leurs, placés parmi les Germains. Les Galates Kimmériens étaient rapprochés des Cimbres et comme les Cimbres ont pendant un temps marché avec les Teutons et qu'ils se sont fait écraser en 101 avant Jésus-Christ par Marius à Verceil, peu après que leurs anciens compagnons d'invasion, conduits par le colosse Teutoboch, s'étaient fait anéantir par le même consul romain près d'Aquæ Sextiæ (Aix), on ne voulait pas plus distraire de la souche germanique les Cimbres que les Teutons ; comme s'il eût suffi que des peuples combattissent ensemble et s'associassent en une commune migration dévastatrice pour démontrer qu'ils appartiennent bien à des

contre les Romains, laissa pousser son abondante et blonde chevelure, selon le vœu cher aux barbares, *voto barbaro* ; puis quand il fut battu, il se la fit couper.

(1) Un de ceux qui ont le plus brillamment et abondamment défendu cette thèse, aujourd'hui périmée, Gustave LAGNEAU, ancien président de la Société d'Anthropologie, est l'auteur d'une *Anthro-pologie de la France*, publiée dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* en 1879, et qui reste une des très utiles compilations, un des bons travaux de synthèse consacrés à l'ethnologie de notre pays : nous rejetons toute sa classification, mais nous avons puisé dans cet ouvrage de précieuses infor-mations.

racés sœurs ou à la même race ! Les faits de la guerre de 1914-1918 prouvent avec assez de clarté la vérité inverse !

Après de telles pérégrinations belliqueuses à travers toute l'Europe et à travers la Gaule, du Nord jusqu'au Sud, que pouvait bien être devenue l'homogénéité ethnique des Cimbres ? Le rapide rappel de cet exemple typique doit nous garder de toute systématisation outrée.

Notre seul devoir est de considérer les réalités ethniques, essentielles et indiscutables.

Or il est grand temps qu'on se débarrasse et qu'on nous débarrasse à toujours de ces expressions extensives de « Germains » et de « germanique » que, durant ces dernières décades, on avait généralisées et appliquées à tort et à travers, sous l'influence directe ou indirecte des savants allemands, — sous l'influence aussi, avouons-le, de nos grands poètes et historiens romantiques, mal informés.

Au lieu de dire « langues indo-européennes », ce qui est l'expression correcte, on s'était pris à dire — pourquoi ? — « langues indo-germaniques ». — Tout le Panthéon scandinave et nordique avait été capté et usurpé au profit du Panthéon germanique. — Surtout que de fois et par combien d'écrivains et historiens avons-nous entendu parler des « races germaniques » ! Certains, et non des moindres et parmi les contemporains, avaient même commis, nous l'avons rappelé, l'incroyable erreur de placer les Celtes sous l'étiquette générale des races germaniques. Terme vague qu'on accolait donc indistinctement à toutes les populations du Nord et de l'Est, voire les scandinaves ou les bataves !

Quel abus de mots et quel abus d'idées ! C'est à dénoncer l'abus et à démontrer l'erreur que tend l'un de nos principaux efforts dans le présent chapitre.

Un grand fait, encore actuel, doit être signalé tout d'abord : la présence dans tout le Nord-ouest et le Nord de l'Europe d'une race blonde de très haute taille et dolichocéphale, les Scandinaves, distincts des Germains vrais, des Germains de l'ancienne forêt hercynienne ; c'est la race que Deniker, dans ses *Races et Peuples de la terre*, appelle la *race nordique* ; Broca l'a appelée *race kimrique*, Lapouge l'*homo Europaeus* et les Allemands l'ont précisément appelée, en viciant par là toutes les classifications, la *race germanique*.

Aux Germains vraiment Germains se rattachent, — cela d'une manière qui nous paraît certaine, — les Suèves ou Allamans ; et encore les Lombards, ainsi que toute une série de petits groupes qui seront mentionnés tout à l'heure. Le nom de Suèves a eu, comme toutes les dénominations de cet ordre, un sens d'abord restreint, puis qui, peu à peu, a été étendu à toute une confédération. Pour Strabon, les

Suèves constituent la plus grande nation germanique ; ils s'étendent des sources du Danube et des bords du Rhin jusqu'à l'Elbe, ἀπὸ τοῦ Ρήνου μέχρι τοῦ Ἀλβίου (1). Ce sont bien là des occupants des régions boisées ou marécageuses de l'Allemagne moyenne, Germains proprement dits. C'est du mot de Suevi, Suèves, Suevia, que sont issus « Schwaben », « Souabe », qui est encore, dans tout le Sud-est de l'Europe, le nom générique par lequel les paysans appellent les émigrants allemands, quelle que soit leur résidence (Serbie, Dobroudja, etc.) et le mot si caractéristique de « Schwob » par lequel le paysan alsacien désigne l'Allemand, pour s'en distinguer (2).

Le mot d'Allamans, Alamanni, est devenu, lui aussi, un terme extensif et il a pris un sens analogue à celui de Suèves. Grégoire de Tours, dans son Histoire des Francs, le dit de la manière la plus nette (*Historia Francorum*, II, 1).

Nous pouvons aussi considérer comme Germains : les Cattes, Catti, que Tacite place sur la bordure de la forêt hercynienne : *Catti initium sedis ab hercymio saltu inchoant* (*Germania*, XXX) ; les Tencières et les Usipètes, voisins du Rhin ; les Chérusques, qui vainquirent, grâce à Arminius (Herrmann) (3), les légions de Varus dans la forêt de Teutobourg, enfin les Angrivariens qui paraissent avoir occupé les bords de l'Ems. Les Lombards que Tibère rencontra en Germanie peuvent être aussi regardés comme de vrais Germains. Du sixième au dixième siècle, ils ont eu, aux yeux de tous les autres peuples, une mauvaise réputation ; ils ont passé pour être les propagateurs de la lèpre et lorsqu'en 770, Charlemagne voulut épouser Berthe, la fille de Didier, roi des Lombards, le pape Étienne III menaça le roi des Francs d'excommunication, en se faisant l'écho de cette conviction populaire.

Mais en opposition avec les Germains, ou du moins, si l'on peut dire, en séparation d'avec eux, nous devons placer d'abord comme représentants des grands nordiques blonds et dolichocéphales : les Goths ou Gothons. Ceux-ci sont indiscutablement venus des régions de la Scandinavie et de la Baltique. Ptolémée, au milieu du deuxième siècle de notre ère, déclarait que la partie méridionale de la Scandia était occupée par les Γοῦται. Toute une contrée de la Suède méridionale s'appelle encore la Gothie.

Les Goths ont dirigé leurs premières migrations et invasions vers l'Est et le Sud-est de l'Europe et c'est de là qu'ils sont ensuite venus en Italie sous Alaric ; ils occupèrent et se firent céder par Honorius toute la partie des Gaules comprise entre la

(1) Liv. IV, cap. VI, § 9, et liv. VII, cap. I<sup>er</sup>, § 3. — Voir de même CÉSAR, *De bello Gallico*, IV, 1.

(2) Voir VIDAL DE LA BLACHE, *la France de l'Est*, Paris, 1917, p. 21.

(3) Arminius n'était pas un chef germanique ; c'était un « romanisé » ; devenu chef d'une cohorte romaine, il attira ses compagnons d'armes dans un vrai guet-apens. Étonnant prototype de traître.

Loire et les Pyrénées ; ils passèrent ensuite en Espagne où ils s'opposèrent aux Suèves et d'où ils expulsèrent les Vandales (1).

Les Wisigoths, utiles adeptes et colporteurs de la civilisation et de l'art de Byzance, devinrent les grands maîtres incontestés de la Gaule méridionale jusqu'à ce que Clovis et les Francs battirent les armées d'Alaric II à Vouillé en 507. Ils essaimèrent à travers toute la Septimanie, entre Rhône, Garonne et Pyrénées. Là où ils subsistèrent, leurs descendants ont souvent tranché par leur stature, par leur chevelure, par leur allure sur les peuples qui les entouraient, et l'esprit comme le langage populaires ont traduit, tantôt en bien, tantôt en mal, cette singularité éclatante : le *cagot*, le « chien de goth », est le paria méprisé des Pyrénées occidentales.

Au même groupe que les Goths, au même groupe de la race nordique doivent être, à notre sens, ralliés :

2° Les Saxons qui se révélèrent d'abord aux populations de la Gaule comme marins envahisseurs tout le long du littoral atlantique ; ces pirates habiles et audacieux naviguaient sur de simples barques rapides faites de peaux (Sidoine Apollinaire). Ils venaient des rivages septentrionaux, de la région du Sleswig-Holstein, où Ptolémée les situe au deuxième siècle de notre ère, et non point de la grande forêt hercynienne, dans le voisinage de laquelle, et dans laquelle ils devaient plus tard s'implanter en conquérants. Ils s'installèrent dans les îles de la Loire, dans l'île de Batz, dans le pays des Bajocasses (Bayeux) qui devint celui des Saxons-Bajocasses (*Bajocassini Saxones*, dit Grégoire de Tours), etc. : ils ont sûrement laissé des traces de leurs migrations répétées. Sous la domination romaine, tout notre littoral de l'embouchure de la Loire jusqu'à l'Escaut portait le nom officiel, très significatif, de *Littus Saxonicum*, *Littoral Saxon*.

3° Les Normands (Normanni, Northmann), qui vinrent beaucoup plus tard au neuvième siècle, encore par la voie de la mer, assaillirent les côtes de la Gaule et pénétrèrent par les fleuves, jusque dans l'intérieur de notre pays. Ils campèrent et se fortifièrent tout spécialement dans certaines îles, l'île d'Oissel de la Seine et l'île de Noirmoutier. Ils donnèrent à la France non seulement des hommes, mais ils

(1) Le destin des Goths est pour ainsi dire accompagné par le destin de leur langue. A. MEILLET, dans son livre *Caractères généraux des langues germaniques* (Paris, Hachette, 1917), constate d'abord que les langues germaniques (proprement germaniques, qui ne sont qu'un des groupes des langues indo-européennes) comprennent elles-mêmes trois groupes : le gothique, le scandinave et le germanique occidental. Il ajoute : « Mais les Goths, de tempérament conquérant, se sont dispersés loin de leur domaine originel. Ils ont créé des royaumes en Espagne, en Afrique, en Italie, dans les Balkans. Aventurés au loin, ils se sont fondus, après des succès brillants, dans les populations sur lesquelles ils avaient établi, pour un peu de temps, leur domination. Leur langue a ainsi disparu partout. » (P. 5.)



apportèrent sur notre sol de nouvelles races animales : grands chevaux à chanfrein arqué ou busqué, bœufs et vaches laitières du Danemark qui ont formé la race cotentine, moutons des mêmes pays.

4° A la race nordique, enfin, qui est à la fois scandinave et batave, il faut rattacher la plus grande partie des Francs qu'on a trop aisément et trop fréquemment rangés, sans plus de discernement, parmi les Germains.

Voici d'abord que ce nom de Francs n'apparaît que vers le troisième siècle après Jésus-Christ : il n'est ni dans Tite-Live, ni dans César, ni dans la *Germania* de Tacite, ni dans Strabon ou Ptolémée, et c'est en second lieu un nom qui s'applique non pas à une race, mais à une confédération, sans doute même à plusieurs confédérations ; le sens extensif et compréhensif en a donc naturellement varié.

Des peuples qui en ont fait partie, quelques-uns ont été signalés bien avant le troisième siècle, comme les Sicambres, et placés par les historiens comme César parmi les Germains. Les Sicambres ont incarné par delà le Rhin la résistance aux armées romaines ; ils ont refusé à César de lui livrer des cavaliers Usipètes et Tencères réfugiés sur leur territoire (*De bello Gallico*, IV, 16) ; ils ont échappé au plus illustre des stratèges romains qui ne put les atteindre, malgré tous ses efforts, malgré la construction, en 55 avant Jésus-Christ, du célèbre pont sur le Rhin, près des Ubiens, anciens habitants de Cologne (IV, 17, 18, 19). Ils furent plus tard vaincus et massacrés par Tibère et Drusus ; au dire de Suétone et de Tacite, les survivants furent transportés en Gaule. De tout ce qui précède, il résulte que les armées romaines les trouvèrent en face d'elles au cours de ces longues et dures campagnes, auxquelles on avait donné le nom général de « campagnes » ou de « guerres de Germanie ». Cela sans doute les fit « germaniser » (1).

Les Francs, dès leur apparition dans l'histoire, nous sont donnés comme habitant

(1) Les Romains n'ont jamais été très exactement fixés sur le sens et l'extension du mot *Germania*, et ils ont eux-mêmes contribué, si l'on peut dire, à « brouiller les idées ». De la Gaule belge, pays proprement celtique, fut détachée, probablement par Tibère, la Germanie romaine, qui forma deux provinces : la Germanie supérieure et la Germanie inférieure. Ainsi ne devons-nous jamais perdre de vue que *Germania*, *Germani* étaient des mots qui avaient *tour à tour et simultanément* un sens plus précis et un sens plus extensif. Durant tout le moyen âge, le mot « Sarrazins » a été appliqué à tous les infidèles mahométans : Maures d'Espagne, Arabes, Berbères, etc. Encore aujourd'hui le mot « Américains » a tout à la fois un sens extensif s'appliquant aux habitants de toutes les terres que nos pères appelaient les Amériques et un sens beaucoup plus restreint désignant les seuls citoyens des États-Unis de l'Amérique du Nord. De même, il y a certes de nombreux « États-Unis » parmi toutes les Républiques fédératives du nouveau monde, mais « États-Unis », *United States*, tout court, est une expression qui ne s'applique couramment qu'à la plus grande et à la première de ces républiques. Toujours, coexistent un sens extensif plus vague et un sens restreint plus précis.

les pays plats et marécageux du Rhin inférieur et du littoral de la mer du Nord. Ils se divisent eux-mêmes en Francs Saliens et en Francs Ripuaires. Si les Francs Ripuaires sont plus rhénans, s'ils ont comme ville principale Colonia Agrippina (Koeln, Cologne), ils occupent du moins déjà la rive gauche du Rhin, le pays entre Meuse et Rhin. Quant aux Francs Saliens, ils sont bien des Bataves, ennemis des premières confédérations germaniques des Suèves et des Allamans ; et ce sont ces Francs Saliens, orgueilleux avec raison de leur solidarité ethnique, fiers comme des Gaulois de leur beauté physique, confiants en leur force, qui ont signé le *Pactus legis Salicae*, la fameuse *loi Salique*, et qui ont pris la part de beaucoup prépondérante à l'invasion des Gaules au commencement du cinquième siècle.

Ils furent, dans la suite, les vainqueurs de deux grands peuples dont les invasions en Gaule furent à peu près contemporaines de la leur (cinquième siècle) : les Wisigoths, que nous avons déjà mentionnés, et les Burgondes que nous n'avons pas encore nommés, et c'est à dessein ; car les Burgondes ou Burgundions, comme les appellent de préférence les textes anciens, ont été, à l'origine, des Slaves. Pline les met nettement au nombre des peuples Vandales. Partis de l'embouchure de la Vistule, ils s'avancèrent à travers toute la Germanie ; et s'étant sans doute mêlés de plus en plus à des tribus germaniques, ils vinrent s'installer entre le Rhin, la Moselle et les Vosges ; puis, gagnant le Sud, mélangés encore davantage d'éléments ethniques nouveaux, les Burgundions, de haute taille, à la chevelure graissée de beurre rance, débonnaires, quoique d'humeur belliqueuse (Ammien Marcellin), grands ancêtres des Bourguignons, occupèrent surtout le bassin de la Saône, la vallée moyenne du Rhône et une partie de l'Helvétie.

Toutes ces migrations ont été plus ou moins accompagnées et suivies de massacres ou de déportations. Les envahisseurs ont troublé le peuplement antérieur par leur présence ; ils l'ont aussi troublé par le déplacement forcé de ceux qui les ont fuis dans l'épouvante. (Voir fig. 51, *les Fugitifs*, de Lepère.)

Les Vandales, qui sont de toute évidence des Sarmates ou des Slaves, ont été groupés par Pline et par Tacite parmi les peuples germaniques, ce qui démontre, une fois de plus, quelle serait l'erreur qui ferait accorder une valeur ethnique à de telles désignations antiques. Les Vandales, avec leurs frères slaves, les Alains, franchirent le Rhin, d'après Prosper d'Aquitaine, la veille des calendes de janvier de l'an 406 après Jésus-Christ ; ils traversèrent la Gaule, pillards et devastateurs ; et au mois d'octobre 409 ils passèrent les Pyrénées pour se rendre en Hispanie ; ils s'emparèrent des Baléares, puis de la Corse, occupèrent la Bétique, qui prit et conserva depuis lors le nom de *Vandalusia* (Andalousie), et gagnèrent la Mauritanie où

ils furent arrêtés par Bélisaire. Lors de leur passage terrifiant, mais rapide à travers les Gaules, ils laissèrent sans doute plus de souvenirs que de descendants : notre mot de « vandalisme » date de cet événement, et peut-être aussi quelques noms de lieux rappelant les Sarmates : Sermaize (Haute-Marne) ou Sermages (Nièvre).

Notre glorieuse ville de Verdun a été souvent, depuis le quatrième siècle, désignée sous le nom d'*urbs clavorum*; cette expression a fait couler beaucoup d'encre. Or, il ne s'agit point des « clefs » de la France, ni moins encore de ce prétendu commerce



FIG. 51. — LES MIGRATIONS HUMAINES CONTEMPORAINES, SOUS LE COUP DE L'INVASION DE 1914 :  
LES FUGITIFS. (Composition de Lepère.)

d'*esclaves* imaginé pour les besoins de l'étymologie voisine que l'on devine, mais, d'après la plus récente communication faite par M. Prou au nom de l'abbé Carrière à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1), on doit bien interpréter *urbs clavorum* comme une déformation d'*urbs sclavorum* : témoignage de l'établissement en la cité celtique de *Virodunum* d'une colonie de Slaves, probablement de Sarmates, venus en Gaule, au temps de l'empire romain, vers le quatrième siècle.

D'autres Slaves moins importants, les Taïfales, se seraient installés dans une part de la France atlantique; et sans qu'on puisse faire sûrement descendre d'eux

(1) Séance du 27 octobre 1916.

quelques-uns des irascibles et cruels hutteurs, cabaniers et nioleurs de Maillezais et des marais mouillés de la Sèvre-Niortaise et du Lay, on peut attribuer à leur migration d'une manière assez légitime la dénomination de *Pagus Tiofalgicus* et de la *Tifaugia*, autour de la petite ville qui s'appelle encore Tiffauges (Vendée).

Les races tatares, mongoles, ouralo-altaïques ont été représentées, parmi les envahisseurs de la Gaule, par les trop célèbres Huns d'Attila (frères des Ougres, Ogres, Hongrois), écrasés en 451 dans les Champs Catalauniques et qui ne paraissent pas avoir eu une forte influence sur le peuplement de notre pays. Les invasions hongroises postérieures (X<sup>e</sup> siècle) eurent de plus importantes conséquences historiques.

Mais ce n'est pas tout. Les Sémites eux-mêmes ont apporté leur contingent. Les Arabes, mêlés aux Berbères sous le nom de Sarrasins, sont parvenus jusque dans les plaines du Poitou où Charles-Martel les écrasa en 752. Vers le même temps, ils remontèrent les vallées du Rhône et de la Saône, dévastèrent la Bourgogne et ne furent arrêtés que devant Sens.

Après leur défaite, ils restèrent nombreux dans la Septimanie, ils se répandirent dans la région des Alpes ; ils sont devenus chrétiens et leur sang, presque partout, s'est mêlé à celui des autres peuples. Gustave Lagneau, dont nous avons déjà signalé la remarquable étude sur *l'Anthropologie de la France* (1879), raconte (p. 669) : « Un peintre du Midi de la France me disait reconnaître l'origine sarrasine des femmes lui servant de modèles à leur teint uni et bistre et à la forme conique, non hémisphérique, de leurs seins. »

Parmi tous les villages où l'on a prétendu signaler ou reconnaître l'influence ou la persistance des Sarrasins (à commencer par Castelsarrasin, Tarn-et-Garonne, dont l'étymologie trop simple paraît douteuse), on peut du moins noter le village de Vendays dans la Gironde qu'avait spécialement étudié Élisée Reclus. C'est surtout au long du littoral du golfe du Lion que nous rencontrons encore les plus nets vestiges des groupes dits Sarrasins, soit à Martigues et tout autour de l'étang de Berre, soit dans les Alpes Maritimes. Dans le massif des Maures (quelle que soit l'étymologie de ce nom bien antérieur à l'arrivée des Sarrasins), les pirates musulmans s'étaient fortement installés du neuvième au dixième siècle — notamment dans leur repaire central de Fraxinet — jusqu'à leur défaite définitive de 975 ; et l'opinion générale dans le pays même est qu'il y existe aujourd'hui un type distingué et fin, au teint bronzé et mat, au nez busqué, aux lèvres fortes, qui représente un élément d'origine sarrasine.

Les Juifs, malgré leur petit nombre, ont aussi joué un rôle dans le peuplement de la France. Il importe de distinguer de la manière la plus nette les anciens Juifs français venus depuis de longs siècles d'Espagne et de Portugal (une part s'est convertie au christianisme) et les Juifs dits allemands dont l'arrivée est beaucoup plus récente.

Les premiers se sont installés principalement à Bordeaux et à Bayonne (Bourg-Saint-Esprit-lès-Bayonne) et, d'autre part, dans le comtat Venaissin, notamment à Carpentras, et aussi dans la Provence, à Aix. Les seconds sont nombreux dans les provinces de l'Est ainsi qu'à Paris ; ceux-ci descendent de Germains, de Slaves ou de Tatares, qui furent convertis au judaïsme lors de la grande croisade juive à travers toute l'Europe orientale, du sixième au neuvième siècle de notre ère. Les premiers, qui sont de vrais Sémites, ont de grands yeux noirs, le nez courbe et le visage plutôt allongé et étroit ; les seconds, au contraire, ont souvent une figure large et épaisse, des yeux bleus et une chevelure plus ou moins blonde.

Enfin, les curieux groupes de nomades appelés Tsiganes (Gitanes et Bohémiens) ont poursuivi leurs incursions et l'on devrait dire leurs migrations sur notre territoire jusqu'à nos jours. Ça et là, des colonies bizarres, comme les Cascarotacs de Ciboure dans les Basses-Pyrénées, leur sont attribuées. Encore aujourd'hui plusieurs milliers d'entre eux, provenant de diverses contrées de l'Europe, se rejoignent et se rassemblent autour de la belle église-forteresse des Saintes-Maries-de-la-Mer, dans le delta du Rhône, pour les jours du mois de mai qui précèdent la fête traditionnelle des Saintes ; ils sont là, pendant que la châsse des reliques, descendue de la cella supérieure, est exposée ; ces nomades partent par petits groupes indépendants, avant que les reliques ne soient remontées dans leur cachette ; certains d'entre eux élisent leur roi chez nous, à l'occasion de cette fête, et tous ces migrants paraissent si bien échapper aux réseaux de lois et de règles sociales des grands États européens, passant entre les mailles des sociétés policées, que durant les années mêmes de la terrible guerre européenne, ils ont été en grand nombre fidèles au rendez-vous ancestral.

**C**ONCLUSION A la lumière de pareils faits contemporains, combien doit s'éclairer la reconstitution imaginative de ce que furent les sociétés des hommes aux époques lointaines ! A tout ce qui a été dit et su, il faut ajouter tout ce que l'on ne connaîtra jamais. Les masses les plus homogènes se sont vite dissoutes et démembrées soit par des assimilations, soit par des migrations nouvelles. Au tableau si brièvement récapitulatif que nous avons dessiné, il faut ajouter tous les retours en arrière, tous les voyages inattendus, en un mot tous les mouvements tourbillonnaires humains.

---

---

## ORIGINES DU PEUPLE DE FRANCE

---

Le rappel de deux exemples significatifs éclairera notre pensée : celui des Volces Tectosages, des environs de Tolosa (Toulouse), qui allèrent un jour, d'après César et Strabon, s'installer en Germanie sur des terres fertiles, dans le voisinage de la forêt hercynienne, et celui de tous ces Celtes devenus Bretons de la Grande Ile (plus tard Grande-Bretagne) et qui, dès le quatrième siècle, refluent vers la Gaule, viennent avec Ruinall se mêler aux premiers Bretons de l'Armorique ou même plus tard, fuyant les envahisseurs Angles et Saxons, au témoignage d'Éginhard, vont se joindre aux Curiosolites et aux Vénètes de l'Armorique méridionale.

Quelques-uns de ces facteurs ethniques n'ont pris, en vérité, qu'une part infime à l'élaboration de notre collectivité ; aussi avons-nous eu le primordial souci d'accorder à des groupes, tel le groupe Celtique, l'importance originelle qui leur revient. Cette double réserve faite, quelle conclusion tirer de l'immense revue bigarrée que nous venons de passer ? Des historiens, comme Augustin Thierry, Guizot, Henri Martin ont construit l'histoire de la France sur le principe d'une lutte gigantesque et continue entre deux races opposées, la dominatrice et la dominée. On doit savoir que la vérité n'est pas là tout entière. Presque partout, et notamment dans les grands centres et le long des plus importantes avenues, des mélanges ethniques ont été amalgamés par des affinités religieuses ou linguistiques et surtout refondus par des habitudes pareilles, par des obligations collectives, par une commune nécessité de vivre, de vaincre, de rayonner et d'espérer, qui est à la base de toute formation politique méritant le nom de *nation*.

Jusque dans les recoins très reculés de notre territoire, des éléments ethniques divers coexistent et fusionnent. Non seulement toutes nos grandes agglomérations urbaines sont des agrégats physiques hétéroclites qui sont peu à peu façonnés en masses plus ou moins cohérentes ; mais dans la ruelle la plus humble d'une des moindres cités du vieux pays celtique, de l'Auvergne, par exemple, on rencontre souvent, côte à côte, des dolichocéphales blonds aux yeux bleus et des brachycéphales, trapus et bruns, aux bossés frontales saillantes ; bien mieux, ces deux types, dont nous avons vu pourtant les origines si disparates, réapparaissent tantôt mêlés, tantôt distincts, et l'un et l'autre nettement marqués, jusque dans la même famille.

C'est que les faits humains sont autrement complexes qu'une archéologie ou une histoire trop simplistes ne nous les avaient souvent dépeints.

Le règne de la pierre éclatée, on l'a dit plus haut, n'a pas fini au moment où s'est introduit l'usage et le progrès de la pierre polie. Ce n'est même que dans toutes les dernières phases de l'âge de bronze que la tradition de tailler la pierre par éclats

s'est définitivement perdue (Déchelette, II, p. 223.) A son tour, la hache polie a subsisté longtemps, même après qu'on eut découvert les métaux.

Cette compénétration et cette coexistence de traditions humaines diverses ne sont que des expressions tangibles de la compénétration et de la coexistence des groupes humains dont elles ont été pour un temps les caractéristiques.

De même, à l'époque historique, les invasions violentes dont nous avons relaté les effets essentiels ont été précédées et pour ainsi dire amorcées par des invasions

lentes. Dans une excellente page de l'*Atlas de géographie historique* de Schrader, Paul Guiraud a écrit très justement :

« Bien que l'empire romain fût encore intact à la fin du quatrième siècle, les barbares avaient déjà commencé à y pénétrer... D'après la *Notitia*, il y avait des Sarmates dans toute l'Italie : en Apulie et en Calabre, en Lucanie, à Padoue, Crémone, Turin, Novare, Verceil, Bologne, Pollentia, etc. D'autres Sarmates tenaient garnison dans le territoire de Paris, d'Amiens, de Reims, de Langres, de Rodez, du Velay et enfin de Poitiers où ils se mêlaient aux Taïfales ; il y avait des Germains à Chartres, à Bayeux, à Coutances, au Mans, à Rennes, à Arras, à Senlis, à Reims, à Langres, à Noyon, à Clermont... On nous signale encore... des Saliens, des Bructères, des Ampsivares en Gaule ; des Saliens en Espagne... des Taïfales en Bretagne.



FIG. 52. — UNE BRETONNE. (Patissou.)

Une grande partie de l'armée, même de ses chefs, se recrutait parmi les barbares, mais ceux-ci étaient considérés comme des mercenaires, et quelle que fût leur discipline, ils ne songeaient nullement à détruire l'empire, ni même à le démembrer. Leur présence n'en était pas moins un grave danger ; elle invitait, en effet, les barbares du dehors à offrir aussi leurs services, à les imposer même par la violence quand on faisait mine de les repousser, et c'est ainsi que la lente immigration des barbares dans les provinces romaines prit peu à peu le caractère d'une véritable invasion. »

Quelle œuvre, à la lettre inimaginable, fut donc celle du ferment spirituel qui parvint à façonner toute cette masse confuse en un tout indestructible !

Il n'importe. En vertu des mêmes causes qui ont fait la mixture totale, la mixture ne résulte point partout ni des mêmes facteurs ni des mêmes dosages ; et c'est pour-

quoi la bigarrure humaine de la France révèle une collection si exceptionnelle et si variée d'importants types régionaux : Lorrains et Flamands, Picards et Bourguignons, Normands et Allobroges, Bretons et Auvergnats (*fig. 52 et 53*), Gascons et Provençaux, etc. Ceux-ci ont contribué puissamment à mettre en valeur les affinités naturelles de contrées qui sont devenues les « pays » et les « provinces ».

Et puis, çà et là, très inégalement répartis et comme semés en de modestes cadres géographiques qui ont laissé germer, qui ont conservé des « endémismes » humains, dans ces « îles naturelles » (qui sont les îles de l'Océan, ou les îles des hautes vallées fermées des Alpes ou des Pyrénées, ou les îles des zones marécageuses), toutes également propices à protéger des îlots d'humanité, nous découvrons avec une curiosité aiguë : les Andorrans et les habitants du *Baïgori* (Bigorre), et ces groupes morvandiaux au type tatar, et les *Portingalais* de l'île de Ré, et les étranges habitants d'Ouessant, à l'extrémité du Finistère, et les *Bigoudens* d'Audierne qu'a figurés avec une si réaliste et forte vérité le grand peintre Lemordant, et les jolies petites Alsaciennes d'Hansi aux tresses blondes et aux joues roses, et les si belles Sablaises des Sables-d'Olonne coiffées de leur « papillon », et ces femmes de Plougastel dont le corps et les yeux éclatent de vie comme leurs costumes éclatent de couleurs...

Les écrivains anciens ne nous ont jamais ou presque jamais parlé des femmes. Silence presque absolu sur les mobiles politiques ou les modalités sociales et religieuses qui ont déterminé les unions primitives. Pourtant, le principal problème de l'évolution de la race est là. Dans quelle mesure les Gaulois furent-ils amenés à chercher, à accepter ou à tolérer les femmes des autres races ? Dans quelle mesure les femmes de leur propre race consentirent-elles à s'unir à des Ligures, à des Ibères, aux descendants des Phocéens, aux conquérants amenés par les légions romaines ? Dans quelle mesure peut-on concevoir que se préparait ainsi cette force d'assimilation qui reste une des caractéristiques essentielles des Français d'aujourd'hui ? Comment furent accueillies ou prises les femmes de tous les barbares qui survinrent parmi les anciens peuples, durant les premiers siècles de l'ère chrétienne ?



FIG. 53. — UN PAYSAN DE LA PLANÈZE, HAUTE-AUVERGNE. (G. Hanotaux fils.)



Voilà toute une série de questions et de problèmes sur lesquels il nous est impossible de rien savoir de précis ; et pourtant, tandis que certaines hordes de barbares se transportaient sur notre territoire suivies de leurs femmes, les femmes autochtones continuaient à vivre sur ce même sol. Combien d'autres barbares sont arrivés avec beaucoup moins de femmes que d'hommes ! Les femmes celtes, une fois installées, sont restées accrochées à notre terre. Quels qu'aient été les troupeaux d'hommes qui circulaient, les femmes ont donc représenté un facteur de permanence et d'unification. Elles ont contribué dans une très forte mesure à former et à maintenir l'unité de ce qui devait être un si grand peuple. Elles ont été par excellence la puissance d'assimilation et la puissance de conservation ; c'est par cette part féminine de notre peuplement que s'explique sans aucun doute la société composite mais une, qui devint *nous*.



UNE DES PLUS ANCIENNES REPRÉSENTATIONS  
DE LA TÊTE FÉMININE (ÂGE AURIGNACIEN)  
FIGURINE SCULPTÉE DANS L'IVOIRE  
(BRASSEPOUY, LANDES)



#### CHAPITRE IV

### FLEUVES, RELIEF ET VILLES, VUE GÉNÉRALE

#### 1. BASSIN D'AQUITAINE

#### LA GARONNE, SES AFFLUENTS ET SES VOISINS



**A**u centre, le pays plantureux de l'Agenais est tout coupé d'arbres fruitiers, semé de maisons et de villages de briques roses et piqué çà et là de hauts pigeonniers. Vers l'Est, les riches plaines toulousaines étalent leurs champs de froment et de maïs. Vers le Sud et vers l'Ouest, les espaces caillouteux de l'Armagnac et du Bordelais forment une frange décorée des plus précieux vignobles. Toutes ces terres sont fécondées par un chaud soleil dont la lumière est déjà pareille en plein été à celle des plateaux hispaniques, mais dont l'ardeur est le plus souvent tempérée par les moiteurs atlantiques.

Au Sud, les longues Pyrénées offrent aux masses d'air apportées de l'Occident un versant septentrional raide que les pluies entretiennent verdoyant. Les pics majeurs ne dépassent 3 000 mètres que de 300 à 400 mètres. Mais l'ensemble est montagne-barrière, s'il en fut : sur 200 kilomètres, entre le col de Puymorens et le Somport, les Pyrénées dites centrales ne sont encore traversées par aucune route ; les « ports » ou cols sont à l'altitude de 2 200 mètres. Peu de lacs, peu de glaciers, mais de belles formes architecturales qui se font plus pénétrables et qui sont aussi

plus arrosées à l'Ouest, en direction de la côte déchiquetée et toute verte du pays basque.

De la Montagne Noire jusqu'au Limousin, le Massif Central se développe comme un amphithéâtre dont les môles extrêmes sont distants de plus de 300 kilomètres. Les travées supérieures sont dominées par les systèmes déchiquetés des volcans d'Auvergne et d'Aubrac. Les gradins sont étagés à différents niveaux et ils sont de différents aspects; ils sont çà et là interrompus et laissent place à des conques opulentes comme celle de Brive. En avant, les plaques calcaires des Causses, comme de grandes dalles sèches, faisant taches claires, s'opposent aux violentes taches rouges des « rougiers » du Rouergue; elles enserrent des pays plus variés qui viennent accorder leur végétation vigoureuse aux zones centrales d'arbres fruitiers.

**B**ASSIN D'AQUITAINE Chacun de nos fleuves a non seulement une physionomie propre, mais encore une expressive signification résumée qui en marque le caractère historique : la Seine est le fleuve parisien ; la Loire, le fleuve « français » par excellence, celui de la France moyenne, du franc parler tourangeau et de la douceur angevine ; le Rhône est le fleuve lyonnais et par lequel s'explique toute la part méditerranéenne de notre histoire ; le Rhin est le fossé-limite entre la Gaule-France et la Germanie ; la Garonne est le fleuve de la France du Sud-ouest, de cette France de la « langue d'Oc », qui, sous des noms différents, a toujours gardé son individualité : pays de ceux qu'on a appelés, au temps de la croisade de Simon de Montfort, des « Albigeois », pays des « Cadets de Gascogne », des « Gascons », — « gens du Midi », — restés toujours très fiers de leur grand fleuve : les riverains prononcent le nom de « Garonne » avec un accent qui l'emplit de majesté !

Le fleuve de Toulouse a son bassin bien dessiné, à la fois géologique, topographique, hydrographique, vaste de 84 800 kilomètres carrés : le Bassin d'Aquitaine, cuvette circonscrite comme le Bassin de Paris, qui a deux points bas au lieu d'un seul, l'un correspondant à l'emplacement de Toulouse et l'autre à celui de Bordeaux. Il serait en tout cas puéril de dessiner autour de la Garonne un cercle de hauteurs continues, d'élever les collines de Montalembert au rang de lignes de faite, de placer, entre les affluents de l'Adour, les étangs landais et le fleuve, des collines imaginaires, comme celles du Médoc et des Landes, dont on a abusé notre enfance crédule ! Au contraire, par le seuil du Poitou, le Bassin d'Aquitaine communique largement avec le bassin ligérien, et, vers le Sud-est, les Pierres de Nau-

---

---

**LA GARONNE, SES AFFLUENTS ET SES VOISINS**

---

---

rouze, à 189 mètres seulement, commandent une « passe des deux Océans » qui un jour ouvrira, espérons-le, une voie maîtresse à un véritable *Canal des deux mers*. Comment, au long de ces deux seuils déprimés, les hommes n'ont-ils pas su ouvrir des communications par grands canaux, comme on l'a fait ailleurs, entre l'Escaut, l'Oise et la Somme? Ce que réalisèrent, avec de petits moyens, Riquet et les États de Languedoc, comment les modernes excavateurs n'ont-ils pu en venir à bout?

« *Garonne* » et « *Gironde* ». *Communauté de nom*. — Garonne et Gironde ont ensemble 650 kilomètres, dont 72 pour le vaste estuaire où coulent, désormais confondus, les deux fleuves, Garonne et Dordogne; les géographes, qui aiment les dénominations nettes, ont réduit à ce seul estuaire marin, au delà du Bec d'Ambez, le sens du mot « Gironde »; or on trouve un Bourg-sur-Gironde, en amont du Bec, sur la Dordogne; « Gironde » se disait également autrefois du fleuve de Bordeaux, et bien en amont jusque vers l'endroit où le flot de marée vient gonfler l'eau pyrénéenne; là, un village de « Gironde », subsiste, témoin muet de l'ancien nom. Gironde et Garonne sont deux mots d'origine probablement ligure; il y a une autre « Garonne » à Saint-Raphaël et une « Gyronde » en Vallouise.

**C**ONDITIONS **HYDROLOGIQUES**      Voici, d'après Georges Lemoine, la superficie qu'occupent les divers terrains du bassin propre de la Garonne, au point de vue de leur perméabilité :

Terrains très imperméables.....	4 800	kilomètres carrés.
A peu près imperméables.....	14 200	—
Médiocrement perméables.....	22 100	—
Perméables.....	3 700	—
Très perméables.....	11 000	—
TOTAL.....	55 800	kilomètres carrés.

Les Causses représentent les terrains très perméables : E.-A. Martel, qui a subi les grandes pluies du 19 au 24 juin 1875 dans la région du Causse Méjan, nous a raconté : « Pendant trois nuits et trois jours une pluie diluvienne nous tint assiégés. Le soir où l'orage cessa, nous sortîmes pour aller voir du haut d'une colline l'aspect du pays. On se serait cru dans une région d'étangs. Tous les creux étaient remplis d'une couche d'eau variant de 2 à 9 mètres. Le lendemain, ces millions de mètres cubes avaient presque entièrement filtré dans l'intérieur du plateau rocheux pour ressortir par les grandes sources permanentes et par les milliers de crevasses des couronnes. Sur sa circonférence de 150 kilomètres, le causse Méjan était entouré d'une ceinture d'eaux jaillissantes. »

La proportion des terrains parfaitement perméables serait presque nulle sans les surfaces du Jurassique : elle est du quart seulement du bassin, alors qu'elle est des trois quarts dans celui de la Seine.

La Garonne est l'émissaire des Pyrénées, et dans une grande mesure aussi du Massif Central ; et ces parties déclives du bassin sont précisément les plus imperméables.

Lors de la terrible inondation de juin 1875, voici les hauteurs des pluies enregistrées en soixante heures du 21 juin, à 8 heures du matin, au 23, à 8 heures du soir :

Bassin de l'Ariège.....	Foix.....	190 millimètres.
Bassin de la Garonne.....	Boussenac.....	208 —
	Montréjeau.....	187 —
Bassin du Tarn.....	la Salvetat.....	212 —
	la Salesse-Murat....	224 —
Bassin du Lot.....	Figac.....	111 —

Les chutes d'eau recueillies du 15 au 19 février 1879, lors d'une inondation également néfaste, sont à peine moindres, au moins pour le faisceau des cours d'eau en amont de Toulouse :

Foix.....	194 millimètres.
Boussenac.....	223 —
Saint-Girons.....	100 —

Il faut ajouter que sur la ligne de partage, le long des Cévennes, tombent les plus grosses averses que connaisse notre pays.

**L** A GARONNE PYRÉNÉENNE Pendant une cinquantaine de kilomètres, dans sa haute vallée, — le Val d'Aran, — la Garonne, quoique dévalant au Nord de la plus haute crête pyrénéenne, le massif de la Maladetta (3 404 m.), coule sur territoire espagnol. En réalité, les Pyrénées forment ici deux chaînes parallèles, au Nord celle du Mont Vallier, au Sud celle des Monts Maudits, et la Garonne chemine entre elles ; par un seuil peu marqué, le Pla de Béret (1 880 m.), on accède à une autre vallée, celle du Pallars, tributaire par la Noguera Pallaresa du bassin de l'Èbre. Des linguistes ont même soutenu que Garonne et Noguera étaient un même mot, ce qui appuierait cette observation, vérifiable aussi dans les Alpes, que, des deux côtés d'une ligne de faite, les cours d'eau coulant en sens opposé portent souvent le même nom, ainsi l'Arc et l'Orco, la Doire et la Durance. Le Pla de Béret fut une antique voie de circulation, à en juger par les tombes préhistoriques qui y ont été découvertes. Des deux Garonnes qui constituent le cours d'eau,

## LA GARONNE, SES AFFLUENTS ET SES VOISINS

l'une, l'Orientale, naît sur les prairies du Pla de Béret par deux petits « naissants », à 1 872 mètres, sources dites, en vertu d'une métaphore courante, les « Yeux de la Garonne ». (Il y a d'autres « Yeux », « Ojos », en Espagne, tels que ceux du Guadiana.) Plus importants sont ses tributaires, qui se nourrissent à de petits lacs de montagne, le rio Ruda, grossi du rio Malo, et surtout de « l'Aiguamoch » que l'on traduirait, dans les Alpes, par « la grande Eau » (fig. 54).

Au pied des ruines de Castellón, dans un site austère, conflue la Garonne Occidentale, plus courte, mais plus abondante, surtout en été, parce qu'elle s'alimente à des glaciers. C'est la Garonne de Jouéou, ainsi nommée de sources vaclusiennes qui surgissent, énormes, les « Joueil de Jouéou », les « Yeux de Jupiter »; en été elle s'échappe par une dizaine d'orifices, au printemps ce sont deux énormes poches se déversant en un double torrent par une double chute de 30 mètres. D'où viennent ces eaux pures qui apparaissent ainsi, à 1 430 mètres, sur le versant septentrional? Elles sont la résurgence, comme cela se voit souvent en montagne, d'un torrent glaciaire issu d'un des plus grands parmi les glaciers minuscules des Pyrénées (396 hectares) et situé dans la Maladetta, sur le versant méridional du massif. Le torrent entraîne d'abord vers l'Èséra, donc vers l'Èbre, ces eaux laiteuses, lorsque, au milieu des prairies, dans le « plan des Aygualles », par 2 025 mètres, il disparaît soudain dans un abîme au fond duquel les eaux mugissent en ébranlant les échos de la vallée et qui s'appelle le « Trou du Taureau » (del Toro). Par des conduits souterrains qui passent par-dessous la chaîne, sous la Tusse de Bargas (2 852 mètres), l'eau engouffrée revient sur le versant Nord et reparaît, en fontaines clarifiées, par les Yeux de Jupiter. Le cours supérieur de la Garonne est donc un défi à cette fameuse « ligne de partage des eaux » que l'on avait par ailleurs identifiée d'une manière tout à fait abusive avec la ligne des plus hauts sommets.

En dessous du château de Léon (Castel Léon), par 800 mètres d'altitude, la Garonne se trouve définitivement constituée : 800 mètres, c'est par ce niveau que

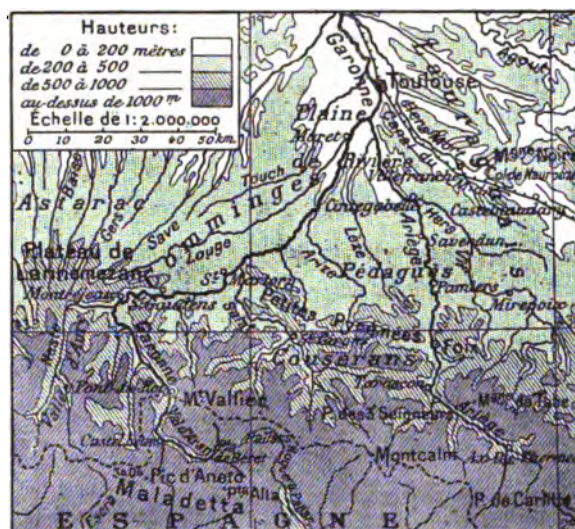


FIG. 54. — LA GARONNE SUPÉRIEURE ET SES AFFLUENTS PYRÉNÉENS.

...passe la ligne idéale qui en gros sépare la haute montagne de ce qui compose les avant-monts. On voit par là combien est rapide la descente du plus grand cours d'eau pyrénéen, plus rapide que celle de ses rivaux alpestres, Arc, Isère, Inn.

Peu après, le fleuve, encore torrent, entre en France à la gorge du Pont-du-Roi, à 590 mètres, gorge ouverte dans la chaîne du Mont Vallier (2 839 m.), assez étroite pour qu'à la franchir suffise l'arche unique d'un pont.

On peut étendre sensiblement plus bas le cours pyrénéen de la Garonne, jusqu'au pied de la haute colline de Montréjeau (mont Royal), à 400 mètres d'altitude et à 85 kilomètres de ses sources. Elle sort des roches cristallines pour couler dans l'oolithe, puis dans la craie, passe par Saint-Béat où les rochers bariolés sont sciés en marbres renommés ; elle reçoit la Pique de Bagnères-de-Luchon, et frôle le rocher, sorte de barre due à l'érosion glaciaire, qui porte Lugdunum, l'ancien oppidum, du peuple des *Convenæ*, dont le nom subsiste dans le Comminges, comme celui des *Conсорani* dans le Couserans. Lugdunum Convenarum, baptisé et mué en Saint-Bertrand-de-Comminges, reçut un évêché, comme Saint-Lizier, l'oppidum du Couserans.

A Montréjeau elle reçoit la Neste, rivière de la vallée d'Aure, qui la double, et elle se coude à angle droit (1).

**L** A GRANDE COURBE DE LA GARONNE Pourquoi ce coude? De Montréjeau à Port-Sainte-Marie il n'y a, en ligne droite, que 110 kilomètres ; or la Garonne en emploie 250 au moins à parcourir cet intervalle parce qu'elle décrit une courbe immense, un quasi demi-cercle dont les saillants sont Toulouse et, tout près de Moissac, le confluent du Tarn. Ce demi-cercle, d'allure presque géométrique, doit trouver son explication dans un phénomène d'ordre général ; et si l'on remarque que c'est en aval de Port-Sainte-Marie que débouche la dernière rivière du Lannemezan, la Baïse, on constate que la Garonne contourne exactement le vaste plateau caillouteux du Lannemezan, lequel s'abaisse, depuis les environs de Capvern, de 680-600 mètres, par une pente régulière, et dans tous les

(1) Disons, dès les débuts de ces chapitres consacrés aux cours d'eau de France, que la description la meilleure, la plus précise et la plus vivante qui ait été jusqu'ici donnée de nos fleuves et rivières (à l'exception du Rhin) est celle d'Onésime RECLUS dans *Le plus beau Royaume sous le Ciel*, Paris, 1899. Par malheur on doit regretter que ce volume ne soit accompagné d'aucune illustration ni d'aucune carte. Le même auteur, Onésime RECLUS, a écrit pour chacun des fascicules de la belle œuvre illustrée du Touring Club de France, *Sites et monuments*, un préambule dans lequel une part exceptionnelle est faite aux cours d'eau. On consultera toujours avec intérêt le volume plus ancien d'Élisée RECLUS, *La France de la Nouvelle Géographie Universelle*.

sens, jusqu'aux altitudes de 300 à 200 mètres dans les basses collines de Lomagne et d'Armagnac (fig. 55).

Cet ample tracé, souligné par une dizaine de vallées en éventail, résulte de l'étalement épanoui d'un vaste cône de déjections, produit de la démolition des Pyrénées aux ères tertiaire et quaternaire (l'émissaire principal se trouvait par conséquent sur l'emplacement de la Neste, tandis qu'à l'Ouest un second jalonnait l'actuel Gave de Pau). C'est lui qui, lentement et irrésistiblement, a repoussé la Garonne vers le Nord, tandis que celle-ci était d'autre part ramenée vers les Pyrénées par la pente générale du sol ; par là s'explique cette direction d'abord Sud-ouest-Nord-est, de Montréjeau à Toulouse, puis Sud-est-Nord-ouest, de Toulouse au confluent du Tarn, enfin Est-Ouest, avec déviation vers le Nord, de Moissac à Port-Sainte-Marie.

En aval comme en amont de Montréjeau, la Garonne traverse une série de petites plaines qui ne sont autres que d'anciens bassins, marécageux ou lacustres, comblés par l'alluvion : plaine de Saint-Gaudens, plaine en amont de Saint-Martory, d'où elle s'échappe par une série de défilés ou « d'étroits ». A Saint-Martory, là où la pente s'amortit, se détache un cours d'eau artificiel, le canal de Saint-Martory, qui, venant après le canal de la Neste et descendant plus lentement que le fleuve, le long des collines de la rive gauche, distribue en été l'eau et la vie à cette plaine assoiffée, où la poussière tourbillonne en formant des nuages.

Dans cette plaine, dont le centre est à Muret, les affluents se serrent contre le fleuve avant de l'atteindre (comme ils se couchent le long du Rhin en Alsace, le long de la Loire en Touraine), tantôt séparés de lui, comme la Louge et le Touch, par une « hauteur des terres » faite de cailloux roulés, tantôt circulant dans la même plaine alluviale. Cette plaine, on l'appelle la Plaine de Rivière, le mot désignant dans les pays de la Garonne, comme dans le Roussillon, non un cours d'eau mais la plaine d'alluvions et d'inondation (« the Flood Plain » ou ce qui est dit « Val » le long de la



FIG. 55. — LA GRANDE COURBE DE LA GARONNE ET L'HARMONIE D'UN FAISCEAU DE RIVIÈRES DIVERGENTES.



Loire). La Garonne reçoit ainsi le Salat, l'Arize et l'Ariège et, à Toulouse même, le canal du Midi représente l'ancien lit de l'Hers. Celui-ci (l'Hers mort ou le Lhers, par opposition à l'Hers vif que boit l'Ariège) contourne la ville, se trouve encore, telle une « fausse rivière », le long du fleuve principal sur sa droite, et ne s'unit à lui qu'en face d'une ancienne « bastide » de la Save, Grenade (dont le nom atteste comme celui de Pampelonne, près du Viaur, — même mot que Pampelona, Pampe-lune de la Navarre — les relations avec l'Espagne des habitants de ce versant Nord).

Entre les quais, trop resserrés, de Toulouse la ville de briques, charmante, savante, babillarde et rose, la Garonne n'est plus qu'à 120 mètres d'altitude, à peine 20 mètres de plus que la Loire à Orléans (102 m.), 10 mètres de plus que la Seine à Troyes (110 m.), tandis que dans ses faubourgs viennent expirer, sous forme de dos ramifiés, les dernières hauteurs de cailloutis qui l'accompagnaient à distance. Toulouse est au nœud, au point de convergence de tout le faisceau des affluents pyrénéens, le plus abondant en été, le seul qui s'alimente à des neiges et à des glaces.

A Toulouse également la Garonne scelle son destin et se dirige vers l'Atlantique.

L'altitude, 120 mètres, porte aussi son enseignement ; c'est, pour le cours d'eau du Sud-ouest, l'altitude critique. On voit là se confondre, en un flot unique, toutes les eaux pyrénéennes et sous-pyrénéennes comprises entre Néouvielle et Carlitte, Carlitte et Montagne Noire ! Ces eaux, en temps de crue, s'écoulent grâce à la pente relativement forte de tous les cours d'eau à profil en long redressé. Le flot d'inondation du haut fleuve ne met que huit heures de Muret à Toulouse, celui de l'Ariège neuf heures depuis Foix. Mais, à partir de Toulouse, la pente du fleuve s'affaiblit, elle est insuffisante pour soutenir la vitesse des eaux et assurer leur écoulement rapide, et l'onde pyrénéenne, lorsqu'elle débouche en trombe par tous les affluents à la fois, ne peut que s'étaler, submerger le lit majeur, inonder toute la plaine. De Toulouse à Agen le même flot de crue, qui n'avance que sous la pression des eaux d'amont, met vingt-six heures. C'est en pire la situation de Paris à la convergence des eaux d'amont et au point de brisure du profil en long. De là viennent les terribles inondations qui, trop souvent (1875 et 1879), submergent Toulouse.

Les fameux moulins du Bazacle, fiers jadis de leurs trente-quatre paires de meules, mettent à profit les restes de ce courant qui va s'amortir. En aval, la pente étant désormais à peine sensible, la Garonne se double jusqu'à Castets d'un cours d'eau artificiel, le canal latéral, suite du canal du Midi dont il n'a pas été tiré jusqu'à ces dernières années tout le parti souhaitable. Ce canal du Midi est au vrai le canal du Languedoc, primitivement des États de Languedoc.

Au-dessous de Toulouse, la Garonne parcourt sa grande plaine alluviale, entre des collines de cailloutis qui ne sont autres que des terrasses quaternaires étagées. Les riverains de la Garonne continuent à appeler la plaine la « Rivière » (« Castelnau-de-Rivière »).

La Garonne coule donc, serrée à petite distance par d'humbles collines, qui sont des « coteaux », mais qui simulent dans la brume matinale des berges élevées, où se plaît la vigne, où poussent, parmi les ceps, les plus beaux arbres à fruits de France, pruniers aux prunes géantes (dites d'Agen), pêchers, abricotiers, etc. Si la Touraine est le « jardin de la France », cette « Rivière » de Garonne, qui devient Gasconne en dessous de Toulouse, mériterait d'en être appelée le « verger ».

En entrant dans la « Rivière », les affluents se couchent toujours parallèlement au fleuve, se mêlant à lui comme à regret, en réalité repoussant le confluent par la masse d'alluvions qu'ils apportent ; c'est à partir de Toulouse que ce parallélisme se manifeste surtout, d'abord par l'Hers, pendant 2 ou 3 lieues, puis par le Tarn, dont, à partir de Moissac, le canal latéral emprunte même la vallée.

Ce n'est pas que villes et villages recherchent le voisinage du fleuve, trop soudain dans ses crues, trop violent dans ses caprices. Quelques localités sont pourtant sises sur le fleuve lui-même ou très près de lui : d'abord le paisible Agen, qui n'est qu'à 43 mètres d'altitude et qui tient sa situation du « passage », comme l'indique le faubourg du Passage situé sur la rive gauche ; — et Port-Sainte-Marie, où s'achève la grande courbe ; la Garonne va de là s'échapper vers le Nord-ouest, n'étant plus contenue, sur sa droite, par les petites collines du Bas-Quercy et de l'Agenais. Ces hauteurs de droite, elle les a d'ailleurs rongées infatigablement, et c'est pourquoi il n'y a plus, entre Tarn et Lot, de « fausse rivière » sur cette rive.

Parmi les villes les plus nombreuses se tiennent prudemment à distance (Castelsarrasin) et souvent sur la hauteur, sur la terrasse prochaine, sur ces coteaux qui s'appellent déjà des « Graves » : Castelnau-d'Estrétefonds, Grisolles, Verdun-sur-Garonne, Bourret, Auvillars, Layrac... Quelques-unes restent dans le Val, mais le long de l'affluent, non sur le fleuve : Grenade, sur la Save ; Moissac, sur le Tarn ; Valence-d'Agen, sur le canal.

## **A**FFLUENTS PYRÉNÉENS

La Pique est une troisième Garonne, plus occidentale que celles des Yeux de Jéou et formée à son tour de trois torrents, Pique, Lys et Onne : elle arrose la vallée de Luchon et les thermes de Bagnères-de-Luchon.

Puis la Neste, seconde branche mère, qui, longue seulement de 65 kilomètres

(Garonne, 85 kilom.), égouttant 91 000 hectares (Garonne, 128 000 hect.), a pourtant de l'eau autant que la Garonne ; elle est formée de trois Nestes, — « Neste » est un nom générique, comme Gave, Doire, Doron, Gurra, désignant un torrent de montagne, — et elle descend des neiges de Néouvielle par l'intermédiaire de deux lacs, Cap de Long et Orédon, (c'est-à-dire « l'arrondi ») que l'on est en train de capter ; un petit glacier de 36 hectares seulement, le glacier de Barroude (sur Troumouse), alimente l'une d'elles ; toutes ces Nestes forment la Neste d'Aure, émissaire du petit bassin d'alluvions, ancien lac comblé, dit la Vallée d'Aure ; elle est grossie à Arreau de la Neste de Louron, qui garde le nom d'une vieille divinité pyrénéenne, du dieu topique Iluro ; à Labarthe, la Grande Neste heurte le pied des cailloutis du Lannemezan et tourne brusquement à droite (à la hauteur du coude que le Gave de Pau forme à Lourdes, pour tourner à gauche) ; elle atteint la Garonne à Montréjeau. Mais elle a été saignée au préalable par un canal d'irrigation, le canal de Sarrancolin, qui prend naissance à 650 mètres, pour déboucher sur le plateau à Capvern à 630 mètres ; long de 29 kilomètres, il devrait déverser 10 mètres cubes par seconde dans les lits à sec du Lannemezan, auxquels il n'en donne guère plus de 5, répartis entre dix cours d'eau.

Les deux derniers affluents des Pyrénées, les plus importants, viennent de droite : le Salat et l'Ariège. Cours d'eau salé, comme le dit son nom, le Salat passe au port de Salau, aux thermes de Saliers, à Salies de Salat ; il arrose surtout Saint-Girons, qui est la ville basse de Saint-Lizier, ancien oppidum des Ibères perché sur un rocher (autre Lyon, Lugdunum Consoratorum, de la peuplade des Consorani, dont le nom revit dans le Couserans ou Conserans) ; ancien évêché, comme Saint-Bertrand, Saint-Lizier garde encore les ruines de ses remparts gallo-romains. Un pont d'une seule arche, du douzième ou du treizième siècle, enjambe le torrent.

L'Arize, qui se cache un temps dans la célèbre grotte du Mas d'Azil, se jette dans la Garonne entre le Salat et la Lèze.

L'Ariège, longue de 163 kilomètres, naît limitrophe de la minuscule République d'Andorre, et débouche, à Ax-les-Thermes, dans le fossé rectiligne, orienté Sud-est-Nord-ouest, qui limite au Sud la chaîne des Petites Pyrénées et qui donne un instant sa direction au Salat ; elle y coule d'Ax, par les thermes d'Ussat, à Tarascon où finissent ses défilés fameux ; à Foix, au pied d'un rocher de 58 mètres couronné par le vieux château comtal, elle débouche en plaine, par 380 mètres ; le rocher, « barre » ou îlot sculpté par les anciens glaciers, ferme la vallée, et Foix, jadis capitale d'un petit pays, le « Pays » ou Comté de Foix, appartient à la lignée des villes sous-pyrénéennes, placées au débouché des vallées, à l'entrée dans la plaine, telles



LA DORDOGNE A L'AUTOMNE. — A. LEPÈRE

100

## LA GARONNE, SES AFFLUENTS ET SES VOISINS

que Mauléon, Oloron, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre, Saint-Bertrand, Saint-Lizier, Limoux, Prades. Désormais apaisée, l'Ariège coule en plaine, dans sa « Rivière » à elle, par Pamiers, Saverdun, Cintegabelle ; elle reçoit, en face des ruines de l'abbaye de Boulbonne, l'Hers, qui est l'Hers vif.

L'Hers vif ou Grand Hers a lui-même ses petites gorges à travers la chaîne de Tabé, en avant des Petites Pyrénées, puis à travers les blancs rochers de la chaîne de Plantaurel ; il arrose enfin la vallée de Mirepoix, qu'un cataclysme, le débordement subit du lac de Puyvert, inonda et ravagea en 1279. Il s'alimente, chemin faisant, à l'ancre de Fontestorbes, fontaine intermittente, qui lui envoie de 500 litres à 3 mètres cubes par seconde.

L'Ariège conflue dans la Garonne à 2 lieues en amont de Toulouse, par 138 mètres d'altitude. Elle lui verse 15 mètres cubes à l'étiage, 40 en eaux ordinaires.

**COURS D'EAU DU LANNEMEZAN** Cet immense éventail de cours d'eau simule les génératrices d'un cône de déjections gigantesque ; il représente l'étalement des anciennes érosions et destructions pyrénéennes, alors que la chaîne surgissait peu à peu sous l'effort du plissement, et qu'elle était usée au fur et à mesure qu'elle se dressait.

Toutes ces rivières ont un caractère commun ; elles se traînent pauvres et sans eau à travers un pays aride dont le sol de cailloutis boit l'eau du ciel à mesure qu'elle tombe. Comme les rayons trop rapprochés d'une demi-circonférence, elles ne laissent pas entre elles assez d'intervalle pour posséder de nombreux et vrais affluents (*fig. 56*).

Ces gouttières, dont le dessin d'ensemble est si harmonieux, sont aujourd'hui régénérées quelque peu par l'apport des eaux fraîches, pérennes, de la Neste.

La Louge tombe dans la Garonne à Muret.

Le Touch débouche en aval de Toulouse.

La Save, très maigre, passe par une série de localités connues, l'Isle-en-Dodon, Lombez, l'Isle-Jourdain, l'ancienne « bastide » de Grenade, l'une de ces cités murées



FIG. 56. — LES AFFLUENTS DE LA GARONNE ISSUS DU LANNEMEZAN.

et à arcades construites au douzième et au treizième siècle sous la domination anglaise et que l'on compte par douzaines sur ces collines de Lomagne, d'Armagnac et de Gascogne.

La Gimone tire son nom de Gimont, passe par Beaumont-de-Lomagne, et bien que longue de 135 kilomètres, n'arrose rien, faute d'eau. L'Arrats passe à Mauvezin.

Le Gers, fossé à peu près rectiligne, orienté Nord-Sud, sépare la Lomagne de l'Armagnac, pays des eaux-de-vie renommées. Il arrose une série de localités qui eurent leur heure de célébrité du temps des cadets de Gascogne : Castelnau-Magnoac, Masseube, Auch, Fleurance (c'est-à-dire Florence), Lectoure, Astaffort, Layrac.

La Baïse est plus nourrie que le Gers, parce qu'elle boit à quelques sources du calcaire. Baïse-de-Mirande et Petite-Baïse réunies passent à Valence, Condom, Nérac, ancien évêché et siège d'une petite cour au temps de Marguerite de Navarre, à Vianne (c'est-à-dire Vienne), et se jettent près d'Aiguillon après avoir reçu la Gelise. Celle-ci qui passe non loin d'Eauze, ancienne capitale de la Novempopulanie, rejoint la Baïse à Lavardac. Elle reçoit l'Auzoue, de Montréal, et la Losse, de Vic-Fezensac, qui est la capitale de ces pays bien gascons.

Save, Gers et Baïse, les trois cours d'eau les plus importants, prennent tous trois leur source près du village de Lannemezan.

**TARN, AVEYRON ET AGOUT** Les affluents de la rive droite de la Garonne se ressentent, dans leur régime, de l'imperméabilité du Massif Central, schistes, gneiss et granits, et de la bande de lias interposée entre terrains anciens et secondaires ; ils sont ensuite filtrés et régularisés par leur passage à travers le crible des Causses calcaires.

Caussenard par excellence est le Tarn, dont le sillon profond à travers les lèvres béantes du Causse constitue la plus pittoresque gorge du territoire français (*fig. 57*). Il prend sa source dans les montagnes de la Lozère, par 1 550 mètres d'altitude, et dévale sur les terrains anciens d'entre Bougès et Lozère, passant par le Pont-de-Montvert, où il n'est plus qu'à 896 mètres. Il arrive ainsi jusqu'au confluent d'une seconde branche, le Tarnon, venu du Sud, qui lui ouvre une échappée sur la conque de verdure où dort Florac (609 m.). Le Tarnon arrive tout droit de l'Aigoual, château d'eau qui ruisselle des averses méditerranéennes. Le Tarn s'insinue entre les grands Causses, sépare le Sauveterre du Méjan, s'encaisse entre des parois calcaires de plus en plus hautes à mesure qu'il descend lui-même, la surface du Causse restant horizontale, passe par Ispagnac, où lui arrive la belle source

## LA GARONNE, SES AFFLUENTS ET SES VOISINS

du Pesquier, qui double son cours et annonce la série des grosses sources du calcaire, Fonts, Sorps, Sorgues, Divonnes, etc.

C'est à Ispagnac, par 500 mètres, que la roche change de couleur et que le Tarn entre dans son célèbre « cañon » proprement dit ; il s'enfonce entre le Serre de Pailhos, à gauche (1 056 m.), qui est un bastion du Méjan, et la Boissière de Molines (1 046 m.), à droite, qui s'attache au Sauveterre ; la concordance des deux altitudes prouve la continuité de la table calcaire primitive coupée en deux par la vallée d'érosion. Tout au fond se blottissent, voyant peu le soleil, qui est pourtant le soleil du



FIG. 57. — LE TARN ET SES AFFLUENTS.

Midi, de minuscules localités, Sainte-Énimie, où des humains vivent encore en troglodytes, Saint-Chély, Pugnadoires, Prades, la Malène, escales de bateliers, connues maintenant des touristes du monde entier qui font en barque la descente du Tarn.

De lieue en lieue débouchent de fortes fontaines vauclusiennes, font de Castelbouc, font de Burle, font de Coussac, où un pont aux arches élevées franchit le Tarn, font des Ardennes, — ainsi survivent nos plus vieux mots celtiques, — laquelle se dédouble et se multiplie, lorsque, à la suite de pluies prolongées sur le causse, elle se dégorge par tous les trous d'alentour.

Le cañon se rétrécit encore ; le batelier, qui souvent a dû mettre les pieds dans l'eau pour tirer la barque, annonce que l'on est aux « Étroits » ; puis on se trouve dominé par les parois éclatantes et menaçantes du cirque des Baumes, qui semblent toutes prêtes à s'écrouler ; une catastrophe analogue s'est produite jadis, un peu plus loin, au « Pas de Soucy », où le Tarn disparaît sous un chaos de blocs.



A la sortie des gorges, au pont du Rozier, près Peyreleau, le Tarn est à 375 mètres d'altitude, ayant descendu 125 mètres depuis Ispagnac. Il est désormais un cours d'eau puissant, il est fort accru par la Jonte qui forme, entre Causse Méjan et Causse Noir, depuis Meyrueis, un autre cañon grandiose, — par la Dourbie, qui a creusé également un cañon entre Causse Noir et Larzac, et qui conflue à Millau, à 368 mètres, — par le Cernon — enfin par le Dourdou de Vabres, qui baigne cette ancienne cité épiscopale et reçoit la plus belle source du Larzac, la « Sorgues » larzacoise, toute voisine de Saint-Affrique.

Dans les terrains anciens, permians et triasiques, qui succèdent aux Causses, les petits affluents ont tôt fait de rougir le clair flot filtré par le calcaire. Le Tarn se tord en des boucles, dont la plus caractéristique, celle d'Ambialet, n'a que 12 mètres d'isthme pour 3 kilomètres de pourtour ; enfin, il forme des rapides dignes de torrents de montagne, tel ce Saut de Sabo que l'industrie a confisqué, que des digues ont noyé, et le long duquel, sur chaque rive, se rangent les laborieuses usines dites du « Saut du Tarn ».

Après ces gorges, le Tarn s'étale avec majesté, large de 120 à 150 mètres, et devient le fleuve de vraies villes : Albi (169 mètres), la splendide ville rouge, qui fut, du temps des « Albigeois », la capitale du Midi languedocien ; Gaillac, Lisle-d'Albi, Rabastens, Villemur, Montauban (84 m.), capitale du Bas-Quercy, Moissac, fière de son cloître.

Le Viaur (rive droite), sorti de la Montagne du Pal (1 157 m.), paraît sur la carte un maître affluent par sa longueur de 153 kilomètres, mais, eau du gneiss et du mica-schiste, il ne roule même pas 2 mètres cubes à l'étiage.

L'Aveyron, qui sépare le Causse du Comtal du Ségala du Rouergue, est un Viaur amplifié, long de 272 kilomètres, qui à l'étiage n'a que 5 mètres cubes ; il naît non loin du Viaur, à Séverac-le-Château, passe au pied de Rodez qui, du haut de sa pénélaine, site de l'oppidum des Ruthènes, le domine de 100 m. Plus loin, il tourne court vers le Sud, à Villefranche-de-Rouergue, pour rencontrer le Viaur à la Guépie. Villes historiques, châteaux, sites célèbres se succèdent : Najac, Saint-Antonin, qui sert d'écrin à son hôtel de ville, Penne, Bruniquel, Négrepelisse, jusqu'au débouché dans l'ample « Rivière » de Garonne.

A Lexos tombe, en aval du Viaur, un autre de ses affluents de gauche, le Sérour, qui passe à Carmaux, centre d'un bassin houiller, et au pied de l'incomparable vieille ville perchée de Cordes.

Si le grand affluent de droite est l'Aveyron, celui de gauche est l'Agoût, long de 190 kilomètres, qui, comme tous ses affluents à lui, le Thoré, le Dadou,

## LA GARONNE, SES AFFLUENTS ET SES VOISINS

se tord en plis et replis innombrables creusés dans les gneiss, granits et schistes anciens, si bien que les villes s'écartent de ces gorges profondes. Un de ces replis, celui de Roquecourbe, a une lieue de boucle pour cent mètres d'isthme. C'est à travers le Sidobre que l'Agoût se roule et se déroule ainsi : plateau de 500 à 700 mètres, couvert de blocs aux formes fantastiques, de roches granitiques en forme de boules. L'Agoût reçoit, peu en aval de Castres (le camp romain, le « Castrum » par excellence), ville manufacturière, son affluent, le Thoré. Celui-ci, qui approche Mazamet, centre industriel toujours très actif, a aussi ses

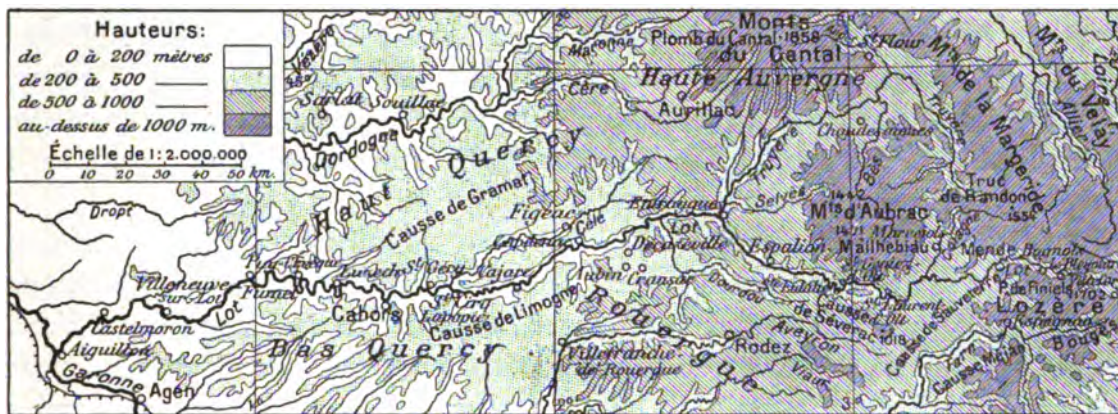


FIG. 58. — LE LOT

orifices, qui le boivent entièrement en saison sèche, ses « Gaunios » ou « Gaunios », près de Caucalières, où il s'enfouit en entier sur 800 mètres de long. Le Dadou entre, à Réalmont, dans une vallée tertiaire ample et cossue, où se trouve Graulhet. L'Agoût, qui est passé à Lavaur, rejoint le Tarn à Saint-Sulpice-la-Pointe.

### LE LOT ET SES AFFLUENTS

Le Lot est à lui seul un vrai fleuve, par sa longueur de 466 kilomètres, ce qui indique déjà l'ampleur de ses méandres et de ses « cingles ». (Voir *frontispice* du présent chapitre.) Il naît au Nord de la Montagne de la Lozère, près de Villefort. A 731 mètres devant Mende, il est dominé par les escarpements du Causse de Mende, puis il limite, vers le Nord, les Causse de Sauveterre et de Séverac, de même qu'il sépare plus loin le Causse de Limogne (au Sud) et celui de Gramat (au Nord) ; il reste ainsi longtemps causse-nard, plus longtemps même que le Tarn ; de là il tient la beauté et la richesse de ses eaux, la transparence de son lit, que grossissent, sorties des entrailles du Causse, des sources magnifiques, la Lantouy, l'Eygue et surtout la Divonne de Cahors, ou Fontaine des Chartreux, la source « divine » entre toutes (*fig. 58*).

Passé Mende, le Lot s'est encaissé de plus en plus, entre parois de 300 à 350 mètres ; il reçoit de Marvejols (640 m.) la Colagne, qui, issue de la Margeride, reproduit en petit la courbe de la Truyère. Il passe ensuite à des localités qui ont la même finale : Saint-Laurent-d'Olt, Saint-Geniez-d'Olt, Sainte-Eulalie-de-Rive-d'Olt (« Rive » étant pris au sens de « Rivière »), Calmont-d'Olt, Saint-Vincent-Rive-d'Olt. Tous ces noms attestent une vallée ayant son individualité au creux du plateau, gardant, en guise d'un nom de « pays », celui du cours d'eau qui la féconde ; et le vieil et vrai nom du « Lot » est cet « Olt » (de même racine que l'Aluta, l'Oltu des Karpates roumaines).

Après Espalion (342 m.), le Lot rencontre à Entraygues, par 240 mètres, le torrent de la Margeride, qui d'ordinaire triple son volume, la Truyère ou Trueyre. La Truyère passe sous l'arche unique du viaduc de fer de Garabit et contourne les monts d'Aubrac. Plus bas, c'est le Dourdou, dit Dourdou de Conques, parce qu'il coule au pied de la célèbre abbaye de Conques.

La rivière sort des schistes pour rentrer dans les calcaires, où elle se dilate à son aise : là se montrent à nouveau, sur le Lot, « cingles » et méandres ; à chaque contour, veille une antique bourgade au pied de hautes roches, Capdenac, Cajarc, Saint-Cirq-Lapopie ; à Cahors, le méandre a 5 000 mètres de développement pour 700 mètres de flèche ; c'est là que s'élevait l'ancien oppidum des Carduques, qui a dénommé le Quercy (Cahorsy), et c'est là que le Lot est franchi par le superbe pont fortifié du quatorzième siècle, le pont Valentré.

En amont de Saint-Géry, le Lot a reçu le Célé, de Figeac, rivière indigente. Il décrit, après Cahors, des cingles de plus en plus amples (celui de Luzech, de 5 000 mètres de développement, l'isthme n'en ayant que 100 à 150, celui de Puy-l'Évêque, de 7 000 mètres de contour, l'isthme en ayant dix fois moins), et parcourt une vallée riche parmi les riches : passe par Fumel, Villeneuve-sur-Lot, Sainte-Livrade, Castelmoron, et conflue à Aiguillon, par 22 mètres seulement.

Capdenac sur son haut rocher et Luzech avec son *Impernal* et sa gracieuse *Pistoule* enveloppée par la courbe du Lot (fig. 59) ont certes des droits à disputer au Puy d'Issolu la gloire d'avoir été l'Uxellodunum dont il est parlé dans les *Commentaires* de César.

**L** A GARONNE MARITIME En aval d'Aiguillon, après le confluent du Lot, les petites villes avoisinent le fleuve, désormais plus sage. Ces villes, jadis prospères, avant que ne se fût propagé, comme une épidémie, le fléau de la dépopulation, se suivent à petite distance, coquettes et pittoresquement assises : Ton-

---

---

## LA GARONNE, SES AFFLUENTS ET SES VOISINS

---

neins, la métropole du tabac, le Mas-d'Agenais, Marmande (24 m.), la Réole, Castets, où cesse le canal latéral, Saint-Macaire en face de Langon, puis les localités du Bordelais, les « châteaux » du Médoc, étiquettes fameuses des meilleurs parmi les crus de France.

Déjà l'on sent l'appel de Bordeaux, assis en demi-cercle sur un méandre du



FIG. 59. — LUZECHE AVEC LA COLLINE DE LA PISTOULE ENVELOPPÉE PAR LE « CINGLE » DU LOT.  
(A. Lepère.)

fleuve, d'où ses anciens noms de « Port de la Lune » et de « Port du Croissant ». Les coteaux de la rive gauche s'effacent et les Landes, plaines d'aliôs et de sable, entrent en contact avec le courant ; tout le long de la côte du Médoc, des marais bordent le fleuve, ce sont les « Palus » ; sur l'autre rive, au contraire, les falaises de craie se rapprochent et viennent border cette « Mer » effilée.

A Bordeaux l'aspect du fleuve est devenu grandiose et, malgré l'importance de la ville, les ponts sont rares ; le pont de pierre, œuvre majestueuse, est long de 484 mètres en dix-sept arches ; le pont de fer compte sept travées et unit Bordeaux-Bastide à Bordeaux-Saint-Jean. Le long du fleuve, les quais, les docks, les appontements se suivent sur les deux rives et se prolongent vers l'aval ; la guerre

de 1914-1918 et l'adjonction d'une base américaine ont doublé l'importance de l'ancien « port du Croissant » ; il avait été, au dix-huitième siècle, le premier de nos ports, lorsqu'il était l'entrepôt des marchandises à destination de l'Angleterre, des pays du Nord et aussi des « Indes occidentales », des pays du Nouveau-Monde.

Sitôt les ponts franchis, les « Marais de Bruges », par leur nom, par leurs rigoles, par leurs damiers, rappellent le labeur patient des Hollandais de jadis. La Garonne, passé Bordeaux, est déjà une « Mer », — comme l'atteste l'appellation de « Pays d'Entre-deux-Mers », — elle se déploie en ondulations larges avant d'atteindre, à 25 kilomètres en aval, le Bec d'Ambez, c'est-à-dire le Bec des deux fleuves, « Bec » désignant dans toute la France du Centre le confluent (Bec d'Allier).

Il semble que la profondeur du fleuve doive augmenter avec sa largeur. Il n'en est rien. La Garonne est ensablée d'une part par les produits de la trituration des roches pyrénéennes ; les résidus de l'érosion se déposent là où la pente devient nulle, et le dépôt, la précipitation des troubles se font là où les eaux salées, d'une densité différente, viennent en contact avec les eaux douces. Elle est envasée d'autre part par les impuretés qu'amène avec lui le flot de marée, boues de toute provenance et de tout calibre, et que le flot de retour, le jusant, ne ramène pas toujours avec lui. La Garonne est ainsi envahie par 2 500 mètres cubes de matériaux solides par jour sur ces 25 kilomètres (1).

Ces troubles, ces vases, ces « schlamms » sans cesse en mouvement, remués et brassés par chaque marée, obstruent le chenal navigable, en diminuent de plus en plus la profondeur, parfois réduite à 5 m. 50, déplacent et encombrant les passes au fur et à mesure qu'on les aménage. C'est en vain qu'on a essayé d'obtenir un chenal constamment praticable en resserrant le lit, et en utilisant l'action du courant descendant ; la marée, qui balaye en même temps qu'elle charrie, n'a plus pénétré aussi largement, et les alluvions malfaisantes, vases noirâtres, etc., se sont trouvées immobilisées, emprisonnées dans les points morts du lit corrigé. Les transatlantiques sont donc obligés de s'alléger à Pauillac, en attendant des travaux plus efficaces.

En aval du Bec, la Gironde grossie de la Dordogne s'épanouit largement, roulant en moyenne par seconde 1 100 mètres cubes d'eau douce ; ce volume est faible en regard des 300 000 mètres cubes par seconde que le fleuve engorge à chaque flux

(1) Les efforts de sociétés actives, telles que le Comité de la Garonne navigable (ou du Sud-Ouest navigable), tendent à identifier l'origine des troubles et ces sociétés préconisent aussi le reboisement des Pyrénées.

et dégorge à chaque reflux. La largeur atteint 3 kilomètres et bientôt 8, 10, jusqu'à 11 kilomètres près de Lesparre, pour se réduire à 4500 mètres en face de la pointe de Grave. C'est donc bien une mer que ce puissant estuaire, et l'eau salée y prédomine sur l'eau douce.

Le confluent, le Bec, tend à se déplacer vers l'aval : une chaîne d'îles tendent à se souder l'une à l'autre : île de Cuzeau (260 hect.), île du Nord (1500 hect.) ; ces îles, îlots, grèves, barres se prolongent jusqu'en face de Pauillac... ; un jour viendra où Garonne et Dordogne, larges d'environ 1200 mètres chacune entre la chaîne d'îles et la rive de terre ferme, ne s'uniront plus qu'à Pauillac.

Entre les deux rives, aucune ressemblance : la rive droite, qui s'incurve en un magnifique arc de cercle, entre Blaye (dont la citadelle, doublée du fort Pâté et du fort Médoc, barrait jadis l'estuaire), Talmont et Meschers, est haute, dressée en falaises blanchâtres de craie, au pied desquelles les alluvions régularisent peu à peu la courbe du fleuve ; à Royan, où s'attache la presqu'île d'Arvert, on est en vue de la tour de Cordouan, et la vaste mer Atlantique s'étale, entre la Pointe de la Coubre et celle de Grave. — La rive gauche, Médoc et Landes, est basse et plate ; ce sont toujours les « Palus », marais sans fin, restes d'un estuaire jadis plus large, conquis peu à peu sur l'eau ; le sol dénonce les dunes jadis mouvantes qui menaçaient d'engloutir Soulac, Soulac aux vents violents.

Trois passes sillonnent cette large embouchure ; celle du Nord, la plus creuse, convient mieux pour la sortie des navires ; celle du Sud sert pour leur entrée dans l'estuaire, par une des 161 journées claires dont les pilotes disposent sous ce ciel trop souvent mouillé. A proximité de la passe du Sud est Le Verdon, tête du chemin de fer du Médoc qui a pu espérer un instant devenir le Saint-Nazaire de la Gironde ; il est placé en vue de la tour de Cordouan, borne et phare, sentinelle antique et lumière traditionnelle battue par les flots.

**L** A DORDOGNE, Ce serait faire injure à la Dordogne que de la considérer comme un simple affluent de la Garonne ; c'est un fleuve jumeau, débouchant dans l'estuaire commun, comme la Meuse et l'Escaut dans l'estuaire du Rhin.

A son origine, sur les flancs du Sancy, à 1720 mètres d'altitude, la Dordogne est d'abord une Dore comme les autres ; cette Dore chante sur les galets au pied de localités thermales, les bains du Mont-Dore, à 1000 mètres, la Bourboule, à 850 mètres ; elle se grossit du Chavanon qui lui imprime la direction Nord-Sud qu'elle gardera jusqu'à Bort. Là, elle bute contre un bloc complexe de phonolites

issues des laves cantaliennes, qui sont découpées en prismes et en colonnades, les Orgues de Bort ; à Bort aussi elle boit la Rue ou Rhue de Riom-ès-Montagnes, qui, formée de multiples branches, Clamouze, Santoire, etc., achève de la constituer. De longueur pareilles, 50 kilomètres contre 52, de bassin équivalentes, Dordogne et Rue égouttent chacune 100 000 hectares environ.

Les innombrables cours d'eau issus en éventail du haut ancien volcan conique du Cantal manifestent, dès la première inspection de la carte, l'origine de cet harmonieux relief (fig. 60) : c'est un type achevé d'hydrographie de volcan. Les rivières,

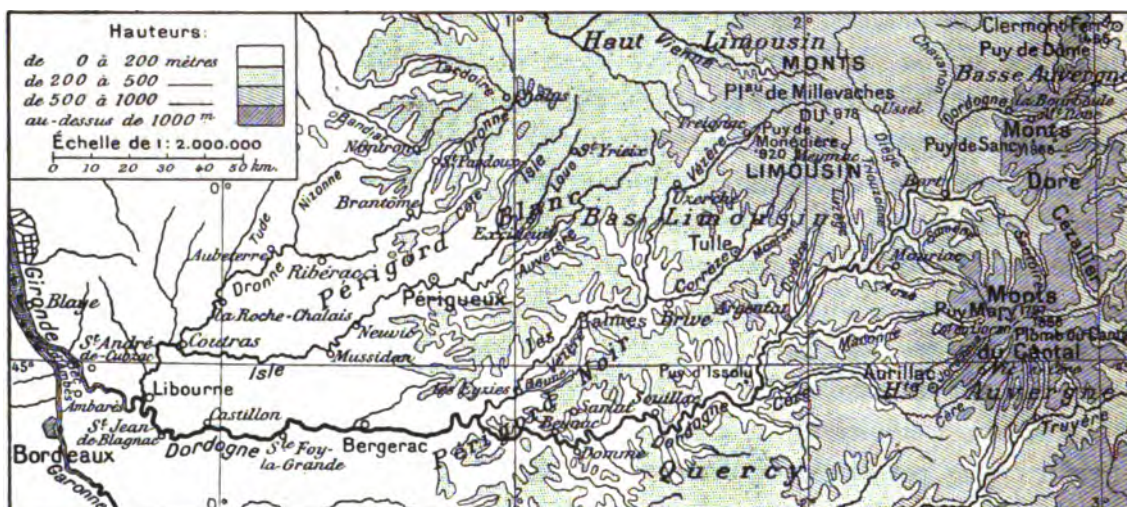


FIG. 60. — LA DORDOGNE ET SES AFFLUENTS.

Sumène, Auze, Maronne, Cère et leurs nombreux tributaires, font un crochet au sortir de la zone des trachytes et des basaltes, lorsqu'elles atteignent les terrains plus anciens. Ces coudes ont permis des annexions dont la Dordogne a grandement profité, puisqu'elle recueille à elle seule la moitié des eaux cantaliennes (la Truyère s'est annexé les cours d'eau du versant Sud et Sud-est, continuant l'éventail jusqu'à l'Ander, qui coule au pied des basaltes de Saint-Flour ; il n'est resté à l'Allier qu'une branche unique, l'Alagnon, qui s'échappe à l'opposé de la Cère, soulignant un même diamètre de l'ancien volcan circulaire). Dans le lit même de chacune de ces hautes rivières cantaliennes et de leurs moindres affluents, les eaux quittent ou franchissent les dures roches éruptives par une gorge comme le Pas de la Cère ou plus souvent encore par une cascade qu'on pourrait sans doute appeler d'un terme générique : « le saut du basalte ».

Dès lors, la Dordogne s'imprime dans la masse même du plateau cristallin, en

---

## LA GARONNE, SES AFFLUENTS ET SES VOISINS

---

de noirs défilés, dont les talus, non plus redressés à pic, comme les parois calcaires des Causses, mais escarpés pourtant, ont jusqu'à 200 et 250 mètres de creux ; ces gorges, encaissées dans les roches les plus dures, sont longues de 15 lieues, entre Madic et Argentat, et donnent à la Dordogne son vrai caractère de fleuve du

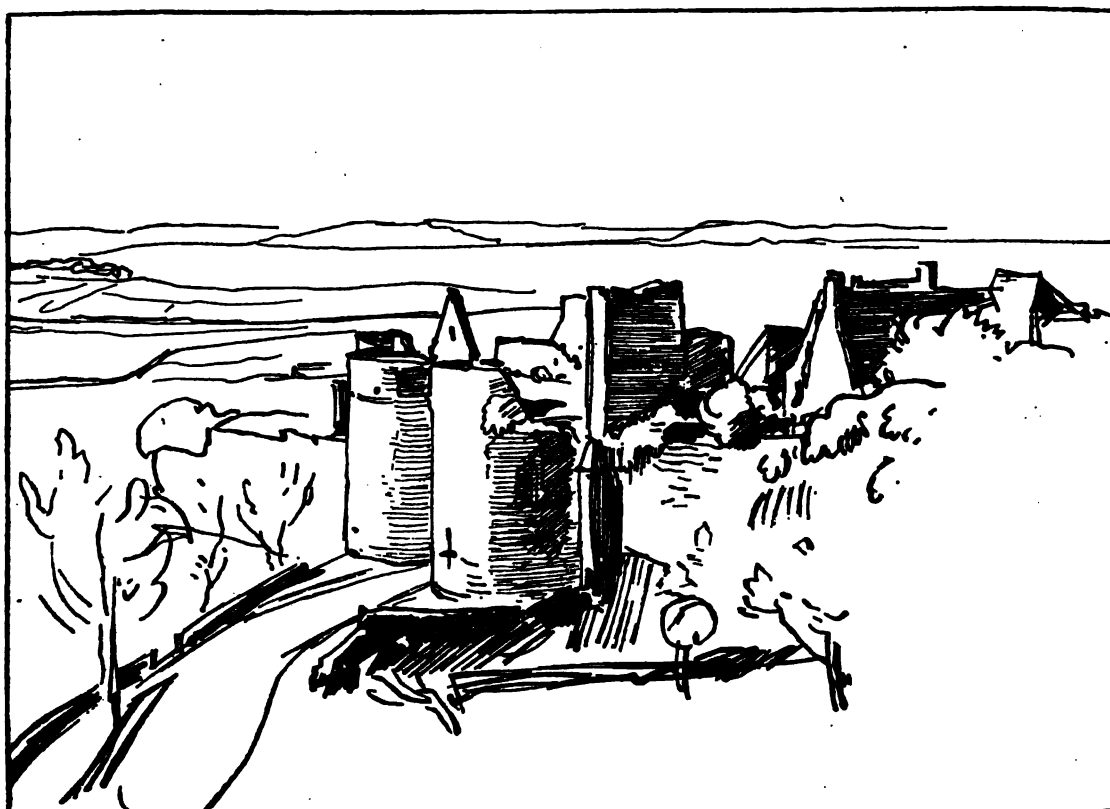


FIG. 61. — LES PLATEAUX CALCAIRES QUI BORDENT LA DORDOGNE : DOMME AU PREMIER PLAN, VUE PRISE VERS LE SUD-OUEST. (A. Lepère.)

Massif Central. Là, se cachent les confluent de multiples rivières et ruisseaux, drainant un pays humide, imperméable, riche en étangs et bien arrosé : à droite, la Diège d'Ussel, la Triouzone, la Luzège de Meymac, la Doustre ; à gauche, venant du Cantal, la Sumène, l'Auze mauriacoise, coulant en contre-bas de Mauriac et surtout deux rivières à gros débit, la Maronne, dont la riche vallée aux bœufs vigoureux est dominée par la célèbre terrasse de la promenade de Barrouze du vieux Salers, et la Cère, de Vic-sur-Cère, dont la branche jumelle, la Jordanne, passe à Aurillac (625 m.). La Dordogne contourne le Puy d'Issolu, îlot calcaire détaché du Causse par la vallée de la Tourmente, position très forte dominant la dépression des



marnes du lias (voir p. 36) et qui peut prétendre avoir été le site de l'oppidum d'Uxellodunum (voir p. 166). Elle sort du Massif Central pour déboucher dans l'oolithe, puis dans la craie, élargissant sans cesse ses méandres (méandre de Codon, 5 000 mètres de tour pour 500 mètres de flèche), au pied de roches escarpées portant de rudes châteaux ou de fières bourgades, Domme, la Roque-Gageac, Beynac ; à Limeuil arrive la Vézère, souvent toute rouge après les pluies de la riche terre des coteaux où croissent les châtaigniers.

La Dordogne, dans cette part de son cours, s'est ouvert une vallée dont les couleurs et les formes ont une harmonie et une splendeur incomparables (*planche VI*), tandis que de part et d'autre s'étalent les plateaux aux lignes douces du Périgord Noir (*fig. 61*).

La Dordogne a déjà descendu presque toute sa pente ; pourtant elle a encore des rapides à franchir, car peu de rivières en France ont un profil en long plus raide et plus accidenté que cet émissaire du vieux Massif, relevé et rajeuni (*fig. 62*) ; les trois rapides de Lalinde l'abaissent de 8 à 9 mètres ; là cesse le « Val de Dordogne » et commence la vaste plaine alluviale où elle

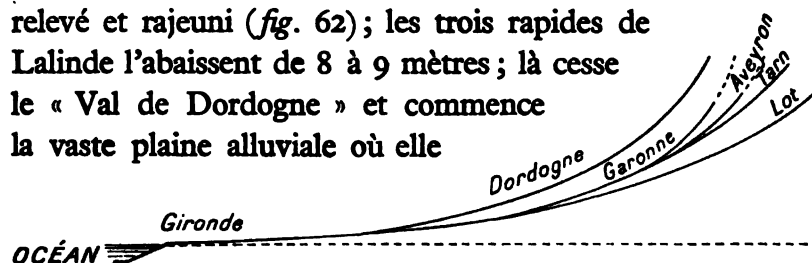


FIG. 62. — REPRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DES PENTES DE LA DORDOGNE, DE LA GARONNE ET DE QUELQUES AFFLUENTS.

s'étire et s'élargit à la surface des boues et des limons jadis apportés par elle. Des villes, petites et moyennes, se succèdent : Bergerac, où le « Grand Barrage » lui donne déjà l'apparence d'un fleuve,

Sainte-Foy-la-Grande, Castillon, où se livra la bataille qui mit fin à la domination anglaise en Guyenne, et jusqu'où remonte le flot de marée, Libourne, enfin, où conflue l'Isle, en face du tertre de Fronsac (72 m.) et où la Dordogne devient aussi magnifique que la Garonne. La charmante Libourne (c'est-à-dire Livourne) fut dans le passé un port rival de Bordeaux, mais c'était trop de deux ports à une si petite distance, et elle fut condamnée à déchoir.

La Dordogne est bouleversée, vers l'aval, en équinoxe, lors des grandes marées, par l'impétueux « mascaret », flot de remonte pareil à la « barre » de la Seine, qui blanchit d'écume et souille de boue la surface du courant. Avant de déboucher, « mer » elle-même, dans cette autre « mer » qu'est la Gironde, elle passe sous le joug des deux ponts, prolongés par des viaducs, de Saint-André-de-Cubzac, longs l'un de 1 500 mètres, l'autre de 2 000 mètres. Malgré son ampleur, ce n'est pourtant pas à partir du « Grand Barrage » de Bergerac qu'elle se prête à la navigation, contrariée

tout le long par des rapides, mais elle est utilisée dès Libourne, et même dès Saint-Jean-de-Blagnac.

La Vézère tombe de saut en saut, de « ratch » en ratch, comme on dit dans le Sud-ouest ; deux sont particulièrement marqués, le saut de la Virolle, haut de 15 mètres, par lequel elle s'échappe des Monédières, et le saut du Saumon, de 3 à 4 mètres seulement. Pittoresques sont les vieilles villes perchées sur les escarpements des gorges où elle bouillonne : Treignac, qui a trois anciens ponts ; Uzerche, capitale de l'Uzerchois, à laquelle les toits étagés et les tourelles de ses maisons bourgeoises donnent si grand air et ont valu ce proverbe :

« Qui a maison à Uzerche, il a château en Limousin. »

Comme la Dordogne, la Vézère sort des roches cristallines pour entrer dans l'oolithe et dans la craie du Périgord, où elle s'est façonné une sorte de canon largement ouvert. Dans cette craie blanche, dont çà et là les tons ocrés rougeoient au soleil couchant, sont creusées, on l'a vu précédemment, les plus vieilles demeures de ces hommes qui connaissaient déjà, plus de vingt mille ans avant notre ère, un art consommé de sculpture, gravure et peinture rupestres (voir chapitre III, p. III et suiv.) ; là se sont déroulés en vérité les premiers épisodes de la plus ancienne histoire nationale.

Plus connue que la Vézère est son affluent, la Corrèze ; car elle a donné son nom à un de nos départements. Elle est formée par deux petits ruisseaux qui confluent à Tulle, Corrèze et Montane, laquelle saute par les trois cascades de Gimel ; elle n'est plus à Tulle qu'à 200 mètres, et rejoint la Vézère en aval de Brive-la-Gaillarde, capitale du Bas-Limousin, petite ville coquette et très aisée.

A Libourne conflue un énorme faisceau, presque entièrement tributaire du Massif Central, celui de l'Isle, grossie de l'Auvézère et de la Dronne. L'Isle passe comme ses voisines des roches anciennes dans le calcaire, puis dans la craie, où de gros jaillissements, Glane, Gorce, etc., l'épurent et l'amplifient ; elle se grossit de la Loue, rivière de Saint-Yrieix-la-Perche, et, au Gour de Saint-Vincent, d'une résurgence d'eaux de l'Auvézère infiltrées dans le sol poreux ; elle arrose Périgueux, tout resplendissant des coupes de Saint-Front, Mussidan, Coutras, où elle reçoit la Dronne ; elle est plus ou moins navigable à partir de Périgueux, au moyen d'écluses, sur à peu près 150 kilomètres.

L'Auvézère, longue de 103 kilomètres, dont le nom n'est qu'un doublet de la « Vézère » par agglutination de l'article, quitte elle aussi le Limousin pour le Périgord, et, à son entrée dans l'oolithe, elle change de nature ; son eau, grossie des sources du calcaire, devient claire et pure ; mais, si elle grandit, elle perd des eaux aussi dans

les fissures de son lit, à la Perte du Souci, eaux qui reviennent à l'Isle au Gour de Saint-Vincent.

La Dronne, le second affluent majeur, tombe dans l'Isle à Coutras, ville où remonte la marée ; très développée, elle ne parcourt pas moins de 189 kilomètres. Elle naît près de Chalus ; elle a ses rachs et ses cascades : elle passe à Saint-Pardoux, à Brantôme, à Bourdeilles, tout près de Ribérac, à Aubeterre, à la Roche-Chalais, où elle reçoit la Tude de Chalais.

C'est par le faisceau des affluents qui tombent à Libourne que la Dordogne tend les bras aux affluents de la Vienne : ainsi s'établit la liaison entre Garonne et Loire ; tandis que par le faisceau d'affluents qui débouchent à Toulouse, la Garonne, fleuve « liant », comme la Seine, établit un passage pareil vers les tributaires de l'Aude et ouvre une route toute naturelle vers les pays méditerranéens.

**L**<sup>A</sup> CHARENTE La Charente, que les riverains prononcent « Chérente », et dont le nom se retrouve, au diminutif, dans celui de la Charentonne, affluent de la Risle, a un cours de 361 kilomètres si l'on en suit le développement, cours qui n'aurait que 150 kilomètres si on le mesurait en ligne droite de la source à l'embouchure (*fig. 63*). Elle égoutte un bassin d'un million d'hectares. C'est, avec la Somme, un des plus réguliers parmi nos cours d'eau, grâce aux sources, aux « fonts » du calcaire et de la craie qui le nourrissent et au besoin le reconstituent (la craie de Saintonge, perméable dans sa masse comme une éponge, joue le même rôle hydrologique que celle de Picardie).

Il y a une Charente Limousine qui naît dans la région de Rochechouart et s'approche de la Vienne jusqu'à la toucher presque, à moins de 3 kilomètres ; la Vienne s'éloigne par un brusque coude, tandis que la Charente continue dans la direction du Nord-ouest, comme si elle allait rejoindre le Clain ; elle se recourbe à son tour à Civray, et retourne comme sur ses pas, droit au Sud, jusqu'au confluent de la Tardoire. La Tardoire, affluent sur la carte, mais presque toujours à sec, arrive des hauteurs de Chalus, nœud hydrographique important, et passe par La Rochefoucauld ; c'est un événement quand on voit un filet d'eau dans son lit pierreux.

Ces eaux d'origine limousine (de la Tardoire, du Bandiat qui coule plus au Sud, mais est souvent à sec lui aussi) ne sont pourtant pas perdues pour la Charente ; elles réapparaissent dans le village de Touvres, en sources bouillonnantes ou en « gours » profonds et immobiles, par quatre « résurgences », le Bouillant, le Dormant, la font de Lussac, la Lèche, et constituent une rivière puissante, faisant tourner

moulins et papeteries, portant bateau, la Touvre ; c'est elle qui fournit la force motrice aux anciennes forges anglaises de Ruelle, devenues une fonderie de canons pour la marine, en liaison avec l'arsenal de Rochefort, et faisant corps aujourd'hui, par les faubourgs industriels de l'Houmeau et de Pontouvre, avec Angoulême, dont l'agglomération compte ainsi 100 000 habitants. Le débit des « bouillons » de la Touvre n'est jamais inférieur à 4 mètres cubes par seconde.

La Charente, désormais grossie et mise au rang de « fleuve côtier », passe au pied du vieil oppidum d'Angoulême, qui est perché à 100 mètres ; elle fournit force motrice et eaux limpides à une série de papeteries aux produits réputés ; elle arrose de coquettes petites villes,

Jarnac, Cognac, capitale d'une eau-de-vie célèbre que l'on produit dans la « Grande » et la « Petite Champagne », Saintes, l'ancien Mediolanum Santonum, qui a laissé son nom à la riche Saintonge ; là un pont romain franchissait la rivière, au point où la ma-



FIG. 63. — LA CHARENTE.

rée accède, la Charente n'étant plus qu'à 3 mètres d'altitude ; par les hautes marées, la mer remonte presque jusque sous Cognac. Puis se succèdent Taillebourg, dont le pont fut disputé jadis et resta aux troupes de saint Louis ; Saint-Savinien, où remontent les bâtiments de 200 tonnes ; le confluent de la Boutonne, Tonnay-Charente, où la marée gonfle son flot de 5 m. 50, enfin Rochefort, notre cinquième grand port militaire, qui se prêtait si bien, avant l'ère des cuirassés géants, à la mise en chantier des navires de guerre le long des rives du fleuve : dix-huit pouvaient tenir sur cale à la fois et ils étaient ensuite armés à l'Île d'Aix. A Rochefort, la Charente a 150 à 200 mètres de large, mais il n'y a parfois que 0 m. 60 d'eau sur les vases à marée basse ; au delà de Soubise, elle atteint 500 mètres et devient un véritable golfe de la mer, une Gironde en miniature, large à l'embouchure de 2 500 mètres, entre le fort de l'Île Madame, où furent enfermés jadis les prisonniers de la Commune, et le bourg de Fouras ; au large, c'est l'Île d'Aix, dans cette petite mer intérieure qu'enclosent les îles de Ré et d'Oléron, et où fut livrée sous le premier Empire la bataille navale dite des Rades.

Parmi les affluents de la Charente : le Né sépare la Grande-Champagne de la

Petite ; la Seugne ou Sévigne passe à Pons et débouche, en amont de Saintes, aux Gonds, c'est-à-dire au « confluent », du celtique Condate ; enfin la Boutonne, née à Chef-Boutonne (Chef signifiant la source, comme Somme en Champagne), arrose Saint-Jean-d'Angély et Tonnay-Boutonne.

La Charente se tient, comme débit, entre un étiage de 35 mètres cubes et des crues de 300, avec un « module » de 95 ; ce cours d'eau du Midi est donc sage parmi les sages.

**L E FAISCEAU FLUVIAL DE L'ADOUR** L'Adour (voir *fig. 64*) est long d'à peu près 300 kilomètres. Cette longueur s'explique : non seulement l'Adour vient de loin, presque du milieu de la chaîne des Pyrénées, passant à l'Est du Pic du Midi de Bigorre, mais il décrit un vaste demi-cercle, analogue, en petit, à celui de la Garonne ; il le dessine autour d'un de ces cônes « sous-pyrénéens », le cône des

graviers et des galets que le Gave de Pau a étalés jadis au débouché des montagnes, en aval de Lourdes, lorsqu'il s'écoulait droit au Nord au lieu de se recourber comme aujourd'hui vers l'Ouest. Le fleuve, malgré son origine pyrénéenne, est pauvre en eau, pour la même raison que les rivières indigentes du Lanmezan, faute de l'apport d'affluents issus de glaciers (le Gave excepté).

Le cours pyrénéen de l'Adour constitue, comme les cours alpestres, une vallée fermée, qu'on appelle le Bi-

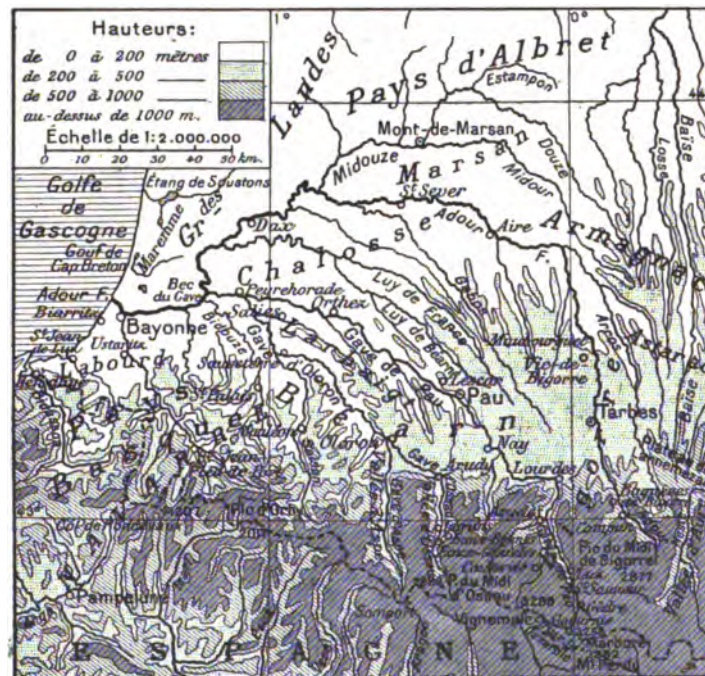


FIG. 64. — LE FAISCEAU FLUVIAL DE L'ADOUR.

gorre (d'où le mot Bigourdan désignant les habitants), où il arrose Campan et la capitale du pays, Bagnères, à 550 mètres. A Tarbes, dont le nom vient de l'ancienne peuplade des *Tarbelli*, il n'est plus qu'à 300 mètres ; il est déjà sorti des montagnes, et il est saigné par des canaux d'irrigation (canal d'Alaric) comme la Garonne en aval de Saint-Martory.

L'Adour développe dès lors sa courbe en demi-cercle à travers les cailloutis,

puis à travers les sables de la Chalosse, il arrose Saint-Sever qui est l'ancienne Cap-de-Gascogne (1), et Dax, ville d'eaux et de bains de boue, qui n'est autre que l'ancienne *Aquæ Tarbellicæ* (Dax, c'est d'Ax, de *Aquæ*). Ses affluents de gauche, à part le Gave de Pau, sont insignifiants et ne l'enrichissent guère ; tout au plus peut-on mentionner le Luy fait du Luy de France et du Luy de Béarn. Parmi ceux de droite : l'Arros et surtout la Midouze, formée de la Midour et de la Douze, qui se réunissent, dans le Marsan, au pied de Mont-de-Marsan, « mont » qui culmine à 43 mètres. De tous ces cours qui s'enveloppent les uns les autres et qui ont été l'un après l'autre réunis à l'Adour, par échelonnement de captures, ou plutôt au Gave, qui est la vraie branche maîtresse, la Midouze, étant le plus au Nord, circonscrit tous les autres.

Tous les torrents pyrénéens arrivent, non à l'Adour, mais au grand Gave, au Gave de Pau, qui les intercepte.

Le grand Gave se forme, près d'Argelès, de la conjonction de trois gaves, celui de Gavarnie, le principal, qui vient du Mont-Perdu, celui de Cauterets, celui d'Argelès ; ils sont alimentés par des neiges et même de petits glaciers, tel celui de la Cascade, dans le grandiose cirque de Gavarnie, d'où les eaux s'échappent par des cascades en hémicycle, telle la Grande Cascade, haute de 422 mètres (voir chapitre I, fig. 20, p. 57). Le Gave descend par une série de gorges et de défilés où les romantiques pyrénéens, à la suite de Ramond, voulaient voir l'unique beauté sublime des Pyrénées, traverse le « chaos » de Gèdre, ancien éboulement, passe à Luz, à Saint-Sauveur, frôle Argelès et entre en plaine à Lourdes, grotte miraculeuse et rendez-vous mondial de pèlerins ; du pic de Ger, au-dessus de la ville, où conduit un funiculaire, on a une vue d'ensemble de la chaîne. A Lourdes, le Gave se heurte à la butte du château et à une moraine frontale, déposée par l'ancien glacier qui remplissait sa vallée aux temps quaternaires, et il se rejette vers l'Ouest.

Le Gave sort du petit bassin de Lourdes par un défilé, que suit la ligne de Bayonne à Toulouse ; il arrose Pau, où il n'est plus qu'à 176 mètres, au pied du château des vicomtes de Béarn : de la terrasse on peut contempler le Pic du Midi d'Ossau, situé droit au Sud. Puis il passe près de Lescar, qui doit être l'ancienne *Beneharnum*, d'où le nom actuel de Béarn, rentre dans le roc près d'Orthez, qui eut une Université et où l'enjambe le pont fortifié que tenaient les vicomtes, et reçoit

(1) *Cap-de-Gascogne* ne signifie ni promontoire sur la mer, ni capitale ; c'est ici le sens premier du mot : tête, de *caput*, éminence (qui domine la plaine pour qui vient du Nord). Le sens de *cap* maritime n'est qu'un sens dérivé, qui a fini par l'emporter sur le premier ; le premier est toutefois maintenu dans la nomenclature géographique, par exemple aux environs de Toulon.

à Peyrehorade, c'est-à-dire Pierre-Percée, le Gave d'Oloron, son maître affluent. Celui-ci à son tour draine, par sa rive gauche, toute la série des Gaves entre Pic du Midi d'Ossau et Pic d'Orhy, et il

est constitué essentiellement, à Oloron, par la rencontre de deux eaux majeures : le Gave d'Ossau qui arrive de la haute contrée d'Eaux-Chaudes et d'Eaux-Bonnes par Laruns et Arudy où il se coude lui aussi, le Gave d'Aspe qui naît en Espagne et vient du si important passage du Somport. Il reçoit à Sauveterre-du-Béarn le Gave de Mauléon ou Saison. Au « Bec du Gave », confluent de l'Adour, conflue également la Bidouze de Saint-Palais. L'Adour, grâce au Gave, a désormais grand air, il porte bateau, il est soumis à la marée ; il passe à Bayonne, ville murée de Vauban, qu'il sépare du faubourg du Saint-Esprit, quartier des Israélites d'origine portugaise. Il y reçoit la Nive qui, née de plusieurs Nives, est passée à Saint-Jean-Pied-de-Port, à Cambo et à Ustaritz. L'Adour se jette à la mer par une ouverture artificielle, que lui ouvrit Louis de Foix, au Boucau-Neuf. Entre le quator-

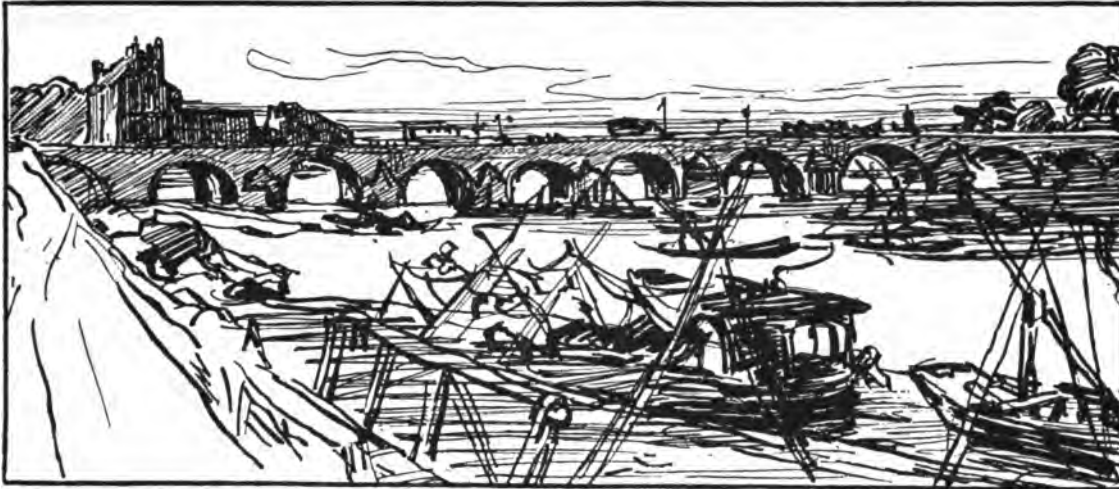


FIG. 65. — LES ANCIENNES EMOUCHURES DE L'ADOUR.

zième et le seizième siècle, ne pouvant forcer la chaîne des dunes littorales, il la longeait vers le Nord jusqu'au Vieux-Boucau, recueillant ainsi les eaux de l'étang de Soustons. Antérieurement encore il débouchait entre les deux, au Gouf de Cap-Breton (fig. 65).



SUR LES ROUTES D'AQUITAINE. (A. Lepère.)



## CHAPITRE V

### FLEUVES, RELIEF ET VILLES, VUE GÉNÉRALE (SUITE) DU MASSIF CENTRAL AU MASSIF ARMORICAIN LA LOIRE, SES AFFLUENTS, COURS D'EAU ARMORICAINS



**D**E « bassin de la Loire » à proprement parler (géologique et topographique) il n'y a point. Du centre du bassin, à Orléans, qui est à 116 mètres, la pente du terrain s'incline vers la Seine et vers Paris, qui est à 26 mètres. Le territoire que drainent la Loire et ses affluents se compose de trois parties, empruntées à des ensembles géologiques et topographiques distincts, entre lesquels la seule liaison vient du fleuve qui les parcourt : la première est le Massif Central, à l'intérieur duquel la Loire et l'Allier dessinent deux dépressions bien individualisées ; la seconde est le Bassin de Paris, dont la Loire traverse, entre le confluent de la Nièvre à Nevers et celui de la Maine à Angers, les enveloppes concentriques ; la troisième est le Massif Armoricaïn, primitif et primaire, que le fleuve divise en massif breton au Nord, vendéen au Sud. C'est dans le Bassin de Paris que la Loire a son plus long développement et ses « Vals » les plus fertiles.

#### **L**A CEINTURE DU BASSIN RELIEFS ET HEUREUSES LACUNES

Aussi bien, la Loire ne possède pas une ceinture continue de montagnes ou de hauteurs. Dans les atlas de notre enfance étaient figurées, entre Loir, Loire, Juine et Essonne, une ligne de « chenilles », dénommée collines de la Beauce... Or ces



collines n'existent point. Le bassin de la Loire n'est pas entouré ni ceinturé ; il s'appuie simplement, au Sud et à l'Est, au Massif Central.

Influente, au point de vue humain, sont les dépressions, « portes », « seuils », qui correspondent le plus souvent à des « détroits » des mers secondaires ou tertiaires. Par ces dépressions s'établissent, presque de plain-pied, d'un bassin à l'autre, des communications faciles, par route, voie ferrée, même par eau. De la Seine, entre Moret et Paris, à la Loire, entre Briare, Gien et Orléans, on chemine sans peine, par un pays à la fois bas, plat et découvert. Un des points hauts de la Beauce, au carrefour de Voves, est à 147 mètres seulement, Pithiviers n'est qu'à 120 mètres. La plaine de Beauce ne conduit pas seulement de la Loire vers la Seine moyenne mais vers les affluents de la basse Seine, et c'est pourquoi, il y a cent ans, en 1820, l'ingénieur Brisson proposa d'unir la basse Loire à la Seine par un canal suivant les vallées de l'Orge et du Loir (1). On avait d'ailleurs le choix du tracé pour faire passer des canaux ; celui de Briare fut le premier construit en France, sous Henri IV ; il est rejoint à Montargis par le canal d'Orléans.

Prolongeant vers le Sud-ouest cet axe de communications s'étale, entre le Clain et la Charente, la Charente et les affluents de l'Isle, le large et si important seuil du Poitou, détroit des mers jurassiques, où le calcaire est encore partiellement recouvert de placages tertiaires, que l'érosion n'a point dispersés.

Voilà deux seuils bas, moins de 150 mètres ; il y a plus bas encore, c'est celui qui, de l'autre côté des hauteurs confuses mais continues du Perche, du Maine, des Coëvrons, etc., unit soit Angers et la Maine par son affluent l'Oudon et la dépression d'Ille-et-Vilaine au golfe de Saint-Malo, soit Nantes et l'Erdre à la Vilaine et par elle à la Manche. Rennes, qui tient le milieu de la dépression, n'est qu'à 30 mètres d'altitude (2). Par là passe le canal de Nantes à Brest, auquel se raccorde celui d'Ille-et-Vilaine.

Entre Digoin et Chalon-sur-Saône s'ouvre, non pas un seuil, mais un étroit passage, relativement bas (301 m. à l'étang de Longpendu), parfaitement continu malgré

(1) Vers l'Ouest, la Cisse, qui conflue en aval de Blois, ouvre un chemin de la vallée de la Loire vers la Beauce, chemin que suivait une voie romaine.

(2) Remarque générale importante sur l'altitude des villes : le plus souvent l'ensemble d'une grande cité n'est pas à un seul et même niveau ; de là de très sensibles différences entre les altitudes données en divers documents. Ainsi, pour Rennes, nous disons 30 mètres, alors que la *Description géométrique de la France* qui fournit la cote 54 mètres se réfère au seuil de l'église Sainte-Mélaine, aujourd'hui Notre-Dame. En réalité, le confluent de l'Ille et de la Vilaine est même à 23 mètres. Ce qui est ici noté pour cette ville devrait être répété, au cours du chapitre et du volume, pour Angoulême, Poitiers, Orléans, Paris, etc., etc.

son étroitesse et malgré le coude brusque qu'il fait à Paray-le-Monial. Dissimulé entre les petites hauteurs d'entre Saône et Loire, qui là ne dépassent pas 600 mètres, on ne le soupçonnerait guère, sur la carte, s'il n'était souligné par les traits de deux rivières qui le jalonnent, la Bourbince et la Dheune, d'une route, d'un chemin de fer et d'un canal, le canal du Centre. On devrait l'appeler, d'après son importance et sa signification, « dépression de Saône et Loire », comme on devrait nommer, d'après le nom d'un ancien département dédoublé, « dépression de Rhône et Loire » celle qui est plus au Sud et qui passe par Saint-Étienne et Rive-de-Gier.

Donc vers la Seine et vers la Garonne, vers la Saône, vers le Rhône, vers l'Océan, où elle débouche, vers la Bretagne, et vers la Manche, la Loire offre des communications faciles ; les seuils sont si déprimés qu'ils sont tous ou presque tous parcourus par des voies navigables, — et il n'y a pas d'excuse à ce que celui du Poitou n'ait pas la sienne par la ligne d'eau Clain-Charente-Dronne-Isle.

Par les « pays de la Loire » passent veines et artères qui unissent en France la tête et le cœur aux membres, Paris aux provinces du Sud, du Sud-ouest, de l'Ouest et du « massif intérieur ». On n'a jamais pensé à montrer que trois de nos grands réseaux de chemins de fer (le Paris-Lyon-Méditerranée, P.-L.-M., aussi bien que le Paris-Orléans, P.-O., et le réseau de l'État) empruntent, pour une ou deux de leurs principales lignes, la vallée de la Loire ou de ses affluents. C'est donc un rôle de liaison que joue ce fleuve qui est, aussi bien et mieux que la Seine, « unificateur » de la France.

**L**OIRE SUPÉRIEURE ET ALLIER La Loire et l'Allier sont les deux branches maîtresses et jumelles d'un même fleuve (fig. 66).

La Loire naît dans des prairies humides ou « narces », non loin du hameau des Estables, à 1 370 m., et à 3 kil. environ du cône de phonolite du Gerbier de Jonc (1 551 m.). Elle court droit au Sud, vers l'Ardèche, jusqu'à ce qu'elle se heurte à un ensemble volcanique qui la ramène au Nord. « On dirait que, dans leur hâte, ses flots pressés ne songent qu'à gagner la mer la plus proche ; car ils s'en vont d'abord vers la région de Vals ou de Largentière, comme s'ils voulaient se jeter à la Méditerranée par le Rhône. Mais le massif du Vivarais les contient et les voici partis au Nord pour le long voyage (1). » La Loire dévale rapidement et coule déjà bien en contre-bas du petit lac d'Issarlès (1 000 mètres d'altitude),

(1) G. HANOTAUX, *la Fleur des histoires françaises*, p. 24. — Au sujet du Velay, Marcellin BOULE a écrit un très beau livre, *Description géologique du Velay*, et un petit volume, *la Haute Loire et le Haut Vivarais*, dans la collection des *Guides du touriste, du naturaliste et de l'archéologue*, Paris, chez Masson.

conque de plus de 100 mètres de profondeur et d'une contenance de plus de 60 milliards de mètres cubes. Comme la Dordogne, comme la Truyère, comme l'Allier, la Loire, en même temps qu'elle se précipite semblable à un torrent, s'encaisse dans la

pénéplaine des schistes cristallins, elle se cache au fond de gorges profondes, se tordant et se nouant sans cesse en replis sinueux, allongeant son cours au double ou au triple. C'est pourquoi on ne trouve pas sur la Loire, avant Feurs, de ville proprement dite. Les centres de population qu'elle côtoie sont en réalité dans de petits bassins d'alluvions, disposés en chapelet, qu'elle unit l'un à l'autre.

Quelle est l'origine de ces bassins minuscules, auxquels font pendant de semblables bassins disposés le long de l'Allier et même de la Dore (bassin d'Ambert)? Ils sont dus, comme les fosses méditerranéennes, à des effondrements, ou contre-coups des mouvements alpins, qui, vers la fin de l'ère tertiaire, dressèrent les Cévennes à pic sur la vallée du Rhône, ressuscitèrent le Morvan, les Vosges, etc., et firent du versant atlantique une série de compartiments qui ont joué les uns par rapport aux autres, se surélevant ou s'abaissant. Dans ce bloc se dessinèrent trois directions de cassures, qu'empruntent tour à tour les cours d'eau ; celle de la Loire, celle de l'Allier, et la troisième celle de la Dore qui coule en direction d'une part de la haute Loire, d'autre part du bas Allier (fig. 66 et 67).



FIG. 66. — LE FAISCEAU FLUVIAL DE LA LOIRE SUPÉRIEURE, DE L'ALLIER, DE LA DORE ET DE LEURS AFFLUENTS.

La première Loire ne possède donc pas de vallée proprement dite, donc pas de ville ; le Puy n'est pas sur le fleuve, ni même, malgré son nom, Monistrol-sur-Loire (qui fait pendant au Monistrol-d'Allier), ni Unieux. Chapelet de bassins : le premier, celui du Puy-en-Velay, à 600 mètres, bassin de cultures qui est à proprement parler le Velay, la Vellavie des Vellaves ; il est dominé de tous côtés à 800 mètres par les tables des plateaux basaltiques, et en son milieu se dressent les deux piliers éruptifs, celui du Rocher Corneille (755 m.) et la véritable colonne couronnée par la chapelle romane de Saint-Michel d'Aiguilhe. Ce bassin est séparé de celui de l'Emblavés par une arête granitique d'environ 1 000 mètres.

Succession de gorges, profondes parfois de 300 mètres, au fond desquelles court un filet d'eau sur un lit de galets, et qu'anime seul le sifflet des locomotives de la ligne de Saint-Étienne au Puy ; dès en aval du Puy elles commencent ; aussi les routes anciennes, romaines et préromaines, qui convergeaient vers le « Puy d'Anis » (Anicium désignait certainement le rocher Corneille qui porte la cathédrale, la célèbre Notre-Dame-du-Puy) par Saint-Paulien, l'antique Ruessium, ou par Yssingeaux, suivaient-elles les plateaux. Au moyen âge on appelait des *Estrades* (de *Strata*) ces chemins majeurs rayonnent en tous sens. Ces gorges sont creusées dans les granits, roches dures (« Peyre Deyre »).

La seconde série de gorges commence à Chamalières, où la Loire n'est plus qu'à 500 mètres, se contournant entre des éperons d'un rouge brun que la voie ferrée coupe en tunnel. Au détour de caps, gardés par des tours féodales, elle reçoit comme en cachette des affluents (une Borne, un Lignon, une Ance) encaissés, enfoncés comme elle, débouchant comme elle par des gorges, — tels les *Estreys* ou « Étroits » de la Borne. Descendant toujours, elle arrive par Aurec dans une région où l'on voit toutes les nuits la flamme lécher le faite des hauts fourneaux (non loin de Saint-Étienne). Elle s'encaisse en de nouvelles gorges, celles de Saint-Victor. Ensuite, de petites localités sur le fleuve, Saint-Just, Saint-Rambert, indiquent le début d'un bassin verdoyant, celui du Forez proprement dit, une vraie plaine, à l'altitude moyenne de 350 mètres, ainsi nommé de la cité gallo-romaine de Feurs, qui commandait le passage du fleuve (à 330 m.). Le Forez est une Limagne, semée comme elle jadis d'étangs, hérissée sur son bord Ouest de volcans minuscules : monts d'Uzore, mont Verdun, mont Brison, qui porte le chef-lieu actuel du pays, Montbrison, mais c'est une Limagne non desséchée, dont le centre est encore occupé par les étangs. On est descendu, depuis le Puy, de près de 300 mètres, d'un peu moins de 100 mètres par série de gorges.

Le quatrième bassin, c'est la plaine de Roanne, à 277 mètres, qu'on appelait

le Roannais ou Roannez. Tandis que Feurs est mort ou demi-mort, comme Lezoux, Saint-Paulien (Ruessium), Bibracte, Javols, etc., Roanne avec son annexe du Coteau est bien vivante ; on y coud, on y file, on y tisse ; on y entend le tic-tac des métiers. Et les vastes installations de la guerre y survivent sous de nouvelles formes industrielles.

Du bassin de Feurs la Loire n'entre point de plain-pied dans celui de Roanne ; ces deux bassins tertiaires n'en faisaient qu'un jadis ; ils ont été séparés par des coulées de porphyres, empâtées de tufs porphyriques, à travers lesquels le fleuve n'a pu encore régulariser son cours et qu'il franchit, au plus pressé, par des « sauts », le Saut de Pinay, le Saut du Perron.

La Loire continue droit vers le Nord, puis se coude à Digoin vers l'Ouest-Nord-ouest, prenant la direction qui est celle de la Bourbince après le coude de Paray-le-Monial. Après Gilly-sur-Loire, au confluent de la Besbre, nouveau coude, elle reprend son cours vers le Nord, atteint Decize (191 m., au confluent de l'Aron dont elle suit un instant la direction), ville antique, située dans une île ; dans ce parcours, où elle limite vers l'Est la Sologne bourbonnaise, la Loire s'épand en bras multiples et atteint Nevers, au confluent de la Nièvre (176 m.), à proximité du Bec d'Allier (172 m.), où a lieu le mariage des eaux. La plaine de Roanne n'est point fermée vers le Nord comme elle l'est vers le Sud, elle se prolonge en une Vallée, un « Val » élargi.

Les affluents de la Loire dans le Massif Central sont relativement petits, courts et d'allure torrentielle, car le seul cours d'eau intermédiaire de quelque importance, et de sens longitudinal, la Dore, coule vers l'Allier. Au Puy passe la Borne, puis vient le Lignon de Tence, dit Lignon du Sud ou Vellave, puis la Semène, qui conflue, à 450 mètres, à Confolent, la bien nommée (« Confluent »). A gauche, vers Bas-en-Basset, tombe l'Ance forézienne, qui, descendue de Pierre-sur-Haute, ouvre dans leur longueur les monts du Forez, et coule en contre-bas de Craponne.

Dans la plaine de Feurs, une série de cours d'eau, brefs, nombreux, sur sol imperméable, écoule d'innombrables « gouttes », « mouilles » et « serves », le Furens, de Saint-Étienne, la Coise, de Saint-Symphorien-sur-Coise, le Rein, de Thizy, riviérette industrielle, le Sornin. De gauche vient le Lignon forézien, sur les bords duquel les pâtres chantés par Honoré d'Urfé jouaient du chalumeau et gardaient des moutons d'églogue ; non loin de là subsistent le château d'Urfé et la vieille ruine féodale de Couzan (Sail-sous-Couzan) qui gardait la route du haut Lignon vers le col de Noirétable (754 m.), tandis que, plus au Nord, l'Aix (c'est-

à-dire l'eau) de Saint-Just-en-Chevalet, qui coule en sens inverse de la Besbre, ouvre, par un col de 759 mètres, la route vers Lapalisse (1).

A Digoin débouche l'Arroux, rivière d'Arnay-le-Duc, d'Autun, de Toulon (sur Arroux); il arrive du Nord dans le prolongement du sillon de la Loire qui vient du Sud. Par ailleurs, les sources de l'Arroux voisinent avec celles de l'Armançon dans la région de Pouilly-en-Auxois.

A Decize conflue une grosse rivière, l'Aron, qui sépare le massif de Saint-Saulge du Morvan propre, et qui, dans la plaine de Corbigny, se rapproche tellement de l'Yonne qu'on les a unis par un canal, le canal du Nivernais, la première des trois liaisons entre Loire et Seine.

Nevers, situé à 195 mètres (le fleuve coule à 176), est aussi en un site de confluent : la Nièvre, qui a donné son nom au département, possède une vallée courte, toute courte, où se réunissent les eaux de plusieurs *Nièvres*.

Tandis que le nom de Loire remonte sans doute aux Ligures, le nom d'Allier est latin (Elaver). Cette deuxième branche-mère de la Loire est longue de 410 kilomètres, dans un bassin de 1 450 000 hectares. L'Allier naît au Maure (c'est-à-dire Mourre) de la Gardille (1 501 m.), dans cette haute région, d'où coulent, en sens divergents, Baume et Chassezac, Cèze et Lot. Comme la Loire il s'encaisse assez vite au cœur de la pénélaine ancienne, puis il coupe des nappes basaltiques descendues du Velay; il se tord en sinuosités; et il forme le lien qui unit une série de bassins tertiaires. Son cours est sinon parallèle à la Loire, du moins de même orientation générale. Il passe par de modestes localités, la Bastide, à 1 000 mètres, Langogne, puis il reçoit, à gauche, le Chapeauroux de Chateauneuf-de-Randon, et, à Monistrol-d'Allier (600 m.), l'Ance qui vient de la Margeride; il atteint à Langeac, à 500 mètres, son premier petit bassin. Dès lors les bassins se succèdent, jalonnant un ancien chenal houiller dont les dépôts sont exploités à Langeac, Brassac, etc. A 50 mètres plus bas que Langeac, l'Allier entre, par Vieille-Brioude, dans une première Limagne, celle dite de Brioude. D'Arvant, la ligne pittoresque de Neussargues remonte la vallée du premier grand affluent de gauche, l'Alagnon, qui, se trouvant prolongée, sur le versant Sud-ouest du Cantal, par la vallée correspondante de la Cère, ouvre à travers le vieux volcan démantelé, par le col du Lioran, à 1 100 mètres environ, une communication rapide

(1) Il convient de remarquer ici l'orientation commune des affluents de droite et de ceux de gauche de la Saône et du Rhône; ils arrivent même à couler dans le prolongement l'un de l'autre : cette direction générale, Sud-Ouest-Nord-est, c'est celle des plissements hercyniens, suivant laquelle s'alignent les dépôts houillers, ceux de Saint-Étienne, Montchanin, Montceau-les-Mines, etc.

avec Aurillac. « L'Alagnon », c'est encore le mot « Lignon » déformé, de sorte que Allier et Loire reçoivent au moins trois Lignons à eux deux.

Nouvelles gorges, qui font pendant à celles de Saint-Victor sur la Loire, celles de Saint-Yvoine, qu'on appelait jadis, plus expressivement, Pierre Incise (de « incisa », pierre fendue), et l'on débouche dans le troisième bassin, une autre Limagne, celle d'Issoire. Chemin faisant, le fleuve reçoit, du Mont-Dore, toutes ses « Couzes », Couze d'Ardes, Couze d'Issoire, qui égoutte le lac Pavin, lequel s'étale à 1197 mètres dans sa conque de laves, Couze de Chambon, qui est celle du lac Chambon (880 mètres), autre coupe d'origine volcanique, barrée par une coulée du volcan du Tartaret. Alors, en vue des Martres-de-Veyre, l'Allier pénètre dans la Limagne par excellence, la Limagne d'Auvergne. Comme dans le Forez, les villes s'écartent de la rigole médiane ; se suivant en série au pied du plateau cristallin qui porte les Puys, elles soulignent les lignes de faille et les points de réapparition des eaux infiltrées sous les « cheïres » : Clermont-Ferrand, Riom, Aigueperse, Gannat ; la seule localité sise sur le cours d'eau se trouve à 300 mètres, sur la route de Clermont à Thiers, au point de passage : c'est Pont-du-Château auquel correspond sur la Dore et sur le même ancien chemin, Pont-de-Dore. En vue de cette partie occidentale de la plaine qui est la Limagne, se sont dressés, à l'aube même des temps quaternaires, une soixantaine de volcans, « Puys » et « Dômes », sur un parcours de 15 lieues.

La fin de la Limagne, non plus que celle de la plaine de Roanne, n'est marquée par aucun défilé ; les deux plaines d'alluvions s'ouvrent sur la « Sologne bourbonnaise », qu'on désigne parfois, entre les deux fleuves, par le nom de « Pays entre Loire et Allier ». Passé Pont-du-Château, l'Allier s'est infléchi vers l'Ouest comme si c'était lui qui se jetait dans la Dore : il garde en effet à partir du confluent la direction de celle-ci, qui lui vient du Forez ; coulant droit au Nord, il s'élargit considérablement dans un lit d'ailleurs plus rempli de sable que d'eau. C'est ainsi qu'il passe sous les ponts de Vichy, où il est large déjà de 200 mètres, à Saint-Germain-des-Fossés, à Varennes-sur-Allier et qu'il parcourt, jusqu'en aval de Moulins, cette première Sologne, semée comme l'autre d'étangs et de marais, pays de sables, d'argiles imperméables, de dépôts d'âge pliocène. Il coule (à 209 m.) sous les treize arches du pont de Moulins-sur-Allier. A quelques lieues de là, il atteint la Loire au Bec et lui impose sa direction.

Parmi les affluents notables de l'Allier, la Sioule, grossie du Sioulet, fait pendant à l'Allier sur le flanc Ouest de la chaîne des Puys. La Sioule et le Sioulet ont, comme l'Allier, leurs plaines fermées et comme une petite Limagne (la large

vallée en amont de Pontgibaud) ainsi que leurs étroites gorges. Dans le site austère et saisissant de Châteauneuf-les-Bains, la Sioule coule sur les terrains anciens ; c'est à Saint-Pourçain qu'elle atteint la plaine bourbonnaise.

La fig. 67 indique la signification de sillon central du cours de la Dore. Celle-ci traverse également à Ambert (531 m.) une Limagne, le Livradois. Née près de Dore-l'Église, elle suit le pied oriental des monts de Pierre-sur-Haute, et s'échappe par les gorges d'Olliergues du bassin tertiaire, passe à Courpières, puis elle conflue dans l'Allier à 268 mètres. Son haut affluent, la Dolore, enclôt avec elle la chaîne de la chapelle de Notre-Dame-des-Monts, parfois appelée aussi monts Dolore. Ce nom est apparenté avec le sien, de même que celui de la Dorelle (petite Dore), transformé en Durolle, qui vient du col de Noirétable (754 m.) et passe à Thiers, où elle fait mouvoir les multiples roues hydrauliques et artifices qui font la renommée de la vieille cité des couteliers. Tandis qu'Honoré d'Urfé se constituait le chantre du Lignon, on sait que Chateaubriand a célébré la Dore et ses rives dans une romance mélancolique qu'aimaient à chanter nos grands-parents : l'un et l'autre reflètent les aspects harmonieux et variés d'un paysage bien français, sous un ciel limpide et léger, presque florentin.

Au Bec d'Allier, à 172 mètres, la Loire est longue de 425 kilomètres, et



FIG. 67. — RÉSEAU GÉNÉRAL DES LIGNES FLUVIALES DIRECTRICES, ET SPÉCIALEMENT DESSIN DU SILLON CENTRAL EN TROIS TRONÇONS : LOIRE SUPÉRIEURE, DORE ET BAS ALLIER.



l'Allier, long de 410 ; la première, disposant de pluies plus abondantes et d'un bassin drainé plus étendu, apporte pour sa part en moyenne 125 mètres cubes contre 90 seulement, part de l'Allier. De plus la Loire a servi, au moyen âge, de grande voie de pénétration à l'autorité royale vers la Méditerranée ; dès l'antiquité, depuis le port fluvial de Roanne, terminus traditionnel de la batellerie, elle avait ouvert, par des « portages » ardu, mais courts, la route conduisant au Rhône vers Lyon ; une autre route plus au Sud menait, par Saint-Étienne, à Vienne ; plus au Sud encore, courait celle du Puy à Pont-Saint-Esprit par le col du Pal — qu'a décrit et fait si bien revivre un Américain, rare connaisseur des *Terres françaises*, W. Morton Fullerton. La Loire a toujours été navigable, quoique d'une manière précaire, jusqu'à Roanne et même jusqu'à Andrézieux ; il n'y a jamais eu de batellerie active sur l'Allier.

**G**RANDE COURBE DE LA LOIRE  
ENTRE ALLIER ET VIENNE

La grande courbe de la Loire, demi-circonférence presque régulière ayant son sommet à Orléans (116 m.), n'est pas comparable à celle du fleuve de Toulouse ; la Loire n'a pas été repoussée vers le Nord par des apports torrentiels, elle y a été attirée par une dépression dont le centre lointain est la plaine de la Seine à Paris.

Du Bec d'Allier jusqu'à la Vienne, et mieux encore jusqu'à la Maine, ce qui fait l'unité du cours du fleuve, ce n'est pas seulement cette courbe harmonieuse, — caractère géographique, — ni la diminution progressive de la pente, — caractère topographique, — ni le fait que de l'Allier au Cher, jusqu'en face de Langeais, il ne reçoit pas de grand affluent, — caractère hydrographique, — c'est surtout que la Loire est comprise dans le Bassin géologique de Paris : elle traverse les auréoles concentriques, jurassique entre Decize et Cosne, crétacique entre Cosne et Gien ; elle entame le noyau tertiaire entre Gien et le débouché de l'Indre, et même le cœur du noyau, à savoir le calcaire de Beauce (calcaire lacustre miocène) entre Gien et Blois : si le centre topographique du bassin, le point bas de la cuvette, est à Paris, le centre géologique, c'est-à-dire les plus jeunes des assises tertiaires emboîtées les unes dans les autres, se trouve vers Orléans (voir plus haut les cartes géologiques *fig. 11*, p. 35, *fig. 18*, p. 51, et voir ici même *fig. 68*).

Enrichies par la culture maraîchère, gardant une tête de pont sur le fleuve, anciennes places fortes, parfois anciennes places de sûreté pour les protestants, les petites villes anciennes se succèdent sur la Loire (sans parler de centres récents d'industrie comme Fourchambault) ; toutes ces villes, la Charité, ancien prieuré de l'ordre de Cluny, Pouilly, Sancerre, perchée sur sa hauteur, accotée au massif du Sancerrois, Cosne, l'ancienne Condate, c'est-à-dire le « confluent » du Nohain,

LA LOIRE, SES AFFLUENTS ET SES VOISINS

eurent jadis une importance militaire ; le fleuve, entre la Charité et Briare ou Châtillon, surtout entre Sancerre et Cosne, parcourt un couloir (comme le Rhône à Viviers) ; il est pris entre le massif de Sancerre et la Puisaye, laquelle est une terre d'étangs



FIG. 68. — LA LOIRE MOYENNE ET SES AFFLUENTS DE LA RIVE GAUCHE.

boisée, par où aboutit sur la Loire la mince bande de la « Champagne humide ».

Là d'autre part commencent les « Vals », qui ne sont autres, plaines d'alluvions et de remplissage quaternaire, que le lit majeur, l'ancien lit d'inondation. C'est dans les « Vaux de Loire », dans les profondeurs de ce sable, que Paris travaille à capter les nouvelles sources d'eau pure dont il a besoin.

Au sommet de la courbe, une série de villes sont également têtes de pont ; elles tiennent les routes qui convergent vers Paris : Gien et Orléans, les deux principales, se disputent l'honneur d'avoir été l'antique *Genabum*. D'autres points de passage sont secondaires : Sully, Saint-Benoît-sur-Loire, dont la magnifique église romane conserve le souvenir du temps où elle fut une ville importante, Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau, Meung-sur-Loire, Beaugency où se déroula une part de l'épopée de Jeanne d'Arc.

Dans le Val d'Orléans, le fleuve ronge sa rive droite, tandis que le bord de la rive Solognote est serré de près par une fausse rivière, longue au maximum de 12 kilomètres, le Loiret ou Dhuis, qui naît au château de la Source. C'est bien une petite Loire, puisque les deux « surseigns », le *Bouillant*, qui est d'ouverture récente (1672), et l'*Abîme*, qui sourd en plein parc du château de la Source, ne sont que des réapparitions des eaux de la Loire : celle-ci les a perdues dès son entrée dans le Val, à Sully et à Saint-Benoît, par une série de puits d'absorption dans le calcaire fissuré dit calcaire de Beauce ; R. Blanchard a compté 210 de ces engloutissoirs en 1902 et en a dressé la carte. Aussi, tandis que la Loire à Gien dispose d'un étiage d'une quarantaine de mètres cubes et n'en a plus que 20 à Orléans, le Loiret, qui roule 700 litres environ à l'origine, se nourrit de sources de fond jusqu'à gorger son lit de 12, de 15, de 20 mètres cubes, faisant mouvoir sous Olivet de grands moulins ; il borde les parcs d'une série de châteaux et maisons de plaisance contigus aux chasses de Sologne : la Fontaine, le Rondon, etc. Sur ces vastes alluvions quaternaires les villages et les domaines se pressent, entourés de cultures maraîchères, et portant le suffixe « en Val », Saint-Cyr-en-Val, Vienne-en-Val.

La Loire, continuant à dessiner sa courbe, se dirige au Sud-ouest, d'Orléans au confluent de la Vienne, avec une petite convexité vers le Nord dont le sommet est à Tours. Elle n'est point repoussée par des alluvions ni contrainte par un escarpement, elle est attirée par un autre point bas qui n'est autre que le Val de Touraine (Blois, 73 m., Tours, 48 m., Candes, 32 m.). L'allure des affluents est frappante : ils marchent aussi vers l'Ouest et vers le Sud, si bien que les rivières de Sologne, Cosson et Beuvron, reproduisent en petit la courbe majeure, et que les trois grands affluents, Cher, Indre, Vienne, au moment de rejoindre le fleuve, se couchent dans le même sens que lui, et l'atteignent sous un angle très petit, après lui être restés quelque temps parallèles : de là, cette forme de triangles effilés vers l'Ouest qu'ont les plateaux au Sud des Vals : petite Sologne de Chenonceaux ou forêt d'Amboise, Champeigné tourangelle, plateau de Sainte-Maure, etc.

---

---

## LA LOIRE, SES AFFLUENTS ET SES VOISINS

---

Vers la fin de l'ère tertiaire, la mer miocène, que l'on a appelée la « mer des faluns », formait un golfe étroit et allongé, dessinant à peu près jusque vers Amboise le cours actuel de la Loire. Les cours d'eau du bassin ont été dociles à l'appel de la dépression ; ils se sont courbés, infléchis. La Loire a obéi la première, et c'est ainsi que le fleuve qui coulait vers Paris est devenu le fleuve de Nantes.

Autour et en aval d'Orléans, s'étendent les grandes forêts d'Orléans, de Marchenoir, de Blois, de Russie qui ont par leurs chasses retenu les rois ; le Val qui est ainsi enveloppé par les futaies est aussi bordé par les châteaux : Meung, Beaugency, Mer, Menars, Blois, Chaumont, Aniboise... Chambord est sur le Cosson.

Au long de la grande courbe, les affluents, qui restent parallèles au fleuve dans leur cours inférieur, se rejoignent les uns les autres, formant sur la rive Sud du Val une « fausse rivière » presque continue : le Cosson rejoint le Beuvron à Candé, le Cher rejoint l'Indre. Ils demeurent ainsi collés au fleuve, qui les repousse jusqu'au pied des coteaux crayeux par l'alluvion qu'il charrie à chaque crue : la Cisse court de Chouzy à Vouvray, l'Authion ou Changeon de Bourgueil aux Ponts-de-Cé.

Blois et sa vallée sont déjà compris dans le Val de Touraine, dont le centre est à Tours, et qui mérite toujours son nom de « Jardin de la France ». Tours, où la Loire atteint sous le pont de pierre 434 mètres de large, n'a pas encore retrouvé son ancienne splendeur : elle fut jadis rivale, comme population, de Lyon, de Bordeaux, de Nantes. C'est vers Blois aussi que l'on voit apparaître, sur les deux versants, la craie, cette craie de Touraine qui a tiré son nom de la province (« craie Turonienne ») et le Val s'élargit soudain, comme la « Rivière » de Garonne à son entrée dans le pays molassique.

Sur les plateaux, au Nord et au Sud, la Gatine tourangelle, la Champagne tourangelle, le triste plateau de Sainte-Maure, médiocre et pauvre, reposent sur un conglomérat éocène à silex. Au contraire l'entaille des rivières, profonde d'environ 100 mètres, fait de chaque val un « jardin ». Quant aux flancs crayeux, blancs ou à patine roussâtre, faciles à travailler, gardant des profils redressés jusqu'à la verticale, ils ont toujours été, pour les habitants du pays, attirants et hospitaliers, sites prédestinés à la vie des troglodytes.

La rive droite reste dominante ; elle se divise, de Vouvray à Cinq-Mars-la-Pile, Langeais et Bourgueil, en coteaux découpés par les petits affluents, bien exposés au Sud, et plantés en vignes. Le fond du Val, entre Cher et Loire, s'appelle la « Varenne », si fertile entre ses digues, ses levées, ses « turcies » qui, de temps

immémorial, la protège (1). Au confluent de la Vienne, le Véron de Chinon, cher à Rabelais, est une immense chanvrière.

En Touraine, la Loire se constitue à l'état de vrai grand fleuve ; elle s'enrichit, elle se régularise, alors que la traversée du calcaire de Beauce, vers Orléans, l'avait plutôt appauvrie. Entre Tours et Chouzé, sur 50 kilomètres, le fleuve reçoit les trois grands affluents de gauche, qui lui viennent, comme l'Allier lui-même, du Massif Central, mais qui bénéficient des pluies atlantiques et surtout des suintements ou des grosses sources des auréoles calcaires du Bassin parisien. La Loire, devant Saumur, est un autre fleuve, ressemblant plus à la basse Seine qu'au courant étique du Bec d'Allier.

La Loire est dès lors la basse Loire, laquelle ne se confond ni avec la « Loire-Inférieure », qui est un département, ni avec la Loire maritime, qui commence, avec la marée, à 8 kilomètres en amont de Nantes ; la basse Loire est formée à partir du point où lui arrive son plus gros affluent, la Vienne, suivi bientôt du faisceau composite de la Maine, plus fort encore.

La Loire continue à unir l'un à l'autre des « Vals » : le Val d'Anjou fait suite au Val de Touraine, mais élargi encore : les coteaux de la rive droite s'éloignent du fleuve, décrivant un vaste demi-cercle autour de l'alluvion quaternaire, laissant à mi-chemin « Beaufort-en-Vallée », tandis que ceux de la rive gauche, serrant de près le fleuve, le ramènent vers le Nord jusqu'en face d'Angers ; à travers cette rive escarpée, le Thouet de Thouars s'est ouvert une percée que garde le site de Saumur, vieille place des réformés, comme Sancerre. Dans ce Val, qui s'élargit jusqu'à 10 kilomètres, la Loire elle-même a jusqu'à 1 500 mètres de large, et, par suite du ralentissement du cours, elle commence à déposer. A Orléans, elle courait sept fois plus vite que la Seine à Paris ; à Tours, trois fois encore ; maintenant elle s'assagit ; elle bâtit même des îles, de vraies îles, avec des prairies, des peupliers et des saules (*fig. 69*).

En amont du confluent de la Maine, là où l'afflux de l'eau tributaire suspend un instant le cours du fleuve, se suivent en série des îles dont l'homme a profité depuis des millénaires pour constituer, moitié gué, moitié chaussée, moitié pont, le passage historique des Ponts-de-Cé. Beaucoup de noms évoquent à nouveau le « Val », la « Vallée », même encore la « Varenne » (Saint-Rémy-la-Varenne). On en est au point où la Loire, fille du Bassin de Paris, va, pour en sortir, forcer le passage du Massif armoricain, — les roches anciennes apparaissent dès Angers, — et entreprendre, en petit, un cours laborieux, comme le Rhin à partir de Bingen,

(1) Les « levées de Loire » constituaient le *premier chapitre* du budget de nos rois.

## LA LOIRE, SES AFFLUENTS ET SES VOISINS

comme la Moselle vers Trèves. Il est naturel qu'elle ait stationné en amont, et que les remous aient excavé en roche plus tendre un véritable petit bassin.

La position d'Angers s'explique par la confluence des eaux assemblées par la Maine et par la route qu'ouvre la Mayenne, car son site, à 8 kilomètres de la Loire, à 14 mètres d'altitude, le met à l'abri de l'inondation du fleuve et de l'énorme stagnation des eaux que provoque la « bouche » à Bouchemaine (c'est-à-dire embouchure de la Maine). Sur la rive de la Maine expirent les coteaux sur lesquels est posé le château féodal (voir le *frontispice* du chapitre liminaire).

La Loire franchit un véritable défilé à travers un obstacle difficile à percer. Au Sud, le défilé est bordé par le plateau des Mauges, nom de pays qui n'est autre que la traduction de *Pagus Metallicus*, c'est-à-dire le pays de Melle (en latin « Metalla »). Les

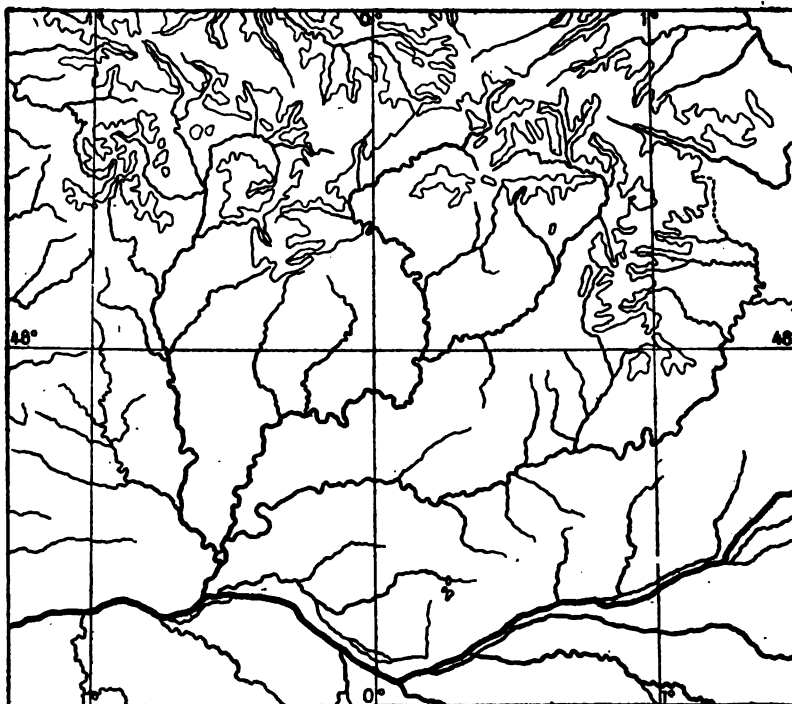


FIG. 69. — LES RIVIÈRES ACCOMPAGNATRICES DE LA LOIRE DANS LES VALS ET LE MAGNIFIQUE FAISCEAU DE COURS D'EAU ASSEMBLÉS PAR LA MAINE.

Mauges forment l'un de ces « pays de bocages » qui continuent sur la rive gauche de la Loire le Massif Armoricaïn. « De sol pauvre, d'accès difficile, elles ont conservé leur physionomie du siècle dernier et comme un air de chouannerie (1). » Regardant le fleuve se suivent des localités modestes, dont quelques-unes rappellent les souvenirs de la guerre de Vendée, Saint-Florent-le-Vieil, Champtoceaux, le Loroux; d'autres dénoncent, par les chevalements des puits, que l'on traverse le terrain carbonifère, au long duquel s'égrènent de petits bassins houillers (Chalonnnes). A Ancenis (rive droite), on est en pleine Bretagne; la Loire

(1) Capitaine LEVAINVILLE, *Les Mauges, Notes de géographie humaine*. (*Annales de géographie*, 15 juillet 1905, p. 310.)

redescend vers le Sud ; au point le plus méridional, se trouve située Nantes ; déjà, à deux lieues en amont, le flot de marée gonfle et grossit le fleuve : avec lui a déjà commencé l'estuaire.

**L** ES AFFLUENTS DE LA LOIRE  
APRÈS L'ALLIER

Le Cher et ses affluents traversent, après les terrains cristallins et primaires, la série des aureoles du Bassin de Paris. Leur cours est dans l'ensemble « conséquent », c'est-à-dire conforme à la pente générale des couches. La dépression liasique, parcourue en sens inverse par la Marmande et par l'Aubois, affluent de la Loire en face de Germigny, forme un sillon assez nettement marqué au pied du talus oolithique de la « Champagne » de Bourges pour qu'on l'appelle « la Vallée », assez continu pour qu'il serve de lit au canal du Berry. Il est jalonné par Saint-Amand-Montrond, Sancoins, La Guerche-sur-l'Aubois.

Le Cher reproduit la courbe enveloppante de la Loire, courbe dont le sommet est pour le Cher à Vierzon, dans une situation correspondante à Orléans, et qui s'explique par la combinaison de la pente générale vers le Nord et de l'appel de la Loire vers Tours.

Le Cher prend sa source dans le Massif Central, dans la Combrailles, non loin de celles du Sioulet et du Chavanon ; à Montluçon, ville métallurgique et verrière, il n'est déjà plus qu'à 202 mètres, il atteint la plaine au pied de ce « Mont », passe au pied d'un autre de ces « Monts » modestes du Centre, le Mont Rond de Saint-Amand (165 m.), où il reçoit la Marmande (1). Il coule ensuite à la surface du calcaire jurassique, traversant dans sa largeur la plate et monotone « Champagne » du Berry. Les villages se tiennent avec soin sur la ligne d'eau, « sur Cher ». Il arrive ainsi à Vierzon, où le rejoint l'Yèvre de Bourges et le canal du Berry ; avec une largeur croissante de 80, 100, 120 mètres, il forme un fossé longeant le rebord de la Sologne, que l'apport des sables miocènes a relativement surélevée. Ses deux versants sont entaillés dans la craie, à partir de Vierzon. Par Montrichard, par Chenonceaux, dont le château l'enjambe, il atteint le Val de Loire à Tours, et s'il reste distant du fleuve, des lieues durant, c'est par le fait surtout des travaux de l'homme ; jadis sans doute Loire et Cher devaient mêler, dès Tours, leurs eaux, leurs grèves, qui ne se rencontrent maintenant qu'au Bec du Cher. Dans ce cours parallèle à la Loire, le Cher reçoit l'Indre, qu'on considère avec raison comme un affluent direct de la Loire. (Voir ici et pour la suite la carte de la p. 189.)

(1) La pente est assez faible pour qu'il soit accompagné, à partir de Montluçon, par un canal latéral.

Farmi les affluents du Cher, la Tardes (rive gauche) vient du Massif Central et se trouve, comme le Cher de Montluçon, presque sans eau en été; l'Aumance (rive droite) reçoit, à Cosne-sur-l'Œil (« Condate »), l'Œil né près de Commentry; l'Arnon de Lignières (rive gauche) est grossi du Théols d'Issoudun; l'Yèvre (rive droite), de Mehun-sur-Yèvre, traverse les friches du camp d'Avord et reçoit à Bourges toute une série d'affluents se confondant en un vaste marais autour du vieil oppidum des Bituriges (156 m.) : l'un d'eux, l'Auron de Dun-sur-Auron, est accompagné par la branche principale du canal du Berry. Ce canal suit ensuite l'Yèvre, et longe le Cher jusqu'à Saint-Aignan, à l'aval du confluent de la Sauldre. Enfin la Sauldre (rive droite) égoutte l'eau des innombrables étangs de la Sologne, reproduit en petit la courbe de la Loire, passe à Salbris (autre camp dans les « brandes » et dont le nom rappelle celui de la rivière) et à Romorantin, capitale des étangs (dans ce seul arrondissement il y en a un millier). Elle reçoit la petite Sauldre, et elle est longée par un canal qui a permis de transporter jusque dans la Sologne, privée de calcaire, la chaux du Berry.

L'Indre, quoique longue, est une assez pauvre rivière, sans vrais affluents (sauf une petite Indre, l'Indroye), et une rivière toute droite, ou presque, dessinant la corde dont le Cher décrit l'arc. Sortie, dans le Massif Central, d'une source du massif de Saint-Marien (508 m.), elle traverse, en amont et en aval de la Châtre (201 m.), la bande d'argile liasique de Saint-Amand, puis le Boischaud : c'est bien le « Bocage » du Berry que ce pays de terres froides, parsemé de petits bois, reposant sur les sables et argiles pliocènes que l'Indre a déposés jadis à la bordure du Massif Central. L'Indre passe par Ardentes, Châteauroux (140 m.) et le vieux Déols, Buzançais, Châtillon-sur-Indre, et se déploie au pied du donjon de Loches, haut de 40 mètres, qui subsiste comme le plus gros cube de maçonnerie féodale de France, depuis que les Allemands ont fait sauter Coucy en 1917. Viennent enfin les châteaux de Touraine, Montbazou et Azay-le-Rideau; la rivière sépare l'un de l'autre les plateaux de Sainte-Maure et de Champeigne. A Montbazou, la ligne de Paris à Bordeaux traverse d'un trait toute la vallée sur un magnifique viaduc, long de 750 mètres, en 59 arches de 21 mètres de haut.

Le troisième affluent du faisceau tourangeau est la Vienne, une ancienne « Vigena » (qui porte donc le même nom que la Vilaine), anciennement la *Vignane* ou *Vignagne*, comme disent encore les riverains d'en haut.

La Vienne naît, comme la Vézère, du plateau de Millevaches, à 858 mètres, et, par Eymoutiers et Saint-Léonard, anciennes localités d'abbayes, elle descend très rapidement pour gagner la vallée du Taurion, au pied des monts de la Marche



(puy de Sauvagnac, 701 m.) ; le Taurion est la vraie tête qui donne sa direction à la Vienne de Limoges. A cette croisée des chemins qu'est l'ancienne capitale des Lémovices, la Vienne n'est plus qu'à 215 mètres d'altitude et a déjà 80 mètres de large. Elle est nourrie par des riviérettes du granit, sinueuses, encaissées, la Combade, la Briance de Pierre-Buffière, qui a reçu la Ligoure, au pied de Chaluset, château à trois enceintes, un des plus formidables du treizième siècle. Traversant les « Terres Froides », dernière expansion du Massif Central vers l'Ouest, la Vienne coule droit à l'Ouest, par Aixe et Saint-Junien, jusqu'à ce que, vers Exideuil, alors qu'elle était proche de la Charente, à 2 500 mètres à peine, elle tourne brusquement au Nord et arrose Confolens, au « confluent » de la Goire. Ainsi la Vienne supérieure, et pareillement peut-être son affluent la Gartempe, qui, après avoir coulé de l'Est à l'Ouest, forme le même coude vers le Nord, non loin de Bellac, au Nord de la montagne de Blond (515 m.), ne semblent pas avoir appartenu primitivement au bassin de la Loire ; mais, faisant partie du système fluvial qui rayonnait tout autour du Massif Central, elles devaient gagner au plus court l'Océan. Les trois lignes d'eau originelles, de direction normale aux couches concentriques de la cuvette, c'est le Cher, prolongé en amont par l'Aumance, c'est l'Indre, et c'est la Creuse, qui ont gardé leur approximatif parallélisme initial.

La Vienne baigne de beaux sites féodaux, dominés par les ruines ou le squelette de leurs donjons, L'Isle-Jourdain, Lussac-les-Châteaux, Chauvigny ; elle s'enfle à partir de son entrée dans les calcaires oolithiques du Jurassique, à Availles-Limousine, de fortes sources ; elle reçoit en amont de Châtelleraut son gros affluent, nourri lui aussi par le calcaire, quoique né près de Confolens dans les schistes anciens, le Clain. Celui-ci recueille à Voulon, en amont de Vivonne, tout un éventail d'affluents, et dessine, entre ce confluent et Poitiers, l'axe du seuil du Poitou. Il reçoit aussi la Vonne à Vivonne, la Vonne de Sanxay et de Lusignan, puis l'Auzance de Vouillé.

A Châtelleraut (58 m.), la Vienne est assez robuste et court encore assez vite pour mettre en mouvement les roues et les artifices des couteliers qui précédèrent l'établissement de la manufacture nationale d'armes. Elle passe par Dangé, L'Île-Bouchard, et cette « île » est une preuve que le cours d'eau s'élargit ; il atteint en effet 150 mètres de large dans ce pays de Chinon (32 m.), gras et riche à souhait, la capitale du pays rabelaisien. Dans son immense château féodal, rival de Loches, commandèrent les Plantagenets, rois d'Angleterre, qui dorment leur dernier sommeil dans le silence du cloître voisin de Fontevrault. La Vienne finit à Candés, par 32 mètres, après un cours long de 350 kilomètres.

La Creuse, née en Millevaches, sur ce plateau humide dit plateau de Gentioux, ne s'écarte guère de la direction Sud-est-Nord-ouest dans son cours de 255 kilomètres. Chère à George Sand, c'est la rivière « creuse », creuse surtout dans sa longue traversée des terrains cristallins, et deux fois pittoresque, d'abord à cause des gorges où elle coule sauvage et encaissée, puis des châteaux forts qui, sur ces confins du Limousin et du Berry, gardaient les coudes, les ponts, les gués. La Creuse passe ainsi au pied de Felletin, d'Aubusson, traverse le long couloir houiller qui va d'Ahun à Lavaveix, coule en vue de Guéret, reçoit à droite la Petite Creuse de Boussac. Elle baigne Crozant, au confluent de la Sédelle (rive gauche), reçoit la pittoresque Gargillesse, et pénètre, pour peu de temps, dans le plus aimable des pays, dans la bande liasique qui sépare le Massif Central de la bande oolithique ; à Argenton, elle est déjà sur l'oolithe, puis, par Saint-Gaultier, Le Blanc, Fontgombaud, elle décrit une petite inflexion, la seule de son cours rectiligne, autour du plateau à étangs de la Brenne, petite Sologne de sables et d'argiles déposés lors de l'éocène. Par la Roche-Posay, au confluent de la Gartempe, par la Haye-Descartes, châteaux anciens, châteaux modernes, par Port-de-Piles, elle rejoint la Vienne, dans un large triangle d'alluvions récentes.

La Gartempe, tributaire de la Creuse, reproduit dans son cours les deux éléments de celui de la Vienne, et, comme elle, se coude vers le Nord après avoir coulé vers l'Ouest. Elle s'apaise en passant du granit au calcaire, qu'elle entame à partir du confluent de la « Brame », en amont de Montmorillon ; la Brame passe par le Dorat. Son principal affluent est l'Anglin, rivière d'Angles (1).

**L** E FAISCEAU FLUVIAL DE LA MAINE Près d'Angers, à Bouchemaine, débouche la Maine, tronc collecteur d'une des plus belles « ramures » de rivières (fig. 70).

Le Loir, dans son cours supérieur, est une eau indigente, tout comme son mince affluent la Conie. Ce sont des cités beauceronnes que le Loir arrose, si toutefois l'on peut ainsi parler, puisqu'il ne roule pas un mètre cube d'eau dans les fossés de la première d'entre elles, Châteaudun, ville héroïque, digne du « dunum » gaulois qui survit en son nom, et qui fut le Verdun de l'autre guerre, celle de 1870 ; puis se suivent Fréteval, Vendôme, Montoire, vieille abbaye en aval de laquelle le Loir reçoit la Braye (de Vibraye), qui l'enrichit, qui le double, puis Château-du-Loir, le Lude, la Flèche, jadis célèbre par son collège des Jésuites auquel a succédé l'école

(1) Ce pays, français par excellence, est celui de Descartes, né à la Haye-Descartes, et de Richelieu ; les Plessis étaient originaires d'Angles-sur-Anglin).

militaire dite Prytanée, et maintes autres bourgades, taillées en partie dans la roche crayeuse tendre des versants, comme la Chartre.

Le Loir tombe dans la Sarthe, long de 312 kilomètres et riche de 25 mètres cubes en eaux moyennes.

La Sarthe, axe médian du faisceau des trois affluents, est une ample rivière de l'oolithe et de la craie ; elle est mieux équilibrée comme régime que la Mayenne,

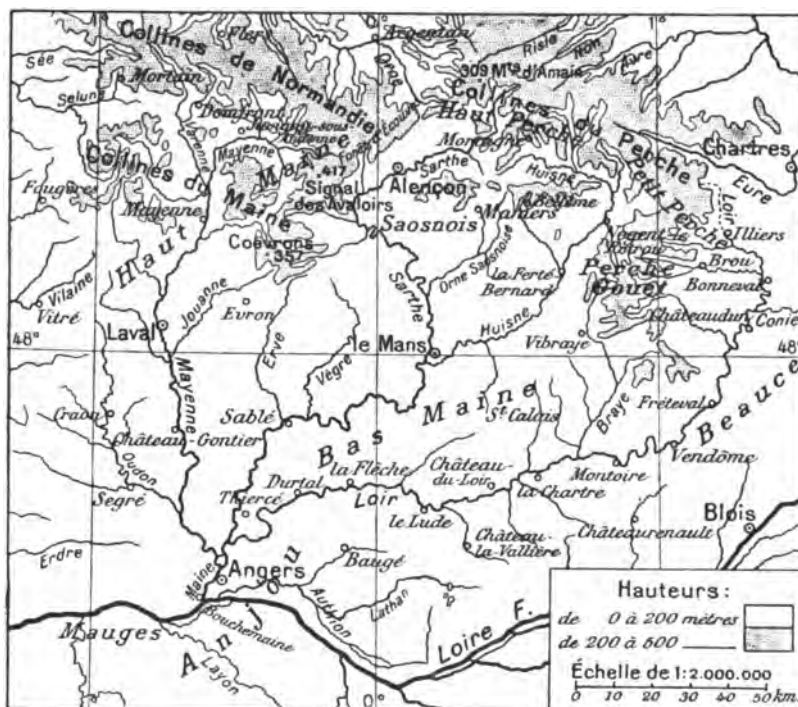


FIG. 70. — LES TROIS COURS D'EAU DE LA MAINE.

tout entière armoricaine. Elle est tour à tour normande, puisqu'elle naît dans le Merlerault, et trace son cours dans le Bocage normand, armoricaine par son coude vers l'Ouest, qui entame le massif ancien, où elle bute contre les Avaloirs, enfin mancelle. Rivière d'Alençon (136 m.), elle traverse ensuite une série de « Campagnes » jurassi-ques, la « Campagne d'Alençon » et le Saosnois de Mamers, ou « Champagne mancelle », d'où le nom d'Orne Saosnoise, donné à un de ses affluents. Au Mans, où elle n'est plus qu'à 46 mètres d'altitude, elle reçoit l'Huisne, ou Hoëne, qui vient comme elle du Perche, dont les sources voisinent avec les siennes, et qui, tout en s'écartant pour la rejoindre ensuite, décrit avec elle un quadrilatère presque parfait ; l'Huisne passe par Nogent-le-Rotrou et la Ferté-Bernard. A Sablé, la Sarthe reçoit l'Erve (dont elle épouse la direction Nord-Sud), qui passe à 5 kilomètres d'Evron, d'où le nom donné aux hauteurs qui la dominant au Nord, les Coëvrons, à 357 mètres.

La Mayenne franchit en une percée, non loin de Juvigny-sous-Andaine, la longue ride de grès armoricain qui porte Mortain et Domfront ; son affluent la Varenne ouvre la gorge gardée par le donjon de Domfront (c'est-à-dire Saint-

Front). Ainsi constituée, elle coule droit au Sud, passe à Mayenne, ville qui donna son nom à la rivière ou lui prit le sien, à Laval (54 m.), — c'est-à-dire « la Val », la Vallée, — à Château-Gontier. Longeant les confins de la Bretagne, « la Val de Mayenne » ouvre, entre Angers et Caen, par Laval, Mayenne, Flers, Condé-sur-Noireau, une route directe. Elle reçoit, sur sa rive droite, l'Oudon, de Craon et de Segré ; mais elle arrive au rendez-vous de la Maine beaucoup plus pauvre en eaux moyennes ou basses que la Sarthe, parce que son cours est tout entier dans les terrains primitifs ou les schistes primaires ; d'autre part elle a des crues parfois violentes, et même méchantes.

La Maine porte le même nom que la Mayenne (ce sont là deux orthographes d'un mot qui jadis s'est toujours prononcé Maine). Elle est la vigoureuse synthèse de ces trois cours d'eau si bien disposés pour l'installation et pour la circulation humaines, et qui à ce titre paraissent avoir tout spécialement tenté ceux qui ont baptisé nos départements : *Maine-et-Loire, Eure-et-Loir, Sarthe et Mayenne.*

**L** A LOIRE MARITIME Nantes et ses faubourgs d'aval sur la rive gauche dessinent le creux d'une troisième courbe en demi-cercle, bombée vers le Sud, et qui va d'Ancenis à l'embouchure (fig. 71). C'est donc, comme Bordeaux, un port en croissant, un « port de la Lune », occupant une situation prédestinée pour la grande place de commerce qu'elle fut aux siècles passés et qu'elle est en train de redevenir. D'une part, comme Rouen, Anvers, Hambourg, Londres, Bordeaux, elle occupe la situation classique au contact de la partie maritime du fleuve, de l'estuaire gonflé par la marée, et du lit fluvial, plus étroit, moins profond, mais où l'on peut jeter les derniers ponts. Des îles faisant la chaîne (comme aux Ponts-de-Cé) facilitaient le passage du fleuve, qui se divisait là en six bras (le pont Maudit est sur l'un de ces bras ; voir aussi le *frontispice* du présent chapitre) ; puis des coteaux aboutissaient au fleuve : entre autres le Sillon de Bretagne, le premier des reliefs Sud-est-Nord-ouest de l'Armorique, vient imposer au fleuve son dernier étranglement ; enfin un double confluent forme une « croisée des chemins » d'eau : au Nord l'Erdre, profonde et large comme un fjord, et qui est probablement un reste de la mer tertiaire, avec ses « plaines » d'eau élargies jusqu'à un kilomètre ; au Sud la Sèvre Nantaise, de Mortagne, de Tiffauges et de Clisson, avec son petit faisceau d'affluents, dont l'un, la Moine, passe au pied de l'active petite ville de Cholet. Telles sont les prédestinations naturelles qui firent de Nantes, dès l'époque de la Ligue hanséatique, et au temps où la France disputait l'Amérique à l'Angleterre et à l'Espagne, un de nos deux

plus grands ports (avec Bordeaux). Les renoncements politiques, et l'ensablement de la Loire, causèrent le dépérissement de Nantes jusqu'à l'ouverture du canal maritime de la basse Loire.

En présence de cette décadence, les riches armateurs du quai de la Fosse, toujours pleins d'initiative, transformèrent, grâce au charbon à bon marché, la ville maritime en cité industrielle. Les usines englobent aujourd'hui les îles du fleuve

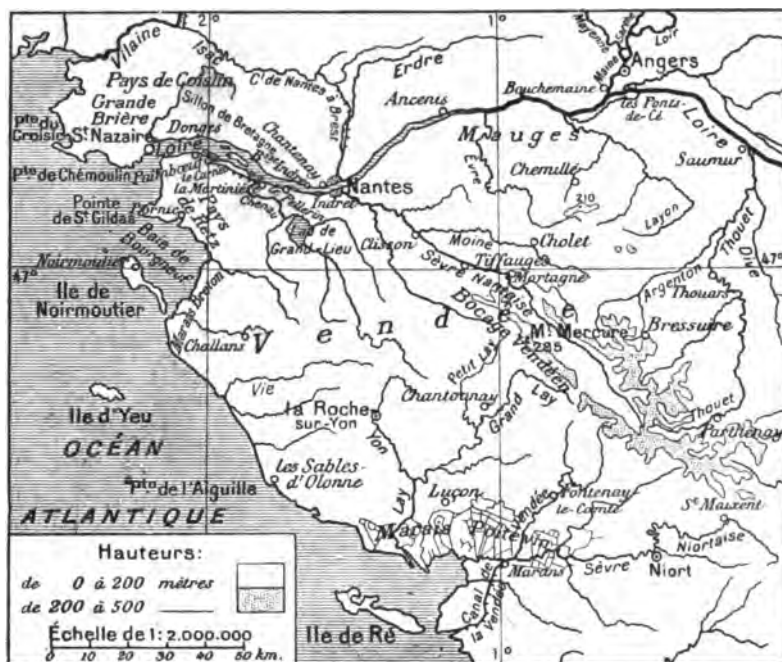


FIG. 71. — LA LOIRE MARITIME ET LES COURS D'EAU VENDÉENS.

et les terres basses de la rive gauche; elles s'étendent sur la rive droite jusqu'à Chantenay, et bien plus bas en aval, où s'est constitué, au temps des « forges anglaises », avec la houille anglaise, un centre industriel autonome comprenant Indre, Indret, dans une île, la Basse-Indre.

Toutes les îles qui se succèdent, verdoyantes, prairies et jardins, dénoncent cette zone où la lutte entre l'eau douce et l'eau salée précipite sur place les sédiments, où les masses énormes de vase noire, remuées et ramenées vers l'amont par la marée, tombent au fond et y constituent des bancs noirâtres. On estime qu'il se dépose, entre Nantes et Saint-Nazaire, 600 000 mètres cubes de boue par an, et l'ingénieur Collin a évalué à 43 millions de mètres cubes les apports qui se sont disséminés dans la basse Loire, de 1821 à 1853. Ainsi la Loire est un fleuve « travailleur », au grand dam des marinières et des pilotes qui, d'une année à l'autre, ne reconnaissent plus les passes, et constatent que leur bateau « touche » là où il passait jadis sans encombre. An après an, la profondeur diminuait ainsi, au moment même où augmentait la cale des navires. La basse Loire était peu à peu délaissée par ses clients habituels, qui faisaient escale à Saint-Nazaire, tandis que les quais et les docks de Nantes restaient déserts. Il était temps de sauver Nantes de la ruine, et c'est alors que fut construit,

sur la rive gauche du fleuve, le canal maritime commencé en 1882, long de 15 kilomètres, large de 22 m. 50, profond de 6 à 6 m. 50, moitié en Loire et moitié dans les terres, qui part du Carnet près de Paimbœuf et aboutit à la Martinière, à 16 kilomètres en aval de Nantes. Le trafic se releva aussitôt : nous le dirons plus tard.

Donc la Loire ne s'approfondit pas comme la Gironde (qui atteint 32 mètres de creux), mais elle s'élargit et elle embrasse, en dessous de Le Pellerin, des îles de plus en plus grandes, de plus en plus nombreuses ; elle atteint jusqu'à 4 à 5 kilomètres de largeur en amont et en aval de Donges, au plus large de cet estuaire qui a 50 kilomètres de longueur. La rive Sud, serrée par le pays de schistes cristallins, reste nette et précise ; elle délimite le pays de Retz et s'entr'ouvre pour laisser passer la Chenau, « chenal » de décharge de cette nappe d'eau si peu profonde du lac de Grand-Lieu, tout enveloppé de roselières marécageuses plus étendues que lui-même. Sur la rive Nord, jusqu'au pied du Sillon de Bretagne (91 m.), un pays de « brières » (c'est-à-dire « terre de bri » (1), terre de vase marine) annonce cette région plus méridionale de marais qui borde tout le Bas-Poitou ; entre la Loire et la Vilaine s'étend la « Grande Brière », dont les « paludiers » gardent des mœurs si curieuses.

Des deux ports de l'embouchure, l'un, escale traditionnelle de Nantes, Paimbœuf (formé sur le mot breton « Pen », tête), est situé en terre ferme, sur le granit ; l'autre, Saint-Nazaire, est une fondation artificielle du second Empire : il a développé (comme Port-Saint-Louis-du-Rhône) ses bassins à flot en terre basse, en plein marécage, et ce fut dans tous les sens une création. Destiné à être (comme Pauillac) le port en eau profonde, où débarquaient les paquebots, où s'allégeaient les cargos à destination de Nantes, il a reçu, de par la guerre de 1914-1918, du jour où il est devenu base anglaise, puis base américaine, une impulsion imprévue et magnifique, et il a été doté d'un nouvel outillage tout à fait moderne de voies ferrées.

La Loire débouche entre les pointes de Chemoulin et de Saint-Gildas, toutes deux granitiques, distantes de 12 kilomètres. Si l'on consulte la carte des fonds, au large, on constate qu'au-dessous des flots de cet estuaire s'étale en réalité un delta, et que les branches de ce delta se dessinent chacune entre deux traînées d'alluvions jusque bien loin en pleine mer. Les courants qui longent la côte ramènent d'ailleurs vers le Sud quantité des apports du fleuve, et ce sont ces sédiments qui, charriés et déposés avec le bri dans la baie de Bourgneuf, ont exhaussé lentement le fond,

(1) C'est Jules WELSCH qui a nettement distingué des alluvions provenant des sédiments d'eau douce cette vase marine dite *bri* qui forme le revêtement de tous les « Marais » : de l'occidental et septentrional dit Marais Breton, comme du Marais méridional, vrai nom vendéen du Marais Poitevin. (*Le Marais Poitevin, Annales de géographie*, 15 septembre 1916, p. 336.)

ont rattaché peu à peu à la terre ferme les îlots, les « étiers », les anses du Marais Breton et font tous les jours, durant quelques heures à marée basse, de l'île de Noirmoutier une presqu'île.

**L**ES FLEUVES CÔTIERS ARMORICAINS La presqu'île Bretonne reçoit des pluies prolongées et fines (du « crachin ») qui finissent par constituer une couche d'un mètre au bout de l'an ; il y aurait là de quoi alimenter un grand

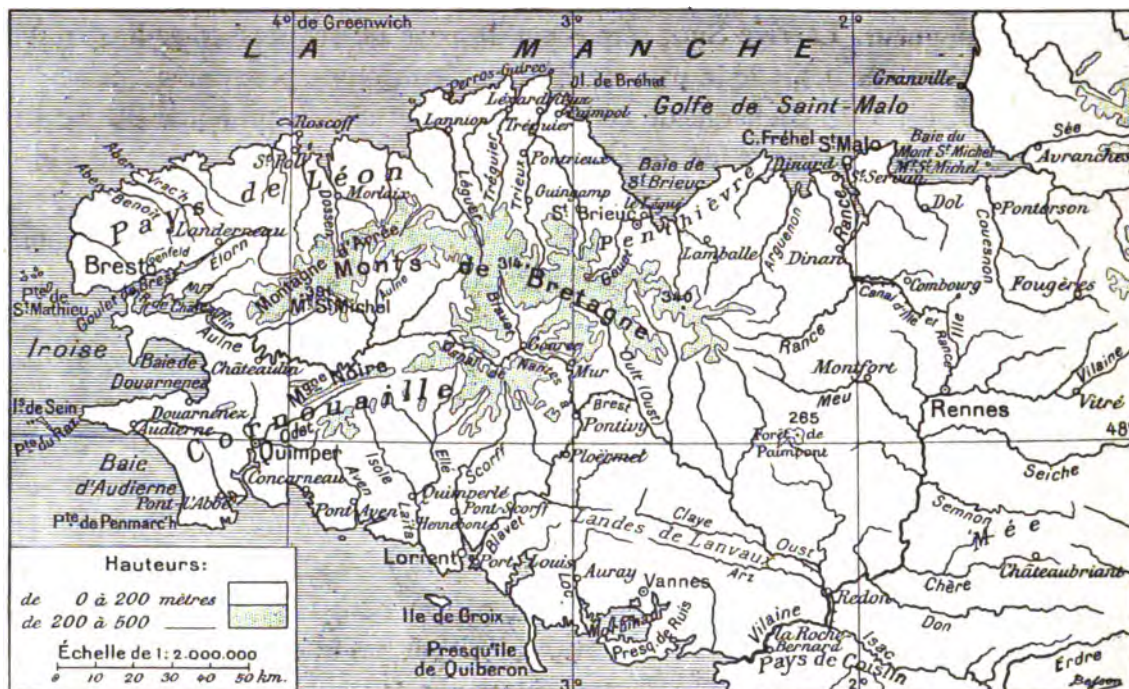


FIG. 72. — LES FLEUVES CÔTIERS ARMORICAINS.

fleuve médian, qui coulerait par exemple d'Est en Ouest. Tel n'est pas le cas : tous les fleuves bretons sont périphériques, ce sont des « fleuves côtiers » ; ils sont innombrables, mais peu développés, peu abondants aussi, et contrarient les communications plutôt qu'ils ne les servent (fig. 72).

Pourtant, aux approches de la mer, ils font grande figure ; les chemins de fer les enjambent sur de grands viaducs, tels que ceux de Morlaix, de Châteaulin, de Dinan, les navires de mer les remontent toutes voiles dehors, les vaisseaux de guerre pourraient y trouver, comme dans le Trieux, un asile sûr et des profondeurs suffisantes. Là où le fleuve devient bras de mer se trouve, avec le dernier pont, le passage obligatoire : ainsi Pont-Aven, Pontrioux et les nombreuses localités en « Pont ».

---

---

## LA LOIRE, SES AFFLUENTS ET SES VOISINS

---

En partant du Couesnon, qui, « par sa folie, mit Saint-Michel en Normandie », énumérons simplement les principaux cours d'eau, qui se terminent en général en face d'une ville vivant de la mer, port de cabotage, port de pêche pour Terre-Neuve, port militaire, comme le sont restés Brest et Lorient, comme le furent autrefois Saint-Malo, Paimpol, Port-Louis. La Rance, ou rivière de Dinan, dont un affluent passe sous les murs du château de Combourg, finit entre les trois villes de Saint-Malo, Saint-Servan et Dinard ; sa direction et son ampleur de belle « ria » en font une voie de communication importante (fig. 73). Puis viennent l'Arguenon,



FIG. 73. — L'ESTUAIRE DE LA RANCE. (A. Lepère.)

Ar-Guenn, c'est-à-dire « la blanche », le Gouet qui coule en contre-bas de Saint-Brieuc et forme le port du Légué, le Trieux de Guingamp, qui passe à Pontrioux et Lézardrieux, noms formés sur celui de la rivière, le Tréguier de Tréguier (ancien évêché), le Léguer de Lannion, le Dossen de Morlaix : petites rivières, grands viaducs.

Dans la rade de Brest, débouchent le Penfeld, qui forme le port militaire où s'allonge l'arsenal, l'Élorn ou Rivière de Landerneau, l'Aulne, en breton le Steir Aoun, la « profonde eau » ou Rivière de Châteaulin, qui termine le canal de Nantes à Brest. Sur la façade du Sud, à partir de la pointe de Penmarch (ou mieux Penmarc'h), les rivières ont toutes à traverser le plateau méridional, ce qui accidente leur cours pittoresque. C'est l'Aven de Pont-l'Abbé, c'est l'Odet de Quimper (*Kemper* signifie aussi Confluent, comme dans Quimperlé, sur la Laïta), c'est l'Aven de Pont-Aven. Dans la rade de Lorient débouchent le Scorff, de Pont-Scorff, et le Blavet, qui donna son nom à Blavet, aujourd'hui Port-Louis, en face de Lorient : petit fleuve,



qui débute assez loin pour drainer le bassin intérieur, le Blavet passe au carrefour de rivières de Goarec, à Mûr de Bretagne, à Pontivy, ville ancienne restée solitaire au milieu de sa lande, et perce les Landes de Lanvaux avant de s'épanouir en estuaire sous Hennebont. Le Loc, ou Rivière d'Auray, débouche dans la « petite mer » du Morbihan, où une autre « Rivière », celle de Vannes, abrite l'ancienne capitale des Venètes.

Aucune de ces rivières ne reçoit d'affluent transversal notable et ne constitue



FIG. 74. — EN PLEIN MARAIS POITEVIN. (A. Lepère.)

un réseau fluvial, possédant des bras ou des branches : seule la Vilaine fait exception. C'est là un petit fleuve, au même titre que la Somme et l'Adour.

Vilaine, vilain nom, et point mérité. Dans les cartulaires du moyen âge, elle s'appelle « Visnonia », « Vitisnonia », « Viconia », ce qui devrait donner en français *Visnaine*, donc un mot analogue à la Vienne du Limousin, la *Vignane*, comme disent

les paysans. Elle coule Est-Ouest, venant des collines du Haut-Maine hautes de 200 à 225 mètres, passe à Vitré, vieille ville plaisante, et atteint à 25 mètres à peine le carrefour important de Condate (le « confluent »), d'où est née la ville qui a pris le nom de la peuplade des *Redones*, aujourd'hui Rennes. Elle se coude dès lors vers le Sud, prolongée vers le Nord par l'Ille, laquelle communique avec la Rance, rivière de Dinan, par un seuil abaissé, utilisé par le canal d'Ille-et-Rance ; telle est la grande communication Nord-Sud de la Bretagne, tracée selon l'axe d'une dépression qui, si la mer se relevait de moins de 100 mètres, ferait de la Bretagne une île.

De Rennes à Redon, dans un cours à peu près Nord-Sud, le fleuve reçoit des affluents qui s'alignent selon les bandes schisteuses ou granitiques, dont la Seiche, le Semnon, le Don. Redon, dont le nom conserve aussi le souvenir des anciens *Redones*, est un carrefour fluvial plus important encore que Rennes ; en ces parages

---

---

## LA LOIRE, SES AFFLUENTS ET SES VOISINS

---

confluent trois cours d'eau, Oult ou Oust, Arz, Isac, et là pénètre le flot de marée. La Vilaine s'élargit en estuaire et passe sous la travée du pont de La Roche-Bernard.

Le canal de Nantes à Brest s'en sépare pour gagner la Loire par l'Erdre. Vers le Nord ce canal, dont Napoléon prétendit faire l'axe commercial intérieur de la Bretagne, à l'abri des croisières de la flotte anglaise, remonte l'Oust, puis le Blavet qu'il atteint à Pontivy, ville à laquelle Napoléon voulut donner la même importance stratégique (Napoléonville) qu'à la Roche-sur-Yon (Napoléon-Vendée), et finalement se confond avec l'Aulne, en Rivière de Châteaulin.

Au Sud de la Loire, le Lay, formé du Grand-Lay et du Petit-Lay, ramasse des eaux qui courent aussi sur des roches cristallines après avoir traversé la bande allongée si typique (liasique, oolithique et houillère) de la Champagne de Chantonay. Il reçoit l'Yon de la Roche-sur-Yon.

La Sèvre Niortaise, qui arrose Saint-Maixent, Niort et Marans si délicieusement dépeint par Henri IV (1) mais beaucoup plus vivant alors qu'aujourd'hui, s'achève en se traînant en plein Marais Poitevin (fig. 74). Elle accueille cette modeste et calme Vendée, de Fontenay-le-Comte, dont le nom, à cette frontière extrême du Massif Armoricaïn, a eu en vérité un surprenant destin (2).

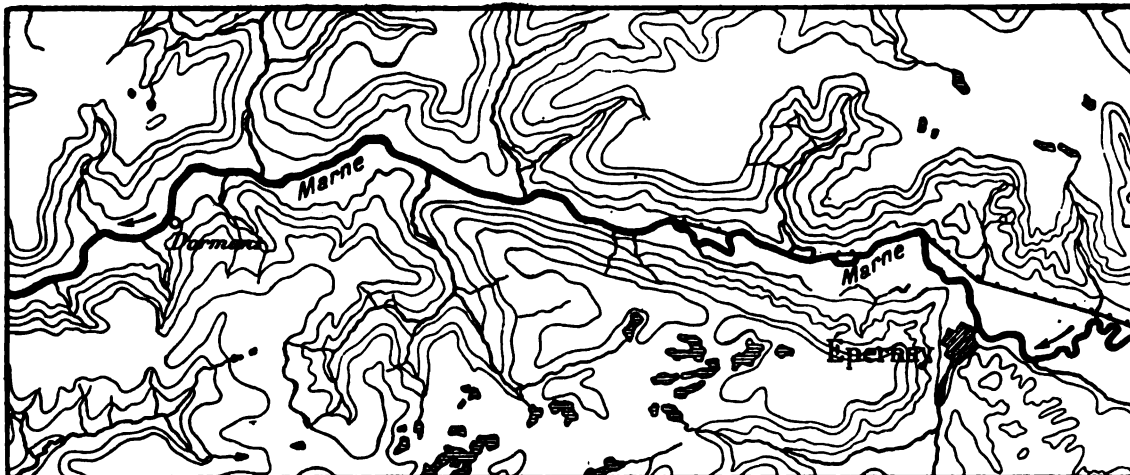
(1) Voir plus haut, *le Visage de la France*, p. 26.

(2) Voir plus loin la fin du chapitre XIV, *la Division en départements : Origines, principes, critiques*.



LAVEUSES DE L'ILE LACROIX, A NANTES.  
(A. Lepère.)





## CHAPITRE VI

### FLEUVES, RELIEF ET VILLES, VUE GÉNÉRALE (SUITE)

#### 3. AU CŒUR DU BASSIN PARISIEN LA SEINE, SES AFFLUENTS ET LA SOMME



**T**ANDIS que les anciens géographes définissaient et délimitaient un « bassin hydrographique de la Seine », les géologues, on l'a vu dans les chapitres précédents, retrouvaient et décrivaient l'unité beaucoup plus grande et beaucoup plus logique du « Bassin Parisien ».

Les parties vraiment saillantes du pourtour du « bassin hydrographique » sont l'Argonne, le plateau de Langres et la Côte d'Or, la borne du Morvan surtout, haute de plus de 900 mètres, enfin le Perche et les collines de Normandie, qui s'élèvent jusqu'à 417 mètres. Il y a d'ailleurs, à travers la ceinture orientale de collines, des brèches, telles que celles de la vallée de la Marne et de l'Ouche qui donnent toutes deux passage à un canal.

Si le « bassin hydrographique » ne se confond pas, comme dimension ni comme étendue, avec le « bassin géologique », en revanche le « bassin topographique » a nettement gardé la forme de cuvette. La capitale, Paris, est à 26 mètres d'altitude ; dans quelque direction qu'on s'en éloigne, il faut monter, aussi bien vers le Sud, vers Orléans, — c'est la rampe d'Étampes, — que vers le Nord-ouest, vers l'embouchure, où les plateaux du Vexin, du Roumois, du Pays de Caux, dominent le fleuve de 100 à 150 mètres. Cette convergence des lignes de plus grande pente vers Paris est aussi révélée par la direction des cours d'eau. Entre l'Yonne

et la Marne, il n'y a pas moins d'une dizaine de rivières qui vont droit vers le centre de la cuvette, et qui resteraient indépendantes jusqu'à ce point d'attraction, si le fossé de la Seine, au pied du rebord de l'Île-de-France, entre Romilly et Montereau, n'agissait comme collecteur. La Marne y est ramenée, par la courbure d'Épernay à Dormans et à Meaux (voir *frontispice*); l'Oise marche droit de la frontière belge à Conflans, et même le cours supérieur de l'Eure, celui de l'Avre, celui de l'Iton, sont dirigés vers l'amont, vers Paris.

Au centre du Bassin, les trois plaques principales de l'« Ile » tertiaire (voir plus loin chapitre XIII) — calcaire de Beauce, calcaire de Brie et calcaire grossier des plateaux du Valois et du Soissonnais — sont comme trois plaques qui se restreignent en étendue vers Paris et s'épanouissent vers la périphérie. Vers Paris, ces trois couches résistantes de différents âges de l'ère tertiaire se raccordent l'une à l'autre en se superposant à la manière des lattes d'un éventail (L. Gallois).

La Seine est un fleuve court. Longue de 776 kilomètres seulement, elle est le plus court de nos grands fleuves après la Garonne. La superficie du bassin est de 78 500 kilomètres carrés; une petite partie de ce bassin est située en Belgique. Jadis les sources de l'Oise appartenaient à la France, protégées, loin en arrière, par les deux enclaves de Philippeville et Marienbourg, deux places fortes de Vauban. Ce sont les traités de 1815 qui ont affaibli perfidement notre frontière, y ouvrant exprès la trouée de Couvin ou trouée de Chimay, dite souvent à tort trouée de l'Oise, à faible distance de Paris (1).

Nous diviserons le cours du fleuve en trois sections, caractérisées par la direction, le volume d'eau et le régime : la première, de la source à Saint-Germain-Source-Seine jusqu'au confluent de l'Yonne à Montereau-faut-Yonne; la deuxième, de Montereau au confluent de l'Eure, où commence à se faire sentir la marée; la troisième correspond à la Seine maritime.

### **D** E LA SOURCE AU CONFLUENT DE L'YONNE

On dit parfois que la Seine prend sa source au « mont Tasselot » (593 m.); il n'y a, dans le pays, ni de « mont Tasselot », ni même de « mont »; il y a, sur le plateau, des éminences, des « petits tas » ou « tasselots »; le point 593 en est un. De même on dit à tort que la Seine naît sur le plateau boisé de la Côte d'Or; ce plateau fait suite à

(1) En avant des sources de l'Oise, et prolongeant la rivière vers la Meuse, coule l'Eau Noire, passant par Couvin, et ouvrant la trouée de Couvin, qui nous fit perdre la bataille de Charleroi; son affluent l'Eau Blanche passe par Chimay et Marienbourg (Voir l'*Histoire illustrée de la guerre de 1914*, par G. HANOTAUX, et ses articles de la *Revue hebdomadaire sur la Bataille des frontières*). Entre les schistes



L'ARMANÇON A SEMUR-EN-AUXOIS. — A. LEPÈRE

2

celui de Langres ; il a parfois l'aspect d'un petit causse, et on l'appelle dans le pays « la Montagne ». C'est près de Chanceaux que la Ville de Paris a relevé, au fond d'une grotte, le monument de l'antique déesse Sequana. Pourquoi est-ce cette branche minuscule et non pas l'Oze ou l'Aube qui gardent le vieux nom de Seine ? Pour la même raison, la rivière de Roanne a été préférée à l'Allier et a pris le nom de Loire, et l'Isère à l'Arc, et la Durance à la Clarée : c'est la route qui a fait nommer la rivière ; ici, la route la plus fréquentée vers Dijon est celle qui passe par Châtillon, Baigneux-les-Juifs, Saint-Seine-l'Abbaye (qui est sur le Suzon et non sur la Seine). Le rapprochement de ces deux noms, Seine et Saint-Seine, ne doit pas être accidentel. L'Église, en présence du culte païen établi, a fait siens la fête et le pèlerinage (de même qu'ailleurs le souvenir de l'Alesia Gauloise demeure vivant dans le pèlerinage de Sainte-Reine qui se perpétue sur le Mont Auxois).

La Seine traverse, à 500-400 mètres d'altitude, ce petit causse en miniature, poreux, perméable à l'excès (où elle perd ses eaux en route, à l'exemple de l'Ource, de la Laignes), très faiblement peuplé parce que sans fontaines, où les localités s'appellent « le sec » ; c'est le plateau de l'oolithe inférieure ou bathonienne (Coulmiers-le-Sec). Dans ce pays désert les abbayes ont jadis défriché, colonisé, établi des moulins à fer et des « martinets ». A Châtillon, la Seine se reconstitue ; elle trouve là sa deuxième source, par l'apport de la Douix, qui sort d'une Balme haute de 40 mètres et qui ne fournit jamais moins de 500 litres par seconde. On ne l'a vue tarie qu'une fois, au cours de l'hiver 1788.

Passé la petite dépression bien cultivée (que parcourt la ligne Nuits-sous-Ravières, Laignes, Châtillon-sur-Seine, Montigny-sur-Aube, Châteauvillain, Châumont, Neufchâteau) qu'on appelle « la Vallée », la Seine pénètre dans le plateau de l'oolithe supérieure, plus sec encore, si c'est possible, que celui de l'oolithe bathonienne. La vallée alluviale prend un certain développement, avec des fonds humides, et baigne de petites villes telles que Mussy-sur-Seine et Bar-sur-Seine. Elle traverse sinon une crête, du moins une de ces saillies de roches plus dures qui encerclent le bassin de Paris, et le long de laquelle s'alignent — leur nom seul indique leur rôle — d'anciennes forteresses gauloises et moyenâgeuses (Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Ornain ou Bar-le-Duc, qui ferment les trois vallées près de leur débouché vers les plaines de Champagne. Non

de la Fagne déserte et boisée au Nord et ceux de la Thiérache également déserte et boisée au Sud, une bande calcaire Est-Ouest correspond à une zone ouverte, bien cultivée et semée de nombreuses agglomérations (notamment Mariembourg, Couvin, Chimay) : telle est la vraie zone de passage, la « trouée ».



loin de Bar, qui n'est plus qu'à 158 mètres, confluent trois cours d'eau, dont la Laignes et l'Ource. Troyes, un peu plus bas, marque le confluent de la Barse. La Seine traverse dès lors la grande plaine découverte de la craie, à 100 mètres d'altitude moyenne, où elle figure vraiment une oasis allongée. La vallée, de plus en plus humide, toute en prairies, se complique de coulées, de rivières parallèles qui commencent à Troyes, où ces dérivations expliquent la localisation de la vieille industrie de la bonneterie, jusqu'à Méry-sur-Seine et Romilly-sur-Seine; cette épithète de « sur-Seine » marque bien le contraste entre une vallée individualisée, qui est un « Val » (au même titre que le Val de Garonne ou de Loire), et la lande à moutons, les « savarts » de la Pouilleuse.

A Méry, la Seine, qui depuis Bar et même Châtillon suivait une ligne presque droite orientée Sud-est-Nord-ouest, commence à s'infléchir; à Marcilly, elle se coude tout à fait, et va vers l'Ouest, presque vers le Sud-ouest, longeant la base des coteaux tertiaires de l'Île-de-France, de cette « Côte », disent les vignerons, de cette façade, disent les géographes (l'expression est entre autres du commandant Barré), de cette falaise, disent la plupart des militaires, qui se souviennent du rôle qu'elle a joué en 1814. En septembre 1914, la bataille historique devait se décider un peu plus au Nord, aux Marais de Saint-Gond, là où commandait le général Foch, dont l'armée, défendant les routes n° 51 et n° 77, empêcha l'ennemi de contourner et d'encercler Paris par la vallée de la Seine. La Seine semble épouser le cours de l'Aube, qui s'infléchit à Anglure, et longe aussi le pied de l'obstacle au lieu de l'entamer. Le confluent est encore à 71 mètres; Montereau n'est plus qu'à 50; entre ces deux coudes, le fleuve, qui continue son val verdoyant, planté sur des kilomètres à droite et à gauche de peupliers qui enrobent son lit comme ferait une forêt, passe par Pont-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Bray-sur-Seine. A Montereau, au pied du coteau de Surville, la Seine, qui n'avait pu jusque-là entamer le bloc tertiaire, se trouve assez forte pour s'ouvrir un passage et pour reprendre sa route vers le Nord-ouest; c'est qu'elle a reçu, sous les arches du pont de Montereau-faut-Yonne, le tribut des eaux de son plus gros affluent, l'Yonne (voir pour ce paragraphe entier et pour le suivant la *fig. 75*). On se rappelle les souvenirs qu'évoque ce pont de Montereau, et la longue défection de la Bourgogne, suite de l'assassinat de son duc Jean sans Peur.

En l'an Mil quatre cent dix-neuf,  
Sur ce pont agencé de neuf,  
Fut meurtri (fut tué) Jehan de Bourgogne,  
A Montereau où fault l'Yonne.

## LA SEINE, SES AFFLUENTS ET LA SOMME

**A**FFLUENTS DE LA SEINE JUSQU'À MONTEREAU Deux affluents surtout ressemblent à la première Seine : la Laignes (rive gauche) et l'Ource (rive droite), qui débouchent ensemble à Mores, un peu en amont de Bar. La Laignes naît tout près de la Seine, à Baigneux-les-Juifs, et presque de suite elle disparaît, suivie en surface sur tout son parcours souterrain de 20 kilomètres par une de ces vallées sèches du calcaire, creusée par elle autrefois. Elle réapparaît (comme

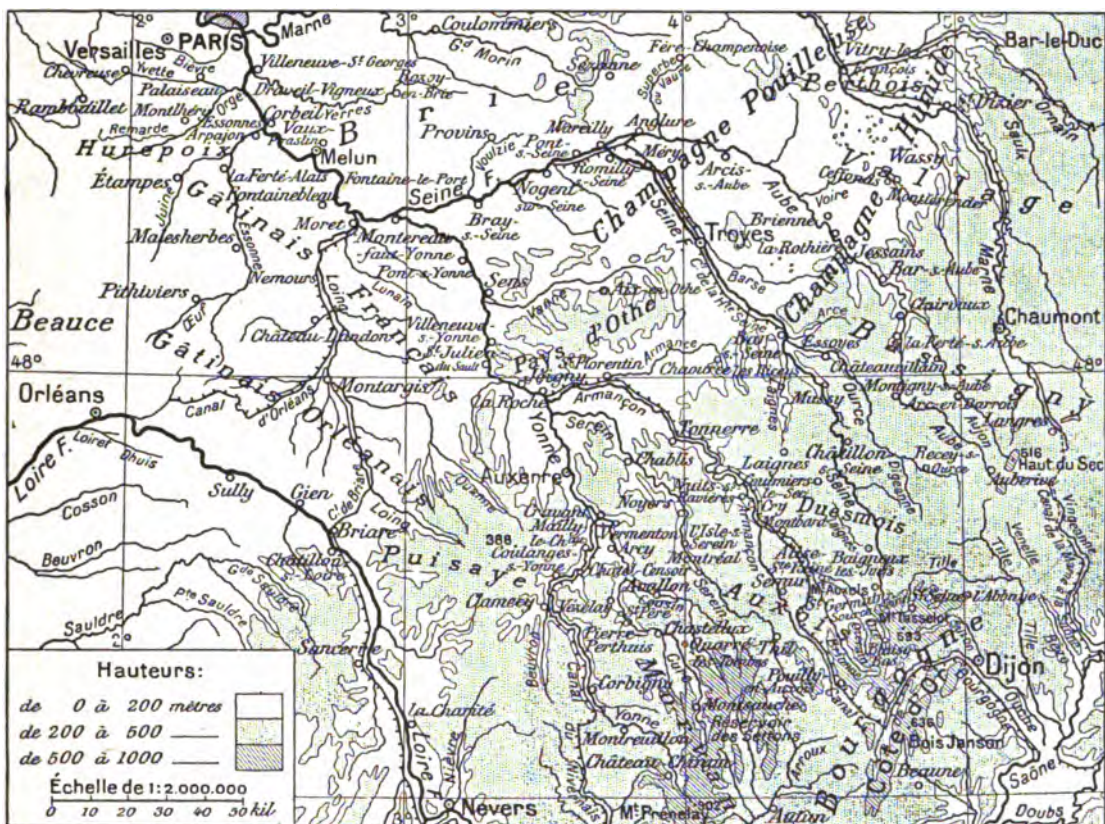


FIG. 75. — LA HAUTE SEINE ET SES AFFLUENTS.

fait la Bèze à Bèze), au village de Laignes ; c'est le point où elle entre en contact avec les marnes oxfordiennes, dans la dépression déjà signalée. Elle passe par Vertault, ancienne ville romaine, Landunum ou Vertilium, par Molesme, célèbre abbaye bénédictine d'où sortirent en 1098 les fondateurs de Cîteaux, par les Riceys, parcourant une vallée bien calibrée, comme celle de la Seine non loin de là.

L'Ource est plus importante, grâce à son affluent, la Digeanne, dont le nom évoque celui de Vingeanne (sur l'autre versant) ; elle traverse le même pays de bois et

d'abbayes (Bure-les-Templiers), et, vallée individualisée, donne son nom à des villages en série : Recey-sur-Ource, Brion-sur-Ource ; elle passe enfin à Essoyes.

La Seine n'est vraiment constituée comme fleuve qu'au confluent de l'Aube. L'Aube à son tour est constituée par une rivière jumelle, l'Aujon, qui conflue à Clairvaux (195 m.), la « claire vallée », où saint Bernard avait cherché les larges horizons, les eaux courantes et dormantes, les forêts, les fourneaux et les forges à fer (minerai de fer en grains), nécessaires à une abbaye « chef d'ordre ». L'Aujon passe à Arc-en-Barrois et à Châteauvillain.

L'Aube, dont le nom vient sans doute du latin « alba », la claire rivière, est jalonnée depuis sa source près du Haut du Sec dans le plateau de Langres (« la Montagne »), par des localités dont le nom tient du sien, Auberive, Montigny-sur-Aube, la Ferté-sur-Aube, plus bas Bar-sur-Aube. Elle franchit à Bar-sur-Aube, à 160 mètres, la zone des Bar, et pénètre dans la Champagne humide à Jessains, où elle a de modestes chutes, types anciens de ces installations de houille verte qui feront la fortune de nos petits cours d'eau ; là se trouvent, dans un grand champ d'alluvions qui masquent les sables et argiles, la Rothière et Brienne, dite Brienne-Napoléon. Passé le confluent de la Voire, qui coule par Montiérender, l'Aube entre dans la Pouilleuse. Ce Montiérender, c'est le « Moutier »-en-Der ; le Der n'est pas un nom de pays, c'est une de ces antiques silves de la Gaule, semée d'étangs, vouée à l'aménagement par une grande abbaye, ou un moutier, ou un prieuré, qui se fixa près de Ceffonds (« sept fontaines ») ; de même entre Aube et Barse s'étend la forêt du Grand Orient, et faisant suite au Nord à la forêt du Der, dans le Perthois, celle qui garde le nom de l'abbaye des Trois-Fontaines. Sur l'Ardusson, dans un tout autre pays, en pleine Champagne sèche, est le Paracllet, le célèbre Paracllet de l'abbaye fondée par Abélard. Toutes ces abbayes ont été en rapport avec le siège de Reims.

L'Yonne eût dû donner son nom au fleuve de Paris, comme plus importante que la Seine en toute saison, en crue et en étiage, si les cours d'eau étaient dénommés d'après leur seule importance hydrographique.

L'Yonne garde fidèlement son vieux nom de divinité celtique, Iconna (comme la Seine celui de Sequana, la Saône celui de Sauconna). L'Yonne fait partie, elle et ses nombreux affluents, du lot des rivières morvandelles ; elle naît, par 700 mètres environ, au pied du Prénelay, et se précipite, petit torrent gonflé par les pluies, à travers les terrains imperméables du granit ; elle descend de 300 mètres dans les 15 à 18 premiers kilomètres de son cours ; elle arrive ainsi au pied de la colline du Guet de Château-Chinon.

Elle quitte plus loin le granit et le Morvan à Montreuillon, par 230 mètres, et s'engage successivement sur le lias, sur l'oolithe jurassique, sur la craie, où des sources la grossissent rapidement.

L'Yonne traverse la plaine de Corbigny où la rejoint le canal du Nivernais, et passe par Clamecy, ville pittoresque (qu'elle entoure et où elle se grossit du Beuvron), par Coulanges-sur-Yonne, Châtel-Censoir, Mailly-le-Château, Cravant où elle se constitue vraiment par l'apport de la Cure, juste à 100 mètres, et elle arrive ainsi, rivière large et imposante, sous les ponts et sous les murs du vieil oppidum d'Auxerre, à qui il n'a manqué, semble-t-il, pour se développer qu'une grande ligne de chemin de fer. Peut-être aussi le vigneron « diligent » de la Basse-Bourgogne n'a-t-il pas de fortes aptitudes aux techniques industrielles...

La pente s'atténue encore. A 82 mètres elle reçoit, à La Roche, son affluent, aussi vigoureux qu'elle, l'Armançon, et sa vallée sert désormais de passage à la grande ligne P.-L.-M., par une série de petites villes coquettement posées sur le penchant ou au pied des coteaux, Joigny, Saint-Julien-du-Sault, Villeneuve-sur-Yonne, Sens (70 m.), Pont-sur-Yonne, Montereau enfin, à 50 mètres, dont nous avons dit toute l'importance comme confluent et qui s'appelait jadis Condate, elle aussi !

Le premier affluent important c'est la Cure. Elle forme, non loin de Montsauche, le réservoir géant des Settons (403 hectares, 10 000 000 de mètres cubes d'eau), lequel, créé sous le second Empire pour le flottage des bois du Morvan, lui restitue en été 2 500 litres par seconde ; sur le modèle de ce lac artificiel bien d'autres réservoirs devraient être construits, en Morvan et Massif Central. La Cure passe au pied d'une série de châteaux et de petites villes : Quarré-les-Tombes, ainsi nommée des sarcophages, d'origine énigmatique, qu'on trouve rassemblés autour de l'église ou semés dans le pays ; Chastellux, un des châteaux de plus fière allure parmi ceux qu'ont épargnés l'édit de 1636 et le marteau des agents de Richelieu ; Pierre-Perthuis, avec son vieux pont en contre-bas du neuf, dernier étranglement avant l'entrée dans le calcaire ; Vézelay, perché sur sa colline, où eut lieu un des plus grands concours de peuple de l'histoire lorsque saint Bernard y prêcha la seconde croisade. — Grossie du Cousin et rejointe par la voie ferrée d'Auxerre, elle se heurte à un promontoire calcaire, la Côte de Chaux, à travers laquelle un ancien lit de la rivière a creusé les célèbres grottes d'Arcy-sur-Cure. Puis Vermenton ; la Cure est entrée dans le calcaire, et bénéficie, comme l'Yonne, de grosses sources. Son affluent, le Cousin, porte le nom d'une vieille divinité topique (on a retrouvé la statue du dieu Cosinus) ; ce Cousin est, comme la Cure, sinueux dans le granit ; il passe à 100 mètres au-dessous du site d'Avallon, le vieil oppidum celtique

d'Aballo, qui du haut de ses remparts domine les gorges où la rivière s'est enfoncée à la lisière même du socle cristallin du Morvan. Cette persistance des noms celtiques n'a rien de surprenant. Nous sommes ici entre le pays des Éduens et celui des Carnutes, entre l'oppidum du Mont Beuvray et ceux d'Alésia et d'Aballo, en plein cœur du pays gaulois.

Le Serein coule dans la dépression de la Terre-Plaine, entre Morvan et « Montagne », sur le lias de l'Auxois ; il passe au pied de bourgades du douzième et du treizième siècle, Thil, Montréal ; il perd la majeure partie de ses eaux dès qu'il arrive sur la grande oolithe, près de l'Isle-sur-Serein. Il renaît, il naît presque à Noyers, où il est refait par de grandes sources, comme celles qui jaillissent non loin de là, à Anstrudes, nommé jadis Bierry-les-Belles-Fontaines, qui lui versent plus d'un mètre cube par seconde, et c'est dès lors un petit cours d'eau tranquille entre des peupliers, transformé en hiver, comme l'Armançon, en une sorte de lac aux rives lointaines. Il a lui aussi, aux pieds de Chablis, sa « Côte » chargée de vignes, célèbre par ses vins blancs, comme l'Yonne a sa Côte d'Auxerre, l'Armançon sa Côte de Tonnerre : de petits versants bien exposés et couverts de ceps, comme le sont plus au Sud les « Côtes » de Bourgogne, celles de Nuits, de Beaune, de Chalon, etc.

L'Armançon qui tombe à La Roche, — confluent de voies ferrées et aussi confluent de voies d'eau, — est fils du lias de l'Auxois, comme ses affluents supérieurs, la Brenne de Montbard, l'Oze et l'Ozerain qui entourent ou encadrent des sites historiques d'altière allure, tels que Salmaise, Flavigny, ou Alise-Sainte-Reine, couronnant le Mont Auxois (418 m.), acropole délimitée de tous côtés, et où la statue géante du brenn Vercingétorix indique le site glorieux d'Alésia. Non loin de là, en arrière de Beaune, mais toujours dans « la Montagne », Cussy « la Colonne » rappelle la première campagne de César. Toutes ces rivières marquent vers la vallée de l'Ouche, vers Dijon, et aussi par Pont-de-Pany, vers Autun, les multiples passages de cette dépression, succédant à un détroit géologique : on devrait l'appeler la « Porte de Bourgogne » de préférence au passage de Montbéliard, qui est la porte ou le seuil de Franche-Comté et que la tradition dénommait en effet « Porte ou Seuil de Comté ». Toutes ces vallées, toutes ces entailles dans un plateau horizontal de 600 mètres sont utilisées soit par des routes (Sombornon, Saint-Seine), soit par le Canal de Bourgogne, que guide l'Armançon lui-même, et qui trouve la faite au souterrain de Pouilly-en-Auxois, un peu moins long (3 333 m.) et un peu moins haut que celui du chemin de fer, soit par la « grande ligne » de Paris à Marseille qui atteint 405 mètres au souterrain de Blaisy, long de plus de 4 000 mètres.

C'est l'ingénieur des ponts et chaussées Darcy, un Dijonnais, qui fit préférer ce tracé à toutes les variantes, à celle en particulier plus directe, mais un peu plus haute, passant comme l'ancienne voie romaine par Saulieu ; il fixa ainsi à Dijon le centre des bifurcations, de celles entre autres qui se dirigent vers Besançon et vers Bourg.

La capitale de l'Auxois, Semur, l'une des plus belles cités de France (voir la *planche VII* de Lepère) est sise sur les riches argiles du lias, tandis que l'Armançon qui en baigne le pied a creusé l'austère sillon de sa gorge dans la granulite rouge.

En aval, au sortir du lias de l'Auxois, l'Armançon est régénéré par les fontaines du calcaire, des « Douix », des « Dionnes » comme la Dionne de Tonnerre (dont le nom est le même que la Divonne de Cahors et Divonne-les-Bains) ; ce sont la Font d'Arlot, près de Cry, la Font de Saint-Jean, près de Tonnerre. A Saint-Florentin, gare de bifurcation où le P.-L.-M. se soude au réseau de l'Est, il reçoit l'Armançe, qui garde le nom primitif, auquel s'est substitué pour le cours d'eau principal le diminutif d'Armançon ; l'Armançe, venant de Chaource, longe le pied de la Forêt d'Othe, soulignant fortement ce relief très saillant.

## **E**NTRE MONTEREAU ET PARIS

La Seine est à Montereau à 50 mètres d'altitude ; l'Yonne, plus puissante en toute saison, a rejeté et appliqué la Seine contre le biseau de l'Ile-de-France, qui est là découpé. La plus profonde des coupures dans le plateau de la Brie est celle de la gracieuse Voulzie, la rivière chère à Hégésippe Moreau, qui a permis l'accès sur le plateau des grandes routes venant de la Champagne et qui a déterminé par là le site pittoresque et féodal de Provins (*fig. 76*). A Moret-sur-Loing, un autre affluent important, le Loing, qui vient de recevoir le Lunain, représente à l'époque actuelle un faisceau d'une douzaine de rivières convergeant à Montargis ou peu en amont. Il marque et ouvre vers le Sud, vers la Loire, un couloir de circulation essentiel : route, canal, voie ferrée. La Seine aborde et traverse les sables tertiaires dits de Fontainebleau qui portent la forêt splendide à laquelle est attaché le nom de la ville au beau château de briques.

La pente de la Seine s'amortit ; là commence le régime des premiers méandres, arrondis en demi-circonférence, ceux de Fontaine-le-Port et de Melun, celui-ci dominé en sa courbe gracieuse par le château de Vaux, chef-d'œuvre classique bâti par surintendant Fouquet. Là aussi commence la série des îles permanentes ; le type en est l'île de Melun même, qui permit de franchir la Seine aux chemins escaladant la Brie, et qui fixa par avance le site du vieil oppidum

celtique. A Corbeil, localité qui fut pour la navigation fluviale une des étapes des mariniers vers Paris (comme Lagny sur la Marne, comme Seine-Port en amont), conflue l'Essonne, rivière de Malesherbes et de la Ferté-Alais ou la Ferté-Aleps, grossie de l'Œuf de Pithiviers et de la Juine d'Étampes (62 m.), que remonte par une rampe la ligne d'Orléans pour atteindre la Beauce. Les eaux claires de l'Essonne firent mouvoir durant des siècles les roues des moulins à papier d'Essonnes, et elles font mouvoir en outre celles des gigantesques moulins à grain de Corbeil, qui nourrissent Paris. Les affluents accourent, nombreux et pressés, tous attirés vers le centre de la cuvette; à Draveil-Vigneux, conflue un petit faisceau de jolies

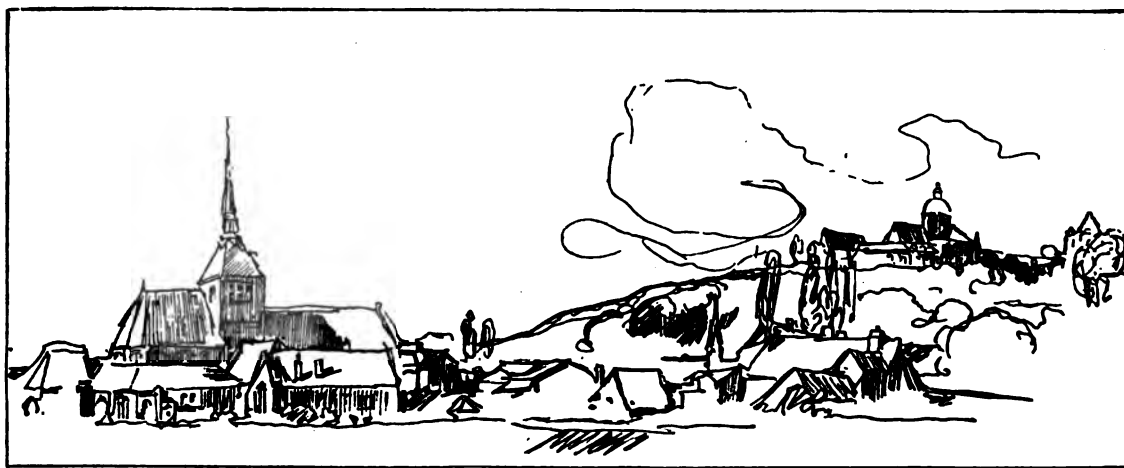


FIG. 76. — PROVINS. (A. Lepère.)

riviérettes, qui ont creusé profondément à travers les sables et déterminé le petit pays du Hurepoix (dernière trace nominale d'une région assez mal déterminée, dit L. Gallois, mais qui dut être aussi vaste que la Neustrie) : l'Orge d'Arpajon est surveillée par la butte de Montlhéry (voir le dernier alinéa et la dernière figure du chapitre I<sup>er</sup>, p. 72); elle reçoit la Remarde et l'Yvette, laquelle vient des Yvelines, creuse les Vaux de Cernay, parcourt la vallée de Chevreuse et passe par Palaiseau, au pied d'un éperon (161 m.) qui porte un des forts de la défense avancée de Paris. A Draveil-Vigneux on exploite en « chambres d'emprunt » les alluvions de deux confluents, placés en face l'un de l'autre, celui de l'Orge et celui de l'Yères, rivière briançonnaise (Rozoy-en-Brie). Passé le coteau de Villeneuve-Saint-Georges (rive droite), — grand fort d'arrêt — la Seine débouche dans la cuvette parisienne, c'est-à-dire dans la plaine d'alluvions anciennes et récentes, vaste plaine d'abord déblayée, puis remblayée par la Seine et la Marne travaillant de concert.

**M**ARNE La Marne (diminutif, la Marnotte) en latin *Matrona*, c'est la « mère des eaux ». En effet les Romains, et avant eux les Celtes, avaient voué sa source, dans un vallon proche de Langres, aux « déesses mères », *Matronae*. Ce titre, elle le mérite en un sens, même par rapport à la Seine, puisqu'elle est beaucoup plus longue qu'elle, avec ses 131 lieues, et qu'elle enveloppe, en une demi-circonférence harmonieuse, le fleuve principal.

Elle naît d'un éventail de sources, au pied même de Langres, à 371 mètres, alimentant déjà les réservoirs du canal de la Marne à la Saône, et elle a disséqué le plateau assez profondément pour ouvrir une communication par vallée avec la dépression de la Saône, dont profite le canal ; les affluents et sous-affluents de la Saône, Vingeanne, Salon, Petite-Amance et Amance, ont de leur côté attaqué le plateau et fait reculer la crête oolithique, laissant apparaître le bajocien et même le lias au fond des vallées. De là résulte le « passage de Langres », qui, à l'époque romaine, avait la préférence sur le passage par Dijon (car il conduisait vers les *Remi*) ; il présente une série de monticules, de buttes-témoins, de vallées et de vallons, aux ruisseaux coulant en sens inverse. La butte de Langres, à 473 mètres, l'ancien oppidum des Lingons, est l'équivalent de la Motte-Giron près de Dijon (435 m.).

La haute vallée de la Marne, au fond fertile, parce que liasique, traverse ainsi la première bande oolithique, celle de l'oolithe inférieure, qui l'étrangle au défilé de Rolampont ; ce cours dans le lias lui assure des eaux plus abondantes que les affluents du Sud, qui se dessèchent et même se perdent dans le calcaire ; la Marne a dans l'ensemble plus d'eau que la haute Seine, car elle ne recueille pas moins de trois cours importants, la Suize, le Rognon et la Blaise.

La haute vallée constitue, avec la Meuse supérieure, l'axe d'un pays que l'on appelle le Bassigny, et dont L. Gallois a défini l'extension ; Chaumont-en-Bassigny n'est pas sur la Marne, mais sur la Suize, et la Suize aussi supporte le fameux viaduc, long de 600 mètres et haut de 50.

En aval, la vallée est bien individualisée par rapport aux plateaux encaissants qui restent à 400 mètres d'altitude moyenne, tandis que la Marne est à 201 mètres à Donjeux, au confluent du Rognon. Le « Vallage » est une zone transversale ; Joinville, la localité la plus importante, en garde le nom (Joinville-en-Vallage).

Dans cette traversée, la Marne parcourt la région du fer ; on lave dans des « patouillets » le minerai, et chacun des filets d'eau qui lui arrive est teint en rouge. Ce fut jadis, avec la région de Saint-Dizier plus en aval et celle de Langres, la grande région métallurgique de la France, avant la fortune de Briey et de Nancy. Des noms subsistent tels que Dainville-aux-Forges.



La Marne, qui est accompagnée depuis Saint-Dizier par le canal latéral, et que suit en outre aujourd'hui le canal de la Marne à la Saône, traverse la zone étroite de la Champagne humide, où elle draine nombre d'étangs en pays imperméable, et débouche dans une plaine ouverte, nue, constituée par les alluvions anciennes, par des cailloutis, qui s'étend entre Saint-Dizier et Vitry-le-François, et qu'on appelle le Perthois (du village de Perthes, autrefois important, au centre de la plaine). Que représente cet immense champ de déblaiement et d'alluvions? Ces cailloux ont été roulés par tout un faisceau d'affluents (rive droite), qui convergent dans la région de Vitry : la Saulx recueille l'Ornain, lequel a tracé le très important couloir gardé par Bar-le-Duc. A gauche débouche, dans la même région, la Blaise, de Wassy-sur-Blaise.

Alors commence la traversée de la Champagne sèche, la Pouilleuse, la Marne décrivant sa courbe, comme l'Aube vers Arcis, mais plus accentuée, cette courbe caractéristique des cours d'eau du bassin : la vallée, comme celle de l'Aube et d'autres plus petites encore, est vraiment un « val », qui atteint, à Condé-sur-Marne, 5 kilomètres de large ; les localités sont dites « sur-Marne ». Ces vallées d'alluvions sont assez fertiles et pourvues d'eau : aussi la population s'y accumule et les villages s'y suivent parfois en files continues de maisons. Le centre de l'inflexion est à Châlons-sur-Marne (l's terminal vient du pluriel de *Catalauni*, *Catalaunos*, tandis que Chalon-sur-Saône, de *Cabillomum*, n'en a pas). En une situation privilégiée au milieu d'une plaine découverte, les anciens Champs Catalauniques furent en 451 le théâtre de la première bataille pour la civilisation et de la défaite d'Attila. En ce point les Romains placèrent l'étoile à sept branches (*septemvium*) de leurs voies pavées.

La Marne y reçoit un de ses rares affluents de la craie, la Coole (d'où le nom singulier, pour un village, de Coolus), et plus bas la Somme-Soude (rive gauche) dont le cours se coude à angle droit, à Bierges, ainsi que celui de son affluent la Somme, en face des Marais de Saint-Gond.

Tous les affluents de la Champagne, nous l'avons brièvement indiqué, doivent la vie à une grosse source initiale de la craie qui s'appelle une Somme, c'est-à-dire tête de la rivière : par exemple Somme-Soude, Somme-Bionne et une dizaine d'autres.

A l'horizon s'élève la « Montagne de Reims » ; elle est modeste d'altitude puisqu'elle n'a que 280 mètres, mais c'est le plus fort relief du bloc tertiaire vers l'Est, le saillant le plus accentué de l'Île-de-France. Au Sud du massif boisé de la Montagne, la Marne s'ouvre un passage large, majestueux, à partir d'Ay et d'Épernay

(70 m.), localités jumelles, séparées par moins d'une lieue d'alluvions (*frontispice*). Le plateau est, au Sud, un pays assez infertile, couvert surtout de forêts, si bien que, vers Montmirail et la Ferté-Gaucher, il prend le nom de Brie Pouilleuse.

Entre Montereau et Reims, une seule rivière force, sans dévier de sa route, l'entrée du massif tertiaire, c'est la Marne. L'Aube est rejetée vers la Seine, la Seine renvoyée sur sa gauche, de Romilly à Montereau. Pourquoi n'y a-t-il pas de cours d'eau « conséquents » entre la Marne et la Seine? Voilà un curieux problème d'hydrographie. Or il y a eu jadis de tels cours d'eau. Considérant les trois affluents de gauche de la Marne dans le massif tertiaire, nous remarquons que chacun se prolonge par un cours d'eau de même direction, qui semble le continuer en Champagne, et qui a constitué autrefois son cours supérieur. Il y avait donc là trois cours d'eau « conséquents », coulant vers le centre de la cuvette; la « tête » a été « décapitée » : le Surléon coule dans le prolongement de la Soude; — le Petit-Morin, qui prend sa source encore dans les vastes Marais de Saint-Gond, se continuait en amont par la Somme; — le Grand-Morin se continuait par le ruisseau des Auges et par la Maurienne, affluents de la Superbe ou Vaure, rivière de Fère-Champenoise.

Au delà d'Épernay, la Marne a déposé un fertile ruban d'alluvions qui s'individualise par rapport au plateau encaissant sous le nom de « Vallée ».

La Marne passe à Château-Thierry, et paraît se jeter dans l'Ourcq (voir chapitre XII), à Lizy-sur-Ourcq (51 m.). Car l'Ourcq, qui arrive de la Ferté-Milon, paraît imposer à la Marne sa direction. Déjà se fait sentir la proximité de la cuvette de Paris, sous la forme d'un ralentissement de la pente qui est traduit par de grands méandres. Au confluent même la Marne dessine une double boucle accentuée, dont l'étroit de Trilport forme l'isthme (voir pour tout ce qui précède et tout ce qui suit la carte *fig. 77*).

Les méandres se déploient, amples, magnifiques, dignes de ceux de la Seine parisienne, tous à droite, comme les précédents, demi-circulaires, comme celui de Meaux, qui s'allonge sur 25 kilomètres pour 4 500 mètres d'isthme, comme celui du confluent du Grand-Morin, 17 500 mètres de contour pour 3 500 mètres. La Marne, en agrandissant sa courbe, a même rejoint, en amont de l'ancien point de rencontre, le Grand-Morin et l'a du coup raccourci de quelques kilomètres. La Marne se resserre à Lagny, dans un dernier défilé. Par delà la rive droite de la rivière, les hauteurs de Vaujours (188 m.) montent la garde au Nord-est de Paris. Ces hauteurs sont rongées par la courbe d'un ancien méandre abandonné. Tout près de Paris, un dernier méandre, celui de Joinville : c'est un demi-cercle régulier, long de 13 kilomètres, que le canal latéral coupe par un tunnel

percé sous l'isthme de Saint-Maur, qui n'a que 100 mètres, en contre-bas de ce plateau de Saint-Maurice-la-Gravelle lequel est tapissé des cailloux qu'a roulés la Marne, lorsqu'elle coulait à une trentaine de mètres plus haut. Une série de ponts sont utilisés par les voies ferrées et les routes qui sortent de Paris : le

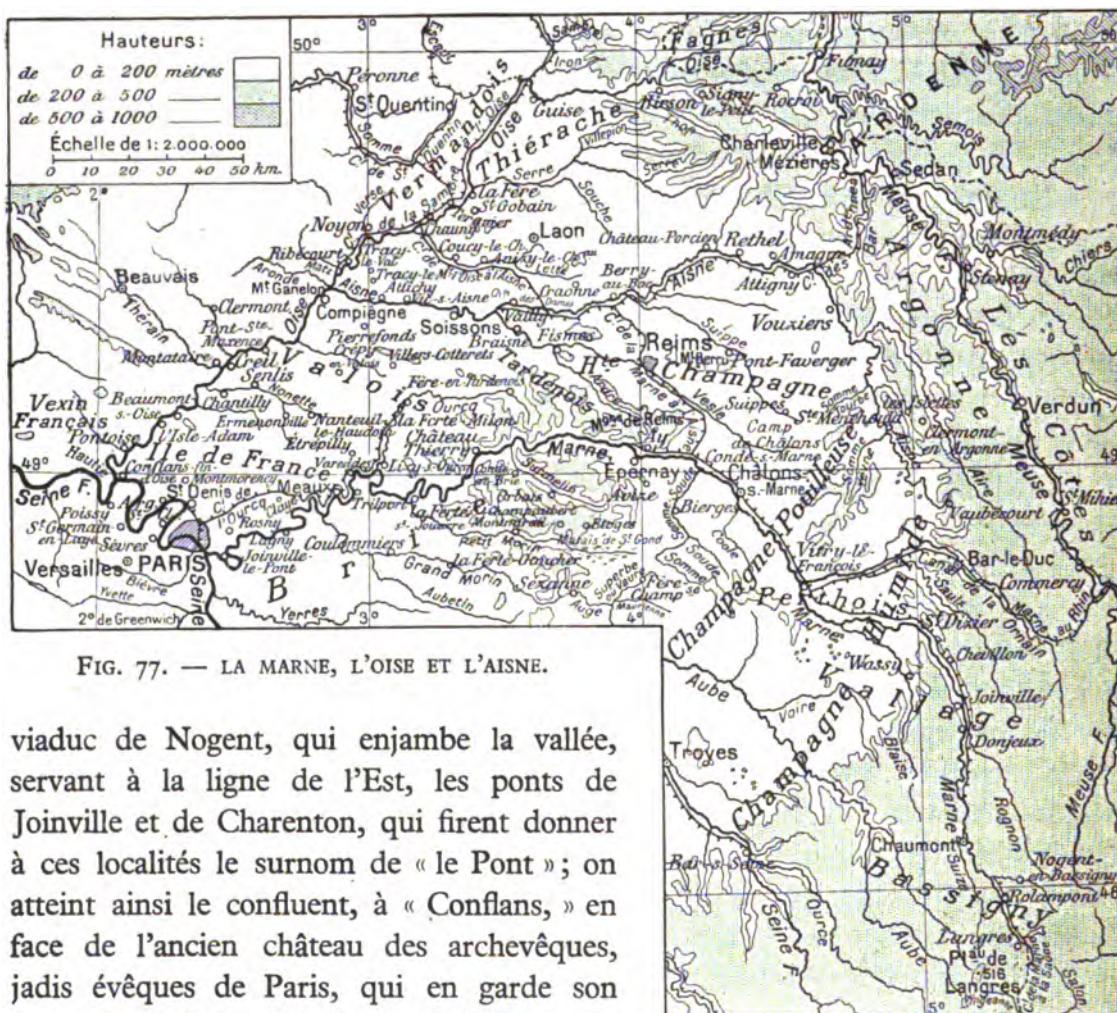


FIG. 77. — LA MARNE, L'OISE ET L'AIISNE.

viaduc de Nogent, qui enjambe la vallée, servant à la ligne de l'Est, les ponts de Joinville et de Charenton, qui firent donner à ces localités le surnom de « le Pont » ; on atteint ainsi le confluent, à « Conflans, » en face de l'ancien château des archevêques, jadis évêques de Paris, qui en garde son nom de Conflans-l'Archevêque. Toutes ces tentatives qu'a faites la Marne pour s'échapper vers l'Ouest, à travers la chaîne des collines de la rive droite, ont leur signification ; c'est cette rivière, tout autant que la Seine, qui a découpé en buttes isolées les reliefs, dont il sera question à propos de Paris. C'est enfin par une dépression topographique qui fut peut-être d'un ancien passage de la Marne que l'on a projeté de faire passer la dérivation destinée à décharger la Seine de Paris en cas d'inondation.

Enfin tous ces méandres de la basse Marne oscillent autour d'une direction moyenne qui sépare approximativement deux des grands horizons du tertiaire parisien : car, très peu au Nord de la Marne, la véritable « côte » des hauteurs de Vaujours marque l'extrême limite du calcaire de Brie s'avancant sur le calcaire grossier.

**A** PARIS ET EN AVAL DE PARIS      Après les ponts de Paris, la Seine prend un caractère reposant ; c'est un vrai fleuve, presque un grand fleuve pour l'Europe. La cuvette parisienne est au point de contact des deux aspects caractéristiques de la physionomie du fleuve : celui des courbures modérées à grand rayon et celui des méandres accentués à petit rayon, au long desquels le fleuve se plie et se replie sur lui-même, tels qu'on les observe dès l'aval de Paris, dès le viaduc d'Auteuil.

Nous avons dit l'origine de cette cuvette parisienne, excavée aux temps quaternaires par l'effort commun de la Marne et de la Seine, remblayée ensuite par les sables, les argiles et les limons fins. Ainsi s'est développé, aux dépens du plateau tertiaire, primitivement uni et continu, ce paysage de buttes-témoins, prédestinées aux tours de guet et aux châteaux comme aux forts d'arrêt modernes (par exemple le plateau de Romainville et surtout le mont Valérien, jadis qualifié « le Tertre ») ; en plein Paris on les appelle encore des « Buttes » (les Buttes-Chaumont, la Butte-Montmartre, devenue la « Butte » tout court) ; ces reliefs ont joué pour le développement de la capitale un rôle presque aussi grand que les îles, les ponts et le passage facile du fleuve. Cette cuvette se retrouva tout entière submergée, comme aux temps quaternaires, depuis l'étroit de Villeneuve jusqu'au goulet resserré au long duquel la Seine est étranglée par les 28 kilomètres de quais, bas-ports, voies ferrées et par les vingt-sept ponts de Paris, lors de la grande inondation de janvier 1910 ; pendant que dura la crue de 1910, nous dûmes assister à un dramatique et grand spectacle digne des temps géologiques antérieurs.

Par suite du changement d'allure du lit, la pente, qui était en amont de 20 centimètres par kilomètre, c'est-à-dire de 1 à 5 000, s'amortit aux approches de la capitale à 10 centimètres, c'est-à-dire à 1 pour 10 000, tandis que la vitesse d'écoulement subit une diminution évaluée à 41 pour 100.

Avec la diminution de la vitesse diminue la capacité d'entraînement, et les particules fines, les troubles charriés par le courant se déposent sous la forme de grèves et d'îles. La première île stable rencontrée, on l'a noté, est celle de Melun, puis viennent celles de Paris : chapelet dont il ne reste plus que l'île Saint-Louis, la

Cité et l'île des Cygnes, les quatre autres ayant été rattachées peu à peu par l'homme à la rive (1).

Immédiatement à l'aval de Paris se succèdent trois grands méandres à boucle développée et à isthme étroit, où se manifeste le contraste classique entre une rive concave, creusée en versant raide par l'érosion, — pente même escarpée soulignée par le funiculaire de Bellevue, — et une rive convexe agrandie par le dépôt des alluvions, d'abord grossières, — cailloutis sur lesquels poussent des forêts (bois de Boulogne, forêt de Saint-Germain), — puis plus fines, — limons et sables de la presqu'île de Gennevilliers, plantés de légumes et de primeurs. Cette première série de méandres, qui contribue à déterminer et à embellir le paysage parisien, s'étend jusqu'au confluent de l'Oise : le fleuve est dominé sur la rive gauche par les hauteurs pittoresques de Meudon, Sèvres, Saint-Cloud, puis par la butte isolée du mont Valérien (sa hauteur, 162 mètres, est à peu près la même que celle des buttes de Corneilles, 169 mètres, de Marly, 180 mètres, de Verrières, 180 mètres). La presqu'île de Gennevilliers, champ d'épandage des boues, gadoues et autres déchets de la vie parisienne, qu'amènent jusque-là les collecteurs du « Tout à l'égout », est dominée, sur l'autre rive, par la Butte Pinson et la Côte de Sannois. En sens inverse s'étend le méandre qui circonscrit la plaine d'alluvions d'Argenteuil, le Vésinet, Chatou, Croissy, auquel fait face le coteau de Marly, portant les restes de la machine élévatoire ; le coteau se continue par la terrasse de Saint-Germain-en-Laye, observatoire naturel identique et comparable à celui de la terrasse de Meudon.

Puis, un quatrième méandre, plus développé, porte la forêt de Saint-Germain sur les mêmes alluvions siliceuses que le bois de Vincennes ou de Boulogne, et reçoit, à Conflans-fin-d'Oise (22 m.), l'Oise : ce grand cours d'eau est détourné vers le Sud-ouest par l'Hautie (184 m.) ou Hautil, butte linéaire qui domine de 150 mètres le confluent : exceptionnel belvédère d'où il est loisible d'admirer et de comprendre d'une manière saisissante le site topographique de Paris. La Seine décrit encore un petit méandre, auquel fait face la forêt de Marly.

Sur tout le cours de la Seine, en aval de Paris, se succèdent les petites villes, tantôt à droite et tantôt à gauche, subitement accrues lorsqu'elles participent à l'afflux de population de la banlieue, ou bien restées calmes, un peu mortes parfois lorsque ce ne sont plus que des villégiatures : Saint-Denis, abbaye chère à Suger, où dormaient en paix avant la Révolution les rois qui avaient régné sur le « plus beau royaume

(1) Dans la *Troisième partie*, après un chapitre sur les « métropoles régionales », un autre chapitre entier sera consacré à la « métropole capitale », Paris.

sous les cieux », maintenant ville d'industrie et de fabriques, qui se répand peu à peu dans toute la plaine Saint-Denis ; Argenteuil, village de cultures maraîchères, réputé pour ses vins et ses asperges, devenu petite ville aussi ; Saint-Germain-en-Laye, « ville-résidence » comme Versailles, Saint-Cloud et Fontainebleau, toutes villes à châteaux (le château de Saint-Cloud a été brûlé en 1871) ; Poissy, la ville du colloque célèbre de 1561, dans la concavité du méandre dont l'Hautie ferme le demi-cercle ; au pied de l'Hautie, Chanteloup.

De Paris à la mer, la Seine est longue de 365 kilomètres, au lieu de 180 kilomètres en ligne droite, soit un développement double dû aux inflexions du lit. Meulan, comme Poissy, est une tête de pont, qui utilise une île pour le passage ; les îles en effet se multiplient, en même temps que se succèdent et répètent les méandres, et la largeur du fleuve s'accroît par là même jusqu'à 200-250 mètres. Aussi les têtes de pont prennent-elles une importance accrue : telle celle de Mantes, en face de Limay, dualité typique, car les localités se dédoublent lorsque la vallée d'un fleuve devient de plus en plus large. En face des coteaux du Vexin français, adossée à ceux du « Pays Mantais », au confluent d'un cours d'eau, le Vaucouleurs, Mantes-la-Jolie mérite son nom.

Vient de nouveau un grand méandre, qui a fixé le site de Bonnières, et dont la rive convexe porte, sur des terrasses de cailloux roulés, la forêt de Moisson. Ce sera le sort de tous les méandres qui vont se dérouler en aval, que de porter de belles forêts installées sur les cailloutis. La Seine reçoit (rive droite) l'Epte, qui rappelle le traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911, et qui forma longtemps limite entre le « Royaume », c'est-à-dire l'Île-de-France, et la Normandie ducal, indépendante, trop souvent ennemie, d'où l'importance de la forteresse de Gisors. Cette frontière a persisté dans les noms de pays : on continue à partager le Vexin, plate-forme agricole si homogène à



FIG. 78. — LES RUINES DE CHATEAU-GAILLARD (Broders.)

cause de sa couverture de limon (123 m.), en un Vexin français et un Vexin normand, délimités par la rivière. Sur l'isthme qui sépare l'Epte du méandre s'élève la fière forteresse « française », la Roche-Guyon, bâtie par Philippe-Auguste, chef-d'œuvre de l'architecture militaire au douzième siècle. A celle-là répond la forteresse « normande » à double enceinte située en aval, dominant les Andelys, le Château-Gaillard, qui est de 1197, et que les constructeurs de Richard Cœur-de-Lion firent encore plus vaste et plus solide (aujourd'hui ruines grandioses, *fig. 78*).

Vernon est doublé par Vernonnet (rive droite); la Seine s'enfonce entre des plateaux couverts de forêts qui la dominant de 130 mètres (Vernon est à 16 m., le plateau à 159 m. près de Gaillon); l'un d'eux occupe une presqu'île que l'Eure sépare de la plaine de Saint-André, celle-ci, prolongée au Nord par la campagne du Neubourg, n'est qu'une continuation, par le Thimerais de Thimer, de la Beauce même. Entre ces plateaux, à gauche, et ceux du Vexin, à droite, la Seine parcourt un véritable « Val » (assez semblable à celui que forme la Loire en Touraine). Encore un méandre isolé, celui des Andelys. A Poses, localité connue des mariners par son barrage, commencent à se faire sentir les premières effluves de la marée, qui atteint couramment Pont-de-l'Arche; la Seine devient maritime, juste au point où confluent à droite et à gauche deux affluents notables : l'Andelle (rive droite) traversée à Fleury-sur-Andelle par la vieille chaussée romaine, encore aujourd'hui route toute droite de Paris à Rouen (la même qui franchit l'Oise à Pontoise); à gauche l'Eure, qui débouche juste en amont de Pont-de-l'Arche, dans un site déblayé par les divagations du confluent et rempli d'alluvions.

**OISE** L'Oise naît en territoire belge, sur un plateau de « fagnes » et d'étangs, élevé seulement de 350 mètres, mais très froid, qui est un prolongement de l'Ardenne. Le fort d'Hirson surveille, à l'entrée de l'Oise en France, le confluent où aboutit le ruisseau de Signy-le-Petit. Elle s'achemine, vers le Sud-ouest, vers le pays boisé que l'on appelle la Thiérache, l'ancienne Theorascia. Où va-t-elle? vers le fossé de direction Sud-ouest-Nord-est où coulent, en sens inverse, vers la Seine l'Oise moyenne, vers la mer du Nord la Sambre prolongée en droite ligne par la Meuse; le fossé de Sambre et Meuse est d'origine tectonique. Quant au sillon de l'Oise qui, topographiquement lui fait suite, il est d'altitude très basse (l'Oise, à Guise, n'est plus qu'à 150 m. et, au confluent de la Serre, à 52 m.). Dans son sens le plus général, on l'appelle le seuil ou passage du Vermandois. On devrait l'appeler mieux encore : seuil du Vermandois-Cambrésis.

A l'heure actuelle, ce fossé de l'Oise-Sambre ouvre la grande route de Belgique que suivait jadis la voie romaine de Vermand à Bavai, et qui est, par la Belgique, la route de Cologne. Au long de ce couloir se serrent aujourd'hui routes, chemins de fer et canaux. L'Oise y tombe, après Guise, comme à titre d'affluent latéral !

L'Oise descend sa vallée, avec très peu d'inflexions, séparant à peu près le Vermandois, à droite, plateau de craie recouvert de limon, de la Thiérache, à gauche, et elle reçoit, dans les marais de la Fère, la Serre, grossie du Vilpion et de la Souche. La Fère, c'est la vieille forteresse en pays inondable. Les bifurcations des voies ferrées étaient avant la dernière guerre, à quelque distance de là, à Tergnier, protégées par un fort d'arrêt. La vallée s'élargit vers l'aval, elle est d'un calibre égal, au moins, à celui de la Seine ; elle passe par Chauny, en dessous duquel elle reçoit l'Ailette (ou mieux la Lette), riviérette qui coule tout près d'Anizy-le-Château et au pied de Coucy-le-Château. Noyon (47 m.) est sur la Verse, à deux kilomètres du confluent. L'Oise atteint enfin Compiègne, le Compendium des Romains (1).

C'est à la Fère, au confluent de la Serre, que l'Oise a quitté la craie pour entrer dans le bloc tertiaire qui la domine de sa haute altitude (220 m. dans la forêt de Saint-Gobain, 180 m. au Nord de Noyon), et qui présente deux aspects : très fertile là où les calcaires sont couverts de limons, moins productif et boisé là où des sables sont restés à la surface.

Les forêts sont divisées en plusieurs masses par les affluents qui débouchent dans l'Oise sur la rive gauche : c'est d'abord la forêt de Saint-Gobain, au Nord de l'Ailette, avec ses annexes, la Haute et la Basse forêt de Coucy, barrière stratégique de premier ordre, puisqu'elle couronne les plateaux septentrionaux d'Ile-de-France (dont la « Montagne de Laon » est un témoin détaché). C'est un pays d'abbayes (Prémontré, Vauclerc) et de châteaux féodaux (Coucy, Anizy). Telle est l'importance de ce « Massif de Saint-Gobain » que le général Séré de Rivière en avait garni de forts d'arrêt les principales voies d'accès, la Fère, Laon, Soissons, lesquels forts se reliaient, par le fort de la Malmaison, au débouché du Chemin des Dames, et par le plateau de Craonne, au massif de Saint-Thierry, qui portait un des grands forts du camp retranché de Reims. Le Massif de Saint-Gobain a joué un rôle capital durant la guerre de 1914 à 1918, mais ce fut surtout après la première submersion de l'invasion, et à notre détriment.

Puis, entre l'Aisne et l'Autonne, la splendide forêt de Compiègne, restée silve royale par la majesté de ses frondaisons, par les sites grandioses que dominant les

(1) Voir au chapitre XII le paragraphe : *De Noyon à Compiègne*.



tours reconstruites de Pierrefonds (voir chap. XIII). Entre l'Autonne et la Nonette, ou Aunette, rivière de Senlis, la forêt de Halatte, où un « mont » de 220 mètres domine Pont-Sainte-Maxence, se prolonge au Sud par la forêt d'Ermenonville. Senlis rappelle l'ancien peuple des Silvanectes (*Silva*, forêt).

L'Oise, dans cette partie de son cours, élargit son val d'alluvions jusqu'à 5 kilomètres à Verberie, ancienne ferme royale, réunit ses bras en un lit unique, de plus en plus large, d'où l'importance des ponts qui se succèdent depuis Compiègne : Pont-Sainte-Maxence, Creil, en face de Montataire, grand point de croisement et de distribution des lignes du réseau du Nord, Beaumont-sur-Oise, l'Isle-Adam (île et pont) ; Pontoise enfin, l'ancienne Isara Briva (traversée historique de la rivière par la voie romaine, puis par la route de Rouen). Entre temps l'Oise a reçu un affluent de gauche, le Thérain, dont les eaux ont fait jadis la fortune de Beauvais dite alors « la drapière », cité d'artisans et d'artistes : sa cathédrale Saint-Pierre aurait dû être la plus vaste église gothique, si le chœur n'en avait pas été la seule partie construite (fig. 79). A partir de Beaumont, la vallée de l'Oise s'est rétrécie dans le calcaire grossier ; elle sépare du Vexin français l'« Ile-de-France » proprement dite. Elle finit, à Conflans-fin-d'Oise, après un cours de 300 kilomètres environ. Elle est plus courte que son affluent l'Aisne (400 kil.) surtout si l'on considère l'Aire comme la vraie source de l'Aisne (420 kil.) ; mais par sa direction et par sa vallée, elle est, sans conteste, des deux le cours d'eau majeur..

**A**ISNE L'Aisne, l'ancienne Axona, naît près de Vaubécourt, et traverse ou plutôt longe par sa rive gauche la Pouilleuse, qu'elle délimite vers l'Ouest avant de la parcourir. C'est dans ce cours supérieur qu'elle passe par Sainte-Menehould (à l'issue du défilé des Islettes à travers l'Argonne, qui conduit à Clermont-en-Argonne). De la Pouilleuse elle reçoit une série de ruisseaux très courts, qui ont gardé leur nom de « Somme » : Somme-Yèvre, Somme-Tourbe. Elle sert de fossé marginal à l'Argonne, d'où sa direction rectiligne, par Vouziers, jusque tout près d'Attigny, ancienne villa carolingienne, où elle s'infléchit à l'Ouest par Rethel. Cette inflexion, non loin du nœud de bifurcations d'Amagne, est relativement récente ; jadis l'Aisne et l'Aire, son tributaire, appartenaient au système de la Meuse, qui, comme on le sait, a été peu à peu frustrée de la plupart de ses affluents. L'ancienne vallée, encore marquée par une dépression continue, et suivie par le cours de la Bar, affluent de la Meuse à Flize, en aval de Sedan, est parcourue par le canal des Ardennes. A Rethel, l'Aisne contourne la Pouilleuse par le Nord, traversant un petit pays, le Porcien, de Château-Porcien, et reçoit la

Suippe, puis elle s'ouvre dans le massif tertiaire, à Berry-au-Bac, une brèche importante, isolant vers le Nord le plateau de Craonne et la crête du Chemin des Dames, entre Aisne et Ailette.

La « côte » tertiaire fournit à la défensive d'une armée une série de points d'appui, découpée qu'elle est en promontoires, en flots et en mamelons. Ce rebord est beaucoup plus morcelé au Nord de Reims qu'au Sud. La Suippe n'a d'autre particularité que de traverser dans sa longueur le camp de Châlons, et de contourner par le Nord le mont de Berru, le Mont-Haut (257 m.) et les autres « témoins » tertiaires, aujourd'hui avancés et isolés. La Vesle, qui délimite le camp au Sud, entre dans le massif par le portail majestueux que forment au Nord Berru (267 m.), au Sud la Montagne (280 m.), au centre duquel est le site de Reims (84 m.). Reims se trouve sur la Vesle et aussi sur le canal qui unit l'Aisne à la Marne. A Fismes, la Vesle reçoit l'Ardre. Soissons, capitale du sillon de l'Aisne, surveillant, sur un méandre du cours d'eau, un passage essentiel de la route de Paris à Laon



FIG. 79. — BEAUVAIS. (A. Lepère.)

et à Maubeuge, a souvent subi les assauts trop heureux des envahisseurs marchant vers le Sud. L'histoire de la dernière guerre a vérifié une fois de plus sa destinée de cité martyre.

**EURE** L'Eure et ses affluents, l'Avre, l'Iton, naissent, comme la Risle et la Charentonne, dans le Perche, ancien *saltus* (c'est-à-dire région montagneuse et boisée), qui fait ainsi figure de château d'eau (fig. 80) entre les pays de Bocage et les Campagnes (309 m. d'altitude aux monts d'Amain). L'Eure se dirige d'abord à l'Est, comme attiré vers la Loire, puis se coude à angle droit au Nord-ouest avant d'arriver à Chartres (125 m.), appelé maintenant vers le fossé de la basse Seine, ce qui lui permet de recueillir, sur la gauche, une série d'affluents venant comme lui du Perche, la Blaise de Dreux, puis l'Avre; celle-ci, absorbée dans ce terrain de craie par les puits naturels appelés « bétoires » ou « boit-tout »,



FIG. 80. — LE « CHATEAU D'EAU » DU PERCHE.

reparaît en sources jaillissantes (sources de la Vigne, etc.) dans la région de Verneuil : ces eaux sont aujourd'hui confisquées par la Ville de Paris qui en bénéficie par le moyen d'un long aqueduc. L'Avre, comme l'Epte, formait jadis limite entre la Normandie et le Royaume, et de ce temps subsistent une série de petites places fortes, Verneuil, Tillières, etc.

Enfin l'Iton, mis à sec, non loin de sa source dans la forêt de la Trappe, par une dérivation, dite « le bras forcé », construite par Henri I<sup>er</sup> de Normandie, se perd à son tour, en dessous de Damville, à Villalet : c'est le « fol Iton », le « sec Iton » ; il

reparaît lui aussi en sources magnifiques en amont d'Évreux, à la Fosse-aux-Dames, auxquelles s'unit le « Rouloir de Conches » qui apporte 1 000 litres. Dans sa partie inférieure l'Eure enferme entre lui et la Seine « l'Île de Grâce », qui fait suite à la Madrie, vieux noms qui sont sur le point de disparaître. Il est passé à Pacy-sur-Eure et non loin de Louviers.

**S**EINE **MARITIME** En contemplant la Seine maritime, du confluent de l'Eure à l'estuaire, nous sommes frappés par deux faits qui sont comme des traits physiologiques associés : de très grands méandres individualisés, et remplis, chacun en sa convexité, par une très belle forêt, laquelle est située soit sur les alluvions : forêt de Bretonne, forêt de Mauny ; soit sur la craie là où le sol profond n'a pas été recouvert de dépôts plus récents : forêts du Rouvray et de Roumare. Celle qui est la première vers l'amont, forêt de Pont-de-l'Arche, est comprise dans un vrai méandre, moitié sur Eure, moitié sur Seine, entre Louviers et Elbeuf. Cet ensemble forestier isole complètement le Val de Seine de la série des « Campagnes » limoneuses, Lieuvain et Roumois au Sud, Pays de Caux au Nord (fig. 81).

Le méandre qui suit est fort étiré ; sur la rive concave, dans ce site de ville que nous avons si souvent rencontré depuis Paris, s'allonge une des capitales de la vieille industrie normande des draps, Elbeuf (partiellement héritière de l'industrie mulhousienne après l'annexion de 1871) ; elle est flanquée d'une série d'annexes industrielles, Caudebec-les-Elbeuf, La Londe. Puis les méandres deviennent splendides ; le fleuve entoure aussi de grandes îles fixées dès avant l'histoire, telle l'île d'Oissel, dont les Normands firent un de leurs établissements caractéristiques en plein cours.

Voici l'un des plus accentués de tous les méandres : il a 35 kilomètres de développement pour 3 500 mètres d'isthme ; il porte les chênes séculaires de la forêt du Rouvray ; la concavité en est occupée, au débouché de deux petits cours d'eau, par le site historique de Rouen. Les hauteurs, annexes du Mont-Saint-Aignan (166 m.), se présentent à l'œil en « côtes » blanchâtres parce qu'elles sont de craie, telle la « Côte Sainte-Catherine » et la chapelle de Bon-Secours (150 m.) ; peu à peu villes et villages se fondent dans l'agglomération industrielle de la rive droite, — Blosseville, Darnétal, Canteleu, Maromme, — tandis qu'à gauche se développent Grand-



FIG. 81. — LA SEINE MARITIME ET SES AFFLUENTS.

Couronne, Sotteville-lès-Rouen, Oissel. Rouen est une ville antique, Ratuma, Ratumagos, dont les Romains firent Rotomagus ; elle était déjà la capitale des Véliocasses, dont le nom persiste dans le Vexin, tandis que le pays immédiatement alentour prenait le nom de Roumois ; elle fut ensuite capitale de la Normandie, c'est-à-dire d'un pays dont les destinées faillirent un instant primer celles de l'Ile-de-France ; elle fut un moment port de guerre, et son « Clos des Galées » en est le souvenir ; elle est restée port de commerce, port fluvial, port d'estuaire, grâce au grand développement de quais que lui assure, comme à Bordeaux et à Nantes, la courbure du méandre ; elle est devenue, comme Marseille et pour les mêmes raisons qu'a commentées récemment Levainville, ville d'industrie, la première cité cotonnière française : pour reprendre ses propres expressions, de « cité marché », elle s'est transformée en « ville usine » ; puis la guerre, qui l'a définitivement grandie, l'a consacrée « ville région ».

Les méandres se succèdent et se ressemblent, en ce sens qu'ils se rapprochent tous de la demi-circonférence, réalisant une forme géométrique presque parfaite : tel celui que remplit la forêt de Roumare, et dont la rive concave porte la ville de Grand-Couronne et le port de la Bouille ; tel celui de la forêt de Mauny dont le pourtour, la rive concave, vers Saint-Martin-de-Boscherville, délaissée d'ailleurs par le fleuve, domine les alluvions plates d'un à-pic si frais qu'à Duclair, au confluent de la Sainte-Austreberte, on l'appelle Falaise de Duclair (là apparaissent par leur tranche, mises à nu par le fleuve, les assises crayeuses du Pays de Caux) ; tel aussi celui de Jumièges, le long duquel est assise l'abbaye la plus célèbre parmi celles de la Normandie riveraine du fleuve, — groupe dont font partie Saint-Wandrille et le Bec-Hellouin, — où les moines ont été attirés par l'exploitation combinée des eaux fluviales, des terres de culture et de la forêt. Encore un méandre, le plus ample de tous, celui de la forêt de Brotonne, dont la rive concave, en demi-cercle parfait, porte Caudebec-en-Caux ; plus bas c'est Villequier (le Villequier dramatique des *Contemplations* de Victor Hugo), où le fleuve s'élargit brusquement à 1 800 mètres, et où commence à proprement parler l'estuaire.

La Seine se dilate et plus encore le fond du val, comblé par l'alluvion récente, le long d'un dernier petit méandre peu accentué : Vieux-Port est le plus ancien de ces ports qui se sont succédé le long de la Basse-Seine ; le port romain de Julibona (Lillebonne), autrefois influente croisée de routes, maintenant enfouie dans le limon, à 4 kilomètres à l'intérieur des terres, est devenue importante ville industrielle ; Tancarville a donné son nom au canal de 23 kilomètres, creusé en 1887 ; Harfleur, où la Lézarde traverse le canal, est délaissé à 3 kilomètres dans les terres ; Quillebeuf, que le courant n'a pas encore abandonné n'est guère plus vif. Telles

sont ces « villes mortes » de la baie de la Seine dont la vie s'est retirée en général en même temps que l'eau vive du fleuve, et qui ont précédé le port du Havre, le Havre-de-Grâce, fondé en 1517, deux ans après Marignan, par François I<sup>er</sup> : seul, le Havre toujours grandissant subsiste avec Honfleur qui lui fait face.

L'ultime méandre n'existe plus ; il a été comblé par l'alluvion, puis desséché par la main de l'homme, c'est le Marais Vernier, dominé par la chapelle de Sainte-Opportune, et circonscrit par une falaise en demi-cercle, dont le croissant se termine au cap de la Roque (95 m.).

Le comblement de l'estuaire se poursuit sous nos yeux par les bancs de sable, tels que ceux d'Anfard et du Ratier. Un agent d'ordre physique qui collabore puissamment, soit au comblement de l'estuaire par le mélange, le brassage des eaux douces et des eaux salées, soit au perpétuel déplacement des bancs, c'est le flot de marée que nous avons spécialement décrit pour la Gironde sous le nom de mascaret, et qu'on appelle ici la « barre » ; rien de plus pittoresque et saisissant, rien aussi de plus menaçant que ce courant violent, ce flot d'eau salée qui remonte le fleuve avec une vitesse variant de 6 à 12 mètres par seconde. C'est pour éviter aux bateaux la fureur de ce ressac, tout autant que pour soustraire le chenal navigable à l'ensablement, qu'on a creusé, sur la rive droite, ce canal de Tancarville, qui est lui-même bien compromis déjà.

Ainsi s'achève l'estuaire plus majestueux, s'il est possible, que ceux de la Loire et de la Gironde, dominé à droite par des falaises blanches, celles du plateau crayeux de Notre-Dame-de-Grâce et de Sainte-Adresse (107 m.) ; Sainte-Adresse, toute proche du Cap de la Hève, s'appelait autrefois *Quief de Caux* (Tête de Caux). En face, sur la rive gauche, se dressent les falaises non moins blanches de Villerville (140 m.), si riches en fossiles intacts de la craie, oursins et « astres ».

**R**IVIÈRES NORMANDES La Rille, grossie de la Charentonne, est navigable à partir de Pont-Audemer et se jette dans la Seine déjà bras de mer.

La Touques, de Lisieux et Pont-l'Évêque, s'achève dans la Manche entre les deux plages très mondaines de Trouville et de Deauville. Elle est par excellence la rivière du verdoyant Pays d'Auge.

La Dives et son affluent la Vie continuent l'étoile des filets d'eau qui rayonnent des collines du Perche. A gauche les rejoint l'Ante qui passe au pied du rocher et du château de Falaise, où naquit Guillaume le Bâtard, devenu le Conquérant.

L'Orne, venue de la Campagne d'Argentan, simple ruisseau devant la vieille ville épiscopale de Sées, plus importante à Argentan, fait un long détour à travers

le Bocage normand avant d'entrer dans la très riche « Campagne » qui est celle de Caen. La « pierre de Caen » s'épanouit en monuments civils et religieux hors pair dans l'ancienne capitale de la Basse-Normandie. L'Orne est doublée à partir de Caen par un Canal Maritime de près de 15 kilomètres, et la ville est port de mer.

Le Bessin, dépression humide de Bayeux, fait suite vers l'Ouest à la Campagne de Caen. L'Aure, après s'être perdue dans les Fosses du Souci, près de l'élégante cité épiscopale de Bayeux, reparait, arrosant les herbages d'Isigny, et va se jeter dans la même large baie des Veys, où confluent aussi les eaux de la Vire et celles de l'Ouve.

Au Nord de la Seine, dans la région des plateaux crayeux qui est celle des hautes falaises blanches, l'Arques rassemble, au pied du château d'Arques, trois rivières (dont la Béthune qui vient du Pays de Bray) et va rejoindre la mer à Dieppe. La Bresle, d'Aumale et d'Eu, finit près du Tréport ; elle limite Normandie et Picardie.

**SOMME** Plus au Nord, la Somme est le type de ces rivières tranquilles de Picardie coulant lentement à plein bord. Le débit de crue, 80 mètres cubes, double à peine l'étiage, 40 mètres cubes, grâce au réseau invisible de circu-

lation souterraine dans la craie spongieuse. La source n'est qu'à 80 mètres d'altitude, et l'embouchure, la large baie de Somme, toute encombrée de sables, s'ouvre à Saint-Valery-sur-Somme (fig. 82).

Dans la première partie de son cours de 245 kilomètres, elle coule vers le



FIG. 82. — LA SOMME.

Sud, arrosant Saint-Simon et Saint-Quentin, puisant ses premières eaux non loin de celles de la Sambre, d'où vient peut-être la communauté de nom des deux rivières, « Samara ». Elle tourne ensuite à l'Ouest, mais dessine encore une très forte courbe vers le Nord, vers Péronne. Elle arrose les fameuses « villes de la Somme », places fortifiées qui couvraient Paris et qui tant de fois arrêtaient l'invasion, Ham, Péronne, Bray, Corbie, célèbre par le siège qu'elle soutint contre les Impériaux en 1636. Elle coule désormais dans un de ces synclinaux parallèles à la basse Seine, qui accidentent la partie Nord du Bassin de Paris, et où sont aussi logées les deux sources plus septentrionales, parallèles et si analogues : la Canche (de Montreuil et

d'Étaples) et l'Authie (de Doullens). A l'un des gués devenu pont se trouve l'ancienne Samarobriva, « Pont de Somme », Amiens, ville d'art et ville de grande activité manufacturière, toute coupée de canaux et qui a justement mérité le nom de « Venise du Nord ». La Somme passe ensuite à Picquigny, puis à Abbeville, cité monastique qui a grandi à côté de l'abbaye de Saint-Riquier.

En aval, la Somme, le lit proprement dit, n'a guère que 40 mètres de large, et dans la partie maritime, au-dessous d'Abbeville, on lui a creusé un vrai canal de 50 mètres de large. Elle sépare le Ponthieu, au Nord, du Vimeu, au Sud, et finit en pleins Pays-Bas : ce sont les « Bas-Champs » dont le Marquenterre est une part, polders ou moères qui gagnent chaque jour sur l'eau stagnante et se consolident par des apports alluviaux.

La vallée de la Somme, dans ce parcours Est-Ouest, est très large, l'eau courante étant doublée par des eaux mortes, marais, anciennes tourbières convertis autour des villes en jardins de légumes, où les maraîchers des « hortillons » circulent en des barques qu'ils poussent avec de longues perches. Ces bras et ces faux bras lui donnent en moyenne un kilomètre de large, ce qui en fait un obstacle non négligeable et lui assure sa valeur comme ligne de défense.

Les fonds tourbeux et les marécages des vallées évasées de la craie expliquent quel rôle ont joué — de tout temps et naguère encore — dans la guerre en général et dans les épisodes de la bataille, — la Somme et tel ou tel de ses médiocres affluents : l'Ancre (d'Albert) ou l'Avre picarde (rivière qui égoutte la région de Roye et par un ruisseau celle de Montdidier), ainsi que la minuscule mais tragique Luce.

**SIGNIFICATION** La Seine n'est pas seulement le fleuve de Paris et de l'Ile-  
**DE LA SEINE** de-France ; elle est aussi, par Rouen et par le Havre, le fleuve normand, et même si le cours de l'histoire de France avait été autre, même si la Normandie avait pris la suprématie sur l'Ile-de-France — le « Duché » sur le « Royaume » — la Seine eût gardé, par les relations qu'elle établit entre les diverses sections de son cours, sa primauté parmi les fleuves français.

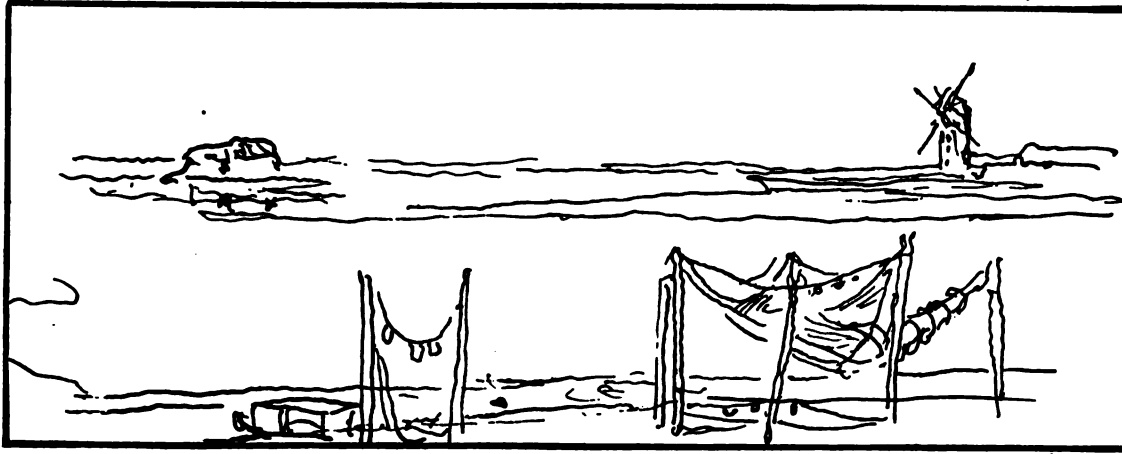
Son rôle en effet fut grand dans la formation de l'unité nationale. Les pays de la basse Seine, avec toute la Normandie, étaient partagés entre deux influences, celle de la mer, par laquelle étaient arrivés sur leurs barques les « hommes du Nord », celle de la terre, grasse et plantureuse, qui les avait retenus et fixés, qui, de ces nomades de la mer, avait fait des sédentaires et des terriens. Laquelle de ces deux influences devait l'emporter ? Les Normands, qui avaient remonté la Seine jusqu'au milieu de son cours et assiégé Paris, rattacheraient-ils à une domination unique, anglo-



normande, dont la Manche était l'axe et le lien, le cours supérieur? Au contraire, la dynastie nationale que la France s'était donnée, les Capétiens, descendraient-ils le fleuve jusqu'à la mer? Tel est le sens profond des guerres normandes, et plus tard des guerres anglaises : elles ont fondé la civilisation du Nord en le libérant des influences exclusives de cette Méditerranée que subirent et qu'utilisèrent pourtant avec une si habile souplesse les fils de Tancrède. — Le traité de Saint-Clair-sur-Epte (911) avait pris sur l'intégrité du royaume des Francs la même hypothèque que celui de Verdun en 843. Les Capétiens sentirent le danger, danger de démembrement de l'antique « Francia », et sitôt qu'ils furent libres de leurs mouvements autour de Paris, sitôt qu'ils eurent rétabli la sécurité de leurs communications entre Paris et Orléans, entre la Seine moyenne et la Loire moyenne, avant même de s'attaquer à la Bourgogne ou aux « Marches de l'Est », ils s'en prirent, sous l'impulsion du plus grand d'entre eux, Philippe-Auguste, à la Normandie. Ce fut la phase de notre histoire qu'on a dénommée avec raison « la première guerre de Cent ans ». Quelle était l'idée qui portait les rois de la troisième dynastie à guerroyer ainsi sur les rives de l'Epte et de l'Avre? C'était, confusément entrevu, un des principes de la géographie politique, celui de l'occupation totale du cours d'un fleuve par le plus fort des États qui en possède une partie : forme spéciale du principe de « l'accès à la mer ». En particulier toute puissance qui tient le cours moyen d'un fleuve doit tendre à en tenir les embouchures. Rouen et le Havre étaient nécessaires à la sécurité, à l'avenir de l'Ile-de-France. A partir du jour où la Normandie fut réunie à la couronne, l'Ile-de-France était débloquée ; d'une province, elle devint « le Royaume ».



EN NORMANDIE. (A. Lepère.)



A. Lepère, del.

## CHAPITRE VII

### FLEUVES, RELIEF ET VILLES, VUE GÉNÉRALE (SUITE)

#### 4. FLEUVES DE LA MER DU NORD : ESCAUT, MEUSE ET RHIN



**D**ANS les estuaires de la Hollande et de la Zélande se donnent rendez-vous trois fleuves importants, l'Escaut, la Meuse, le Rhin, rapprochés par le destin commun de leurs embouchures. Avant d'être un carrefour de peuples, le plat pays et les « pays-bas » belge et hollandais ont été un carrefour de fleuves et restent le point de concours le plus important de voies navigables en Europe.

**E**SCAUT      Escaut, ou Escault, en flamand « Schelde », n'est autre que le latin « Scaldis ». L'Escaut est le grand rassembleur des eaux de la plaine de Flandre ; la plupart de ses branches ou de ses affluents nous intéressent en ce qu'ils ont leur source en France ou tout près (*fig. 83*). L'Escaut lui-même commence non loin de Saint-Quentin ; un des tunnels du canal dit de Saint-Quentin relie précisément la Somme supérieure à l'Escaut. Encore ses sources, tout comme celles de la Somme, ont-elles reculé vers l'aval dans les derniers siècles, ainsi que l'a montré Demangeon : l'Escaut s'alimentait, il n'y a pas longtemps, aux petits bassins fermés de la craie proches de Bohain, là où commencent à se prononcer les collines

de l'Artois. Il arrose une série de localités glorieuses : l'ancienne métropole ecclésiastique et civile du pays, Cambrai, où aboutissait déjà un faisceau de voies romaines et qui fut ville libre à l'instar des Trois-Évêchés de la Meuse et de la Moselle. Puis viennent Denain (victoire française), Valenciennes, capitale de la dentelle en ce pays du lin et « Athènes du Nord », aujourd'hui salie par les poussières du « Pays noir », dont Anzin, simple faubourg de Valenciennes à deux

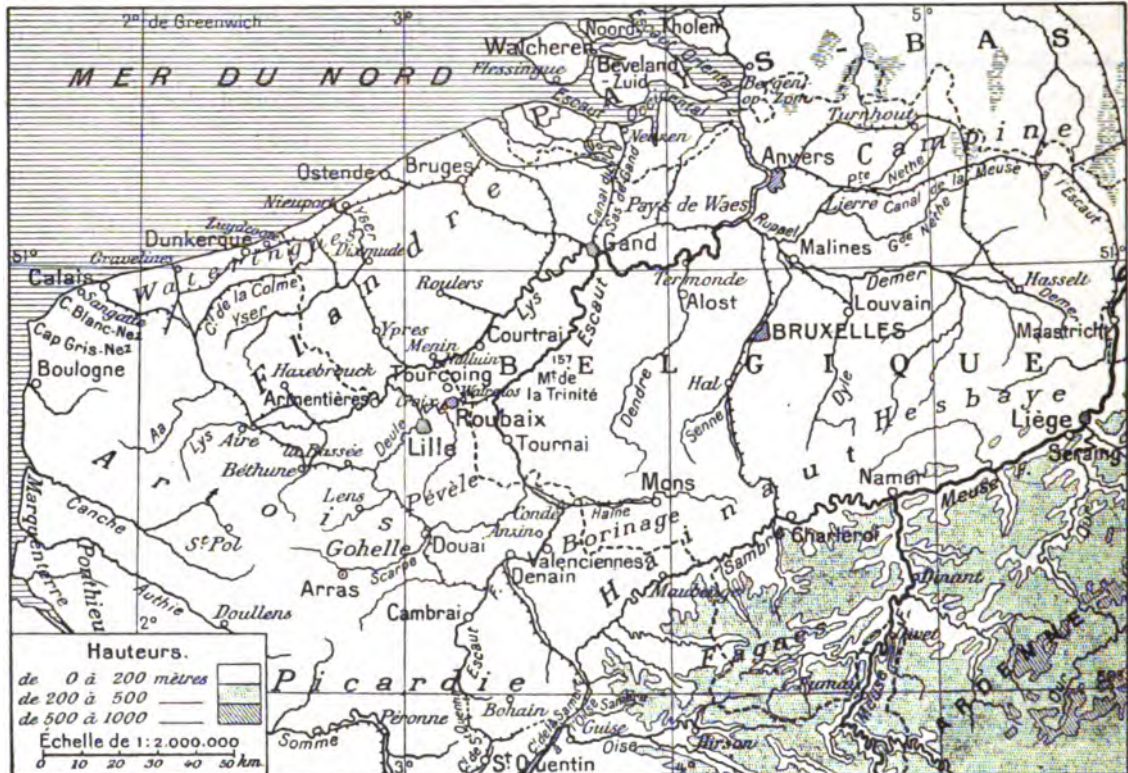


FIG. 83. — L'ESCAUT ET SES AFFLUENTS.

kilomètres, est un des centres les plus anciennement exploités ; Condé, c'est-à-dire le « confluent », où l'Escaut n'est qu'à 17 mètres, et où il reçoit, venant de l'Est, son premier grand affluent, la Haine, rivière du Borinage, qui a donné son nom au Hainaut. L'Escaut, qui a un parcours coudé, tourne dès lors à l'Ouest, et reçoit la Scarpe qui vient du Sud, rivière canalisée comme toutes ces rivières du Nord, abondantes et sans pente, où l'on a tant de peine à distinguer ce qui, dans l'origine, était cours d'eau naturel et ce qui est artificiel, canal, fossé ou fosse ; la Scarpe passe à l'illustre et vaillante cité martyrisée d'Arras, fière jadis de son beffroi et de sa « Grand'Place » à arcades d'architecture espagnole, et à Douai, l'ancienne capitale

judiciaire, restée ville parlementaire, tandis que la vie universitaire a émigré à Lille avec les Facultés. L'Escaut sort alors de France, passe à Tournai, et entre cette ville et Gand il côtoie la zone de ces collines — françaises à l'Ouest, belges à l'Est — qui s'appellent des « Monts ».

Que sont ces Monts de Flandre? Un chapelet de simples buttes sablonneuses, alignées et distinctes, qui s'échelonnent entre Poperinghe et Ypres au Nord, Hazebrouck, Bailleul et Armentières au Sud (voir le cul-de-lampe du présent chapitre); le plus occidental, le Mont Cassel, porte à son sommet une vieille ville, Cassel (c'est-à-dire *Castellum*), place forte qui a joué durant plus de dix siècles un rôle actif, et qu'allaient déjà rejoindre et traverser là-haut, sur son belvédère naturel, les voies romaines. Le Mont des Cats, au centre, atteint 175 mètres. Plus à l'Est, le Mont Kemmel (150 m.) fut âprement disputé entre les armées ennemies au printemps de 1918. Tous ces monticules ne dominent les plaines environnantes que d'un peu plus de 100 mètres, mais ils s'élèvent à allure vive, points forts et lieux de pèlerinage (Mont de la Trinité ou Saint-Aubert).

A Gand se rejoignent les deux courants, formés chacun d'un couple de rivières, le couple Escaut-Scarpe, que nous venons de parcourir, et le couple Lys-Deule, qui, par leur apport, constituent l'Escaut maritime; celui-ci, à Anvers, fera figure de grand fleuve, car quoique si court c'est un grand fleuve par le volume d'eau qu'il roule, par sa pente insensible et son accessibilité aux navires de haut bord.

La Lys, dont l'Aire est l'affluent, passe par Armentières et sert dès lors de frontière, jusqu'aux deux villes jumelles d'Halluin et de Menin, l'une française et l'autre belge; par Courtrai, puissante commune au moyen âge, elle rejoint Gand, en décrivant quelques sinuosités. La Deule, dont les moindres branches, affluents et sous-affluents, sont converties en voies navigables, serait à peine connue des géographes, si en se divisant en plusieurs bras, vers 16 mètres d'altitude, elle n'embrassait entre ses canaux une « Ile » qui est devenue une île fortifiée, avec citadelle, dès le moyen âge, et qui a grossi jusqu'à devenir, Venise du Nord, la « Lille » actuelle, peuplée avant la guerre de près de 250 000 habitants, immense agglutination industrielle comptant même plus du double avec les agglomérations voisines, si puissantes, Roubaix, Tourcoing, Fives, Hellemmes, Wattrelos, Croix, et toute la banlieue manufacturière.

A partir de Gand, l'ancien Escaut continuait, en droite ligne, vers Terneuzen. Beaucoup de ses changements de cours datent du moyen âge; ils ont été obtenus ou maintenus par la main de l'homme. La ligne d'eau de Gand à Terneuzen est suivie par un canal maritime, le canal du Sas de Gand, qui n'a pas moins

de 7 mètres de profondeur. Les principales îles de la Zélande, Walcheren, Nord et Sud (Zuid) Beveland, sont entourées par les bras de l'Escaut occidental et oriental, peu profonds en comparaison de leur largeur et encombrés de bancs de sable. Le grand barrage de Bergen-Op-Zoom permet au chemin de fer l'accès de Zuid Beveland.

Anvers, devenu le troisième port maritime de l'Europe après Londres et Hambourg, exprime la très volontaire énergie d'expansion de la Belgique nouvelle qui tend à se libérer des entraves résultant de la possession par la Hollande de toutes les bouches de l'Escaut.

On ne saurait quitter la très basse plaine flamande sans mentionner l'Yser, le fleuve de Dixmude et de Nieuport, français par ses sources, français surtout par tout le sang des enfants de France qui a grossi et rougi ses eaux mêlé au sang des Belges, quatre années durant. La grande bataille anglaise d'Ypres, jamais terminée, toujours renaissante, a été livrée derrière la ligne formée par l'Yser et l'Yperlé.

**M**<sup>EUSE</sup> Ce fleuve est une vivante contradiction. Si l'on ne consultait que la longueur, la Meuse, avec ses 950 kilomètres, devrait être placée tout de suite après la Loire ; si l'on considère d'autre part le volume d'eau à Verdun, on contemple, en dehors de la crue hivernale, pauvre crue de 20 mètres cubes environ, un fleuve indigent, roulant 3 mètres cubes au fort de l'été. Ce fleuve si long a un bassin de superficie réduite et n'a pas ou presque pas d'affluents ; si l'on dessinait en pointillé le pourtour de son bassin, on le verrait resserré, étranglé entre ses deux puissants voisins, le Rhin et la Seine, comme un fleuve qu'on aurait dépouillé de ses tributaires ; et c'est bien ce qui lui est arrivé ; de cette aventure, nous avons plus haut conté et décrit le plus sensationnel épisode (chap. II). Il suffit de jeter les yeux sur une carte hydrographique pour constater que la Meuse, trait unilinéaire, rivière squelette, a même allure, même direction que ses voisins occidentaux, dépendant du Bassin de Paris (*fig. 84*).

La Meuse a en effet subi pertes sur pertes au cours des âges. Du côté de l'Ouest, la vallée de la Bar se trouve dans le prolongement de l'Aire inter-argonnaise, qui se coude à Grandpré, capturée par l'Aisne ; la vallée de la Bar ouvre vers l'Aisne, proche d'Attigny, une dépression naturelle, dont profite le canal des Ardennes, au défilé de Le Chesne ou du Chêne-Populeux (anciennement Chesne-le-Populeux).

Mais le détournement le plus important est celui que signalent de toute évidence le coude de capture de Toul non moins que les altitudes, Toul n'étant qu'à 204 mètres tandis que la Meuse à Pagny est à 250 mètres environ, et Commercy, plus en aval,

## ESCAUT, MEUSE ET RHIN

à 240 mètres. Si la Moselle, qui justifie de la sorte son nom de « petite Meuse », a abandonné le seuil de Foug, qui sert de vallée à l'Ingressin, en revanche, redisons-le, toutes les voies de communication d'Ouest en Est, de la Champagne vers la Lorraine et vers l'Alsace, continuent à s'y donner rendez-vous et la soulignent : route, chemin de fer, canal de la Marne au Rhin (voir chap. II, p. 95 et suiv.).

La vallée de la Meuse, qui a perdu sa signification politique comme frontière, du temps qu'elle limitait le « Royaume » et la Lotharingie, qui n'a pas d'autre importance au point de vue hydrographique que de prêter sa vallée au Canal de l'Est, a gardé du moins son utilisation comme voie de circulation et de communication longitu-



FIG. 84. — LA MEUSE.

dinale, c'est-à-dire du Nord au Sud. Elle était suivie dès le moyen âge par une très ancienne route, sorte de « strada d'Italia » unissant Lorraine et Bourgogne, Pays-Bas et Franche-Comté, plaine septentrionale de l'Europe et Pays méditerranéens. Les étapes principales en étaient et en sont encore, quoique déchues, ces villes échelonnées le long du fleuve, telles que Verdun, Commercy, Void, Vaucouleurs, Domrémy et Neufchâteau, au point de confluence de tous les ruisseaux supérieurs, à portée de Liffol-le-Grand, d'où partait le roulage vers Chaumont et la Champagne ; la route, longeant toujours la Meuse dont la haute vallée a constitué le vrai Bassigny géographique (1), était jalonnée plus au Sud par Bourmont, Clefmont, Montigny-le-Roi, localités en « Mont » qui bordent la côte du calcaire coquillier ; touchant à la source de la rivière, à 409 mètres cette voie franchissait les fameux « monts Faucilles » — désignation géographique artificielle qui est ignorée des paysans de la région, — atteignait Langres et se dirigeait vers la haute vallée de la Saône.

Toutes ou presque toutes les villes de la Meuse sont des villes militaires, elles l'ont été dans le passé, elles le sont devenues bien davantage depuis 1871 : têtes de pont gardant le passage du fleuve, camps retranchés, anciennes places à la Vauban, chacune gardant un passage sur le fleuve ou une trouée dans les Côtes ou l'Argonne ; seule Charleville, d'origine récente, est une place de commerce d'une certaine importance ; c'est une création de Charles-Quint, comme le fort de Charlemont à Givet. Beaucoup d'entre ces villes gardent dans la forme même de leur nom ce mot de « Meuse » auquel elles doivent naissance : ainsi Mouzon et Dun-sur-Meuse, comme en Hollande Maastricht, Maazeyck, Maasluis.

La Meuse de France arrose, — après avoir achevé la traversée du plateau corallien, — Stenay, Mouzon, Sedan, où un méandre de la rivière, celui de la presqu'île d'Iges, garda cent mille des nôtres prisonniers à la suite de la capitulation du 4 septembre 1870, Donchery, ancienne place, Mézières et Charleville, ville double, celle-là, place forte tenant l'isthme, dans la position de Besançon, celle-ci se dilatant à loisir sur les alluvions, Fumay, la cité des ardoisières, dont l'exploitation remonte aux abbayes (Laval Dieu par exemple), Givet, ville double aussi, petite place où la Moselle sort de France, à 100 mètres d'altitude. Rocroi, forteresse isolée, est perchée à 393 mètres, villette si exiguë en son corset de murailles que de la place centrale, comme dans les bastides du Midi, on aperçoit les portes à très petite distance. Quant à la signification historique du passage de la Meuse à l'Oise, la victoire de Condé sur les Espagnols en disait déjà toute l'importance.

(1) Le Bassigny historique s'est peu à peu étendu vers l'Est. Sur les vicissitudes des noms de « pays », voir plus loin le chapitre XII.



LE BALLON DE GUEBWILLER. — A. LEPÈRE



11  
12  
13  
14  
15

Plus bas, la Meuse s'encaisse encore davantage, dans sa traversée de l'Ardenne ; le parcours dans les schistes commence à Charleville ; elle est dominée par des roches découpées, qui n'ont pas moins de 270 mètres au-dessus de l'eau à Laifour ; ce sont les « Dames de Meuse », roches qui ont reçu parfois des appellations tirées du cycle carolingien, comme les « Quatre fils Aymon ».

Pourquoi la Meuse a-t-elle ainsi mordu sur l'Ardenne ? Lorsqu'elle s'est engagée dans l'Ardenne, ce Massif n'existait pas à l'état de région soulevée ; il avait été réduit, depuis la fin des temps primaires et durant les temps secondaires, à l'état de plaine ou de pénéplaine ; le fleuve n'avait aucune raison de ne pas s'écouler alors vers le Nord. Mais, aux temps tertiaires, l'Ardenne et tout le Massif schisteux rhénan se soulevèrent à nouveau, présentant vers le Sud leur bord redressé et leurs plus hautes altitudes. Ce soulèvement dut être assez lent pour que la Meuse pût y maintenir son cours dans le même sens, du Sud vers le Nord ; au fur et à mesure que le massif se « gauchissait », elle s'y encaissait, formant comme le Rhin une vallée étroite et profonde, où il n'y a place que pour de rares petites villes localisées dans la boucle ou l'isthme des méandres ; les sinuosités, les « méandres divagants » que la Meuse décrivait à la surface de l'Ardenne aplanie se sont maintenus, à l'état de méandres encaissés, au sein de l'Ardenne soulevée. Ainsi se sont imprimées en creux à la surface du plateau, en s'exagérant encore dans la région d'amont, ces boucles presque fermées, aux trois quarts circulaires, de 5 kilomètres environ de développement pour un kilomètre d'isthme, de Mézières-Charleville, de Monthermé, de Revin, de Fumay. On rencontre ces mêmes boucles et sinuosités encore plus nombreuses sur le cours d'un tributaire de l'Ardenne qui appartient à trois pays, Luxembourg, Belgique, France : la Semoy. Telle est en raccourci l'histoire du cours de la Meuse dans l'Ardenne, tout à fait semblable à celle du Rhin à travers le Massif schisteux.

Lorsque l'Ardenne primaire émergeait encore de la mer sous forme d'île, les polypiens constructeurs élevaient alentour leurs récifs, comme ils continuent, à l'heure actuelle, d'édifier leurs atolls dans les mers chaudes ; ainsi se sont constitués, en amont et en aval de l'Ardenne, ces massifs de calcaires à cassure brillante, non plus d'âge secondaire, comme les calcaires du Barrois (Portlandien) qui forment l'ossature des Côtes-de-Meuse, mais d'âge primaire, comme ceux de Couvin et de Givet.

En aval de Givet, à 100 mètres d'altitude, la Meuse entre en Belgique où elle traverse d'autres villes que la résistance opposée en 1914 à l'envahisseur font plus que jamais glorieuses et chères à la France : Dinant, Namur, Liège. A Namur

elle reçoit la Sambre dont le sillon marque la si importante voie naturelle qui vient d'une région complexe de passage, d'où les eaux s'écoulent non seulement vers la Meuse, mais vers l'Oise et vers la Somme, et même vers l'Escaut si proche. Zone-couloir, de faible altitude, qu'on appelle généralement le seuil du Vermandois et qui, nous l'avons déjà noté, mériterait mieux encore le nom de seuil du Vermandois-Cambrésis (1). La Sambre, dans ses premiers 85 kilomètres, est française; elle arrose Landrecies, Maubeuge, Jeumont; puis en Belgique elle passe à Charleroi. A partir de Namur, la Meuse épouse la direction et le cours rectiligne de son grand affluent. Elle coule dès lors dans un profond synclinal, qui a fonctionné comme pli concave de l'écorce depuis l'ère primaire, et dans les replis duquel se sont accumulés les dépôts houillers, en France, en Belgique, en Allemagne. La Meuse est guidée ici par un des traits tectoniques les plus anciens et les plus permanents de l'Europe, qui a toujours « rejoué » à la même place. Enfin elle va mêler ses bouches, nombreuses et mal définies, à celles du Rhin, formant avec lui et l'Escaut, l'archipel de la Zélande, dont le complexe d'îles est protégé par de fortes digues contre un retour offensif de la mer qui réclame parfois son ancien domaine. Bouches du Rhin et de la Meuse s'entremêlent si étroitement que des bras authentiques du Rhin portent le nom de Meuse ou « vieille Meuse » et que, pour les Hollandais, c'est la Meuse aussi qui est réputée passer à Rotterdam, le grand port rhénan.

## R<sup>RHIN</sup>

Le Rhin est le plus grand fleuve de l'Occident.

Si nous jetons les yeux sur une carte hydrographique où figurent le Rhin et tous ses affluents (*fig. 85*), les premiers caractères qui nous frappent c'est la dissymétrie, et c'est la succession de tronçons disparates : aux élargissements du bassin, où les limites et les lignes de partage s'écartent du cours du fleuve, succèdent des rétrécissements, voire des étranglements, que la Seine ou la Garonne ne connaissent pas.

Le Rhin est un « traverseur » un « pourfendeur » de systèmes montagneux ; il relie des ensembles hydrographiques, des bassins développés et unifiés ; il ressemble en cela aux autres grands fleuves de l'Europe centrale, le Danube, ou encore

(1) Ce sont les vrais chemins naturels vers Paris pour toutes armées ennemies qui viennent du Nord (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Angleterre). Le sort de la France, dans les grandes affaires de guerre, est là toujours en péril, et souvent c'est aussi là qu'il se décide : il y a toujours une bataille de Bapaume, un siège ou une attaque de Péronne et une bataille de Saint-Quentin...

## ESCAUT, MEUSE ET RHIN

l'Elbe qui après avoir drainé la Bohême s'en échappe par le défilé de Tetschen (1).  
Issu du Saint-Gothard, le Rhin dessine une grande courbe, traverse le lac de

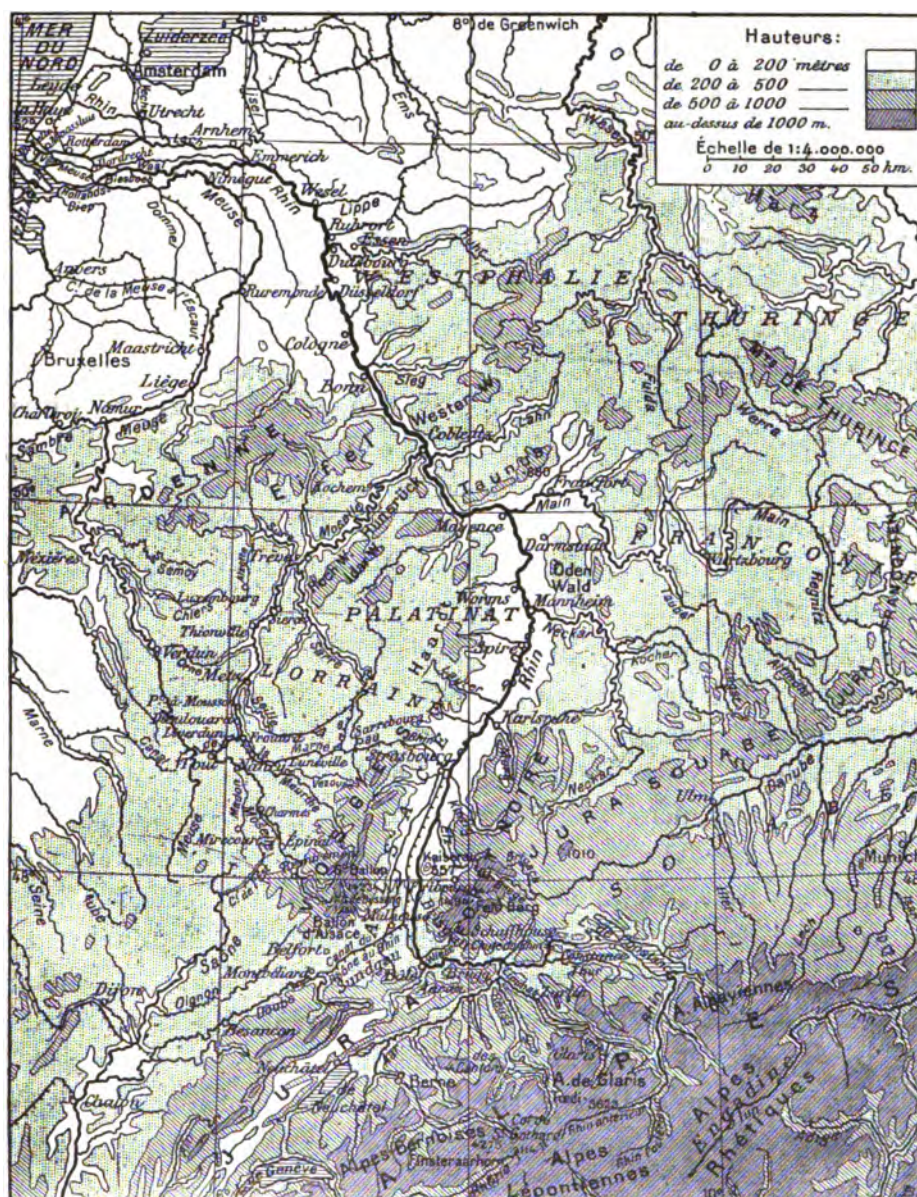


FIG. 85. — LE RHIN ET TOUS SES AFFLUENTS.

Constance ou Bodan et reçoit à un premier Koblenz l'ample Aar, qui a non seule-

(1) Ne pas confondre ce Tetschen de l'Elbe avec le Teschen (en polonais : Cieszyn) du duché silésien, disputé entre Tchéco-Slovaques et Polonais et situé entre le haut Oder et la haute Vistule.

ment un plus fort volume que lui-même, mais qui est le chenal rassembleur de tout le système harmonieux des cours et des lacs du plateau suisse.

La plus grande part des eaux provenant des glaciers, des montagnes et des plaines helvétiques est ainsi entraînée en un lit unique : flot violent et pressé qu'enjambent aisément les ponts de Bâle. A la hauteur de Bâle, entre les affluents du Danube et ceux du Doubs, il n'y a pas 100 kilomètres de distance.

La plaine qui suit s'est formée par l'effondrement du dôme, un instant surélevé, qui constituait le massif alors unique des Vosges et de la Forêt Noire. Puis se produisit, venant du Nord, par le détroit de la Hesse qui reste un couloir déprimé, l'invasion de la mer oligocène, et ensuite, par un processus de lente exondation, le comblement à l'aide des sédiments d'abord marins, et lacustres, enfin fluviatiles. Le Rhin a colmaté cette plaine. Son lit, ses faux bras et ses îles, avant les grands travaux de correction, s'épalaient sur 7 à 8 kilomètres de large, constituant alors une vraie frontière naturelle, difficilement franchissable ; les forêts se succèdent, à moitié noyées : elles ont poussé sur les cailloutis, telles la « Hardt » de Mulhouse et celle de Haguenau, la « Forêt Sainte » ; les villes sur le fleuve n'ont joué d'autre rôle que d'être des têtes de ponts là où le lit était guéable, Huningue, Vieux-Brisach et Neuf-Brisach, Kehl.

Pourquoi le Rhin éloigne-t-il de lui villes et villages, et en général toute installation humaine ? C'est que son cours moyen est instable, représentant un élément sauvage encore, dans un cadre de nature primitive où se cachent et nichent les oiseaux migrateurs, qui se dirigent en se guidant sur le ruban clair du fleuve, où s'abrite une flore et même une faune originales ; il n'y a pas longtemps que le castor y vivait. Le cours du Rhin n'était pas fixé, avant la correction, commencée sous la domination française, parce qu'il est très rapide : le Rhin, en aval de Bâle, est, avec sa pente de plus de 1 pour 1000 par endroits, un torrent alpestre à peine assagi. A Bâle, le Rhin est à 243 mètres ; à Lauterbourg, au confluent de la Lauter, à 160 kilomètres de là, en ligne droite, lorsqu'il va sortir d'Alsace, il n'est plus qu'à 100 mètres ; il a subi déplacements et perpétuelles divagations, — qui ont fait passer par exemple Brisach sur la rive droite, qui ont détruit l'ancienne ville d'Eltz, qui ont fait que Strasbourg s'est garé à quelque distance, sur l'Ill, plus hospitalière.

A Lauterbourg, à 100 mètres juste d'altitude, le fleuve se calme ; cette limite actuelle de l'Alsace n'en est pas la limite traditionnelle ; la vraie limite de l'Alsace, c'est la Queich, et sa vraie défense, c'est la forteresse de Landau. L'Alsace fut victime, en 1815, du fait de la Prusse, d'un premier démembrement, et lorsque

cette puissance fut installée sur le Rhin, sans y avoir aucun droit, par les traités de Vienne, grâce à la faiblesse de la diplomatie européenne, elle s'adjugea un morceau de la province, dont elle avait réclamé la totalité, c'est-à-dire le bassin houiller de la Sarre et Landau, avec la Lauter comme limite.

La caractéristique du Rhin, entre Strasbourg, qui n'est pas sur le fleuve, et Mayence, c'est que les villes ne craignent plus de s'établir sur le Rhin : Germersheim, Spire, Mannheim — Ludwigshaven, Worms, Oppenheim, toutes places fortes gardant un pont ou un passage, déchuës de leur importance sauf Mannheim, car celle-ci est devenue grande place de commerce, assise là où la pente s'amortit tout à fait (85 m.), où commence par suite la grande navigation. Le Rhin change de physionomie, il se fixe entre des rives plus stables, et c'est cela que nous devons expliquer.

Dans cette région, dénommée avec raison le Bassin de Mayence, les sondages ont révélé une profondeur d'une centaine de mètres, au moins, d'alluvions d'eau douce, témoignant de l'existence d'un ancien lac. Donc le fleuve a remblayé, et il continue de remblayer une région en voie d'affaissement. Tandis que le Massif schisteux rhénan, en aval, s'élevait peu à peu, le Bassin de Mayence s'enfonçait, par contre-partie. Le Rhin a été attiré par la dépression. Il fut même un temps, antérieurement, où il s'échappait, non pas vers les Pays-Bas, comme aujourd'hui, mais en suivant la dépression hessoise et le cours de la Weser, vers le golfe actuel de la Weser.

A mesure que le Bassin de Mayence se dessinait et s'enfonçait, il s'est formé là un lac, dont on retrouve les traces, sous forme de terrasses, en aval de Mayence ; elles atteignent, à Bingen, 80 mètres au-dessus du fleuve. Ce lac fut comblé par des masses énormes de sédiments de toute sorte, alpestres et volcaniques, et c'est l'attraction exercée sur son cours par cette dépression qui explique la forte pente du fleuve en amont. Avec les progrès du comblement, en ce point le profil du fleuve subit une brisure, la pente s'amortit rapidement. Alors le Rhin décrivait des méandres, qu'on a coupés, tandis qu'en Alsace, il y a de faux bras, mais non des méandres. Entre Mannheim, à 85 mètres, et Mayence, à 83 mètres, le Rhin, avec ses circonflexions, est encore tout voisin de l'état lacustre. La pente redevient plus forte de Mayence à Bingen (78 m.).

Le Rhin a forcé jusque-là bien des obstacles ; il a mordu sur la Forêt-Noire avant Bâle ; il a parcouru le plateau du Jura tabulaire ; en aval de Mayence, il vient buter contre le plus important de tous, le plus continu sinon le plus élevé, haut en moyenne de 500 mètres, mais dont la façade tournée vers le Sud atteint

800 et même presque 900 mètres (Feld Berg, 880 m.). Ce bord redressé s'appelle le

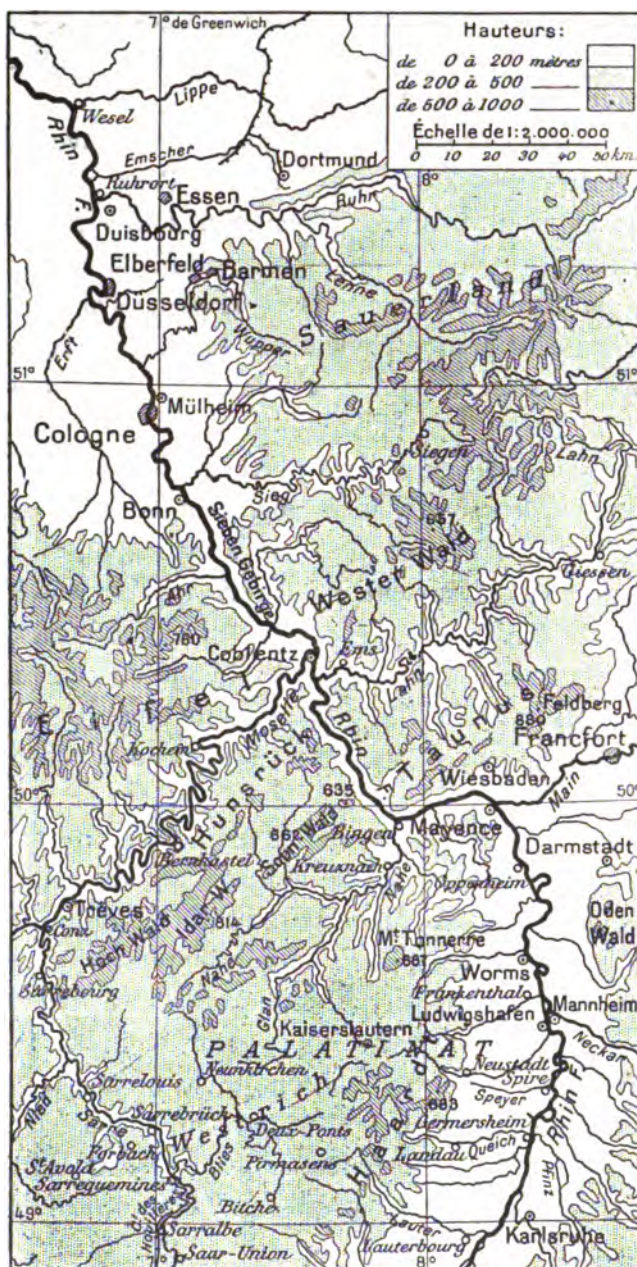


FIG. 86. — LE RHIN DE LAUTERBOURG A WESEL.

auquel fait suite, sur la rive gauche du fleuve, le Hunsrück, entre la Nahe et la Moselle ; c'est ensuite le Westerwald (rive droite) et l'Eifel (rive gauche), par lequel on rejoint l'Ardenne. Le Rhin est d'abord dévié vers l'Ouest, comme la Seine en amont de Montreuil, et il s'encaisse enfin entre Bingen et Bonn (fig. 86).

Ce cours, que Michelet appelle le « cours héroïque », et qu'a célébré Victor Hugo (rappelons que Michelet, Hugo, E. Quinet écrivirent du temps où la rive gauche du Rhin aspirait à redevenir française pour échapper à la Prusse), cours étranglé, semé d'écueils et de rapides, touchant à d'innombrables châteaux, burgs, abbayes, est un des problèmes troublants de la géographie physique. Pourquoi le Rhin n'a-t-il pas contourné l'obstacle, pourquoi ne s'est-il pas détourné vers le Sud et l'Ouest, vers la porte du Sundgau par exemple ? L'explication pour le Rhin est la même que pour la Meuse.

La pénélaine du Massif schisteux rhénan se trouvait nivelée dès la fin de l'époque primaire ;

restées en saillie, dessinaient à la surface du plateau soulevé des rides alignées, telles que le Soon-Wald, l'Idar-Wald.

Ces soulèvements en masse (les géographes les qualifient d' « épeirogéniques »), sont très lents, assez lents pour que les rivières aient le temps de maintenir leur cours à la même place et leur courant dans le même sens, de scier le massif en même temps qu'il se surélève. C'est ainsi que le Colorado s'est enfoncé de 2 000 mètres dans le désert de l'Ouest américain. Le Rhin resta lui-même et garda ses affluents tels que la Moselle.

Après le trou de Bingen, le « Bingen-Loch », violent remous entourant un écueil, défilent d'amont en aval les sites fameux de l'histoire et de la légende, vieux « burgs » élevés à l'origine contre les pirates scandinaves, habités ensuite par des barons pillards, burgraves et « Rhingraves » qui rançonnaient les marinières et détroussaient les voyageurs ; îlots rocheux, qui ne sont autres, à travers les schistes, que des pointements de basalte non encore rabotés par l'eau courante, et qui ont été pendant des siècles la terreur des matelots ; célèbres versants couverts de vignes, rappelant les « Côtes » du Rhône ; tours qui se répondent d'une rive à l'autre, chacune portant son cycle de légendes, exploitées par Victor Hugo et par Richard Wagner, la Lorelei, le Chat et la Souris. Cependant l' « or du Rhin », ce ne sont plus les sables roulant des pépites du précieux métal jaune, ce sont les chalands de 2 000 tonnes et même 2 600 qui remontent de Cologne jusqu'à Mannheim, jusqu'à Strasbourg. Le pittoresque défilé s'étend de Bingen à Bonn, interrompu en son milieu par un petit bassin où débouche la Moselle, en face de la Lahn : la ville tire son nom du confluent, Coblenz, à 58 mètres. Il s'est produit aussi des cassures par lesquelles se sont épanchées les roches volcaniques de la profondeur, tels par exemple : les sept pitons qui se succèdent sur la rive droite, les « Sieben Gebirge » qui sont autant de cratères, tandis que sur la rive gauche dorment dans leurs coupes circulaires les fameuses « Maare » de l'Eifel, petits cratères d'explosion. C'est au pied des « Sept montagnes » que le Rhin pénètre, non loin de Bonn, à 44 mètres, dans la plaine de Westphalie, ancien golfe de la mer tertiaire.

Le Rhin chemine désormais à travers ses propres dépôts, dans une plaine alluviale qui fait partie des pays-bas de l'Europe septentrionale : il l'a donc édifiée lui-même. Il est d'abord moitié allemand et moitié hollandais ; il entre en Hollande au-dessous d'Emmerich, en amont d'Arnhem ; c'est près de là que le franchit Louis XIV. En Westphalie, il arrose Cologne, métropole romaine, l'ancienne Colonia Agrippina, ou colonie des Ubiens, devenue aujourd'hui cité demi-millionnaire, et Düsseldorf, si florissant, où se coupent routes et voies ferrées ; il traverse le bassin



houiller, métallurgique et textile de la Westphalie (dit Bassin de la Ruhr quand on veut surtout parler des mines de charbon), un des pays les plus riches, les plus peuplés du monde, cité continue du fer et de l'acier, de la soie et du coton, des produits chimiques et des couleurs. Le confluent de la Ruhr et du Rhin marque le centre de cette ruche, où l'agglomération de Duisbourg-Ruhrort, non loin d'Essen, atteint et dépasse un million d'habitants. A Wesel débouche la Lippe, au nom celtique ; nous sommes encore ici, du moins sur la rive gauche, en un pays celtique, qui resta par la suite romanisé, car toutes les villes ne sont autres que des camps romains, de ces camps permanents dits « castra stativa » (Xanten a succédé à « Castra vetera ») et pour la plupart elles gardent fidèlement le nom ancien, attestant par-dessous la couche récente de germanisme leur originelle latinité.

Peu après son entrée en Hollande, le Rhin se divise en plusieurs branches (les anciens, par esprit de symétrie, en comptaient jusqu'à sept), mêlant ses eaux les plus méridionales avec celles de la Meuse, et à défaut de ses bouches principales, envoyant des bras dans un golfe de la mer du Nord, le Zuiderzée (1). Cette division des eaux est l'œuvre, non seulement de la nature, comme pour le Rhône et le Nil, mais de l'homme, qui l'a soigneusement maintenue et fixée à travers les âges. Le Rhin est à la fois l'ami qui porte les bateaux et l'ennemi qui inonde : il a des crues redoutables, et il risque d'ouvrir aux eaux marines, par les brèches qu'il fait dans les digues, tout le pays situé au-dessous du niveau de l'Océan. Aussi les habitants ont-ils tout mis en œuvre pour le diviser, en bras de plus en plus menus, plus faciles à endiguer et à contenir qu'un fleuve unique. C'est ainsi que le « vieux père Rhin » finit sans gloire et parfois même sans nom, mêlant ses bras dans la « Zélande » ou pays des îles et de la mer, à ceux de la Meuse et de l'Escaut ; nous l'avons déjà dit, on appelle « Nouvelle Meuse » le bras, mêlé au Lech, qui passe à Rotterdam, et « Vieille Meuse » (Oude Maas), la branche, conjointe avec le Waal, qui passe à Dordrecht. L'un même de ses lits est une branche artificielle, en ce territoire où cours d'eau et canaux se confondent, c'est l'Ijsel qui aboutit dans le Zuiderzée et qui n'est autre que la « Fossa Drusiana » ou canal de Drusus, ancien Issala (dont les Francs « Saliens » ont peut-être tiré leur nom).

Le maigre cours d'eau qui continue à porter le titre glorieux de Rhin passe à Utrecht (« ad Rheni trajectum ») sous le nom de « Kromme Rijn », et là se dédouble lui-même en deux, le Vecht, canalicule qui finit dans le Zuiderzée comme l'Ijsel, et

(1) On vient de décider officiellement le dessèchement de la plus grande partie du Zuiderzée ; les travaux à exécuter seront achevés en neuf années ; ainsi le royaume des Pays-Bas se sera annexé une douzième province de grande valeur agricole.

le vieux Rhin » (Oude Rijn), canal et presque fossé qui baigne Leyde et force la chaîne des dunes au Nord de La Haye. Les deux branches maîtresses, qui se sont dédoublées sitôt après l'entrée en Hollande, à 14 mètres d'altitude, sont le Lek, d'Arnhem, et le Waal, de Nimègue, encore une cité des Celtes (Noviomagus), dont le nom rappelle un traité glorieux pour nous (1678). Le Waal et la Meuse se rapprochent au fort Saint-André à 2 ou 3 kilomètres seulement l'un de l'autre. Les bouches méridionales de la Meuse, issues du Hollandsch-Diep, sont envahies par les sables après s'être attardées dans le Biesbosch, entourant avec les bras du Rhin l'ancienne Ile des Bataves (dont le nom subsiste dans « Betaw »), et dessinent, mêlées aux eaux de l'Escaut, les gigantesques estuaires de la Zélande, où l'eau de mer a plus de part que l'eau de rivière ; au contraire les eaux propres du Rhin, même sous le nom de Meuse, restent fluviales jusqu'au bout, et servent à la grande navigation de Rotterdam ; elles sont isolées de la mer par les fortes écluses de Brielle et de Maasluis, qui tiennent entre leurs saas le sort de tous ces « Pays-Bas », et ceux-ci sont situés en contre-bas des eaux du Rhin comme du flot marin, assez généralement à 5 mètres et 5 m. 60 au-dessous du niveau de la mer du Nord.

**A**FFLUENTS FRANÇAIS  
DU RHIN

L'Ill est l'axe vital de la plaine d'Alsace ; car l'Alsace est bien plus le pays de l'Ill que le pays du Rhin (*fig. 87*). Depuis la Birse, à Bâle, jusqu'à la Zorn, le Rhin ne reçoit pas sur sa gauche d'affluents notables, parce que l'Ill les intercepte. La rivière, qui, à Mulhouse, n'est plus qu'à une douzaine de kilomètres du Rhin, se trouve entraînée vers le Nord, parallèlement au fleuve qu'elle ne rejoint qu'en aval de Strasbourg. L'Ill est séparé du Rhin par un dos d'âne d'alluvions caillouteuses, infertiles, sur lesquelles ne poussent que des bois (forêt de la Hardt).

L'Ill, qui vient du Jura, passe à Altkirch, et reçoit, non loin de là, la Largue, qu'accompagne le canal du Rhône au Rhin, lequel gagne le Doubs par la trouée de Belfort (col de Valdieu, 345 m.).

Dès lors se succèdent, à gauche, une série d'affluents, émissaires des vallées vosgiennes, assujettis dès longtemps à faire tourner des scieries, des moulins et des roues d'usines, filatures, tissages, teintureries : la Doller, de Massevaux ; — la Thur, de Wesserling, Saint-Amarin, Thann, qui, avec la Lauch, de Guebwiller (*fig. 88 et 89*), entoure le Ballon de Guebwiller (1 424 m.), contrefort avancé et point culminant des Vosges (*planche VIII*) ; — la Fecht, de Munster et de Turkheim, au pied de Notre-Dame-des-Trois-Épis (800 m.) ; — la Liepvrette, de Sainte-Marie-aux-Mines (vieilles exploitations de plomb argentifère).

La Bruche, qui naît au col de Saales (565 m.), passe à Schirmeck, entre le Donon (1 013 m.) au Nord et le Champ du Feu (1 065 m.) au Sud, et tombe à Strasbourg. Au Massif du Champ du Feu se rattache l'éperon qui, dominant la plaine féconde, porte le couvent de la patronne de l'Alsace, sainte Odile.

L'Ill est, à l'inverse du Rhin qui écarte de lui les cités, le lien qui unit

entre elles toutes les villes importantes d'Alsace, dont la plupart faisaient partie de l'ancienne Décapole : Mulhouse, Colmar (fig. 90), Schlesstadt, Erstein et Grafenstaden, l'annexe industrielle de Strasbourg, enfin Strasbourg même, métropole civile et ecclésiastique, héritière de l'antique Argentoratum, restée à travers les âges la ville de la route et du passage du Rhin, que signale au loin la flèche audacieuse de sa cathédrale.

La Moselle est, par elle-même et par ses affluents, la rivière vosgienne par excellence, traversant toute la gamme des roches anciennes et des roches rouges (du grès bigarré). Née au col de Bussang (734 m.), elle passe au pied du ballon d'Alsace (1 250 m.) et du ballon de Servance (1 189 m.), l'ancien « ballon de Comté », et elle est séparée de la série des affluents de gauche de la Saône

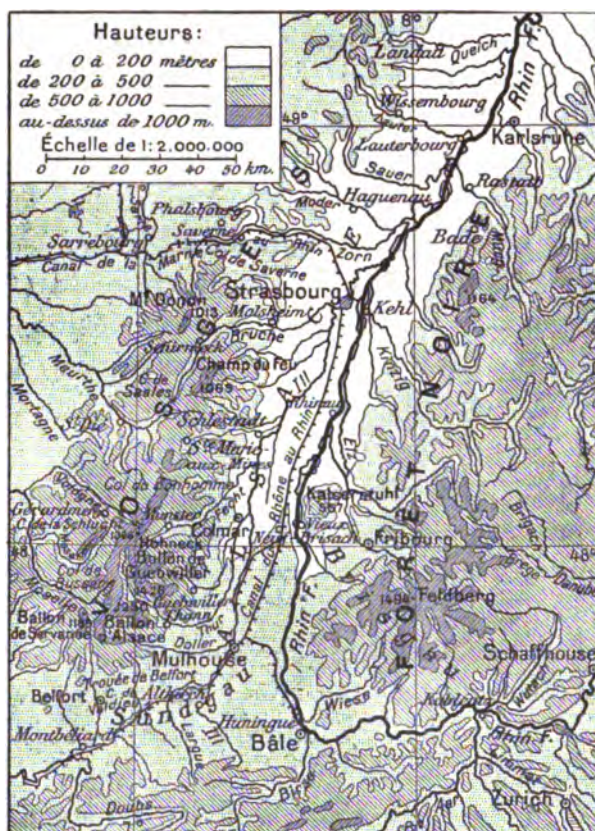


FIG. 87. — L'ILL ET LE RHIN

(Oignon, etc.) par la chaîne dite des Ballons, dont une série de forts d'arrêt commandent les passages. De chute en chute, équipée pour mouvoir d'innombrables usines, elle arrive à Remiremont (385 m.), puis à Épinal (340 m.), une de ces villes qui ont grandi, après 1871, par l'immigration des habitants et des industries d'outre-Vosges. A partir de là, elle est suivie par le canal de l'Est, qui a remonté la Saône et le Coney, et qui fut creusé, après la guerre de 1870, pour suppléer au réseau navigable d'Alsace-Lorraine. Elle arrose Châtel, Charmes, Bayon, localités qui jalonnent la fameuse « trouée de Charmes »,

entre le système défensif de Toul et celui d'Épinal, Pont-Saint-Vincent, où elle s'engage à travers des côtes boisées, contournant la forêt de Haye. Ce « Pont » est un ancien « Conflans », le confluent du Madon. A Toul, nous le savons déjà (chap. II), elle se coude au pied de la butte Saint-Michel, prenant son cours vers l'Est. Par une vallée étroite, pittoresque près de Liverdun, elle débouche à Frouard dans la vallée de la Meurthe, qui est son affluent de par la



FIG. 88. — GUEBWILLER. (A. Lepère.)

nomenclature, mais dont la direction prolonge celle de la basse Moselle, et qui fut jadis le cours d'eau originel. Dès lors s'ouvre un val où la Moselle doublée décrit des méandres. A Frouard elle n'est plus qu'à 190 mètres. Elle passe par Dieulouard, puis laisse à droite la Côte Sainte-Geneviève (394 m.) d'où l'on domine et aperçoit si nettement tout le pays jusqu'à Metz et qu'a illustrée la défense du Grand-Couronné par Castelnau ; elle arrose Pont-à-Mousson, Pagny et Novéant, et arrive à Metz, au pied du Mont Saint-Quentin (361 m.). Les Côtes de Moselle sont ici sur la rive gauche ; dans le Grand-Couronné de Nancy, elles étaient sur la rive droite de la Meurthe ; c'est vers Pont-à-Mousson qu'elles passent d'une rive à l'autre.

La Moselle arrose les localités du bassin métallurgique de Lorraine, entre autres Thionville, franchit la frontière en aval de Sierck, et forme quelque temps la limite du Luxembourg, jusqu'à Wasserbillig, où la rejoint la Sure, d'Echternach (vieille abbaye), grossie de l'Alzette qui enveloppe la ville de Luxembourg. Elle arrive à l'antique cité des Trévires (*Augusta Trevirorum*), aujourd'hui Trèves, où les



FIG 89. — UN CENTRE INDUSTRIEL D'UNE PETITE VALLÉE VOSGIENNE D'ALSACE : WILLER, SUR LA THUR. (A. Lepère.)

Romains avaient placé, en arrière de la ligne du Rhin, sur la principale voie d'invasion de la Germanie vers les pays de la Meuse, le réduit fortifié de la Gaule, et où leurs monuments (Porte Noire) sont encore debout. La situation de Trèves en fait de nos jours le principal nœud de chemins de fer de la région. La Moselle dessine en aval une série de méandres encaissés, profondément entaillés dans la masse du plateau schisteux, que coupe parfois la voie ferrée, ligne stratégique achevée seulement en 1881 (par exemple près de Kochem, le tunnel « Empereur-

Guillaume», long de 4 200 mètres), et atteint le confluent par excellence, Coblenz (ou Coblenze).

Ses affluents supérieurs sont abondants, sortant d'une région riche en eaux de pluie et en neige, en « gouttes » ou sources, en « mers » ou lacs ; tous ont le caractère de rivières industrielles, le long desquelles s'égrènent moulins et scieries, féculeries et papeteries, filatures et tissages. La Moselotte, qui sort du Grand-Ventron



FIG. 90. — UN COIN DU VIEUX COLMAR. (A. Lepère.)

(1 209 m.) par Cornimont, Saulxures, est ainsi une seconde Moselle ; la Vologne aussi (jadis la Volange), qui se coude subitement à angle droit près de Bruyères et se jette à Arches, tandis que la haute vallée qui se continue indique qu'elle servait jadis de cours supérieur à la Mortagne. La Vologne, qui sort du second sommet des Vosges par l'altitude, le Hohneck ou Haut de Chaumes (1 366 m.) et qui ouvre le col de la Schlucht (1 148 m.), égoutte une série de lacs d'origine glaciaire : Retournermer et Longemer, Gérardmer, qu'une moraine frontale a détourné de la Moselotte, lacs et dépôts morainiques qui révèlent, sur le versant occidental des Vosges, une ancienne et intense glaciation quaternaire. De nombreux

petits lacs sur versant alsacien (lac Blanc, lac Noir, etc.) sont aussi legs des anciens glaciers.

Le Madon qui vient du Ménarnont (472 m.), dans la forêt de Darney, dans ce qu'on appelait jadis « les Faucilles », naît tout près des sources de la Saône, passe à Mirecourt, et laisse sur sa gauche la célèbre colline de Vaudemont.

Comme la Moselle, la Meurthe passe des roches anciennes des Vosges aux roches rouges des grès permians et triasiques. La Meurthe est richement alimentée en eau, parce qu'elle écoule tout le massif du Hohneck au Donon, et c'est cette supériorité d'alimentation par rapport à la Meuse qui lui a permis jadis de la spolier et de détourner à son profit la haute Moselle. Elle se forme, à Saint-Dié, de toute une série de Meurthes et de la Fave, qui vient du col de Saales (565 m.), lequel, par la vallée de la Bruche, ouvre la route directe vers Strasbourg. A Raon-l'Étape, la Plaine, qui vient du Donon, lui apporte un gros tribut, ainsi que le Rabodeau, qui débouche un peu en amont, visitant des bourgades qui furent des abbayes d'où partirent le défrichement et la colonisation : Senones, Moyenmoutier.

La Meurthe passe par Baccarat, tout près de Lunéville, par Blainville, Rosières-aux-Salines, Saint-Nicolas-du-Port (c'est-à-dire du marché), où elle se double du canal de la Marne au Rhin qui la quitte à Frouard pour suivre la Moselle, — enfin par Nancy, la résidence chère à Stanislas, qui a gardé plus peut-être qu'aucune autre ville en France l'aspect d'une capitale provinciale. La Moselle rencontre la Meurthe en aval de Frouard qui est sur sa rive droite. En 1914, un grand fort d'arrêt, à proximité de l'ancienne frontière, défendait le nœud des voies ferrées, lesquelles suivent les rivières. En face, sur la rive gauche, est Pompey, dont les hauts fourneaux prolongent la banlieue industrielle de Nancy. Enfin, Custine, à droite de la Moselle, rappelle par son ancien nom, Condé, la mêlée des eaux.

La Meurthe compte aussi une série d'affluents de plaine : la Vezouse, de Cirey et de Blamont, où se livrèrent des combats, prélude de l'offensive française vers Sarrebourg, les 18, 19 et 20 août 1914. Puis, à droite aussi, le Sanon, que remonte le canal vers le Rhin, et, à gauche, la Mortagne, c'est-à-dire la « petite Meurthe », dont la vallée fut âprement défendue après l'échec des opérations de Morhange. Celle-ci passe par une série de petites villes terminées en Villers (de *Villare*, le hameau, allemand, Weiler), Rambervillers et Gerbéviller, si odieusement mise à sac par les Allemands (au Nord de la Meurthe est Badonviller).

De la Lorraine jadis annexée, la Moselle reçoit des affluents plus notables :

la Seille, qui draine les étangs de cette région marécageuse et salifère (sur les marnes du trias), Saulnois, ou « pays du sel » ; elle absorbe plusieurs Seilles : Seille de Morhange et de Château-Salins, Seille de Moyenvic, Seille de Dieuze, de Marsal et de Vic, que remonte le canal des Salines, lequel l'unit à la Sarre, et qui est en connexion avec le canal des Houillères, ouvert en 1866, pour mettre en relations la région de la houille et la région du sel.

Le rapt de Mad, qui égoutte force étangs de la boueuse Woèvre, passe à Thiaucourt ; il servit de chemin à l'offensive sur Saint-Mihiel en 1914. L'Orne égoutte aussi bon nombre d'étangs entre Étain et Conflans ; c'est la rivière du bassin métallurgique de Briey (elle passe près d'Homécourt, de Jœuf, de Moyeuvre, de Rombas, d'Hagondange). Hayange, qui est, avec Moyeuvre, le fief des Wendel, est situé en peu plus au Nord dans une autre vallée encaissée.

La Sarre (Saar) porte un nom celtique (ou préceltique) qu'on retrouve dans d'autres cours d'eau, tels que Sarine et Valserine. Comme la Moselle, elle est richement alimentée en eau par un faisceau d'affluents ; comme elle, elle vient des Vosges ; elle puise au Donon ; une « Sarre rouge », par contraste avec une « Sarre blanche », trahit la couleur des eaux du grès. A Sarrebourg elle croise la grande route historique de Paris vers Strasbourg et la moyenne Allemagne, par Saverne, que suivent chemin de fer et canal. C'est la Zorn, affluent alsacien du Rhin, mais née sur le versant lorrain, qui ouvre le passage, que domine Phalsbourg, la vaillante forteresse. La Sarre forme ensuite un val bien individualisé, où nombre de villes portent son nom : Sarrebourg, Sarre-Union, où la rejoint le canal des Houillères, Sarralbe, Sarreguemines, où elle reçoit la Blies, grand affluent de droite qui traverse le Palatinat et le Westrich, et elle parcourt le bassin houiller dont l'exploitation a été concédée à la France en dédommagement de la destruction des charbonnages du Pas-de-Calais et du Nord. Le centre en est Sarrebrück, ville industrielle de 100 000 habitants ; elle est entourée de puits d'extraction à Saint-Avold, à Forbach, etc. (voir le chapitre sur les mines, *Deuxième Volume, V<sup>e</sup> partie*).

La série des villes de la Sarre continue par Sarrelouis, d'origine toute française celle-là, puisqu'elle fut fondée par Vauban en 1680 comme place forte pour combler un trou de la frontière, par un autre Sarrebourg, par Conz, où elle finit dans la Moselle (voir l'étude des frontières, *Deuxième Volume, III<sup>e</sup> partie*).

La Sarre reçoit, sur sa rive gauche, la Nied, formée elle-même de deux Nied, la Nied française et la Nied allemande, opposition de deux noms qui consacre la persistance de la limite des deux parlers en cette partie de la Lorraine.



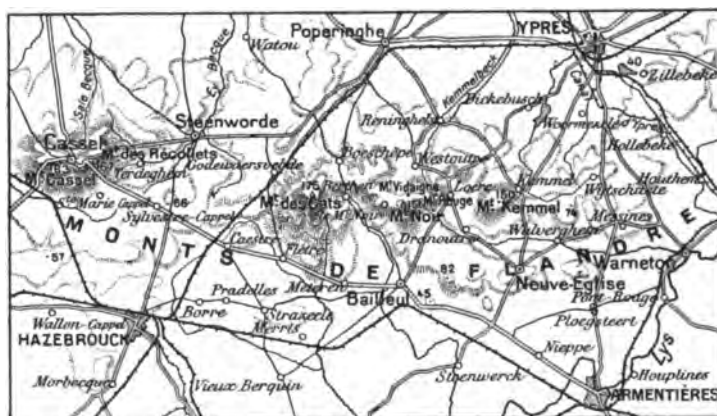
**SIGNIFICATION DU RHIN** Pour l'historien, la vérité, c'est que le Rhin a plutôt séparé qu'il n'a uni. Il n'a joué le rôle d'un axe médian, comme l'est aujourd'hui le Danube, comme l'est depuis longtemps le Rhône, que lors de la première domination des Francs et au temps de Charlemagne, qui maintint pour cette unité politique le nom d'Ostrasie. Plus tard la région rhénane fut toute morcelée comme au temps des Cercles, ou lorsque se forma la Confédération des princes du Rhin, réalisée une première fois sous Mazarin, et dont Napoléon devait se déclarer le protecteur. Depuis que la Prusse a été introduite dans la région rhénane par les traités de 1815, l'unité politique a été maintenue par la coercition sur la plus grande étendue des territoires du Rhin. Mais le Rhin, qui a été limite de races, de langues, d'empires, doit devenir de plus en plus un lieu de connexions. Car, aux yeux des géographes, le Rhin ne sépare pas, il unit. Le Rhin a toujours été une route, comme le Danube, comme la voie fluviale du Rhône et de la Saône ; il est de plus en plus non seulement une route, mais une rue, ou pour le moins comme une avenue très achalandée de grande ville. De Strasbourg à la mer il constitue la première voie de circulation fluviale de notre planète.

En lui-même, c'est une voie navigable toute faite, parce que c'est un fleuve large et profond : il a 250 mètres de large sous les ponts de Bâle, 500 mètres sous les deux ponts de Mayence, 1000 mètres à son entrée en Hollande ; il roule 1 000 mètres cubes d'eau en moyenne à sa sortie de Suisse, l'Aar ayant plus que doublé son volume. Les grandes étapes de son utilisation comme voie de transport sont : la création de Ludwigshafen, en face de Mannheim, par le roi Louis de Bavière en 1831, celle d'un grand port à Mayence en 1887, celle du port de Strasbourg en 1892 et 1901, dont le mouvement atteignait presque 2 000 000 de tonnes avant la guerre, en attendant l'aménagement définitif du port de Bâle par la Suisse, dont on connaît les vastes espoirs en fait de navigation fluviale. Le groupe des ports de Duisbourg et Ruhrort, au confluent de la Ruhr, au débouché du bassin houiller de Westphalie, est le groupe de ports sur rivière le plus important de l'Europe : bien mieux, avec ses 33 millions 900 000 tonnes de 1913, il était devenu avant la guerre le premier port du monde.

La liaison avec le Rhône et la Seine est assurée par les canaux français, construits du temps que l'Alsace était française : le canal du Rhône au Rhin, achevé en 1832, va être incessamment approfondi et agrandi sur 144 kilomètres de son parcours entre Mulhouse et Besançon ; il demeure une des expressions les plus symboliques de l'histoire et de la géographie des régions que nous considérons ; il suit et souligne cette ancienne porte de Valdieu (trouée de Belfort) par laquelle, depuis la préhis-

toire, les relations se sont établies entre notre monde occidental et le Rhin. Quant au canal de la Marne au Rhin, il a été achevé en 1853 ; il franchit le col de Saverne ; par ses prolongements il se relie aux canaux du Nord et de la Belgique, il va jusqu'à Metz par le canal de la Moselle et dessert les houillères de la Sarre par le canal de la Sarre. L'un et l'autre partent de Strasbourg, capitale économique aussi bien que capitale politique. Par ailleurs la liaison avec le Danube confèrera une signification magnifiée au vieux « Père Rhin » (*Vater Rhein*). Il deviendra le grand fait physique et économique sur lequel s'appuiera une construction pacifique de l'Europe occidentale. Le Rhin doit exercer comme un magistère international. Entièrement suisse à son origine, et entièrement hollandais dans sa zone terminale, il pose les problèmes internationaux dès la traversée de son lac de Constance, placé sous le *condominium* de cinq puissances ! De tout temps il a été celtique puis français sur une longue étendue de sa rive gauche ; et maintenant que l'armistice du 11 novembre 1918 et le traité de Versailles de 1919 ont réinstallé la France victorieuse jusque sur ses bords, c'est à elle d'en faire un puissant facteur d'activité productrice et pacificatrice.

Pourquoi ce grand rôle national et international ? La raison en est, en fin de compte, d'ordre géographique : le Rhin est comme le Rhône, comme le Danube, il a de l'eau et de l'eau en tout temps ; il ne connaît que dans une faible mesure la gelée, les maigres ou la sécheresse. Il est fils des glaciers et des neiges éternelles, comme notre Rhône. A partir du confluent de l'Ille et jusqu'à la mer, il a une pente modérée, un débit puissant et un régime constant qui expliquent son incomparable destinée.



MONTS DE FLANDRE. (Besson.)





A. Lépère del.

## CHAPITRE VIII

### FLEUVES, RELIEF ET VILLES, VUE GÉNÉRALE (FIN)

#### 5. LE SILLON RHODANIEN ET LE BASSIN DE LA SAÔNE COURS D'EAU MÉDITERRANÉENS

**L**E bassin du Rhône est composé de deux systèmes juxtaposés : celui du Rhône propre et le bassin ou plaine de la Saône, unité indépendante, séparée du Rhin par le Jura, et par ailleurs bornée en demi-cercle par la Côte d'Or, le Plateau de Langres, les Faucilles (qui n'existent pas plus dans le parler populaire que les « Cévennes septentrionales ») et les Vosges ; ces hauteurs laissent entre elles une série de brèches qui permettent de passer sans difficulté dans les quatre bassins contigus : Loire, Seine, Meuse et Moselle, Ill et Rhin.

Passages vers la Loire : l'un, que suit la ligne de Chagny à Nevers parallèlement au canal du Centre, longe la Dheune et la Bourbince, lesquelles sont reliées, vers Montchanin et Montceau-les-Mines, par un seuil de 301 mètres seulement d'altitude ; l'autre utilise la pénétrante vallée de la Grosne et permet de passer, par de petits cols, dans celles de la Bourbince et du Sornin.

Plus grande est actuellement l'importance du passage par Dijon, qui trace sa voie à la « grande ligne », Paris-Laroche-Chagny. Par la dépression passe aussi une voie d'eau, le canal de Bourgogne, qui franchit le faite au tunnel de

Pouilly. Le tracé d'Auxerre à Chagny par Saulieu, plus direct sur la carte, mais de 100 mètres plus élevé, était suivi par la voie romaine.

Vers Langres convergeaient treize voies romaines ; la vallée de la Marne reste le tracé d'une des grandes lignes de l'Est, Paris-Belfort, qui franchit le faite par le tunnel de Culmont-Chalindrey, proche d'une bifurcation importante. Par là passe aussi le canal de la Marne à la Saône, qui remonte la Vingeanne, et traverse le souterrain de Heuilley-Cotton, dit de Balermes (4 820 m. de long).

Au Nord, la route qu'on appelle à tort des Faucilles suit, le long de la haute Meuse, le niveau calcaire du Trias. Puis, les affluents supérieurs de la Saône, le Coney, la Lanterne, etc., touchent presque au Madon par le seuil de Lorraine (361 m.) ; par là, les Romains avaient déjà projeté de creuser un canal ; par là, on a fait passer, après la guerre de 1870, le canal de l'Est tout entier situé sur le territoire qui nous restait. C'est cette région, qui commence à la forêt de Darney, qu'on appelle dans le pays la « Vôge », et qui répond au *Vogesus Mons*, d'où Jules César faisait descendre la Meuse.

Enfin la large (30 kilomètres du Nord au Sud), la magnifique trouée de Belfort, à peine plus basse (345 m.), par laquelle passent routes, chemin de fer, canal (canal du Rhône au Rhin), et qui fut, non seulement depuis les premiers temps historiques, mais depuis la préhistoire, — il faut le répéter, — l'une des plus naturelles et des plus importantes voies de circulation, de colonisation ou d'invasion.

**L** E RHÔNE **EN SUISSE** Le Rhône a une surface hydrographique totale de 98 885 kilomètres carrés ; la Suisse, en amont du Léman, en détient 5 382 kilomètres carrés, à peu près la surface d'un département français (voir *fig. 91*).

Ces questions de superficie, un temps trop négligées, ont repris leur importance depuis que les hydrauliciens supputent la surface des « bassins versants », au point de vue de la quantité d'eau disponible ; ce qui importe plus encore, c'est la proportion qu'occupent les glaciers dans cette surface ; le Rhône est à cet égard des mieux partagés, puisque les deux cent soixante glaciers du seul Valais occupent environ 1 000 kilomètres carrés (1 037 km<sup>2</sup>), presque le double de la surface du Léman (582 km<sup>2</sup>) : glaciers du Rhône, Aletsch, Gorner, glaciers des vallées de Zermatt, de Saas, d'Évolène, de Bagnes, etc. ; même par rapport au Rhin, le Rhône est le fleuve le plus richement alimenté d'Europe, et il l'est au bon moment, lors des chaleurs estivales, lorsque faiblissent la Saône, la Seine, la Loire, la Garonne.

Le Rhône (Rhodanus) a un nom celtique, ou préceltique : il a le thème « dan » qui appartient aussi à Danube, Éridan, Don, Dniestr, Dniepr, etc.

## RHÔNE ET SAÔNE, VERSANT MÉDITERRANÉEN

Le Rhône sort, comme le Rhin, du Saint-Gothard, et participe à la richesse hydraulique de ce château d'eau de l'Europe. Il atteint le Léman avec un débit d'été en grande crue, lorsqu'il roule des flots laiteux, de 1 700 mètres cubes. Il rencontre cette nappe lacustre à 375 mètres d'altitude, ayant dévalé de 1 400 mètres.

Le Léman est à moitié français, puisque sa rive Sud est savoyarde, de Saint-Gingolph aux environs de Genève. Il a eu l'honneur jadis, comme le Bodan l'a encore, d'être partagé entre une série de souverainetés, Savoie, République de Genève, pays de Gex, Berne souveraine du Pays de Vaud, Valais. C'étaient les vins,

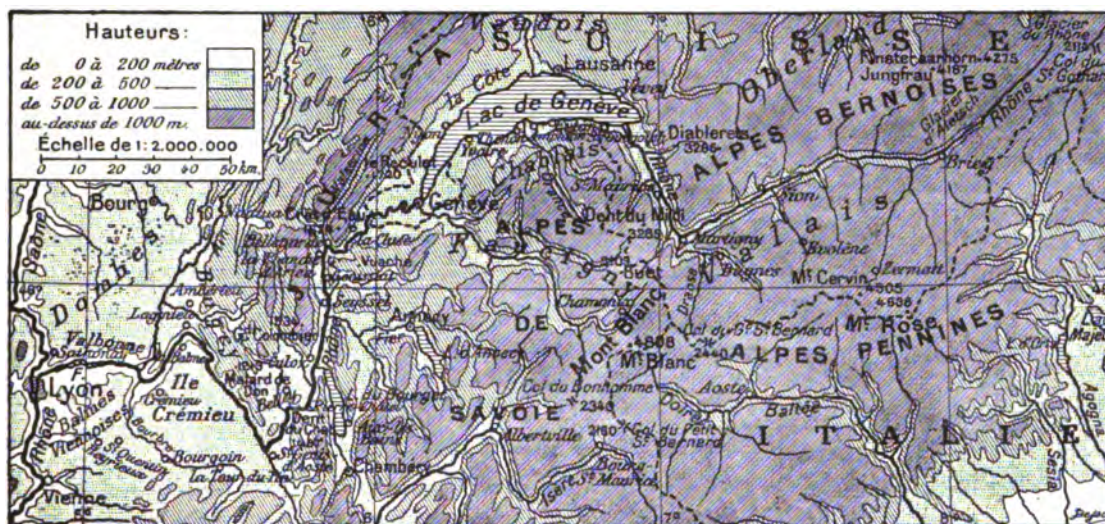


FIG. 91. — LE RHÔNE DU SAINT-GOTHARD A LYON.

la pêche, l'espace que l'on convoitait si avidement entre riverains. Ce lac est une petite mer ; il apparaît comme tel du Signal de Lausanne : long de 70 kilomètres, large au maximum de 13 en face d'Évian, étendu de 582 kilomètres carrés, profond de 309 mètres.

On le divise en deux et même trois lacs : le haut lac, le grand lac, le petit lac ; celui-ci, orienté Sud-ouest-Nord-est, est d'origine jurassienne ; il remplit un Val, parallèle à ceux du Jura ; il est séparé du grand lac par une barre sous-lacustre, celle d'Yvoire, bien connue des pêcheurs, qui n'est autre qu'une moraine de retrait de l'ancien glacier du Rhône.

La rive savoyarde laisse à la rive vaudoise l'exposition méridionale, le soleil et les vignobles de la Côte et de la Vaux ; en revanche, elle possède des arbres fruitiers, des châtaigniers géants et les forêts grandioses de sapins et de hêtres, qui, vers les rochers de Meillerie, chantés par J.-J. Rousseau, se mirent dans le lac.

Elle a les stations thermales, ou estivales : Thonon, coquette sous-préfecture, dominant de haut son port de Rivaz ; Amphion ; Évian, dont le nom (Aquarium) indique que ses sources guérissantes étaient déjà en vogue du temps des Romains (capricieuse pourtant est cette vogue : cette ville, dont les Palaces, brillamment illuminés, s'aperçoivent le soir de Lausanne, avait subi une éclipse au-dix-huitième siècle, qui ne connaissait que les Bains d'Amphion).

Sur la rive Sud débouche le seul affluent notable du lac, à part le Rhône, la Dranse dite du Chablais (pour la distinguer de celle de Martigny) ; elle draine la région appelée par les géologues « région de la brèche », et qui est restée longtemps pour eux une énigme (chap. I, p. 55) ; elle a raviné la chaîne, et les produits de cette démolition se retrouvent dans le grand delta qui empiète sans cesse sur le lac ; là, près de la rive, se trouve l'ancien château de Ripaille, dont le nom est resté symbolique de la bonne chère que l'on aime toujours en ce pays de cocagne ; de là est originaire le pape Félix V, pour qui fut inventé le « gâteau de Savoie ».

Le lac bleu sert à toutes les fins : il sert de modérateur du climat ; il sert à la pêche et à la navigation de plaisance ; il sert surtout de régulateur et d'épurateur aux eaux du Rhône, qui s'y décante et s'y purifie (1).

## **L** E RHÔNE DE GENÈVE A LYON

Le Rhône à Lyon n'est qu'à 166 mètres d'altitude ; de Genève il a donc 206 mètres à descendre en un cours de 110 kilomètres en ligne droite, et qui, développé, a 215 kilomètres. Le Rhône, dans cette si pittoresque traversée des plis du Jura, se coude plusieurs fois à angle droit ou même aigu.

Le fleuve, au sortir de Genève, possède une pente rapide, qui est mise à profit par une série d'usines hydro-électriques. Immédiatement en aval, à La Jonction, il reçoit l'Arve, qui en été double son débit ; il mêle ses eaux d'émeraude aux eaux troubles, boueuses, du torrent émissaire des glaces du Mont-Blanc ; il butte ensuite contre la première chaîne du Jura, la plus importante, celle du Reculet, qui longe la plaine suisse ; il l'aborde dès son entrée en territoire français, au pont de Savoie, construit par Sadi-Carnot. Il la traverse entre le Crêt-d'Eau (écrit faussement Credo) et le Vuache, par une gorge étroite, la Cluse (nom défiguré en Lécluse). Un peu plus bas, il se perd, ou du moins se perdait jadis sous le toit d'une couche de calcaire dur que les tourbillons d'eau avaient, aux jours de crue, taraudée par

(1) Dans un rapport récent, le savant ingénieur DE LA BROSSE a proposé d'augmenter l'amplitude des variations de niveau du lac Léman, pour en faire un plus grand réservoir et pouvoir augmenter ainsi le débit du Rhône durant les basses eaux d'hiver.

places en grands trous circulaires, mais qui, aux basses eaux, recouvrait tout le cours ; depuis 1828, on a fait sauter tout le toit de cette célèbre « Perte du Rhône ». En aval, le Rhône reçoit la Valserine qui a, elle aussi, dans le calcaire, ses « oules » ou marmites et son « Pont des Oules » ; au confluent est placé Bellegarde, station frontière où se tient la douane ; là furent faites, peu après 1870, les premières applications du transport de la force hydraulique, sur câbles et poulies, essai anticipé d'utilisation de la houille blanche.

Le cañon, que nous connaissons bien grâce aux études préliminaires et aux avant-



FIG. 92. — MALPERTUIS, ENTRE BELLEGARDE ET GÉNISSIAI : TOUT LE RHÔNE PASSE PAR CET « ÉTROIT »  
(LARGEUR MINIMUM, 1<sup>m</sup> 62). (J. Patissou.)

projets des sociétés industrielles, se poursuit en aval sur une vingtaine de kilomètres, et se resserre en certains endroits, à Malpertuis, à la Planche-d'Arlod, à quelques mètres ; il semble que l'on pourrait franchir d'un saut l'étroite fissure où mugit le fleuve, qui se précipite d'un cours rapide, profond parfois d'une trentaine de mètres (fig. 92). Il n'en sort que près du château de Génissiat, où l'on projette d'utiliser toute cette force perdue en élevant un gigantesque barrage, qui sera un des plus grands du monde, haut de 100 mètres au total, relevant de 70 mètres environ le niveau de l'eau, qui fournira 100 000 HP et enverra sur des câbles la force motrice jusqu'à Paris. Cet ouvrage fera refluer les eaux jusqu'à la frontière suisse en un lac sinueux, long d'une vingtaine de kilomètres et noyant les usines même de Bellegarde sous plusieurs mètres d'eau. Le barrage sera accompagné d'un escalier d'écluses ou d'un ascenseur pour navires, de sorte que les chalands pourront passer du bief de Seyssel dans celui de Bellegarde, et que le principal



obstacle, en apparence insurmontable, à la navigation entre Genève et Lyon, aura disparu. (Carte de l'aménagement total du Rhône, à la fin du chapitre.)

Le Rhône coule désormais Nord-Sud entre deux chaînons parallèles du Jura, celui du Colombier à l'Ouest, celui du Gros-Foug et de la montagne des Princes à l'Est. Il entre à Culoz dans une plaine d'alluvions encore marécageuse, marais de Chautagne, de Lavours, etc., dont le lac du Bourget occupe la partie la plus déprimée. Cette plaine si proche de l'état lacustre représente une ancienne dépression où a longtemps stationné le glacier du Rhône. Du milieu de l'alluvion émergent des mamelons arrondis, des « molards », usés, émoussés par la friction de la glace et qui contrastent avec le profil anguleux de la Dent du Chat.

Culoz est à un carrefour de routes et de voies ferrées qui était indiqué par une rencontre de vallées : de là à Chambéry et à Montmélian, dans le Graisivaudan, s'ouvre une dépression continue et de plain-pied, remplie d'eau ou comblée par l'alluvion ou les moraines, que suit la ligne du Mont Cenis, et par laquelle débouchait un bras du glacier du Rhône, qui allait rejoindre celui de l'Isère.

Le Rhône, allant toujours vers le Sud, franchit la deuxième chaîne, Colombier-Dent du Chat, puis la troisième, mont Tournier, au défilé pittoresque de Pierre-Châtel, sous la Montagne de Parves, gardé par un vieux fort, et contourne par le Sud la quatrième, qui fait aussi partie des plis du Bugey, celle du Molard de Don. Il atteint ainsi Saint-Genis-d'Aoste, l'ancienne ville romaine d'Augusta (sous le parallèle de Givors). Quant à la voie ferrée, elle traverse le Jura plus au Nord, profitant d'une ouverture naturelle qui, de Culoz à Ambérieu, coupe successivement tous les plis, et qui n'est autre qu'un ancien passage du Rhône parcouru aujourd'hui par le Furan et l'Albarine, atteignant seulement 370 mètres aux Hôpitaux.

Le Rhône remonte dès lors, vers le Nord-ouest. Sur sa rive gauche, une dépression marécageuse, qui se relie à la Bourbre de Bourgoin, et dite « les terres basses », représente un de ses anciens lits de la fin de l'époque glaciaire.

Le fleuve, contournant la Balme pierreuse, redescend au Sud avant de reprendre son cours directement à l'Ouest, et parcourt une plaine caillouteuse, limitant vers le Nord l'arc des moraines terminales de l'ancien glacier de l'Isère, de Saint-Quentin à Heyrieux. Ces cailloux roulés constituent le sol de la Valbonne, dite ainsi par ironie, et qui est avec le grand camp de Sathonay un des trois camps d'ins-truction de Lyon. Il reçoit l'Ain. Au Nord, il est contenu par le rebord de la Dombes, la Côtière, qui le domine d'une centaine de mètres ; au Sud, il se répand librement en faux bras, en « lônes » qui enserrrent des îles, des grèves ou « brot-teaux ». Toute cette force vive était perdue jusqu'à ce qu'on eût dérivé une partie

des eaux dans le canal de Jonage, pour la transformer en force motrice qu'on distribue à domicile aux « canuts » et aux autres travailleurs de l'agglomération lyonnaise. Le fleuve, en aval du coteau de la Croix-Rousse, s'unit enfin à la Saône au delà des quartiers marécageux du confluent, consolidés au dix-huitième siècle par l'ingénieur Perrache, non loin du bourg celtique de Condate.

**D**E LYON A LA MER Il reste encore au Rhône près de 400 kilomètres à parcourir jusqu'à la Méditerranée et 166 mètres à descendre, ce qui ferait une pente de 0 m. 40 environ par kilomètre, si celle-ci était également répartie ; en réalité, la pente n'est pas égale partout, elle varie selon les parties du cours, et elle n'est même pas régulièrement décroissante d'amont en aval, comme le voudrait la théorie du profil d'équilibre. La pente moyenne étant, d'après Breittmayer, de 0 m. 46, elle est de 0 m. 50 entre la Saône et l'Isère, de 0 m. 53 entre l'Isère et la Drôme ; elle se relève à 0 m. 81 entre celle-ci et l'Ardèche ; elle est de 0 m. 49 de la Drôme à la Durance et ne tombe à presque rien qu'en dessous de Fourques, là où le lit s'est exhaussé lui-même, à travers ses propres alluvions.

Pourquoi cette forte pente, alors que les autres fleuves français sont tellement « évolués », la Seine à Paris n'étant qu'à 26 mètres, la Loire à Orléans à moins de 100, la Garonne à Toulouse à 123 (voire même le Danube à Belgrade à 66) ? L'histoire récente de la Méditerranée en est responsable. A la fin du Tertiaire (période Pliocène), celle-ci projetait jusqu'aux approches de Lyon un golfe étroit en forme de fjord. Le niveau de base, qui était celui de la mer, était si proche : il se forma un cours d'eau qui atteignit promptement cet isthme de terrains anciens sur lequel est le substratum de Lyon, vidant le lac pliocène de la Bresse. La Bresse tertiaire, l'actuel domaine de la Saône, devint ainsi tributaire du Rhône.

La Méditerranée, par une série d'oscillations, finit par se retirer, ce qui signifie que son niveau s'abaissa de 150 mètres environ, et le fleuve qui s'installait à sa place, jalonnant d'ailleurs l'axe d'une vallée fluviale plus ancienne, que la mer pliocène avait envahie, dut suivre la mer dans son retrait, allonger son cours et adapter sa pente à cette énorme dénivellation. Ces épisodes sont de date si récente, relativement, que le fleuve n'a pas eu le temps d'égaliser sa pente et de l'ordonner selon une courbe décroissante.

La vallée du Rhône ne correspond point à un pli concave de l'écorce, c'est un couloir, donnant issue à la plaine de la Saône, très étroit si on le suit sur notre carte hypsométrique et qui n'a pas partout la même largeur : certains des étranglements sont de vraies cluses, comme celle de Donzère, en face de Viviers.

La direction est franchement Nord-Sud, presque rectiligne, avec deux coudes vers l'Est : celui de Vienne, imposé par le Mont Pilat, celui d'Avignon, par les Garrigues de Nîmes. Entre Givors et Condrieu, le fleuve a mordu sur le Massif Central, comme ailleurs le Danube sur le massif de Bohême. Le paysage alors devient sévère ; les éboulis grisâtres, les pitons arrondis (portant parfois des ruines de châteaux, comme ce mont Salomon qui domine Vienne), la vallée soudain rétrécie font connaître au moins averti que l'on est sur le granit, et l'on pense aux gorges de la Loire et de l'Allier.

Vienne, au nom celtique, ancienne métropole des Allobroges et restée dans le Dauphiné (Vienne-en-Dauphiné), est une ville d'origine romaine ; elle crut pouvoir balancer la fortune de Lyon ; elle fut ensuite la cité des « dauphins » du Viennois, titre que prit l'aîné des rois de France. Elle s'était résignée à n'être plus avant la guerre qu'une ville d'industrie, aux rues noires et aux eaux salies, continuation, par Givors, du couloir industriel de Saint-Étienne, le Jarez. Pourquoi la ville riveraine de la Gère n'a-t-elle pas réussi à devenir l'égale de Saint-Étienne ? C'est que la proximité de Lyon, à laquelle elle se relie par des agglomérations d'usines telles que Chasse, a gêné son développement industriel comme jadis son développement politique. Ville un peu endormie, manquant de place pour se développer, Vienne ressuscite depuis que les industriels du Nord envahi y ont transporté leurs usines, pour longtemps sans doute, car la proximité des Alpes leur assure la force à bas prix.

La houille elle-même ne manque pas sur la rive gauche du Rhône. La vallée du Gier est un synclinal hercynien, qu'on reconnaît à sa direction Sud-ouest-Nord-est, parallèle à tous ceux que nous avons décrits ; il contient en son fond de la houille, jusqu'à Givors. On se doutait que l'affleurement du charbon ne s'arrêtait pas là ; les sondages de Communay, près de Chasse, l'ont atteint, et depuis la guerre de nouveaux puits, aujourd'hui en pleine exploitation, ont révélé son existence plus au Nord-est, à proximité de Lyon.

A Saint-Rambert-d'Albon, le Rhône traverse des plages de cailloux roulés, la Valloire. Par là s'écoulait un « effluent » du glacier de l'Isère, du temps que ce glacier formait un bras vers la Côte-Saint-André (la Bièvre), en même temps qu'un autre vers Saint-Marcellin et l'Isère actuelle. Tandis que la Bièvre est sans eau, les sources reviennent au jour en Valloire.

En face, le Rhône reçoit la Cance d'Annonay, qui participe, comme le Gier, le Furens, à la richesse en eaux du Pilat, et fait tourner les roues et les moulins de cette vieille cité industrielle, qui est déjà du Vivarais. A Tournon, en face de Tain

et de la Côte-Rôtie, lui arrive un second affluent cévenol, le Doux (qui a le même nom celtique que le Doubs); ses caprices sont terribles, et annoncent ceux de l'Érieux (c'est-à-dire le Rieux, de *rivus*), qui conflue à la Voulte, et surtout de la menaçante Ardèche, qui tombe à Pont-Saint-Esprit.

A la suite de la Valloire, nouvelle plaine d'alluvions que les gens du pays appellent parfois la Bayane, du nom d'un château; fertile, ensoleillée, bien arrosée par la dérivation du canal de la Bourne, c'est déjà une de ces *huertas* en miniature du Comtat; là conflue l'Isère magnifique, semblable à la Saône par le volume des eaux, mais plus semblable par le régime et le débit au Rhône valaisan et à l'Arve.

Le paysage va changer : le ciel d'un bleu plus vif, rarement traversé de nuages, le vent déjà déchaîné préparent la transition du Nord au Midi; les habitants, parlant de leurs compatriotes d'au delà Valence, disent les « Franciots »; en face de Valence, la roche de Crussol, couronnée des ruines d'un château, rappelle qu'on entre dans le pays des guerres de religion; c'est le premier éperon calcaire qui domine le Rhône et la Saône, depuis le Mont d'Or lyonnais. Vers Montélimar, apparaissent, souffreteux, mais caractéristiques, les premiers oliviers, annonçant que l'on pénètre, par la porte de Donzère, dans le Midi méditerranéen. Il faut descendre encore vers le Sud d'une cinquantaine de kilomètres pour que la transformation soit complète, et que soient mêlés tous les traits et aspects saisissants de la Provence : transparence de l'air, netteté des lignes, précision du paysage, crudité des ombres, étés étouffants et bruissement des cigales, lucioles qui illuminent de leur traînée les nuits chaudes, cultures de *huertas*, flore spontanée ou cultivée qui trahit la soif rien qu'à la voir, arbres au feuillage plombé et aux ramures courbées vers le Sud par l'impétueux mistral, arbres de cimetière, comme le cyprès, l'if, le tuya, garrigues incultes et délicieusement parfumées, buissons de chênes verts ou de chênes nains (les kermès), couche de poussière à demeure au long des routes, du printemps à la Saint-Michel, manque de rosée le matin et manque d'eau du ciel trois mois au moins l'an... C'est déjà la Grèce et c'est l'Orient, parce que c'est la Provence.

Le régime des petites plaines d'alluvions, fermées, comblées par les apports des affluents de la rive gauche, se continue vers le Sud, au moins sur cette rive gauche, car sur la rive droite le fleuve ronge le pied du Massif Central, qui là n'est pas constitué par des terrains anciens, mais par les calcaires qui se sont appliqués contre eux, « Gras » (c'est-à-dire « degrés », *gradus*), ou par les plateaux qu'entame l'Ardèche, chaînes du Bas-Vivarais, ou par les épanchements basaltiques qui ont édifié les Coirons, en face de Montélimar.

Au confluent de la Drôme s'élargit une de ces plaines, à Livron et Loriol ; plus bas celle de Montélimar est formée par la réunion du Roubion (dont un affluent sort de la curieuse forêt de Saou) et du Jabron de Dieulefit, deux cours d'eau de régime très méditerranéen, qui n'ont d'eau qu'en hiver. En face, contraste du noir et du blanc : Rochemaure, ce qui signifie la « roche noire » (le basalte), et plâtrières du Teil et de Lafarge, campagne blanchie à perte de vue par la poussière que dégage le broyage des roches calcaires, de cette « chaux du Teil » qu'on embarque sur les bateaux du Rhône.

Enfin le long défilé, au delà duquel la vallée s'élargit définitivement et devient tout à fait méridionale, le « robinet de Donzère » (où le fleuve descend de 78 mètres à 48 mètres) est dominé par la vieille ville épiscopale et féodale de Viviers, qui a laissé son nom au Vivarais. Les calcaires crétaciques d'un blanc éclatant ne laissent qu'un étroit passage au fleuve, au chemin de fer, à la route, et dès lors les oliviers se montrent en plantations régulières.

Pierrelate fait face à Bourg-Saint-Andéol. Pont-Saint-Esprit, au confluent de l'Ardèche, fut jadis, à l'époque historique et même préhistorique, le grand passage du Rhône ; c'était le point d'où partait la route des Cévennes par le col du Pal, et cela explique pourquoi fut construit le fameux pont, long de 840 mètres, par des confréries pieuses (1).

Là commencent les plaines du Comtat Venaissin, qu'on ne peut comparer qu'aux « oasis » ou « huertas » espagnoles, soigneusement irriguées, où l'herbe pousse si dru qu'on la coupe plusieurs fois l'an, où les arbres à fruits croissent comme dans une Terre-Promise ; ces « Palus », telle la plaine de Carpentras, sont la terre des légumes, des primeurs, des fruits qu'on expédie, à la saison, en milliers de caissettes, à Paris et à Londres. Dans une fertile plaine, Orange, l'*Aransio* des Romains, s'enorgueillit à juste titre de son arc de triomphe et surtout de son antique théâtre, rendu à la vie, devenu théâtre national. Cependant, les lits souvent à sec se succèdent, Berre, Lez, Eygues, Ouvèze, qui avait jadis sa corporation de nautes, et qui reçoit tout un faisceau de lits affluents, Mède, Auzon, Nesque, les deux Sorgues ; mais la Sorgue de l'Isle est fraîche, claire, abondante,

(1) La route de Montpézat au Béage, aujourd'hui rectifiée (c'est la route de l'Argentière au Puy), franchit le col du Pal à 1 194 mètres. C'est la seule voie qui fasse communiquer directement l'Ardèche et la Loire. Le col du Pal resta le grand chemin entre Vivarais et Velay, jusqu'à ce que le col de la Chavade (1 271 m.) eût été utilisé, au dix-septième siècle, par l'ouverture de la grande route des États du Languedoc, d'Avignon au Puy. Les voies se sont multipliées dans cette région du Tanargue, grâce à la correspondance entre les hautes vallées par une série de cols.

parfois surabondante ; car elle naît de la célèbre fontaine de Vaucluse, celle de Pétrarque et de Laure de Noves : elle reçoit par des conduits souterrains toutes les eaux tombées à la surface des monts arides et chauves. Aussi bien l'eau des innombrables canaux d'arrosage qui sillonnent la plaine est prise à la Durance, le fleuve fécondant, qui joue un rôle agricole et humain supérieur à la plupart des rivières de notre pays, et qui est pour notre Midi méditerranéen, d'Orange à Avignon, d'Arles à Marseille, des collines Baussenques, c'est-à-dire des Alpilles, à l'étang de Berre, un Nil en miniature.

Cette partie du cours du Rhône est la région des violents affluents : à droite, l'Ardèche, la Cèze de Bessèges et le Gard ; à gauche, la Durance (Druentia), dont le nom ressemble à Doire, Douro, etc. Fleuve jadis indépendant, la Durance s'écoulait par le Pertuis de Lamanon, à 110 mètres, proche d'Eyguières, vers la Crau, et c'est elle qui l'a recouverte de ses cailloux roulés de quartzites. Avignon est la ville du confluent de la Durance, bien qu'elle se soit établie sur le Rhône à 3 kilomètres en amont pour se soustraire à ses caprices (*fig. 93*).

Avignon, cité papale et un instant capitale de la chrétienté, en même temps qu'une des villes du gai savoir, fière de sa cathédrale, Notre-Dame-des-Doms, du château des papes, de ses remparts malheureusement mutilés, faite de milliers de petites bâtisses aux toitures d'un rouge cendré, ne justifie pas du tout comme séjour la fâcheuse réputation de ce dicton :

*Avenio ventosa, sine vento venenosa, cum vento fastidiosa!*  
Avignon, ville du vent, sans le vent empoisonnée, désagréable par le vent.

Depuis les Coirons, les grandes montagnes se sont écartées définitivement ; seul le Ventoux, à 40 kilomètres au Nord-est d'Avignon, dresse sa croupe altière, superbe dans son isolement. Il n'y a plus, bordant le fleuve, que des collines blanchâtres, pierreuses, pelées, la Montagnette, qui fait face au mamelon de mollasse de Beaucaire, cachant dans ses landes parfumées la vieille abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet ; puis les anciennes îles, qui pointent de l'alluvion dans la plaine d'Arles, Cordes, Montmajour, dominées par les collines des Alpilles portant la vieille cité de ruines, les Baux (*fig. 94*).

Tarascon et Beaucaire, qui sont reliées par un pont de 400 mètres, constituent la dernière agglomération importante avant la fourche, avant Arles : Tarascon, la ville du roi René, groupant ses maisons autour du Donjon, fut une des anciennes capitales de la Provence, au même titre qu'Aix ; Beaucaire (c'est-à-dire le « beau Caire », *bellum quadratum*, le fort château), située en face, fut la ville de la foire

médiévale la plus importante de la chrétienté, à l'endroit où le Rhône donnait

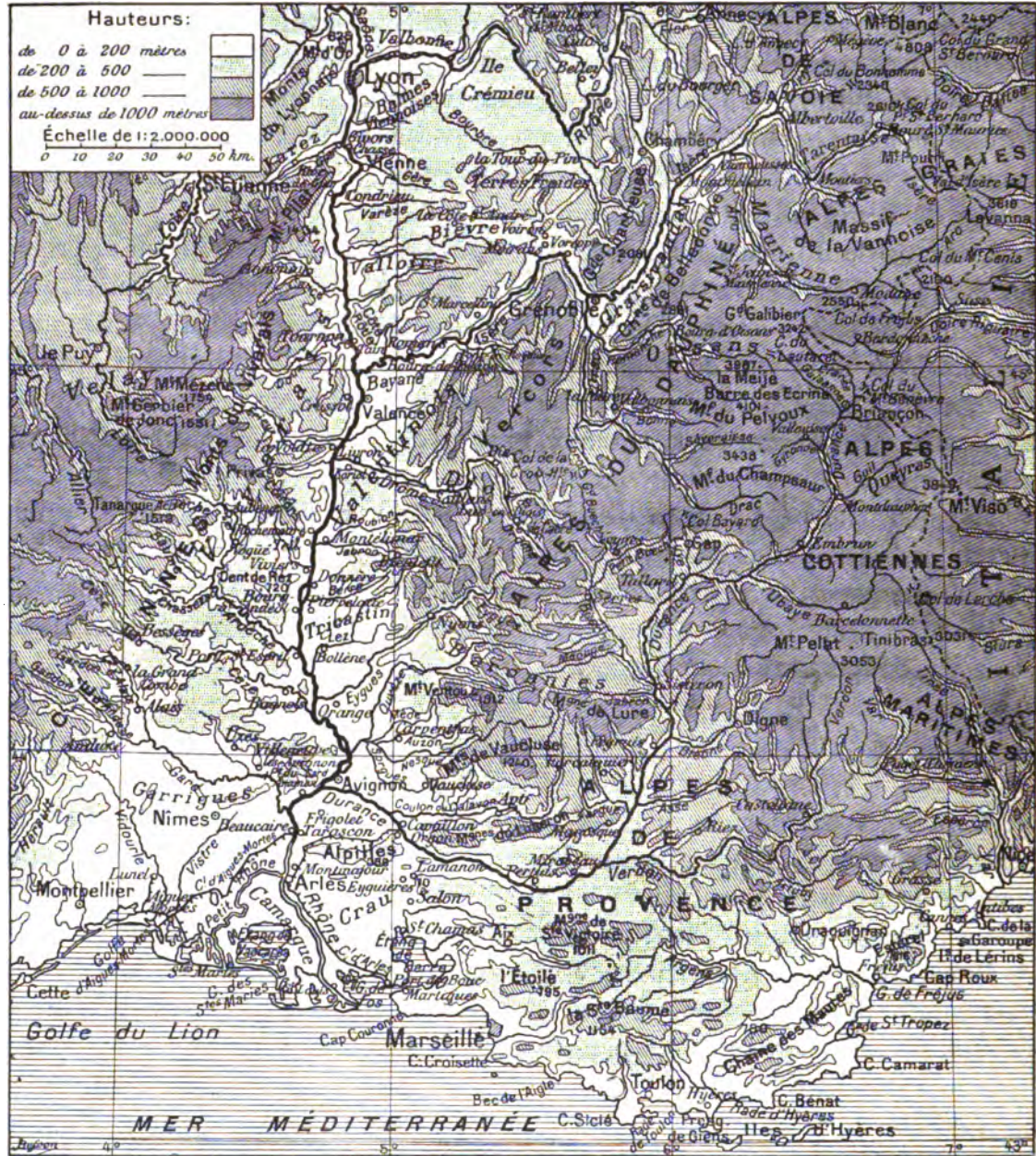


FIG. 93. — LE RHÔNE DE LYON A LA MER ET TOUS SES AFFLUENTS ALPINS ET CÉVENOLS.

encore accès aux galères, aux felouques, aux tartanes, aux mahonnes, aux prames et autres batelets de la flotte méditerranéenne. Pourquoi cette importance tradi-

tionnelle des deux villes jumelles ? Ce fut le passage historique du Rhône pour la voie romaine venant d'Italie et menant en Espagne, franchissant les Alpes au Mont Genève, puis les Pyrénées au Perthus. De là aussi partent des canaux importants : de Beaucaire, le canal de navigation d'Aigues-Mortes, qui se relie au canal des Étangs ; de Tarascon, le canal d'irrigation.

Arles fut une des capitales gallo-romaines des Gaules et un instant la capitale



FIG. 94. — LES BAUX. (A. Lepère.)

de l'Occident ; dans une position supérieure à celle de Ravenne, elle eût pu devenir capitale de l'Empire ; l'ancienne « Thélina », la colonie de Marseille, fut, comme en témoignent encore ses admirables monuments, la petite Rome des Gaules, « Gallula Roma » ; elle resta longtemps à la pointe du delta le grand port fluvial du Rhône, la rivale de Narbonne.

Après la « Fourque », le Rhône se subdivise en nombre de bras dont l'écartement figure la lettre grecque « delta » ; il perd sa gloire et même son nom dans une quantité de pseudo « Rhône », Grand-Rhône, Petit-Rhône, Rhône



mort, qui ne sont plus que des « Graux » perçant la flèche de sable des *lidi*, tel ce grau des Marseillais par lequel ceux-ci remontaient leur fleuve. Ces bras entourent une île restée telle qu'elle était à travers les âges, la Camargue. Au milieu, au grand étang du Vaccarès, des taureaux à moitié sauvages viennent s'abreuver; des étangs plus petits sont des lagunes salées ou *sansouïres*, à flore de salicornes; des ponts de bateaux, peu fréquentés, permettent de franchir étangs ou canaux (*fig. 95*), et l'on songe non sans quelque regret au vieux pont disparu qui unissait naguère encore Arles à son faubourg de Trinquetaille : « lorsqu'on le traversait sur le plancher mouvant, on sentait sous soi, puissante et



FIG. 95. — UN PONT DE BATEAUX DE LA CAMARGUE.

vivante, la respiration du fleuve, dont le poitrail houleux vous soulevait en s'élevant, vous abaissait en s'abaissant » (Mistral). Quelques dunes forment digues, le long desquelles se perchent sur une patte les flamants roses; et la bourgade de pêcheurs des Saintes-Maries-de-la-Mer rappelle, par sa vieille, belle et sombre église romane fortifiée, les anciennes incursions des pirates.

La Camargue est protégée le long des deux grands bras du fleuve par des digues qu'on a eu le tort de construire complètement insubmersibles; le colmatage naturel

par l'inondation ne se fait plus; le sel remonte à la surface par capillarité, depuis qu'il n'est plus dissous par l'eau douce, et de vastes étendues redeviennent des déserts salés.

Quant à la navigation, il y a plus de deux siècles que Vauban déclarait que les embouchures du Rhône sont incorrigibles. Les tentatives faites depuis lors ont confirmé ces vues; il a fallu abandonner le fleuve lui-même pour construire des canaux d'accès jusqu'au tronçon navigable d'amont, qui prend près d'Arles. Le premier lit artificiel fut la « fosse marienne », construite par les Romains, qui a laissé son nom à Fos, et qui fit pendant à la Fossa Drusiana, sur le Rhin. Au dix-neuvième siècle fut creusé le canal latéral d'Arles à Port-de-Bouc; puis vint l'essai malheureux d'établissement d'un port en eau profonde à Saint-Louis-du-Rhône, doté d'un très court chenal d'accès, que la rivalité de Marseille condamnait à dépérir. Tous



LES SAULES DE LA SAÔNE — A. LEPÈRE

11/11/11

ces projets laissent inutilisé le magnifique étang de Berre, rade merveilleuse, profonde, à l'abri des vents du large et des flottes ennemies. Enfin l'on a mis à exécution un projet rationnel et radical, celui d'un canal maritime de Marseille au Rhône, longeant la côte, gagnant l'étang de Berre sous la Nerthe par le souterrain de Roves, le plus large des tunnels, qui fut achevé, il y a trois ans déjà, en pleine guerre. Les chalands seront ainsi à l'abri et de la tempête du large et des sables amenés par le fleuve. Entre Arles et le curieux et pittoresque port des Martigues, la « petite Venise provençale », le nouveau canal se confondra souvent avec l'ancien.

**A**FFLUENTS JURASSIENS ET  
BASSIN DE LA SAÔNE

Les cours d'eau jurassiens ont un trait commun ; ils naissent et coulent dans un « Val », où ils ont pris la place d'un lac miocène, et se dirigent droit au Sud, comme la Valserine et l'Ain, ou vers le Nord-est, comme le Doubs, le Dessoubre, contenus entre deux plis ; puis, ils s'échappent par une « cluse » et passent dans un Val parallèle : ils ont ainsi un tracé anguleux « en baïonnette » (*fig. 96*).

Le premier affluent français, la Valserine, coule dans la Combe de Mijoux, entre le premier et le deuxième pli du Jura, dans le même pli concave où coule le Rhône de Culoz à Bellegarde ; non loin du confluent, elle s'enfonce dans les marmites à tourbillons et dans les couloirs des « Oules ». Son affluent la Semine ouvre, par le lac de Sylans, puis par le lac de Nantua, une dépression continue, qui est une des grandes coupures du Jura, séparant le Jura central du Jura méridional, et livrant passage à la ligne de Bourg à Bellegarde. Le Séran, plus au Sud, jalonne, parallèle à l'Albarine, un semblable couloir, dont profite partiellement la ligne du Mont Cenis, entre Bourg et Culoz.

L'Ain est un bon type de rivière jurassienne : né sur le plateau de Nozeroy à 930 mètres, tout près du Doubs, il s'échappe en sens inverse par les gorges pittoresques de Syam et de Champagnole, franchit une série de sauts et n'arrose aucune ville importante jusqu'à son entrée en plaine à Pont-d'Ain. Il traverse alors la plaine de cailloutis de la Valbonne. Cours d'eau relativement régulier, nourri par les sources pérennes du calcaire, il a des affluents de volume constant, chacun jalonnant l'axe d'un pli ou perforant une cluse : la Valouse, la Bienne de Saint-Claude, — la ville des ponts jetés sur les gorges de la Bienne et du Tacon, — enfin l'Oignin, émissaire du lac de Nantua.

La Saône, qui a gardé le nom de la déesse des eaux, Sauconna (à rapprocher d'Iconna, l'Yonne), et qui est le *lentus Arar* de César, prend sa source dans la forêt de Darney, dans une région forestière constituée par des grès qui est proprement

la Vôge. Elle recueille de suite une foule de petits affluents qui, provenant d'une région boisée, imperméable et semée d'étangs, l'alimentent abondamment.

Née à faible altitude (396 m.), elle n'est plus qu'à 215 mètres à Conflandey, au

confluent de la Lanterne (mot déformé), où elle commence à devenir navigable. Celle-ci est un assez gros tributaire, recueillant les eaux de Luxeuil et Plombières. La Saône reçoit ensuite à gauche le Durgeon, alimenté par les Frais Puits de Vesoul; à droite, le Saalon ou Salon, qui vient de Chalindrey, et arrive à Gray; relié par un grand pont à Arc-lès-Gray, Gray est un port fluvial important sur l'ancienne route du fer qui unissait la Franche-Comté à la Haute-Marne.

Dès lors, la Saône entre dans l'ancien lac tertiaire de la Bresse, et se

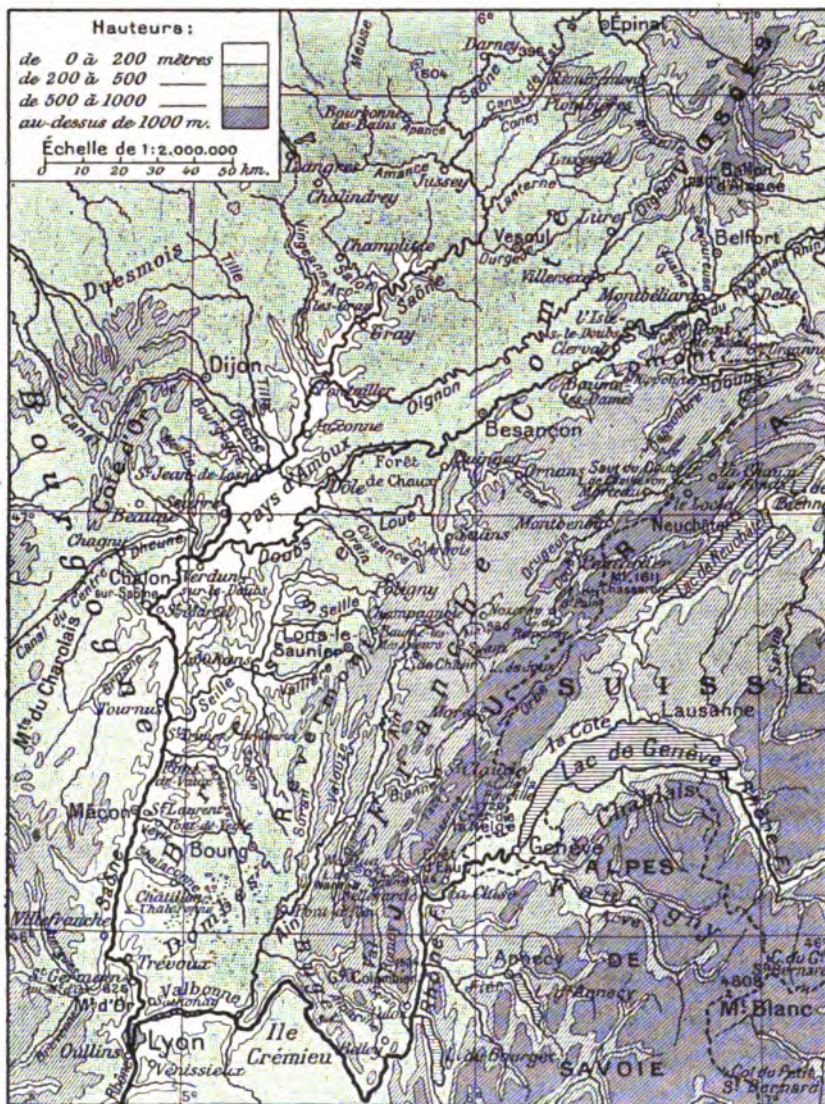


FIG. 96. — LA SAÔNE, SES AFFLUENTS ET TOUS LES COURS D'EAU JURASSIENS.

traîne avec une infinie lenteur. Cette lenteur et l'abondance des eaux en font une rivière majestueuse, qu'envieraient des fleuves plus connus; en hiver, lors de la crue, très lente à monter comme à descendre, la « Prairie », c'est-à-dire le lit majeur,

est submergée comme aux temps quaternaires, et un flot jaune, large de 3, 4, 5 kilomètres, vient noyer la base des grands saules (*Planche IX*) et mouiller le pied des anciennes terrasses de cailloutis, que bordent en file continue les villages.

Les petites villes qui s'échelonnent au long des rives sont en général des têtes de pont : Pontailler ; Auxonne, ville héroïque (couvrant jadis Dôle vers l'Ouest et aujourd'hui Dijon vers l'Est) ; Saint-Jean-de-Losne, fière aussi de son surnom de « Belle-Défense », qui est la croisée des chemins fluviaux d'où partent le canal de Bourgogne et celui du Rhône au Rhin ; Seurre, jadis Bellegarde, ce qui indique son importance militaire ; Verdun-sur-le-Doubs, oppidum celtique comme l'indique son nom de Dunum, né dans une île du Doubs, là où il rejoint la Saône en un dédale de bras. On approche du centre de l'ancien lac, la pente tombe à son minimum, la surface de l'eau est un miroir ; le milieu du lac pliocène était vers Chalon-sur-Saône ; et, à défaut de la profondeur des alluvions lacustres que révèlent les sondages (marnes de Saint-Come), le moins prévenu s'en apercevrait à voir sur la carte, entre Saint-Jean-de-Losne et Chalon, la convergence des cours d'eau, venant de tous les coins de l'horizon : du Sud-ouest, Dheune et Grosne ; du Nord, Meuzin ; de l'Est, Doubs et plus bas Seille ; à Chalon aboutit le grand canal du Centre, qui abandonne la Dheune à Chagny. La prairie s'élargit ; il n'y a pas, entre Chalon, centre de la navigation dès les temps celtiques, alors que les Éduens et les Séquanes se disputaient les péages de la Saône, et Mâcon, ville celtique aussi (Matisco), d'autre ville que l'abbatiale de Tournus (voir au *frontispice* du présent chapitre sa silhouette avec les tours élancées de l'église romane de Saint-Philibert). Les villes de la Saône sont doublées d'un faubourg sur l'autre rive : Gray et Arc, Chalon et Saint-Marcel, Mâcon et Saint-Laurent. Mâcon est (comme Beaune au pied de la Côte d'Or) un centre pour le commerce des vins : crus réputés du Mâconnais et du Beaujolais poussés là où les coteaux de la rive droite bordent le fleuve ; ces coteaux, plantés en vignes (Thorin, Moulin-à-vent), animés par des châteaux, indiquent que l'on est là, comme en Touraine, dans un « jardin de la France » ; ils annoncent aussi la proximité de Lyon, notre seconde capitale.

A Villefranche, et déjà à Belleville, on est dans la zone d'attraction manufacturière de Lyon ; Villefranche est par rapport à Lyon dans une situation analogue à Vienne ; les Jésuites y tenaient jadis le collège de Montgré ; en face, l'une de leurs anciennes citadelles intellectuelles fut la vieille ville de Trévoux.

Le cours du fleuve s'étrangle, rétréci par le Mont d'Or Lyonnais à droite, et le courant se hâte davantage ; la pente du lit, sollicitée par le voisinage du confluent, augmente entre la Côtère de Dombes, à gauche, le Mont d'Or (Mont Verdun,

Mont Ceindre), à droite ; les localités s'appellent Saint-Romain, Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Le fleuve enferme une île, l'île Barbe qui porta une abbaye ; il pénètre dans le faubourg industriel de Vaise, au pied de Fourvières, où il baigne les premiers ponts de Lyon (voir plus haut, p. 25, et plus loin, p. 285).

*Les affluents de la Saône.* — Elle reçoit sur sa rive gauche deux affluents principaux, l'Oignon et le Doubs, et des cours d'eau moindres, Seille, Reyssouze, Veyle, Chalaronne, etc.

L'Oignon (nom déformé, c'est encore un Lignon) chemine à travers les forêts ou « Vaivres », sans rencontrer de ville importante ; c'est sa vallée que remonta dans l'hiver 1871 l'armée française de Bourbaki, tentant de débloquer Belfort ; victorieuse à Villersexel, elle se heurta en vain aux tranchées allemandes vers Montbéliard.

Le Doubs, qui porte le même nom que la Doux cévenole, parcourt 500 kilomètres environ, alors qu'il prend sa source à moins de 100 kilomètres de son embouchure en ligne droite. Le Doubs et ses affluents naissent de sources pérennes du calcaire, dites sources vauclusiennes, qui sont en réalité des « résurgences » : ainsi le Doubs, le Lison, la Loue, le Dessoubre, etc., à l'extrémité de cirques en « bouts du monde », comme le Creux de la Cuisance, ou Culée de Vaux, près d'Arbois.

Le Doubs coule d'abord, du Sud-ouest au Nord-est, dans une suite de vals parallèles, s'élargissant en un lac jadis unique, aujourd'hui disjoint en deux nappes, les lacs de Remoray et de Saint-Point, passe par Pontarlier, ville en dessous de laquelle il se perd, par Montbenoit, vieille abbaye bénédictine dans le Saugeais, par Morteau, forme le lac de Chaillexon, dont il sort par le Saut du Doubs haut de 26 mètres à travers les roches d'un éboulement ; il franchit des gorges pittoresques formant frontière entre la France et la Suisse, pénètre en Suisse par un premier coude à Saint-Ursanne (c'est le Clos du Doubs), rentre dans le pli de Saint-Hippolyte où coulent en sens inverse Doubs et Dessoubre, coupe la chaîne du Lomont à Pont-de-Roide, forme un second coude qui l'amène près de Montbéliard, puis se replie au Sud-ouest par l'Isle-sur-le-Doubs, Clerval, Baume-les-Dames, Besançon, oppidum celtique de Vesontio, jadis inexpugnable dans son méandre que ferme la citadelle de Vauban. Il entre dans la plaine de Franche-Comté, et, par Dôle, ancienne capitale de la province, à travers le Val d'Amoux, rejoint la Saône à Verdun. Son affluent la Loue, qui passe à Ornans et qui près de Quingey se rapproche de lui jusqu'à le frôler, s'en écarte à nouveau, enfermant les alluvions caillouteuses de la forêt de Chaux, une des plus vastes et des mieux individualisées de France (18 000 hectares), qui s'est établie sur des cailloux roulés siliceux provenant non du Jura, mais des Vosges.

Puis vient la suite des affluents bressans, qui sont alimentés, soit en Bresse, soit en Dombes, par des chapelets d'étangs : la Seille qui sort de la grotte de Baume-les-Messieurs, et reçoit à Louhans la Vallière de Lons-le-Saunier ; la Reyssouze, qui passe par une série de gros centres : Bourg-sur-Reyssouze, qui est Bourg-en-Bresse, la capitale du « bien manger », où naquit Brillat-Savarin, Pont-de-Vaux, centre de foires et de marchés, etc., qui communique avec la Saône par un canal de 4 kilomètres, expriment la vocation de ce pays plantureux qu'est la Bresse.

De la Veyle et de la Chalaronne les points de passage sont reliés sur la rive gauche de la Saône par une route importante, jalonnée par Châtillon-sur-Chalaronne, Pont-de-Veyle, Pont-de-Vaux, et allant vers le centre rural de Saint-Trivier-de-Courtes.

Les affluents de la rive droite, Vingeanne, Tille, Ouche, Dheune, Grosne, Azergues, ont de l'importance dans la mesure où leur lit ou leur vallée dessine des lignes de circulation transversales qui ont été en plus d'un cas — on l'a déjà mentionné — empruntées ou suivies par un canal.

**A**FFLUENTS DE GAUCHE DE LYON A LA MER L'Isère à Grenoble est un cours d'eau aussi considérable que le Rhône Valaisan, grâce au tribut des champs de glace de la Maurienne, de la Tarentaise, de la Vanoise et du Mont Pourri. Elle est caractérisée par ses coudes à angle droit, de sorte que depuis sa source à Val-d'Isère jusqu'au confluent, on peut compter six sections bien individualisées : de la source à Bourg-Saint-Maurice, de Bourg à Moutiers, de Moutiers à Albertville, d'Albertville à Grenoble, avec un coude sensible à Montmélian, de Grenoble à Voreppe, où elle traverse une cluse entre la Grande-Chartreuse et le Vercors, enfin de Voreppe à Valence. Son affluent l'Arc, qui sort des glaces de la Levanna presque dos à dos avec elle et la rejoint à Chamousset, décrit au contraire un demi-cercle très régulier convexe vers le Sud.

Grenoble est le grand centre de convergence des eaux du bassin : l'Isère y reçoit un torrent aussi grand qu'elle, le Drac, qui parcourt le Champsaur ; le Drac est grossi lui-même de la Séveraisse, de la Bonne, et à gauche d'abord de la Souloise, qui est la principale rivière de ce Dévoluy calcaire, — longtemps jugé pays de désolation par les exagérations descriptives de Surell et définitivement réhabilité comme grand parc à moutons entouré d'une belle ceinture forestière par Arbos et surtout par Camille Vallaux (1) — et en second lieu de l'Ebron qui ouvre vers le Buech, affluent Nord-Sud de la Durance, le col fameux de la Croix Haute, à

(1) *Le Dévoluy : le pays et les habitants dans la Géographie*, numéro de février 1920, p. 97-130.



1 166 mètres ; non loin de Grenoble, le Drac est rejoint par la Romanche, qui est le torrent de l'Oisans, et dont le cours, par Vizille et Bourg-d'Oisans, est suivi par l'ancienne route de Grenoble à Briançon franchissant le col du Lautaret. La multitude des torrents issus de glaciers, par conséquent pérennes et grossissant en été, à mesure que les autres rivières s'assèchent, ont fait de Grenoble la capitale de la houille blanche pour notre pays : depuis l'initiative géniale prise à Lancey par M. Aristide Bergès, depuis cette première utilisation de l'énergie d'une haute chute de 473 mètres d'un modeste torrent du massif de Belledonne, affluent de l'Isère, ce centre industriel, soutenu par des laboratoires techniques adaptés, étend chaque jour plus loin dans la montagne le rayonnement tentaculaire de ses conduites sous pression et de ses lignes à haute tension (1).

La basse Isère, dont un bras, lors de l'époque glaciaire, se détachant vers Moirans du tronc principal, descendait la vallée aujourd'hui sèche de la Bièvre, coule entre des terrasses de cailloutis qui portent une des plaines les plus fertiles du Bas-Dauphiné, avec Saint-Marcellin et la vieille abbaye de Saint-Antoine. L'Isère passe à La Sône, puis aux deux villes jumelles de Romans et Bourg-de-Péage.

La Drôme n'est importante que par sa vallée, qui parcourt le Diois, aux nombreuses communautés protestantes ; elle arrose Luc-en-Diois, Die, Pontaix, Saillans, et ouvre par le col de Cabre une communication vers la vallée du Buech, où le nœud de Veynes reçoit la ligne de Grenoble, et plus loin vers la haute Durance, vers Embrun et Briançon. La Drôme, c'est déjà le Var, c'est-à-dire un vrai torrent au lit encombré de cailloux roulés !

La Durance naît tout près de la vallée de l'Arc, dont elle n'est séparée que par le col du Galibier, où passe, à 2 500 mètres environ, la plus haute route des Alpes Françaises, et se forme du confluent de trois branches, Durance propre, du Mont Genève, Clairée et Guisane, qui se réunissent dans le premier des six bassins étagés dont se compose son cours en chapelet, celui de Briançon. Dès lors étroits et bassins se succèdent : étroits comme le Pertuis Rostang (où parvient de la Vallouise la Gyronde), bassins comme celui de Mont-Dauphin (où conflue le Guil du Queyras), vallée élargie que domine Embrun (en aval duquel arrive l'Ubaye de Barcelonnette), coude de Tallard (où conflue la Luye de Gap et où le fleuve marche décidément vers le Sud). Avant la cluse de Sisteron, la Durance est jointe par des affluents souvent sans eau, tels le Grand-Buech, qui reçoit le Petit-Buech. La cluse ou Baume de Sisteron, où la

(1) Il sera traité de la *Houille blanche* dans notre *Cinquième partie* (Second volume).

Montagne de Lure, suite du Ventoux, vient étrangler la Durance, n'est qu'un premier type saisissant de ces « cluses » que présentent le Var et le Verdon, et qu'annonçait déjà la cluse de Serres sur le Buech ; c'est la vraie entrée du Midi en cette région et c'est la limite de l'olivier ; au point de vue militaire, là fut placée la porte de la Provence, et les anciennes fortifications se confondent pittoresquement avec la roche. La Durance boit ensuite la Bléone de Digne, l'Asse (« fou qui la passe »), le Verdon enfin, son gros affluent, dont le cours, décrivant une série de coudes, est alimenté par les sources ou « foux » du calcaire, engouffrées dans les Plans ou tables calcaires d'entre Verdon, Var et Artuby ; de ces foux, la plus abondante, la Font-l'Évêque, est guettée par maints cantons agricoles de la Provence. Le Verdon, après Castellane, la ville tranquille ornée de belles maisons du dix-septième siècle, s'enfonce en un « cañon » profond dans le calcaire, qui resta inexploré jusqu'à ce que Martel l'eût révélé à la science et au tourisme (fig. 97). La Durance franchit ensuite une troisième porte, à partir de laquelle elle tourne à l'Ouest, le Pertuis de Mirabeau, traverse une série de bassins d'alluvions d'une admirable fertilité, Pertuis, Orgon, Cavaillon, et laisse sur la gauche, entre les Alpilles et la Montagne du Défends, à 110 mètres, le Pertuis de Lamanon, par lequel, aux temps pliocènes, elle se rendait directement à la mer : nous avons dit que la Crau désertique était vêtue de l'épaisse masse des cailloux durs de cette ancienne Durance.



FIG. 97. — LE CANON DU VERDON. (A. Lépère.)

Cependant, les eaux du fleuve, chargées de limon et d'alluvions grasses, sont

saignées par une série de canaux d'arrosage qui en été ne lui laissent qu'une bien faible part de flot : canal de Marseille, canal des Alpilles, de Craponne et autres, aux nombreuses branches dérivées du tronc principal, sans compter le canal de Carpentras. A force d'y boire, les riverains arrivent, en année sèche, à tarir le lit, et à se disputer de force jusqu'au dernier filet. Ainsi la Durance fertilise aujourd'hui, par un colmatage rationnel poursuivi depuis le seizième siècle, depuis l'« œuvre » ou canal d'Adam de Craponne, la Crau elle-même. La Durance est en même temps qu'une incomparable auxiliaire de l'agriculture une génératrice de force motrice ; les eaux de la Gyronde font mouvoir une grosse usine, et plus bas celles de la Brillanne distribuent l'énergie électrique à une grande partie du Midi méditerranéen. Jamais ne fut plus faux le vieux dicton :

Le Parlement et la Durance  
Font la ruine de Provence.

**A**FFLUENTS DE LA RIVE DROITE  
DE LYON A LA MER

Ces affluents ont pour caractères communs d'être des affluents courts, à cause de la proximité des Cévennes qui longent le fleuve de près ; des affluents à forte pente à cause de la déclivité qu'impose une différence de niveau de près de 1 000 mètres ; des affluents à régime inégal et torrentiel, soit à cause du régime méditerranéen qu'ils subissent, soit à cause du conflit des vents de l'Atlantique et de la Méditerranée sur les hauts plateaux de la Lozère et du Velay : les Cévennes sont un des pays les plus arrosés de France.

Nous avons précédemment mis en place la Cance, la Doux, l'Érieux, la Cèze, qui subissent de façon brutale ces abats d'eau du ciel. Le type de ces cours d'eau est l'Ardèche, d'Aubenas et de Vogüé ; elle coule un instant vers le Sud, entre les contreforts du Tanargue et la Montagne de Rez (720 m.), et reçoit la Beaume et le Chassezac, encore plus méchants qu'elle ; puis elle coupe au plus court, au Sud-est, vers le Rhône, par un « cañon » profond à travers les plateaux calcaires des « Gras ». Elle débouche à Pont-Saint-Espirit. Telle est la soudaineté de ses crues, les « coups de l'Ardèche », qu'on l'a vue monter, en octobre 1827, de 21 m. 40 en une nuit à l'étroit de Gournier, de 19 mètres au Pont d'Arc ; on raconte même que ses eaux, roulant des arbres entiers qui font de son flot déchaîné comme une forêt flottante, vont, traversant les eaux plus calmes du fleuve, crever les digues du Rhône sur la rive gauche.

Le Gard est composé de plusieurs tributaires dénommés « Gardons » : le Gardon d'Alais, qui vient de Grand'Combe, le Gardon d'Anduze, etc. ; il passe

sous le triple étage d'arches du Pont du Gard, du pérenne et grandiose monument antique qui portait à Nîmes gallo-romaine les eaux de la Font d'Ure ; cette « font » et d'autres sources, ainsi captées, alimentaient l'Alzon au pied du tertre sur lequel sont bâties « la Duché » et la ville d'Uzès, le donjon et la tour Fénestrelle de la plus ancienne duché de France. Le Gard a lui aussi ses colères et ses emportements ; rien n'annonce ses mauvais coups, ses « Gardonnades », nommées d'une si expressive manière, comme ceux du fleuve côtier qui l'avosine de l'autre côté de Nîmes, le Vidourle, dont on connaît les « Vidourlades ».

**AUTRES COURS D'EAU MÉDITERRANÉENS** Le Tech, d'Amélie-les-Bains et de Céret, et la Têt, de Prades et Perpignan, s'alimentent sur les bases de granit de la belle pyramide du Canigou (2 785 m.), qui les sépare, et finissent dans les plaines roussillonnaises, irriguées à la manière des *huertas* (fig. 98).

L'Aude, l'ancien Atax, d'origine pyrénéenne, est soumise aux plus grands écarts de régime, variant de 5 mètres cubes par seconde à 3 000. Elle prend sa source dans cette région granitique des Pyrénées Orientales que domine le pic de Carlitte (2 921 m.) et où voisinent et luttent, pour la conquête des affluents, la Têt, dont la haute vallée s'appelle le Conflent, l'Ariège (Donezan), le Sègre espagnol (Cerdagne) et l'Aude (Capcir, lequel est un ancien bassin lacustre). Elle s'en échappe par une série de défilés sombres, jadis inaccessibles avant qu'une route ne s'y fût frayé un passage au pic et à la mine : défilé de Carcassières, où se suivent des « eaux bonnes » et des « eaux chaudes », telles Axat, défilé de Pierre-Lys, défilé de Quillan, au sortir duquel



FIG. 98. — LES COURS D'EAU MÉDITERRANÉENS.

elle baigne Alet, ancien évêché, Limoux, dont les gourmets apprécient la « blanquette », débouche en plaine et atteint 100 mètres d'altitude juste à Carcassonne, la perle des « Cités » médiévales, où elle tourne à angle droit et va décidément à l'Est, docile à l'appel de la Méditerranée. Jadis elle rejoignait sans doute la Garonne à Toulouse par le seuil du Lauragais. La position des deux villes, Carcassonne et Toulouse, au coude de chacun des deux cours d'eau est analogue : le canal du Midi se détache de l'Aude et de la Garonne en ces deux points.

L'Aude a comblé de ses alluvions pyrénéennes l'ancien golfe de Narbonne (*sinus Rubresus* des Romains) qui bordait Narbonne et d'où sortaient alors des îles telles que la montagne de la Clape. Les étangs de Bages, de Sigean et de Gruissan sont tout ce qui subsiste de cette mer intérieure.

L'Aude fit jadis la fortune de Narbonne, l'ancien Narbo-Martius ; les provinces méridionales s'appelaient Narbonnaïses. La prospérité de Narbonne était fondée sur le commerce par eau : le trafic suivait la chaîne des étangs méditerranéens, évitant les côtes inhospitalières du *golfe Ligustique* ou *Ligure* (golfe du Lion). Comme l'a montré Ch. Lenthéric, une ligne continue de navigation intérieure unissait entre eux tous les étangs jusqu'aux bouches du Rhône, permettant la navigation des barques légères, *navicularii*, *utricularii*, sortes d'outres gonflées. Narbonne, sur un bras navigable de l'Aude, était à la limite des étangs et accessible par barque, peut-être par galères. Mais l'Aude, par ses atterrissements (elle charrie par an environ 1 800 000 mètres cubes de débris), a détruit ce qu'elle avait fait ; en revanche elle a formé et étalé ce limon où maintenant s'étendent les vignobles : « l'Atax a tué Narbonne, mais, sous une forme nouvelle, il l'a fait revivre » (Morton Fullerton).

Le delta s'ouvre toujours près de Ginestas : une branche, que les Romains avaient barrée, finit en mer par le Grau ou porte de Vendres et alimentait jadis l'étang de Capestang (*caput stagni*) aujourd'hui séparé de la « vive eau » ; c'est la première de ces « Aigues mortes » qui longent le littoral languedocien.

Le bras de Narbonne a été canalisé de toute antiquité ; dans le pays, c'est une « Roubine », c'est-à-dire un canal, dans lequel les quelques navires (de 80 tonnes au maximum) qui remontent encore jusqu'à Narbonne ne trouvent pas plus de 1 m. 10 de mouillage ; cette roubine aboutit à l'étang de Sigean, lequel s'ouvre sur la mer par le Grau de la Nouvelle (grau, de *gradus* ou *grao*, c'est une porte) : cette « nouvelle » Narbonne, dans un pays fiévreux, n'a point prospéré.

La digue des Romains avait été emportée par une crue en 1320 ; dès lors la ville périclita et son territoire devint si insalubre que les habitants firent le projet de se transporter tous à Leucate. Narbonne eut le sort de tant de villes qui furent

des ports prospères sur la lagune, Ravenne, Aquilée, Fréjus, Ostie dans une certaine mesure, Aigues-Mortes, Mauguiot, Maguelonne, le Brouage, etc. ; dès que le courant de « vive eau » se détourne, dès que la roubine s'ensable, le pays se transforme en « Maremme » quasi déserte...

L'Hérault bénéficie par sa source de ce château d'eau, borne méridionale de la Cévenne, qu'est l'Aigoual (de *aqualis*, le pluvieux). Long de 40 lieues environ, drainant une surface de 2 900 kilomètres carrés, et passant d'un lit à sec, ou presque, avec seulement 3 mètres cubes à l'étiage jusqu'à un débit presque égal à celui de la Seine, lorsqu'il roule sur ses grèves immenses 3 700 mètres cubes, il est le type des Fiume et Fiumare méditerranéens, « ouadis » plutôt que cours d'eau pérennes. Il naît dans le pays des brusques et formidables abats d'eau, qui est aussi celui du

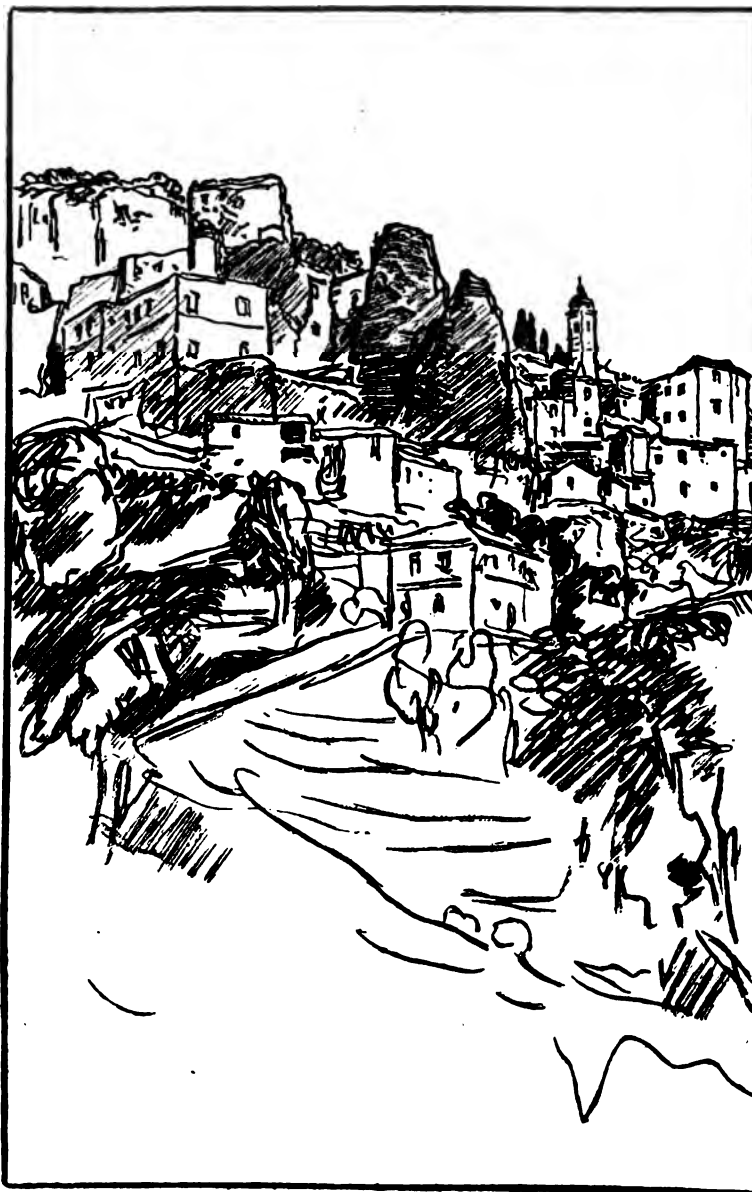


FIG. 99. — ROQUEBRUNE. (A. Lepère.)

Vidourle et des Gardons. Il se constitue dans le bassin de Ganges, un des centres de la soierie cévenole, par la rencontre de trois cours d'eau : l'Hérault de Valleraugue, qui vient du Nord, des schistes imperméables, l'Arre et la Vis, le plus abondant des

trois, qui s'alimente aux sources profondes, aux « Feux » du Larzac et dont le cours supérieur, à sec dans la Virenque, s'appelle la Vis sèche (Vissec), jusqu'à ce qu'elle devienne, par l'adduction d'une grosse source pérenne, la Vis courante ou Vis de la Foux.

L'Hérault s'échappe du bassin de Ganges par les gorges de Saint-Guilhem-du-Désert, longe vers l'Est la Séranne et descend en plaine, après avoir traversé la zone de cailloux roulés qu'occupe un des vignobles les plus productifs du monde et où les ceps s'étendent à perte de vue. Les localités sont de gros bourgs : le plus connu est Pézenas, où séjourna Molière. Puis vient la plaine alluviale, que le fleuve a comblée de ses apports ; le petit port d'Agde, ville d'origine grecque, est bâtie au pied d'un piton volcanique de 115 mètres, la montagne d'Agde ou pic Saint-Loup, qu'il ne faut pas confondre avec un autre pic Saint-Loup, de 633 mètres, au Nord de Montpellier.

Un tout modeste frère de l'Hérault, le Lez, passe près de Montpellier, vieille ville d'agréable séjour et d'intense vie intellectuelle, et va finir à Palavas.

Le petit Arc (de Provence) passe à quelque distance de l'ancienne capitale de la Provence *Aquæ Sextiæ*, Aix, et va rejoindre l'étang de Berre. L'Argens qui coule en sens inverse, de l'Ouest vers l'Est, a d'abord un cours pittoresque, il disparaît durant quelques mètres sous des rochers formant voûte à la Perte de l'Argens, et s'achève dans les lagunes du golfe de Fréjus.

Le Var est la réplique de la Durance supérieure par son caractère à la fois alpestre et méditerranéen, son alimentation à des glaciers et à des neiges, la largeur du lit où il dévale parfois très violent ; mais souvent aussi il se traîne presque à sec au milieu des galets. L'axe du réseau hydrographique n'est pas le Var supérieur, c'est la Tinée, qui descend Nord-Sud de Saint-Étienne-de-Tinée, au pied du Tinibras.

Dans un bassin peu étendu de 2 750 kilomètres carrés, qu'il laboure, rabote et arase sans se donner de cesse, en proportion de ses crues terribles, il ne roule à l'étiage guère plus de 18 mètres cubes, lorsqu'on le traverse à Saint-Laurent-du-Var, où quelques filets d'eau circulent entre des grèves de 1 200 mètres de large ; en crue, lorsqu'il passe déchainé, c'est un fleuve boueux et jaune de près de 5 000 mètres cubes, deux cent quatre-vingt-deux fois l'étiage : c'est un type lui aussi des torrents du pourtour méditerranéen, une sorte d'Isonzo.

Dans son bassin supérieur il passe par une série de bassins et plus souvent de défilés, cluses ou « clues », et par de petites villes, jadis la plupart fortifiées : Entraunes, Guillaumes, Entrevaux, Puget-Théniers, aux confins de la Provence et du Comté de Nice ; sur ce dernier « Puget » (c'est-à-dire un puy, une colline) s'est nichée une des plus petites sous-préfectures de France. Il s'échappe enfin du cœur

de la montagne par le profond défilé de l'Échaudan (ou Ciaudan), large tantôt de 400 mètres et tantôt de 200 mètres, au débouché duquel lui parviennent ses trois grands tributaires. La Tinée, qui débouche à la Mescla (c'est-à-dire le « mélange » des eaux), vient du massif central des Alpes Maritimes, celui de l'Argentera, qui porte une série de petits glaciers. La Vésubie descend de ce qu'on appelle la « Suisse niçoise »; née en Italie et se nourrissant aussi, comme son affluent la Gordolasque, à des champs de neiges perpétuelles, autour de la Cima dei Gelas, elle passe par Utelle, ou plutôt bien en dessous d'Utelle, village perché à 800 mètres d'altitude, tandis que la Vésubie mugit au fond de son cañon, à 270 mètres à peine. C'est la Vésubie qui alimente Nice en eau potable, comme la Durance Marseille; une dérivation apporte à Nice 4 000 litres pour les fontaines et l'irrigation des vergers d'orangers et de citronniers. Le troisième des affluents constituants est l'Estéron.

La Roya, que les Italiens écrivent Roja, ramasse les eaux du très important Col de Tende (1 873 m.); elle naît et finit sur territoire de l'Italie tandis que sur 15 kilomètres du cours moyen ses très belles gorges sont françaises.

Les cours d'eau de la Corse, et les deux plus grands, le Golo et le Tavignano qui vont vers l'Est à la mer de Toscane comme les plus petits, connaissent des violences suraiguës. Venant de très hautes altitudes, ils mènent à si vive allure les eaux des averses méditerranéennes sur des roches cristallines imperméables qu'une fois les crues passées ils sont misérablement amaigris, voire asséchés.

**SIGNIFICATION DU RHÔNE** Le sillon rhodanien de direction Sud-Nord et la dépression du Bassin de la Saône ont été la condition et l'expression de tout l'essor méditerranéen, préhistorique et historique, vers les mers septentrionales (voir chap. III).

Le Rhône prend au moyen âge un autre caractère : les Aliscamps d'Arles, les Champs-Élysées, sont réputés terre sainte entre toutes, et les cadavres, couchés sur une barque et pourvus de l'obole traditionnelle, descendent le fleuve à la dérive, recueillis au passage par les mariniers d'Arles. Le Rhône, bordé, comme le Rhin, de ruines saisissantes, a eu, comme lui, sa légende, mais plus lumineuse et moins barbare : Mistral a conservé beaucoup de ces poétiques récits soit dans sa *Mireille*, soit dans son poème du Rhône (*Lou Pouemo dou Rose*).

Puis le Rhône, comme la Saône et la Meuse, forme frontière entre le Domaine des rois capétiens et le Saint-Empire, et les mariniers — ceux de Condrieu, les Condrillots — disent encore « pique au Riau !.., pique à l'Empi !.. » (« touche au



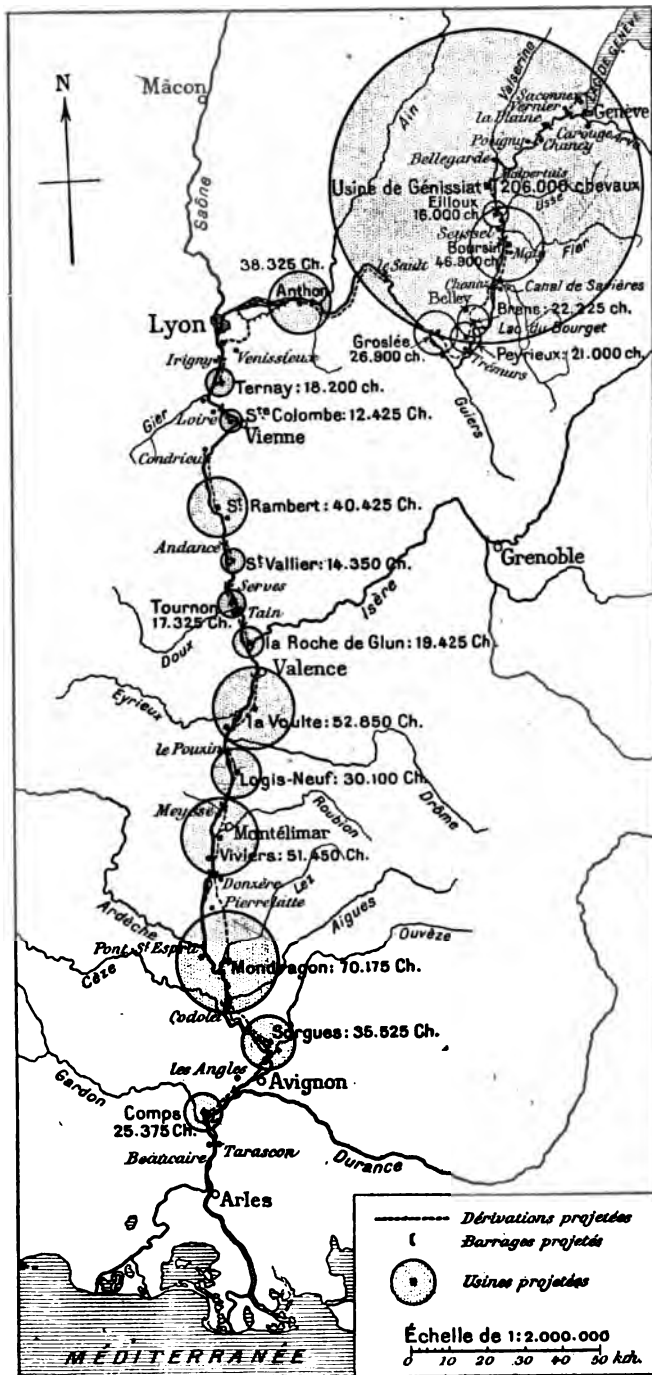


FIG. 100. — L'ENSEMBLE COMPLET DU PROJET TOTAL D'AMÉNAGEMENT DU RHÔNE (1920).

Les cercles qui enveloppent les points d'installation des usines projetées ont des surfaces proportionnelles à l'énergie utilisable exprimée en chevaux-vapeur.

Royaume, touche à l'Empire ») ainsi que plus haut sur la Saône ; mais il demeure le grand chemin des peuples ou tout au moins des marchands et des pèlerins, et son importance comme axe de relations reste plus grande que comme frontière. Lyon, ville impériale, ville libre possède des foires dès le temps de Philippe le Bel qui en font l'entrepôt des marchandises entre France, Savoie et Italie. Ville chrétienne et catholique, c'est un centre oecuménique, où se tiennent de grands conciles (voir chapitre XII, *Premier groupe de provinces : Noyaux attractifs*).

Aussi bien, Lyon n'est pas la seule métropole du Rhône. Le fleuve frontière a été aussi le fleuve des capitales : nous verrons (troisième partie) que ces deux faits de géographie politique sont bien loin d'être contradictoires. Genève et Avignon ont été, à des titres divers, de vraies capitales religieuses et dignes de cette expression de « villes-églises » (Goyau). Vienne, à 30 kilomètres de Lyon, fut longtemps, au point de vue administratif, sous la domination romaine, et plus tard, au point de vue ecclésiastique, une rivale de Lyon. Arles dans le passé, puis

Aix et enfin de nos jours Marseille ont chacune à leur tour acquis le droit d'être aussi considérées comme des capitales.

Une vie exotique se révèle dans la puissante Marseille par quelques traits épars, mais dont l'ensemble dit la cité qui participe à toute la vie méditerranéenne : ici c'est une femme qui dévale les rues étroites à escaliers avec ruisseau au milieu, portant sur sa tête comme une Sicilienne de grands paniers empilés ; là ce sont de lourds attelages à trois chevaux de front qui rappellent les charretiers de la Berbérie et de l'Ibérie ; ici ce sont des magasins-corridors sans porte sur la rue, avec un simple rideau pendant, comme à Corfou, à Jaffa ou à Alexandrie ; là ce sont des boutiques étroites et longues de « cireurs » comme en Italie. Et partout, aux alentours du port surtout, des cris, des chants, des rires ; fanfare de sons, et aussi fanfare de couleurs : linges multicolores pendus aux fenêtres, façades recouvertes de badigeons délavés, et ce mélange extraordinaire de types et de costumes humains qu'a encore enrichi la guerre. Palette vivante qu'exprime avec tant de puissance l'aquarelle de Lepère (*Planche X*).

Le Rhône a une fonction économique de premier ordre, et qui ira sans cesse grandissant ; si Marseille a été surnommée la porte de l'Orient, le Rhône en est l'avenue triomphale, parcourue sur chaque rive par deux lignes de chemins de fer à grand trafic, comme le Rhin lui-même ; c'est le lien vivant, le fleuve qui marche, entre Marseille, le premier de nos ports maritimes, et Lyon, le premier de nos ports fluviaux après Paris. La navigation du Rhône, sans être aussi active que celle du Rhin, est relativement intense, surtout depuis la fusion des petites entreprises dans la grande Compagnie Havre-Paris-Lyon, dont les chalands descendent et remontent le Rhône trainés par des remorqueurs, hissés le long d'une chaîne immergée, d'après un système de touage inauguré depuis peu d'années, en rapport avec la forte déclivité du fleuve. Le grand trafic sur le fleuve en aval de Lyon ne sera réalisé d'une part que lorsque le fleuve sera débloqué du côté de ses embouchures par le canal de Marseille au Rhône, d'autre part lorsqu'on aura mis à profit l'énorme masse d'eau que représente le courant, 2 000 mètres cubes en moyenne, et sa forte pente, en échelonnant sur ce lit déclive, comme le long du Rhin, des usines hydro-électriques, avec écluses accolées aux barrages, pour le passage des plus longs bateaux. Or, le tunnel de Roves est achevé et l'on se prépare activement à utiliser et « équiper » tout le fleuve.

En amont de Lyon, il ne s'agit pas seulement d'améliorer, il faut créer, et l'intérêt principal se concentre sur la construction du grand barrage de Génissiat, qui transformera en une sorte de lac tranquille, allongé et étroit, sinueux et profond,

la partie la plus mouvementée du cours du Rhône, celle de la perte, où le profil en long ressemble à un gigantesque escalier.

L'effort total sera difficile ; il sera coûteux. Il exige d'ailleurs qu'on voie et fasse grand ; mais le maître Rhône est physiquement assez robuste, il est assez fortement alimenté pour légitimer toutes les ambitions qu'on met en lui.

Il ne saurait y avoir de féconde politique économique qui ne doive être d'abord celle de l'eau : navigation et transports maritimes d'une part, et de l'autre aménagement des eaux intérieures. La France d'après la grande guerre a une pleine conscience de cette vérité : le récent plan technique d'aménagement complet des eaux du Rhône, tel qu'il a été proposé par le gouvernement et voté par les Chambres (*fig. 100*), et la coalition des forces financières et administratives qui en permettra la réalisation sont dignes de notre puissant fleuve méditerranéen et pourront servir de modèle pour l'utilisation de tous nos autres cours d'eau.



OLIVIERS DES ALPES-MARITIMES. (A. Lepère.)



A. Lepère, del.

## CHAPITRE IX

### LES FOSSILES DE LA GÉOGRAPHIE HUMAINE : LES NOMS DE LIEUX LA JONCHÉE DES NOMS DE FRANCE



**VOILA** qu'en parcourant la France, nous avons rencontré des milliers de noms de toutes sonorités et de tous âges : jonchée de vocables, riches de forme et riches de sens ! Quelles trouvailles de pittoresque et d'harmonie, dont le principal auteur est ce créateur anonyme qui est le peuple ou tout le monde ! A côté des noms cités, il faudrait placer tous les noms de communes ou, mieux encore, tous ceux du cadastre, c'est-à-dire les myriades d'appellations originales des « clos », des « climats », des « pâtures », des « montagnes » : Massalès, La Chassagne, La Pouleille, La Guioule, Peyrelevade, La Marsalouse, La Séchette, etc. (1).

La France est une des régions les plus surabondantes en « noms de lieux » : la multitude des saillies du sol, les aspects variés du tapis végétal, l'abondance et l'ancienneté des établissements humains ont déterminé une grande variété d'appellations. Au chapitre III, nous avons déjà noté beaucoup de noms d'origine cel-

(1) Si bon nombre de noms de lieux sont issus de noms d'hommes, inversement beaucoup de noms d'hommes sont issus de noms de lieux ou se trouvent localisés par familles et par désinences linguistiques en chacune de nos principales provinces. Les noms donnés aux animaux ont aussi souvent un caractère provincial ou régional, comme l'a si justement et ingénieusement noté René BAZIN dans un chapitre de *La Douce France* intitulé *Les noms des bœufs de France*.

tique, grecque, romaine. Au cours des chapitres v à VIII, nous avons signalé pour un grand nombre de mots la signification explicative : nous ne reprendrons pas tous ces exemples classiques ; nous y renvoyons. La France n'est pas le pays des immenses *steppes* ou *llanos* que leur monotonie a privés de noms ; elle est essentiellement la propriété de paysans sédentaires, qui se sont rendus maîtres du sol par une lutte ininterrompue contre la terre ou l'eau ou la forêt, lutte au cours de laquelle ils ont peu à peu dénommé les moindres parcelles du cadre qui les entoure.

La toponymie géographique a par excellence une ascendance ; car ce sont les petites gens de la glèbe et non pas les savants qui en sont les auteurs. Et le bon sens populaire ne s'y est pas trompé : ayant bien compris que les noms de lieux n'appartiennent pas à un vocabulaire particulier, mais qu'ils sont tirés du langage courant, il leur cherche par tous les moyens une explication ; c'est comme un besoin ou une manie de l'esprit et chaque époque a eu sa méthode d'interprétation.

**DÉFORMATIONS ET FAUSSES ÉTYMOLOGIES** Les hommes se contentent de prendre, dans le langage actuel, l'assonance la plus voisine du nom de lieu à expliquer ; au besoin même, ils altèrent ce nom pour le rapprocher davantage d'un mot connu.

Dans les Pyrénées, quelques cas typiques ont été relevés par le savant Belloc. Quand on parle du cirque de Troumouse, il faudrait dire Extrémaous (à l'extrémité, par côté). Du passage de la vallée d'Arrious (vallée des ruisseaux), un fervent de l'histoire grecque a fait le col de Darius. Le lac d'Es-Coubous (ou des petits ravins) a été transformé en lac des Couyous, qui a dans la langue du pays un sens fâcheux qu'il n'était pas dans l'intention des habitants de lui donner. Il y a encore dans les Pyrénées une arête de Stantor, laquelle ne rappelle en rien le héros mythologique ; il s'agit d'un étang, ou « estan tort », aux rives tortueuses.

Il existe près de Grenoble un « Casque de Néron » ; c'était tout uniment « le Neiro », la montagne noire ou boisée ; un cartographe ignorant du patois en a fait Néron, et le populaire a achevé la définition de la montagne en la comparant à un casque (peut-être par réminiscence du « Casque de Marboré »). Dans la même région des Alpes, il y a un col de Mylord : les Anglais n'y sont pour rien ; le vrai nom c'est « Mille Aures », synonyme de « Toutes Aures », qui signifie « tous les vents ». Non loin de là est un col de « l'abbé heureux » ; il s'agit d'un abreuvoir qui, dans le parler local, se dit l'« Abéourou ». En Provence, du « Bâou Baisso », l'escarpement, le rocher du fond, on a fait la « Bobèche », qui éveillait sans doute une idée plus familière.

On ne se doute pas à quel point le langage courant arrive, et très vite, à déformer les noms de lieu, jusqu'à les rendre méconnaissables (1). Des noms de localités, qui s'étaient conservés tels quels depuis des siècles, ont été défigurés sous nos yeux, en particulier par tels opérateurs de la carte de l'état-major, et aussi, pour ne pas faire de jaloux, par des ingénieurs qui ont établi la nomenclature des stations de chemins de fer. A titre d'exemples, et sur le seul réseau P.-L.-M., le Pas-des-Lanciers, près de Marseille, ne doit pas évoquer le souvenir d'un invraisemblable quadrille : le nom est très ancien, il s'agit du pas ou passage de l'Encié, ce qui veut dire, en provençal, passage ou défilé resserré, gorge (du latin *incira*) ; de là l'allusion fréquente à des brigands établis sur cette grande route de Marseille. De même, pour cette station de Saint-André-Le-Gaz, qui est devenue le nom d'une localité du Dauphiné, importante depuis les chemins de fer : le « gaz » n'est autre que le Gua, c'est-à-dire le gué de la rivière.

On remarquera que ces altérations sont le plus souvent de vrais calembours, mais non point conscients. Le processus de l'esprit humain est d'ailleurs toujours le même : il fut un temps où des savants admettaient, sans contradiction possible, que « Valloire » par exemple venait de *vallis aurea*, et signifiait « la vallée d'or » ; que « Florac » c'était le *flos aquarum*, la source jaillissante, et que Pourrières venait de *putridi campi*, preuve manifeste que c'était bien là que Marius avait écrasé les Cimbres (champ de la pourriture) ! Il y a près de Lyon une localité d'Albigny : on en avait tiré la déduction incontestable que c'était là que l'empereur Albin avait vaincu Septime-Sévère ! On expliquait Ariège par *Aurigera*, « porte-or », Loire par *Lignum gerens*, « qui charrie du bois », Garonne par *Garus undæ*, « tourbillon d'eau », Vallespire par *Vallis aspera*, Volvic par *Volcanivicus*, « le volcanique » ! C'était disqualifier d'avance tes études toponymiques que de s'en servir pour étayer de pareilles étymologies.

**R**ESPECT DE LA PRONONCIATION LOCALE      Il faut combattre ces déformations, ces coq-à-l'âne ; il faut garder au nom sa saveur locale, son cachet d'antiquité. Avoir le respect du nom géographique, c'est une des formes du respect des ancêtres ; les noms ne sont-ils pas l'œuvre lente des générations passées, et souvent même les plus anciens vocables de l'humanité ? Au même titre que nous respectons les édifices et les écrits anciens, nous devons conserver aux noms de lieux leur vrai thème, les défendre contre les fausses et trop simplistes « restaurations ».

(1) Voir dans *la Montagne*, janv.-fév. 1920, les exemples cités par C. BUISSON, p. 17, 18.

## GÉOGRAPHIE HUMAINE DE LA FRANCE

Respect d'abord de la prononciation. A l'étranger, nous aimons parler à la manière du pays, nous nous faisons gloire de ne pas avoir d'accent et de paraître un natif de ce pays. Pourquoi ne pas user de la même discipline quand nous voyageons dans nos provinces, qui ont, elles aussi, leur accent propre, et où il est bon également de ne pas paraître étranger? Sans doute, nous ne sommes pas tenus de savoir tous les patois locaux, mais respectons au moins ce qu'il y a de plus attaché au sol dans le langage du pays : les noms de lieux. Celui qui, par exemple, prononcerait dans le Nord Tourcoingue et non Tourcoïn serait considéré comme un Méridional et l'on rirait de lui.

Il est des noms qui se prononcent d'une façon en apparence anormale, mais il nous est interdit de les énoncer mal :

1 <sup>o</sup> L'x est l'équivalent de ss.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Auxois,</li> <li>Auxonne,</li> <li>Auxerre,</li> <li>Saint-Maixent,</li> <li>Nexon,</li> </ul>	prononcez Aussois (Côte-d'Or). — Aussonne (Côte-d'Or). — Ausserre (Yonne). — Saint-Maissant (Deux-Sèvres). — Nesson (Haute-Vienne).
2 <sup>o</sup> Élision de la seconde voyelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Laon,</li> <li>Craonne,</li> <li>Raon-l'Étape,</li> <li>Caen,</li> <li>Saint-Saens,</li> </ul>	prononcez Lan (Aisne). — Cranne (Aisne). — Ran (Vosges). — Can (Calvados). — Saint-Sans (Seine-Inférieure).
3 <sup>o</sup> Élision de l's ou de l'z.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mouscron,</li> <li>Doullens,</li> <li>Confolens,</li> <li>Lons-le-Saunier,</li> <li>Mamers,</li> <li>Saint-Vaast-La Hogue,</li> <li>Saint-Cast,</li> <li>Avesne,</li> <li>Loos,</li> <li>La Rochefoucauld,</li> <li>Belfort,</li> <li>Vaulry,</li> <li>Ault,</li> <li>Saint-Jean-d'Aulph,</li> <li>Sainte-Menchould,</li> <li>Saint-Avold,</li> </ul>	prononcez Moucron (Frontière belge). — Doullan (Somme). — Confolan (Charente). — Lon-le-Saunier (Jura). — Mamer (Sarthe). — Saint-Va (Manche). — Saint-Ca (Côtes-du-Nord). — Avène (Nord). — Lâ (Nord). — La Rochefoucau (Charente). — Bèfort. — Vauri (Haute-Vienne). — Au (Somme). — Saint-Jean-d'Au (Haute-Savoie). — Sainte-Menou (Marne). — Saint-Avo (Moselle).

LES NOMS DE LIEUX, LA JONCHÉE DES NOMS DE FRANCE

4° L'y est assimilé à l'i.	Toy-Viam,	prononcez Toi-Vian (Haute-Vienne).
	Troyes,	— Troi (Aube).
	Civray,	— Civrè (Vienne).
	Saint-Germain-en-Laye,	— Saint-Germain-en-Lè (S.-et-O.).
	Tonnay-Charente,	— Tonnè (Charente-Inférieure).
5° Élisions ou prononciations spéciales.	Crocq,	prononcez Cro (Creuse).
	Wasquehal,	— Ouaskal (Nord.)
	Nohanent,	— Nonan (Puy-de-Dôme).
	Rochechouart,	— Rochouar (Haute-Vienne).
	Lempdes,	— Lande (Haute-Loire).
	Hagetmau,	— Hagemau (Landes).
	Saint-Sever,	— Saint-Sevé (Landes).
	Cap-Breton,	— Cabreton (Landes).
	La Clayette,	— La Claitte (Saône-et-Loire).
	Enghien,	— Engain (Seine-et-Oise).
	Gérardmer,	— Gèramé (Vosges).
	Meung,	— Mun (Loiret).
	Rosendaël,	— Rosendal (Nord).
	Baigts,	— Batch (Basses-Pyrénées).
	Graulhet,	— Grauillet (Tarn).
Metz,	— Mess (Moselle).	
Les Moères,	— Les Moires (Nord).	
Reims,	— Rins (Marne).	
Wallon,	— Ouallon.	
La Woëvre,	— La Ouavre.	

**R**ECHERCHE DE L'ORTHO-GRAPHE EXACTE Cette variété des prononciations est l'indice des difficultés qu'on rencontre à respecter le « vêtement » exact des mots. Et cependant, c'est par l'étude critique de l'orthographe qu'on peut le plus souvent découvrir l'origine et le sens du mot. La difficulté résulte surtout de ce que la plupart des noms de lieux proviennent de dialectes qui n'ont jamais été écrits.

A titre d'exemple, voici le cas du col d'Aubert, dans les Pyrénées ; c'est à tort qu'on l'écrit en deux mots : ce col, qui relie les vallées d'Aure et de Barèges, est le premier dégagé des neiges, c'est pourquoi les indigènes disent à ce moment : « le col es daoubert », le col est ouvert ; la véritable manière de le mentionner serait donc « col Daoubert » (1). De même le pays du « Santerre » est écrit à tort sur la carte au 500 000' le « Sangterre » ; pourquoi pas le « Sans Terre » ? On devrait ortho-

(1) BELLOC, *Afas*, Cherbourg, 1905, p. 416.



graphier aussi « Cret d'eau » et non « Credo » dans le Jura, l' « Auvezère » et non Haute Vézère.

D'ailleurs, la graphie d'un nom a varié au cours des siècles. Il serait instructif d'en retracer l'histoire. Ainsi, Bayonne s'écrivait jadis « Baione », Dax « d'Acqs », Castelnaudary « Neuf Chatel d'Aury » (Froissart); Limoges s'est orthographié Lymoges, Lémoges, Letmoges.

Pour reconstituer les noms de lieux, il faut posséder sinon leur forme originelle, au moins la plus ancienne possible. Nous ne pouvons entrer à ce sujet dans des indications qui relèveraient plutôt de la philologie que de la géographie, et nous nous bornerons à citer quelques lignes excellemment écrites par Berthoud et Matruchot (1). C'est là un travail de restitution de ce fossile qu'est le mot, comparable à celui auquel se livrait Cuvier lorsque, avec quelques osselets et quelques vertèbres, il reconstituait le squelette du plésiosaure ou du mégatherium : « La méthode suivie consiste à s'appuyer sur les formes les plus anciennes que l'on connaisse, les formes antérieures à l'an 1000 étant les plus précieuses, car elles ont conservé à peu près le thème primitif. On est d'ailleurs aidé dans cette recherche par la comparaison avec des vocables analogues appartenant à la même famille toponomastique. »

Qu'il s'agisse de rétablir les thèmes anciens des mots ou d'en pénétrer le sens, le principal « outil » pour les recherches en toponymie, ce sont les listes cataloguées des noms propres et des noms communs qui ont été ou qui sont encore en usage : certains villages des pays français ou romands tels que Courtisols, Mouthe, Vionnaz (en Valais), Albertville, ont fourni un vocabulaire plus ou moins étendu ; ou bien ce sont les noms d'une région plus vaste, telle qu'une vallée de montagne, Cauterets ou Barcelonnette, ou d'une région grande comme un département ou une province. C'est ainsi que le comte Jaubert a recueilli, anciennement déjà, *le Glossaire du Centre de la France*, et Cunisset-Carnot, *les Vocables bourguignons*.

L'empereur Napoléon III, inspiré par des érudits tels que Duruy, prit l'initiative de faire pour chaque département de la France un *Corpus* analogue à celui que les épigraphistes constituaient pour les inscriptions du monde antique, recueillant pour chaque circonscription tous les noms de localités et d'accidents du terrain, avec leur forme ancienne et leur date, classés alphabétiquement. Le premier *Dictionnaire topographique* fut celui d'Eure-et-Loir, par L. Merlet (1861); les plus remarquables sont ceux des Hautes-Alpes, par J. Roman, (1884), et de la Marne,

(1) *Les noms de lieux habités... de la Côte-d'Or*, 1901.

par A. Longnon (1891). On avait été pris au début d'une belle ardeur, et une vingtaine de dictionnaires furent ainsi mis sur pied, mais ce zèle se ralentit trop vite. Après celui du Cantal, par Amé (1897), J. Vernier complétait à ses frais, par la Savoie, la série des vingt-deux départements publiés par le ministère (1898). Il serait à souhaiter que cette précieuse collection des *Dictionnaires topographiques* fût achevée rapidement. Pour qui sait lire ces listes, sèches en apparence, une grande partie de l'histoire de nos villages, de nos fleuves, de nos montagnes, de nos forêts, est inscrite dans ces catalogues.

**NOMS DE LIEUX, SURTOUT NOMS COMMUNS ET NOMS PAYSANS** Ainsi le respect de la prononciation et de l'orthographe nous permettra de retrouver le sens du mot et de remonter à son origine. Deux principes serviront de guide indispensable : le plus souvent les noms de lieux sont des noms communs ; — le plus souvent les noms de lieux sont des noms paysans.

Presque tous les noms propres géographiques sont des noms communs. Le plus haut sommet de France ne porte-t-il pas le nom banal de « Mont Blanc », que porte également un petit coteau sableux de quinze mètres de haut, qui sert de butte de tir dans les environs de Laon ?

Ces noms ne sont des noms propres que pour celui qui ne connaît que son petit coin de terre, où ces mots n'existent qu'à un ou deux exemplaires, ou bien pour le citadin qui n'en connaît pas le sens paysan. Prendre ces noms pour des noms propres, c'est être dans l'état d'esprit de quelqu'un qui ne connaît pas l'allemand et qui s'explique bien « Forêt Noire », mais pas « Schwarzwald ».

Les premiers habitants du pays qui ont dénommé les noms de lieux ne se sont pas donné la peine de chercher longtemps ; ils ont appelé seulement l'eau courante : « la rivière », ou plus simplement encore « l'eau ». On dit ainsi « l'eau de Bérard », « l'eau d'Olle », « l'eau Noire », et en patois romand « l'Albeuve », la « Neirivue », « la Rogivue », laquelle correspond à notre « eau Rousse ». En Suisse alémanique, dans les Flandres et jusqu'en Russie, on dit plus simplement encore « l'Aa ». Le Rhin paraît avoir été nommé par les Celtes et signifier « le fleuve » par excellence (1). Bien des accidents du relief ont été appelés simplement le Mont, le Montet, la Montagne, le Haut, la Hauteur, la Besse, la Côte ou le Coteau, le Mamelon, les Mamelles (2).

(1) Jadis on trouvait un ruisseau qui se jetait dans la Somme à Grugies et qu'on nommait le Coulant. Ironie du nom : ce Coulant est à sec, aujourd'hui ; son lit a même été nivelé par les labours. Au reste, dans le pays un *coulant*, une *coulotte* se disent d'un tout petit cours d'eau.

(2) Voir par exemple le fragment du *Plan directeur* au 20 000<sup>e</sup>, chapitre XI.

Les côtes de la mer abondent encore plus en qualificatifs familiers : les récifs de la Vache, la Chaussée des Bœufs, les Tas de Pois (Bretagne), la Pointe du Groïn (Cancale), la Pointe aux Oies (Wimereux), etc...

Pour les lieux d'habitat humain, c'est à des centaines d'exemplaires que reviennent les « Fage » (hêtre), les « Chesnaie » ou « Rouvre », les « Houmeaux » (orme).

Ainsi, noms communs, mais noms communs locaux, paysans, c'est-à-dire noms choisis dans le patois provincial, dont ils traduisent la richesse et l'originalité, dont ils sont les meilleurs conservateurs, les meilleurs fossiles.

Les exemples sont innombrables de ces noms patois. En Savoie ou en Dauphiné, où nombre de montagnes s'appellent la « Mée » (Mêt, Maye, La Met), les paysans vous diront que la Mée signifie le pétrin, et le mot est aussi clair pour eux que le sont pour nous le « Chapeau de gendarme » ou le « Pain de munition » donnés à des montagnes de Barcelonnette. Une Pelve, d'où vient le Pelvoux (Grand Pelvoux), c'est un tas de foin qui sèche ; une « Cuche », de même. ? Chaque pays a ainsi son « Trésor » de noms qui lui est propre, fait avec le parler local et traduisant les aspects spéciaux du milieu géographique de la région.

## **L** ES NOMS DE LIEUX ET L'HISTOIRE

Les noms sont les meilleurs témoins d'anciens dialectes en voie de recul ou complètement disparus. La toponymie générale de la France porte l'empreinte des couches superposées des langues qui se sont succédé sur telles ou telles parties de notre sol : ibère, ligure, celte, romaine, franque, germane, normande, arabe, anglaise, etc... Encore un coup, nous l'avons bien des fois signalé au passage dans toute la première partie de notre livre, et nous ne reviendrons pas sur les centaines d'exemples donnés. Les noms de lieux ont donc une histoire, ou plutôt sont le reflet de l'histoire du pays. Ils sont des survivances et comme des épaves, laissées sur place par des civilisations éteintes. Les noms propres d'endroits se sont conservés en passant d'une langue dans l'autre, adoptés et transmis par chaque génération d'occupants, comme des étiquettes — parfois altérées mais très souvent aussi restées — inaltérables, tandis que les noms communs suivaient les vicissitudes et les transformations de la langue dominante et subissaient la disparition et l'extinction.

Les noms de lieux sont donc comparables aux monnaies, aux médailles et aux inscriptions. Ce sont des fossiles dialectaux. Ils doivent être regardés et respectés comme des reliques de la religion du sentiment national ; ils comptent au nombre de nos titres de propriété ou même de nos titres de noblesse.

Dans le chapitre III, nous avons rappelé que les noms fournissent de précieuses

indications, relatives aux anciennes races d'hommes qui peuplaient primitivement notre sol, Ibères ou Ligures, aux migrations des Celtes, à la conquête romaine, à l'établissement des barbares et notamment des Germains dans l'Empire. Nous pourrions apercevoir encore à travers eux l'établissement et la diffusion du christianisme en Gaule, l'implantation et le rôle des abbayes. L'étude des noms de lieux éclaire l'histoire des origines de la propriété, l'histoire sociale de notre pays ; elle révèle parfois comment se sont constitués à la campagne le domaine rural et les villages ; elle peut élucider bien d'autres questions concernant le peuplement, le défrichement de nos forêts, le dessèchement de nos étangs, les pratiques agricoles et industrielles d'autrefois, les anciens lieux habités, les plus vieux emplacements de gués et de ponts.

Les noms expriment notre histoire d'autant que par eux-mêmes ils portent souvent une date. Chaque époque a eu sa génération de noms qui lui est propre.

**L**ES NOMS DE « SAINTS » L'une des plus typiques de ces générations est celle qui est apparue au moment de la diffusion du christianisme en Gaule. Elle pourrait s'appeler la génération des noms de « saints » ; elle a le caractère de dériver non plus de noms communs, mais de noms d'hommes dont on a voulu honorer la mémoire par un autel.

L'établissement du christianisme ne s'est pas fait en une fois ni très facilement. Le paganisme s'était réfugié à la campagne, et c'est pourquoi le mot « pagani », qui signifie à l'origine « paysans », a pris le sens de « païens ». Or les noms de saints attri-

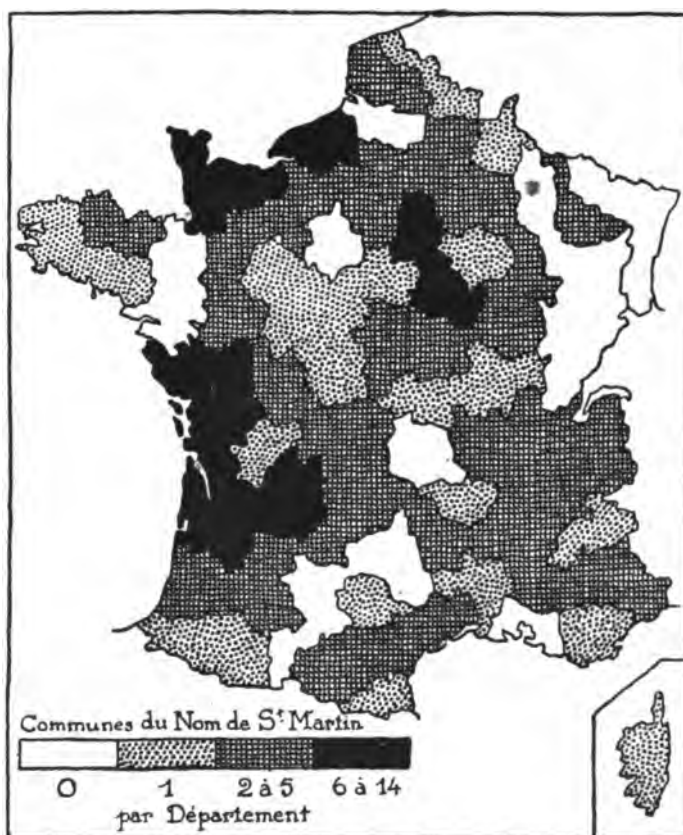


FIG. 101. — LA DISTRIBUTION DES SAINT-MARTIN EN FRANCE.

bués à de modestes agglomérations ont marqué les progrès de la longue croisade intérieure. Un moine du VII<sup>e</sup> siècle, Valère ou Valery, survit ainsi dans l'appellation des groupes d'habitations issues d'une abbaye et d'un monastère qu'il avait fondés : Saint-Valery-sur-Somme (*frontispice*) et Saint-Valery-en-Caux. Les villages de « saints » sont très nombreux en France, — il n'y en a pas moins de quatre mille quatre cent cinquante — ils sont peut-être plus nombreux que ceux qui portent le nom de leur propriétaire gallo-romain. Ces noms sont souvent étrangement « rabotés » et, en passant d'une province à l'autre, on a peine parfois à reconnaître sous son affublement le saint primitif : Saint Bénigne de Dijon est devenu Saint-Blain, Saint-Blin, Saint-Broing, Saint-Bérain-sur-Dheune ; Saint Saturnin est devenu Saint-Sernin à Toulouse, Saint-Sorlin ou Saint-Satur ; Saint Pierre s'est transformé en Saint-Priest, Saint-Pée, Saint-Péré, Saint-Pie. Le surnom du petit Syrien, *Syracus* ou *Cyricus*, martyr du quatrième siècle, auquel fut consacrée notamment la cathédrale de Nevers, engendra tous les Saint-Cyr, Saint-Cyran, Saint-Cyrice, Saint-Cergues, Saint-Cirgues, Saint-Cierge, Saint-Ciers, Saint-Cirq, etc. La déformation peut aller plus loin encore : qui reconnaîtrait dans la « montagne d'Alaric » une hauteur consacrée à saint Hilaire (saint Hilary) de Poitiers (1) ? Souvent le mot saint est dissimulé sous la forme « Dom » (dominus : seigneur ou saint), ou de « Danne » (domina) réservé à la Sainte Vierge (on disait Madame la Vierge). Dompierre, Dampierre, Dammartin, Domèvre, Domrémy, pour saint Pierre, saint Martin, saint Epvre, saint Remy ; Dannemarie pour sainte Marie ; Saint-Jean-de-Luz se dit en basque Don Jane Lohitzun.

Ces noms de villages permettent de suivre la diffusion du culte des grands saints et les limites de leur influence. Il y avait, en effet, de grands saints et de petits saints, provinciaux, régionaux ou locaux.

Parmi les premiers, communs à toute la Gaule, aucun n'a porté plus loin sa popularité et le renom de son incomparable charité que Martin de Tours, qui a converti au christianisme le centre du pays gaulois, abattant les idoles, rasant les temples païens. Il n'y a pas moins de quatre cent quatre-vingt-cinq bourgs, hameaux, villages, qui portent son nom, et la France compte trois mille six cent soixante-douze églises consacrées à ce saint universellement populaire (2) (*fig. 101*). Les saints

(1) Tout près de là, dans la vallée de l'Aude, un peu au Sud de Carcassonne, on trouve la célèbre abbaye de Saint-Hilaire, avec sa belle église et son cloître du treizième siècle qui possède le tombeau du saint évêque de Poitiers.

(2) Y compris l'Alsace et la Lorraine ; voir A. LECOY DE LA MARCHE, *Saint Martin*, 2<sup>e</sup> édition, Tours, 1890, p. 468.

du nom de Jean sont nombreux et les lieux dénommés Saint-Jean, dans tous les pays, sont multitude (fig. 102 et 103). On pourrait en dire autant des Saint-Pierre, des Saint-Étienne, des Sainte-Marie, etc. Saint-Denis, dont le nom est celui du saint évêque de Paris, a été par excellence, durant de longs siècles, l'agglomération de l'abbaye, de la belle église (la première en date de nos églises gothiques) et des célèbres lendits (fig. 104); puis il est aujourd'hui devenu, en conservant le même nom d'origine religieuse, une très grande cité industrielle et un foyer d'idées très avancées (fig. 105).

Chaque province mettait sa piété dans la dévotion au saint qui avait fondé son église. Comment s'est faite cette diffusion? On en trouvera un tableau palpitant dans le chant de *Mireille* de Mistral, où sont racontées, la fondation de l'église d'Arles par Trophime et la dispersion à travers la Gaule de la phalange des saints débarqués en terre de Camargue avec la barque miraculeuse des saintes Maries.

La Bretagne s'isole encore davantage dans le culte de ses saints patronaux, peu connus ailleurs : saint Yves, saint Guénolé, saint Renan, saint Cast, saint Jacut (1).

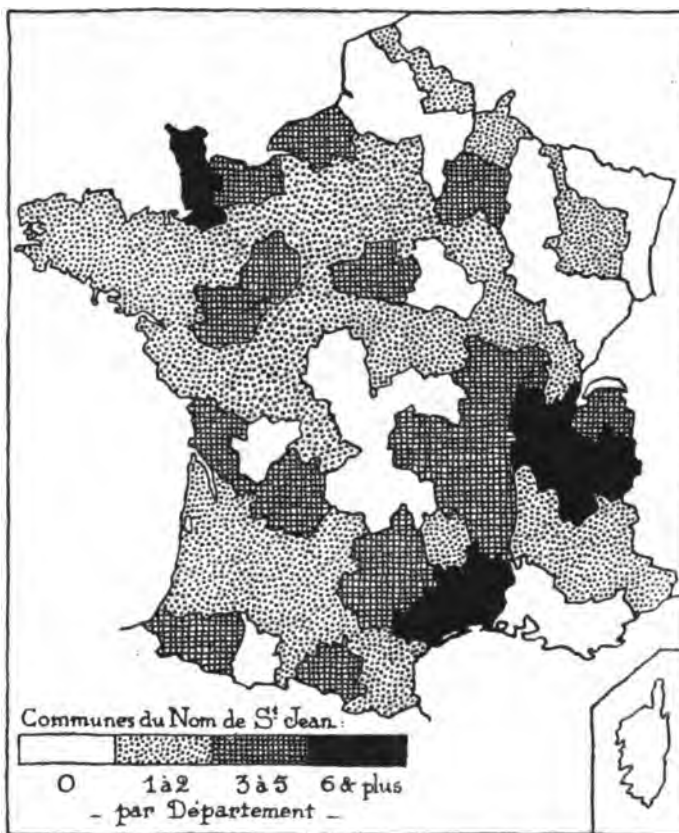


FIG. 102. — LA DISTRIBUTION DES SAINT-JEAN EN FRANCE.

**NOMS ET DÉSINENCES** Le plus souvent les générations de noms diffèrent les unes des autres par la terminaison des mots, en sorte que parfois le nom de lieu a de l'intérêt beaucoup plus par sa désinence que par le corps du mot

(1) Les nombreuses cartes de noms de saints, dans le *Dictionnaire géographique de la France*, par A. JOANNE, expriment cette localisation géographique.

lui-même. Dans le Bas-Maine (1), par exemple, les noms en « erie » et en « ière » pullulent sur la carte : La Bigoterie, La Peraudière... ; ils datent du onzième et du douzième siècle ; au treizième prévalent les noms en « ais » : l'Aubriais, l'Hamelinais. En Normandie, Sion (2) a dressé une carte de répartition des suffixes en « tot », « mare »,



FIG. 103. — SAINT-JEAN-DE-MONTS (VENDÉE). (A. Lepère.)

« bec » et « dale », qui sont scandinaves (fig. 106). En Alsace, on rencontre des localités terminées en « heim » et d'autres terminées en « weiler » ; d'après Arnold, les

(1) R. MUSSET, *le Bas-Maine*.

(2) SION, *les Paysans de la Normandie orientale*, p. 128. De même Auguste LONGNON, dans ses *Origines et formation de la nationalité française*, écrit : « La nomenclature géographique de la Normandie, le département de l'Orne excepté, offre de multiples exemples de vocables géographiques imposés aux lieux qu'ils désignent par les compagnons de Rollon ou leurs successeurs immédiats : les uns sont originellement norois... Parmi les noms de lieu d'origine noroise, il en est qui présentaient les mots *bekk* du sens de ruisseau (*Le Bec, Bolbec, Caudebec*) ; *bu*, maison ; *mar*, étang, marais (*Alvimare, Briquemare, Londemare*) ; *toft*, mesure, emplacement de maison (*Le Tot, Criquetot, Yvetot*) ; etc. »

« heim » seraient d'origine franque, tandis que les « weiler » seraient dus aux Alamans. Or, il semble acquis maintenant que, pour l'Alsace en particulier, où cette limite historique a tant d'importance, ce sont les lieux en « heim » qui ont été dénommés par les Alamans : ces noms sont groupés dans l'Est, c'est-à-dire dans la plaine ; à l'Ouest, la limite coïncide avec les avant-monts, ou collines sous-vosgiennes ; au Nord, elle s'arrête à la bordure de la forêt de Haguenau : c'est en effet le seuil



FIG. 104. — L'ÉGLISE (BASILIQUE) DE SAINT-DENIS (SEINE). (A. Lepère.)

d'un territoire de colonisation franque, dont Wissembourg était le centre (1). Le domaine du « heim » n'embrasse en Alsace, comme dans le Palatinat, que le plat pays ; sur les hauteurs s'échelonnent les localités en « weiler », montrant par là

(1) TOURNEUR-AUMONT, l'homme qui est aujourd'hui le plus compétent sur les problèmes alémaniques, l'auteur des *Études de cartographie historique sur l'Alemanie* et de *l'Alsace et l'Alemanie*, soutient même que les noms de localités en *heim* sont francs et ceux en *willer, weiler* d'origine gallo-romaine mais germanisés. La formation au deuxième siècle de notre ère d'une Alsace alémanique est une légende. L'infiltration du dialecte alémanique n'aurait commencé qu'au dixième siècle à l'époque où les duchés d'Alsace et de Souabe étaient unis sous les mêmes ducs.



que l'invasion alamane, cheminant de l'Est, a refoulé devant elle, sur les montagnes, les indigènes celto-romans ; les établissements de ces réfugiés se reconnaissent à cette désinence « weiler », qui s'orthographe aussi « weiher », « weyr », « wir ». Dans la partie Sud de l'Alsace dominant les noms en « ingen », qui se répandent aussi dans la Suisse du Jura ; ils sont alémaniques, mais datent d'une deuxième époque de colonisation (1). En plaine, les vestiges celto-romans ont presque disparu, sauf

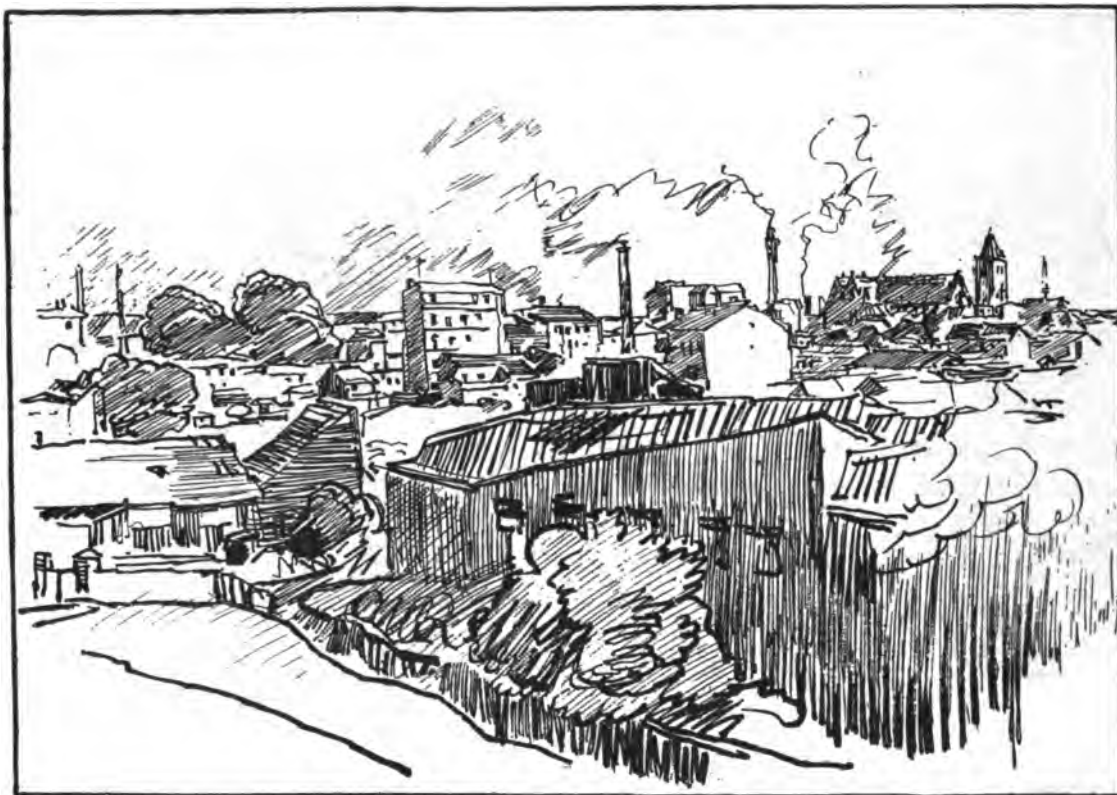


FIG. 105. — L'AGGLOMÉRATION INDUSTRIELLE DE SAINT-DENIS (SEINE). (A. Lepère.)

quelques noms de lieux, comme Colmar (Columbaria), Brumath (Brocomagus). Les Celto-romans, devant l'invasion alémanique, se sont sauvés dans le labyrinthe des bras fluviaux du Rhin et à proximité des îles.

Ainsi les terminaisons jouent pour les noms le rôle d'actes de naissance, de marques de fabrique pourrait-on dire.

(1) On peut suivre, au Sud, en Suisse, la délimitation des lieux en « ingen », qui révèle du premier coup l'emplacement des stations fondées par les Alamans, en face ou au milieu des établissements helvètes romanisés. En pays romand, c'est la terminaison « ens » ou « inges » (Renens, Palinges) qui correspond à la terminaison germanique « ing » ou « ingen ». D'après J. STADELMANN, la grande masse

## LES NOMS DE LIEUX, LA JONCHÉE DES NOMS DE FRANCE

Nos villages ont plusieurs origines : c'est tantôt un village préexistant, de création gallo-romaine, quelquefois d'implantation franque ou germanique, qui portait un nom correspondant à village : *vicus*. Ce mot *vicus* s'est conservé dans une foule de noms de villages en Vic : Vic-sur-Cère, Vic-le-Comte, Vic-sur-Aisne, Moyenvic, Neuvic ; ou en Vy : Longwy, Neuvy, Vièvy ; ou encore Vicq tout court (nombreux

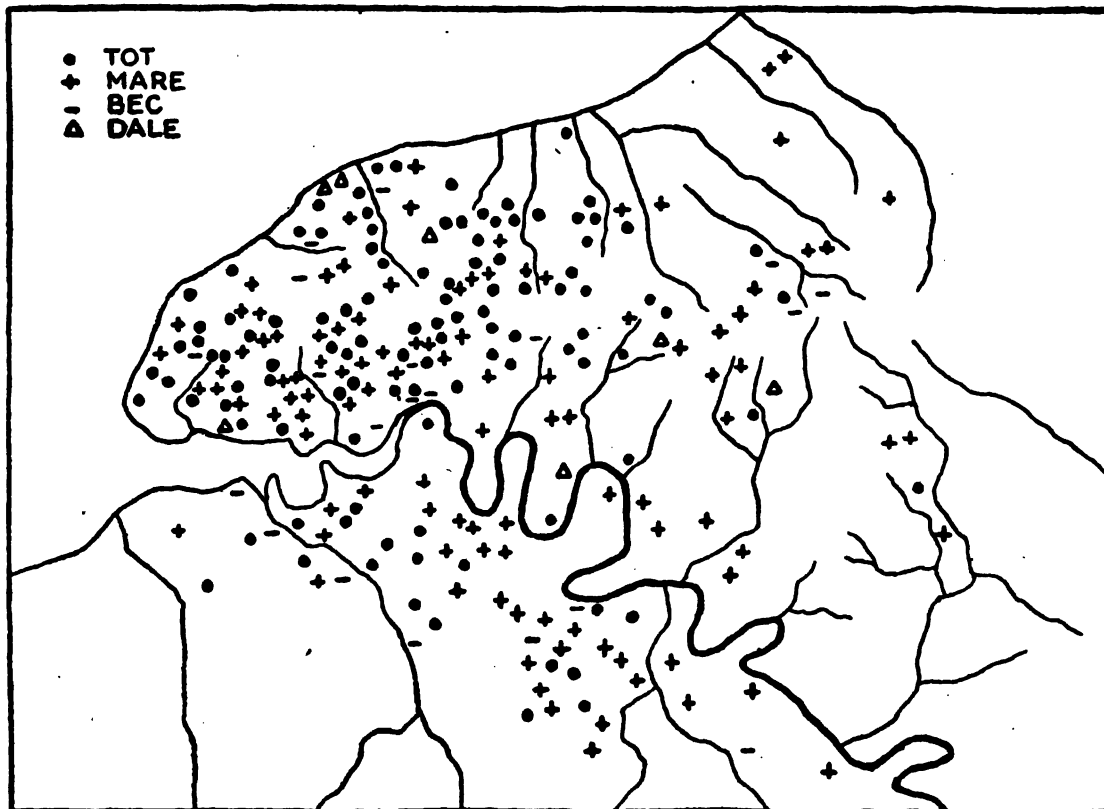


FIG. 106. — LA RÉPARTITION DES SUFFIXES DE NOMS DE LIEUX D'ORIGINE SCANDINAVE DANS LA NORMANDIE ORIENTALE (d'après J. Sion).

Vicq) ; — ou bien s'est combiné avec un nom de rivière : Vivonne sur la Vonne (Vedonna), Meuvy sur la Meuse (Mosa).

Les habitants de ces villages (*vicani*) constituent un groupe, possèdent une église, forment une paroisse. Mais l'origine de nombre de nos villages est plus humble encore ; il s'agit d'un simple domaine rural, appartenant à un propriétaire

des noms germaniques se trouve dans l'ancien pays de Vaud. Moudon, par exemple, sur la Broye, forme le centre d'un groupe étendu et très dense d'établissements de Germains. De là, la zone se prolonge en large bande, à travers les districts d'Échallens et de Cossonay, et va ensuite se rétrécir entre le Jura et le lac Léman. Voir Jean BRUNHES, *la Géographie humaine*, 2<sup>e</sup> édit. Paris, 1912, fig. 271, p. 705.

gallo-romain : on appelait « villa » l'ensemble de l'exploitation, maison du maître et terres d'alentour. Le village est sorti de cet ancien domaine rural, et comme preuve de son origine il a gardé le nom de son propriétaire, possesseur ou fondateur. Le processus philologique qui, partant de quelques noms de famille peu nombreux, aboutit au nom actuel, est partout le même : ainsi la propriété de la *gens Victoria* s'appellera Victoriacus, et ce suffixe « acus », « acum », donnera, selon les provinces : Vitry, Vitrey, Vitré, Vitrac et Vitrec ; les innombrables Pouilly viennent de Pauliacum (Paulus) ; Florac et Fleury de Florus, Juilly de Julius, Charlieu de Carolus. A ce radical, chaque province ajoute sa désinence originale, *ac* dans la Gascogne et dans une grande part méridionale du Massif Central (Armagnac, Ribérac, Bergerac, Aurillac, Mauriac), *ieu* ou *ieux* dans la Bresse ou le Dauphiné (Jallieu, Meximieux), parfois *y* (Isigny, Pontivy).

La limite entre les formes en *ac* et en *y* suit approximativement la frontière entre langue d'oc et langue d'oïl. Le Berry, par exemple, n'est pas loin de la lisière ; il s'y développe une forme de transition en *at*, très fréquente aussi en Bourbonnais et en Auvergne. En Limousin, il y a même une commune qu'on appelle indifféremment Bonnat ou Bonnac (Haute-Vienne).

Beaucoup de ces noms propres ont gardé intégralement le suffixe « ville » (de villa), comme en Beauce, en Lorraine et en Normandie (Lunéville, Anfreville). Aussi des contresens fréquents sur ce mot « ville » qu'on prend dans son sens actuel d'agglomération, ont permis d'échafauder des interprétations fautives, des légendes comme celle de la « ville de Brandes », en Dauphiné, qui aurait été la capitale du « prince Ladre », un prince lépreux, ou de la ville de Lupé en Limousin.

Le diminutif de villa, « villare », le hameau, a donné les nombreux Villards de la carte (Villars-les-Dombes) et les Viller de la région lorraine, en marge de la langue germanique : Ribeauvillé, Ramberviller (Ramberti villare), Gerbeviller (Gerbert), Badonviller et les Weiler d'Alsace. Quelquefois le mot « villa » était remplacé par le mot « court » (de *Curtis* ou *Curtem*) d'où sont venus les mots en *court* du pays de Montbéliard ou de la Picardie : Audincourt, Voujeaucourt, Hérimoncourt, Bellicourt, Wiancourt et les Goncourt (de Godon), Baudricourt (de Balderich).

Ainsi certains de nos noms de villages sont simplement des noms propres de personnes et nous ont transmis le nom du propriétaire primitif (1).

(1) A leur tour, des noms de villages ou de villes ont été accolés à des titres nobiliaires et se sont refaits « hommes », puisque l'on dit : un Bourbon, un Vendôme, un Luynes, un Montmorency, etc. Richelieu portait le nom d'un simple village dont il a fait, par vouloir orgueilleux et d'un seul coup, une très belle ville, qui resta mort-née (voir chap. XVIII, *les Villes*, au début du deuxième volume).

**CHANGEMENTS DE NOMS** Il ne faut pas croire que seules les époques passées ont eu le privilège d'engendrer des noms. Notre époque actuelle a aussi sa génération, formée non pas tant de noms de nouvelles agglomérations, comme Decazeville ou Paris-Plage, mais par les généralisations que les progrès de la géographie ont permis. Les premiers noms apparus, en effet, sont les noms de petits faits en rapport avec l'horizon borné d'hommes sédentaires ; on a commencé par nommer chaque sommet avant de nommer toute la chaîne. Les fleuves, jadis, ont eu sans doute plusieurs noms sur leurs cours, comme aujourd'hui les grands fleuves équatoriaux (Congo, Amazone), et au contraire, sur les lignes de faite, les cours d'eau coulant en sens opposé portent souvent le même nom : Arc et Orco, Doire et Durancé et peut-être Rhin et Rhône et même Garonne et Noguera qui serait le même nom. Cependant, en France, le premier nom représentant une idée synthétique qui ait apparu semble bien avoir été celui de la barrière continue qui borde le golfe du Lion vers le Nord, barrière qui reçut depuis la plus haute antiquité le nom de Cévennes (*Ceberma*).

Mais il faut arriver à notre époque pour trouver des appellations désignant de vastes systèmes géographiques, appellations d'ailleurs souvent mal choisies, comme le Massif schisteux rhénan, le Plateau Central, qui n'a rien d'un plateau, la Champagne humide réunissant deux vocables contradictoires, les Corbières occidentales, etc. (1).

La création des noms appartient donc à toutes les époques ; c'est une des manifestations de la vie des noms ; mais une fois créés, les noms vivent en ce sens qu'ils se modifient.

Le changement de nom peut être radical. Telles les anciennes capitales des « civitates » gallo-romaines, qui ont pris le nom du pays qu'elles gouvernaient :

Limonum,	capitale des <i>Pictones</i> ,	devenu Poitiers.
Divona,	— <i>Cadurci</i> ,	— Cahors.
Augustoritum,	— <i>Lemovices</i> ,	— Limoges.
Avaricum,	— <i>Bituriges</i> ,	— Bourges.

Le cas inverse, l'ancien nom de la ville restant à la région environnante, est beaucoup plus rare. Cependant, Bayonne avant le douzième siècle s'appelait Lampurdum, nom

(1) Il y a plus de trente ans déjà que, dans un article de la *Revue de Géographie* sur *Quelques réformes dans la terminologie géographique de la France*, Paul VIDAL DE LA BLACHE protestait contre ces mauvaises dénominations et proposait de proscrire les *Corbières occidentales* et l'*Argonne orientale* comme « contraires à toute précision et à toute vérité ».

que porte aujourd'hui le pays de Labourd dont Bayonne était l'ancienne capitale.  
Voici un tableau de quelques changements de noms :

ANCIEN NOM	NOM ACTUEL
Ancre.	Albert (Somme).
L'hospital-sous-Confians.	Albertville (Haute-Savoie).
Albret.	Labrit (Landes).
Menus-les-Saint-Cloud.	Boulogne-sur-Seine (Seine).
Yvon.	Carignan (Ardennes).
Bourg-Dieu.	Deols (Indre).
Blavet.	Port-Louis (Morbihan).
Quentovic.	Étaples (Pas-de-Calais).
Toile-à-voile.	Saint-Jean-de-Bourney (Isère).
Cap-de-Gascogne.	Saint-Sever (Landes).
Château-Gordon.	Sancerre (Cher).
Saint-Oyen-de-Joux.	Saint-Claude (Jura).
Confians.	Pont-Saint-Vincent (Meurthe-et-Moselle).
Fleury-sur-Loire.	Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret).

La Révolution a été exceptionnellement révolutionnaire en fait de toponymie ; mais les noms de localités alors forgés n'ont guère duré. Qui se souvient de *Roclibre* pour Rocroy (Ardennes), de *Montlibre* pour Kaysersberg (Alsace), de *Commune-Affranchie* pour Lyon, de *Franciade* pour Saint-Denis, d'*Égalité* pour Bourg-la-Reine, d'*Émile* pour Montmorency, d'*Égalité-sur-Marne* pour Château-Thierry, d'*Ancy-le-Libre* pour Ancy-le-Serveux (Yonne), de *Bonnet-Rouge* pour Saint-Bonnet (Charente), de *Port-sur-Meurthe* pour Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle), de *Montagne-du-Bon-Air* pour Saint-Germain-en-Laye? etc., etc. Pourtant quelques-uns ont subsisté : Saint-Gengoux-le-Royal est resté *Saint-Gengoux-le-National*. Des substitutions de nom du premier Empire bien peu également ont été par la suite respectées : Pontivy (Morbihan), qui s'était appelé *Napoléon-ville*, est redevenu Pontivy ; Bourbon-Vendée, après avoir été baptisé *Napoléon-Vendée*, est aujourd'hui La Roche-sur-Yon.

**L'ÉROSION LINGUISTIQUE** Le plus souvent la vie des noms se manifeste non par des changements brusques mais par des modifications lentes de leur forme. Les noms subissent les attaques du temps, il y a une « érosion linguistique » (Schrader), comme il y a une érosion du sol, et cette érosion attaque davantage les mots d'un emploi très courant, tandis que ceux qui sont moins utilisés conservent bien mieux leur aspect primitif ; c'est ainsi que les noms de villes ont

---



---

**LES NOMS DE LIEUX, LA JONGHÉE DES NOMS DE FRANCE**

---

été beaucoup plus modifiés et simplifiés par l'usage que les noms de leurs habitants qui se rapprochent parfois davantage de la forme originelle.

LES HABITANTS DE :	SONT DITS :	RAPPELANT :	DÉPARTEMENTS
Béziers,	les Biterrois,	<i>Biterri.</i>	(Hérault).
Cahors,	les Cadurciens,	<i>Cadurci.</i>	(Lot).
Draguignan,	les Dracenois,	<i>Draceni.</i>	(Var).
Dreux,	les Durocasses,	<i>Durocasses.</i>	(Eure).
Evreux,	les Ébroïciens,	<i>Eburovices.</i>	(Eure).
Lons-le-Saunier,	les Lédoniens,	<i>Ledo-Salinarius.</i>	(Jura).
Rodez,	les Ruténois,	<i>Ruteni.</i>	(Aveyron).
Saintes,	les Santons,	<i>Santones.</i>	(Charente-Inférieure).
Auch,	les Auscitains,	<i>Ausci.</i>	(Gers).
Le Puy,	les Podiens,	<i>Podium.</i>	(Haute-Loire).
Reims,	les Rémois,	<i>Remi.</i>	(Marne).

D'autres fois c'est le nom du saint qui s'est déformé dans le nom de la ville et on en reconnaît beaucoup mieux la forme originelle dans le nom des habitants :

LES HABITANTS DE :	SONT DITS :	RAPPELANT :	DÉPARTEMENTS
Saint-Omer,	les Odomarois,	<i>Odomar.</i>	(Pas-de-Calais).
Saint-Cloud,	les Clodoaciens,	<i>Clodoald.</i>	(Seine-et-Oise).
Saint-Yrieix,	les Arédiens,	<i>Aredius.</i>	(Haute-Vienne).
Saint-Denis,	les Dionysiens,	<i>Dionysius.</i>	(Seine).
Saint-Lô,	les Laudiens,	<i>Laud.</i>	(Manche).
Saint-Brieuc,	les Briochins,	<i>Brioch.</i>	(Côtes-du-Nord).

Il y a enfin des noms d'habitants qui n'ont qu'un rapport bizarre avec la ville correspondante :

LES HABITANTS DE :	SONT DITS :	DÉPARTEMENTS
Castelnaudary,	les Chauriens.	(Aude).
Bourges,	les Berruyers.	(Cher).
Châteauroux,	les Castelrodolphiens.	(Indre).
Épinal,	les Spinaliens.	(Vosges).
Pont-à-Mousson,	les Mussipontins.	(Meurthe-et-Moselle).
Pau,	les Palois.	(Basses-Pyrénées).
Charleville,	les Carolipolitains.	(Ardennes).
Mézières,	les Macériens.	(Ardennes).

La vie des noms se manifeste encore par leur mort ; les noms vivent et par conséquent ils meurent. Ce n'est pas en subissant l'érosion de l'usage courant qu'ils finissent par disparaître : les noms les plus employés sont précisément les plus vivants. C'est au contraire lorsqu'ils deviennent inutiles, lorsque le fait géographique qu'ils désignent n'a plus de raison d'être ou n'existe plus. Rares sont les noms morts qui appartiennent à la géographie physique ; le cimetière des noms est surtout rempli de noms se rapportant à la géographie de l'homme, beaucoup plus instable que la géographie du sol, noms de villes disparues ou vieilles expressions comme l'Occitanie ou comme le Ponant signifiant la côte atlantique par opposition à la Méditerranée, mais surtout noms de divisions territoriales abandonnées : Ostrasie, Neustrie, Septimanie, Lugdunaise, Novempopulanie...

**L**ES ANNEXES : ARTICLES ET ADJECTIFS Rarement les noms de lieux restent seuls, ils ont besoin d'annexes pour les préciser et les différencier les uns des autres, ils entraînent avec eux de modestes compagnons ou associés : articles, prépositions, adjectifs, surnoms...

Presque tous les noms de villes sont sans article : Paris, Toulouse, Bordeaux ; cependant ceux qui tirent leur appellation de l'aspect physique des lieux conservent l'article : le Havre, la Rochelle, le Boucau, la Bassée, Lille qui s'écrivait jadis l'Ile.

Au contraire les petits hameaux et habitations isolées portent beaucoup plus souvent l'article, leur nom rappelant le propriétaire fondateur : la Renaudie, les Rivailles. Parfois même l'article est remplacé par une préposition : Chez Tандаud, Chez Pourret.

Les noms de provinces et régions ont tous l'article : la Picardie, la Limagne, et quelquefois le pluriel ou du moins le signe du pluriel, sans qu'on puisse toujours l'expliquer : les Flandres, les Charentes, les Landes, la Dombes.

Les noms des grands systèmes montagneux ont en général l'article au pluriel : les Alpes, les Pyrénées, les Vosges ; le Jura fait exception. On dit aussi : le Morvan. On dit : les Ardennes et l'Ardenne, mais le seul vrai nom authentique et autochtone est « l'Ardenne », « les Ardennes » étant devenu le nom du département.

Les adjectifs sont les plus précieux auxiliaires pour distinguer les uns des autres des noms identiques, en les opposant par leur différence de site ou de forme. L'adjectif peut marquer une différence de hauteur ; nombreux sont dans les montagnes les villages superposés qui portent le même nom suivi de l'épithète : le Haut, le Bas, et quelquefois même le Moyen... Ex. : Valadon-du-Haut, Valadon-du-Milieu et Valadon-du-Bas (Jura).

Pour distinguer ces communes étagées, on se sert aussi de certaines préposi-

tions. On trouve par exemple, dans les Pyrénées, Arcizans-Avant et Arcizans-Dessus, Argut-Dessous et Argut-Dessus. En Corse, le village du bas qui est le moins important, contrairement à ce qui se passe dans nos montagnes, porte simplement le nom du village principal du plateau avec un diminutif : Bastelica et Bastelicaccia, Ghisoni et Ghisonaccia.

Les épithètes de Haut et Bas sont souvent ajoutées à des noms de provinces ou



FIG. 107. — CRÈVECŒUR-LE-GRAND (OISE). (A. Lepère.)

régions et, dans ce cas, elles n'indiquent pas toujours une différence d'altitude. Ainsi la Vendée s'appelait autrefois Bas-Poitou, bien que ce soit précisément la partie la plus élevée du Poitou. L'épithète « Bas » semble désigner dans tout l'Ouest de la France une région déshéritée par rapport à la région voisine qui se qualifie de « Haute ». Ainsi s'expliquent Bas-Maine et Haut-Maine, Basse-Beauce et Haute-Beauce, Bas-Labourd et Haut-Labourd. Par ailleurs, et au contraire, on reconnaît dans Haute-Marche et Basse-Marche, Haute-Auvergne et Basse-Auvergne, Hautes-Pyrénées et Basses-Pyrénées..., le véritable sens du qualificatif.



Les épithètes « grand » et « petit » sont également très employées et parfois dans un sens qui ne correspond plus à la réalité actuelle. Le Grand-Baisieux (Nord) a moins d'habitants que le Petit-Baisieux ; de même pour le Grand-Ronchin et le Petit-Ronchin près de Lille. D'autre part, les deux Marseille-le-Petit, de la Charente-Inférieure et de l'Oise, n'ont aucune prétention à se comparer et s'opposer au grand Marseille. Toutefois la règle générale est bien qu'une agglomération dite Grande s'oppose à sa voisine dite Petite : Crèvecœur-le-Grand (*fig. 107*) et Crèvecœur-le-Petit (Oise).

Il est une autre catégorie de tels adjectifs qui a pour origine non plus la nécessité secondaire de distinguer des appellations semblables, mais le besoin d'exprimer la caractéristique dominante du lieu ; l'adjectif s'est en quelque sorte imposé au nom. Ainsi, dans les montagnes, on rencontre beaucoup de « froid » : Fay-le-Froid (Haute-Loire), Cognac-le-Froid (Haute-Vienne), Saulzet-le-Froid (Puy-de-Dôme). De même sur les calcaires jurassiques, terrains extrêmement perméables, et sur bien d'autres territoires calcaires, abondent les villages dits « le Sec » : Ampelly-le-Sec, Coulmiers-le-Sec, Savigny-le-Sec sur le plateau bourguignon, Villars-le-Sec dans le Jura, etc.

Beaucoup d'adjectifs sont des épithètes de couleur : la blancheur de la craie picarde a donné des : Blanc Mont, Blanc fossé, Plaine Blanche, Blanquetaque... L'épithète « noire » est accolée à de nombreuses montagnes, pour indiquer la végétation qui les couvre : la Montagne Noire, les Bois Noirs (Monts du Forez), la Forêt Noire, le Périgord Noir, les Maures qui signifie les Noires, et aussi le Causse Noir, jadis couvert d'arbres. L'épithète dorée ou d'or est réservée aux coins privilégiés, Côte-d'Or, Val-d'Or près Sèvres, Vallée-Dorée près de Creil..

Il y a même des noms qui ne sont formés que d'un adjectif pris substantivement, comme la rivière « la Creuse » ; les petites villes : La Souterraine et Le Blanc.

D'autres villages ont des qualités plus bizarres : Trucy-l'Orgueilleux, près Clamecy, Brive-la-Gaillarde (Corrèze), Mantes-la-Jolie (Seine-et-Oise).

Les épithètes deviennent alors de véritables surnoms et ceux-ci abondent en France ; tantôt ils ont trait à des cultures ou à une industrie particulière : Saint-Priest-les-Fougères (Dordogne), Azat-le-Pommier (Haute-Vienne), Grézieux-le-Fromental, près Montbrison, Saint-Hilaire-la-Treille (Haute-Vienne), Saint-Cyr-les-Vignes (Loire), Quevreville-la-Poterie (Seine-Inférieure), Saulzais-le-Potier, près Montluçon, Saint-Christophe-en-Boucherie (Allier), Villedieu-les-Poêles (Manche), qui a pris ce nom depuis que l'industrie de la chaudronnerie s'y est établie (jadis le bourg s'appelait Villedieu-de-Saultchevreuil). Ou bien ces surnoms ont trait

à la nature physique : Lezeunes-aux-Blancs-Cailloux (première apparition des calcaires au Sud de Lille), Saint-Amand-les-Boues (Nord), Concoures-Campagne (Aveyron). Ou bien encore à un événement historique : Domrémy-la-Pucelle, Saint-Jean-de-Losne-Belle-Défense, Vitry-le-Brûlé (aujourd'hui Vitry-en-Perthois), Ivry-la-Bataille, Saint-Michel-Montaigne, Saint-Amans-Soult, La Bastide-Murat. Mais il en est de plus inattendus comme Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (Yonne), Saint-Germain-les-Belles-Filles (Haute-Vienne), Baigneux-les-Juifs (Côte-d'Or), Saint-Merd-la-Brouille (Corrèze), Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne). Enfin nous avons de véritables noms doubles : le même lieu peut porter deux appellations différentes ; ce fait arrive surtout lorsqu'il y a opposition de deux langues dont chacune marque son empreinte par un mot spécial : Lille s'appelle *Rijssel* pour les Flamands et Tournay *Dornick*, Saint-Jean-Pied-de-Port et Tardets deviennent en langue basque *Don Iané Garatzi* et *Atharetzé...*

Cependant, pour un très grand nombre de noms se répétant maintes fois, on n'a point fait l'effort de leur trouver une dénomination propre ; et l'on s'est contenté de les différencier en les disant sur tel cours d'eau, près de telle ville ou dans tel petit pays : Boulogne-sur-Seine, Châlons-sur-Marne, Chalon-sur-Saône, Mercy-lez-Metz, Lorcy-devant-Metz, Rosières-en-Santerre, Fère-en-Tardenois... Mais il faut se défier parfois de ces appellations, données souvent après coup, par suite d'exigences administratives ou postales. Maintes agglomérations se disent sur telle rivière alors qu'elles en sont éloignées : Monistrol-sur-Loire, par exemple (1) ; d'autres se placent « en-Brie », « en-Gohelle », « en-Vexin », sans qu'il faille pour cela étendre jusqu'à elles les limites de ces « pays ».

Au terme de cette étude sur les noms de lieux, comment ne pas admirer la richesse et la saveur de notre patrimoine toponymique ! Il se dégage de certains de ces noms une sonorité qui est une poésie, toute expressive d'histoire ou révélatrice de terroir : mots beaux et grands dans leur simplicité comme Loire, Adour, Rhin, mots qui sonnent gai comme Toulouse, Marseille, mots rudes comme Rouergue ou Cahors, mots qui semblent tristes comme Morvan ou Ardenne ! Pendant le cours des siècles, ils se sont identifiés aux parcelles de terre qu'ils désignent et ont ainsi acquis ce rang privilégié qu'ils détiennent aujourd'hui parmi les vocables des hommes.

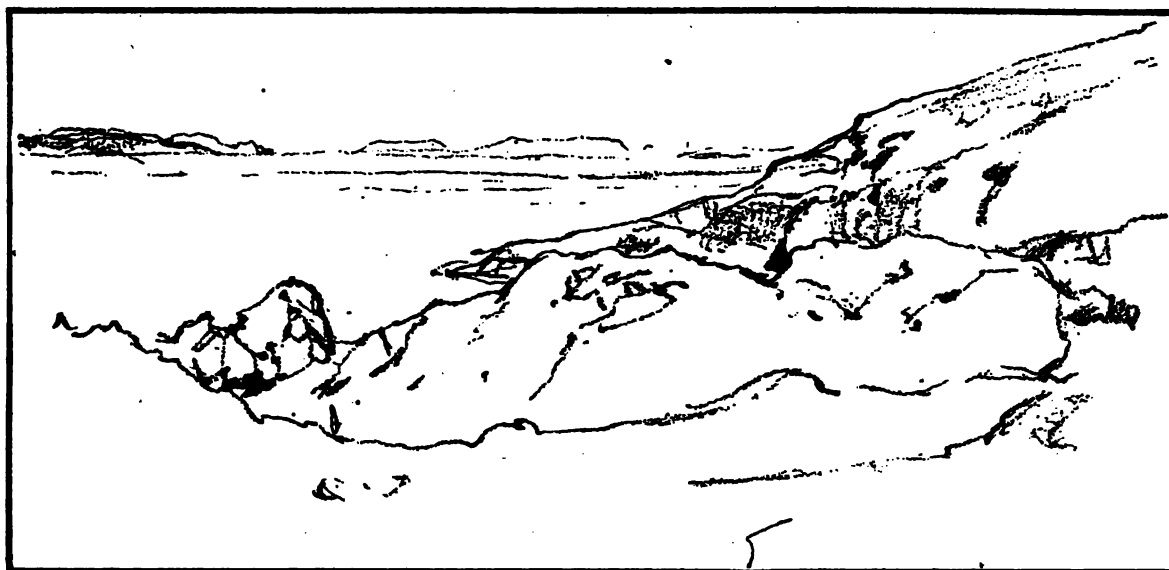
(1) Un décret de 1919 vient de déclarer qu'en Haute-Vienne, Bessines se dirait « sur-Gartempe », et Morterolles « sur-Semme » ; or, ces deux communes ne sont ni l'une ni l'autre sur ces rivières ni même dans leurs vallées étroites, creuses, tout à fait impropres à l'établissement d'agglomérations. Un cas plus curieux est celui de Fontaine-sur-Maye (Somme). Aujourd'hui la source de la Maye a émigré vers l'aval et Fontaine n'est plus que dans une vallée sèche.

Anciens noms communs, ils sont montés lentement aux grades les plus élevés dans la hiérarchie des noms propres. Certains de ces noms propres ont acquis une telle diffusion qu'ils ont créé à côté d'eux de véritables noms communs ; des noms géographiques sont parfois en effet redevenus des noms communs, tant le produit, rattaché d'abord à un lieu précis de la surface de la terre et en portant le nom, est lui-même devenu un produit universel. Notre France, avec ses cognacs ou son calvados, avec ses champagnes, ses bordeaux, ses bourgognes, ou encore ses camemberts, ses bries, ses coulommiers, ses roqueforts, a une collection exceptionnelle de noms de lieux devenus des noms de produits. La valenciennes, le chantilly, l'alençon et le cluny sont des dentelles, le tulle (qui ne se fabrique plus qu'à Calais) et le guingamp sont des mousselines, les soissons sont des haricots, les guines des cerises et les limousines des automobiles. Ces exemples sont encore plus typiques que ceux des produits locaux qui ont gardé leur étiquette d'origine (drap d'Elbeuf, toile de Cambrai, moutarde de Dijon), ou même « rouenneries » qui est devenu un mot général issu du nom de la ville de Rouen.

Il est enfin des villages dont le nom a une telle destinée que presque personne ne sait plus qu'ils ont été des villages. Qui reconnaîtrait aujourd'hui, sous le mot de « tricot », l'ancien petit village du Beauvaisis où le tricot fut inventé ?

Noms communs sont devenus noms de lieux ; et, par un curieux mouvement inverse, des noms de lieux sont ainsi et aussi devenus de vrais noms communs.





A. Lepère del.

## CHAPITRE X

### LANGUES ET DIALECTES. — LA LANGUE FRANÇAISE ET SON EXPANSION GÉOGRAPHIQUE : CONQUÊTES D'AUTREFOIS ET DOMAINE D'AUJOURD'HUI

**L**e français a été en fait l'héritier du latin comme langue universelle, et le célèbre manifeste de Joachim du Bellay, *la Défense et Illustration de la langue française* (1549), ceux de Ronsard et de la Pléiade, les éloges mis au concours au dix-huitième siècle par les Académies de l'étranger, ont été des revendications en faveur du français, non contre des langues étrangères qui ne menaçaient point sa suprématie, mais contre le latin, qui, maintenu comme langue de l'Église, eût voulu demeurer celle de la diplomatie, de la science et des relations entre gens de différents pays (1).

Dès le treizième siècle, dans *Li Livres dou Tresor* (1265), Brunetto Latini proclamait le français une langue « moult délectable » ; correspondant à l'apogée de la maison capétienne, avant les guerres anglaises, il y eut une première ère de suprématie du français. Mais, pour établir sur des fondements solides l'universalité de la langue, il fallait créer la prose, en faire un instrument souple et nuancé,

(1) Voir le premier volume de *l'Histoire des lettres*, par F. PICAUVET, JEANROY et BÉDIER.

capable d'exprimer avec précision toutes les idées, avec couleur toutes les images ; il convenait aussi d'accroître la richesse du vocabulaire, support de la pensée, et de dégager la phrase analytique française de la période latine, toute synthétique ;



FIG. 108. — VIRILLES MAISONS DE GOURNAY (A. Lepère.)

ce devait être l'œuvre des prosateurs du seizième siècle, Commines, Amyot, Rabelais, Calvin, Montluc, Montaigne qui « illustrèrent » la prose tout autant que Ronsard et la Pléiade la poésie. La victoire fut définitivement consacrée au siècle suivant par les manifestations du *Cid* de Corneille (1636), du *Discours de la Méthode* de Descartes (1637) et de la fondation de l'Académie française par Richelieu (1635, enregistrée en 1637).

Dès lors la langue française pouvait rayonner en tous pays ; l'outil était forgé et cet ancien parler romand du serment de Strasbourg (842), cette langue des paysans, *lingua romana rustica*, que l'on avait accusée de manquer de noblesse, appuyée maintenant sur la prééminence politique et artistique de la France, sur les succès éclatants de ses armes au cours de la guerre de Trente Ans, sur les traités glorieux

qu'elle allait signer, sur la place, la première, qu'elle occupait en fait de civilisation et de culture, allait devenir, dans le monde entier, la langue de la société polie et de la cour. Depuis les grandes Ordonnances du seizième siècle (ordonnance de Villers-Cotterets, 1539, etc.), le français était la langue judiciaire du royaume ;

une Ordonnance de Louis XIII de janvier 1629 l'avait imposée aux tribunaux ecclésiastiques (1).

Ferdinand Brunot a consacré tout un volume de son *Histoire de la langue française* à cette suprématie du français au dix-septième siècle ; on y trouvera exposés les derniers épisodes de la lutte du français contre le latin, les ménagements apportés par la France, en ce qui touche la langue, dans les pays de conquête nouvelle, Flandre, Roussillon, Béarn, et surtout Alsace ; au Collège des Quatre-Nations, fondé par Mazarin, au contraire de ce qu'on pourrait supposer, on parlait surtout latin. On peut suivre, à travers les grandes dates de l'histoire diplomatique, les efforts en vertu desquels le français fut peu à peu accepté, à la place du latin, comme la langue reconnue des actes internationaux : traités de Nimègue (1678), d'où l'on fait dater la reconnaissance officielle du français, de Ryswick, de Rastadt et de Bade, où la France, quoique vaincue, finit par imposer sa langue (2). C'est dans les pays méditerranéens que le français rencontra le plus de résistances : l'espagnol et l'italien étaient trop proches de la source commune, le latin, et en possession d'une littérature trop illustre, sans parler de la fierté castillane, pour s'incliner de si bonne grâce devant le parler de Paris ; ce fut au contraire dans les cours du Nord, Hollande, Suède, où l'on sait le rôle de la reine Christine, Russie, Angleterre et Prusse, principautés d'Allemagne souvent à la solde de Versailles, que le français devint rapidement la langue auxiliaire, comprise ou parlée par tous, presque uniquement en usage à la cour et dans la société polie. Un Français put dès lors se promener en Europe, ne connaissant que sa langue.

A l'étranger, la propagande en faveur du français se fit non seulement par les représentants officiels de la France, par les armées, les diplomates, la mode, les comédiens, les chefs de cuisine, mais surtout par nos Universités, où l'on accourait de toute l'Europe, et par l'armée de nos précepteurs, — enfin par deux catégories de gens auxquels on penserait moins, et qui étaient justement les opposants au régime de la royauté absolue, victimes politiques ou persécutés pour le fait de religion : d'un côté les huguenots, chassés par l'édit de révocation de 1685, qui constituèrent un peu partout en Europe le « Refuge » ; de l'autre les pamphlétaires politiques, comme Bayle, précurseurs des Encyclopédistes, établis en Hollande parce que là seulement ils trouvaient, sinon la liberté d'opinion, au moins un

(1) Remarquons toutefois que l'Édit de François I<sup>er</sup> sur la rédaction des actes en français n'était que l'un des incidents de la lutte contre les magistratures cléricales et le droit canon.

(2) A. GÉRARD, *L'importance de la langue française dans les relations diplomatiques* (*Revue bleue*, numéro du 13 mars 1920, p. 129-132 ; voir spécialement p. 129 et p. 131).

pays où l'on ne craignait pas la colère du grand roi. Ce fut le dix-huitième siècle qui marqua l'apogée du français comme langue universelle ; à Berlin, à la Haye, à Pétersbourg, à Londres, vivaient, enseignaient, disputaient des Académies au petit pied, des littérateurs et des savants, qui donnaient le ton à l'opinion ; le séjour de Voltaire à la cour de Prusse, où il retrouva La Mettrie (le docteur Akakia), fut le plus célèbre de ces épisodes, illustrant ce fait qu'en pleine guerre les Français imposaient leur loi à l'étranger en fait de langage, d'idées, de modes, de culture ; ils ne se donnaient même pas la peine de ménager l'amour-propre des gens du pays : à leur adresse toutes les railleries étaient bonnes. Frédéric II acceptait tout et se vantait lui-même de ne pas parler l'allemand. C'est l'époque où l'Académie de Berlin mit au concours le sujet célèbre : *A quoi tient l'universalité de la langue française* et accorda le prix au *Discours* de Rivarol (1783). Le français fut, pendant toute la seconde moitié du dix-huitième siècle, le véhicule des idées des Encyclopédistes, que patronnaient des souverains tels que Frédéric II et Catherine la Grande, et si la Révolution française fut accueillie au début avec tant de faveur dans la plupart des pays d'Europe, c'est que la propagande des philosophes, de Voltaire et des Encyclopédistes comme de Jean-Jacques Rousseau, avait été colportée par leurs ouvrages, lus à même le texte sans le secours d'aucune traduction.

**F** FRANÇAIS D'OÏL ET FRANÇAIS D'OC.  
DIALECTES ET PATOIS

Si notre langue littéraire est une, comme l'était le latin classique, la langue parlée en France est au moins double, et comprend deux dialectes, issus tous deux des langues romanes, qui auraient pu rester des langues indépendantes, au même titre que l'espagnol, le portugais, l'italien, si la suprématie politique des Français du Nord ne s'était affirmée aussi par la langue et la civilisation ; ces deux langages on les a distingués, comme celui du « Yes » et celui du « Ia » par la façon dont ils disent « oui » : ce fut jadis *oïl* dans le Nord (de *hoc illud*, cela même) et *oc* dans le Midi (de *hoc* tout court), d'où les noms de langue d'oïl et de langue d'oc.

Jadis le parler d'oïl était confiné à la Neustrie, des lisières de la Bretagne à la Flandre et au bassin de la Saône ; en fait la Loire a très longtemps formé limite, et non seulement le Midi méditerranéen et languedocien, mais le centre étaient de parler d'oc.

Les principaux dialectes d'oc étaient et sont encore : le limousin qui fut porté jusqu'en Espagne par les émigrants natifs de la Marche, l'auvergnat, le languedocien, le rouergat, le gascon, le béarnais ; plusieurs auraient pu aspirer comme la langue de Paris à la dignité de langue littéraire.

C'est la primauté des hommes du Nord qui, d'abord par le fer et par le feu, a imposé peu à peu leur parler aux « Albigeois ». A la bataille de Muret, en 1213, les barons du Nord l'emportèrent sur les seigneurs du Midi, et dès lors il était écrit que le parler d'oïl l'emporterait plus tard sur celui qu'on parlait à la cour des comtes de Toulouse, ou à cette cour de Nérac dont Marguerite de Navarre devait faire à la fois un foyer de culture et de réformation. Encore au temps de Gaston Phœbus la partie n'était pas gagnée pour les gens du Nord, et l'avènement d'Henri IV, roi de France et de Navarre, aurait pu remettre tout en question. La pénétration du parler du Nord fut naturellement fort lente et se fit par infiltration. L'infiltration continue sous nos yeux ; Bordeaux fut jadis une des métropoles de la langue d'oc ; et l'on s'y pique aujourd'hui d'y parler le meilleur langage « français ».

Jadis, dans le Midi de la France, l'emploi de la langue d'oc était général dans les villes comme dans les campagnes, et personne n'éprouvait le besoin d'apprendre la langue de Paris, au point que tel enfant du Nord qui passait par Marseille pour s'y embarquer avait plus de peine à s'y faire entendre qu'à Stockholm ou à Petrograd où toute la société parlait alors le pur français classique. Ce furent les Académies de province, fondées à l'imitation de l'Académie française, qui propagèrent le français de Paris dans cette moitié du royaume, et si les précieuses de l'endroit furent parfois ridicules, comme celles que Molière connut sans doute à Pézenas, elles ont contribué pour leur part à faire l'unité de la langue.

Au dix-neuvième siècle, une réaction s'est produite contre la centralisation en matière de langage ; en souvenir des « Cours d'amour » et de l'« Académie des Jeux floraux », des écrivains du Midi, poètes, chansonniers, publicistes, voulurent rendre à la langue d'oc son « éminente dignité » et l'élever au rang de langue écrite, de langue littéraire ayant elle aussi son trésor et ses chefs-d'œuvre ; un perruquier d'Albi, Jasmin, écrivit en languedocien des œuvres qui furent populaires ; surtout une nouvelle Pléiade provençale, issue du mouvement des Félibres et groupée autour de l'immortel Frédéric Mistral, avec Roumanille et Aubanel, parvint à rendre au parler de Provence prestige et rayonnement. Souhaitons que le réveil du régionalisme et des belles littératures régionales ranime vers leur dernière heure ces patois et ces dialectes défaillants ; la splendide unité française, en matière de littérature et de langage, peut jouir du luxe et de la gloire de régner sur la diversité des dialectes rajeunis et de se rajeunir elle-même à la source poétique des terroirs (1).

(1) On ne doit jamais oublier que l'Académie française, sous l'impulsion donnée par LAMARTINE et sous la présidence de Victor DE LAPRADE, a couronné le célèbre poème provençal de MISTRAL, *Miréio*. — On peut se rendre compte de toutes les richesses, presque inconnues, de nos vocabulaires



Comment s'appelle donc ce parler du Midi, que parlent ceux qu'on a appelés d'instinct les « Méridionaux » et quelquefois les Gascons, tandis que la vieille appellation de « langue d'oc » est désuète? Les gens de Marseille et d'Arles s'enorgueillissent du provençal et soutiennent que ce mot à lui seul peut désigner tout parler du Midi; pour d'autres, pour ceux de Toulouse, c'est le gascon qui sera le terme

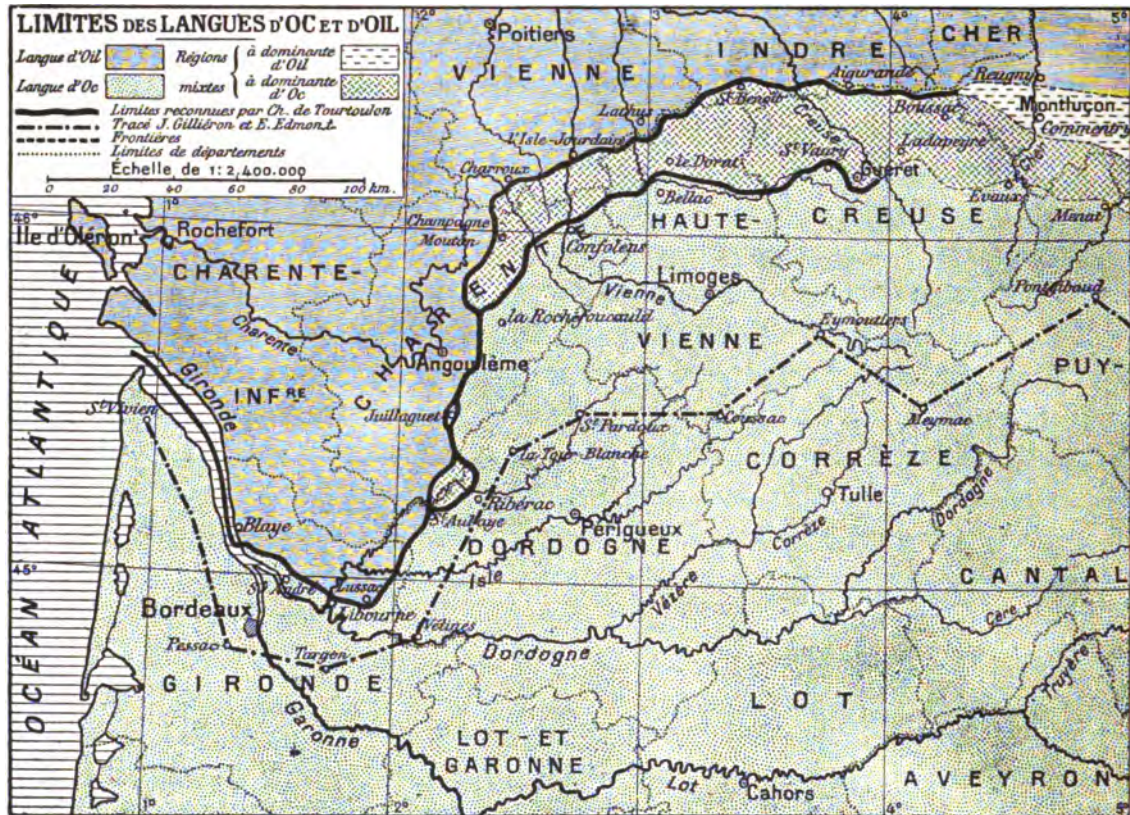


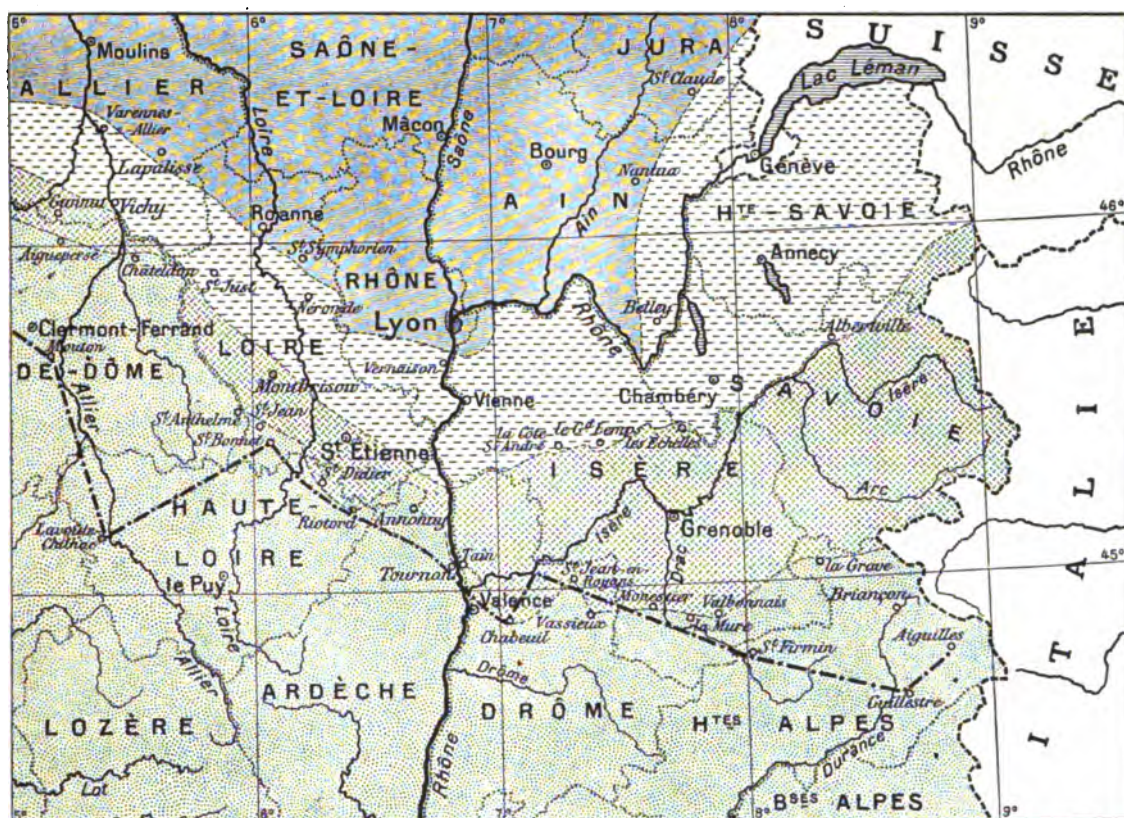
FIG. 109. — LA LIMITE ET LES ZONES-LIMITES DE LA LANGUE D'OC.

général, et cette acception plus large peut expliquer le sens de certaines expressions d'application très générale, telles que « cadets de Gascogne », « gasconnade », qui dépassaient certainement le cadre de la province ainsi dénommée *sensu stricto* : dès le dix-septième siècle on désignait communément par le mot *gascon* tout Français du Midi; cela résulte d'une série de documents qu'a rassemblés F. Brunot. Les Espagnols traitent généralement et superbement de « Gavaches » tous les gens d'outre-monts; or, les habitants du Midi languedocien ont repris à leur compte

provinciaux, en lisant (collection Nelson) le roman d'Eugène LE ROY, *Jacquou le Croquant*, dans lequel l'auteur a su habilement enchâsser tant de savoureuses expressions du Quercy.

## LANGUE FRANÇAISE ET DIALECTES

cette expression ancienne ; pour eux, les *Gavaches* ce sont indistinctement tous les gens du Nord. Expression inconnue dans le Midi méditerranéen, où les hommes qui emploient le parler du Nord sont dits « Français » ou mieux « Franciaux », comme jadis, comme au doux temps du roi René, — mot qui répond, à l'autre extrémité du parler d'oïl, aux « Franquillons » dont se distinguent avec soin les Flamands.



ET DE LA LANGUE D'OÏL. (D'après le général Plazanet.)

**LA LIMITE ACTUELLE** On a souvent tracé sur des cartes la limite entre langue d'oïl et langue d'oc, limite toujours mouvante, toujours repoussée plus loin vers le Sud. Actuellement, sur le trajet de Bordeaux à Paris, on signale le village des Billaux, près de Libourne, comme le dernier village d'oc vers le Nord ; la limite ne dépasse donc plus guère en ce point la Dordogne, et des villes comme Poitiers, La Roche-sur-Yon, La Rochelle, Niort, Angoulême, celle-ci où l'on parle le plus correct français, sont entièrement et dès longtemps de langue d'oïl.

Il fut déclaré, trop souvent, que la limite de la langue d'oc et de la langue d'oïl était, sinon une ligne fixe dans le temps, du moins une ligne déterminée, qu'on

pouvait figurer sur une carte de répartition. C'est cette carte qu'ont essayé de tracer, il y a une quarantaine d'années, de Tourtoulon et Bringuier, et nous donnons de notre côté cette limite approximative, en tenant à rappeler et à montrer ce qu'il y a de relatif dans une telle tentative (fig. 109).

En effet, cette limite n'a rien d'absolu : à mesure que les linguistes, les « patoisants », sont parvenus à noter avec précision (et aujourd'hui à enregistrer mécaniquement par le phonographe) les parlers provinciaux, ils se sont aperçus que la réalité était beaucoup trop complexe pour pouvoir être exprimée par une simple ligne de séparation. Dans chaque province les « Romanistes » ont constitué un « Glossaire » de toutes les formes connues, et à l'aide de ce *Corpus* Gilliéron et Edmont ont dressé un *Atlas linguistique de la France*, qui exprime par une carte la répartition géographique de chaque mot important. C'est ainsi qu'on trouve, dans le Nord



FIG. 110. — EN PAYS ALSACIEN. (A. Lepère.)

de la France, en Bourgogne, en Lorraine, des façons de parler qui sont les mêmes que dans le Midi. Même dans la Suisse romande, dans la vallée retirée de la Gruyère, on est bien étonné de trouver au lieu du mot « tête » l'ancien mot « Cape » ou « Cap » sous sa forme méridionale, conservée dans les noms de lieux ; en effet, « *caput* », qui a donné « Chef » dans le Nord, a donné « Cap » dans la langue méridionale. On a donc parlé en Gruyère un peu comme en Provence, et même aujourd'hui, à entendre le parler des habitants agrémenté d'un léger accent, on note ces influences méridionales dont il est loisible de donner la raison.

Voici quelques types de ces limites phonétiques. C'est en premier lieu la limite septentrionale de la conservation du *c* dur devant *a* latin (*vacca, vaco, — cantare, cantar*) ; elle suit l'estuaire de la Gironde, à part l'enclave du Verdon sur la rive gauche et à partir de Blaye se dirige vers l'Est, passe par le Plomb du Cantal, atteint le Rhône à Pont-Saint-Esprit.

Une deuxième limite : conservation de *s* devant une consonne sourde (*testo, espino, escoute*) se confond d'abord avec la première pour s'en séparer dans la Dordogne, atteint son maximum en latitude dans la chaîne des Puys et passe en Italie près de Briançon.

Une troisième limite, c'est celle des consonnes intervocaliques *d, b, g* issues des sourdes latines correspondantes *t, p, c* (*amata, amada, — ripa, riba, — securum, segur*) ; elle suit jusqu'à l'Est de Blaye les deux limites précédentes. Elle gagne de là peu à peu vers le Nord, passe au Sud de Montluçon, puis s'infléchit aussitôt et de plus en plus vers le Sud-est ; passé le Rhône, la limite s'oriente à l'Est, puis au Nord-est en se dirigeant vers le Sud de la Savoie.

Une quatrième limite : celle de la conservation septentrionale de l'*a* libre latin qui devient *é* en français (*mare, mar*) suit de très près la précédente jusque dans le Sud du Bourbonnais, mais au lieu de s'infléchir vers le Sud-est elle coupe la Saône au Nord de Lyon, pénètre en Suisse romande et sépare le canton de Neuchâtel du Jura Bernois.

On voit les fortes différences qui existent entre ces limites précises, que nous donnons d'après A. Dauzat, et la limite générale et traditionnelle admise jusqu'à présent ; on voit également que telle de ces limites, la dernière, coupe en deux la vallée de la Saône et passe beaucoup plus au Nord que toutes les lignes conventionnelles.

Si l'on reportait sur une carte ces limites entre le français d'oïl et la langue du Midi, on constaterait qu'elles ont deux caractères communs.

Elles dessinent d'abord deux convexités tournées vers le Sud, l'une dans la région de Bordeaux, l'autre dans la vallée du Rhône et de la Saône, et une convexité tournée vers le Nord, dans la région du Massif Central ; cette France montagneuse du Centre demeure toujours, non point pôle répulsif, mais môle de résistance à l'abri duquel les Gallo-Romains ont tenu tête à l'invasion, et qui a forcé les hommes du Nord à se diviser en deux courants, l'un à l'Ouest par le seuil du Poitou, l'autre à l'Est par la Bourgogne.

Elles sont en second lieu convergentes vers l'Ouest et se réunissent toutes à l'embouchure de la Gironde (sauf l'enclave du Verdon), fossé géographique qui a

rempli le rôle de limite dialectale ; vers l'Est, au contraire, elles vont en divergeant, surtout au delà du Rhône et de la Saône. C'est ainsi que les limites première et quatrième, communes à l'Ouest, sont distantes de 120 kilomètres au Centre, de 300 à l'Est.

Donc la poussée linguistique, beaucoup plus politique qu'ethnique, s'est exercée à l'Est et à l'Ouest du Massif Central, mais, contrairement aux apparences, plus forte à l'Ouest que vers l'Est, dans ce couloir du Rhône et de la Saône où la population était beaucoup plus dense que dans le Poitou et les Charentes. Au début du moyen âge, dans la région occidentale, les dialectes méridionaux étaient parlés beaucoup plus au Nord qu'aujourd'hui. Les noms de lieux de la Charente sont en désaccord complet avec la phonétique des patois existant encore à l'heure actuelle dans la même région. *Scundiacum*, par exemple, n'aurait jamais pu devenir *Segonzac* d'après la phonétique charentaise, mais seulement *Sonzoy* ; il faut donc admettre qu'une population septentrionale s'est substituée peu à peu à une autre ou l'a assimilée en lui imposant sa langue, et s'est contentée d'adopter les noms de lieux tels qu'elle les a trouvés.

Notre carte est directement inspirée de celle qu'a dressée le général Plazanet (1) ; comme celle-ci, elle figure diverses limites d'auteurs antérieurs. Pour une très grande part du tracé, au Centre et à l'Est, elle substitue à la conception trop étroite d'une simple démarcation linéaire la représentation plus réelle de zones de mélanges et de compénétrations (2).

Nos patois subsistent encore et dans le domaine de la langue d'oïl comme dans celui de la langue d'oc, depuis Liège jusqu'aux Pyrénées, depuis les Landes jusqu'en Gruyère dans les Alpes suisses (3). Et même le pur français n'est point parlé

(1) Voir général PLAZANET, *Essai d'une carte des patois du Midi* (*Revue de géographie commerciale de Bordeaux*, mai et juin 1913).

(2) Avec sa rare compétence, MEILLET écrivait récemment : « Bien des discussions qui se sont élevées sur les limites de telle ou telle langue sont vaines. On en aperçoit la vanité quand on sait que les dialectes n'ont pas de limites définies et qu'il n'y a de limites exactes que de chaque fait linguistique en particulier. » (*Les Langues dans l'Europe nouvelle*, Paris, 1918, p. 166.)

(3) En face des dialectes d'oc, il convient de rappeler que dans le domaine des parlers d'oïl il y eut aussi primitivement plusieurs véritables langues ; le français de la France du Nord, devenu le français de la France entière, est lui-même résultat de la compénétration, notamment à Paris, de quatre langues : la *française* (celle de la Chronique de Saint-Denis) ; la *normande* ; la *champenoise* (Villehardouin, Joinville, Thibaut de Champagne), et la *picarde* (qui était la plus proche du latin et qu'ont illustrée un grand poète comme Quesne de Béthune ou un chroniqueur comme Robert de Clary). Par ailleurs, le *rouchi* est une sorte de langage aujourd'hui disparu, mais qui survit dans les dialectes (comme le wallon parlé dans les milieux populaires de Liège ou dans la campagne de la région de Malmédy) ; ils se maintiennent là à la frontière du flamand et de l'allemand, comme pour s'y opposer et leur résister.

en tous lieux de la même manière. La pittoresque bigarrure de jadis est remplacée par les ramages de nos innombrables « accents » provinciaux.

**L'EXTENSION ACTUELLE DU FRANÇAIS** Même en France, on ne parle pas que le français ; les acquisitions territoriales d'autrefois, du dix-septième siècle en particulier, réunirent des provinces qui entrèrent avec leur langue

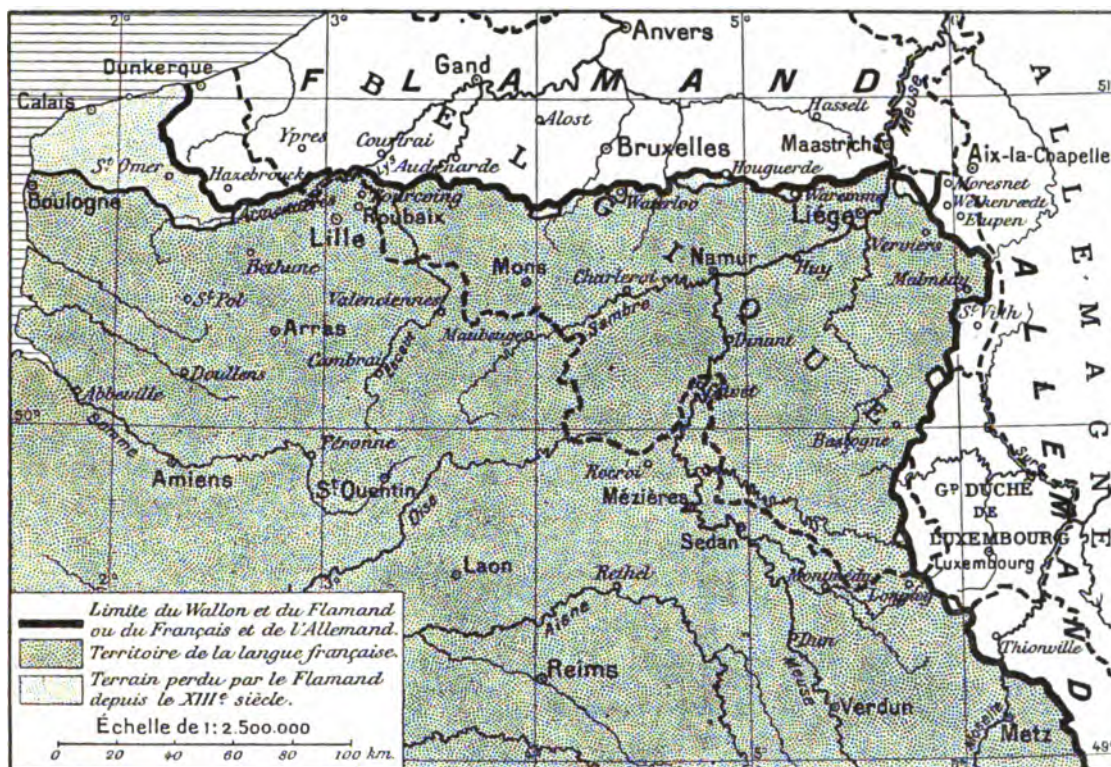


FIG. III. — LIMITE SEPTENTRIONALE DU TERRITOIRE LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS.

nationale dans l'unité française, la Flandre sous Louis XIV, au traité d'Aix-la-Chapelle, le Roussillon au traité des Pyrénées (1659), l'Alsace aux traités de Westphalie et à la suite de négociations qui se terminèrent par la réunion de Strasbourg, la Corse en 1768. La Bretagne était française depuis Louis XII, le Béarn depuis l'avènement d'Henri IV, roi de France et de Navarre. Ce fut l'honneur de la monarchie française de ne faire aucune violence aux populations au point de vue de la langue et de leur laisser leur parler local. On a tort de dire que l'Alsace parlait allemand ; elle parlait et elle parle encore un dialecte qui se rattache il est vrai aux langues germaniques mais qui se distingue assez de l'allemand littéraire pour

que les habitants se reconnaissent entre eux, par opposition aux « schwobs » d'outre-Rhin. C'est ainsi qu'il y a en France des Flamands, des Bretons, des Basques, des Catalans, des Corses qui, il n'y a pas bien longtemps, ne connaissaient pas notre langue, mais qui s'en servent presque tous aujourd'hui comme de langue auxiliaire, réservant pour la famille, parfois pour le prêche, le savoureux parler local.

Les Flamands de France tiennent à ceux de Belgique, qui se relient eux-mêmes aux Hollandais parlant un idiome bas-allemand ou « neder-duitsch ». Au treizième siècle tout le Nord de la France parlait flamand jusqu'à la ligne Boulogne-Aire ; sans doute l'a-t-on parlé jadis jusqu'à la Canche ; aujourd'hui la limite des noms en *kerque* et en *brouck*, en *bergue* et en *inghe* va de Dunkerque à Hazebrouck et à Bailleul, se terminant sur ces petits Monts de Flandre (voir chap. VIII, p. 237). Le temps est loin où Lille s'appelait *Rijsel* (*file* en flamand), comme les Allemands la nommaient à nouveau pendant l'occupation. Il y a eu d'ailleurs en ce coin, dès avant la guerre, une propagande allemande sous couleur de parler local et de folklore. Les Flamands en France restent environ 150 000 ; en 1858, il y avait encore cent douze communes flamandes et trente et une mixtes ; ce nombre a diminué ; le flamand aurait même disparu comme a disparu le scandinave des Normands, dont il ne reste plus trace que dans les noms de lieux, si les Flamands de France ne se sentaient quelque solidarité légitime avec ceux de Belgique, dont des milliers passent chaque jour la frontière pour venir travailler dans nos usines (voir fig. III et le paragraphe suivant).

L'Alsace-Lorraine est rentrée aujourd'hui dans l'unité française. Notre Lorraine, dont une fraction de la population parle allemand (voir fig. III2), fut toujours dans sa presque totalité française de langue. En Lorraine, bien près de 300 000 habitants des parties jadis annexées de la Meurthe et de la Moselle (arrondissement de Château-Salins, etc.) ont continué, malgré la persécution, l'espionnage, l'école, les changements du nom des communes (qui aurait reconnu Thionville sous le masque de Diedenhofen?), à se servir entre eux du français. La limite historique, marquée jadis par des noms de lieux tels qu'Audun-le-Romand et Audun-le-Tiche, c'est-à-dire *deustsch* (mot à rapprocher de Thiois en Belgique), tous deux français aujourd'hui, ne s'est déplacée que lentement au cours des siècles ; le pays de Dieuze, allemand vers 1600, a été aussi conquis par le français.

L'Alsace, après avoir parlé « roman » jusque vers le dixième siècle, parle un dialecte germanique plus proche du « Schwitzerdütsch » que de l'allemand propre-

LANGUE FRANÇAISE ET DIALECTES

ment dit (1). En Alsace, les quelques vallons vosgiens où l'on parle français, haute vallée de la Bruche avec Saâles et Schirmeck, vallée de Sainte-Marie-aux-Mines en partie (celle-ci ayant été colonisée à nouveau au seizième siècle par des mineurs allemands qui y apportèrent leur langue), région de la Poutroye, ou Val d'Orbey, ne représentent pas une conquête de notre langage sur l'allemand, mais au contraire la persistance et le refuge qu'offrent toujours les hautes vallées de la montagne aux populations chassées de la plaine ou dépossédées tout au moins, par l'envahisseur, de ce bien qu'est la langue maternelle. Autrefois, nous le répétons, dans la plaine tout entière qui avait été primitivement colonisée par les Celtes, on s'était mis à parler « roman », — jusqu'au Rhin.

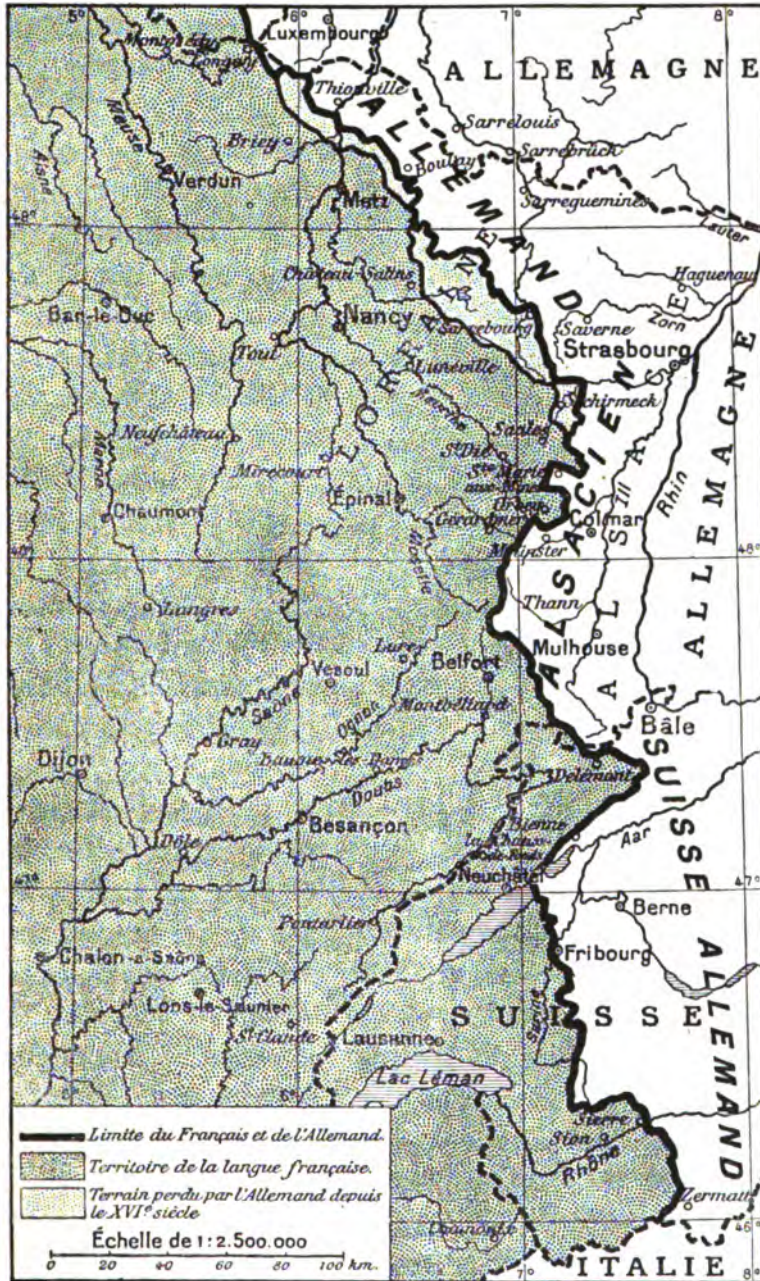


FIG. 112. — LIMITE DU TERRITOIRE LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS AU NORD-EST ET A L'EST.

Le breton est encore parlé dans la Bretagne dite

(1) Dans une région industrielle telle que celle de Mulhouse, le dialecte est envahi par bon nombre de germanismes ; dans une région agricole et commerciale telle que celle de Strasbourg, un remarquable effort littéraire, représenté par exemple par les poètes jumeaux, les deux frères MATTHIS, tend à libérer de plus en plus la langue dialectale des intrusions allemandes.



bretonnante. Ce n'est pas que le celtique s'y soit conservé ; toute l'Armorique fut romanisée au même titre que le reste de la Gaule ; mais au cinquième et au sixième siècle, lors des invasions saxonnes en Grande-Bretagne, se produisit un reflux des populations celtiques en Armorique (dite dès lors Bretagne aussi), et toute la péninsule, jusqu'à une ligne allant du Mont-Saint-Michel à l'estuaire de la Loire à Paimbœuf, se mit à parler breton. Ainsi s'explique la communauté de langage qui subsiste entre la Bretagne et des parties du Pays de Galles. C'était la

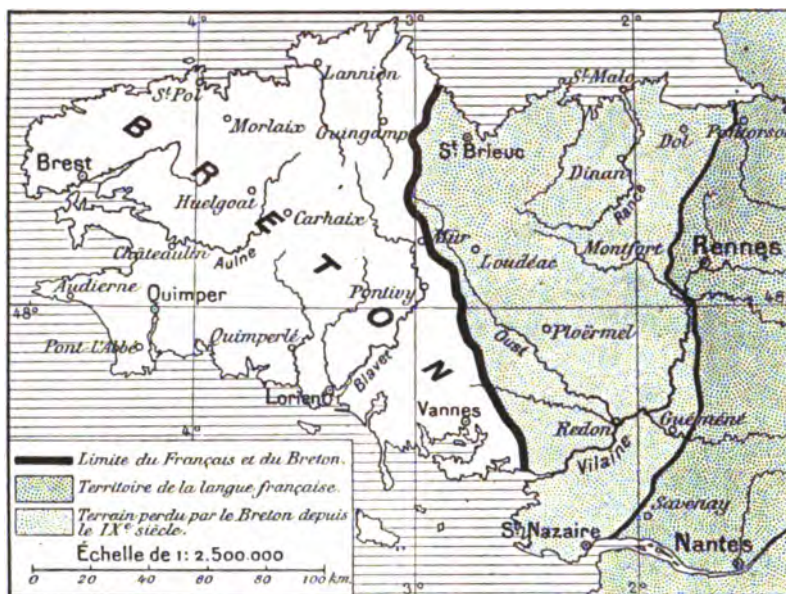


FIG. 113. — LIMITES DU TERRITOIRE LINGUISTIQUE FRANÇAIS EN BRETAGNE.

situation au temps de Charlemagne. Plus tard, au dix-septième siècle, la limite allait de l'estuaire de la Rance à l'embouchure de la Loire ; à la fin du dix-huitième siècle, de Saint-Quay (sur la baie de Saint-Brieuc) à la Vilaine vers Redon et La Roche-Bernard. La limite actuelle part du bourg de Plouha, entre Saint-Brieuc et Saint-Pol, sur la Manche, passe entre Loudéac et Pontivy, et finit à

l'estuaire de la Vilaine (voir fig. 113) ; à l'intérieur de cette ligne, les villes, comme Brest, parlent français, sous l'influence des idées et des écrits de Paris, et cela depuis longtemps (1).

Dans ces conditions, puisque l'unité française n'a plus rien à en redouter, on peut se prendre à regretter qu'une place mesurée mais respectée ne soit pas faite dans l'école publique au breton, au flamand ou au basque, comme d'ailleurs à l'alsacien, au catalan ou au provençal (2).

(1) L. GALLOIS a tracé cette ligne de séparation entre breton et français, comme entre flamand et français, etc., dans une série de cartes dont nos cartes se sont directement inspirées (voir *Annales de géographie*, IX, 15 mai 1900, planches III-VIII).

(2) Frédéric MISTRAL avait déclaré avec raison : « Le grand vice du système qui ne tient pas compte

A l'intérieur de la limite bretonne sont compris environ 1 400 000 hectares, où les noms de lieux sont en *plé*, en *pleu*, en *plou*, en *trè*, en *ker* et en *lan*, — ces noms de lieux débordent d'ailleurs sensiblement la limite actuelle, — et vivent environ 1 100 000 Bretons bretonnants : les femmes portent encore souvent les anciens costumes et coiffures, et les hommes la culotte et la veste de velours ; ils se retrouvent chaque année aux « pardons » traditionnels (1).

Les Basques ou Vascons s'appellent eux-mêmes *Eskualdunacs*, *Euskariens*, *Euskes*. Leur pays se reconnaît à des noms

tels que ce mont Chaldecocagna et la célèbre Rhune qui dominant la Bidassoa ; il est à cheval sur France et Espagne, où il s'étend sur 800 000 hectares, et comprend environ 550 à 600 000 habitants ; cette population est affaiblie depuis un siècle par une émigration sans trêve vers l'Amérique du Sud et l'Argentine, si bien qu'on retrouve en nombre en deçà et « par delà les

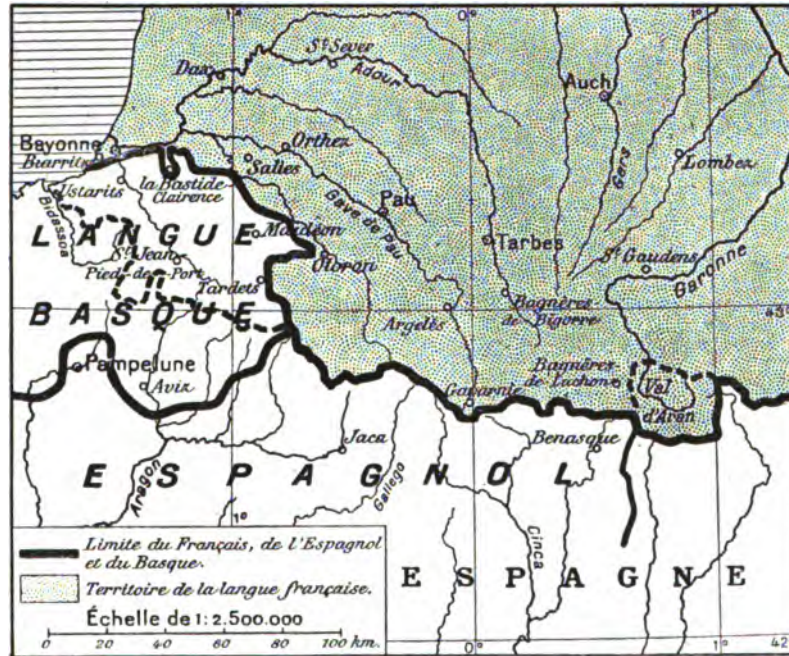


FIG. 114. — LIMITE DU FRANÇAIS ET DE LA LANGUE BASQUE.

roides cordillères », des noms tels qu'Errazuris ou Irigoyen, nom de l'actuel président de l'Argentine. En France, les Basques ne sont plus guère que 125 000. En Espagne, ils peuplent les trois provinces basques d'Alava, Guipuzcoa, Biscaye, ainsi qu'une partie de la Navarre ; en France la Basse-Navarre (Saint-Jean-Pied-

des dialectes populaires, c'est de faire le vide dans le cerveau des enfants du peuple en remplaçant les assimilations naturelles et spontanées de l'intelligence enfantine par un langage factice et essentiellement fugitif de notions disparates qui, en dehors des quatre règles, seront en général inutiles à l'écolier. »

(1) Les îles bretonnes parlent encore toutes le breton ; les îles anglo-normandes sont de langue française (L. GALLOIS, art cité).

de-Port), la Soule, dite Zuboroa, et le Labourd avec Hasparren et Ustaritz (fig. 114). Il est possible, comme le soutiennent des philologues, que dans le basque revive l'ancienne langue des Ibères ; il subsiste en nombre des « villes neuves » ou *Illiberris*, telles Collioure, Elne, Auch, témoignant de l'ancienne dispersion de ce peuple qui a dû tenir une bonne part des passages pyrénéens ; le Bigorre (« Baïgorri », rivière rouge) (1), comme le Bastan ou la vallée d'Aramits portent un nom basque ; on les suit de Biarritz à Elne, et de même en Espagne où Calahorra n'est autre que

l'euskarienne Calahorris.

A l'autre bout de la chaîne des Pyrénées, dans le Roussillon et la Cerdagne jadis détachées de la Catalogne, 250 000 Catalans parlent une langue très dure et pleine de sonorité et de vigueur, que l'on croit à tort parfois appartenir à l'espagnol, et qui n'est autre qu'une sœur de notre langue d'oc ; de l'autre côté des Pyrénées, vivent 4 000 000 de Catalans à

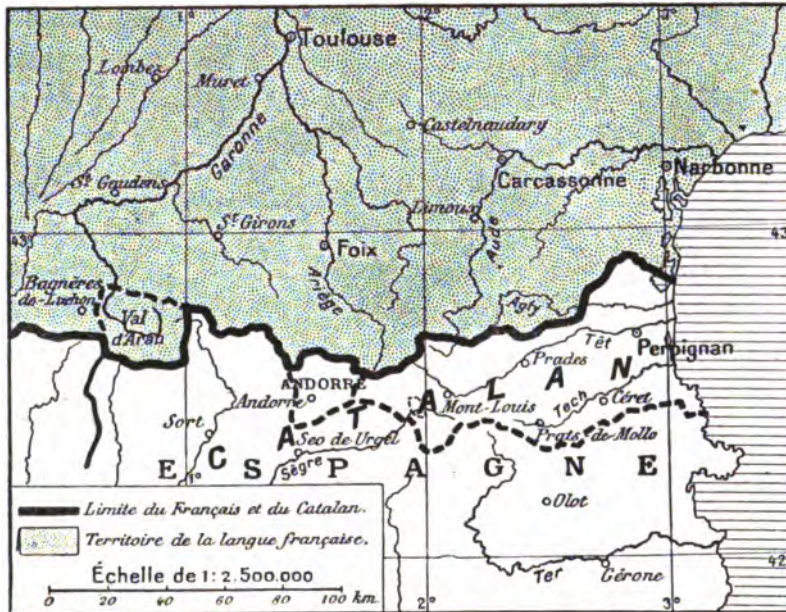


FIG. 115. — LIMITES DU FRANÇAIS ET DU CATALAN.

tendances particularistes ; dans la guerre qui vient de finir, près de 15 000 Catalans s'engagèrent sous notre drapeau, dans la légion, sur lesquels 2 000 sont revenus ; le maréchal Joffre est un Catalan du Roussillon.

Enfin en Corse, 270 000 insulaires usent d'un dialecte italien, souvenir de la domination génoise, entretenu par l'apport des cultivateurs lucquois. En revanche, dans les Alpes-Maritimes, le parler niçois, le nizzard où l'on voit à tort un dialecte d'outre-mont, n'a rien d'italien, et appartient à nos parlers méridionaux, proche parent du provençal et mêlé d'éléments ligures.

(1) Il y a même en plein pays basque un autre « pays » dit Baïgorri sur la haute Nive, avec un Saint-Étienne-de-Baïgorri.

Dans ce chapitre il faudrait faire une place aux flots, de plus en plus réduits, où les habitants gardent un parler que les autres ne comprennent pas, comme on le disait naguère de ceux de Courtisols dans la Marne. Jadis les Cagots, les Gavaches, les « Bohémiens » et tous les représentants des « races maudites » parlaient un langage inintelligible au reste de la population. Ces habitudes d'un autre âge se perdent, et c'est à peine si certaines catégories d'émigrants conservent leur langage d'initiés, que devaient parler autrefois les « maîtres de l'œuvre » en tout lieu ; les maçons du Faucigny par exemple, les *Frahans*, se reconnaissent entre eux, où qu'ils soient, à leur parler spécial dont on a établi le vocabulaire, et qui a nom le *Mourmé*. Jadis presque chaque corporation de métier, ou du moins tout émigrant de chaque province parlait sa langue avec ses compatriotes et ne se souciait pas d'apprendre celle qu'on parlait autour de lui ; c'eût été difficile pour des gens en perpétuel déplacement, faisant et refaisant sans cesse leur tour de France et même d'Europe ; les populations fixées se résignaient à ne pas comprendre, et disaient simplement : c'est du « charabia », c'est du « baragouin », c'est-à-dire du breton (1). L'argot, la langue verte, n'est qu'un de ces parlers, propriété, presque privilège, d'un groupement cohérent, et il a même ses titres de noblesse, en ce sens qu'il plonge ses racines dans un très lointain passé, aux temps où fleurissait en plein cœur de Paris la Cour des Miracles, dont Victor Hugo a tracé dans *Notre-Dame de Paris* un tableau si expressif. L'argot exerce une influence incontestable sur le parler populaire, sur le langage courant des soldats, et même sur la littérature (2).

Voilà donc le dénombrement fait de ceux qui, dans notre France actuelle, ne parlent pas d'habitude le français ; encore tous ou presque tous le comprennent-ils, à part quelques Bretons bretonnants à la tête aussi dure que le granit de leurs calvaires ; et ceux-ci ont prouvé, au cours de la grande guerre, que si leur parler n'était pas français, leur cœur l'était. Aussi pourquoi serait-on inquiet si quelque « recteur » dans sa paroisse fait encore son sermon du dimanche en breton ? C'est en dehors de nos frontières, qu'il faut reprendre et tout de suite la grande croisade en faveur du français, dont d'énergiques associations telles que l'Alliance française poursuivent la diffusion en tous pays.

(1) *Baragouin*, de bara, pain, et gevin, vin, en bas-breton ; quant à *charabia*, c'est à vrai dire et primitivement, « algarabia », proprement la langue arabe.

(2) Signalons le remarquable et très scientifique volume publié par Gaston ESNAULT, aux Éditions Bossard, en 1919 : *Le Poilu tel qu'il se parle, Dictionnaire des termes populaires récents et neufs employés aux armées en 1914-1918, étudiés dans leur étymologie, leur développement et leur usage*.

**L'EXTENSION DU FRANÇAIS  
HORS DE FRANCE**

Hors des frontières politiques de la France, que reste-t-il de ce qui fut autrefois le domaine de la langue qualifiée non sans quelque exagération d'« universelle », et qui peut du moins conserver une certaine « ubiquité » si nous savons défendre notre privilège par toutes les armes d'autorité et de persuasion dont nous disposons ? Que reste-t-il du temps où la langue romane, d'où dérive la nôtre pour les territoires qui nous touchent, s'étendait non seulement jusqu'au Rhin et sur toute l'Alsace, mais sur la majeure partie de la Suisse et même sur le Tirol ? L'abbaye de Saint-Gall, dans la Suisse orientale, défendit le parler « romand » contre l'invasion germanique jusqu'au dixième siècle au moins ; on parlait alors « romand » autour de Walenstadt, la ville des Velches (« Walen ») et dans le Prättigau, qui vient de « prata », et dans le Vorarlberg où le Walgau est aussi la vallée des Velches (« Wälen »). On retrouve ce même mot de Velche partout en bordure de ce qui est ou de ce qui fut la latinité, où le roman, le romand, le romanche, le ladin succéda au latin originel. En Belgique, les « Wallons » font face aux Thiois ; en Suisse, les Romands gardent ce vieux nom de « Velches » en face des « Schwobs » de l'Allemagne du Sud.

On parle aujourd'hui français (en Europe mais en dehors de la France) : en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et dans certaines vallées des Alpes Pennines et Briançonnaises.

En Belgique les « francophones » s'appellent des Wallons (prononcer Ouallons) et sont volontiers appelés par les autres des « Franquillons ». Il n'y a pas longtemps que le flamand, qui n'était qu'un parler populaire, confiné non seulement dans une certaine partie du royaume, mais dans une classe sociale moins fortunée, a pris conscience de son individualité comme langue littéraire, et a été mis comme langue officielle au même rang que le français ; ce fut l'œuvre de grands écrivains tels que Henri Conscience qui était lui-même un transfuge du wallon. Dans les années qui ont précédé la guerre, et en partie par le fait d'une propagande habile venue d'outre-Rhin et cherchant à semer la division en Belgique, cette question flamande avait pris une acuité singulière. On sait le parti que les Allemands ont essayé de tirer pendant la guerre de cette dualité de langue, cherchant à couper en deux la conscience nationale du peuple belge, réalisant entre les deux Belgies prétendues la « séparation administrative », créant le « Conseil des Flandres » qui ne représentait rien en dehors de leurs agents à gages, voulant faire de l'Université de Gand, devenue flamande sans l'agrément des autorités belges, un poste de combat pour le germanisme dissimulé derrière le « flamingantisme ». Cette œuvre de division et de haine s'est effondrée dès après la victoire.

La limite entre Flamands et Wallons, telle que l'a établie entre autres Godefroi Kurth, va de l'Ouest à l'Est entre le cours de la Lys et Tongres ; elle passe peu au Sud de Bruxelles, qu'elle laisse ou paraît laisser au flamand, bien que la langue des relations sociales y soit le français, et que certains faubourgs soient français, Ixelles, Saint-Gilles, Schaarbeck. Quelle est l'origine de cette ligne de démarcation traditionnelle et presque directe ? C'est l'ancienne voie romaine qui allait de Bavai, étoile de voies proche de Maubeuge, à Tongres, et qui dut être organisée en *limes* au temps des invasions germaniques et franques ; au Nord s'étend la plaine agricole, riche, peuplée, habitée par 3 220 000 Flamands, dans les deux provinces de Flandre, dans le Limbourg, à Anvers, dans les deux tiers du Brabant ; au Sud c'est le plateau qui confine aux Fagnes et à l'Ardenne, moins riche, plus dur à vivre, d'où la légère supériorité numérique des Flamands sur les Wallons, ceux-ci n'étant que 2 833 000 dans les provinces de Hainaut, Namur, Liège et Luxembourg ; encore ne faut-il pas prendre cette statistique à la lettre, car, si peu de Wallons parlent flamand et allemand, beaucoup de Flamands au contraire savent le wallon.

On a cru constater que le français, langue des classes sociales les plus cultivées, y gagne lentement aux dépens du flamand, par exemple dans l'arrondissement de Warneton, où ce gain représente 12 000 personnes. Gageons que le succès des Alliés ne sera pas sans retentissement, même en ce domaine.

Dans la Prusse même d'avant la dernière guerre, le long de la frontière belge, dans la région de Malmédy, 9 000 habitants parlaient encore français. Cet îlot méritait certes d'être protégé contre le germanisme envahisseur. Par le traité de Versailles les deux cercles de Malmédy et d'Eupen sont rendus à la Belgique qui en avait été indûment frustrée par le Congrès de Vienne.

Dans le Luxembourg, bien que notre langue ne soit pas parlée par plus de 5 000 personnes, et que les campagnes usent d'un dialecte apparenté à l'allemand, le français reste la langue officielle, en souvenir du temps où le Luxembourg dit indépendant était belge au même titre que l'autre ; il en fut détaché en 1839, par méfiance à l'endroit de la France autant qu'envers la Belgique.

En Suisse, la ligne de séparation part de la frontière d'Alsace, coupe la Birse entre Delémont et Laufon, laissant au français toute l'Ajoie, pays de Porrentruy, puis suit la dernière crête du Jura à l'Est ; dans le Jura Bernois, qui n'est autre que l'ancien évêché de Bâle, comprenant cent trente-deux communes, on continue à parler français ; la limite descend sur le lac de Biemme et rejoint le lac de Morat, laissant à l'allemand Morat (Murten), mais gardant Meyriez à la porte même de Morat ;

elle atteint Fribourg, qui est aujourd'hui en forte majorité française ; cette ville avait été jadis plutôt allemande, non seulement lors de sa fondation (Freiburg),

mais encore au début du dix-neuvième siècle (elle figure comme *Freiburg* sur la première édition de la Carte Dufour).

Plus au Sud, la ligne séparative traverse la Sarine entre Rougemont et Saanen, laissant au français la Gruyère (canton de Fribourg) et le Pays-d'en-Haut (canton de Vaud) ; elle atteint les Alpes à l'Oldenhorn (Becca d'Audon) ; elle les suit jusqu'au Wildstrubel, coupe en deux le haut Valais, laissant au français Sion, la « noble contrée de Sierre », le val d'Anniviers (tandis que Tourtemagne est allemand), et rejoint au Cervin (Matterhorn) les Alpes Pennines.

En cette Suisse romande, sérieuse et studieuse, les quatre Uni-

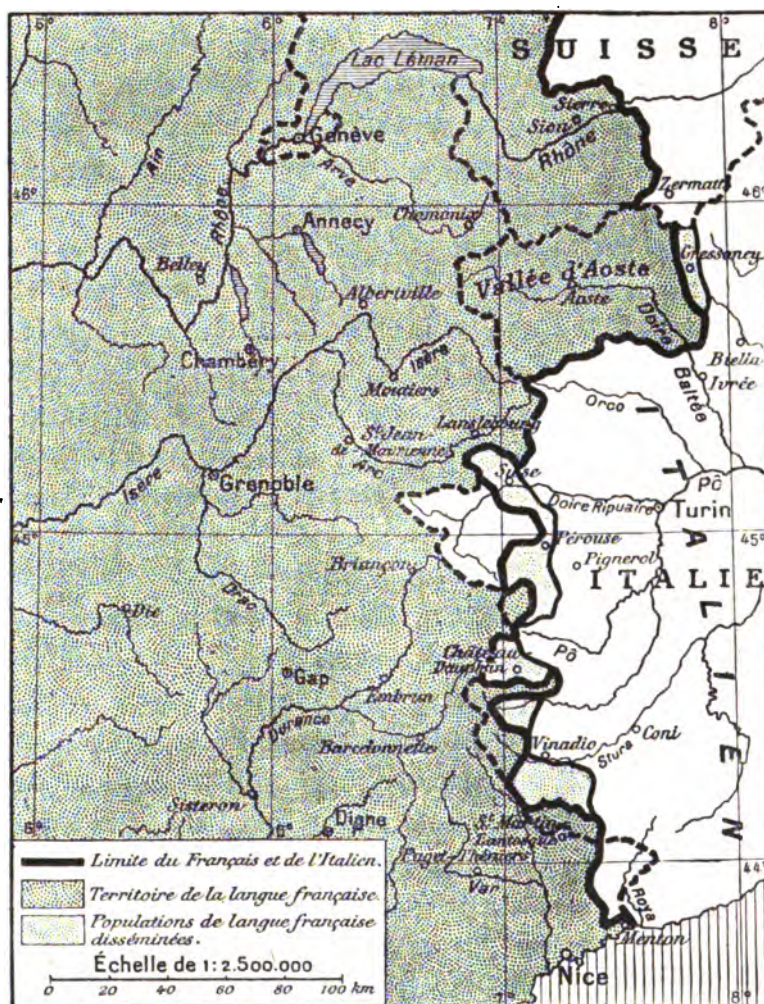


FIG. 116. — LIMITES DU TERRITOIRE LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS A L'EST ET AU SUD-EST.

versités de Genève, de Lausanne, de Fribourg et de Neuchâtel, d'excellents collèges d'enseignement secondaire, de nombreux journaux et périodiques et de fort bons écrivains servent brillamment la cause de la langue française.

Sur la situation respective des deux langues en Suisse, le recensement de 1888 fut le premier qui apporta des données sûres : elles furent aussitôt exploitées par les polémistes et surtout par les tenants du pangermanisme qui naissait. Il y avait

alors 2 080 000 Allemands contre 635 000 Romands. Lors du recensement de 1900 (2 313 000 contre 730 000), les pangermanistes poussèrent les hauts cris, sous prétexte que le français avait gagné 15 pour 100 et l'allemand seulement 11 pour 100. En 1910, la situation respective des trois langues nationales de la Suisse était la suivante : français, 796 000 (21,1 pour 100) ; allemand, 2 599 000 (69,1 pour 100) ; italien, 301 000 (8,1 pour 100) (1).

Au reste, la ligne séparative est soumise à des fluctuations ; à Fribourg même et en amont, le français gagne, puisque c'était jadis la Sarine qui formait limite de Fribourg à Bulle ; près de Morat, dans le district du Lac, l'allemand progresse, car les cultivateurs romands se dessaisissent de leurs fermes en faveur de bernois, plus laborieux peut-être. Dans le Jura Bernois, la cession des fermes du pays français à des paysans bernois a eu de pareilles conséquences ; d'autre part, ces cultivateurs, horlogers à leurs heures perdues, se sont groupés dans les villes à usines ; à un phénomène de cet ordre est due par exemple la francisation partielle de Bienna (Biel) où l'on n'entendait, il y a trente ans, pas un mot de français.

Sur le versant oriental des grandes Alpes, dans nombre de vallées, on a jadis parlé français, car elles formaient des unités politiques avec les vallées du versant occidental, savoyardes ou briançonnaises ; c'est ainsi que lors de l'annexion de la Savoie, 150 000 habitants parlaient français dans le Val d'Aoste et ses dépendances, Cogne, Val Tournanche, Val Savaranche ; on a parlé français dans le Canavèse, en face de la Maurienne ; on parle encore français dans les anciens « Escartons » Briançonnais, vallées de Suze, de Bardonnèche, d'Oulx et de Pragelas, qui furent jadis dauphinoises ; enfin dans les anciennes vallées Vaudoises, habitées par ces terribles « Barbets » qui avaient des frères en Queyras, Saint-Martin, Angrogne, Lizerne ; mais l'italianisation systématique fait peu à peu reculer notre langue (fig. 116).

**L E FRANÇAIS**                    Hors d'Europe, on parle français dans notre domaine  
**HOUS D'EUROPE**            africain du Nord, où d'abord les Berbères, et ceux-ci de bon cœur, puis les Arabes, se sont mis à l'étude de notre langue. On se doute de ce que la guerre lui aura valu de nouveaux adeptes et en Algérie, et en Tunisie, et au Maroc, — et aussi au Sénégal ou dans le Soudan, réservoirs des troupes noires.

En Amérique nous aurions dû posséder, des bouches du Saint-Laurent à celles du Mississipi, de l'Acadie à la Louisiane, une « Nouvelle-France » bien plus grande

(1) Depuis la guerre, la Suisse allemande a pris le nom de *Suisse alémanique*, nom que propage la *Nouvelle Société helvétique*.



que l'ancienne, sans l'impéritie de Louis XV, de ses ministres et sans l'indolence de l'opinion publique.

Les Canadiens français, qui étaient 65 000 lors du traité de Paris en 1763, sont aujourd'hui, par le seul jeu de l'accroissement des naissances (les familles de quinze, vingt enfants et plus ne sont pas rares là-bas), un peu plus de deux millions (2 055 000); ils atteignent presque le troisième million si l'on y ajoute une part importante des 1 200 000 originaires du Canada qui ont émigré aux États-Unis tout proches. A l'heure actuelle, les Canadiens français peuplent non seulement le Bas-Canada, leur zone d'origine (vieux ville de Québec et puissante cité « demi-millionnaire » de Montréal avec sa très française Université Laval si renommée); non seulement les Provinces Maritimes, l'Acadie, le Nouveau-Brunswick, où les Anglais sont en diminution; non seulement le Labrador, pays de pêche dont ils font un pays de culture, mais ils débordent le long de l'Ottawa dans la province d'Ontario, ils empiètent en pays anglais, disputent la ville d'Ottawa, sont déjà maîtres du district de Nipissing, grand de 8 millions d'hectares, et d'une partie de celui d'Algoma. Quel avenir ont devant eux ces êtres de si belle santé physique et morale et ces agriculteurs inlassables, s'ils savent aussi garder leur place dans tous les ordres de l'activité financière, technique et industrielle!

On a parlé le français en Louisiane, vaste province, colonisée par des Gascons et des Béarnais, qui s'étendait jadis tout le long du golfe du Mexique et bien haut le long du Mississipi; aujourd'hui il ne reste pas 200 000 personnes autour de la Nouvelle-Orléans, à entendre le français; la « société » se pique de savoir le français comme dans tant de villes de l'Ancien et du Nouveau Monde; c'est là un legs du passé; le cœur se serre, si l'on considère la place qu'aurait pu occuper notre langue; que notre discipline et notre concorde nationale lui assurent du moins l'avenir que les grands événements nouveaux nous permettent d'espérer!

N'oublions pas, dans ce tableau, les Antilles, dont les principales nous ont appartenu, car nous avons été les maîtres d'Haïti jusqu'à l'expédition de Saint-Domingue et à la grande révolte des noirs trop hâtivement affranchis; nulle part peut-être nous n'envoyâmes autant d'émigrants que dans ces royaumes noirs, où affluaient, en même temps que Normands, Gascons, Bretons, les nègres africains amenés par la traite. Ils sont maintenant là-bas environ un million, nègres, mulâtres, créoles; ils parlent notre langue, soit dans les Antilles qui nous restent, Guadeloupe et Martinique, soit dans le tiers occidental de la grande île d'Haïti, qui est proprement Saint-Domingue; le français que l'on y parle n'est pas toujours notre langue académique; mais de là-bas nous arrivent ces noirs magnifiques, cultivés

et bien stylés, qui viennent chez nous par tradition et rendent ainsi un hommage de fidélité à la France d'autrefois. Dans les belles « Antilles » de l'Océan Indien : l'île Bourbon aujourd'hui La Réunion (1) ; l'île de France, aujourd'hui Maurice, placée sous la domination britannique, toute la population, soit 150 000 habitants, s'obstine à parler français, même sur les terres d'obédience anglaise. En plein Océan Indien comme aux parages occidentaux de l'Océan Atlantique on use parfois du naïf langage créole, mais on manie aussi la langue magnifique de Leconte de Lisle et de Joseph Bédier (originaires de la Réunion) ou de José-Maria de Hérédia (originaire des Antilles).

**UN TOTAL** Ceux qui parlent français, en France et autour de la France, en pays wallon et velche, sont au nombre de 42 à 43 millions. Aux francophones d'Europe, si l'on ajoute ceux d'outre-mer, de la nouvelle France de l'Afrique du Nord et de la vieille France du Canada et de la Louisiane, on obtient un total de 50 millions environ : chiffre faible, il faut le reconnaître, au regard des clientèles de l'anglais ou du russe ou de l'espagnol.

Mais rappelons d'un mot ce qui fut déjà dit (chapitre liminaire, *le Visage de la France*, p. 19). Les clients souvent passionnés de notre langue, ce sont les milliers d'enfants qui apprennent à parler français dans les écoles des pays balkaniques (Salonique d'abord avec ses très florissantes écoles catholiques et juives et son lycée de la Mission laïque, puis Constantinople, Philippopoli, etc.) ou de l'Égypte (Le Caire, Alexandrie, etc.), ce sont aussi et surtout les écoliers de la Syrie où les titres de notre traditionnel protectorat catholique remontent aux Croisades ; ce sont les élèves des missionnaires en Extrême-Orient, en Afrique centrale, dans le Congo Français et aussi dans le Congo Belge ; ce sont les indigènes qui se servent du français dans nos établissements de la très féconde Indochine (2) et dans nos modestes comptoirs de l'Inde ; ce sont les colons volontaires ou involontaires de la Nouvelle-Calédonie ou de la Guyane, et une fraction importante des habitants de nos autres colonies telles que la grande île de Madagascar, la délicieuse Tahiti et ses sœurs des archipels fran-

(1) Voir Marius-Ary LEBLOND, *le Miracle de la Race*, roman. Paris, 1914.

(2) L'Indochine, qui, sous l'autorité d'un Gouverneur général, groupe une colonie (Cochinchine), quatre protectorats (Tonkin, Annam, Cambodge, Laos) et le territoire de Kouang-tchéou-wan, a une activité française et une richesse qui sont trop peu connues. Durant la guerre, on a imprimé à Hanoï même, avec la collaboration d'un personnel français dirigeant et d'aides indigènes, un très bel *Atlas statistique de l'Indochine française* par Henri BRENIER (88 graphiques et 38 cartes) qui ferait honneur à l'Administration de n'importe quel grand État européen ou américain.

çais polynésiens ; ce sont les Français d'origine qui conservent la fidélité à leur langue maternelle dans l'Amérique du Sud (Argentine, Uruguay, Brésil, Colombie...) ou au Mexique ; c'est toute la population cultivée de certaines nations que la langue, la race ou l'histoire a particulièrement rapprochées de la nôtre et au premier rang desquelles se placent la Pologne et la Roumanie (à Bucarest on publie plusieurs grands journaux quotidiens français) ; ce sont enfin les élites des très vieux comme des plus jeunes pays civilisés qui s'attachent avec ferveur à l'enseignement de nos universitaires en mission et qui acquièrent le goût de nos publications les plus artistiques et les plus distinguées. Avec cet appoint de tous les hommes usant de la langue française comme d'une langue qui a dans leur vie courante une place ou une importance réelle quoique seconde, le total de 50 millions est — et sera surtout — de beaucoup dépassé.



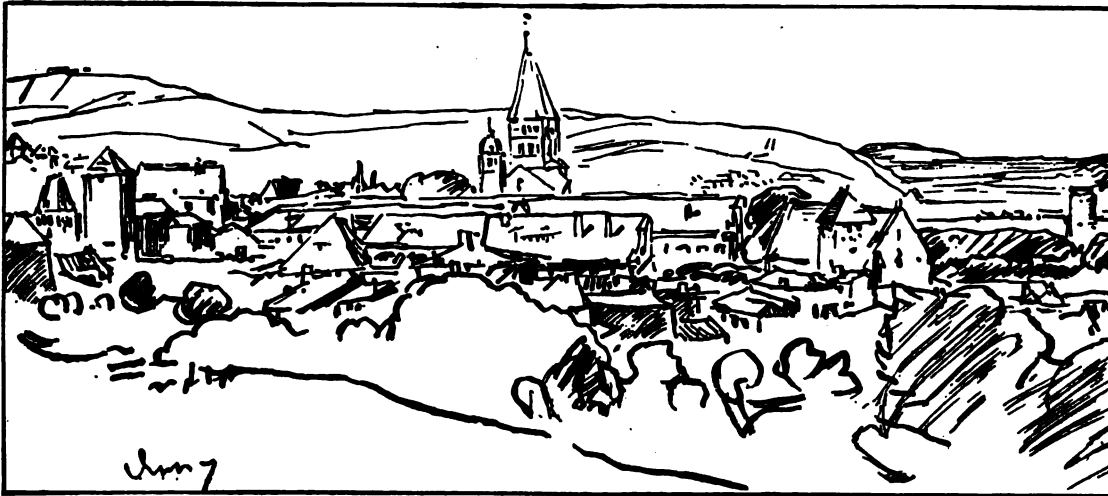
L'ÉGLISE D'HÉTOMESNIL (A. Lepère.)



AU PORT DE MARSEILLE. — A. LEPÈRE

1111

1111



A. Lepère del.

## DEUXIÈME PARTIE

### PRINCIPES PREMIERS DE LA GÉOGRAPHIE RÉGIONALE PROVINCES ET PAYS. — MAISONS ET VILLAGES

#### CHAPITRE XI

#### PROVINCES ET PAYS



**L**A France est une ; et dès les temps de la Gaule, surtout depuis la décisive crise militaire et politique d'où sortit la Gaule romanisée, un certain nombre d'esprits ont eu la conception claire de cette unité. Entre la Manche, la Mer du Nord et le Rhin, entre l'Océan Atlantique et les Alpes, et bordée vers le Sud par le littoral méditerranéen et par la longue et haute masse des Pyrénées, une vaste étendue de territoire est apparue comme prédestinée à devenir le théâtre d'action d'un grand peuple ; mais il fallait que ce peuple fût façonné en une nation qui fût capable, à son tour, de donner à tout cet ensemble de terres et d'êtres la cohésion de l'unité.

Tous les volumes qui suivront les nôtres seront destinés à raconter comment a été acquise, conquise et maintenue cette puissance de cohésion. Ce n'est pas d'un

seul effort que l'unité a été faite ; ce n'est pas d'un seul coup que la France atteignit sa majorité et rejoignit ses frontières naturelles. Laissons aux historiens ce qui est de l'histoire ; mais le retentissement de l'histoire profonde est encore marqué en géographie par la persistance non seulement de vieux noms, mais de tenaces réalités provinciales et régionales qui expriment tout à la fois des portions du territoire et des fractions du peuplement.

Au cours de la guerre, les divisions administratives actuelles ont paru s'évanouir ; et du sol de notre France se sont levés, se sont dressés les noms et comme les personnes de nos « provinces » : Flandre, Artois, Champagne, Lorraine, Alsace... Les départements étaient à peine mentionnés ; n'est-ce pas étrange que, durant les batailles, et dans tous les officiels « communiqués », personne ne songeât plus à dire « département du Pas-de-Calais » ou « département de Seine-et-Marne » ? Avec quelle netteté, au contraire, ont paru ressusciter les vieux « pays » eux-mêmes que les géologues et les géographes avaient depuis quelques années retrouvés et remis en honneur, mais que tant de Français ignoraient ou vénéraient à l'instar de fossiles : Santerre et Soissonnais, Multien et Porcien, Valois et Tardenois, Argonne et Woëvre ! Ces expressions sont filles du terroir. Dès leur origine, pleines de sens, elles ont été pleines de vie ; et parce qu'elles furent pleines de vie, elles sont demeurées encore aujourd'hui pleines de sens (1).

« Province », « pays », « région »... ces trois mots distincts sont de plus en plus prononcés en toute occasion ; toutefois, pour leur malheur comme pour le nôtre, ils le sont trop indistinctement. Et pourtant des exemples significatifs indiquent assez qu'on ne peut pas les substituer l'un à l'autre : la Provence est par excellence « province », comme son nom l'illustre ; l'Aunis ou le Valois sont des « pays » dans le sens administratif qui procède du mot *pagi*, tandis que la Brie, la Sologne ou la Limagne ne sont des « pays » que dans le sens de régions ou unités physiques naturelles : ces deux sens du mot « pays », qui en certains cas peuvent s'appliquer en même temps au même territoire, ont causé bien des confusions. Mais voilà que le mot « région » lui-même a pris un sens nouveau ; il ne s'emploie plus exclusivement pour désigner ces petites « régions naturelles » que sont les « pays » géographiques : les conceptions et l'heureuse propagande « régionalistes » confèrent aux « régions » une signification très élargie qui en fait les équivalents de vastes circonscriptions « provinciales ».

(1) Il est un géographe et géologue qui plus que tout autre a mis systématiquement en valeur les « pays » et qui a toujours cherché à les expliquer scientifiquement ; c'est Albert DE LAPPARENT, et notamment dans son livre *la Géologie en chemin de fer, description géologique du Bassin parisien et des régions adjacentes*, Paris, 1888.

L'on s'imagine enfin trop souvent que les « provinces », les « pays » ou les « régions » sont des zones inscrites sur la terre aussi nettement que peuvent l'être aujourd'hui nos départements sur une carte.

Il existe en notre France des « provinces » historiques, des « pays » traditionnels et des « régions » ou unités naturelles homogènes, mais tout notre territoire ne peut être divisé en compartiments égaux ou analogues ; — mais il est très peu de « provinces », de « pays » ou de « régions » qui soient bornées de toutes parts par des frontières *naturelles* nettes ; — mais en troisième lieu les « provinces » et les « pays », entendus selon leur double signification historique et géographique, sont loin d'avoir été des unités immuables !

On verra, dans les volumes de l'*Histoire de la Nation française*, comment a évolué la division territoriale et administrative de la Gaule, puis de la France. On a depuis longtemps reconnu telles et telles relations qui ont existé entre des « provinces », des « pays », des « diocèses » et des « généralités », finalement entre des « généralités » et des « départements ». Mais combien tout cela fut complexe ! Il ne peut y avoir dans une telle constatation qu'une vérité générale ou approximative.

Le *civitas* ou *cité* nous apparaît bien comme ayant été en Gaule la plus ancienne division territoriale ; désignant surtout et d'abord un *peuple* ou *nation*, elle enveloppait du même coup le *territoire* occupé par cette nation. L'Église survint qui calqua ses circonscriptions diocésaines sur les *cités* ; puis à l'époque franque les *cités* et *diocèses* se décomposèrent en *pagi* plus ou moins nombreux ; le *pagus* devint ensuite souvent un *comitatus* ou *comté*, et c'est sous cette forme qu'il survécut durant l'époque féodale. Par delà les comtés il est donc possible de reconnaître en bien des cas les *pagi*, qui, tout en ayant été multipliés ou divisés comme les diocèses, révèlent encore le plus souvent la marqueterie originelle des *civitates*.

Au vrai, « provinces » et « pays » sont des réalités, des réalités toutes traditionnelles, mais diverses et qui ont été soumises à des transformations grandes ou petites, surtout à des fluctuations de limites (1).

Il est des *provinces* qui sont demeurées jusqu'à l'époque contemporaine les héritières des « nations » gauloises et des « civitates » ou « cités » gallo-romaines. Exemples :

(1) D'une étude récente de René MUSSET sur *Le Perche, nom de pays*, détachons la très juste conclusion : « Le nom de Perche fournit un bon exemple de nom de pays dont la signification a varié avec le temps. Il a d'abord été un nom de forêt ou de pays forestier ; il est devenu un nom de pays à signification agricole, désignant un coin de terre se consacrant essentiellement à l'élevage, par opposition surtout à la Beauce, pays de céréales par excellence ; il est en passe de devenir un nom de pays (assez mal défini d'ailleurs), à la fois agricole et commercial, s'appliquant à la contrée qui fait naître et vend au dehors le cheval de race percheronne. » (*Annales de Géographie*, XXVIII, 1919, p. 359.)



Le Poitou correspond à la « nation » des *Pictones* ; le Rouergue exactement à la « cité » des *Rutemi* ; la Touraine, avec précision et avec continuité, à la « nation » gauloise des *Turones* et à la « cité » gallo-romaine, *civitas Turomum* ; le Maine à la « nation » des *Cénomans* ; le Quercy à la « nation » des *Cadurci* ; le Périgord à la « nation » des *Petrocorii* ; le Berry à la « nation » des *Bituriges* ; le Limousin à celle des *Lemovices* ; etc. Mais il en est d'autres et non des moindres qui ont une origine et qui ont gardé un caractère surtout politique : la Bourgogne, le Bourbonnais, la Guyenne ou Aquitaine, le Languedoc, le Dauphiné, la Normandie, l'Alsace, la Lorraine... D'autres « provinces » enfin, en plus petit nombre il est vrai, n'ont été d'abord que des « pays », car elles sont nées des « pagi » : l'Aunis, *pagus Alionensis* ; le Forez, *pagus Forensis* ; le Sénonais, *pagus Senonicus* ; le Nivernais, *pagus Nivernensis*. Il faudrait encore mentionner celles qui se sont fondues dans une province voisine plus puissante ou celles qui se sont divisées : c'est ainsi que, dès le troisième siècle, de la *civitas Carnotum* s'était détachée la *civitas Aurelianensium* qui était destinée à devenir plus tard l'Orléanais.

Les événements historiques comportent des changements de juridiction et de temporaire possession qui, pour chaque parcelle de la terre de France, rappellent les vicissitudes de la France elle-même.

Faut-il rappeler ici les belles études d'Auguste Longnon sur le Comté de Champagne ? Autour des comtés primitifs de Troyes et de Meaux se sont agglomérées pendant trois siècles nombre de seigneuries ; au douzième siècle, « l'ensemble tend à former un état compact », qui est le Comté de Champagne ; à partir du treizième siècle, selon les expressions mêmes de Longnon, dans son *Livre des Vassaux des Comtes de Champagne*, le Comté « forme une des plus belles provinces du Nord de la France et lui sert même pendant plusieurs siècles de frontière orientale ».

Le Comté de Blois ou Blésois est-il une province ? Non, au sens propre du mot, mais il apparaît comme une petite unité distincte dès l'époque mérovingienne, lorsque la *Civitas Carnotum* se subdivise en six « pagi » : Pincerai, Dreugesin, Chartrain, Dunois, Vendômois et Blésois auxquels correspondront plus tard les six archidiaconés du diocèse de Chartres. Sous les Carolingiens, Blois devint la capitale d'un *pagus* ou *comitatus* administré par un comte qui était un fonctionnaire royal amovible. Encore doit-on reconnaître, avec ceux même qui défendent le plus le principe de la fixité des provinces comme le vicomte de Croy, que le comté ne fut pas exactement superposé au *pagus*. Mais voilà que beaucoup plus tard, en 1498, le comte de Blois devient roi de France et le comté entre dans l'unité française ; il conserve pourtant une certaine individualité au point de vue administratif et juridique ; quoique

dépendant du gouvernement militaire de l'Orléanais ou de la généralité et de l'intendance d'Orléans, il garde un bailli et demeure un bailliage, et l'on a pu dire, non sans vérité, qu'en 1789, le gouverneur et bailli de Blois est le successeur des anciens gouverneurs et baillis du Comté ; donc, bailli, bailliage représentent l'idée d'une certaine indépendance quasi-provinciale.

Dans beaucoup de régions de notre France en croissance, la province a été surtout vivante sous la forme d'une coutume propre ; fait juridique et social très important et très significatif : la coutume est restée expression de la province, non pas simplement expression verbale, mais expression réelle.

Pour nos anciennes provinces comme pour la France tout entière, il est donc permis de considérer qu'il y a toujours eu une sorte d'état de droit qui n'a correspondu que plus ou moins à l'état de fait.

La France a tendu vers ses limites qui sont celles de la Gaule, et même lorsqu'elle était incomplète ou lorsqu'elle fut mutilée, elle voulait devenir ou redevenir la France de droit.

Le Comté de Nice, qui appartient géographiquement à la Gaule, appartenait féodalement à la Provence ; en 1388, il fut rattaché à la Savoie. A partir de cette époque, il y eut, selon les alternatives des guerres, une possession de fait tantôt par la Savoie, tantôt par la France. Le Comté de Nice fut repris notamment en 1747 par les armées françaises, puis, en 1792, il fut annexé sur sa demande à la France ; mais, quoi qu'il fût advenu, il demeura toujours en droit une dépendance de la couronne de France, comme en font foi les traités sur les Droits du Roi. Il n'appartint pas à l'Italie, puisqu'il n'y avait pas d'Italie. La Savoie et le Comté de Nice ne se sont pas seulement donnés à la France ; provinces françaises, elles ont saisi, — si l'on peut leur appliquer les vieilles expressions du droit monarchique français, — la première circonstance favorable pour *faire retour à la couronne*.

Sans être dupes d'une prétendue permanence du corps politique et historique de la France, nous avons donc le droit d'affirmer la permanence d'une France géographique en comprenant ici que la géographie ne résulte pas seulement de l'ensemble de faits naturels, mais de cette combinaison des actions humaines et du travail humain avec les faits naturels, combinaison en toute vérité créatrice de faits nouveaux.

De même, sans être dupes d'une fausse permanence et fixité des provinces d'Ancien Régime, nous avons la liberté et le droit de considérer la plupart de ces étiquettes historiques comme adaptées à des parcelles authentiques de la France.

Si la tradition des noms est, ici ou là, restée très vivante, c'est que tout un complexe de vie profonde subsiste, sinon intégralement conforme au passé, du moins comme expression d'intime liaison entre ce passé et les possibilités du présent. Qui prononce aujourd'hui les simples mots « Provence », ou « Bretagne », ou « Lorraine », ou « Rouergue », ou « Quercy »..., éveille et réveille d'un seul coup des ensembles de souvenirs, de pensées, de coutumes, de passions et d'images correspondant à des séries séculaires de connexions humaines dont la synthèse est encore un fait social, historique et géographique tout actuel.

Le seul tort que l'on avait eu parfois avait été de conférer gratuitement à ces divisions anciennes une sorte d'égalité géométrique, d'uniformité juridique, de développement logique et de pérennité mystique...

**E**SSAI DE GROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE  
DES PROVINCES HISTORIQUES

Durant tout le dix-huitième siècle, après que s'était opérée et qu'avait été consommée la grande œuvre de la centralisation monarchique, on vit renaître certaines aspirations provinciales, sous une forme à la fois très précise et matérielle d'une part, générale et presque mystique de l'autre. Ce mouvement d'opinion fut si fort qu'il aboutit en 1787, à la veille même de la Révolution, à la réunion des Assemblées provinciales. Dans les cahiers de 1789, ces revendications provinciales revêtaient le caractère de ce qu'on appellerait aujourd'hui des revendications « régionalistes » ; et d'ailleurs elles ne paraissaient pas contradictoires avec le vœu général en faveur de l'unité.

C'était en un sens une protestation contre la centralisation excessive, et en un autre une protestation contre la multiplicité et l'hétérogénéité des divisions administratives.

Le rapport présenté en 1789 par Thouret à l'Assemblée Constituante au nom du *Comité de Constitution*, faisait ressortir la complication des diverses divisions territoriales de l'Ancien Régime :

« Le royaume est partagé en autant de divisions différentes qu'il y a de diverses espèces de régimes ou de pouvoirs : en diocèses sous le rapport *ecclésiastique* ; en gouvernements sous le rapport *militaire* ; en généralités, sous le rapport *administratif* ; en bailliages, sous le rapport *judiciaire*. »

Toutes ces divisions ne se superposaient point ; elles étaient emmêlées, et elles étaient d'étendue et d'importance très inégales.

Encore faut-il ajouter qu'en 1789, la principale division administrative était le ressort de l'intendance, que l'on a souvent assimilé sans réserves assez formelles à

la généralité, c'est-à-dire au ressort territorial d'un bureau des finances, création du seizième siècle (1).

Ne correspondant avec précision à aucune de ces délimitations, et pourtant les exprimant toutes en un sens vague, le mot et la réalité vivante des provinces se dégageaient toujours du vieux « magma » historique de notre ancienne France, — comme ils le font du reste encore aujourd'hui.

Lors du premier plan proposé à l'Assemblée nationale de 1789 par son Comité de Constitution, les départements étaient inclus dans les provinces et portaient tous eux-mêmes d'anciens noms de provinces, ou de

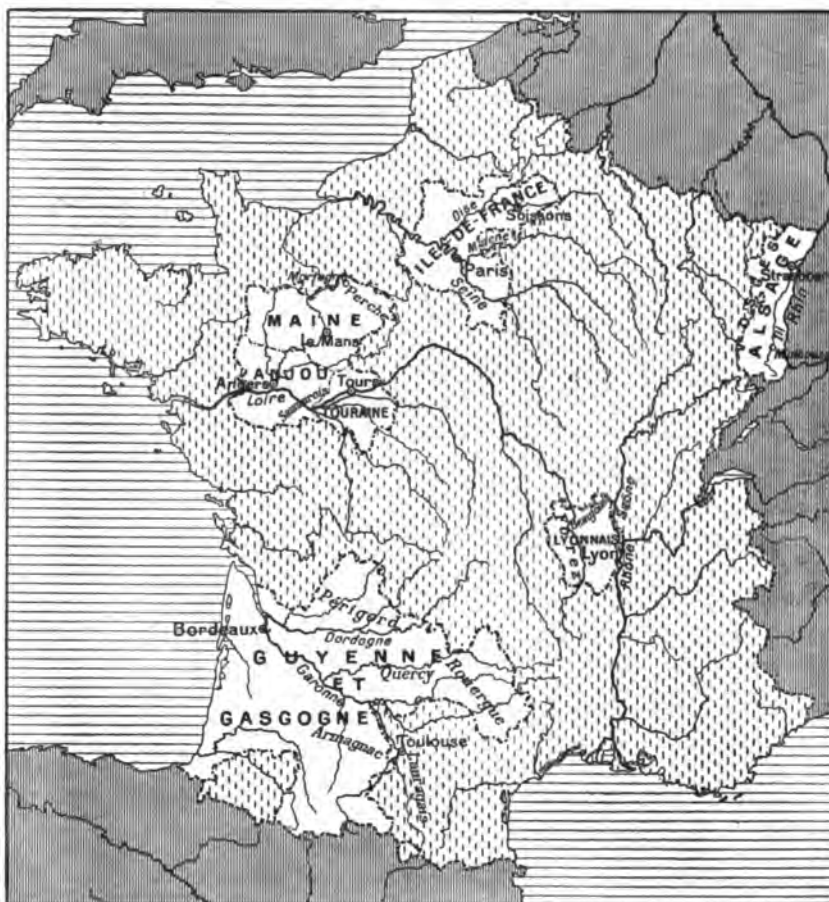


FIG. 117. — PREMIER GROUPE DE PROVINCES : NOYAUX ATTRACTIFS.

pays. Nous verrons (chapitre XIII) qu'en fait, les divisions départementales, même celles qui furent en définitive adoptées en 1790 et qui durèrent depuis lors, contrarièrent beaucoup moins qu'on ne l'a dit les anciennes divisions provinciales essentielles, et qu'au contraire on fit revivre ces divisions pour y insérer les nouvelles.

(1) « Il est bien vrai que les intendants ont été introduits dans les cadres déjà existants pour l'administration financière ; mais il n'y avait pas toujours identité absolue entre l'intendance et la généralité, puisque par exemple — on l'a souvent fait remarquer — le ressort de l'intendant du Languedoc comprenait deux généralités, celles de Montpellier et de Toulouse. » (C. BLOCH, *la Nouvelle formation territoriale de la France en 1789*, dans *les Divisions régionales de la France* de la Bibliothèque générale des sciences)

La vérité c'est que, malgré les fluctuations historiques, malgré les vicissitudes des rattachements ou des sectionnements politiques, il est un certain nombre d'ensembles provinciaux majeurs qui ont conservé ce que nous pourrions appeler une certaine continuité de personnalité, et cela jusqu'à notre siècle même.

Ce sont ces ensembles subsistants et persistants que nous pouvons regarder, non plus comme des *unités*, certes ! mais comme des *éléments* géographiques ; à ce titre, nous voudrions tenter de les grouper ici en quelques « familles géographi-

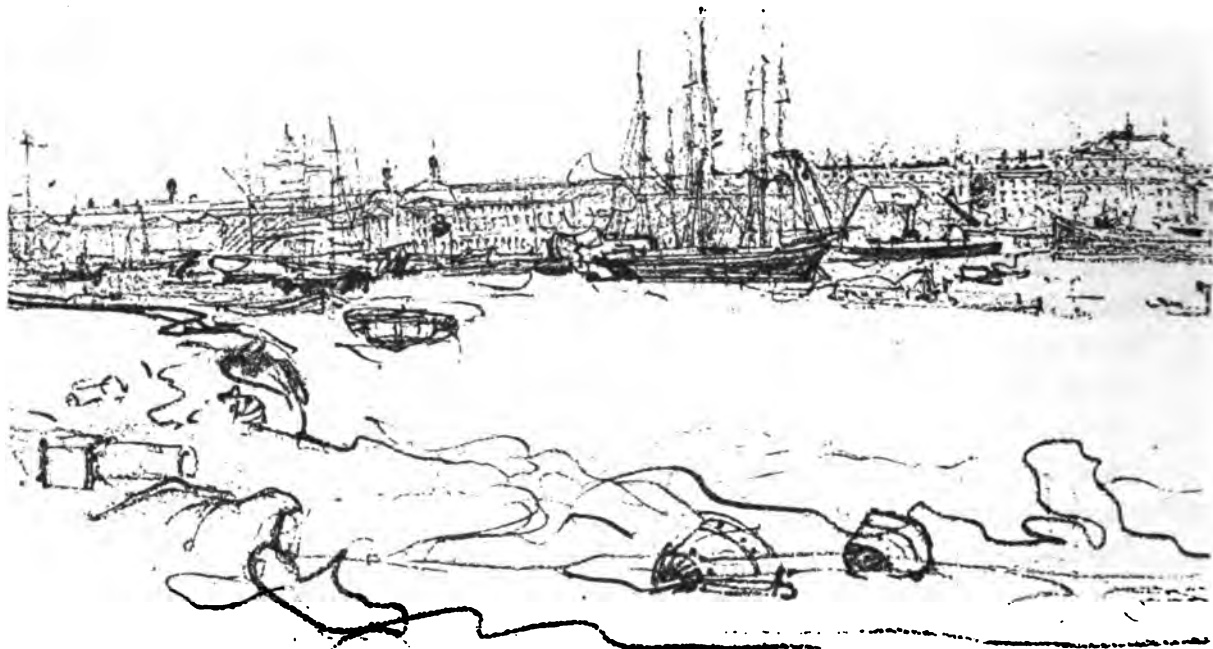


FIG. 118. — LE PORT DE BORDEAUX

ques ». Essai de classification selon des affinités à la fois naturelles et historiques, qui a pour nous la valeur d'une sorte de résumé synthétique.

**PREMIER GROUPE.** — *Noyaux attractifs* : 1, *Ile-de-France*; 2, *Guyenne et Gascogne*; 3, *Lyonnais, Forez et Beaujolais*; 4, *Touraine, Maine et Anjou*; 5, *Alsace*. (Tels sont les prédominants centres d'agglutination et d'influence politique ou économique des pays de la Seine, des pays de la Garonne, des pays de la Saône et du Rhône, des pays de la Loire et des pays gaulois du Rhin moyen) (voir le carton de la fig. 117).

*sociales*, p. 21.) — C'est Gabriel HANOTAUX qui, dans sa thèse sur l'*Institution des Intendants*, a clairement montré le rôle hors cadre de ces agents directs de la puissance royale : l'intendant de justice du seizième siècle est devenu, par le développement et l'organisation de l'institution, et sous l'influence énergique des Richelieu, des Colbert et des Turgot, le grand Intendant des provinces au dix-septième et au dix-huitième siècle.

---

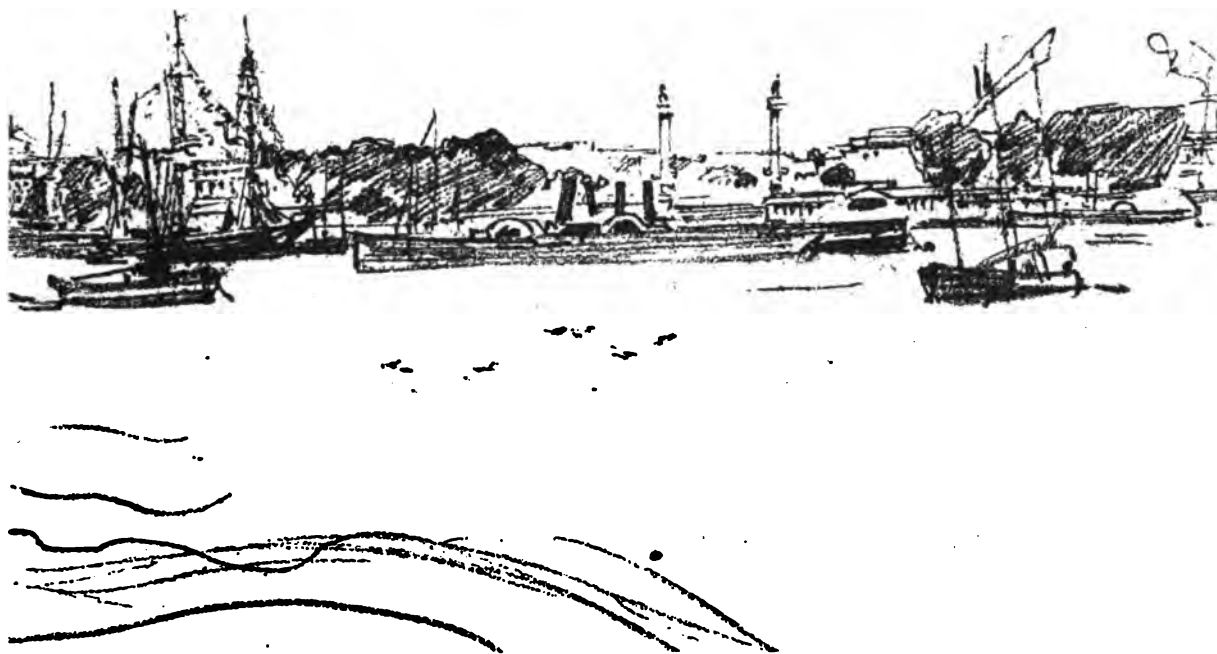
---

## PROVINCES ET PAYS

---

1. *Ile-de-France* (Paris).— *Francia, Francie, France, Ile-de-France* ; dans le chapitre suivant, nous étudierons en détail les vicissitudes des noms et des divisions historiques qui se cristallisèrent dans cette région, de la Seine moyenne, de l'Oise et de la Marne, qui devint par excellence le centre d'attraction *souverain* sous la monarchie, comme sous la Convention, sous le régime impérial comme sous les divers régimes républicains.

2. *Guyenne-et-Gascogne* (Bordeaux, fig. 118). — La « *Guyenne-et-Gascogne* » correspond à la grande unité naturelle du Bassin d'Aquitaine. La Guyenne propre



SUR LA GARONNE. (A. Lepère.)

n'est autre que le Bordelais. Bordeaux exprime admirablement la puissance attractive qui s'est tout naturellement installée sur la Garonne inférieure, puissance attractive qui s'est manifestée jusqu'aux très lointains pays par l'enrichissant commerce avec les Antilles et les Indes. Le gouvernement de « *Guyenne-et-Gascogne* » en 1789 comprenait au Nord le Périgord et s'étendait au Sud jusqu'aux Pyrénées, figurant le vaste rassemblement des eaux qui du Nord et du Sud aboutit à l'estuaire de la Gironde. Mais l'ancienne Aquitaine, jusqu'au treizième siècle, s'était agglutinée également autour de Toulouse sur la Garonne, face au seuil du Lauragais ; Toulouse, dès alors capitale bordière, a eu le sort de plusieurs de ces capitales de liaison ; elle est devenue capitale de la province voisine, le Languedoc.

3. *Lyonnais, Forez et Beaujolais* (Lyon). — Lyon, ville de confluent, a été très anciennement un centre gaulois de confluence humaine. C'est ensuite de Lyon,

capitale des Gaules sous Auguste, que sont parties les fortes influences administratives romaines et que rayonnaient les grandes routes d'Agrippa ; le culte de Rome et d'Auguste avait comme centre Lyon, siège du *Concilium Galliarum* ; les diverses Lugdunaises se sont étendues jusqu'à la Manche avec Rotomagus (Rouen) et Augustodurus (Bayeux), jusqu'à la Loire inférieure avec Condivicnum (Nantes) et Juliomagus (Angers). Elles enveloppaient toute la Bretagne ainsi que toute la région centrale de la Seine avec Genabum (Orléans) et Lutetia (Paris) et la plus grande partie de la Bourgogne jusqu'à Bibracte et Langres. Nous ne confondons pas la réalité du pouvoir exercé avec l'extension du nom, mais cette extension est par elle-même très expressive. Le rayonnement de Lyon alla par la suite, et dès l'époque franque, en se restreignant beaucoup, mais le site du Rhône moyen et de la Saône inférieure a toujours conservé un intense rôle attractif (voir p. 25, 275 et 285).

Une part essentielle de l'influence rayonnante du Lyonnais lui vient de ses communications avec les régions supérieures de la Loire et c'est pour compléter cette signification que nous l'associons au Forez (ancien *pagus Forensis* avec Forum, Feurs) et au Beaujolais (originellement seigneurie de Beaujeu) avec lesquels il se trouvait uni en 1789 et avec lesquels le département de Rhône-et-Loire de la Constituante le maintint encore (1).

En souvenir du plus lointain passé, l'archevêque de Lyon est aujourd'hui encore le primat des Gaules.

4. *Touraine, Maine et Anjou* (Tours et Angers). — Ces trois provinces forment un ensemble qui correspond au comté d'Anjou d'Henri Plantagenet (douzième siècle) et au magnifique faisceau de rivières qui se réunissent dans la Maine pour aller se mêler aux eaux de la Loire (voir chapitre v).

Elles sont composées à l'Occident des terrains cristallins du Massif Armoricaïn, et à l'Est des auréoles secondaires du Bassin parisien. Elles s'étendent jusqu'à cette zone boisée et accidentée de l'ancien *saltus Perticensis*, vraie zone-limite correspondant à la province du Perche (Mortagne) entre la Normandie et les pays de la Loire.

Anjou et Saumurois, Touraine (Duché-Pairie depuis 1356) et Maine (ancien comté, puis duché, puis province) ont la valeur d'une contrée de Loire qui a conservé sa personnalité et qui dans la géographie humaine de la France et du monde se marque encore par l'excellence du parler français. La maison d'Anjou a figuré et nous rappelle le grand rôle politique qui fut dévolu à ces provinces et que la centralisation monarchique de la France en plein cœur du Bassin parisien a pu seule ralentir et éclipser.

(1) Sur les liens qui ont uni Lyonnais, Forez et Beaujolais, voir S. CHARLETY, *le Lyonnais*, p. 5 et 6. (*Les Régions de la France de la Revue de Synthèse historique*, Paris, 1904.)

5. *Alsace* (Strasbourg). — Entre les Vosges et le Rhin moyen, au cours si tumultueux et divagant, s'étend cette riche plaine de l'Ill, où depuis le peuplement celtique s'est constituée une des plus nettes, des plus fortes et des plus permanentes agglomérations et agglutinations humaines. Un très remarquable historien alsacien a pu dire : « Depuis l'époque celtique, et sans doute antérieurement à elle, l'Alsace n'a cessé de constituer une unité ethnique. A travers toutes les vicissitudes de l'histoire, la conscience de cette unité est restée vivace. Elle s'est montrée indestructible (1). » Composée par excellence de petites unités très vivantes, sous la forme de républiques municipales, elle est « retournée (2) » à la France de Louis XIV, comme à celle de la Révolution, comme à celle de 1918, avec l'enthousiasme des peuples maîtres de leur sol et maîtres de leur sort, parce que toujours maîtres d'eux-mêmes. De Strasbourg, née, à l'exemple de Lutèce, d'une antique association de pêcheurs et de mariniers, installés sur les bras de l'Ill, partirent les premières initiatives hardies qui tentèrent de dompter le Rhin sauvage pour en faire la magnifique route d'eau internationale qu'il est devenu maintenant. Strasbourg, la ville des « routes construites », a été et est de plus en plus un centre économique très important. D'autres cités moindres, Mulhouse notamment, ont exercé sur le monde entier une influence industrielle et sociale éducatrice. Au milieu de toutes les tempêtes historiques qui ont partagé et sectionné de toutes manières et dans tous les sens l'Europe du Rhin, le bloc alsacien, bloc humain garanti à l'Ouest par le revers raide de ses montagnes et à l'Est par la zone inondée du grand fleuve violent, a « tenu » avec une fixité bien faite pour provoquer l'étonnement.

DEUXIÈME GROUPE. — *Provinces-carrefours, provinces de seuils, situées aux passages entre les grands bassins naturels, c'est-à-dire régions prédestinées à la circulation et donc au lointain rayonnement, soit intellectuel et religieux, soit politique et commercial : 1, Poitou, Saintonge et Angoumois; 2, Languedoc; 3, Bourgogne (et Nivernais); 4, Champagne; 5, Picardie (et Artois). (Grandes abbayes de Ligugé, de Saint-Hilaire, de Saint-Guilhem du Désert, de Maguelonne, de Chury, de Clairvaux, de Cîteaux, de Fontfroide, de Corbie, de Saint-Vulfran, de Royaumont, etc... Grandes foires de Champagne... Rôle politique de Poitiers, de Toulouse, de Dijon, de Reims et d'Amiens.) (Voir le carton de la fig. 119).*

(1) J. FLACH, *l'Ame alsacienne et le retour de l'Alsace à la France* (*Revue des sciences politiques*, 15 juin 1919, p. 377).

(2) Cette expression était déjà celle du professeur BLESSIG, célébrant en 1781 ce « retour » « pour l'entrée joyeuse de Strasbourg dans le deuxième siècle de la prospérité et de la paix dont elle jouit sous le gouvernement de la France ».



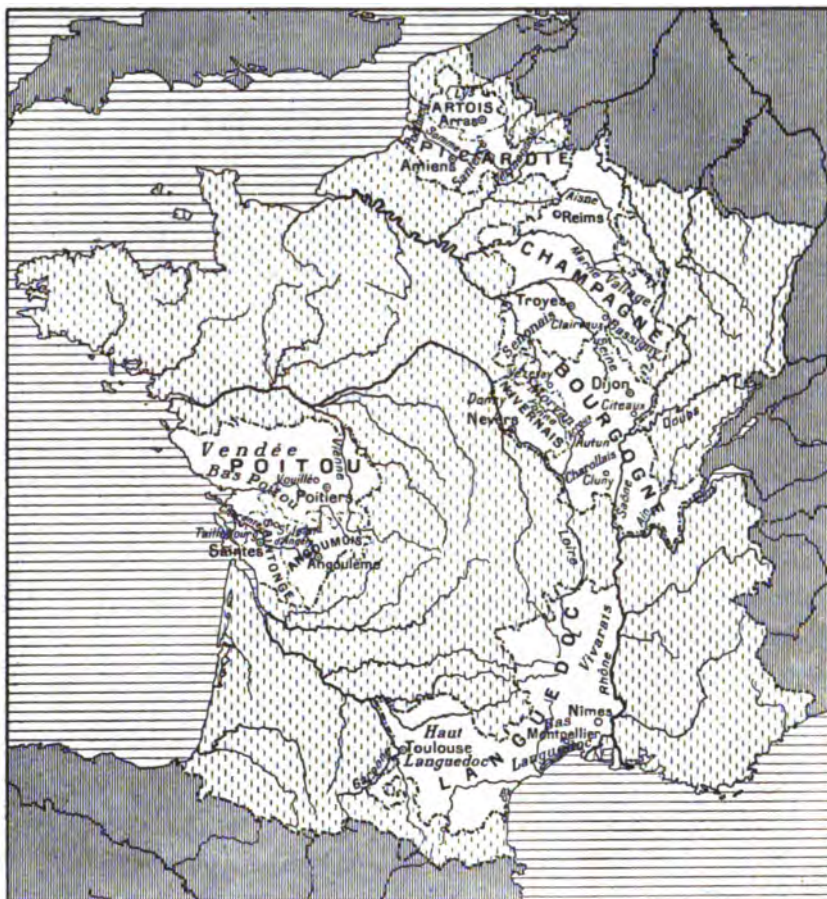


FIG. 119. — DEUXIÈME GROUPE : PROVINCES-CARREFOURS.

Poitiers et Angoulême ; l'Angoumois est comme la partie méridionale du seuil ; mais autrefois, dans la Gaule romaine et durant le moyen âge, les routes du Poitou se dirigeaient au Sud-ouest vers la Saintonge : les pèlerins des chansons de geste allaient de Saint-Hilaire de Poitiers à Saint-Jean-d'Angély et à Saint-Eutrope de Saintes. Saintes est riche de belles ruines romaines ; elle est justement fière d'un grand passé. La Saintonge correspond à la nation gauloise des *Santones* qui se divisa en deux civitates gallo-romaines : *civitas Santonum*, devenue diocèse de Saintes, et *civitas Ecolismensium* devenue diocèse d'Angoulême. C'est dans cette zone de grand passage « moitié Nord et moitié Midi » (G. Hanotaux) que Clovis remporta la victoire décisive de Vouillé sur les



FIG. 120. — UN POITEVIN : COSTUME DU SIÈCLE DERNIER.

I. *Poitou, Saintonge et Angoumois* (Poitiers, Saintes et Angoulême). — Le Poitou, ancien diocèse, puis comté, puis grand gouvernement, se composait de deux parties : l'importante région de circulation entre les contrées de la Loire et l'Aquitaine que nous appelons aujourd'hui seuil du Poitou et le Bas-Poitou fait de bocages et de marais et qu'on appelle maintenant la Vendée. La principale route passe de nos jours par

Wisigoths, Charles Martel celle de Poitiers sur les Sarrasins et saint Louis en 1242 celle de Taillebourg sur l'armée anglaise. Sous l'ancien régime et jusqu'en 1789, la Saintonge et l'Angoumois étaient réunis en un seul gouvernement militaire.

2. *Languedoc* (Toulouse, Montpellier). — Le Languedoc s'est étendu des rives de la Garonne aux rives du Rhône ; il figure par excellence l'état politique composé de territoires disparates unifiés par la haute signification économique et humaine de zone de liaison et de circulation, de l'Aquitaine atlantique à la Méditerranée.



FIG. 121. — UNE NARBONNAISE.  
(R. Broders.)

Ancienne Septimanie, habitée par les Volces, le Languedoc n'apparaît avec son nom qu'à la fin du treizième siècle. Le Languedoc, en tant que zone de liaison, a été de tout temps partagé entre deux influences, l'une occidentale incarnée dans sa capitale, Toulouse, et l'autre orientale incarnée dans Montpellier et Nîmes, toutes trois grandes villes situées aux extrémités opposées (voir le chapitre XVIII, qui sera le premier de la *Troisième partie* et par conséquent du *Deuxième volume* de notre *Géographie humaine*). Nous avons déjà noté plus haut qu'au dix-huitième siècle, l'intendance unique du Languedoc se trouvait divisée en deux généralités, celle de Toulouse et celle de Montpellier.

3. *Bourgogne* (Autun, Dijon), à laquelle on peut ajouter le *Nivernais* (Nevers). — Zone de liaison, la Bourgogne le fut certes aussi et l'est encore. La Bourgogne comprend une grande part du Morvan, c'est-à-dire de l'ancien pays des Éduens qui, placés à cheval sur les trois régions de la Saône, de la Seine et de la Loire, ont joué un tel rôle dans l'histoire de la Gaule et de la conquête par César. La grande Bourgogne des sixième, septième et huitième siècles, s'étendait du Rhône jusqu'en plein milieu du Bassin Parisien sur la Seine aussi bien que sur la Loire ; elle était beaucoup plus restreinte comme province en 1789, mais on sait quel centre d'agglutination politique elle fut sous l'autorité de ses ducs. Il faut distinguer nettement la Duché de Bourgogne de sa Comté ou Franche-Comté dont la destinée et la signification géographique sont autres. La Bourgogne est essentiellement la région de morceaux disparates qui correspond aux lignes naturelles de communication entre le bassin de la Saône et le vaste ensemble du Bassin de Paris ; elle est en ce sens une

articulation capitale de la France, puisque la France géographique et historique exprime elle-même la facile et rapide circulation de la Méditerranée à la Manche



FIG. 122. — LE SITE DE VÉZELAY, QUI FUT L'UN DES GRANDS POINTS DE RASSEMBLEMENT DES FOULES AU MOYEN AGE (I). (A. Lepère.)

et aux pays-bas riverains de la mer du Nord. Tant que la Bourgogne resta indépendante, la France ne pouvait avoir son rôle décisif dans les destinées de l'Europe. La capitale était d'abord au mont Beuvray (Bibracte) du temps des Gaulois, puis à Autun du temps des Romains ; les ducs de Bourgogne d'abord, et ensuite les voies de circulation modernes l'ont définitivement fixée plus au Nord à Dijon. De Cluny (*frontispice* par Lepère), de Vézelay (*fig. 122*), de Cîteaux partirent quelques-uns des plus grands mouvements religieux, artistiques et intellectuels du monde chrétien. La Bourgogne rayonna en tous sens parce qu'en venant de toutes directions on passait par elle. A la veille de la Révolution, des lettres patentes du roi, datées du 11 décembre 1785, confirment « à Messieurs les Élus généraux des États de Bourgogne » tous leurs droits et pouvoirs sur les chemins, ponts, chaussées, digues, etc., ainsi



FIG. 123. — ANCIENNE COIFFURE DES FEMMES DE MACON. (R. Broders.)

(I) La rivière et la vallée de la Cure s'échappent du massif de roches cristallines du Morvan à Pierre-Perthuis (roches figurées par LEPÈRE au premier plan) pour s'avancer vers les plateaux calcaires jurassiques qui s'aperçoivent tout à fait à l'horizon, au dernier plan. Tandis que la rivière et la vallée s'étalent doucement et largement sur les argiles du Lias, les calcaires durs qui sont placés au-dessus de ces assises molles ont été attaqués par l'érosion et ne subsistent plus que sous la forme de hauts

que sur la navigation des rivières de Saône, Doubs, Arroux, Yonne, Seine et affluents » (1). La Bourgogne est avant tout la maîtresse des passages et des routes de terre et d'eau. — Tout naturellement, à la Bourgogne ainsi comprise nous pouvons adjoindre le Nivernais, grand gouvernement militaire en 1789. Cette province (ancien *pagus Nivernensis*) avait été constituée de deux parties : l'ancien comté de Nevers et la baronnie de Donzy. Plus tard, les ducs de Nevers ont maintenu le Nivernais dans les limites d'une vie beaucoup plus régionale que générale. Mais la situation du pays, accolé à la Loire, et la position de Nevers déjà signalée dans les itinéraires romains doivent le rattacher étroitement, comme signification géographique, à la Bourgogne.

4. *Champagne* (Troyes et Reims). — En son sens géographique, la Champagne est, nous l'avons vu, le pays découvert de la craie, grande zone faite pour le passage et dont les foires durant tout le moyen âge furent si renommées et si achalandées. Rappeler les foires de Troyes ou mentionner les champs Catalauniques ou le seul nom de Reims indique quelle fut la circulation économique ou l'importance à la fois stratégique et politique des territoires champenois. Mais il existe entre la Champagne historique et la Champagne géographique une sorte d'antinomie. Vidal de la Blache, en exagérant l'idée que la Champagne n'a pas été le site d'un véritable établissement politique, avait pourtant noté avec justesse que de tout temps il y a eu un certain « dualisme », Reims et la Champagne du Nord étant orientés vers la Picardie, la Champagne de Troyes étant beaucoup plus tournée vers l'Auxois et la Bourgogne. Le problème est encore plus complexe et nous y reviendrons à propos de Reims dans le chapitre qui suit. En réalité, la Champagne géographique, en vertu de son homogénéité même, ne s'est jamais suffi à elle-même ; elle n'a développé ses prédispositions qu'en formant un assemblage hétérogène et surtout en enveloppant une partie des territoires d'âge tertiaire de l'Ile-de-France. Cela est aussi vrai de l'ancien comté de Champagne lors de son apogée sous le comte Henri le Libéral, à la fin du douzième siècle (2), que du gouvernement général militaire de

tertres et de buttes isolées ; la colline de Vézelay est celle qui se dresse si nettement sur notre dessin au fond et à gauche ; elle est dominée par l'incomparable église romane au célèbre narthex, dédiée à sainte Madeleine. Il sera parlé à nouveau de Vézelay dans notre *Troisième partie*, au chapitre qui sera consacré à deux phénomènes humains, étroitement liés dans le passé : les pèlerinages et les foires.

(1) Vicomte DE ROMANET, *les Provinces de la France*, p. 159.

(2) Voir le carton *Domaines et fiefs du comte de Champagne*, par Auguste LONGNON, dans l'*Atlas de géographie historique* de SCHRADER, notice de la carte 22.

l'ancienne monarchie sous Louis XIV, comme encore à la veille de la Révolution, gouvernement militaire qui était intitulé « Champagne et Brie ». Il n'en reste pas moins que les plaines de Champagne sont avant tout un grand passage où déferle le flot et où se décide le sort des invasions (les deux batailles de la Marne).

5. *Picardie* (Amiens, fig. 124), à laquelle on peut ajouter l'*Artois* (Arras). — Voici



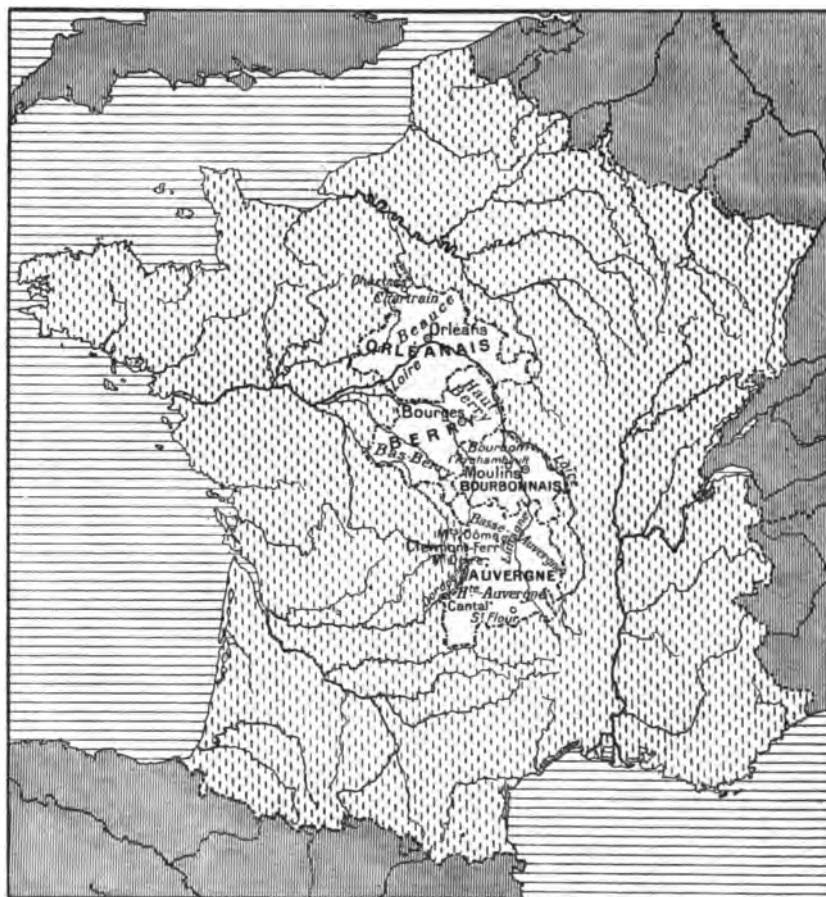
FIG. 124. — AMIENS. (A. Lepère)

une autre province-carrefour. Elle s'étend sur les plateaux des limons riches qui recouvrent la craie à l'Ouest et au Nord-ouest de l'Ile-de-France. C'est la région de la Somme, mais ce ne sont pas les tronçons en zigzags du cours d'eau qui donnent les directions principales des voies de communication, ce sont au contraire des lignes droites coupant hardiment au plus court sur le plat de la vaste plaine découverte. C'est là aussi que se sont rassemblés et affrontés de 1914 à 1918 quelques-uns des éléments les plus vitaux des armées en présence. D'après Albert Demangeon, qui a

consacré un beau livre à la *Plaine picarde*, « la vraie Picardie n'a jamais eu les limites capricieuses d'une circonscription administrative ; elle n'a jamais eu sa place sur une carte politique ; elle forme une région linguistique » ; prise en ce sens très vaste, elle est par excellence le seuil de liaison entre l'Ile-de-France et les Flandres et Pays-Bas.

On doit y rattacher cette division conventionnelle et très variable que fut l'Artois. « Rien n'est moins définissable que l'Artois... La notion d'Artois n'a pas cessé de varier, elle n'a jamais eu que la valeur temporaire d'un assemblage administratif. » Elle est, en tout cas, cette suite de la Plaine picarde, qui s'étend jusqu'à la Lys, et que distinguent d'une part le bourrelet des hauteurs dites collines d'Artois, et de l'autre l'important nœud de routes d'Arras, étape obligée de l'ancienne route de Flandre. La Picardie, dans son sens large, s'est exprimée par cette réalité humaine qui a porté si longtemps le nom de *nation picarde*. Même si nous considérons la Picardie dans son sens plus restreint de « gouvernement » de l'ancienne France, nous voyons qu'elle comprenait en 1789, non seulement le Ponthieu, l'Amiénois et le Santerre, mais encore le couloir et seuil si important du Vermandois ; et cela confirme à coup sûr, en petit comme en grand, la signification essentielle que nous donnons à l'ensemble de cette province.

TROISIÈME GROUPE. — *Centres d'ancienne importance*



F. 125 — TROISIÈME GROUPE : PROVINCES D'ANCIEN RAYONNEMENT POLITIQUE.

*politique devenus aujourd'hui centres secondaires : 1, Auvergne ; 2, Berry ; 3, Bourbonnais ; 4, Orléanais et Chartrain. (Ces régions, qui ont été dans leur ensemble celles des Arvernes, des Bituriges et des Carnutes, — et c'est rappeler d'un seul coup leur rôle antérieur, — ont toutes plus ou moins souffert, et souffert ensemble du déplacement et l'on pourrait presque dire du décalage de l'activité politique centrale, laquelle a été définitivement installée sur la Seine moyenne à Paris). (Voir le carton de la fig. 125.)*

1. *Auvergne (Clermont-Ferrand).* — L'Auvergne correspond à tout l'ensemble des massifs éruptifs occidentaux (Monts Dôme, Mont Dore et Cantal) ainsi qu'à leurs régions adjacentes et notamment la fertile Limagne. Rôle majeur joué par les Arvernes aux temps les plus glorieux de la Gaule : Bituit, Ambiorix, Vercingétorix (voir p. 130 et 131). Beaucoup plus tard, la maison d'Auvergne a exercé une action étendue en Aquitaine (au neuvième et au dixième siècle). L'ancien territoire des Arvernes a été décomposé depuis 1318 en deux diocèses, celui de Clermont et celui de Saint-Flour qui ont fait distinguer une Basse-Auvergne et une Haute-Auvergne. Clermont-Ferrand est en train de reconquérir une importance économique digne de l'histoire passée.

2. *Berry (Bourges).* — Toutes les fois que la France de la Seine est envahie par le Nord et l'Est, toutes les fois que la France de la Loire est menacée, l'ancien territoire des Bituriges (voir chap. III, p. 128 et suiv.), appuyé aux flancs du Massif Central et fait de diverses plaines découvertes appelées « Champagnes » et qu'enveloppent des « bocages », recouvre, ainsi que sa capitale elle-même, toute son importance de refuge central du pays ; Bourges a été durant la guerre de 1914 à 1918 une très puissante cité industrielle et militaire. Dès que le rythme de la vie nationale a repris son cours normal, Bourges a retrouvé le calme de sa vie apaisée.



FIG. 126. — ANCIEN COSTUME  
DU BOURBONNAIS (R. B.)

3. *Bourbonnais (Moulins).* — Province riche, de terroir fertile, bien située, à population aisée ; elle a eu pour origine la seigneurie de Bourbon-l'Archambault qui entra en 1276 dans les domaines de la Maison de France. La plus grande partie, la partie occidentale de son territoire, s'est trouvée détachée du Berry dont elle était la suite naturelle. La destinée des Bourbons, en étant transportée sur un bien plus grand théâtre, a contribué à laisser dans un demi-sommeil cette région pourtant si bien douée.

4. *Orléanais et Chartrain* (Orléans et Chartres). — La cité gallo-romaine des *Aurelianenses* fut installée sur une partie du territoire des *Carnutes* (chapitre I<sup>r</sup>, p. 130), mais la plus grande part de ces territoires a constitué le pays Chartrain. Entre Orléans et Chartres s'étend la région naturelle de la Beauce, devenue si fécond terroir à blé, « grande plaine fourmentière », et les deux villes en marquent les capitales marginales. Orléans et Chartres sont par excellence des cités distinguées et d'un très vieux passé qu'ont éclipsées la gloire et la prospérité économique de Paris ; et cette proximité les maintient encore dans une vie forcément dépendante (1).

QUATRIÈME GROUPE. — *Provinces de circulation difficile et qui, à ce titre, n'ont pris qu'une part restreinte au développement croissant et rapide de la politique générale* : 1, *Limousin et Marche* ; 2, *Périgord* ; 3, *Quercy* ; 4, *Rouergue* ; 5, *Gévaudan* ; 6, *Velay* ; 7, *Vivarais*. (Cet ensemble est composé de portions étendues du Massif Central et de quelques-unes de ses franges méridionales, — ceinture continue d'unités provinciales très vivaces.) (Voir le carton de la fig. 127).

1. *Limousin et Marche* (Limoges).  
— Le Limousin,

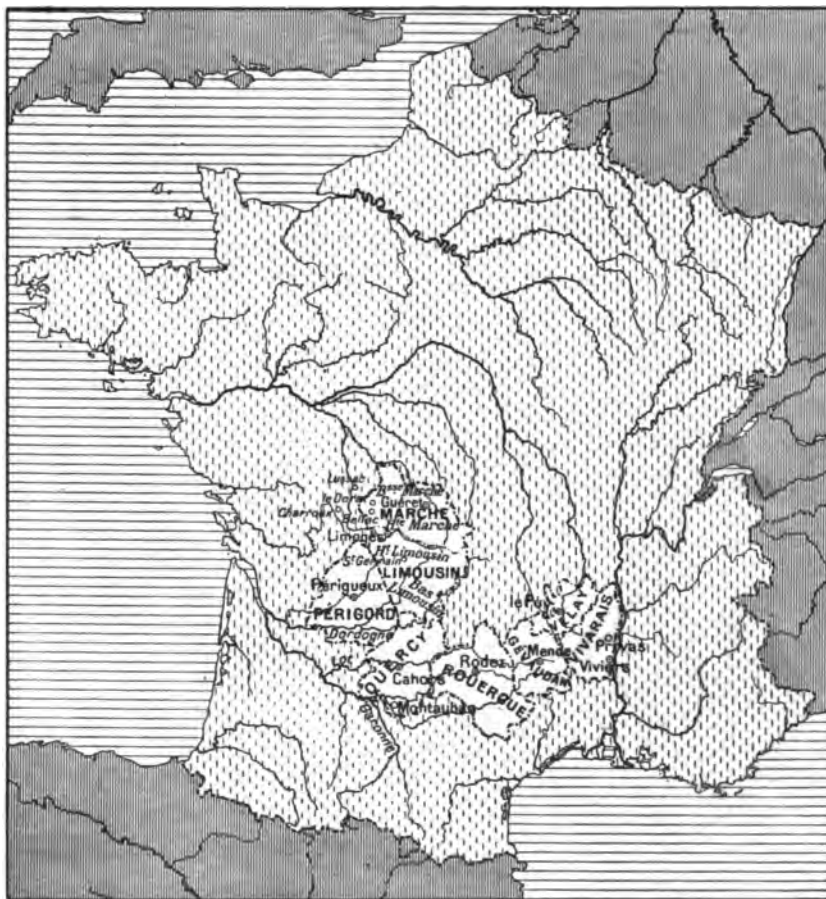


FIG. 127. — QUATRIÈME GROUPE : PROVINCES RETIRÉES MAIS TRÈS VIVACES.

(1) Au sujet de Blois et de son comté, voir ci-dessus dans le même chapitre, p. 340.



ancien pays des *Lemovices*, comprend tout le haut bombement granitique qui est l'extrémité Ouest du Massif Central. (Il en sera longuement question dans les chapitres XIV et XV). La Marche portait le nom complet de Marche limousine et faisait géographiquement partie du Limousin. Toutefois, la Basse-Marche était une vraie zone limite, constituée de terrains différents, avec Charroux et Lussac (aujourd'hui département de la Vienne); Bellac et Le Dorat (Haute-Vienne) et même Saint-Germain (Charente) (1).

2. *Périgord* (Périgueux). 3. *Quercy* (Cahors). 4. *Rouergue* (Rodez). — Le caractère commun qu'ont ces trois provinces et qu'elles ont de commun avec le Limousin, c'est d'être de vieilles divisions humaines qui ont subsisté presque intégrales et intactes depuis vingt siècles. Elles correspondent exactement à des nations gauloises : le Périgord aux *Petrocorii*, le Quercy aux *Cadurci*, le Rouergue aux *Rutemi*. En vertu du même fait général qui les a laissées à l'écart, elles ont sauvé leur nature première et même leur figure délimitative. Moins heureuses que le Limousin, les trois provinces sœurs, Périgord, Quercy et Rouergue, avaient partiellement perdu sous l'ancien régime leur indépendance administrative et nous les trouvons toutes trois en 1789 englobées dans le gouvernement militaire de Guyenne-et-Gascogne. Mais elles étaient et elles sont restées beaucoup trop vivantes dans l'esprit de leurs habitants et dans l'esprit de leurs voisins pour disparaître : nous verrons (chapitre XIII) qu'elles forcèrent la porte du tombeau et qu'elles ressuscitèrent toutes trois, — chacune exactement dans un département.



FIG. 128. — UNE FEMME DU PUY-EN-VELAY. (R. B.)

5. *Gévaudan* (Mende). 6. *Velay* (Le Puy). 7. *Vivarais* (Viviers et Privas). — Le Gévaudan, le Velay et le Vivarais faisaient partie du Languedoc et ils étaient représentés aux États de cette province. Cependant, sous le nom de « Cévennes », ils formaient à eux trois un groupe à part. D'après de Lavergne, ils protestèrent tous les trois en 1789 contre leur réunion au Languedoc. La vérité est qu'ils avaient gardé la tradition de l'indépendance provinciale et que leurs noms figuraient comme étant ceux de provinces sur les listes

(1) Voir Raoul MORTIER, *la Sénéchaussée de la Basse-Marche*. Paris, 1912.

des géographes : issus, eux aussi, d'antiques nations gauloises et d'anciennes *civitates* gallo-romaines (*Gabales, Vellavi et Helvi*), ils vécurent de leur vie propre à l'abri de leurs montagnes et devaient encore réapparaître eux aussi chacun dans un département.

CINQUIÈME GROUPE. — *Provinces-frontières, chevauchant ou ayant chevauché les frontières continentales naturelles et les frontières politiques des grands États : 1, Dauphiné et Briançonnais; 2, Roussillon et Cerdagne; 3, Comté de Foix, Andorre et Bigorre; 4, Béarn, Navarre et Pays Basque; 5, Flandre; 6, Lorraine, Trois-Évêchés et Barrois; 7, Comté de Bourgogne ou Franche-Comté; 8, Savoie.* (Régions qui correspondent à des zones géographiques où la France a cherché des frontières naturelles pour appuyer ses frontières politiques ; provinces ainsi placées sur le front de France et dont en bien des cas une partie ou une parcelle est restée hors de la domination française; si, par leur territoire intégré dans notre grande unité politique, elles sont devenues comme le retranchement essentiel de cette unité, on peut dire qu'elles ont constitué, presque toutes, chacune à son heure, la série des grands périls de France. Provinces théâtres de grandes luttes dont le sort a été âprement disputé, où le sentiment des cohésions nationales s'est trouvé fortifié, où pour le moins le sens politique s'est exceptionnellement avivé et d'où sont

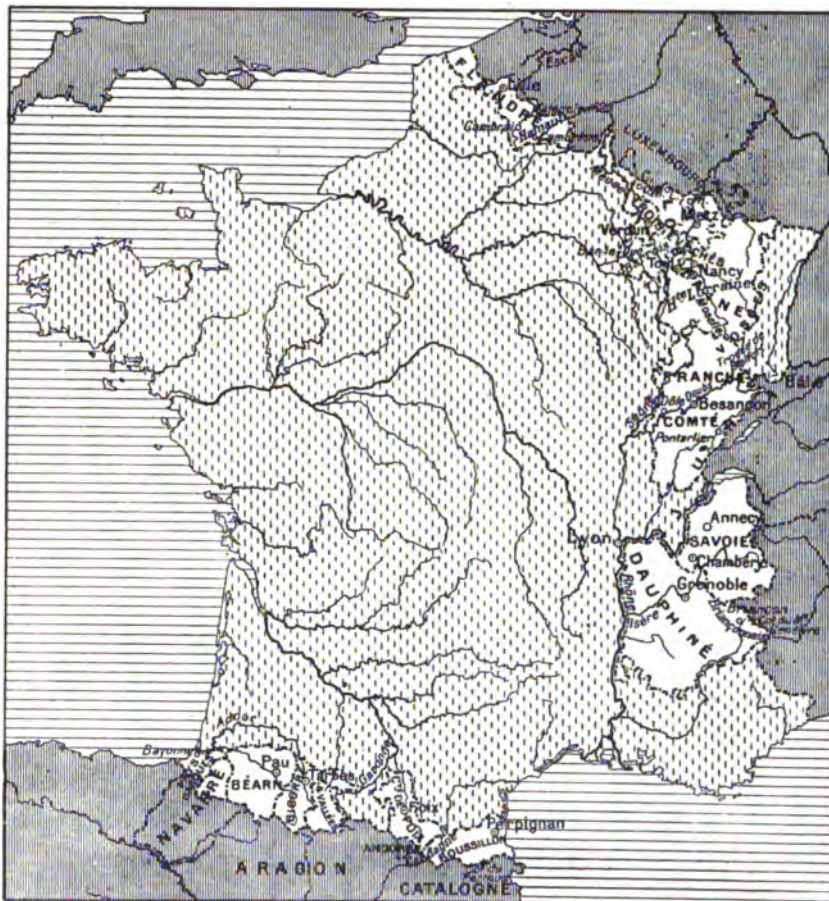


FIG. 129. — CINQUIÈME GROUPE : PROVINCES-FRONTIÈRES.

*sortis de véritables formateurs et créateurs politiques pour la France ou pour d'autres pays : Henri IV de Navarre, Maison de Savoie, Maison de Lorraine. C'est aussi de ces régions en bordure que sont issus à toutes les époques de grands chefs de guerre, depuis Jeanne « la bonne Lorraine » jusqu'aux deux vainqueurs des deux batailles de la Marne, tous deux originaires de nos zones-frontières du versant Nord des Pyrénées, Joffre et Foch.) (Voir le carton de la fig. 129.)*

1. *Dauphiné et Briançonnais* (Grenoble). — Comme heureuse conséquence de la cession faite de ses États par le dernier Dauphin du Viennois au roi de France en 1343, le royaume de France fut installé pour la première fois et définitivement sur la rive gauche du Rhône, — au delà de ce sillon qui avait été si longtemps frontière naturelle, — et il prit pied dans la difficile et si importante région des Alpes.

« En 1614, dit Gabriel Hanotaux, le Dauphiné, province frontière abritée et écrasée tout à la fois par les contreforts des Alpes, était resté, jusqu'à un certain point, distinct du royaume de France. En vertu de l'acte qui l'avait réuni à la couronne, il donnait son nom au fils aîné des rois. Cette demi-autonomie, affirmée encore par l'esprit indépendant, ferme et fin des Dauphinois, faisait de cette province un objet perpétuel de tentation pour le duc de Savoie. »

En plein cœur des plus hautes Alpes, une partie du Dauphiné, le Briançonnais, groupait des *escartons* de part et d'autre des cols de grande circulation et notamment du col du Mont Genève, c'est-à-dire de part et d'autre de la ligne de partage des eaux. Si la frontière politique d'aujourd'hui a été fondée sur ce critère artificiel des « eaux pendantes », il n'en reste pas moins qu'on parle encore français dans les hautes vallées qui constituaient l'unité naturelle du Briançonnais, du côté de l'Italie aussi bien que du côté de la France.

2. *Roussillon et Cerdagne* (Perpignan). — Après de nombreuses vicissitudes qui le firent passer successivement de l'Aragon à la France et de la France à l'Aragon, le Roussillon fut conquis par Louis XIII en 1640 et cette conquête fut confirmée par le traité des Pyrénées en 1659. Par le même traité une petite partie de la Cerdagne qui était jusqu'alors assise à cheval sur les Pyrénées fut réunie au Roussillon et à la France et devint la Cerdagne française ; l'autre partie, la plus étendue, appartient encore à l'Espagne. Le Roussillon est catalan de peuplement et de langue et pourtant l'on a pu dire avec raison : « Peu de provinces sont aussi nettement déli-

mitées que le Roussillon et aussi fortement caractérisées dans l'histoire (1). » C'est que le Roussillon correspond à l'extrémité orientale des Pyrénées, aux passages qu'elle permet sur le bord de la mer et dans la montagne même, au fameux col du Perthus. Après avoir fort bien décrit le « défilé » de Leucate qui marque au Nord la limite si nette entre Roussillon et Narbonnais ou Languedoc, Sorre ajoute : « C'est ici le contact de deux nations. Malgré les changements de frontière, malgré l'action de notre centralisation française, on sent qu'on a quitté la terre des *Gavaches* pour entrer dans un monde nouveau. Un autre type humain apparaît, plus rude, plus concentré. Aux molles inflexions des patois languedociens succède l'énergique brièveté du catalan. Tout change, les hommes et les choses... La limite ne doit pas être cherchée plus au Sud dans les Pyrénées, elle est ici... Après Leucate, commence une autre région qui n'est pas encore l'Espagne, mais qui en est la marche, la Catalogne (2). »

3. *Comté de Foix, Andorre, Quatre-Vallées et Bigorre* (Foix, Tarbes, etc.). — Ces diverses provinces montagneuses, composées de compartiments naturellement séparés les uns des autres, situées sur les hauts cours d'affluents de la Garonne ou de l'Adour, avaient, en règle générale, des relations continues avec les zones montagneuses des versants méridionaux des Pyrénées, la liaison se faisant par les pâturages supérieurs (rapports de la vallée de Barèges, de Bigorre, avec les vallées espagnoles de Tena, de Broto et de Bielsa ; droits de suzeraineté des Comtes de Foix sur la vallée d'Andorre, droits hérités par le gouvernement français et qui coexistent avec les mêmes droits exercés par l'évêque d'Urgel). La république d'Andorre (placée presque tout entière sur le versant Sud des Pyrénées, mais comprenant aussi sur le versant Nord la Soulane d'Andorre), restée indépendante, est une des très modestes expressions de cette vérité qu'en de telles régions montagneuses, vastes systèmes complexes, il est très malaisé de trouver aux frontières politiques des frontières naturelles correspondantes.

4. *Béarn, Navarre et Pays Basque* (Pau, Bayonne, Saint-Palais et Ustaritz). — Le Béarn est issu de l'ancienne nation gauloise des *Benarnenses* et il conserva jusqu'en 1789 des coutumes appelées *Fors* rappelant les *Fueros* d'au delà des Pyrénées. Du royaume de Navarre, divisé en six *merindades*, une seule, correspondant à la Basse-Navarre, était tout entière sur le versant Nord des Pyrénées et seule elle resta

(1) Joseph CALMETTE et Pierre VIDAL, *le Roussillon*. (Collection des *Régions de la France*, de la *Revue de synthèse historique*, Paris, 1909.)

(2) *Les Pyrénées méditerranéennes*, Paris, 1913, p. 19.

à la maison d'Albret : Henri IV en devenant roi de France resta roi de Navarre, et cette partie de la Navarre fut rattachée à la France. Avec le Labourd et la Soule, la Navarre constitue le Pays Basque de France que la frontière politique coupe aujourd'hui des Pays Basques espagnols.

5. *Flandre* (Lille). — La signification historique et géographique de la Flandre — zone de plaine basse aujourd'hui partagée entre la Hollande, la Belgique et la France — a été remarquablement définie par J. Flach : il a montré comment les régions de « Pays-Bas » se sont peu à peu détachées de la France sans rompre complètement le lien qui les y rattachait, mais suffisamment pour constituer une nationalité nouvelle, la nationalité flamande.

« La Flandre maritime devient le noyau d'une nation de marchands et de marins antagoniste de la société seigneuriale et féodale qui occupait la France et rivale de la domination normande (1). » L'historien de la Belgique, Pirenne, accordait ce même rôle constitutif aux corporations, hanses et guildes nées du commerce maritime. « La Flandre a cessé d'être un bénéfice en devenant un État, » puis, par un mouvement inverse, elle devint, deux siècles après, un grand fief de la couronne et plus tard sous Philippe-Auguste « elle fut englobée comme grand fief et pairie dans la hiérarchie féodale ». La frontière actuelle, que l'on peut regarder comme une frontière d'accident historique, née de la vieille tension politique entre la Hollande et la France et due aux heureuses reconquêtes de Louis XIV, laisse non seulement à la France des régions et des villes wallonnes complètement françaises et la plus ancienne capitale du vieux comté de Flandre, Lille, mais même une parcelle du pays et des habitants qui parlent encore flamand. De son côté, la libre Belgique jouit depuis près d'un siècle de l'indépendance d'État. Son noble courage et ses sacrifices de 1914-1918 lui ont conquis un nouveau prestige et de nouvelles prérogatives politiques ; il en résulte pour notre frontière, si menacée jadis, une stabilité et des garanties reposant tout à la fois sur l'amitié, sur la loyauté et sur des intérêts communs.

A la Flandre, restée française, on peut joindre tout naturellement l'ancien comté d'Ostrevant (Bouchain) et la petite partie du Hainaut, dit Hainaut français, conquise par Louis XIV, et qui comprend le Cambrésis avec Cambrai (ancien évêché, longtemps indépendant, à l'instar des Trois-Évêchés) et Valenciennes (2).

(1) *Les Origines de l'Ancienne France*, t. IV, 1907, p. 22.

(2) Raoul BLANCHARD a très justement écrit, au début de son excellent livre sur *la Flandre* (Lille, 1906) : « Le nom de Flandre, qui apparaît au septième siècle pour désigner un étroit territoire entre

6. *Lorraine, Trois-Évêchés et Duché de Bar ou Barrois* (Metz, Nancy, Bar-le-Duc). — La Lorraine avait été d'abord la Francie médiane et même « le cœur du *regnum Francorum* » ; c'est là que s'était fait l'établissement des Francs ripuaires, là que les Saliens s'étaient substitués à eux après avoir triomphé des Alamans, c'est là que l'Ostrasie avait eu son centre, la dynastie carolingienne son berceau. Le royaume de Lorraine fut donc une « France par excellence (1) », une France dans laquelle dès le dixième siècle, pour le moins, régnait sans conteste la langue romane. Mais cette Francie médiane qui prit le nom de Lothaire, Lotharingie, fut toujours revendiquée par les Carolingiens et les Capétiens de la Francie occidentale. Sous une forme beaucoup plus restreinte, elle devint une province et sous la forme encore plus restreinte de Haute-Lorraine ou Lorraine mosellane, elle fut un ensemble correspondant aux diocèses de Metz, Toul et Verdun ; les territoires *évêchois* (ne pas les confondre avec les circonscriptions ecclésiastiques des *diocèses*), qui relevaient des Trois-Évêchés, étaient inextricablement « pêle-mêlés » (Vauban) avec ceux de la Lorraine et c'est tout cet ensemble que nous appelons aujourd'hui la Lorraine.

En 1766, après la mort de Stanislas Leszczyński, la Lorraine avait été réunie à la France (2). Elle subit la mutilation de 1871 qui fut réparée par une seule demi-ligne dès l'armistice du 11 novembre 1918.

Barrois. « Bien qu'il communique plus facilement avec la Champagne, le Barrois se rattache encore étroitement à la Lorraine (3). »

A la Lorraine doivent être jointes enfin, dans l'étude présente, les parcelles du Luxembourg qui constituent le Luxembourg français (Thionville, Carignan, Montmédy, Marville, Longwy) — vraies annexes historiques des Trois-Évêchés.

Bruges et la mer, a eu une singulière fortune. D'abord restreint aux modestes limites des doyennés de Bruges, Oudenbourg et Aardenburg et distinct du *Mempiscus* qui désigne le reste de la Flandre actuelle, il s'étend au neuvième siècle à tout le pays situé entre l'Escaut et la mer, franchit le fleuve au onzième en annexant la partie occidentale du Brabant, gagne vers le Sud et l'Ouest aux dépens des petits *pagi* d'entre Lys et Scarpe, et sa fortune participe à la brillante destinée des comtes de la maison d'Alsace. L'admirable prospérité du comté au moyen âge, la vitalité qu'il affirme dans la lutte contre les rois consacrent définitivement la fortune du vocable, et le glorieux nom de Flandre désigne bientôt, dans le royaume, aux dépens des termes plus modestes d'Artois et de Hainaut, toutes les riches contrées qui s'étendent au Nord de la Picardie. »

(1) J. FLACH, *les Origines de l'Ancienne France*, t. IV, p. 261.

(2) Voir les quatre volumes de la très remarquable *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par le comte d'HAUSSONVILLE, Paris, 2<sup>e</sup> édition, 1860.

(3) L. GALLOIS, dans Chr. PFISTER, *la Lorraine, le Barrois et les Trois-Évêchés*. (Collection des *Régions de la France de la Revue de synthèse historique*, Paris, 1912.)

7. *La Comté de Bourgogne ou Franche-Comté (Besançon)*. — Ancienne *civitas* des Sequanes (adversaires des Éduens), territoire longtemps disputé entre la France et l'Empire germanique, placée au quatorzième et au quinzième siècle sous l'autorité des quatre ducs bourguignons de la Maison de Valois, puis, après un siècle de paix, sous celle de Charles-Quint et de Philippe II, la Franche-Comté a fait retour au domaine de la couronne par le traité de Nimègue en 1678. Elle avait un Parlement à Besançon et une Cour des Comptes à Dôle.

Longtemps espagnole, elle en a gardé une certaine marque pittoresque dans l'aspect de ses villes. Province historique, faite de morceaux géographiquement disparates, par là même riche et forte, à la fois agricole et industrielle, elle correspond au pied méridional des Vosges, à une partie de la plaine de la Saône et au Jura septentrional et central ; le Jura suisse où l'on parle français fait partie de la même région, qui est divisée en deux par une frontière le plus souvent artificielle, parfois fantai-



FIG. 130. — UNE FEMME DE TARENTEISE (SAVOIE). (R. B.)

siste (Sainte-Ursanne) ; le pays de Besançon est économiquement lié au marché suisse. La Franche-Comté a de tout temps détenu et surveillé les passages qui étaient ceux des deux routes diagonales de Lyon à Bâle par Besançon et de Pontarlier à Langres ; elle surveille encore la si importante route naturelle et politique qui mène de l'Occident au Centre de l'Europe et que nous appelons aujourd'hui la Trouée de Belfort (voir fin du chapitre VII et début du chapitre VIII).

8. *Savoie (Chambéry, Annecy)*. — Le Comté (plus tard Duché) de Savoie fut constitué dans les premières années du douzième siècle. Il était placé à cheval sur les Alpes, exprimant très nettement à quel point la région alpine est une région naturelle, unissant les deux versants latins. En 1860, les habitants de la Savoie, sise à l'Ouest des Alpes, devinrent, par un plébiscite, définitivement Français. Quant à la Maison de Savoie, elle a mérité, par son énergie et par son habileté nationale, de régner, par delà les Alpes, sur le royaume de la nouvelle Italie.

SIXIÈME GROUPE. — *Extrémités maritimes ou provinces-frontières de mer* : Ce groupe comprend d'abord trois vastes agrégats politiques, dont le peuplement essentiel — ou, si l'on préfère, distinctif — est arrivé par la mer, et dont le principe de cohésion fut avant

## PROVINCES ET PAYS

tout historique : 1, Provence (à laquelle se lient le Comtat Venaissin et le Comté de Nice); 2, Bretagne; 3, Normandie. Nous adjoignons à ce groupe quelques unités naturelles secondaires : 4, Corse; 5, Aunis; 6, Boulonnais; auxquelles on pourrait également associer les parts maritimes de quelques provinces-frontières du groupe précédent (Flandre ou Pays Basque). (Voir le carton de la fig. 131.)

1. Provence (Aix et Marseille), à laquelle on peut joindre le Comtat Venaissin (Avignon) et le Comté de Nice (Nice). — Ce fut, avant tout, la côte hellénisée; de ces premiers comptoirs commerciaux, l'hellénisme pénétra au loin dans la Gaule (nous l'avons dit, chapitre III), mais non sans avoir d'abord imprégné

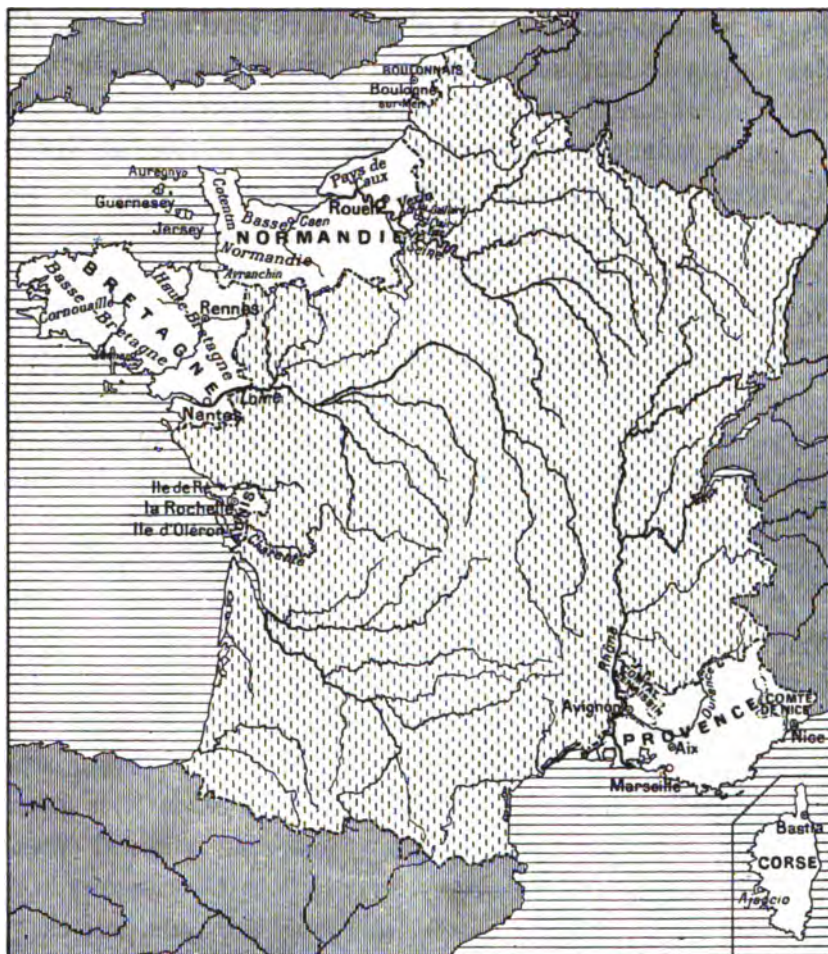


FIG. 131. — SIXIÈME GROUPE DE PROVINCES : EXTRÉMITÉS MARITIMES.

de civilisation méditerranéenne, d'une manière toute spéciale, la zone immédiatement voisine de la mer; ainsi préparée à recevoir la culture romaine, la Provence constitua la *Seconde Narbonnaise* et plus tard fut appelée la *Provincia* tout court, c'est-à-dire la Province devenue romanisée par excellence.

Elle forma par la suite le Comté de Provence (voir, pour Aix et Marseille, p. 284, 286).

Type des provinces qui sont entrées dans l'unité française comme « co-État »,



selon les expressions mêmes des États de 1486 qui formulèrent leur volonté au nom de la *Nation provençale*. Le dernier des comtes de Provence, Charles III, mort en décembre 1481, avait fait le roi de France son héritier : mais, en raison de l'esprit d'indépendance sans doute issu de la vieille culture classique, ce furent les États qui sanctionnèrent la réunion ; et les Provençaux d'aujourd'hui, plus fiers que jamais de leur langue et de leur littérature, apportent au mouvement régionaliste l'incomparable appoint de leurs très vivaces traditions.

Par la langue comme par la géographie, le Comtat Venaissin et la Souveraineté d'Avignon, qui appartinrent aux papes depuis 1348, — peuplés comme diverses parties de la Provence d'un assez grand nombre de juifs et d'anciens sarrasins — doivent être naturellement unies à cette grande région méditerranéenne qui s'étend de la rive gauche du Rhône jusqu'aux sommets des Alpes.

La continuité du littoral de la Provence fut comme complétée par l'incorporation du Comté de Nice en 1860. Mais le Comté de Nice comprend aussi une assez vaste zone montagneuse par laquelle il peut s'orienter vers le Dauphiné. Il a toujours oscillé entre ses affinités alpestres (rattachement à la Savoie) et ses affinités maritimes (rattachement à la Provence, voir p. 341).

2. *Bretagne* (Rennes et Nantes). — La Bretagne est un confin maritime ; la Manche, zone de circulation, doit être conçue géographiquement comme un arrière-pays au delà duquel se trouve le plus grand et véritable arrière-pays des Bretons, la Grande-Bretagne. Les cinq peuples Gaulois armoricains du temps de César avaient été assimilés par les Romains ; lorsque les Celtes — Bretons de la Grande Ile — aux sixième et septième siècles revinrent s'installer dans la péninsule continentale, ils refoulèrent les Armoricains romanisés vers Vannes, Rennes et Nantes ; de là deux Bretagnes qui subsistent encore : la bretonnante, qui est celle des Celtes derniers venus, et celle des Marches de Bretagne, qui est peuplée d'un complexe de Bretons, de Gallo-Francis et de Scandinaves (1).

L'une a d'ailleurs raffermi l'autre et toutes deux se sont associées pour constituer après la victoire de Nominoë sur les troupes franques de Charles le Chauve, à Ballon, en 845, et la paix signée en 846, une nation bretonne indépendante. C'est la

(1) « Tout ce qui est à l'Est de la ligne (baie de Saint-Brieuc-Morbihan) constitue les « Marches de Bretagne ». Historiquement, c'est un morceau ajouté à la région bretonne. Le bas-breton n'y est parlé nulle part, sauf dans l'îlot linguistique du bourg de Batz. » (C. VALLAUX, *la Bretagne, dans les Divisions régionales de la France*, Paris, Félix Alcan, 1917, p. 118.) Voir la limite précise p. 326. (Ne pas confondre Batz, proche du Croisic, avec l'île très bretonne de Batz au Nord du Finistère.)

maison de Rennes avec Geoffroy-Bérenger au onzième siècle qui établit l'unité du principat de Bretagne qu'incarna après lui la maison de Cornouaille. « Mais d'autre part, la maison de Cornouaille prépara, sans en avoir conscience, une stricte sujétion à la monarchie anglo-normande, d'où allait dériver, conséquence inattendue, l'incorporation féodale à la France. » Ces faits montrent le caractère « frontière »

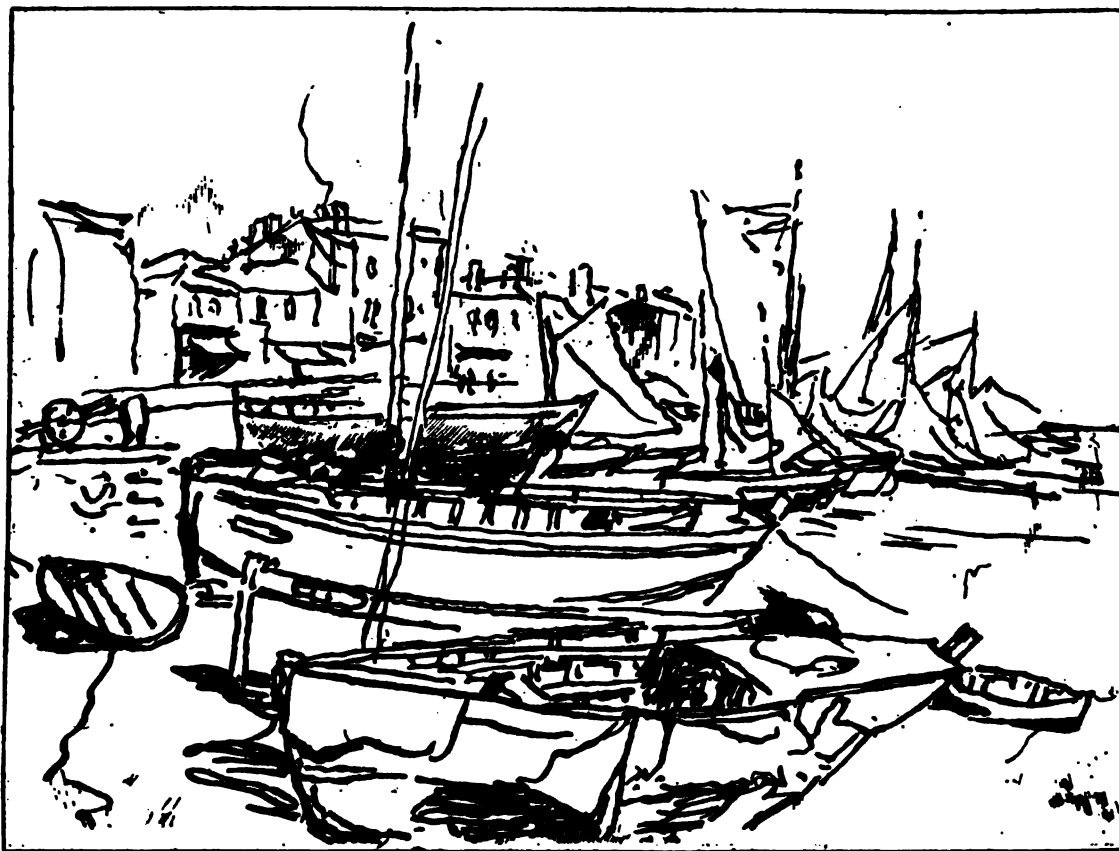


FIG. 132. — PETIT PORT ET BARQUES DE PÊCHE. (A. Lepère.)

de la Bretagne, qui de duché devint province et garda non seulement jusqu'en 1789 ses États, sa coutume, son Parlement, son unité administrative, tant militaire que financière, mais encore jusqu'à nos jours, sa tenace personnalité, double et une tout à la fois, d' « extrémité » paysanne et maritime.

3. *Normandie* (Rouen et Caen). — Le territoire de la Normandie fut également une vraie zone frontière de la France, mais aussi riche que fut longtemps pauvre

la Bretagne (1). Elle avait été envahie durant plusieurs siècles par les Saxons, par les Danois, enfin par les Normands (le 25 juillet 885, une grande flotte normande de 700 barques et de 40 000 hommes s'empare de Rouen et va mettre en novembre le siège devant Paris), jusqu'à l'établissement ferme et reconnu de Rollon et de ses compagnons « les Normands de la Seine » au traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911; ce fait marqua la constitution décisive d'un principat ou État normand et d'une nation normande. — Elle devint ensuite duché sous la suprématie de la France. Puis ses ducs, après la victoire remportée à Hastings, par Guillaume II, surnommé d'abord le Bâtard, puis le Conquérant, devinrent rois d'Angleterre. La longue rivalité entre les deux royaumes de France et d'Angleterre eut pour point de départ et souvent pour théâtre de lutte la Normandie. Le duché, conquis par Philippe-Auguste après la prise d'assaut du formidable Château-Gaillard, entra définitivement dans l'unité française (à l'exclusion des trois belles îles anglo-normandes Jersey, Guernesey et Aureigny).

La Normandie garda toujours, du Pays de Caux et du Vexin jusqu'à l'Avranchin, une apparente cohésion, laquelle est cependant d'origine non pas naturelle, mais politique (2); et c'est pour cette raison qu'ont subsisté de telles différences entre les habitants de ses divers « pays ».



FIG. 133. — UNE JEUNE  
FILLE CORSE. (R. B.)

4. *Corse* (Ajaccio et Bastia). — Cette terre, en pleine mer, est maritime sans que sa population le soit. (Voir chap. XVI.) Elle a une valeur singulière non pas tant comme front de mer que par son originalité propre. Achetée par Louis XV aux Génois, elle ne fut jamais une province; mais comme « isle de Corse » elle fut convoquée par le roi (en langue italienne) aux États Généraux de 1789. Elle est encore une de ces zones frontières où les conflits de civilisation et de langue développent le sens national et le sens politique : moins d'un demi-siècle après le rattachement de la Corse à la France, le génie d'un Corse était parvenu à dominer la France, l'Europe et le monde.

(1) Voir G. HANOTAUX, *la France en 1614*, p. 30 et 31.

(2) Mais de tous « les pays gaulois, de tous les *pagi* [divers qui composaient l'extraordinaire bigarrure de la région qui devait être la Normandie] Rome avait déjà fait une unité administrative, la II<sup>e</sup> Lyonnaise qui est devenue la province ecclésiastique de Rouen, cadre qui a reçu les Normands et que les chefs des Normands de la Seine ont voulu remplir et ont rempli ». Ainsi s'exprime le principal historien contemporain de la Normandie, Henri PRENTOUT (*les Régions de la France, VII, la Normandie*, publications de la *Revue de synthèse historique*, Paris, 1910, p. 7).

5. *Aunis* (La Rochelle). — L'Aunis, que les mentions courantes unissent à la Saintonge, correspond au contraire à une véritable individualité physique, celle de la mer des Pertuis et des îles de Ré et d'Oléron, que gouverne l'ancienne république municipale de La Rochelle. C'est un ancien pagus carolingien, *pagus Alionensis*. En 1372, Charles V sépara ce territoire de la sénéchaussée de Saintonge et en fit une sénéchaussée nouvelle, qui ne cessa de conserver son caractère propre jusqu'en 1789 ; sous l'ancien régime, l'Aunis constituait à lui seul un gouvernement militaire et précisément à cause de son indépendance religieuse (protestants) et surtout de son importance maritime, de tout temps manifestée par ses relations avec la Hollande et l'Angleterre.



FIG. 134. — UN MARIN DE BOULOGNE. (R. Broders.)

6. *Boulonnais* (Boulogne-sur-Mer). — Le Boulonnais correspond à une unité physique qui résulte de la réapparition, en pleine zone de la craie, d'une série de terrains qui lui sont de beaucoup antérieurs. Pays verdoyant de bocage surgissant au milieu du plateau découvert et qui a toujours exercé son action sur les districts du plateau les plus voisins. Ce fut là le territoire de l'ancienne civitas des *Bonomiensis*; elle fut le cadre d'un Comté féodal, plus tard d'une sénéchaussée et d'un gouvernement général militaire. Elle a été englobée dans la province de Picardie, mais non sans que les États particuliers du Boulonnais fissent entendre des protestations (ce fut le cas lors de l'Assemblée provinciale de 1787). A l'origine comme à l'époque moderne, le rôle de Boulogne-sur-Mer fut considérable : sous l'Empire — et nous parlons ici déjà de l'Empire romain — Boulogne était « port de guerre et de commerce, passage commode vers la grande île, tête de trois voies vers Bavai, Cambrai et Amiens, étape des soldats » (A. Demangeon) ; il devint en outre et depuis lors cité de missionnaires, d'explorateurs, d'industriels, de financiers, d'armateurs et de pêcheurs et marins.

**C**ONCLUSION Cette simple vue sommaire nous jette dans la méditation du problème souverain de la géographie humaine, ou mieux de cette partie de la géographie humaine qui est au sens exact du mot la « géographie politique » : comment se constituent les États ? et comment peuvent s'expliquer, en géographie, sous leurs formes si diverses, les rapports qui répondent à ces trois chefs :

l'État et le territoire, l'État et la frontière, l'État et la capitale? (1). A coup sûr, il ne s'est agi dans l'espèce que de « concrétions » politiques beaucoup moins étendues et beaucoup moins condensées que ne le sont les grands États modernes ; on vient pourtant de constater qu'à propos des « pays » et des « provinces » de la vieille France, c'était déjà toute la géographie politique qui s'y trouvait nouée. Tantôt des territoires limités et relativement homogènes ont fixé des groupes humains : Limousin, Velay. Tantôt au contraire, et c'est le cas le plus fréquent, des vouloirs humains ont assemblé des territoires très différenciés et les ont comme dressés en unités politiques persistantes : Normandie, Franche-Comté. Tantôt enfin, des noms d'origine proprement humaine se sont longtemps promenés au-dessus du sol, au gré des vents et des tempêtes de l'histoire : Bourgogne, Lorraine ; ils étaient comme d'énormes nuages dont l'ombre allait recouvrant sans cesse des superficies variables vers le Nord ou vers le Sud, vers l'Ouest ou vers l'Est ; puis le nuage s'est un jour résolu en une pluie qui a fécondé un district limité ; et voilà que, par une sorte d'imbibition mystérieuse, les hommes avec leurs choses terrestres en ont été si intimement imprégnés que ces noms anciens, liés aujourd'hui à des caractères très fermes et précis, sont devenus les emblèmes de parcelles définies de l'humanité française : Lorrains, Bourguignons !

(1) Voir Jean BRUNHES et Camille VALLAUX, *la Géographie de l'histoire, Géographie de la paix et de la guerre sur terre et sur mer*, Paris, Alcan, 1920.



EN PROVENCE. (A. Lepère.)



A. Lepère del.

## CHAPITRE XII

### EXEMPLES CARACTÉRISTIQUES DES VICISSITUDES D'ANCIENNES DIVISIONS ET DÉNOMINATIONS TERRITORIALES



**O**n ne peut pas ne pas entrer en quelques détails menus, si l'on veut exposer avec justesse combien relatives sont toutes nos délimitations d'autrefois, et quelles connexions profondes expliquent la formation, le développement et la persistance de beaucoup d'entre elles. Nous discernons d'autant plus clairement ces faits que nous les étudierons en un domaine limité, aidés çà et là de la lumière qu'a sur eux projetée la guerre la plus récente — la guerre étant la brutale ennemie des artifices et l'implacable révélatrice de ce qui est vrai et de ce qui dure.

Aussi bien toute la géographie détaillée comprise entre Oise, Aisne, Seine et Meuse, que l'histoire avait depuis si longtemps consacrée, est devenue plus que jamais sacrée pour tous les hommes et pour toujours. C'est donc dans ces contrées où se sont livrées les deux batailles de la Marne, et où s'est décidé le salut de notre nation, dans ces territoires qui ont vu face à face de telles armées et qui ont été arrosées de tant de sang, que nous avons fait élection d'un petit nombre d'exemples typiques destinés à démontrer en quel sens il faut entendre les vicissitudes de nos « provinces », de nos « pays » historiques, héritiers des *pagi*, comme de nos

« pays » purement géographiques correspondant à de petites « régions » naturelles.

**F**RANCIE, FRANCE ET ILE-DE-FRANCE Qu'est-ce que l'*Ile-de-France*? D'après Longnon, le savant rénovateur de la science des noms de lieux, cette expression d'*Ile-de-France* n'est pas très ancienne, elle ne date que du quinzième siècle. Marc Bloch l'a découverte dans un texte de la fin du quatorzième, au second livre des *Chroniques* de Froissart (1387) (1).



FIG. 135. — LA BELLE INSCRIPTION DE « FRANCE » SUR LA PLAINE AU NORD DE PARIS D'APRÈS UN FAC-SIMILÉ RÉDUIT D'UNE PORTION DE LA CARTE DE L'ÉVÊCHÉ DE MEAUX LEVÉE PAR CHEVALLIER, PAR ORDRE DE BOSSUET, EN 1698.

A l'origine, *Francia* avait été de toute évidence le pays des Francs et s'étendait au territoire compris entre Loire et Rhin. « Chacun des fils de Clovis et plus tard chacun des fils de Clotaire I<sup>er</sup> a son siège royal dans le pays colonisé par les Francs

(1) Voir Aug. LONGNON, *l'Ile-de-France, son origine, ses limites, ses gouverneurs* (*Mémoires de la Société de l'Histoire de France*, I, 1875, p. 1-43 et carte); Lucien GALLOIS, *Régions naturelles et noms de pays*, Paris, 1908; Marc BLOCH, *l'Ile-de-France (les pays autour de Paris)*, Paris, 1913 (dans la série des *Régions de la France* de la *Revue de synthèse historique*); et L. GALLOIS, *A propos de l'Ile-de-France* dans les *Annales de géographie* du 15 septembre 1919, p. 385 et 386.

entre le Rhin et la Loire ; c'est là seulement qu'existe en réalité leur gouvernement. » (Longnon.) C'est là seulement que se trouvait ce pays que Flach a appelé la *Francie*. Ainsi, peu à peu le mot qui était « hommes » se fit « terre » en s'incarnant en une parcelle de notre territoire ; et l'extension du mot alla en se déplaçant, puis se précisant (1).

Nous découvrons plus tard cette appellation de *France* appliquée à une plaine agricole bien définie, celle qui est au Nord de Paris et que bornent les collines de la Goële ou Goëlle : les collines de Dammartin (dit Dammartin-en-Goëlle), de Montgé, de Monthyon et de Penchard (2). On retrouve ce nom dans les textes anciens et sur les anciennes cartes. Nous reproduisons ici par curiosité, à l'exemple de Gallois, une portion d'une carte de l'évêché de Meaux (de la fin du dix-septième siècle) qui non seulement est d'une exécution charmante et magnifique, mais qui a une histoire : elle fut levée et dressée par un nommé Chevallier, « maistre de mathématiques du roy », par ordre de l'évêque de Meaux d'alors, — qui n'était autre que Jacques-Bénigne Bossuet. Regardons avec quelle élégance, en belles majuscules cursives, s'étend, dans le fragment ici détaché, sur une ligne horizontale le mot de *France* (fig. 135). Nous discernons çà et là quelques noms qui

(1) Il ne nous appartient pas d'étudier ici les variations de la *Francia*. « Le moine de Saint-Gall, au neuvième siècle, appelle *Francia* l'ensemble des régions situées au Nord et à l'Ouest des Alpes. Plus tard, lorsque fut divisé l'Empire de Charlemagne, il y eut deux *Frances*, celle de l'Est et celle de l'Ouest. On cessa bientôt de dire *Francia orientalis*, peut-être parce qu'une dynastie saxonne se substitua en Allemagne à la dynastie franque, et le nom n'est plus resté qu'à la France de l'Ouest. Il a servi dès lors à désigner tous les territoires qui successivement sont venus s'agréger au royaume des Francs. » (L. GALLOIS.) Antérieurement au texte souvent cité du moine de Saint-Gall (*Franciam vero interdum cum nominavero omnes cisalpinas provincias significo*), il y a d'autres textes de GRÉGOIRE DE TOURS, sur lesquels IMBART DE LA TOUR (qui est l'auteur du premier volume de notre *Histoire politique*) a très justement attiré mon attention : GRÉGOIRE emploie le mot *Francia* à quatre reprises ; le texte le plus important est celui de XI, 20, qui se rapporte à la fin du sixième siècle et qui concerne le pacte d'Andelot : *De civitatibus vero, hoc est Burdegala, Lemovicas, Cadurcus, Benarno et Begorra que Galesvinda... in Francia veniens, certum est adquisisse*. Il ne peut pas être question de l'Ostrasie, puisque Chilpéric n'en était pas roi : le terme de *Francia* doit ici s'appliquer à la Gaule occupée par les Francs, par opposition à la partie encore tenue par les Visigoths et que Grégoire appelle *Gotia*. *Francia* se trouve ainsi avoir le sens général et indéterminé de « territoire des Francs ». Voilà bien le premier exemple du terme qui remplacera celui de Gaule.

(2) C'est au pied de ces buttes, vers le Sud, que commencèrent la bataille de l'Ourcq et la résistance victorieuse à l'invasion, le 5 septembre 1914. On peut dire que c'est à la lisière même de la France que les Allemands furent arrêtés ; et le lieutenant Péguy qui y fut tué à la tête de ses troupes tomba héroïquement à la bordure même de la petite « France » de la grande France. — Sur l'histoire et le développement de cette *France* plus restreinte, voir L. GALLOIS et M. BLOCH, ouv. cités : « La France des premiers Capétiens s'étendait autour de Paris, sur les deux rives de la Seine. » (M. BLOCH, p. 5, et voir la suite.)



confirment l'existence de ce « pays » dans les désignations courantes des « paysans ».  
Encore au cours du siècle dernier, Saint-Denis était dit *Saint-Denis-en-France*.



FIG. 136. — L'ABBAYE DE SAINT-DENIS-EN-FRANCE OU SAINT-DENIS-DE-FRANCE. (A. Lepère.)

(fig. 136) (1). Il reste aujourd'hui quelques villages qui s'enorgueillissent à bon droit de leur suffixe *en-France* : Mitry-en-France, Roissy-en-France, Mareil-en-France, Chate-nay-en-France... Mais les ignorants de nos administrations, s'étonnant qu'on eût besoin de préciser qu'un vil-lage situé à quel-ques kilomètres de Paris se trouvât... « en France », se sont évertués à faire tomber ces suffixes si savoureux.

Comment, long-temps appliqué à cette petite France très authentique mais humble, le nom est-il parvenu à de si glorieuses destinées ? *France*

a été compliquée d'*Ile-de-France*, « nouvelle venue d'origine essentiellement

(1) Ou encore *Saint-Denis-de-France* (M. BLOCH, ouv. cité, p. 7 à 9).

populaire » (Longnon). Aux siècles où l'on aimait à faire de la géographie sentimentale et où l'on dressait des cartes comme celle « du Tendre », on peut croire qu'on prit sans doute plaisir à considérer le pays de France comme entouré de rivières à la manière d'une île. Et les poètes ont de tout temps cédé à cette séduisante image.

« Elle est, elle fut d'abord une île, — une île ayant pour limites la Beuvronne, la Marne, la Seine, l'Oise, la Thève, — des rivières, de l'eau transparente, de l'eau douce, de l'eau active. C'est là qu'à l'origine est contenu, entre de fluides frontières, son limpide génie » (1). Certains ont reculé les limites jusqu'à l'Aisne. Coulon, l'auteur des *Rivières de France* (dix-septième siècle), a déclaré : « On la nomme Isle, à cause qu'elle est entourée des rivières de Seine, Marne, Oise et Aisne » (2).

A partir de Louis XIV, l'Ile-de-France, devenue expression officielle, perd de plus en plus sa signification de terroir. Elle désigne une circonscription militaire : on lui annexe le Valois, le Soissonnais, au Nord de l'Aisne, et toute la Brie au Sud de la Marne, et le Vexin français sur la rive droite de l'Oise, et le Hurepoix au Sud de la Seine. Et comme Paris a un gouverneur militaire indépendant, le siège du gouverneur militaire de l'Ile-de-France est Soissons, l'une des vieilles capitales des Francs aux temps mérovingiens.

La vie administrative du mot est enfin couronnée, amplifiée, et aussi accaparée par sa vie politique : dans la pensée des hommes, la petite France de Gonesse et de Saint-Denis s'efface au point de disparaître presque. France dès lors c'est pour toujours la France.

Entre le minuscule terroir à blé, grenier de Paris, et l'État puissant qui sont désormais de la même appellation, l'Ile-de-France est un terme moyen qui a subsisté, assez imprécis et en tout cas variable.

Il nous est donc permis de l'usurper quelque peu à notre tour et de lui imposer, avec un excès de rigueur dont nous avons l'excuse d'avoir conscience, une signification géologique et géographique.

(1) Adrien MITHOUARD, *la Terre d'Occident*.

(2) LONGNON a rappelé avec raison que jadis les notions et dénominations d'*îles* n'avaient pas la même précision dogmatique que nous leur attribuons aujourd'hui : on appelait par exemple *îles* soit le Cotentin qui n'était baigné par la mer que de trois côtés, soit, mieux encore, le comtat Venaissin limité à l'Ouest par le Rhône et au Sud par la Durance. — A propos de l'*Ile-de-France* et de la *France*, il faut rappeler que le *Parisis*, dont le nom survit dans *Cormeilles-en-Parisis* et dans *Villeparisis*, s'est souvent confondu avec la *France*, pays dont il vient d'être question, mais semble avoir eu davantage une signification administrative.

L'énorme nappe de craie, qui, découverte comme en Champagne ou couverte de limons riches comme en Picardie, s'étend d'une part jusqu'à l'Argonne et oppose de l'autre la façade de ses blanches falaises normandes aux marées violentes de la Manche, est vers son centre comme une cuvette surbaissée ; en ce centre ont été conservés les argiles, les sables et les calcaires plus récents qu'ont déposés les mers, les lagunes et les lacs de l'ère tertiaire.

L'érosion a mis en saillie sur tout son pourtour au Nord de la Seine l'hémicycle de ce paquet de matériaux plus jeunes, qui domine d'un rebord raide, parfois escarpé, la craie environnante (voir plus haut les cartes géologiques des *fig. 11*, p. 34, et 18, p. 51).

L'Ile-de-France, c'est donc avant tout l'île centrale des masses tertiaires superposées à la craie : la géologie et l'hypsométrie nous la présentent bien comme une île. Elle n'est pas enveloppée d'une mer ; un cours d'eau unique n'en souligne pas non plus le biseau circulaire ; mais à bien considérer les rivières qui la longent ou qui la traversent, on reconnaît dans leurs contradictions mêmes le véritable caractère de l'île.

Deux hydrographies se contredisent en effet, la vigoureuse et la stagnante : celle des valeureuses rivières, Aisne et Marne, qui ont marché de l'Est à l'Ouest, à l'assaut de l'hétérogène bloc tertiaire, qui ont approfondi leurs vallées en découpant le territoire central en compartiments très nettement détachés, — et celle des eaux mortes qui se sont paresseusement étalées ou attardées au pied de la frange festonnée de corniches qui dominent les zones périphériques : partie marécageuse de la Seine entre Nogent-sur-Seine et Montereau, vastes marais de Saint-Gond à la naissance du Petit-Morin, marais de Laon, marais de La Fère...

Quant à l'Oise et à la Seine, tantôt elles s'attardent sur le bord ou près du bord de l'île en drainant mollement des marais, tantôt rassemblant toutes leurs forces vives, elles entaillent profondément les bastions de l'Ile-de-France : la Seine, forte de l'Yonne, a dessiné et créé, à la faveur de ses courbes et avec le concours des méandres et du flot actif de la Marne inférieure, cette large tranche centrale déblayée, qui est devenue par excellence la zone de confluence, de circulation et de peuplement où s'est logé Paris.

**I** LE-DE-FRANCE ET CHAMPAGNE :                   Cependant, au Nord de la Seine, la  
**REIMS, PROVINS, CHATEAU-THIERRY**           Marne et l'Aisne avec leurs affluents et  
avec l'Ailette affluent de l'Oise, marquent dans la texture totale les lignes,  
ou mieux les réseaux de lignes qui sont en creux comme les nervures essentielles  
de pénétration et de vie.

Entre l'Aisne et la Marne, sur le pourtour de l'Ile-de-France, se place la Vesle. Née en pleine Champagne, elle s'étale, menue et lente, dans la cuvette de Reims, puis, tourbeuse, marécageuse, elle s'avance, passe à Fismes, où la rejoint l'Ardre, et va se jeter dans l'Aisne.

C'est sur le cours moyen de la Vesle que se mêlent le plus harmonieusement le paysage d'Ile-de-France et le paysage de Champagne. Car, en avant de la magnifique « côte » d'Ile-de-France qui se développe en s'incurvant vers le Sud pour donner la Montagne de Reims, sont comme projetés des morceaux de cette falaise, buttes-témoins que l'érosion des eaux a sculptées mais respectées au-dessus du plateau crayeux de Champagne : l'îlot de Brimont au Nord qui porte le fort de Brimont, et à l'Est le vrai mont de Berru, avec Berru et Nogent-l'Abbesse, lequel se dresse, d'aspect saisissant, jusqu'à 267 mètres, couronné à son sommet de pierre meulière.

Au centre de la dépression ainsi délimitée s'élèvent les tours de la cathédrale meurtrie et s'aperçoit la tache morne des ruines de ce qui fut l'active cité de plus de 100 000 habitants.

Reims est donc en bordure de la Champagne et au pied de la falaise de l'Ile-de-France, — posée sur la craie champenoise, et entourée, au Sud et à l'Ouest, par les talus sinueux et nets des plateaux tertiaires.

La ville du baptême de Clovis et du sacre des rois Capétiens appartient ainsi, par son site même, à la vie et à l'histoire de l'Ile-de-France tout autant qu'à celle de la Champagne.

C'est une zone intermédiaire, prédestinée, à ce titre, à l'installation, à la concentration et aux disputes des hommes : le Rémois, l'ancien « pays » des *Remi*, — dont la face est comme tournée vers l'Est.

La vallée de la Vesle, en cette partie de son cours, s'avance comme un golfe de Champagne au pied des versants enguirlandés de vignobles ; puis elle se rétrécit à partir de *Fismes*. Dans Fismes, on reconnaît le mot latin *finis* : *Fines Suessionum* ; c'était la limite entre les *Suessiones* et les *Remi*. Limite qui a subsisté longtemps entre le Soissonnais et le Rémois, c'est-à-dire entre la vallée d'Ile-de-France de l'Aisne et cette splendide « coupe » à fond plat, « coupe à Champagne », très ébréchée au Nord et à l'Est, où s'étale magnifiquement Reims.

« Champagne » et « Ile-de-France » sont donc encore, comme tant de noms géographiques, des réalités immatérielles ayant recouvert des réalités matérielles mouvantes.

La Champagne, qui était avant tout jadis la terre maigre, le plateau pauvre et âpre des troupeaux de moutons, s'appuyait à l'Ile-de-France et même en englobait

une partie essentielle, la Brie ; les marchés, les chefs-lieux, les capitales s'étaient logés tout naturellement aux lisières des régions naturelles : à l'extrémité orientale de la fertile plaine de la Brie, Provins, par exemple, petite ville qui a gardé un si grand air, était une capitale de Champagne où pour les foires affluaient les marchands et les pasteurs de moutons (voir plus haut *fig. 75*, p. 216).

Cependant le plus grand des « golfes » de la Champagne historique dans l'Île-de-France correspond à la vallée de la Marne et à ce qu'on pourrait appeler le « golfe d'Épernay » (*frontispice* du chapitre VI). La Champagne allait en effet jusqu'à Château-Thierry et même un peu au delà, jusqu'à Meaux, annexant ainsi toute cette partie large, ouverte, riche et peuplée du sillon de la Marne qu'on appelle la « Vallée ».

Le château de Château-Thierry, bâti en 720 comme « château de Thierry » par Charles Martel pour le roi Thierry IV, était placé sur un monticule isolé du plateau calcaire qui borde la rive droite de la Marne. Le site domine et contrôle le passage de la rivière. La vallée actuelle de la Marne entre Château-Thierry et le confluent de l'Ourcq (tout près de Lizy-sur-Ourcq), a de la vigueur ; mais tout son versant Nord ne ramasse que les eaux de quelques ravins ; à peine, venant de la Marne, a-t-on dépassé la falaise du plateau calcaire, à peine a-t-on atteint les parages de ce Bois Belleau (où en 1918 les Américains se sont si admirablement battus) qu'on rencontre des ruisselets dont les eaux vont, selon des pentes douces, jusqu'aux affluents de l'Ourcq. La Marne est ici une rivière robuste et active, mais sans clients. L'Ourcq, au contraire, entre Aisne et Marne, est comme une reine qui, depuis beaucoup plus longtemps, a discipliné tous ses sujets et assuré sa clientèle. L'Ourcq organise et collecte tout un réseau au chevelu harmonieux. Ce vaste compartiment intérieur échappe à la Marne, échappe à l'Aisne et constitue un « jardin fermé » et presque « jardin secret » qui est une des parties de la France les plus anciennement peuplées ; c'est l'Ourcq qui en reste le seul maître. Par ce rôle et par sa direction oblique, il est par excellence une route vers Paris ; dans son *Histoire illustrée de la guerre de 1914*, G. Hanotaux l'appelle « la poterne de Paris ». Si nous méconnaissions ou ignorions la singulière valeur et le charme du bassin de l'Ourcq, les luttes décisives de septembre 1914 et de juin-juillet 1918 nous en auraient pour sûr révélé la primordiale importance stratégique.

Sur sa rive gauche, l'Ourcq reçoit le Clignon, qui recueille les eaux ensanglantées par tous les durs combats de Bouresches, du Bois Belleau, de Torcy, de Veully-la-Poterie, — à quelques kilomètres à peine de Château-Thierry.

La Ferté-Milon, la coquette villette de l'Ourcq, où naquit Racine, est située à

vol d'oiseau à moins de 30 kilomètres de Château-Thierry, la ville de Marne qui est celle de La Fontaine. Le jeune Jean de La Fontaine, qui jouait parmi les ruines empanachées d'arbustes et dans les tours rondes du vieux château, n'avait qu'à gravir la falaise de Marne et à s'éloigner d'une lieue au Nord de Château-Thierry pour se trouver dans ce délicieux pays du Clignon et de l'Ourcq, parmi ces bois qui décorent les plateaux proches parents de ceux du Valois, un peu plus onduleux et plus coupés mais aussi riches ; il parcourait et connaissait ces vallons semés de peupliers, alors plantés de chanvre, et bordés de *boves* ou grottes habitées, qui ont également servi de cadre aux promenades d'enfant de l'autre Jean, son futur ami, Jean Racine...

Mais les hasards des capricieuses dépendances et délimitations politiques ont mis La Ferté-Milon en Ile-de-France et Château-Thierry en Champagne ! Dupes de ces divisions factices, les critiques, qui ont la manie de vouloir rattacher le caractère, le talent et même le génie humain à je ne sais quelle géographie mal comprise, ont tenté d'expliquer le Champenois La Fontaine par la Champagne, et le « Français » Racine par l'Ile-de-France ! Comme ils eussent épargné leurs peines s'ils avaient substitué à une connaissance de la géographie conventionnelle la perception de ces ensembles réels, nuancés de transitions, qui composent l'harmonieuse terre de France !

**G**RANDEUR ET DÉCADENCE DE « PAYS » : Le pays de l'Ourcq a porté jadis le nom d'Orceois ou Orxois. Chézy est dit dans la région et sur la carte d'état-major *Chézy-en-Orxois*. L'Ourcq s'appelait *Urcum* ou *Ulcum*, dont la racine se retrouve dans Oulchy-le-Château, l'ancien chef-lieu de l'Orxois, *pagus Urcensis* (1).

L'Ourcq supérieur, après être passé à Fère-en-Tardenois, recueille des ruisselets divers dont l'un sur la rive droite vient d'Oulchy-le-Château, et l'autre sur la rive gauche de Neuilly-Saint-Front (véritable centre du bassin de l'Ourcq, où était installée, avant la guerre, une grande gare stratégique d'embarquement).

Un peu plus loin, à Troësnes, la Savières rejoint l'Ourcq, à quelque 3 kilomètres en amont de La Ferté-Milon. Troësnes, qui a jalonné durant des semaines en 1918 le front de bataille, est un point important : car c'est aussi là, au Port-aux-Perches, que vient s'achever la navigation du canal de l'Ourcq qui est si active jusqu'à Paris.

(1) Diplôme de Carloman, en 771, dans CARLIER, *Histoire du duché de Valois*, I, p. 150.

La Savières est dominée à l'Ouest par une vraie falaise que recouvre ou que borde, en la débordant çà et là, la forêt de Retz ou de Villers-Cotterêts. Longpont, Faverolles, Silly-la-Poterie sont comme des clairières au milieu des bois. L'ennemi a été arrêté et contenu en 1918 le long de ce sillon creux de la Savières. Au delà de l'Ourcq, il n'a pu s'avancer malgré ses efforts répétés. L'Ourcq continue son cours en arrosant le pied d'anciennes positions fortes, la jolie Ferté-Milon, l'imposant Crouy-sur-Ourcq, pour aller finir tout près de Lizy-sur-Ourcq, un peu en aval de Mary-sur-Marne. La falaise de la rive droite est ouverte par deux ravins, celui de la Grivelle et celui de la Gergogne, qui permettent aux routes d'accéder jusque sur les plateaux du Valois.

Mais voilà que ces plateaux et vallons de la rive droite de l'Ourcq, où l'on s'est si fortement battu en septembre 1914, aux premiers jours de la bataille de la Marne, tandis qu'ils sont restés en juin et juillet 1918 la base solide et intacte de notre résistance sur l'Ourcq, ont conservé le vieux nom d'un ancien « pays », le Multien. Acy-en-Multien et Rosoy-en-Multien sont postés au milieu des arbres, sur le plus vieux chemin encaissé, lequel remonte la Gergogne. Au contraire, May-en-Multien, avec le terre-plain qui porte son église, juché sur le dos et à la lisière du plateau découvert, domine de 100 mètres et surveille le fond riant où, bordées de peupliers, se dessinent les deux lignes d'eau de l'Ourcq et du canal de l'Ourcq.

Le Multien est un vrai nom de « pays », historique et géographique tout à la fois. Il s'applique à des plateaux limoneux d'une très féconde richesse agricole : il est comme le prolongement au Nord de la Marne et à l'Ouest de l'Ourcq de la fertile Brie. Il fournit un exemple exceptionnel des vicissitudes les plus étranges des noms de « pays ». « Rien dans le Multien actuel ne rappelle Meaux qui n'en fait pas partie, et c'est pourtant du nom ancien de Meaux que dérive celui de cette petite région agricole (1). » La première partie de cette affirmation n'est exacte que pour notre temps ; elle est fautive pour le passé ; car une partie de Meaux et la plus grande a appartenu sans conteste au Multien (2). Mais la vérité est que le Multien s'est trouvé historiquement englobé dans le Valois.

Nous allons saisir, une fois pour toutes, sur le vif, le jeu des enveloppements

(1) Lucien GALLOIS, *Régions naturelles et Noms de pays*, p. 162.

(2) D'après l'*Almanach historique du diocèse de Meaux*, année 1775, le Multien comprenait cette portion de la ville de Meaux qui est séparée du faubourg du Marché par la Marne et c'est bien Meaux et non May qui a été le chef-lieu du Multien. Tout cela est confirmé par L. BENOIST qui est l'autorité la plus consciencieuse et la plus compétente pour tout ce qui concerne cette région ; voir notamment l'une de ses nombreuses études, intitulée, *Notice historique et statistique sur May-en-Multien*, Meaux, 1884, p. 4 et 5.

---

---

VICISSITUDES DE PROVINCES ET DE PAYS

---

---

et des compénétrations de ces vieilles réalités terriennes, mêlées à la fois de géographie et d'histoire, que sont les « pays » (voir fig. 137).

Le Valois (ancien *pagus Vadensis*, du nom de son chef-lieu *Vadum*, aujourd'hui *Vez*, canton de Crépy) a pour centre essentiel le plateau agricole qui est entouré par les forêts de Retz ou de Villers-Cotterêts au Nord-est et à l'Est, par la forêt de Compiègne au Nord, et par la forêt d'Halatte à l'Ouest. Au Valois peuvent être

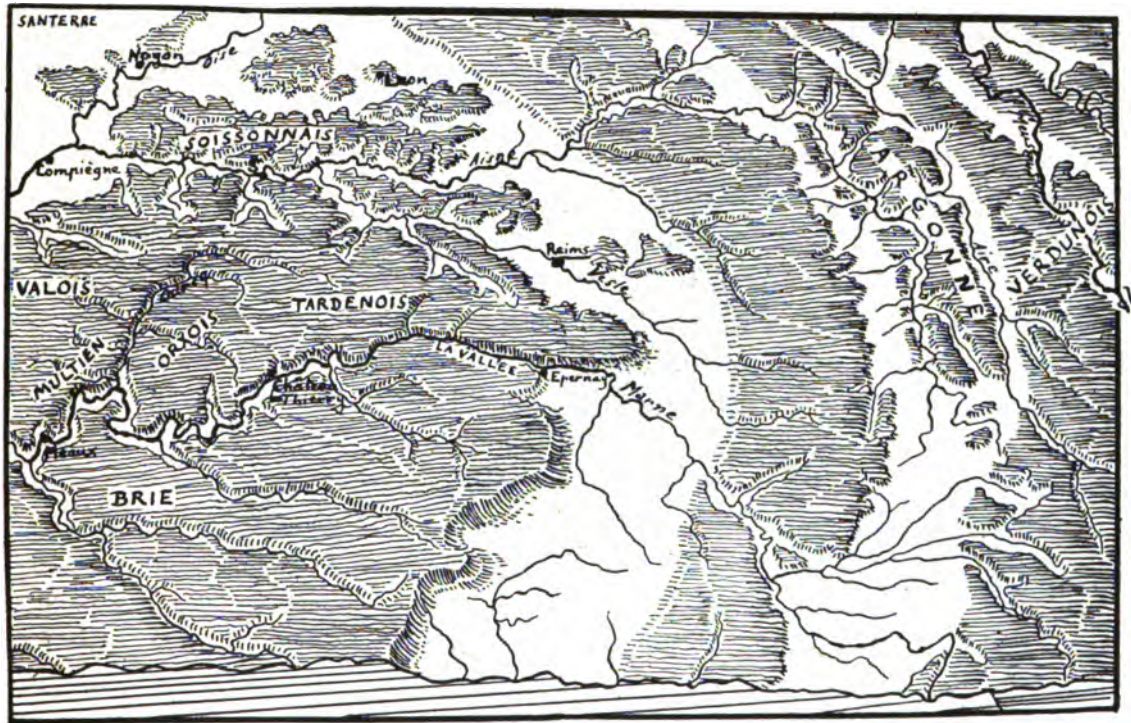


FIG. 137. — ENTRE MARNE, MEUSE ET OISE : CARTE SCHÉMATIQUE MONTRANT LES AURÉOLES TOPOGRAPHIQUES DU BASSIN PARISIEN. (Croquis d'après W. M. Davis, par Y. B.)

rattachées les villes de la Nonette, Senlis et Chantilly, qui sont séparées de la région de Paris vers le Sud par d'autres forêts, celles de Chantilly et d'Ermenonville. Mais ce n'est plus, certes, le Valois proprement dit. Qu'est-il donc *aujourd'hui*? Seulement la région de ces très riches limons, terres à blé ou terres à betteraves, qui se développent autour de Crépy-en-Valois (fig. 138); dans la pensée même des paysans, ce n'est plus guère aujourd'hui que le canton de Crépy-en-Valois.

Et pourtant le Valois paraît s'être *jadis* étendu plus loin. Il y a un *Authueil-en-Valois* et un *Thury-en-Valois* au Sud de la forêt de Retz, à l'extrémité d'une bande de beaux limons cultivés, qui va de Crépy-en-Valois jusqu'à l'Ourcq; il y a



même par delà l'Ourcq, à 6 kilomètres à l'Est de la Ferté-Milon, donc en plein Orxois, un *Passy-en-Valois* (1) ! L'Orxois comme le Multien ont été en partie absorbés par le Valois, plus puissant ; la maison royale de Valois semble avoir donné persistance au nom et force au « pays » !

L'Orxois, qui a aujourd'hui complètement disparu comme réalité géographique dans l'esprit de ses habitants, a été « mangé », si l'on peut s'exprimer ainsi, par son

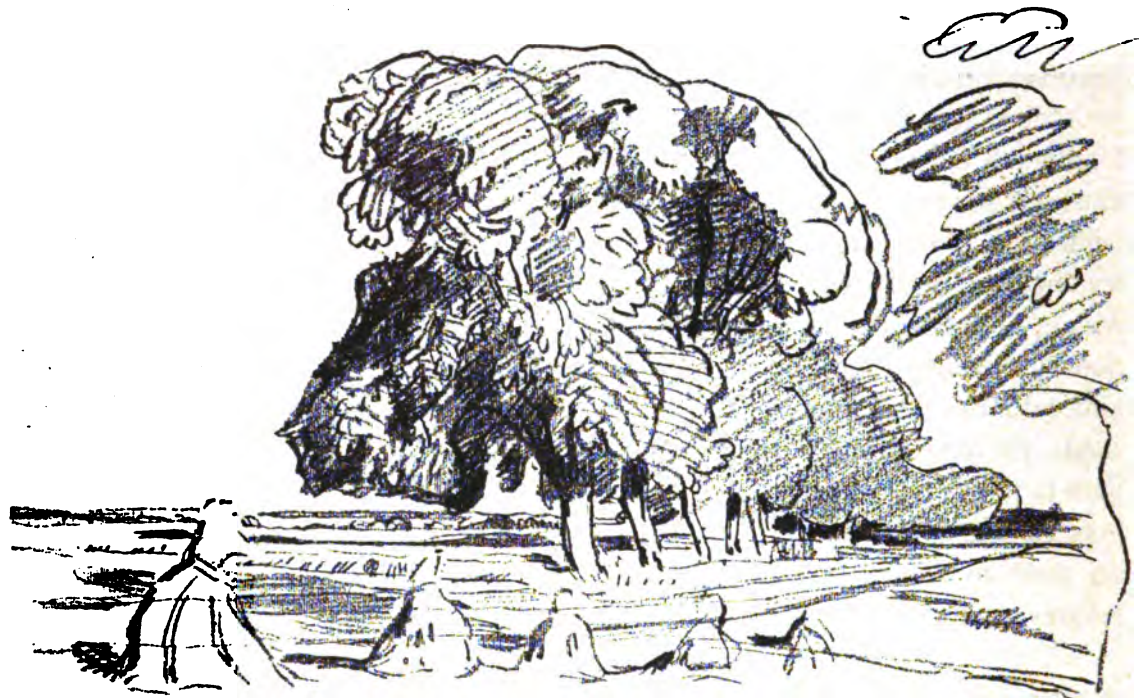


FIG. 138. — LES BELLES PLAINES AGRICOLES DU VALOIS. (A. Lepère.)

voisin occidental le Valois, et par son voisin oriental le Tardenois. Le Tardenois était issu d'un vieux *pagus* de l'époque franque, *pagus Tardonensis* dont le nom était dû à un *oppidum* dit *Tardumum* (identifié avec Mont-Notre-Dame). Des quinze ou vingt villes qui portaient le suffixe *en-Tardenois*, deux seules le conservent : *Ville-en-Tardenois* et *Fère-en-Tardenois*.

Le Tardenois est la région de plateaux mi-boisés, mi-cultivés, qui, comprise

(1) Rappelons d'une manière expresse ce qui a été déjà dit au chapitre IX : de telles désinences *en-Valois*, *en-Vermandois*, etc., n'impliquent pas nécessairement que les villages ou villes ainsi désignés faisaient partie intégrante d'un « pays » donné ; au contraire, en bien des cas, ces désinences ont exprimé une dépendance administrative ou ecclésiastique de localités situées en dehors et au delà d'un « pays » et qu'il convenait d'autant plus d'y rattacher par une dénomination significative.

entre la Marne et la Vesle, enveloppe les sources de l'Ourcq et de la Semoigne, ainsi que la plus grande partie du cours de l'Ardre.

Le Tardenois ne s'étend pas jusqu'à la Marne, car de telles dénominations désignent le plus souvent un type de territoire transformé par les hommes ; et ce serait naïveté que de les regarder comme ayant un périmètre précis et fixe, borné par un accident géographique aussi net qu'une rivière. La géographie humaine est comme la vie : plus complexe et moins géométrique.

Il en est pareillement du Valois : plaines ou plateaux de limons superposés au beau calcaire de Paris (qu'on appelle calcaire lutétien) ont autrefois groupé, si l'on peut dire, sous le manteau de leur nom, tout autour des riches territoires depuis longtemps défrichés, les forêts qui les circonscrivent et qui les défendent ; c'est ainsi que sur tout le pourtour du Valois, et précisément sur le pourtour pour en surveiller les abords, aux lisières intérieures ou extérieures des forêts, ont été bâtis les châteaux et bastions de protection : à l'Est, sur l'Ourcq, une Ferté : la Ferté-Milon, où Louis d'Orléans avait édifié une très solide forteresse, château inachevé dont les ruines sont imposantes ; — à l'Est encore Villers-Cotterêts, résidence aimée des rois de la maison de Valois ; — plus au Nord, le superbe château de Pierrefonds qui date du quatorzième siècle, et le château de Compiègne, tous deux bordant la forêt de Compiègne ; — au Sud-ouest enfin, Senlis et Chantilly, qui étaient hors du Valois proprement dit, mais à sa frange. Le Valois, porté tout entier sur un socle de tendre et résistante pierre calcaire, est devenu, par ses églises et par ses très nombreux monuments civils, un vrai musée d'architecture (1).

**UNE ANCIENNE ZONE NATURELLE FORESTIÈRE :**      Encore un coup, puisque  
**VILLERS-COTTERÊTS ET FORÊT DE CUISE**      aussi bien ce chapitre n'est écrit  
que pour le démontrer, les noms géographiques, petits ou grands, sont assujettis  
aux accidents variés d'une destinée tourmentée. Nous en demanderons un exem-  
plaire témoignage à cette forêt de Villers-Cotterêts, au front de laquelle fut con-  
tenu et brisé en juillet 1918 l'un des plus violents efforts des armées allemandes.

(1) Il en est de même du Soissonnais dont nous parlerons plus loin et qui est constitué à la partie supérieure de ses plateaux des couches du même calcaire. Dans le Valois, comme dans le Soissonnais, les moindres maisons des moindres villages ou même les murs de clôture sont le plus fréquemment construits en blocs taillés de pierre blanche ; et parmi toutes les ruines que la guerre y a accumulées les pans de murailles subsistantes paraissent, grâce à cet appareil de construction incomparable, avoir appartenu à de vrais palais : des Anglais ou des Américains faisant le pèlerinage de Villers-Cotterêts, de Soissons, d'Anizy-le-Château et de Coucy ont souvent posé des questions qui procédaient de pareilles observations.

Où s'arrête la forêt de Retz et où commence la forêt de Villers-Cotterêts ? C'est une même forêt ; elle paraît avoir deux noms, mais l'un n'est que la déformation de l'autre.

La carte du Dépôt de la guerre au 80 000<sup>e</sup> porte : *Forêt domaniale de Retz*. Or le plus vieux nom était *Cot de Rest*, ce qui signifie tout simplement forêt de Rest ; et le suffixe de la ville de Villers-Cotterêts est un « fossile » authentique. En principe on ne devrait jamais dire : forêt de Villers-Cotterêts ; toutefois, l'usage est le maître ; c'est lui qui crée les noms et qui les déforme. *Cot* ou *Coat* est un ancien mot, sans doute d'origine celtique, qui a été traduit en latin par *Cotia* ou *Coatia*, tous ces mots exprimant *forêt*. *Caucia Sylva* est donc un pléonasme. De cette racine est issu le nom propre de *Cuise* qui a été longtemps le nom principal de la forêt de Compiègne et qui en désigne encore aujourd'hui une partie.

Sur le territoire de la Gaule mérovingienne, les forêts, et l'on devrait dire plutôt la forêt qui protège au Nord la région de Paris, était encore bien plus étendue et d'un seul tenant. Elle allait jusqu'au delà de l'Aisne, jusque dans le Laonnois et jusque dans la Thiérache, jusqu'à la grande « Forêt Charbonnière », à la forêt des Ardennes (*fig. 139*) (1).

Beaucoup de noms divers procèdent des mots *Cotia* et *Caucia* ou de leurs dérivés *Cauciacus*, *Cosiacus*, *Chociasus*, *Cuissiacus* ; citons : *Coucy*, dont les Allemands ont réduit en blocs croulants le fameux et formidable château, *Choisy*, *Quincy*, *Cuissy*, *Cuisy* et bien entendu *Cuise-la-Motte*, à la lisière de cette forêt de Compiègne, dénommée sur les anciens actes du dix-septième siècle forêt de *Cuise-lex-Compiègne* (2).

A plus forte raison, les forêts de Compiègne, d'Halatte, d'Ermenonville et de Chantilly ont formé primitivement une sylve continue avec la forêt de Retz. La plus grande partie de ces très belles futaies de chênes, de charmes et surtout de hêtres, reposent sur des sables, les sables de Beauchamp, qui sont superposés au calcaire de Paris (3).

Dans cette forêt, en sa région la plus élevée, on rencontre les têtes d'un ravin très creux où coule un ruisseau qui s'appelle le *Rest* et qui descend à l'Aisne en direction Sud-Nord. L'une de ces têtes passe à Montgobert et à Soucy ; l'autre

(1) D'après A. DEMANGEON, *la Picardie*, p. 430, la *Caucia*, la *Cuise*, était le cœur de toute cette immense forêt dite *Silviacum* (d'où La Chapelle-en-Servais, près de Louvres, et Servais, près de Laon).

(2) Voir aussi un *Cuisy* sur le fac-similé de la carte de Chevallier (*fig. 135*).

(3) Au sommet de la butte de l'Arc de l'Étoile, à Paris, on trouve ces mêmes sables sur une épaisseur d'une vingtaine de mètres au-dessus de ce calcaire.

à Saint-Pierre-Aigle. Ces noms seuls disent combien et comment l'on s'y est battu en 1918 ! Le ravin, en s'éloignant de la forêt qui de nos jours n'en borde *plus* les tertres riverains, s'élargit, tandis que le ruisseau garde à peine 3 mètres de largeur ; dans ce fond verdoyant, s'échelonnent jusqu'à l'Aisne : Cœuvres, puis Laversine et Ambleny. C'est au long de ce fossé que nos troupes ont défendu l'accès par



FIG. 139. — LES ARBRES MORTS DE LA FORÊT. (A. Lèpère.)

l'Est de la forêt de Compiègne ; et c'est de là qu'est partie la décisive offensive du 18 juillet 1918 qui ne devait plus s'arrêter qu'au jour de l'armistice du 11 novembre.

Nul doute que ce petit ruisseau, aujourd'hui presque tout entier hors forêt, ait conféré son nom à la forêt tout entière : *Cot de Rest*. Libre à nous de supposer que, soit par l'assimilation irrationnelle avec le nom d'une plus célèbre région armoricaine, le pays de *Retz*, soit par analogie avec le nom d'un chef-lieu de canton tout proche, *Betz* (situé sur la Grivelle, affluent de l'Ourcq), *Rest* s'est

transformé en *Retz*. Et le suffixe de Villers-Cotterêts, avec son caractéristique accent circonflexe, peut le rattacher à l'une des deux formes aussi bien qu'à l'autre (1).

**S** OISSONNAIS, ILE-DE-FRANCE ET PICARDIE Les couches des terrains du « Bassin de Paris » se relèvent vers le Nord en suivant le relèvement de la craie sous-jacente. C'est ainsi que dans la région septentrionale de l'Ile-de-France, dans le Soissonnais, les plateaux dentelés qui forment les reliefs saillants sont constitués par les couches de ce même calcaire « taillable à merci » qui est celui des carrières et des « catacombes » de Paris, puis que nous avons déjà rencontré à des niveaux intermédiaires dans le Valois et dans l'Orxois. La structure du Soissonnais en a fait une des plus belles architectures des zones très peuplées du sol français. Le calcaire, c'est le *derme*, et l'*épiderme* est constitué par de riches limons qui avaient conféré, avant la guerre, à ces plates-formes supérieures une fécondité de terres à blé et de terres à betteraves comparables aux meilleurs territoires agricoles de la France du Nord et de la Belgique.

La puissante table calcaire repose sur de plus épaisses couches de sable, qui reposent elles-mêmes sur un lit d'argile compacte.

Or cette superbe annexe septentrionale de l'Ile-de-France qu'est le Soissonnais est coupée transversalement d'Est à Ouest par la très ample vallée principale de l'Aisne ainsi que par une très ample vallée secondaire, celle de la Lette ou Ailette située plus au Nord.

Les eaux ont entaillé d'environ 120 mètres les calcaires et les sables ; mais elles ont été retenues à la base de l'échafaudage par les argiles. L'Aisne s'étale ainsi en longs détours et en méandres gracieux sur cette couche imperméable ; ses eaux et celles de ses multiples ruisselets affluents ont facilement affouillé les sables des versants, et, les sables une fois emportés, la plaque supérieure du calcaire a été elle-même brisée et morcelée. De là ces dentelures si fines, si contournées, si déliées du plateau calcaire aminci qui subsiste au Nord de l'Aisne, entre l'Aisne et l'Ailette ;

(1) Il faut rejeter, en tout cas, l'interprétation admise par certains, et qui tend à expliquer Cotterêts par *Col-de-Retz* : « A l'époque, a-t-on dit, où les grands bois s'étendaient sur les espaces aujourd'hui gagnés par la culture, la ville, alors village, *devait être déjà* (1), comme aujourd'hui, le principal lieu de passage. » Nous savons bien qu'on pourrait même invoquer, en faveur de cette fantaisiste étymologie (ce que l'on n'a point fait, d'ailleurs), un texte extrait des *Actes du Parlement de Paris* et qui date du treizième siècle (de 1273) : *Villers-Cotterêts* y est traduit par *Villare-in-collo-Resti* ; mais c'était l'époque bénie des étymologies par à peu près (voir chap. IX), et, dans leur traduction latine des vieux noms de lieux, nos ancêtres ne dédaignaient même pas les calembours !

la route traditionnelle passe sur le plat de la terrasse supérieure : c'est le *Chemin des Dames* (fig. 140) (1).

En haut, la corniche sculpturale de 30 mètres ; au-dessous, les bosselures et les pentes, douces, variées et très étendues, des versants sablonneux ; au fond, les larges lits des deux vallées. Avant l'âpre guerre, les versants étaient tout couverts d'arbres fruitiers ou de vignobles ou de légumes : la réputation des « Soissons » est mondiale. C'est au pied des calcaires et sur les versants cultivés et riches que sont installées les agglomérations de la rive droite dont les noms

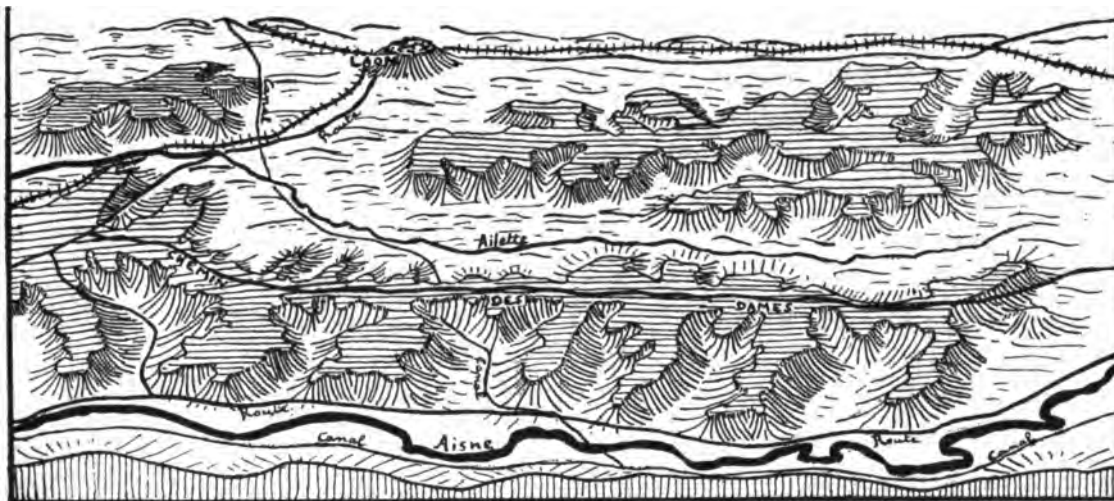


FIG. 140. — ENTRE AISNE ET AILETTE : LES PLATEAUX ET LE CHEMIN DES DAMES.  
(Croquis d'après W. M. Davis, par Y. B.)

déjà si connus sont devenus célèbres : Craonne, Beaurieux, Soupir, Vailly, Crouy...

Jusqu'à cette ligne transversale de l'Aisne, nos troupes victorieuses avaient refoulé les Allemands après la première bataille de la Marne. Nous avions franchi à leur suite et à leur poursuite le sillon large de la vallée et le lit de la rivière ; mais ils avaient réussi à s'accrocher trop longtemps sur la rive droite au haut plateau calcaire entre Aisne et Ailette dont la nature a fait un formidable bastion (c'est vers l'Est, à « l'isthme » de Heurtebise, que Napoléon, en 1814, avait déjà livré et gagné la première bataille de Craonne) (2). Le bastion-forteresse fut

(1) Ce chemin, tracé d'Est à Ouest suivant le grand axe du plateau supérieur, avait été construit pour *Mesdames*, filles de Louis XV, lorsqu'elles se rendaient au château de la Bove. De là son nom.

(2) On trouvera un rappel interprétatif de tous ces faits historiques dans Gabriel HANOTAUX, *L'Aisne pendant la grande guerre* (collection de *la France dévastée*, Paris, Alcan, 1919), notamment à la p. 21 et suiv. et à la p. 49 et suiv.

de 1870-71, l'état-major français s'était opposé à ce qu'on y construisît le chemin de fer qui aurait dû tout naturellement la parcourir. On la voulait délaissée. Paradoxe : elle est demeurée très longtemps l'un des secteurs de l'immense front de bataille.

Pareillement la ligne ferrée de Reims à Laon, qui est du même coup la ligne de Brindisi à Calais, s'éloigne de l'entrée champenoise de la vallée de l'Aisne, c'est-à-dire de Berry-au-Bac, et va croiser l'Aisne plus à l'Est, à cette station de Guignicourt fréquemment bombardée. Mais les armées adverses sont restées fidèles à la profonde réalité géographique ; elles sont venues s'affronter aux points vitaux : près de Soissons d'une part et à Berry-au-Bac de l'autre, là où le canal de l'Aisne à la Marne rejoint le canal latéral à l'Aisne, et là aussi où le vieux chemin devenu route nationale traverse la rivière (1).

Tout le Soissonnais est à coup sûr, géographiquement et organiquement, partie intégrante de l'Ile-de-France (2). Or il ne faudrait point croire que vers l'Ouest ce fût l'Oise qui eût jamais marqué l'exacte limite des pays dont l'architecture est celle de l'Ile-de-France, et il ne faudrait pas croire non plus que l'Oise eût été une limite politique.

L'Oise au contraire (chap. v) a, dans tout son cours moyen, une signification majeure de voie de circulation, précisément parce qu'elle s'insinue en pleine Ile-de-France, laissant sur sa rive droite non seulement tout le Vexin français, mais encore ce massif montagneux situé entre Lassigny et Ribécourt et qui la sépare de la Plaine picarde proprement dite, c'est-à-dire du Santerre et de Montdidier. Route naturelle suivie par tant d'envahisseurs, elle a encore marqué de son ruban continu et si visible la route de l'air suivie durant la dernière guerre par les dirigeables et par les avions.

Où commençait la Picardie ? Où finissait l'Ile-de-France ? Picardie et Ile-de-France sont réalités qui ont varié. En tant que gouvernements militaires, elles ont l'une et l'autre, et l'une après l'autre, franchi le fossé de l'Oise. La Picardie a compris durant un long temps le Laonnais, le Soissonnais, voire même le Valois aussi

(1) Depuis combien de siècles ce point a été celui de la traversée de la rivière ! Les anciennes cartes portaient « Bac-à-Berry » ; par une déformation coutumière, le « Bac-à-Berry » est devenu « Berry-au-Bac ».

(2) Le Laonnais ou Laonnois, en sa qualité de division d'origine purement ecclésiastique, a disparu ; il s'était étendu à la fois sur des régions arrosées par l'Ailette (c'est-à-dire du Soissonnais et donc qui sont géographiquement de l'Ile-de-France) et sur des régions arrosées par la Serre (c'est-à-dire de la plaine de craie et qui, situées au Nord et à l'Est de Laon, font partie de la Champagne). — Inversement la Thiérache, qui correspond à une région argileuse forestière, a survécu comme région naturelle ; mais les districts administratifs qui ont été plus ou moins recouverts par ce nom ont beaucoup varié.

bien que le Comté de Clermont et le Beauvaisis. Quant à la plaine de la craie, qui est la « Plaine picarde », « elle est un type de région géographique, issu de l'action commune de l'élément naturel et de l'élément humain... L'unité physique de la Plaine picarde n'a pas engendré d'union politique ou administrative ; entre Péronne et Cambrai, au cœur même de la région, se donnent rendez-vous les confins de quatre départements : le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et l'Aisne (1) ». Là se rencontreraient aussi dès auparavant, les domaines autrichiens de l'Artois et du Cambrésis et les domaines de la Picardie. Le mot Picardie, qui avait correspondu primitivement au peuple gaulois des *Ambianenses*, puis au diocèse d'Amiens, a subi en tous sens des extensions soit historiques, soit administratives, soit géographiques (chap. XI).

Mais l'histoire et la guerre nous invitent à examiner d'encore plus près le terrain de l'Oise moyenne.

**D**E NOYON A COMPIÈGNE De 1914 à 1918, la lutte s'est poursuivie sans trêve sur l'Oise moyenne autour et au Sud de Noyon ainsi qu'au Nord de Compiègne.

Du Mont Renaud, qui est comme fiché sur la rive droite à 3 kilomètres de Noyon, jusqu'à Compiègne, l'Oise longe et limite le massif Lassigny-Ribécourt : ce sont hauteurs isolées comme ce Plémont au Sud de Lassigny, où nos cuirassiers à pied ont fait une résistance si héroïque — jusqu'à la mort ! — et cette belle montagne de Porquéricourt, plus voisine de Noyon, qui culmine à 160 mètres. Ensemble qui est comme un bloc fragmenté continuant et terminant, sur la rive droite de l'Oise, les plateaux tertiaires de l'Ile-de-France. De là procèdent les silhouettes élancées, les versants rapides, la physionomie humide et accidentée de tous ces monticules ou monts qui, couronnés par place de quelque lambeau calcaire, sont de la même famille géologique et topographique que les reliefs du Soissonnais.

Il faut les apercevoir de la région de Montdidier et des plateaux si plats du Santerre pour se convaincre qu'ils sont bien comme un archipel « d'îles de France » fermant vers le Sud-est l'horizon de la plaine picarde. Les paysans du Santerre les appellent « les Montagnes » (voir fig. 142 et 143).

C'est à ces « Montagnes », au Sud de Lassigny, que nous étions restés accrochés depuis la victorieuse bataille de la Marne de 1914 jusqu'en mars 1918 ; elles avaient constitué le coude du grand front occidental (2).

(1) Albert DEMANGEON, *la Picardie et les régions voisines, Artois, Cambrésis, Beauvaisis*, p. 455. Voir ci-dessus, chap. XI.

(2) Voir le livre d'Henry BORDEAUX, *le Plessis-de-Roye*, Paris, 1919.



Beaucoup plus au Sud, et toujours sur la rive droite, l'Oise contourne un dernier « mont » qui se rattache aux « montagnes », le mont Ganelon, ancien *oppidum* gaulois, auquel n'ont cessé de s'appuyer nos troupes résistantes. La rivière Aronde enveloppe ce mont Ganelon, qui, constitué de sables, et tout couvert de bois, dresse les versants très raides de ses 146 mètres, dominant de plus de 100 mètres

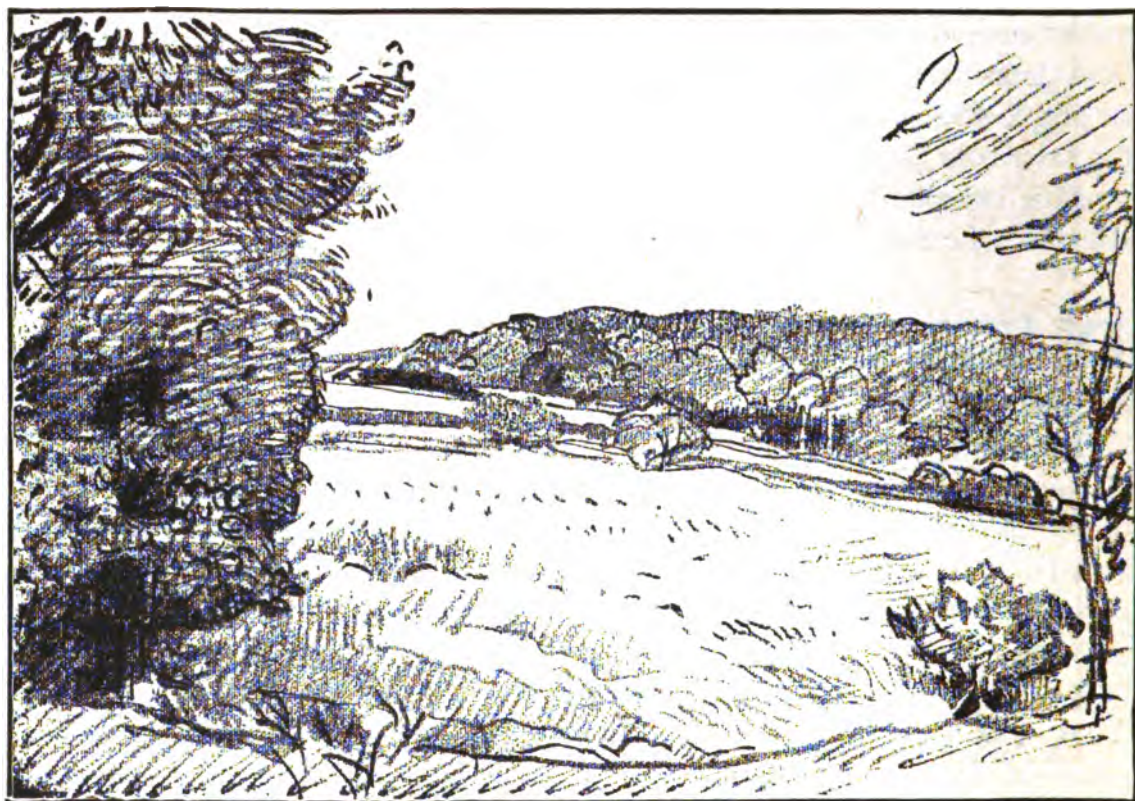


FIG. 142. — AUX ENVIRONS DE MONTDIDIER. (A. Lepère.)

le confluent. Et ce n'est pas seulement le point de jonction de l'Oise et de l'Aronde ; mais à quelque 100 mètres de là, débouchant sur la rive gauche de sa grande vallée perpendiculaire, l'Aisne, elle aussi, rejoint l'Oise. Le sillon modeste de l'Aronde est continué sur l'autre rive par le très vigoureux sillon de l'Aisne. Dans l'angle Nord-est, entre Oise et Aisne, s'élève la butte du Châtelet qui fait pendant au mont Ganelon, et s'étend la forêt de Laigue. Dans l'angle Sud-est, se développent et s'étalent les 14 400 hectares des splendides futaies de la forêt de Compiègne : la forêt de Laigue, où l'ennemi n'a jamais pu s'installer, est, au Nord de l'Aisne, comme la suite de la forêt de Compiègne ; elle marque

le bloc forestier auquel notre résistance s'est, durant toute la guerre, appuyée.

Nos efforts n'ont pas toujours été aussi heureux sur la rive droite de l'Oise. Après sa violente attaque du 9 juin 1918, l'armée allemande de von Hutier était parvenue jusqu'au Matz bien au delà de Ribécourt; elle occupait tout le val si large d'Oise, et, dès le 11 juin, menaçait Compiègne. La contre-attaque du général



FIG. 143. — AU DELA DES RICHES PLAINES AGRICOLES DU SANTERRE APPARAISSENT LES PREMIERS ILOTS BOISÉS DES MONTAGNES. (A. Lepère.)

Mangin sur cette apophyse du plateau de Santerre qu'est le petit plateau de Méry, fixa d'une manière définitive l'arrêt de l'envahisseur, et, à la lettre, déclencha toutes les heureuses reprises et victoires qui devaient suivre.

Les armées françaises reconquirent tout d'abord le massif de la rive droite de l'Oise, réoccupèrent Lassigny et le Plémont et repassèrent la Divette, marchant sur Noyon. Toute cette glorieuse part de la bataille de 1918 pourrait s'intituler « de Compiègne à Noyon », de même que toute une grande part des attaques allemandes de septembre 1914 à juin 1918 aurait pu s'appeler « de Noyon à Compiègne ». Aussi bien Compiègne et Noyon sont les deux bornes urbaines d'une même

petite région naturelle, de cette portion de la large vallée de l'Oise qui va du confluent de la Verse jusqu'à l'entrée du couloir plus étroit où se loge la rivière au delà de Compiègne : or cette région correspond avec précision à l'*arrondissement de Compiègne*.

En ces mois de crise violente, on a senti mieux que jamais par quels rapports d'interdépendance sont unis à la vallée de l'Oise comprise entre les deux ports du canal de l'Oise (ceux de Noyon et de Compiègne), le massif occidental des « montagnes » ainsi que l'extrémité des plateaux du Soissonnais, à l'Est de l'Oise et au Nord de l'Aisne (c'est-à-dire la forêt de Laigue, Carlepont et les deux Tracy-le-Mont et Tracy-le-Val). Toute avancée victorieuse à l'Est de l'Oise a permis une avancée correspondante à l'Ouest et réciproquement. Or, cet arrondissement de Compiègne, héritier d'une tradition vraie et le successeur du *pagus Novionensis* et de l'ancien *Noyonnais*, aux limites imprécises faites de forêts, groupe toutes ces contrées dans une même unité administrative, aussi bien le canton d'Attichy à l'Est que les cantons de Lassigny et de Ressons-sur-Matz à l'Ouest et le canton de Noyon au Nord.

Noyon est cité découronnée, tandis que Compiègne est devenue sous-préfecture ! Noyon sur la Verse, à 2 kilomètres de l'Oise, avait d'abord été la toute-puissante : Charlemagne s'y était fait couronner roi de Neustrie en 768, et Hugues Capet, le fondateur de la nouvelle dynastie, y avait été élu roi en 987. Elle avait eu de grands évêques, le populaire saint Médard et le non moins populaire saint Éloi. De son antique siège épiscopal, transféré de Saint-Quentin en 531 et seulement supprimé en 1790, elle garde du moins la splendeur de son ancienne cathédrale, Notre-Dame, l'une des toutes premières églises gothiques de l'Ile-de-France, mais elle n'est plus aujourd'hui qu'un chef-lieu de canton ; par bonheur, personne ne le sait, et tous, la jugeant d'après son passé, lui font en pensée l'aumône d'un évêque et d'un sous-préfet !

Compiègne est la ville coquette et neuve, c'est-à-dire dont l'importance n'a commencé à apparaître qu'au quinzième siècle. Fière de son hôtel de ville « Renaissance » et de son château « dix-huitième » de Gabriel, elle a dû son renom et ses succès aux favorites de Louis XV et aux célèbres « séries mondaines » de Napoléon III.

Oncque ne sort de Compiengne  
Qui volontiers n'y revienngne.

Cependant la situation de Compiègne (17 000 habitants en 1911) tire sa principale valeur de l'admirable forêt à laquelle elle est adossée, et surtout des rapports

entre le chemin de l'Oise et Paris ; elle a été jadis le raccourci entre Soissons et Beauvais, raccourci ou voie de traverse, l'ancien *Compendium* des Romains d'où lui est venu son nom. Nulle part les rivières ne font la croix comme en face de Compiègne. Carrefour de vallées prédestiné à devenir un grand carrefour de routes.

Nóyon était plus au Nord, sur la route beaucoup plus importante qui conduisait de Soissons à Amiens ; malgré sa très modeste population (7 000 habitants en 1911), elle est encore un point essentiel pour toutes les communications entre l'Oise, la Somme et l'Escaut ; les deux cités ont un peu le même sens, et, se complétant, donnent à la région une très grande signification géographique.

Tandis que les départements sont et restent, en plus d'un cas, des composés hétéroclites (exemples : l'Isère, l'Aisne), les arrondissements correspondent parfois à des réalités de moindre format qui sont issues de la plus vieille géographie humaine de notre France. L'arrondissement complet de Compiègne apparaît comme un bon témoin de cette vérité, car, dans la vie quotidienne des temps de paix, et encore davantage durant les années de la guerre, il s'est révélé comme formant bien un tout ; les parcelles qui le constituent au Nord comme au Sud, à l'Ouest comme à l'Est, sont certes hétérogènes, mais elles n'en sont pas moins solidaires.

**UNE DIVISION HISTORIQUE  
DISPARUE : LE VERDUNOIS**

La *gaize* humide de l'Argonne fait suite à la craie de Champagne. Bois maigres coupés de profonds ravins, l'Argonne est aussi le vrai feston de bordure des plateaux de Lorraine.

On connaît la disposition des auréoles concentriques du Bassin parisien (chap. I), on a dit aussi quelle fut l'histoire et quelle est l'allure actuelle de la Meuse et de la Moselle (chap. II). Il convient de placer dans ce cadre quelques-uns des faits humains anciens et récents, qui en ont le mieux interprété la topographie et la nature.

Voici donc comment alternent, de l'Ouest à l'Est, les trois lignes directrices de ces territoires lorrains :

1° Une vallée profonde et large, celle de la Meuse, sillon bordé de hauteurs et d'éperons *des deux côtés*, et se prêtant admirablement à l'organisation d'un grand système défensif : Verdun avec ses forts est au Nord ; puis les forts s'échelonnent sur l'une et l'autre rive ;

2° Un beau talus admirablement festonné et *unilatéral* : les Côtes de Meuse. Ces Côtes dominent un plateau plus oriental auquel les marnes oxfordiennes ont fait une surface imperméable et qui est dans sa partie centrale la triste et boueuse Woëvre, toute parsemée de grands étangs et d'une multitude de flaques d'eau ;

3° Une autre vallée bordée de hauteurs *sur les deux rives*, la vallée de la Moselle.

qui représente en son dessin, à l'angle de Toul, une anomalie singulière (laquelle a été décrite et expliquée à la fin du chap. II, voir p. 95-101, et fig. 31-34).

Le fameux « rideau de fer » de la Meuse : Verdun-Saint-Mihiel-Commercy, a comme suite naturelle, à partir de Toul, la Moselle, et va s'achever à Épinal sur la Moselle. L'antéhistorique continuité topographique du sillon Moselle-Meuse est de nos jours encore soulignée par une continuité stratégique de camps retranchés.

Le premier de ces camps vers le Nord est Verdun. Là s'assemblent, en se rapprochant les uns des autres, trois des traits topographiques qui viennent d'être décrits :

Au centre, la large vallée de la Meuse avec les nombreux méandres du fleuve ; sur la Meuse, divisée en plusieurs bras, se trouve Verdun, à l'altitude de 200 mètres.

A l'Ouest, le plateau calcaire, à l'altitude maximum de 300 à 320 mètres, entaillé par les ravins qui conduisent les eaux à la Meuse.

A l'Est et au Nord de Verdun, sur la rive droite du fleuve, le plateau continue à se relever jusqu'à son rebord oriental qui domine la Woëvre, et qui porte des altitudes plus élevées : cote 344 entre Samogneux et Beaumont, cote 342 près de la côte du Poivre, et plus à l'Est, au fort de Souville et au fort de Douaumont, cote 388.

La proximité de la Woëvre fait que cette partie du plateau jurassique comprise entre la Meuse et la Woëvre a été violemment attaquée par l'érosion des eaux qui s'écoulaient de part et d'autre, et elle est morcelée en vrais bastions isolés, séparés par des ravins profonds : tels ces ravins boisés qui sont compris entre la côte du Poivre, Louvemont et Douaumont, et qui constituaient comme une sorte de défilé continu aboutissant jusqu'à la Meuse, à Bras.

Le coup de massue que les Allemands avaient voulu asséner sur Verdun, en 1916, ayant manqué son but, nos ennemis ont tenté de menacer la place rénitente en secouant notre front dans celles de ses parties qui paraissaient solidaires de la position de Verdun, — c'est-à-dire de l'Argonne orientale jusqu'aux extrémités de la Woëvre, de l'Aire jusqu'à Étain et Thiaucourt.

Or Verdun, de tout temps, et surtout aux époques de sa prospérité politique et économique, a rayonné sur toute la zone qui a été si longtemps le théâtre de la « bataille gigantesque ». Le *Verdunois* ou « pays de Verdun » était une de ces unités historiques nées jadis des connexions naturelles entre territoires hétérogènes tout proches. Le Verdunois s'étendait de Verdun jusqu'à Dun-sur-Meuse, à l'extrémité septentrionale du grand couloir de Meuse ; puis il s'étalait sur la droite de la Meuse jusqu'au pied des Côtes de Meuse et beaucoup au delà ; il comprenait l'Ornois, c'est-à-dire le pays d'Ornes, et englobait même Étain en pleine Woëvre. Sur la rive gauche de la Meuse il avançait pareillement en pleine Argonne orientale, enve-

loppant une partie du Dormois, de la butte de Montfaucon au Nord jusqu'au promontoire plus méridional qui porte, sur la lisière de l'Argonne, la petite ville de Clermont-en-Argonne (1).

Jusqu'à Verdun le couloir ne compte guère que les villes ou villages établis non pas à côté du fleuve, mais sur les terrasses proches du fleuve, à l'abri de ses caprices et de ses inondations ; de part et d'autre, en haut, sur le plat des couches calcaires du plateau corallien, c'est la forêt presque continue, double bande forestière qui a précisément isolé le cours meusien. Mais voici qu'au Nord de Verdun, sur les calcaires pauvres du corallien, ont subsisté des taches d'argile astartienne ; l'eau est ainsi retenue et le plateau désert se peuple ; des villages occupent le dos même des couches, grâce à l'argile et grâce à l'eau : ce sont Beaumont, Louvemont, Douaumont, etc. A côté de ces villages dominants, d'autres sont logés dans les ravins et tout au long des sinuosités des Côtes de Meuse : ce sont les villages dits « sous les Côtes » : Damloup, Eix, Moulainville, Châtillon-sous-les-Côtes, Haudiomont, et plus au Nord la petite ville d'Ornes.

Vers l'Ouest, sur la rive gauche de la Meuse, des villages sont « nichés » en de vrais trous du plateau calcaire, au contact avec les argiles kiméridgiennés qui constituent également un niveau de sources : Béthincourt, Malancourt, Avecourt ; Béthouainville, Montzéville, etc., et par cet essaim de petits villages, le peuplement humain rejoint, en s'y joignant, les agglomérations humides de la vallée de l'Aire : Varennes, Boureuilles et Aubréville sur lesquelles règnent les *oppida* juchés au sommet des chapeaux de gaize : Montfaucon, Vauquois et Clermont.

Or, tout cela appartenait à l'ancien Verdunois ; la bataille de Verdun, en s'élargissant de plus en plus, était devenue très exactement la « bataille du Verdunois ».

« Pauvre fille ruinée qui traîne chichement sa vie dans un palais », pourrions-nous dire en parlant de la Meuse, ou du moins de la partie de la Meuse qui s'est taillé jadis une grande et profonde vallée en pleine masse du plateau de calcaire corallien, de Neufchâteau jusqu'en aval de Verdun, à Dun-sur-Meuse (fig. 144).

Le fleuve est appauvri, mais le palais subsiste, c'est-à-dire ce beau, ce somptueux couloir qui a souvent un kilomètre de largeur (2). Couloir onduleux, trait singu-

(1) Le Verdunois occupait une partie du territoire de l'ancien diocèse de Verdun, dont le reste appartenait au Barrois et au Luxembourg français. « Ce pays, ayant titre de comté, et quelquefois de marquisat, ... fut, comme les évêchés de Metz et de Toul, d'abord placé sous la protection du Roi en 1552, puis réuni définitivement au domaine de la Couronne en 1648. » (Vicomte DE ROMANET, *les Provinces de la France*, p. 227.)

(2) Pour prendre un exemple dans la région même où nos soldats se sont tant battus, la majestueuse boucle qui va de Bras et de Vacherauville jusqu'à Régnéville et Samogneux et dont la courbe vers

lier de l'Est de notre France, qui a été longtemps zone frontière entre la France et l'Empire germanique. Depuis le rattachement des « Trois-Évêchés » à la France en 1552, nous sommes les maîtres du sillon de la Meuse solitaire, et depuis lors, seulement, nous avons vers l'Est une vraie « marche » qui nous procure appui et barrière solides du côté des pays de la Moselle et du Rhin.

Ce fut précisément à Verdun, en 843, que, pour le bénéfice de la Germanie et pour le plus grand dam du futur royaume de France, l'Empire de Charlemagne avait été démembré entre ses petits-fils.

Durant les siècles qui suivirent, le lit de la Meuse, bordé de deux forêts pauvres et continues, ne fut le lieu d'aucune forte concentration politique. De petites unités se rattachant soit aux influences de l'Ouest, soit à celles de l'Est, s'égrenaient disparates et indépendantes, au long du couloir étrange ; vers les deux extrémités, vivaient assez prospères les deux républiques marchandes de Neufchâteau et de Verdun.

Jeanne, « la bonne Lorraine », fut une fille de la Meuse ; son enfance s'est ainsi écoulée à la limite même des territoires alors rattachés à la France, et c'est de cette limite, de cette marche lointaine qu'elle a perçu, avec une si puissante et si courageuse intuition, le drame national qui se jouait à l'intérieur du pays.

A l'extrémité septentrionale du couloir, la puissance territoriale et féodale de l'évêché de Verdun fut la seule vraie cristallisation politique un peu rayonnante qui ait jamais appartenu en propre à cette Meuse lorraine.

Encore cela ne dura-t-il que jusqu'à l'incorporation à la France sous Henri II. A la lisière entre Champagne et Lorraine, entre Bourgogne et Hainaut, la Meuse avait, durant tout le moyen âge, une signification : car on se la disputait. Devenue partie d'un grand tout, cette Meuse, physiquement solitaire, devint aussi politiquement solitaire, et Verdun déclina.

Les destinées économiques ne furent pas plus favorables à la Meuse et à Verdun. « La vallée de la Meuse n'offre nulle part la large assiette nécessaire à un développement politique propre. Elle n'en a pas eu parce qu'elle est trop étriquée. Mais elle ouvre à travers la forêt des voies naturelles. La circulation peut l'utiliser en lon-

l'Ouest va passer à la station de Chattancourt et au village de Cumières — noms désormais inoubliables — est partout large d'au moins quinze cents mètres : ruban de prairies plates, parfois inondées, qui marquent l'ancien méandre vigoureux, à l'intérieur duquel la petite Meuse d'aujourd'hui forme elle-même des méandres inégaux et étriqués tandis que sur la rive droite le canal de l'Est (branche Nord) et sur la rive gauche la voie ferrée ponctuent de deux traits horizontaux, au pied des croupes et des plateaux, le robuste et ample dessin curviligne de la topographie.

gueur ou la recouper aux points désignés. D'autre part, la rivière a une valeur propre. Au moins jusqu'à Verdun et même jusqu'à Commercy, il a toujours existé une batellerie meusienne (1) ».

C'est encore là de l'histoire économique, sinon finie, du moins endormie. Oui, le sillon de la Meuse a été longtemps un couloir de circulation Nord-Sud de la Bourgogne jusqu'aux Flandres et il était coupé par de très importantes routes trans-



FIG. 144. — LE COULOIR DE MEUSE ET SES RIVES AUSTÈRES. (A. Lepère.)

versales qui étaient comme calquées sur le réseau antique des routes gallo-romaines. Les plus importantes de ces routes multiséculaires franchissaient la Meuse à Neufchâteau (centre urbain successeur de la cité gallo-romaine de Grand), et au Nord à Verdun (ville d'origine et de nom certainement celtiques, groupée autour d'une très vieille citadelle et d'une cathédrale remontant au onzième siècle). La route Ouest-Est qui conduit de Reims à Metz est passée de tout temps par Verdun,

(1) Joseph VIDAL DE LA BLACHE, *Etude sur la vallée lorraine de la Meuse*, p. 168.



et on la suit par les rues de la ville. Des lignes ferrées Nord-Sud et Est-Ouest se croisent encore à Verdun... Tout cela, qui peut être gage d'espairs lointains, ne saurait faire méconnaître la présente solitude économique, accrue par l'effroyable dévastation destructive. Entre la région de la Seine et celle de la Moselle industrielle, qu'est aujourd'hui le couloir de la Meuse? Victime de cette double et irrésistible attraction, il a subi, suivant l'exacte expression de Joseph Vidal de la Blache, une « capture économique ».

Pourtant la guerre de 1914-1918 a eu cette puissance et cette signification efficiente de remettre en lumière, en valeur et en force, des réalités terrestres que l'évolution historique et économique avait pour un temps obnubilées. Nous avons vu renaître, d'une manière éphémère, une sorte de Verdunois.

Voilà des vérités géographiques et historiques qui ne sont pas que des mots. Alors même que les noms ont disparu, les connexions naturelles reparaissent ou persistent. Nous avons analysé un certain nombre de cas, choisis sur le théâtre de la plus violente et de la plus multitudinaire crise de l'histoire; à ceux-là, qui sont comme des types, la plupart des autres pourraient être rattachés ou comparés. On doit conclure : les anciennés « provinces » et les « pays » ne sont pas toujours des compartiments fantaisistes. Maintes fois ils agglomèrent des rapports plus ou moins imprécis, plus ou moins variables, mais ils sont, en somme, plus réels et plus durables que la figure extérieure des choses ne pouvait d'abord le faire supposer.



EN BORDURE DE LA PICARDIE. (A. Lepère.)



### CHAPITRE XIII

## LA DIVISION EN DÉPARTEMENTS : ORIGINES, PRINCIPES, CRITIQUES



LA France est le seul pays du monde dont la division administrative ait été totalement changée à une date précise, et dont toutes les appellations officielles aient été dérivées de faits de géographie physique.

En réalité, les résultats finalement consacrés par les *Lettres patentes du Roi du 4 mars 1790, sur décrets de l'Assemblée Nationale des 15 janvier, 16 et 26 février 1790 ordonnant la division de la France en quatre-vingt-trois départements*, ont été en un sens plus révolutionnaires, et en un autre sens moins novateurs que les Constituants de 1789 ne l'avaient d'abord voulu.

Cette dépendance historique dans laquelle se trouvent les hommes vis-à-vis de ceux qui les ont précédés se vérifia d'une manière indirecte mais manifeste. Pour établir la nouvelle division de la France, on commença par consolider et même par reconstituer la division en provinces. En 1789, certaines provinces comme le Périgord, le Quercy, le Rouergue, n'avaient plus d'autonomie administrative ; dans leurs études préalables, les Constituants les rappelèrent à la vie ; de même, ils s'efforcèrent de donner à celles qui subsistaient encore une définition et des délimitations

fixes qui ne correspondaient pas toujours, certes, à la situation immédiatement antérieure (voir chap. XI).

Il est donc curieux de reproduire ici la liste authentique des provinces telle qu'elle nous est présentée par ce document historique que sont les *Lettres patentes* de 1790 :

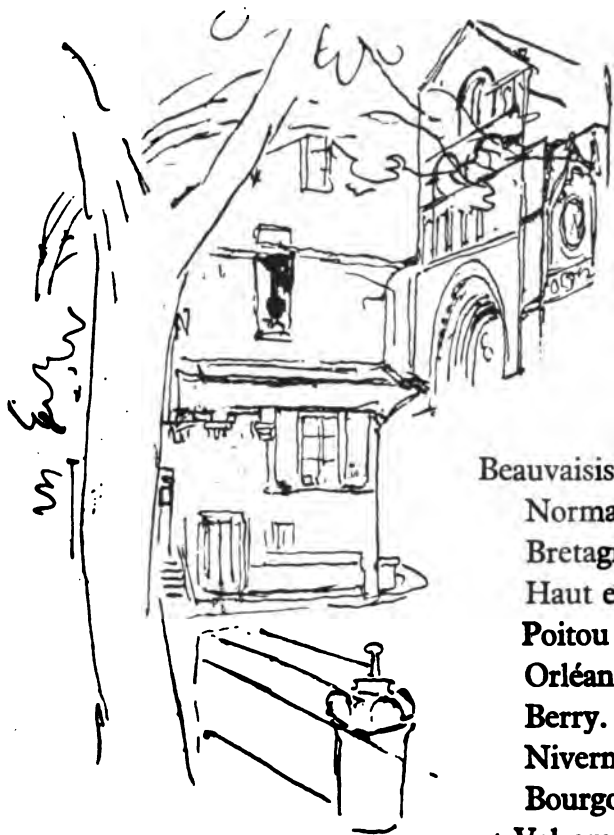


FIG. 145. — DEVANT LA CATHÉDRALE D'AUTUN. (A. Lepère.)

Argonnois.  
 Aunis et Saintonge.  
 Bordelois, Bazadois, Agénois, Condomois, Armagnac, Chalosse, Pays de Marsan et Landes.  
 Quercy.  
 Rouergue.  
 Basques et Béarn.  
 Bigorre et Quatre-Vallées.

Provence.  
 Dauphiné.  
 Franche-Comté.  
 Alsace.  
 Lorraine, Trois-Évêchés et Barrois.  
 Champagne, Principauté de Sedan, Carignan et Mouzon, Philippeville, Mariembourg, Givet et Charlemont.  
 Les deux Flandres, Hainaut, Cambrésis, Artois, Boulonnais, Calaisis, Ardrésis.  
 Isle de France, Paris, Soissonnois, Beauvaisis, Amiénois, Vexin français.  
 Normandie et Perche.  
 Bretagne et partie des Marches communes.  
 Haut et bas Maine, Anjou, Touraine et Saumurois.  
 Poitou et Pays des Marches communes.  
 Orléanois, Blaisois et Chartrain.  
 Berry.  
 Nivernois.  
 Bourgogne, Auxerrois et Senonois, Bresse, Bugey et Valromey, Dombes et Pays de Gex.  
 Lyonnais, Forez et Beaujolois.  
 Bourbonnois.  
 Marche, Dorat, haut et bas Limousin.

Couserans et Foix.

Roussillon.

Languedoc, Comminges, Nébouzan et Rivière-Verdun.

Velay, haute et basse Auvergne.

Corse.

Ainsi, l'ordre nouveau, même pour le bouleverser de fond en comble, prétendait s'appuyer sur l'ordre ancien.

Il y a mieux : les noms qui avaient été proposés lors des premiers travaux du *Comité de Constitution* en 1789, loin d'exclure les noms de provinces, semblaient destinés à les conserver au mépris même de la commodité. Non seulement certains départements avaient un nom double, *Laonnais-Soissonnais*, *Aunis et Saintonge*, *Landes et Chalosse*, ou triple, mais le département qui devait être plus tard celui de l'Ain portait même le nom quadruple de *Bresse-Bugey-Val Romey et Gex*, et celui qui devait être plus tard le Pas-de-Calais s'appelait département de *l'Artois-Boulonnais-Calais et Ardrésis!*... Dans une seconde phase, les noms des départements furent empruntés tantôt aux anciennes provinces, tantôt aux principales villes telles que Strasbourg, Colmar, Toulouse ou Carcassonne. Ce ne fut que le 26 février 1790, lors de la présentation du rapport de Pinteville-Cernon, que le système nouveau de nomenclature administrative apparut en somme dans toute sa rigueur (1).

(1) Voir le mémoire présenté à l'Académie des sciences morales et politiques (*Compte-rendu*, 2<sup>e</sup> semestre 1917, août et septembre) par Paul MEURIOT, sous le titre : *Pourquoi et comment furent dénommées les circonscriptions départementales*.



FIG. 146. — DIJON : UN DES ANGES DU Puits DE MOÏSE DE CLAUS SLUTER. (A. Lepère.)

---



---

**GÉOGRAPHIE HUMAINE DE LA FRANCE**

---

C'est lui qui devait triompher.

Ceux qui ont ainsi élaboré la division de la France en départements ont eu l'ambition audacieuse, mais très louable, de faire œuvre géographique en désignant toutes les nouvelles circonscriptions d'un nom nouveau indépendant de celui du chef-lieu et issu d'une réalité physique, fleuve, montagne, rivage ; ils ont pris, selon la belle expression de Mirabeau, les vocables nouveaux dans la nature même (1). L'un des plus ardents défenseurs du système, Dupont de Nemours, disciple de Turgot et physiocrate comme lui, a été fidèle à ses principes en s'efforçant de constituer par là ce qu'il appelait « le grand terrier de France ». La Constituante a donc fait à la France, par ce baptême révolutionnaire de géographie physique, une physionomie de géographie politique homogène qui n'appartient qu'à elle.

Il ne peut pas ne pas être important pour l'histoire et pour la géographie de notre France de reproduire, *d'après les documents originaux*, le tableau de la division du royaume avec l'indication des chefs-lieux et évêchés ainsi que des provinces auxquelles correspondaient les départements.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX	ÉVÊCHÉS différents des chefs-lieux.	PROVINCES
De l'Ain.	Bourg.	Belley.	Bresse, Bugey, Dombes.
De l'Aisne.	Laon.	Soissons.	Isle-de-France, Picardie, Soissonnois.
De l'Allier.	Moulins.		Bourbonnois.
Des Hautes-Alpes.	Gap.	Embrun.	Dauphiné.
Des Basses-Alpes.	Digne.		Provence.
De l'Ardèche.	Privas.	Viviers.	Languedoc, Vivarais.
Des Ardennes.	Mézières.	Sedan.	Champagne, Principauté de Sedan.
De l'Ariège.	Foix.	Pamiers.	Foix, Couserans.
De l'Aube.	Troyes.		Champagne.
De l'Aude.	Carcassonne.	Narbonne.	Languedoc.
De l'Aveyron.	Rodez.		Rouergue.

(1) C'était une modification importante. Avant la Révolution, on disait la « généralité de Châlons » et non la « généralité de Champagne » ; on eût pu désigner les départements par leur chef-lieu, comme sont désignées par exemple les provinces de l'Italie par leur capitale (voir pour tous ces faits le mémoire déjà cité de Paul MEURIOU). Et c'était une noble tentative, en vérité géographique, que de trouver des noms entièrement neufs pour tous les départements : Morbihan, Cantal, Haute-Marne, Allier, Somme, Jura, etc. ; mais, sans parler même des changements et retouches qui furent nécessaires, on peut s'étonner que des noms malheureux ou dangereux aient subsisté et subsistent encore : un département qui s'appelle Loir-et-Cher paraît comme éliminer le fleuve le plus important qu'est la Loire ; un département de la Gironde, chef-lieu Bordeaux, entraîne l'erreur si fréquente qui consiste à laisser supposer que Bordeaux

**LA DIVISION EN DÉPARTEMENTS**

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX	ÉVÊCHÉS différents des chefs-lieux.	PROVINCES
Des Bouches-du-Rhône.	<i>Aix.</i>	Bayeux.	Provence, Orange.
Du Calvados.	<i>Caen.</i>		Normandie.
Du Cantal.	<i>Saint-Flour.</i>		Auvergne.
De la Charente.	<i>Angoulême.</i>		Angoumois.
De la Charente-Inférieure.	<i>Saintes.</i>		Saintonge, Aunis.
Du Cher.	<i>Bourges.</i>		Berry.
De la Corrèze.	<i>Tulle.</i>		Limousin.
De Corse.	<i>Bastia.</i>		Isle de Corse.
De la Côte-d'Or.	<i>Dijon.</i>		Bourgogne.
Des Côtes-du-Nord.	<i>Saint-Brieuc.</i>		Bretagne.
De la Creuse.	<i>Guéret.</i>		Marche.
De la Dordogne.	<i>Périgueux.</i>		Périgord.
Du Doubs.	<i>Besançon.</i>		Franche-Comté.
De la Drôme.	<i>Valence.</i>		Dauphiné.
De l'Eure.	<i>Évreux.</i>		Normandie.
D'Eure-et-Loir.	<i>Chartres.</i>		Orléanois, Pays Chartrain.
Du Finistère.	<i>Quimper.</i>		Bretagne.
Du Gard.	<i>Nismes.</i>		Languedoc.
De la Haute-Garonne.	<i>Toulouse.</i>		Languedoc, Comminges.
Du Gers.	<i>Auch.</i>	Armagnac, Condomois.	
De la Gironde.	<i>Bordeaux.</i>	Guyenne, Bordelois, Bazadois.	
De l'Hérault.	<i>Montpellier.</i>	Languedoc.	
De l'Ille-et-Vilaine.	<i>Rennes.</i>	Bretagne.	
De l'Indre.	<i>Châteauroux.</i>	Berry.	
D'Indre-et-Loire.	<i>Tours.</i>	Touraine.	
De l'Isère.	<i>Grenoble.</i>	Dauphiné.	
Du Jura.	<i>Lons-le-Saunier.</i>	St-Claude.	
Des Landes.	<i>Mont-de-Marsan.</i>	Dax.	
Du Loir-et-Cher.	<i>Blois.</i>	Landes, Marsan, Chalosse.	
De la Haute-Loire.	<i>Le Puy.</i>	Orléanois et Blaisois.	
De la Loire-Inférieure.	<i>Nantes.</i>	Velay et Auvergne.	
Du Loiret.	<i>Orléans.</i>	Bretagne.	
Du Lot.	<i>Cahors.</i>	Orléanois.	
			Quercy.

est sur la Gironde et non sur la Garonne ; entre la Haute-Savoie et la Savoie, la principale différence est que celle qui est engagée le plus profondément dans la haute montagne n'est pas la Haute, mais la Savoie tout court (aussi bien le conseil d'arrondissement de Bonneville a-t-il émis en 1919 le vœu que la « Haute-Savoie » portât désormais le nom de « Savoie-Mont-Blanc) : ne mettons pourtant pas au compte des Constituants l'erreur de cette double désignation, qui date de 1860. De même c'est depuis 1860 que le département du Var, amputé de l'arrondissement de Grasse en faveur des Alpes-Maritimes, non seulement n'est plus traversé par le Var, mais n'a plus une seule goutte de ses eaux qui aille au Var ; jusques à quand pareille anomalie, maîtresse de graves confusions, se perpétuera-t-elle?...

**GÉOGRAPHIE HUMAINE DE LA FRANCE**

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX	ÉVÊCHÉS différents des chefs-lieux.	PROVINCES
Du Lot-et-Garonne.	Agen.		Agénois, Condomois, Bazadois.
De la Lozère.	Mende.		Languedoc, Gevaudan.
De la Maine-et-Loire.	Angers.		Anjou, Saumurois.
De la Manche.	<i>Coutances.</i>		Normandie.
De la Marne.	Châlons.	Reims.	Champagne.
De la Haute-Marne.	Chaumont.	Langres.	Champagne.
De la Mayenne.	Laval.		Maine, Anjou.
De la Meurthe.	Nancy.		Lorraine, Barrois, Trois-Évêchés.
De la Meuse.	Bar-le-Duc.	Verdun.	Barrois et Trois-Évêchés.
Du Morbihan.	Vannes.		Bretagne.
De la Moselle.	Metz.		Lorraine, Barrois, Trois-Évêchés.
De la Nièvre.	Nevers.		Nivernois.
Du Nord.	<i>Douay.</i>	Cambray.	Flandre, Hainaut, Cambrésis.
De l'Oise.	Beauvais.		Isle-de-France, Beauvoisis.
De l'Orne.	Alençon.	Sées.	Normandie, Perche.
De Paris.	Paris.		Isle-de-France.
Du Pas-de-Calais.	Arras.	St-Omer.	Artois, Boulonois.
Du Puy-de-Dôme.	Clermont.		Auvergne.
Des Hautes-Pyrénées.	Tarbes.		Bigorre, Quatre-Vallées.
Des Basses-Pyrénées.	Pau.	Oleron.	Béarn, Pays basques.
Des Pyrénées-Orientales.	Perpignan.		Roussillon.
Du Haut-Rhin.	Colmar.		Alsace.
Du Bas-Rhin.	Strasbourg.		Alsace.
De Rhône-et-Loire.	Lyon.		Lyonnois, Forez, Beaujolais.
De la Haute-Saône.	Vesoul.		Franche-Comté.
De Saône-et-Loire.	Mâcon.	Autun.	Bourgogne.
De la Sarthe.	Le Mans.		Maine.
De Seine-et-Oise.	Versailles.		Isle-de-France, Vexin français.
De la Seine-Inférieure.	Rouen.		Normandie.
De Seine-et-Marne.	Melun.	Meaux.	Isle-de-France, Champagne, Brie.
Des Deux-Sèvres.	Niort.	St-Maixent.	Poitou.
De la Somme.	Amiens.		Picardie et Amiénois.
Du Tarn.	<i>Castres.</i>	Alby.	Languedoc.
Du Var.	Toulon.	Fréjus.	Provence.
De la Vendée.	<i>Fontenay-le-Comte.</i>	Luçon.	Poitou.
De la Vienne.	Poitiers.		Poitou.
De la Haute-Vienne.	Limoges.		Limousin et Marche.
Des Vosges.	Épinal.	Saint-Dié.	Lorraine.
De l'Yonne.	Auxerre.	Sens.	Bourgogne, Auxerrois (1).

(1) Il est curieux de constater que dans la dernière colonne de ce tableau on a placé indistinctement sur le même rang des noms de *provinces* (Lorraine, Flandre, etc.), des noms de *pays* (Bigorre,

---

---

## LA DIVISION EN DÉPARTEMENTS

---

Tous les départements étaient donc désignés par des noms physiques, le département de Paris faisant seul exception ; cela ne dura point ; il prit le nom de département de la Seine (article 1<sup>er</sup> du titre I<sup>er</sup> de la Constitution de l'an III votée par la Convention).

Dans la liste des chefs-lieux du tableau de 1790, nous avons souligné ceux qui ont été supplantés par des villes nouvelles.



FIG. 147. — LE CHATEAU DE MUROLS (PUY-DE-DÔME.) (A. Lepère.)

Cantal : en 1794, Aurillac a remplacé Saint-Flour ;  
Bouches-du-Rhône : en 1800, Marseille a remplacé Aix ;  
Tarn : en 1800, Albi a remplacé Castres ;  
Manche : en 1801, Saint-Lô a remplacé Coutances ;  
Nord : en 1802, Lille a remplacé Douai ;  
Charente-Inférieure : en 1810, La Rochelle a remplacé Saintes ;  
Vendée : en 1811, La Roche-sur-Yon a remplacé Fontenay.

Depuis la Révolution, la division départementale a subi malgré tout fort peu de modifications.

pays Chartrain, etc.) et de véritables petites régions naturelles (Brie) ; voir notamment, pour le département de Seine-et-Marne : *Isle de France, Champagne, Brie*. — Le tableau reproduit ici est extrait de la carte murale dressée par DE BELLYNE, ingénieur-géographe, en 1791 : *Carte de la France divisée en quatre-vingt-trois départements et subdivisée en districts avec les chefs-lieux de cantons, présentée à l'Assemblée nationale*.



En 1791, le Comtat Venaissin, à la suite d'un vœu populaire ratifié par un traité conclu avec le Souverain Pontife, s'unissait à la France et formait le département de Vaucluse.

Napoléon, qui adjoignit éphémèrement à la France tant et de si vastes territoires, accrut de deux seulement le nombre des départements primitifs du territoire de 1790 : il forma en 1808 celui du Tarn-et-Garonne, taillé dans quatre départements voisins, à la suite de l'accueil enthousiaste que lui fit la ville de Montauban, et dédoubla celui du Rhône-et-Loire, qui donna naissance aux départements du Rhône et de la Loire : Montbrison, premier chef-lieu de la Loire, fut remplacé en 1855 par Saint-Étienne.

D'autre part, la Corse, qui avait relevé depuis 1793 de deux préfectures, forma définitivement un département unique. Le nombre primitif fut ainsi

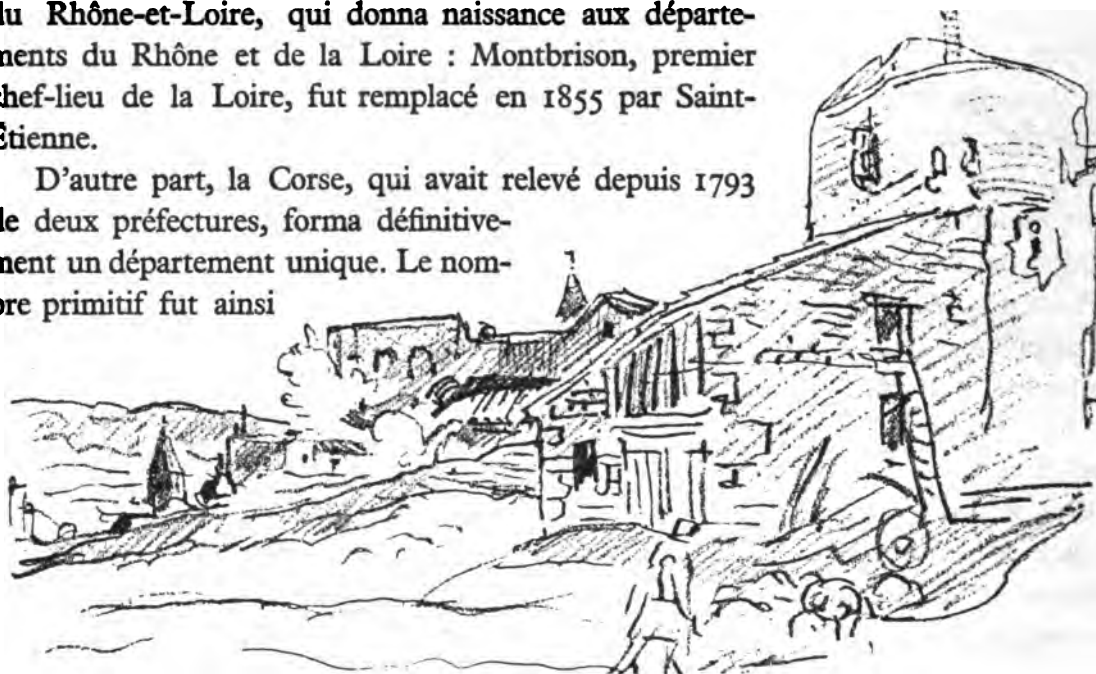


FIG. 148. — CLUNY (SAÔNE-ET-LOIRE) : UNE DES ANCIENNES ENTRÉES DE L'ABBAYE. (A. Lépère.)

porté de quatre-vingt-trois à quatre-vingt-six et ce chiffre ne varia pas pendant un demi-siècle. En 1860, de la Savoie et du comté de Nice trois nouveaux départements furent formés : la Savoie (Chambéry), la Haute-Savoie (Annecy), les Alpes-Maritimes (Nice) (1). Le nombre total fut alors de quatre-vingt-neuf.

Dix ans s'étaient à peine écoulés que, par le traité de Francfort (10 mai 1871), le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle, c'est-à-dire l'Alsace et plus d'un tiers de la Lorraine nous furent ravis : cependant le nombre des départements ne fut réduit que de deux et ramené à quatre-vingt-sept.

Le Haut-Rhin ne fut plus toutefois représenté que par le territoire de Belfort ;

(1) Encore aujourd'hui les deux seuls noms de départements qui ne sont pas empruntés à la géographie physique sont ceux de Savoie et de Haute-Savoie, qui datent de 1860.

le Bas-Rhin fut supprimé totalement et un département nouveau, la Meurthe-et-Moselle, rassembla les lambeaux de la Meurthe et de la Moselle mutilées.

Dès l'armistice du 11 novembre 1918, les territoires arrachés par la force en 1871 ont été restitués à la France et les autorités françaises ont pris possession des chefs-lieux de nos anciens départements : Metz, Strasbourg et Colmar.

Malgré l'appareil très nouveau qu'a arboré la nouvelle division administrative de 1790, on doit constater avec Léonce de Lavergne que les plus anciennes limites de pays et de provinces ont été plus fidèlement suivies dans les délimitations départementales qu'elles ne l'avaient été, avant la Révolution, dans celles des généralités. Ainsi les départements, loin de contredire tout le passé de l'ancienne France, se sont, pour ainsi dire, insinués et inclus dans ce passé en



FIG. 149 — EN VENDÉE. LE MOULIN. (A. Lepère.)

lui donnant même, par un effet rétroactif, une sorte de fixité supérieure à la réalité des vicissitudes d'autrefois.

Non seulement les départements ont maintenu une certaine fidélité à de vieilles unités provinciales, mais encore ils ont eu la puissance d'en créer de nouvelles en leur conférant un très curieux caractère archaïque ; l'exemple frappant auquel nous pensons ici est celui de la Vendée. Quelques-uns des plus acharnés partisans de la vieille France s'imagineraient aisément aujourd'hui que la Vendée est une antique province de la monarchie française et que ses titres remontent presque aussi haut que ceux d'une Lorraine ou d'une Bourgogne. Or la Vendée n'est que le très modeste nom d'un département issu de la Révolution ; ce département devait s'appeler le *Lay* ou même les *Deux-Lay* ; or, comme les représentants de ces régions à la Constituante étaient eux-mêmes fort laids, on eut peur d'une interprétation ironique, et l'on alla quérir, pour baptiser la nouvelle circonscription révolutionnaire, un petit affluent secondaire (un affluent de la Sèvre Niortaise), qui écorne à peine la partie Sud-est du département !

Lors des guerres de 1793, les mots de *Vendée* et de *Vendéen* prirent une si ardente signification qu'ils ont dépassé les limites du département originel. Aujourd'hui, la Vendée paraît bien s'étendre jusqu'à la Loire, jusqu'à la rive Sud de la Loire inférieure.

On pourrait presque dire que la Vendée est devenue un nom de province, et

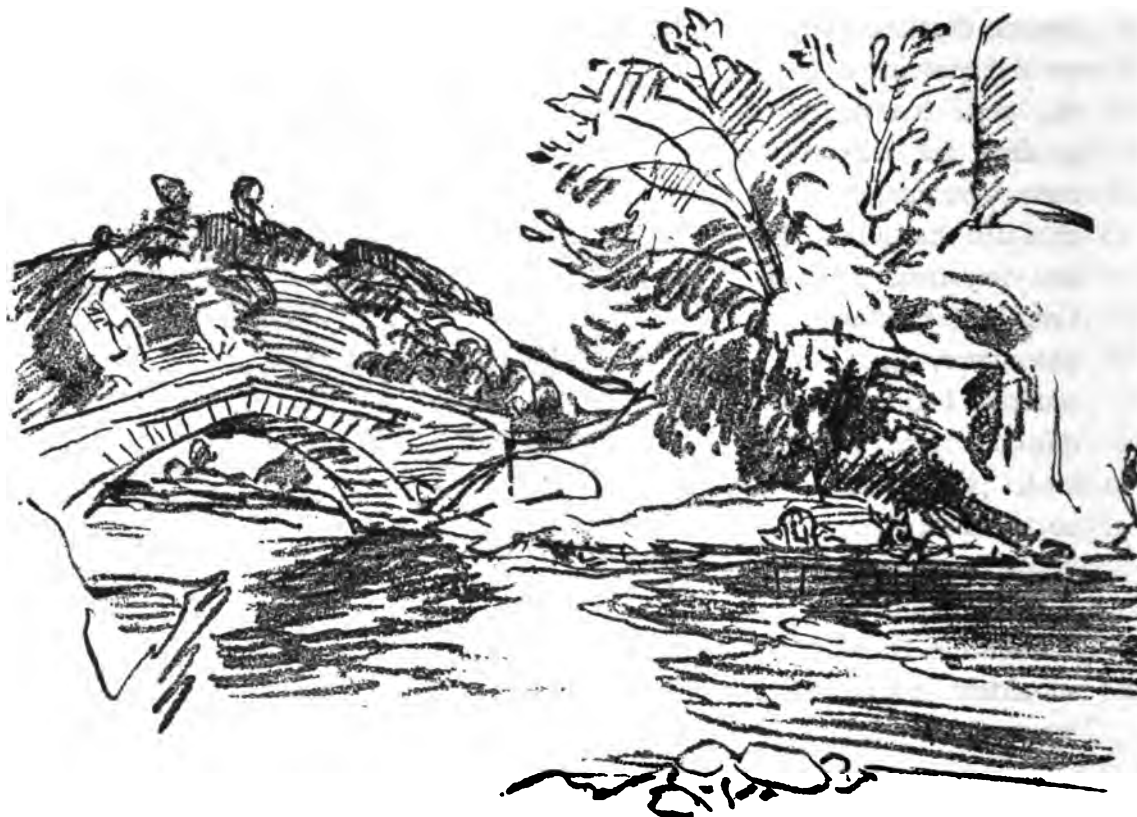


FIG. 150. — DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE, A LA LISIÈRE MÊME DU MORVAN :  
LE VIEUX PONT DE LA CURE A PIERRE-PERTHUIS. (A. Lépère.)

que cette province, à la fois naturelle, religieuse et politique, ne commence, dans le département même de la Vendée, qu'au bocage vendéen. Le cours d'eau de Vendée, qui fut appelé à une destinée inattendue, se trouve couler seulement en bordure de toute la région à laquelle les hommes appliquent maintenant son nom.

**D**ROITS ET TITRES GÉOGRA-  
PHIQUES DU RÉGIONALISME

Les « provinces » ou les « régions » naissent ou renaissent au gré des événements ; elles sont ce que nous les faisons. De là vient notre droit à envisager non seulement

comme possible, mais comme légitime et normal, un groupement nouveau de la France en grandes unités régionales. Au vrai, l'on souffre, dans la situation économique et politique présente, de cette extrême division de notre France en petits casiers administratifs ; les départements, sans être aussi factices qu'on l'a souvent prétendu, ne correspondent plus, il faut le reconnaître, à la vie de circulation, de consommation et de production d'aujourd'hui. Ils ont été délimités en vertu de cette considération générale que, de tous les points, on pût arriver au chef-lieu dans un délai de vingt-quatre heures. Condition éphémère qui doit forcément rendre caduque l'œuvre accomplie dans la mesure même où les progrès des transports ont modifié les relations entre les hommes !

Aussi, depuis plus d'un demi-siècle, les projets se succèdent pour tenter une œuvre révolutionnaire, analogue à celle des Constituants. Auguste Comte, dès 1854, Le Play, dès 1864, et après eux de très nombreux géogra-

phes, économistes et parlementaires, parmi lesquels on doit citer P. Foncin, Vidal de la Blache, Henri Mazel, Morlot, Charles-Brun, Henri Hauser, F. Jean-Desthieux, de Ramel, Jean Hennessy, Clémentel, etc., ont esquissé des plans de réorganisation administrative et de distribution de la France par « régions ». Cependant la formule définitive ne paraît pas encore trouvée ; une réforme d'un tel ordre doit être calquée sur les réalités géographiques de la vie sociale la plus profonde et de la vie économique la plus nouvelle. Il nous appartient sans doute d'aider à les discerner ;

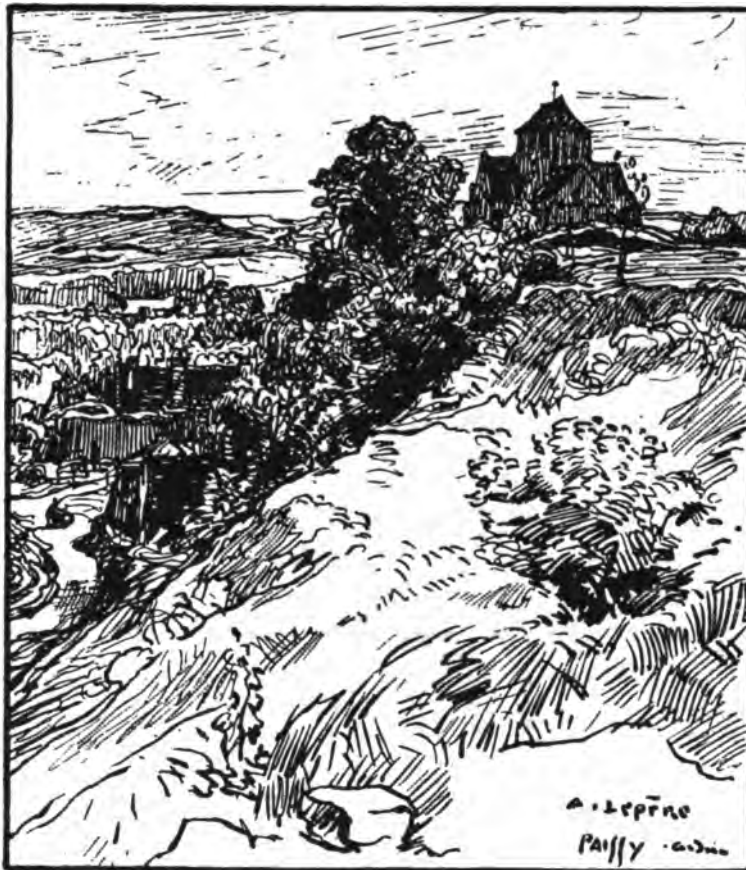


FIG. 151. — DÉPARTEMENT DE L' AISNE. L'ARCHITECTURE DES PLATEAUX AU NORD DE L' AISNE (voir page 384) : PAISSY. (A. Lepère.)

au cours de toutes les études de nos deux volumes, — sur les maisons et les villages, sur les villes en général et sur nos capitales régionales, sur les voies et moyens de communication, sur les cultures et sur les élevages, sur les exploitations maritimes et minières, sur la houille blanche, sur les genres de vie enfin et sur la démographie sociale et politique, — nous nous laisserons discrètement accompagner par cette salutaire et si opportune préoccupation.

Il y a dix ans, dans notre *Géographie humaine*, nous avons déjà noté que, de tous les « faits essentiels » par lesquels s'inscrit l'activité des hommes sur l'épiderme terrestre, la maison est sans doute le plus géographique et le plus révélateur : « Elle est un fait souvent considérable qui utilise en général des ressources naturelles toutes proches, et elle est un fait qui dure sur un emplacement déterminé... Phénomène localisé et fixe, l'habitation est par excellence un phénomène géographique... » Nous avons ajouté : « Il n'y a pas d'œuvre géographique de l'homme en un point de l'espace sans que s'y ajoutent, s'y juxtaposent ou s'y superposent des faits d'habitations. Tout aboutit à la maison et aux agrégats de maisons, villages ou villes, si bien qu'au terme extrême de toute étude de géographie humaine, quels qu'ils soient, nous serons contraint d'examiner et de constater comment ils se traduisent encore et en outre — corollaires ou conséquences — par des maisons éparées ou agglomérées. » (2<sup>e</sup> édition, 1912, p. 52; 53.)

C'est en vertu de cette prééminence que tout d'abord les chapitres qui suivent sont consacrés à des études régionales de types de maisons et de types de villages. Rien ne saurait mieux manifester les réalités fondamentales et différentielles des « provinces » et des « pays » de France : nous l'allons démontrer.



LE CHAR A DEUX ROUES DE L'OUEST.  
(A. Lepère.)



A. Lepère del.

#### CHAPITRE XIV

### TYPES RÉGIONAUX DE MAISONS ET CARTE GÉNÉRALE DES TOITS



**L** y a des maisons blanches, des maisons roses, des maisons rouges, des maisons brunes, des maisons noires. Car il y a des maisons de calcaire blanc (Touraine ; Barrois) et des maisons de grès rose (Vosges ; Pyrénées : Saint-Jean-Pied-de-Port), et des maisons de briques (Toulouse ; Albi ; Roubaix ; Sologne), et des maisons de troncs brunis (vallées alsaciennes des Vosges ; Alpes ; Jura), et des maisons de basalte (Clermont-Ferrand, Saint-Flour, Salers). Il y a surtout des maisons de toutes ces nuances de la pierre qui vont du jaune au gris.

Il y a des toits de chaumes, des toits de plaquettes de bois, des toits d'ardoises et des toits de tuiles ; il y a des tuiles de pierre et des tuiles d'argile ; il y a de l'argile presque blanche et de l'argile toute rouge ; il y a l'antique tuile dont le rouge profond s'enrichit en vieillissant de tons violets et noirs, et il y a la tuile de Montchanin qui se refuse même à devenir moussue ! Il y a des toits aigus et des toits plats, des toits à longue pente et des toits courts, des toits symétriques et des toits à pentes inégales, plus pittoresques, aux formes plus enveloppantes, aux lignes plus artistiques.

Il y a des maisons qui ne sont que des grottes et d'autres qui ne sont que des

huttes. Il y a des maisons qui ne sont presque qu'un fenil et d'autres qui ne sont qu'une écurie ou qu'une étable, et d'autres qui ne sont qu'une cave surélevée faite pour s'emplier de tonneaux.

Il y a des maisons composées de plusieurs bâtiments spécialisés, tantôt disposés autour d'une cour fermée, espèces de châteaux forts ruraux (Flandre), tantôt donnant sur une cour ouverte avec un bâtiment pour chaque fonction de la ferme (grands domaines du Limousin). A ce type de la ferme carrée s'oppose le plan en file droite, tous les bâtiments étant accolés les uns aux autres (Carcassès). Ailleurs la maison concentre en elle, sous un seul grand toit, tous les organes de l'exploitation (chalet montagnard, qui est celui des Vosges ou du Pays Basque ou des Alpes).

**CABANES ROND  
DE PIERRES** En quelques points de notre France, subsistent des types d'habitations qui sont non pas seulement le reste, mais le témoignage des manières de vivre de nos très lointains ancêtres.



FIG. 152. — LAUSSEL (DORDOGNE) : UNE CABANE RONDE CONSTRUITE EN PIERRES SÈCHES ET RECOUVERTE D'UN TOIT FAIT DE PLAQUETTES DE CALCAIRE. (J. Patisson.)

A l'âge du renne, à la fin de l'époque paléolithique, au moment du grand épanouissement d'art de l'âge magdalénien, le climat, devenu sec et froid, avait pour ainsi dire enfoui de plus en plus les êtres humains, les chasseurs de rennes, sous les abris sous roches et dans les grottes. A l'apogée de l'art pariétal des grottes a dû correspondre un développement maximum de la vie troglodytique (exemples : Laugerie-Haute et Laugerie-Basse, près des Eyzies).

Or il est encore, parmi nos contemporains, des habitants de cavernes ou de grottes (des *troglo-dytes*). Ici ces trous habités s'appellent des *creutttes*, et là des *boves*. Aux falaises de l'Aisne, comme sur les bords de la Loire, dans le Sénonais comme en Périgord, sur les

rives du Loir comme sur celles de la Seine, nous trouvons des habitations encastrées dans le roc. Le plus souvent, comme au village de Pargnan au Nord de l'Aisne, l'ancienne grotte est devenue la cave ou l'écurie; la maison s'est développée d'abord modestement, en avant du trou de nos ancêtres préhistoriques, et le village tout entier semble s'être développé en espalier formant balcon au-dessus de la vallée.

Loches et les villages de la vallée de l'Indre semblent à peine sortis de leurs grottes et s'allongent comme s'ils étaient encore liés à elles.

Un autre type d'habitation très ancienne est représentée par la cabane ronde en pierres sèches. On la rencontre dans le domaine préhistorique de la Dordogne et de la Vézère : à Saint-Léon-sur-Vézère, à Laussel, comme dans toutes les régions des grands plateaux calcaires des Causses, notamment dans le Bas-Quercy, ou même sur les talus orientaux des Cévennes, dans les environs d'Uzès, par exemple. Elle ne sert plus maintenant que d'abri pour les pâtres ou de retire-tout pour les instruments de travail; mais la tradition de sa construction persiste; de là l'intérêt qu'elle présente (fig. 152, 153 et 154).

Il convient en effet de rapprocher ce type de construction de ces fameux monuments préhistoriques qui sont les *talayots* des Baléares, les *nouraghes* de Sardaigne ou les *specchie* de la terre d'Otrante, au Sud de l'Italie. Aussi bien ces ruines archéologiques voisinent encore à côté de modestes habitations du même type : *barracas* de Minorque ou *trulli* des Pouilles; lorsque le *trullo* se termine par un toit conique, habilement fait de petites plaquettes de calcaire dites *chiancarelle*, il s'appelle une *casella*.

Toutes ces constructions, comme celles de chez nous, sont essentiellement cons-



FIG. 153. — SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE (DORDOGNE) : UNE AUTRE CABANE RONDE EN PIERRES SÈCHES DE STYLE PLUS FRUSTE ET DE TOIT MOINS SOIGNÉ QUE LA PRÉCÉDENTE. (J. Patissou.)



tituées par des anneaux circulaires superposés qui, vers le haut, font de plus en plus saillie à l'intérieur et déterminent des coupoles hémisphériques ou coniques vraiment parfaites.

Ce ne sont pas là de simples restes du passé ; la tradition est toujours vivante : les paysans savent encore réparer ou reconstruire ces abris, en France comme dans



FIG. 154. — PRÈS D'UZÈS (GARD) : UNE CABANE RONDE DE PIERRES SANS CIMENT DE TYPE TOUT A FAIT PRIMITIF. (J. Patissou.)

les Pouilles. Dans une partie des Pouilles, ce mode de construction semble si bien adapté aux conditions générales du pays et il a encore une telle vitalité qu'au dix-septième siècle, de rural et dispersé qu'il était, il est devenu aggloméré et urbain pour s'épanouir dans cette petite ville qui est un chef-d'œuvre et qui est un musée, Alberobello.

L'exemple exceptionnel d'Alberobello doit nous apprendre à mieux comprendre le sens des constructions rondes de notre pays. Quand nous rencontrons, blottie derrière un mur de pierres ou sous les arbres de quelque verger une de ces petites cabanes terminées par un ingénieux toit conique, nous devons savoir qu'elle ne relève pas seulement de l'archéologie, mais de l'actuelle et réelle géographie

humaine. La demeure a subsisté, mais aussi les procédés humains qui se sont transmis jusqu'aux hommes de notre âge.

Beaucoup de types de nos demeures paysannes remontent ainsi à une très haute antiquité. L'habitation entraîne un ensemble incommensurable de formes diverses et aussi de vestiges plus ou moins éphémères et successifs. Des ruines qui avaient été jadis considérées comme les restes de fortifications ou de monuments, tels les amas de pierres appelés *Rotteln* par les gens de Sarrebourg, ne sont autre chose que les vestiges d'habitations et d'établissements celtiques dans la région des

Vosges (1). De même, encore en Lorraine et dans les Vosges, les milliers de petites excavations dites *mardelles* doivent être aujourd'hui interprétées comme ayant formé le sol d'argile battue d'habitations faites d'un toit conique en branchages qui reposaient à même la terre sur le pourtour de ces trous (2).

Loin de nous l'idée que les maisons de France soient dérivées d'un seul type originel et qu'elles aient ensuite évolué partout de la même manière. Les maisons françaises ont dû toujours être diverses. Dès l'origine, des huttes ont coexisté avec les grottes des pays calcaires, des cabanes de bois ou de torchis avec des cabanes de pierres. L'histoire pourrait nous raconter les luttes entre ces dissemblables types d'habitations, leurs invasions respectives, leurs compénétrations. La géographie nous montre, plus d'une fois, entre les domaines différenciés des divers types, des zones de transition ou zones de bataille. Chaque type a sa vie propre et il exerce aussi une action sur les types voisins.

Aussi bien la maison rurale ne se compose pas que de bâtiments, mais d'un ensemble d'éléments qui l'accompagnent : prairie, verger, courtil, champs de chanvre, ainsi que des meules, d'une mare ou d'une fontaine, de certains arbres, acolytes traditionnels de telle ou telle maison : chênes ou châtaigniers, platanes ou cyprès...

L'histoire des exploitations rurales de France est une histoire vivante : tantôt ce sont des arbres nouveaux qui surviennent ; tantôt c'est une culture ou un assolement brusquement introduit ; tantôt c'est un mode de couverture substitué à un autre... Bref la France est peut-être le territoire fait de « pays » variés où l'habillement de la maison est le plus bigarré ; en chaque région l'habitation paysanne a sa robe à elle et ses accessoires à elle. La France est la terre aux cent types de maisons !

Il serait fastidieux de les décrire tous. Ou, mieux, ce devrait être l'objet d'un livre tout entier, tâche en tous points digne de tenter un vrai géographe (3). Ici,

(1) RENSCH, *Keltische Siedelungen in den Vogesen*, 1912.

(2) Chr. PFISTER, *la Lorraine, le Barrois et les Trois-Evêchés* (publications de la *Revue de synthèse historique*). Paris, 1912. Nous examinerons plus loin le type vendéen de la *bourrine*, qui est un des plus élémentaires qu'on puisse, de nos jours et chez nous, encore observer, et qui n'a été décrit ni par PASSERAT dans ses études sur le Poitou, ni par les collaborateurs de l'*Enquête sur les conditions de l'habitation en France* d'A. DE FOVILLE. En revanche, elle est notée dans le volume d'H. BAUDRILLART, *les Populations agricoles de la France, Maine, Anjou, Touraine, Poitou, Flandre, Artois, Picardie, Ile-de-France*. Paris, 1888, p. 205.

(3) On trouve de nombreuses informations dans les deux volumes de l'*Enquête sur les conditions de l'habitation en France, les maisons-types*, enquête organisée et menée par A. DE FOVILLE au nom du Comité des travaux historiques et scientifiques. Le premier volume a paru en 1894 avec une *Introduction* d'A. DE FOVILLE lui-même ; le second, publié en 1894, est précédé d'une forte *Etude sur les origines et les vicissitudes de l'habitation en France*, par J. FLACH.

pour notre ouvrage et selon notre plan, s'impose le choix de beaux « échantillons ». On doit en appeler aux cas les plus représentatifs, et pour qu'ils apparaissent avec toute leur signification historique et géographique, on les prendra plus d'une fois tels que, dans une même région, deux types voisins et presque contraires soient juxtaposés ou même entremêlés (1).

**L'ETCHE BASQUE ET LA MAISON BÉARNAISE**

Peu de pays ont un aspect physique aussi semblable que le Pays Basque et le Béarn ; ils sont le prolongement l'un de l'autre et forment, à eux deux, cette longue plaine mamelonnée qui se déroule de l'Océan à la Bigorre entre la montagne et la lande. Cependant on trouverait difficilement deux pays voisins, possédant des types d'habitation aussi dissemblables et qui fussent à ce point la contradiction figurée l'un de l'autre.



FIG. 155. — LE TYPE DE LA FAÇADE DE L'ETCHE BASQUE.  
(A. Lepère.)

La maison basque, l'*etche*, ne comprend qu'un seul bâtiment, lequel se résume en deux parties essentielles : une façade unique et un immense toit. Les autres côtés sont négligeables ou même souvent invisibles quand la maison est adossée à une pente.

La grande façade blanche, qui s'étale largement sous un vaste toit, est la partie vitale de la maison ; toute l'installation agricole, habitation, étable, grange, s'éclaire sur elle seule et c'est un vrai prodige que d'avoir aéré et rendu accessibles toutes les parties de la ferme en n'utilisant qu'une seule façade (fig. 155).

Le rez-de-chaussée est en plaques de calcaire ; au milieu s'ouvre la grande porte de la grange-remise, pièce capitale pour cette population mi-pastorale mi-agricole. Autour se rangent en bas-côté, à droite, l'étable, peu importante (les troupeaux sont la plupart du temps dans la montagne ou dans la lande) ; à gauche, l'habitation qui souvent occupe aussi le premier étage. Celui-ci est soutenu par des poutrelles

(1) Pour les trois chapitres qui suivent et qui traitent du peuplement — maisons et villages — un de mes jeunes disciples, Pierre DEFFONTAINES, m'a donné la collaboration de son information étendue. Ce concours s'est traduit non seulement par des faits précis, mais par des idées neuves. J'ai tiré particulièrement profit de ses notes et indications personnelles pour tout ce qui concerne le Pays Basque, le Béarn et le Limousin.

très apparentes, peintes couleur ocre. Quelquefois un deuxième étage le couronne, muni d'un balcon.

Le Basque aime cette façade ; il met le plus grand soin à en choisir l'exposition puisque c'est en elle que se concentre toute la vie de la maison. Il l'oriente toujours vers l'Est, lui faisant tourner le dos aux vents humides et violents de l'Ouest. C'est la façade qui exprime la richesse ; on la blanchit fréquemment et le bocage sombre paraît ainsi tout tacheté de petits points blancs ; on en sculpte les poutrelles et on grave des inscriptions euskariennes sur le linteau des portes.

Le second élément de la maison est le grand toit en tuiles creuses. Il est des plus simples : deux pans seulement, très longs, à pente faible, souvent de dimensions inégales ; l'arête est per-

pendiculaire à la façade ; le toit couvre à lui seul toute la ferme et ses dépendances ; il fait songer à une de ces grandes tentes des douars africains abritant gens, bêtes et récoltes (fig. 156)...

A l'etche basque-type (qu'on rencontre aussi éparse à travers la campagne du Labourd) se rattachent peu de construc-

tions annexes, puisqu'en elle-même elle concentre toutes ses dépendances. Il lui faut cependant une mare d'eau qui est toute jaune, résultant de la décomposition des calcaires marneux sous le piétinement du bétail, une touffe de vieux chênes, dont l'ombrage puissant révèle de loin la présence d'un établissement humain, ou une voûte de platanes, arbres conquérants du Midi, qui détrônent de plus en plus les chênes atteints de maladie ; il lui faut ses meules de foin (non lié) soutenues par une longue perche, laquelle est coiffée de quelque ustensile de cuisine comme un mât de cocagne rustique ; il lui faut encore sa source ou son puits. Petit monde merveilleusement uni et très bien adapté à sa fin. Ce type très simple est aussi très souple. Dans les villes, il a dû se modifier. La façade s'est haussée, les arêtes des toits, orientées perpendiculairement à la rue, dessinent deux lignes de vallonnements

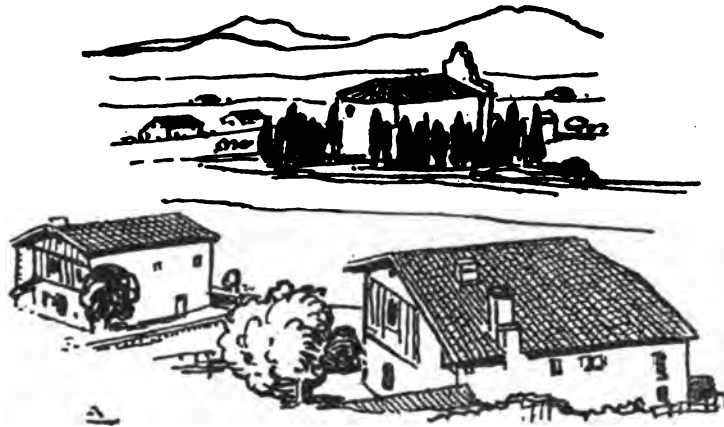


FIG. 156. — LA DISPERSION DES MAISONS BLANCHES COUVERTES DE TOITS A TUILES CREUSES DANS LA CAMPAGNE DU PAYS BASQUE. (A. Lepère.)

aux ondulations régulières et parallèles qui font songer à certaines dispositions des toits de villes flamandes. Dans la région de Saint-Jean-Pied-de-Port, on utilise, pour la façade, de beaux moellons de grès rouge qui donnent un aspect beaucoup plus monumental. On cherche aussi de plus en plus, pour remédier à l'absence de bois, à construire toute la façade en plaques calcaires sans poutrelles. Celle-ci est alors tout unie et perd son cachet de chalet montagnard. D'ailleurs, la forme de chalet montagnard, anormal en cette plaine du Labourd, est peu à peu supplantée par une autre forme, sans caractère, venue des plaines de la Garonne, celle de la maison carrée au toit à quatre pans presque plats. La vallée de la Soule échappe aussi au type basque, elle est peuplée par la ferme béarnaise.

De l'etche basque, combien différente est la maison béarnaise ! Il s'agit ici d'une véritable ferme et non d'un chalet rustique. Les bâtiments se disposent autour d'une cour ; en général au nombre de trois, ils comprennent la maison d'habitation d'aspect confortable, l'étable flanquée d'un poulailler-porcherie très spécial, la grange-remise, qui est le bâtiment le plus important et le plus caractéristique avec sa grand'porte plein cintre en beaux moellons. Les toits à quatre pans sont couverts d'ardoises des Pyrénées. Ce type d'habitation, qui rappelle certaines maisons de paysans aisés de l'Île-de-France, peuple les fertiles vallées des Gaves. Les habitations y sont groupées en gros villages (1) ; elles sont bâties en galets retirés des Gaves ; tantôt les murs extérieurs ont un aspect bosselé assez grossier ; tantôt, par les lits très réguliers de cailloux posés de flanc, ils offrent un trait de structure fort décoratif.

Le château d'Henri IV à Pau, malgré le badigeon fâcheux dont on a cru devoir le couvrir déceimment (!) est également construit de bandes bien alignées de cailloux roulés.

Mais sur les plateaux aux terres légères, pays aux grands métayages pauvres, les maisons ont un air moins plantureux ; elles sont bâties en plaques calcaires jaune grisâtre ; une poutre de bois tient lieu du plein cintre en pierre de la grand'porte. La maison est isolée, sur la crête des plateaux, cachée sous un bosquet de gros chênes et tournant le dos aux vents de l'Océan. Dans la partie occidentale du Béarn, à l'Ouest d'Orthez et de Navarrenx, la tuile plate qui imite l'ardoise la remplace et donne des toits très souples aux formes les plus curieuses ; c'est, en grande partie, aux bizarreries de leurs toits que Salies et Orthez doivent le pittoresque de leurs

(1) Très souvent, dans les agglomérations béarnaises, les maisons contiguës, au lieu de s'appuyer sur un même mur mitoyen, sont séparées par un étroit couloir (Salies-de-Béarn).

---

---

## TYPES DE MAISONS ET CARTE DES TOITS

---

rues ; elle ménage, en outre, une transition entre la tuile creuse basque et l'ardoise béarnaise. On entre ainsi dans le curieux domaine des formes de transition entre le chalet du montagnard et la maison du paysan de la plaine.

Si l'on part du Pays Basque, par exemple de Saint-Palais, véritable carrefour où se sont donné rendez-vous tous les types de maisons de la région, on voit d'abord les tuiles plates envahir le grand toit en tuiles creuses ; mais comme la tuile plate exige une déclivité plus rapide, le toit a été marqué par une rupture de pente ; la partie centrale, qui abrite toujours l'importante grange-remise, est couverte d'un revêtement béarnais ; toit pointu, à quatre pans, en tuiles plates. Sur les côtés, deux

prolongements-annexes du toit couvrent, respectivement, l'habitation et l'étable, qui gardent toujours leur place subalterne, et ces deux bas-côtés ont leurs toits en pente douce couverts en tuiles creuses à la manière basque (fig. 157). Telle est la maison rurale de Sauveterre et de Salies-de-Béarn. Le plan est nettement basque en ce



FIG. 157. — LA MAISON DE TRANSITION ENTRE LA MAISON BASQUE ET LA MAISON BÉARNAISE. (A. Lepère.)

que toutes les dépendances s'abritent sous un seul toit, mais déjà un changement de forme et de pente indique la spécialisation des diverses parties de la ferme.

En continuant notre route vers le Béarn, nous voyons, peu à peu, la tuile creuse disparaître ; puis l'habitation se hausse par un étage à la hauteur de la grange-remise et perd son humble caractère de simple bas-côté ; un seul toit couvre toujours ces deux parties devenues égales ; souvent encore, le toit va en s'infléchissant au-dessus de l'habitation en souvenir de l'ancienne suzeraineté de la grange-remise ; l'étable garde plus longtemps sa place secondaire. Mais, plus loin, ces diverses parties acquièrent une individualité propre ; le logement des maîtres forme un bâtiment séparé ; l'étable devient indépendante, elle aussi. Encore plus à l'Est, et d'abord dans la vallée, l'ardoise conquérante remplace peu à peu la tuile plate qui est partout en voie de recul.

La zone-limite n'est pas tant une zone de combat où l'on pourrait noter des transgressions, qu'une zone de fusion où se sont développées des formes faites d'un croisement singulier entre la maison de la montagne et la maison de la plaine (fig. 158).

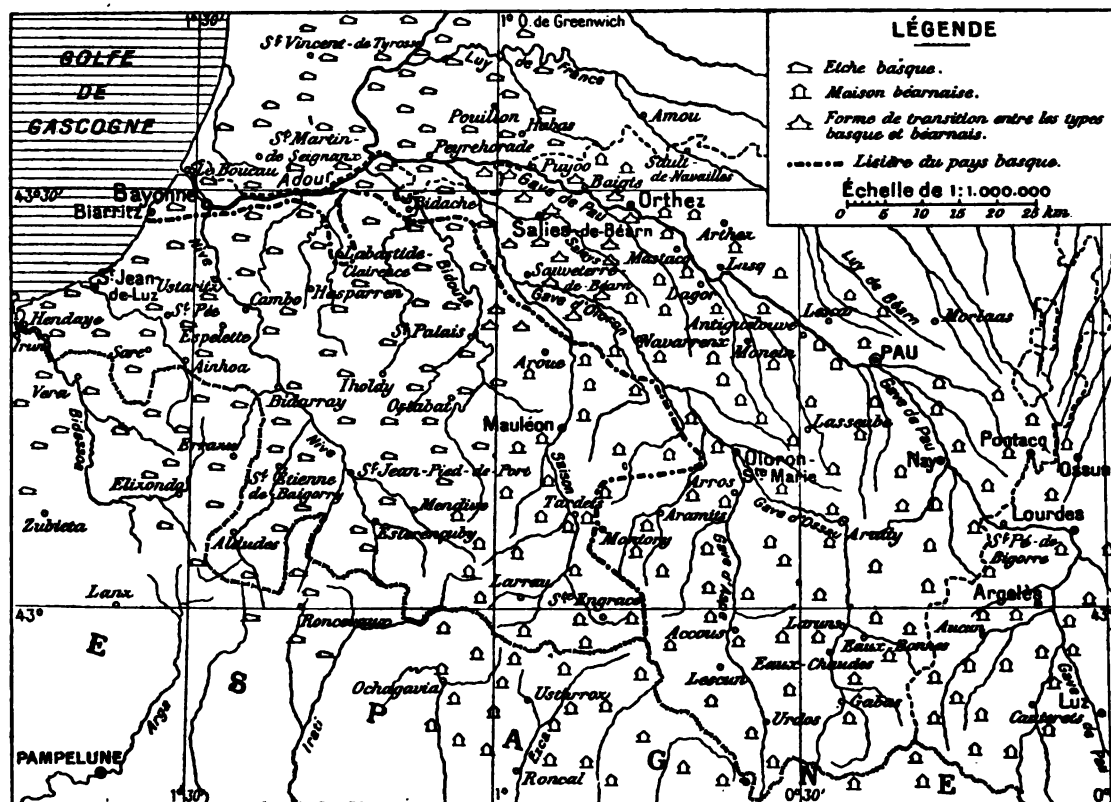


FIG. 158. — DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE L'ETCHE BASQUE AU TOIT ASYMÉTRIQUE ET DE LA MAISON BÉARNAISE AU TOIT A PENTES RAIDES. (Carte dressée par Pierre Defontaine et dessinée par Besson.)

**LA MAISON BOCAGÈRE DU LIMOUSIN** Le Limousin est par excellence un pays bocager, où l'élevage du bétail atteint un haut degré de perfection. En d'innombrables vallonnements s'étalent les grandes prairies, bordées de haies d'arbres étêtés. Une savante irrigation féconde le splendide revêtement vert des beaux herbages.

La maison limousine est l'expression intime de ce cadre bocager. Elle est, si l'on peut ainsi s'exprimer, la plus bocagère des maisons de France. Le bâtiment typique qui donne son sens à toute l'association rurale, c'est ici la grange-étable, c'est-à-dire une parcelle même du bocage traduit par la maison ; on pourrait la définir « une

prairie engrangée et du bétail abrité ». La caractéristique en est l'étroite union de la grange et de l'étable en un seul bâtiment sans même qu'une cloison ou un plancher les sépare.

Le Limousin ne connaît pas la meule, pas plus la meule de paille que la meule de foin (cependant bien des pays plus humides en font usage, comme la Bretagne ou le Pays Basque).

La grange-étable est un rectangle allongé dont une des faces longues est percée de trois portes, une grande encadrée de deux petites. La grande est la porte de la prairie ; elle livre passage aux charrettes de foin, tandis que les deux portes latérales servent au bétail rangé en deux files perpendiculaires à la façade ; en sorte que le bâtiment est divisé en trois parties : deux étables latérales séparées par un large couloir central. Mais ces trois parties se compénètrent intimement ; un simple treillage de petites poutres de bois sépare l'étable du couloir où sont disposées latéralement les mangeoires du bétail ; des œillères carrées (fig. 159), ménagées dans le treillage, permettent aux bêtes, en tournant

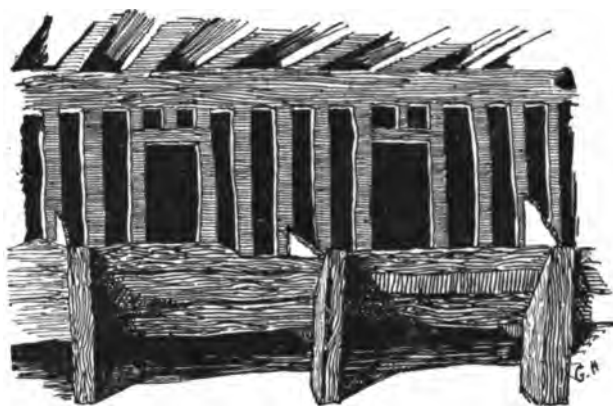


FIG. 159. — LES MANGEOIRES D'UNE GRANGE-ÉTABLE LIMOUSINE. (G. Hanotaux fils.)

la tête en oblique pour laisser passer leurs cornes, de venir manger leur ration quotidienne. Au-dessus de l'étable, et disposée sur des madriers espacés, on accumule les foins entassés jusqu'au comble, disposition avantageuse qui permet de donner la nourriture sans entrer dans l'étable. Dans le couloir central, des tas de raves et de topinambours servent à varier l'alimentation. Ainsi la prairie est toujours, été comme hiver, directement à la portée des bêtes. La maison réalise, autant que le pâturage, l'étroite association de l'herbe et du bétail.

Les autres bâtiments qui constituent la ferme limousine et qui sont tantôt alignés sur une seule ligne, tantôt séparés et dessinent alors une sorte de cour ouverte, comprennent en général l'habitation, une remise qui sert en même temps de grange supplémentaire, utile en ce pays sans meule, et une petite bâtisse adjacente pour les porcs.

La maison, en général, n'est pas un bâtiment très caractéristique. Rien ici ne rappelle l'intérieur si spécial de la maison bretonne. Il faut signaler cependant, dans la pièce qui sert de cuisine et salle à manger, la grande cheminée avec sa crémaillère



où sont suspendues les diverses marmites qui contiennent la soupe du paysan et celle de ses cochons. La maison limousine ne se distingue guère que par un certain dédain de la beauté et de l'agrément : les pierres sont à peine reliées par un mauvais mortier ; jamais on ne blanchit les murs ; la maison est toujours mal tenue et peu soignée.

Aussi le paysan préfère-t-il, dans les veillées d'hiver, s'établir dans le couloir central de la grange-étable où la chaleur du foin et des bêtes entretient une atmosphère favorable aux longues causeries.

Souvent à côté de la maison se dresse un petit bâtiment très spécial, le « clédier » ou séchoir à châtaignes. C'est un édifice carré avec une porte et pas de fenêtre, sauf une petite lucarne. A l'intérieur, à 1 m. 50 au-dessus du sol, est posé un treillage en lattes de bois, sur lequel sont étendues les châtaignes. Au-dessous, sur le sol en terre battue, un feu de bruyère est allumé, d'abord au milieu de la pièce, puis aux quatre coins, de manière que toutes les châtaignes soient successivement desséchées. Jadis, on trouvait, à côté du séchoir, le pressoir à vin. Le pommier a bien remplacé la vigne, mais il est encore là de trop fraîche date pour qu'on ait créé un édifice spécial pour la fabrication du cidre.

La ferme limousine ne se compose pas seulement de bâtiments ; elle a des accessoires qui lui forment cortège, et le plus curieux parmi eux est ce lopin de prairie, planté de quelques arbres fruitiers, qu'on appelle le « coudert ». Placé près de la maison, il répond à plusieurs fins ; le plus souvent, on y met les porcs ; aussi le sol y est éventré et défoncé ; c'est en outre un lieu de prédilection pour la volaille ; quelquefois même, on y laisse le gros bétail quand on n'a pas le temps de le conduire jusqu'à la prairie. La ferme limousine n'a pas de mare, mais elle a presque toujours une fontaine d'eau vive coulant dans de grands bassins monolithes, taillés dans le granit.

Telle est la métairie typique des environs de Limoges. Quelques formes différentes sont cependant à noter. Ainsi dans tout le Limousin faut-il nettement distinguer les grandes métairies, isolées au milieu de leur vaste domaine, des maisons des paysans petits propriétaires. Ces maisons-ci constituent souvent les hameaux (voir chapitre xv) ; elles n'ont pas, en général, de fontaine spéciale ; le séchoir à châtaignes est remplacé par un simple tamis suspendu à la porte, et l'opération du séchage est exécutée en plein air.

Dans la « Montagne », un autre type a remplacé la grange-étable. Ici règne en effet la « grange sur tirant » (1), bâtiment qui n'est pas spécial au Limousin et appartient à tous les hauts plateaux du Massif Central (Planèze, Haut-Vivarais, etc.) ;

(1) DEMANGEON, *la Montagne dans le Limousin* (*Ann. de géographie*, XX, 1911, p. 323).

l'intime union entre l'étable et la grange se relâche ; chacune a son étage : en bas, l'étable ; en haut, la grange à laquelle on accède par un *tirant* ou plan incliné.

Au Sud, dans le bassin de Brive au climat si doux, petit Eden entre les rudes granits et les âpres Causses, les grès et les calcaires ont fait naître ces coquettes petites maisons semées dans les vergers fleuris, au milieu des cultures de primeurs et des arbres fruitiers.

**R**OUERGUE : TROIS SOLS, TROIS MAISONS Le Rouergue, comme beaucoup de nos plus vivantes provinces, est composé de « pays » très différents. Il unit les humides croupes cristallines à d'arides plateaux calcaires, et l'herbeuse montagne volcanique aux fertiles grès rouges des Rougiers. Maisons du Ségala, maisons du Causse, maisons de l'Aubrac s'y succèdent du Sud au Nord.

Le chaulage a de plus en plus transformé les maigres « terres à seigle » du « Ségala » en excellents champs de froment. Mais la maison du Ségala reste une maison « bocagère », fort semblable à celle du Limousin ; elle est pourtant moins aisée, car le Ségala était naguère encore un bocage pauvre. Les moellons de schiste décomposé et les ardoises grossières lui donnent un aspect terne et gris. Elle comprend deux corps de bâtiment, le plus souvent contigus et disposés en équerre. L'un est l'habitation proprement dite. En sous-sol, une longue cave protège le logement contre l'humidité et abrite en même temps la provision de pommes de terre et l'étable à cochons. Les êtres humains logent au-dessus en deux pièces : une grande cuisine et une chambre commune.

La cuisine est assez vaste pour rassembler toute la vie de la maisonnée. La cheminée est caractérisée par un grand manteau dont la longueur et la largeur sont proportionnelles à l'importance de l'âtre. Au milieu, la légendaire crémaillère, et, à chaque coin, deux niches ménagées dans le mur à hauteur d'homme où les fileuses mettaient, dans l'une, les fuseaux vides, dans l'autre, les fuseaux pleins, au temps où la principale occupation de la veillée consistait pour les femmes à filer l'étope de chanvre ou la laine du troupeau. L'usage veut que le chef de la maison, l'aïeul, s'assoie de l'un des côtés du foyer, là où le bois est préparé pour alimenter le feu. Le « coffre à sel », la « salinhera ol cantoun » ou, dans les vieilles maisons, un fauteuil en bois de chêne lui sert de siège.

En quelques régions (Villefranche-de-Rouergue), un balcon abrité fait suite à la plate-forme de l'escalier extérieur et sert de couloir : il porte le nom de « bolet » (c'est une survivance de l'ancien « volet », espèce de pigeonnier dont l'usage était autrefois permis à ceux qui ne possédaient pas assez de terre pour jouir du droit

de colombier). On retrouve ce type de balcon dans des maisons d'autres régions cristallines ou même volcaniques de l'Auvergne (fig. 160). Un grenier couronne la maison : on y place les châtaignes séchées.

Cette réunion, sous un même toit, des hommes, des pommes de terre, des châtaignes et des porcs n'est pas sans quelque raison. La pomme de terre et la châtaigne servent autant à l'alimentation de l'homme qu'à celle du porc ; et le porc constitue la seule nourriture carnée de cette famille paysanne. Aussi bien, dans ce

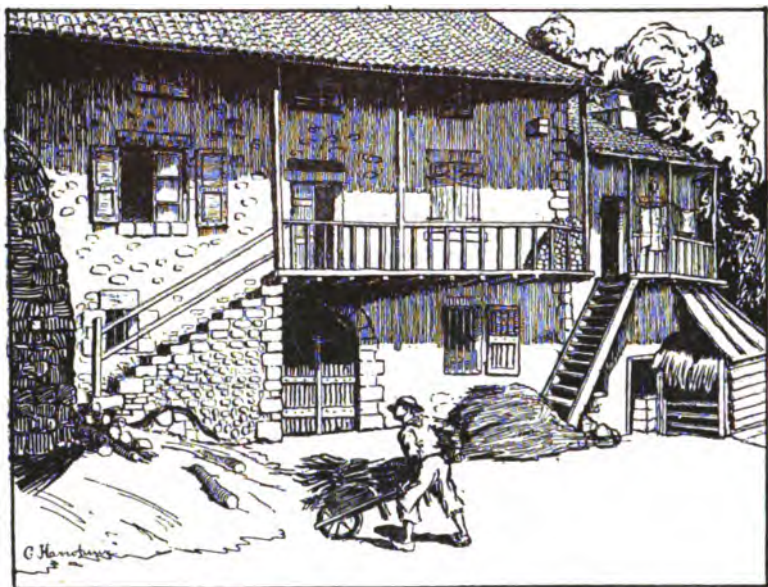


FIG. 160. — LES BALCONS EXTÉRIEURS DES MAISONS DU VERSANT SUD DU MASSIF CENTRAL.

pays de châtaignes et de chênes, l'élevage des porcs est-il de plus en plus développé ; il dépasse de plus en plus les besoins locaux ; les foires en font un trafic croissant ; et par un de ces retours qui mettent dans la maison un reflet de l'économie rurale, la porcherie tend de plus en plus à quitter son emplacement inférieur et négligé, pour occuper un bâtiment spécial mieux approprié.

La seconde construction est celle qui donne au Ségala son caractère vraiment bocager : la grange-étable qui exprime l'étroite association du bétail et de la prairie. La grange est placée au-dessus de l'étable ; l'on y accède, derrière la maison, par un plan incliné qui utilise la pente du terrain (disposition tout à fait analogue à celle de la « Montagne » en Limousin). Cette nécessité d'établir une « montée de grange » détermine bien plus l'orientation des maisons que l'exposition au soleil. Il s'ensuit que toutes les fermes sont établies à mi-versant.

Il convient de faire une place à part à certaines maisons plus belles, plus grandes qui possèdent une petite tourelle à pignon. Ce sont les maisons de cette curieuse classe sociale des « pagès », espèce d'aristocratie paysanne, très respectée, et dont les habitations sont souvent, plus que la mairie, le centre des affaires du village.

A l'angle formé par la jonction des deux corps de bâtiment, sur la cour mal

pavée s'amoncelle un fumier pauvre et noir fait d'ajoncs, de bruyères, de feuilles de châtaignier et qui écoule ses eaux dans une prairie en contre-bas. Un petit édicule séparé s'élève enfin dans un coin de la cour, c'est la « sécada » ou séchoir à châtaignes qui rappelle étrangement le « clédier » des environs de Limoges et augmente encore la parenté surprenante qui existe entre ces deux types de maisons. Malgré son exigüité, ce petit bâtiment est le trait distinctif de la ferme du Ségala. Lié aux belles châtaigneraies, il disparaît brusquement avec les terrains cristallins. Jamais non plus on ne le rencontre sur le plateau du Causse. Il ne réapparaît que sur cet autre Ségala qu'est, au Nord du Lot, le haut pays de la Viadène, appelé aussi, dans le pays même, du nom expressif de la « Châtaigneraie ».

Autrefois, toutes les bonnes maisons du Ségala avaient un four qui servait à deux fins : cuire le pain et sécher le chanvre. Il était de dimensions considérables. Les fournées de pain pour de nombreuses familles étaient faites pour une durée de quinze jours et même, dans certaines régions dépourvues de bois, pour un mois. Le pain étant dur, on le consommait principalement dans la soupe. De nos jours, le boulanger de profession s'installe au canton d'abord, au gros bourg ensuite. D'autre part, le chanvre est de plus en plus rare. Le four, qui donnait à la maison et à la « pagésie » un caractère d'indépendance, finira donc par disparaître à son tour.

Le Causse est un monde différent de celui où sont ainsi éparpillées les maisons des *castagnaires*. Le *caussenard* habite soit en de grosses agglomérations du fond des vallées, — soit dans de grandes fermes que l'énergie hardie et tenace des hommes a campées près de quelques « sotchs » au milieu de l'effroyable aridité des plateaux secs, nus et gris, — soit, à titre exceptionnel, en quelques villages juchés comme les bergeries à la frange même du Causse (Bozouls, fig. 161). Seul, le mouton se complait sur le steppe morne ; il est l'agent et le sujet unique de l'exploitation. Tout est organisé pour lui : sentiers de transhumance, points d'eau, réglementation de la vaine pâture ; de toutes les constructions, la part essentielle est la bergerie.

La ferme du Causse se décompose en deux constructions séparées, quelquefois même éloignées : l'habitation et la bergerie. L'habitation paraît, de l'extérieur, un peu analogue à celle du Ségala : elle est surélevée au-dessus d'une cave ; mais elle n'a plus que très rarement une loge à porcs, car châtaigniers et chênes ont disparu ; l'étable, quand elle existe, est fort réduite et n'abrite que deux ou trois vaches ; la grange n'a plus de raison d'être et elle est remplacée par un grenier de dimensions modestes, le fourrage étant rare et médiocre ; il n'y a pas non plus de séchoir à châtaignes. Dans le Millavois (Millau), de petits bâtiments accessoires d'un autre type le remplacent : les *mazets*, éclatants de blancheur, semés au milieu des vignes sur

les coteaux. Sur le Causse du Larzac, à l'altitude de plus de 800 mètres, l'un des coins de France où les conditions de la vie sont les plus rudes, où le vent d'hiver fait



FIG. 161. — LES MAISONS DE BOZOULS AU BORD DU CAUSSE. EN BAS, LE DOURDOU. (R. Broders.)

rage, soulevant la neige, et d'où l'eau, en été, est absente, la maison est âpre comme le sol ; la dalle grise sert uniformément à couvrir les toits lourds et à construire les murs épais. Maisons voûtées en pierre : témoins d'un ancien type d'habitation qui fut beaucoup plus étendu dans tout le Massif Central et dont il subsiste d'autres spécimens soit dans la chaîne des Puys (par exemple à Orcines), soit dans le Haut-Vivarais.

La bergerie s'élève à la lisière du Causse, c'est-à-dire à l'entrée du vaste pâturage sec et caillouteux : long bâtiment massif, presque sans ouverture, dont la couleur et les matériaux se confondent avec ceux du plateau, gris par ses murs de moellons grossiers, gris par les larges plaques calcaires, dites « téoulos », de son toit. Il peut contenir jusqu'à cinq cents brebis, et les « pastres » ou bergers y logent avec les bêtes.

Cependant, au Nord du Causse, se dressent les longues croupes élevées qui portent les pustules aplaties des petits volcans de l'Aubrac : le sol de basalte est riche, et les herbages sont propices aux bovins ; de ces gazons monotones émergent les maisons dispersées des montagnards signalées par une haute branche portant un unique plumet de feuilles. La maison est basse et concentrée ; les appartements ne sont plus surélevés, car, sur le basalte, on n'a pas à craindre l'humidité des terrains cristallins ; un très ample toit en ardoises, à longue pente, très débordant, couvre l'habitation presque jusqu'au sol ; il abrite ainsi un grenier devenu vaste en

ce pays de fourrage. A côté, l'étable, couverte d'un chaume épais, entasse à l'étroit, sous une voûte très basse, vingt bœufs ou vaches et trente brebis ; en hiver, les « boquiès » (vachers), qui y couchent, ont l'habitude de boucher avec de la paille pourrie toutes

les ouvertures afin de se garantir du froid ; l'on respire dans ce vase clos et surpeuplé un air invraisemblable... Vers les sommets, dans la région où les vents d'hiver rendent la vie presque impossible, les bouviers ne séjournent que durant l'été, — durant « l'estivage » des bestiaux, — dans ces « burons » de pierre, couverts de toits de pierre, qui sont en tout semblables à ceux des hauts pâturages des terrains éruptifs du Cantal voisin (1).

Ainsi le Rouergue rassemble trois types de maisons rurales qui chacune appartient à un territoire dont le type géographique s'étend, — entraînant celui de la maison, — bien au delà de la province. Et l'on devrait encore opposer à ces trois échantillons le type des maisons urbaines, celui de la région industrielle de Decazeville : habitations de torchis, hautes et sales, couvertes d'un toit de tuiles d'un brun noirâtre ; elles sont encore plus tristes et plus laides que les « corons » de briques du Pas-de-Calais et du Nord. Entassées dans les vallées profondes du Lot ou du Dourdou dont les flancs ont été ravagés et brûlés par le travail de l'homme, elles contrastent par leur grisaille avec la verdure épanouie des plateaux des « Rougiers ».

**E**N BRETAGNE, LA MAISON DE LA TERRE  
ET LA MAISON DE LA MER

La Bretagne possède, elle aussi, une maison ou plutôt des maisons bocagères ; il ne s'y rencontre point un type uniforme comme celui du Limousin ; car l'Armorique est toute morcelée en pays séparés (Cornouaille, Porhoet, Léon, bassin de Rennes, etc.). Aussi la maison y présente-t-elle les formes les plus variées. Il y existe cependant deux « familles » de types de maisons, de même qu'il y a deux groupes de pays, les pays d'Armor et les pays d'Ar C'hoat : les maisons d'agriculteurs et les maisons de pêcheurs. La maison rurale a surtout, comme bâtiment caractéristique, l'habitation ou plutôt la pièce principale de l'habitation : jadis même c'était la pièce unique. C'est là que la Bretagne se retrouve avec tout son pittoresque et son originalité. Autant que les ossuaires et les grands calvaires, la « pièce » de la maison bretonne « figure » le terroir. Elle est à la fois cuisine, salle à manger, chambre à coucher, quoique souvent elle ne soit pas une grande pièce : l'ameublement, disposé partout de la même façon, est tel qu'il occupe le minimum de place, comme s'il s'agissait de quelque étroite cabine de ce grand navire immobile, à la proue avançante et déchiquetée, qu'est la péninsule armoricaine. L'aspect du mobilier augmente encore cette impression que l'étroitesse des ouvertures et le plafond bas auraient déjà donnée. Toute une face de la muraille est revêtue de cet étrange

(1) Voir l'intéressant volume d'U. ATHANÉ, *Précis géographique du département de l'Aveyron*, Rodez, 1917.

meuble qui contient les lits clos : en haut, ceux-ci cachés dans leurs armoires de bois ajourés ; en bas, le banc (« dozel »), qui sert à la fois de marchepied pour atteindre les lits, de chaise à dossier pour la veillée et de vaste coffre pour les vêtements. Au milieu de la pièce, une table de chêne bordée de bancs réunit, à chaque repas, tout le personnel de la ferme. Près d'un coin, une autre longue armoire artistiquement sculptée forme le vaissellier ; c'est le « doustrill », souvent orné d'une statue de la Vierge. Dans le fond, une grande cheminée à feu de bois où les marmites ne sont pas suspendues à des crémaillères, mais sont placées simplement sur des trépieds. A l'extérieur, un beau plein cintre en pierre couronne la porte. Les mansardes ont des moulures taillées dans le granit.

Telle est cette habitation bretonne très soignée : on y découvre plus que de la propreté comme dans la maison des Flandres, plus que de la gaieté comme dans les mas du pays de Mistral, mais en vérité de l'art.

Les autres bâtiments de la ferme bretonne ont beaucoup moins d'originalité ; le génie breton ne semble pas s'être suffisamment attaché à la terre pour donner aux bâtiments d'exploitation ces formes perfectionnées qui sont toujours l'indice d'une longue adaptation au sol. Tout près de l'habitation, souvent même contiguë à elle, l'écurie tient le premier rôle dans les pays d'élevage du cheval : en Cornouaille et en Léon. Le Breton, qui devient de plus en plus un maquignon, est fier de ses chevaux : son écurie en témoigne, car elle est en passe de devenir le bâtiment essentiel de la ferme bretonne, du moins en Léon. L'étable, au contraire, ne se distingue que par ses formes rudimentaires ; fait bizarre, ce pays bocager n'a pas créé de véritables étables ; il s'est contenté d'une simple pièce carrée bordée d'auges sur les quatre murs (quelquefois même il n'y a pas d'auges). On s'attendrait à trouver la grange à côté ; or, en Bretagne, il n'y a pas de grange : sans doute, au-dessus de l'écurie et de l'étable, s'étendent des greniers, mais on y rentre le grain et non la paille. Aussi la maison a-t-elle toujours comme compagnon le tas de paille ou de foin, non pas la meule ronde, mais le tas rectangulaire abrité derrière la maison et allongé dans l'axe du vent de mer. Malgré l'extrême humidité du pays, la meule est la forme normale. Aussi bien la paille ou le foin ne joue pas le rôle auquel on pourrait s'attendre en ce pays d'élevage. Le blé, une fois moissonné, est aussitôt battu, et la paille souvent vendue ; quant au foin, il est remplacé l'hiver, pour l'élevage du cheval, par la « lande », c'est-à-dire par l'ajonc qui est une des richesses foncières de la Bretagne.

La meule est élevée sur un de ces petits terrains qui entourent la ferme et qui en font partie autant que les bâtiments. C'est le « liers plouz », sorte d'aire bien

plane en terre battue, généralement un peu surélevée. Jadis, à côté de la ferme, s'étendait le « liers camp », petit champ très favorisé qui recevait l'écoulement du purin et où l'on cultivait le chanvre. Devant les bâtiments, un manège avec brancards pour quatre chevaux produit la force motrice pour tous les travaux de la ferme (battage du blé, coupage de la « lande »).

Mais la ferme bretonne présente beaucoup de variantes. Différences dans les matériaux de construction depuis le torchis jusqu'aux beaux blocs de granit équarris ; mais surtout différences dans la disposition des bâtiments. L'écurie, par exemple, appartient à la Basse-Bretagne occidentale. Quelquefois, la ferme s'orne d'un nouvel édifice, le bâtiment du cidre : hangar pour le pressoir, cellier pour les grandes barriques allongées. On trouve çà et là en plein air de vieux pressoirs à cidre composés d'une couronne en granit creusée d'une auge circulaire, avec grosses meules de granit manœuvrées par un cheval. Dans le Morbihan jadis, et surtout dans la presqu'île de Rhuis, les petits édifices des vignobles parsemaient la campagne. Aujourd'hui, le pommier supplante le cep mort ; peut-être la vigne ne s'est-elle pas évanouie sans quelque espoir de résurrection, car depuis quelques années on replante du vignoble : près de Saint-Gildas, les vagues marines viennent déchausser les racines des ceps.

La maison du paysan offre à l'observateur comme une gamme de types hiérarchisés, depuis l'ancien manoir du gentilhomme jusqu'à la petite closerie du « pentyer » ou ouvrier agricole ; mais toutes vivent isolément, soit complètement séparées, soit en groupes très modestes.

A ces maisons rurales de cultivateurs, il convient d'opposer les habitations de pêcheurs. Non pas qu'il y ait de démarcation très nette, car bien des « pentyer » sont plus ou moins des pêcheurs et bien des « pentys » (maisons d'ouvriers agricoles) sont des maisons de pêcheurs. En général pourtant, ces deux maisons répondent à deux fins différentes. La maison du pêcheur n'est qu'une habitation, elle n'a pas de bâtiments d'exploitation. Elle est plus soignée que la maison rurale ; les murs sont souvent blanchis (Le Croisic, Paimpol), et construits en beaux moellons ; à l'intérieur, l'original ameublement breton a peu à peu été remplacé par un mobilier banal ; plus de lits clos, plus de vaisselier ; seul le banc (« dozel ») a résisté aux innovations. La maison du pêcheur a atteint son apogée en ce cadre enchanteur de la petite mer intérieure du Morbihan. Dans plusieurs des innombrables petites îles boisées qui la parsement et surtout dans l'île aux Moines, de coquettes maisons propres comme des maisons hollandaises percent la verdure et étalent sur leurs murs les treilles et les glycines. Là vivent de nombreux retraités de la marine. Ces



vieux coureurs de la mer aiment à finir leurs jours dans la douceur de ce climat et dans l'apaisante tranquillité de la « petite mer ».

Les pêcheurs de sardines sont des pêcheurs aisés ; ils vivent en de gros bourgs (Douarnenez, Concarneau). Au-dessous d'eux, les pêcheurs de maquereaux, surtout sur les Côtes du Nord, vivent en des maisons plus arriérées. Souvent même, ils n'en sont pas les propriétaires ; la seule propriété qui est la leur ou qu'ils ambitionnent est leur bateau ; le bateau est leur vraie maison et reçoit tous leurs soins attentifs. Quant à la pêche hauturière pratiquée par les Terre-Neuvas, les Islandais ou les Grésillons, elle n'est pas liée à des types spéciaux d'habitation, car les équipages sont recrutés parmi les « pentyer ».

Les maisons de pêcheurs diffèrent par-dessus tout des maisons de paysans par l'emplacement qu'elles occupent : la maison du paysan vit plus souvent isolée ; les maisons des pêcheurs vivent associées (voir chapitre xv).

**L**ES DEUX MAISONS DE FLANDRE La Flandre française est presque en tous points un pays double : Flandre maritime pauvre, dunes et digues, et Flandre riche, au sol de limon fécond ; Flandre très flamingante du littoral et Flandre de l'intérieur ; Flandre des petites maisons en file et Flandre des grandes fermes isolées.

La grande ferme de la Flandre des limons roux est peut-être, avec celle de la Brie, la plus belle des fermes de France. Toutes les parties sont également perfectionnées ; il n'y a pas de bâtiment prépondérant. La ferme flamande est essentiellement une cour ; en pays wallon, c'est la *courte* (ferme « La Courte » à Bouvines) ou la *cens* ; en pays flamand, le *hofstede*. On comprend toute la splendide vigueur, toute la vie puissante et plantureuse de la ferme de Flandre, quand on pénètre dans une de ces cours fermées autour desquelles les bâtiments sont rangés en carré, tournant toutes leurs façades vers l'intérieur — sorte de château fort de l'art cultural (*fig. 162*).

On y pénètre par la grande porte au cintre poli par le frottement des charretées de blé et que surmonte un petit beffroi, commandant avec autorité toute l'exploitation d'alentour. La cour centrale est le vaste atrium de la ferme close. Elle est pavée pour que soit facilitée en toute saison la circulation intérieure. Au milieu, souvent, un abreuvoir rond borde un large tas de fumier qui s'étale devant l'étable et où une abondante volaille trouve une partie de sa nourriture. Fréquemment aussi, un petit bâtiment central abrite les chiens de berger et quelques porcs.

Au fond, et non sur la rue comme en Picardie, les vastes granges à la charpente de cathédrale, coiffées de l'immense toit de chaume ou de l'immense toit de pannes...

Les portes, grandes comme des portes d'écluse, ont des barreaux qui dépassent, permettant ainsi au personnel de grimper sur les tas des récoltes amassées. Ces portes donnent accès d'un côté sur la cour intérieure et de l'autre sur un petit terrain vague qu'on appelle simplement « derrière-les-granges ». C'est là que sont groupés les meules coniques aux ventres renflés et les tas de fagots pour le four à pain. Là aussi les machines à battre sont installées au jour du battage. Un bâtiment détaché s'y élève, le « carin », sorte de hangar pour les gros chariots à quatre roues des Flandres. Le silo à betteraves est le « drécher ».

Chose curieuse, on ne parle des granges qu'au pluriel, sans doute à cause de leurs vastes dimensions, et aussi parce que chaque portion a sa fonction spéciale d'engrangement ; l'une est pour le lin : c'est celle où l'air circule le mieux, car le lin s'échauffe ; l'autre pour la paille ; les autres pour le blé, l'avoine, la luzerne, etc. Chaque partie n'a pas tous les ans le même rôle : la grange étant le résumé du champ, il y a roulement pour l'organisation de la grange, comme il y a roulement pour la culture

des champs. C'est tout un art que de savoir combiner l'engrangement. Les différentes récoltes n'arrivent pas toutes en même temps ; certaines sont tôt vendues ; d'autres doivent attendre quelque temps que les cours aient monté ; un bon engrangement permet de choisir le moment propice pour la vente. Il faut aussi qu'arrangement soit pris pour qu'à l'époque du battage une place soit libre où l'on entasse la paille et que cette place ne soit pas trop éloignée afin qu'on puisse éviter les longs transbordements.

L'habitation occupe un coin du carré de la « courte » flamande ; elle comprend surtout une grande salle commune où l'on se tient normalement et qu'on appelle



FIG. 162. — UN TYPE DE FERME FLAMANDE : LA FERME DE « LA COURTE » A BOUVINES. (Roger Broders.)

« la maison ». Deux tables la meublent : une grande table flanquée de deux bancs solides pour les ouvriers, une petite table ronde avec chaises pour le maître et sa famille. A côté, une salle d'honneur avec une longue table pour les réunions de famille qui sont fixées et organisées selon un ordre précis. Le plus souvent, il n'y a pas d'étage ; les chambres à coucher sont placées à la suite de la salle d'honneur.

L'écurie avoisine la maison d'habitation ; bâtiment soigné, où sont abrités les gros chevaux flamands et les garçons d'écurie, les « cartons ». Au-dessus, un vaste grenier à grain approvisionne l'écurie en avoine, courte paille et seigle.

Les bergeries sont composées d'une ou plusieurs places carrées avec auge et râtelier. Après la moisson, elles sont souvent inoccupées, car les moutons vivent alors sur les jachères ; elles peuvent alors servir de granges complémentaires.

L'étable est moins perfectionnée ; une simple mangeoire court le long du mur ; elle ne comporte pas ces raffinements des étables bocagères avec auge extérieure. Car l'étable est ici plutôt un accessoire. La ferme de Flandre est surtout une ferme agricole, une ferme de champs, où la grange et l'écurie jouent le premier rôle ; par là elle rentre bien dans cette puissante « famille » des maisons rurales de France qu'on pourrait définir : les grandes fermes isolées à bâtiments disposés en carré autour d'une cour fermée ; types dont s'enorgueillissent pareillement et le plateau de Brie et l'uniforme Beauce.

Autour de la ferme, plusieurs terrains font comme partie de la maison. Derrière l'habitation, le petit jardin où sont cultivés les légumes et les fruits nécessaires à l'alimentation du fermier. A côté, « la prairie de derrière la ferme » avec quelques arbres, pommiers ou noyers, est souvent enclose par les alignements droits des hauts peupliers.

Vue de loin, cette ferme flamande, avec ses « atours », apparaît comme un véritable petit village. Peu de fermes françaises sont aussi vastes et surtout aussi complètes : à l'inverse de beaucoup d'autres maisons de France, elle ne s'est pas spécialisée dans telle ou telle fonction agricole ; la *courte* comprend toutes les variétés de bâtiments ruraux et c'est là sa distinctive particularité.

La grande ferme flamande subit une modification importante dans le pays flammingant de la Plaine et de la région sablonneuse de Cassel-Hazebrouck, où elle s'est implantée sous le nom de *hofstede* : ce n'est plus la ferme close, mais la ferme à trois bâtiments séparés, rangés autour d'une cour ; la porte n'est plus qu'une simple claié en poutrelles de bois. La limite entre ces deux types de fermes suit à peu près la limite linguistique entre le flamand et le wallon. C'est donc une influence ethnique et non géographique qui a créé ces différences. Il s'est développé même sur



LA PORTE ET LES VIEILLES MAISONS DE DOMME (Dordogne). — A. LEPÈRE

2

la lisière une forme de transition, où la « courte » n'est plus qu'un assemblage confus de bâtiments de hauteurs différentes, reliés comme artificiellement les uns aux autres par tout un rapiéçage de toits ; on dirait des *hofstede* dont on aurait bouché les ouvertures (1).

Voici, dans la plaine maritime, une autre petite maison flamande, bien différente de ses imposantes voisines. Les petites maisons des Flamands, au lieu de vivre isolément comme la grande ferme, s'allongent en files le long des dunes ou le long des digues (voir chapitre xv).

Dans les dunes de la côte, de Calais jusqu'à Knocke, elles forment des rangées plus ou moins étirées. Les maisons, basses et sans étage, tournent leur façade vers le Sud-est ; la pente du toit du côté de la mer descend presque jusqu'au sol. Pour offrir moins de prise au vent, les pannes sont re-



FIG. 163. — LA PETITE MAISON BASSE DE FLANDRE. (J. Patissou.)

jointoyées par un mortier blanc qui tranche sur le rouge cru du toit. Souvent le toit de chaume s'est maintenu ; la partie basse seule est frangée d'une bande de pannes qui abrite le parvis de la maison (*fig. 163*). Celle-ci, avec une porte flanquée de deux ou trois fenêtres, ne comprend qu'une seule pièce ; jamais elle ne possède de bâtiments d'exploitation. Un court jardin de sable gris fournit à la maison les maigres légumes qui se contentent de ce sol léger. Telle est la demeure de ce Flamand pauvre de la côte, que la terre stérile ne peut nourrir et qui est obligé de demander à la mer le supplément indispensable. Population flamande, abondante et vigoureuse, qui peuple le littoral depuis la Frise jusqu'au Boulonnais et qui toujours a déversé, en migrations pacifiques ou guerrières, le trop-plein de ses habitants sur les régions avoisinantes.

(1) BLANCHARD, *la Flandre*, p. 416.

Le long des digues de la plaine, les mêmes petites maisons basses allongent leurs toits pointus de chaumes bruns ou de pannes rouges (digue de Furnambacht sur l'Yser, les deux digues de l'Aa, en aval de Watten). Ici les maisons sont en quelque sorte accrochées à la digue, non pas qu'elles soient bâties sur la digue (celle-ci est trop précieuse et l'on craint trop de la détériorer pour se permettre d'y bâtir), mais elles s'appuient sur son flanc extérieur comme de gros contreforts espacés.

De telles maisons sont d'une propreté qui rappelle la fraternité ethnique entre Flamands et Hollandais. Leurs couleurs vives brillent sur l'horizon terne. Les façades sont blanchies à nouveau chaque année, ou quelquefois peintes de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, les pannes et les briques fréquemment repassées au rouge, les volets peints en vert, les ébrasements des fenêtres en blanc. A l'intérieur, le sol en carrelage rouge est toujours luisant, les meubles sont cirés, des rideaux ornent les fenêtres.

Tenue parfaite de la maison, minutieuse et méticuleuse, commune à toute la Flandre. Nulle part ailleurs la demeure humaine n'est entourée d'autant de vigilance. La maison de Flandre est sans contredit la plus soignée des maisons de France.

Fait curieux, mais logique : les Flamands conservent loin de chez eux et pendant longtemps leurs habitudes d'extrême propreté : ainsi, des Flamands, ayant été introduits dans les marais de l'Aunis au seizième siècle pour y élever des digues, y construisirent de petites maisons à l'image de celles de leur pays : soigneusement bâties et entretenues, elles sont aujourd'hui devenues le type normal de la maison du marais des Charentes et contrastent singulièrement avec la maison grise et beaucoup moins avenante des plaines environnantes : l'Aunis est la seule région qui puisse le disputer à la Flandre pour la propreté éclatante de ses maisons.

**V**ENDÉE : BOURRINES, HUTTES ET CABANES Les maraîchins (voir *fig.* 8 et 9, p. 29 et 30) sont fort différents des bocains (de la Vendée granitique) et des paysans de la plaine du Poitou (Fontenay-le-Comte).

Le marais le plus maritime et le plus caractéristique est le « marais occidental » qui s'allonge de Bourgneuf-en-Retz à Saint-Gilles-de-Vie : par les petits canaux bordés d'arbres, on circule en « yoles ». C'est là le domaine de la vieille maison maraîchine dite « bourrine ». Les murs ne sont qu'un mélange de roseaux secs et de boue que recouvre un lait de chaux éclatant : une porte basse conduit dans une pièce unique. Le toit est fait d'un épais manteau de roseaux, de « rouche », qui forme dôme arrondi sans arête médiane (*fig.* 164, et voir aussi plus haut sur la *fig.* 103, p. 300, des bourrines en plein Saint-Jean-de-Monts).

Cet ancien type d'habitation est aujourd'hui la maison des pauvres ; mais il sub-

---

---

## TYPES DE MAISONS ET CARTE DES TOITS

---

siste encore, on le construit encore, voilà le fait saisissant. Pour un nouveau jeune ménage, les voisins associés bâtissent même en un jour une semblable habitation.

La bourrine disparaît : à côté d'elle, on rencontre la petite maison longue, basse, sans étage, couverte d'un toit à tuiles courbes (fig. 165); c'est celle-ci qui peuple exclusivement les marais méridionaux, aussi bien les « bas-villages » des marais d'Olonne que les marais poitevins ou le marais des Charentes (« Petite Flandre » autour de Rochefort).

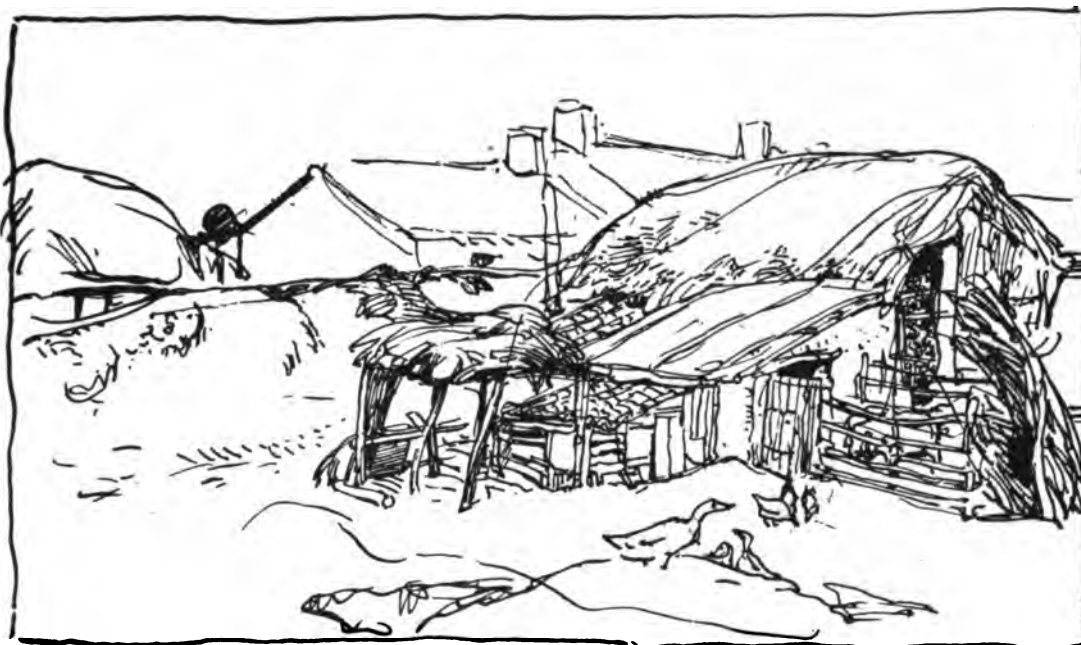


FIG. 164. — UNE BOURRINE VENDÉENNE. (A. Lepère.)

L'habitation n'est pourtant pas exactement pareille dans le « marais desséché » et dans le « marais mouillé ». Dans le « marais mouillé », la maison s'appelle la « hutte » ; mais ce n'est plus la hutte de terre d'autrefois, proche parente de la bourrine (fig. 166) ; une population presque sauvage demeurait là jadis : c'étaient les « hutteurs » ou « colliberts », très redoutés de leurs voisins (1). Les « hutteurs » d'aujourd'hui ont

(1) « Connus anciennement sous le nom de « colliberts », les habitants de ces grands espaces vivaient d'une vie toute spéciale et n'avaient aucune idée du travail. Refoulés au loin par les dessèchements successifs, ils ont existé jusqu'à nos jours, et plusieurs de nos contemporains les ont vus, au milieu des marais mouillés de la Sèvre, tels qu'ils étaient jadis dans les terres, aujourd'hui essuyées, du Petit-Poitou, de Champagné, de Villedoux, de Benon, de Choupeaux, de Maillezais, etc. Ils occupaient, sur les points élevés, des cabanes construites en bois et en roseaux, à moitié fixées dans le sol, à moitié suspendues aux arbres voisins, et dont le rez-de-chaussée n'était habitable que par les sécheresses de l'été ; à l'époque des pluies, une sorte de soupente leur servait de logement. Le foyer se trouvait au



gardé leur nom sans ressembler à leurs devanciers ; et l'on peut en dire autant de leurs « huttes » qui conservent ce nom traditionnel sans le mériter.

Il s'agit d'abord de conquérir et de consolider l'emplacement même de la maison ; une ceinture de fossés, dont les terres ont servi à surélever le sol et à bâtir un « ter-



FIG. 165. — LA MAISON VENDÉENNE, BASSE, SANS ÉTAGE, COUVERTE D'UN TOIT DE TUILES COURBES. (A. Lepère.)

rier » au-dessus des plus hautes eaux, entoure la « hutte » et ses dépendances. La maison allonge sur une seule ligne ses diverses parties, séparées par des cloisons en

milieu de la chambre ; deux bois fourchus, solidement enfoncés, soutenaient une perche placée horizontalement, à laquelle la crémaillère était attachée. La fumée, ne trouvant pas d'issue, recouvrait les parois de la cabane d'une couche de suie noire et vernie. Les colliberts, appelés déjà « hutteurs », du nom de leurs demeures, élevaient une grande quantité de canards qu'ils vendaient aux marchés de Marans et de Fontenay ; ils coupaient aussi des bois, qu'ils portaient dans leurs barques jusque sur la terre ferme. Aux époques de troubles, le voisinage des marais était redouté des voyageurs et des marchands ; leur asile impénétrable qui, sous la Ligue, servit de repaire à de nombreux malfaiteurs, abrita, pendant les guerres de l'Empire, des centaines de réfractaires. » (E. RISLER, *Géologie agricole*, IV, Paris, 1897, p. 279 et 280.)

clayonnages de roseaux : habitation proprement dite composée d'une ou de deux pièces au plus, laiterie ou fromagerie, écurie (dans ces pays, les animaux de trait sont l'âne ou le cheval et non le bœuf), enfin cellier. Le « quaireux », espèce de cour empierrée, se termine par un plan incliné et pavé pour l'abordage des barques qui sont attachées à des aulnes. Tout autour de la maison, des arbres fruitiers et des treilles.

Les maisons de pierre, appelées plutôt « cabanes », sont de nouvelles venues ; elles doivent peut-être leur origine à l'influence des Flamands et des Hollandais qui ont été amenés dans ces parages pour entreprendre des travaux de dessèchement.

Avec les progrès du dessèchement ont pu s'établir de vraies fermes de cultivateurs ; ces fermes ont parfois plusieurs centaines d'hectares et sont très distantes les unes des autres.

Les cabanes diffèrent des huttes par leurs dimensions et par leur plus solide construction en pierre. Si elles n'avaient

pas un toit à pente très faible, à couverture de tuiles courbes, on les prendrait pour des maisons de la Flandre maritime. Sur les murs blanchis se détachent des volets vert tendre ; un carrelage en briques sert souvent de plancher, et la propreté est telle que l'on change de sabots pour passer de la « souillarde » dans la cuisine. Les meubles, en noyer, sont cirés et les ferrures brillent. A cause de l'humidité du sol, les lits sont très élevés ; on y accède par un escabeau. Les cours sont très soigneusement balayées et le fumier est porté au dehors des bâtiments dans une fosse creusée pour cet usage. En pleine région des marais boueux et sales, ce type de maison se distingue, par sa nette propreté, des maisons d'alentour.



FIG. 166. — ANCIENNES HUTTES, PROCHES PARENTES DES BOURRINES.  
(A. Lepère.)

**E**N PLEINE CRAIE : LA  
MAISON DU SÉNONAIS

Le Sénonais est un vaste plateau de craie blanche, où l'on pourrait s'attendre à voir surgir la maison de pierre en beaux moellons équarris et éclatants de blancheur comme dans les autres pays calcaires. Non sans quelque étonnement, on découvre que la maison de la craie est une maison d'argile, dont l'aspect d'ailleurs est assez triste. On

n'a pu utiliser la craie à cause de sa perméabilité extrême, de sa faible résistance, et parce que le crépi ne peut tenir sur elle ; l'on a dû se contenter de l'argile à silex qui couvre comme d'une nappe la plupart des plateaux crayeux. Les silex branchus ont fourni le principal matériel de construction ; l'argile a été employée sous forme de mortier, de torchis ou de briques. Souvent une carcasse de croisillons de bois soutient la construction, toujours peu élevée, car le sol très meuble ne supporterait pas de hautes maisons.

Cependant le sous-sol calcaire se révèle : le pignon est bâti en craie. Comme le crépi ne peut y adhérer, on laisse nu ce triangle blanc (1).

A l'intérieur, la maison ne comprend qu'une pièce, et si même il y en a deux, on ne se tient que dans une seule, l'autre n'étant qu'une salle d'apparat. Le sol, carrelé en gros carreaux de Beauvais, couvre une cave qu'on a pu facilement creuser dans la craie. En haut le toit d'un grenier à mansardes coiffe la maison de ces petites tuiles plates à crochets qu'on appelle « tuiles de Bourgogne ».

Une étable est attenante à la maison et s'ouvre comme elle sur la cour qu'une remise borde sur un côté et que ferme de l'autre un petit mur. Au milieu de la cour, le puits représente le point vital de l'installation. Fréquemment, il atteint 40 ou 50 mètres de profondeur. Une couronne de maçonnerie le cerne, soutenant un tour à double manivelle et une petite toiture qui abrite ce précieux édicule. Précieux est bien le mot qui lui convient, car le puits coûte plus cher à creuser que la maison à bâtir. C'est pourquoi les maisons pauvres se groupent en petits hameaux autour du puits unique, lequel est entretenu à frais communs suivant une coutume juridique tacitement acceptée.

Dans la vallée de l'Yonne au contraire, plus riche, la maison indique plus d'aisance ; les bâtiments entourent la cour sur trois côtés et la brique supplante le torchis.

**LES TOITS : DEUX TYPES, DEUX ZONES** Ainsi les maisons de France sont dissemblables selon les régions, mais elles peuvent être plus aisément groupées si on les considère « par-dessus les toits » : le couronnement de la maison est une des parties les plus difficiles à construire, à entretenir et à réparer. Il échappe davantage, semble-t-il, aux caprices individuels et régionaux.

En France, deux types de toits traditionnels s'opposent l'un à l'autre : dans le Nord et dans l'Ouest, le toit aigu, à forte pente, recouvert d'ardoises, de tuiles plates, de chaumes, de plaquettes de pierre (*laves, lauses*, etc.) ou de bois (*fig. 167*) ; et

(1) P. PRIVAT-DESCHANEL, *l'Habitation humaine dans le Sénonais* (*La Géographie*, 15 octobre 1907)

le toit du Midi, le toit des vrais pays méditerranéens, bas, à pente modérée, à deux ou quatre pans, et rayé de rangées de tuiles courbes appelées aussi tuiles creuses (fig. 168).

On serait peut-être tenté de croire que la distribution des toits à forte pente et des toits à pente faible est en relation avec la distribution des pluies. Tout au contraire, plusieurs des régions les plus humides de France ont adopté le toit bas (Vendée, région de Limoges, Pays Basque). Bien mieux, dans l'un des domaines propres du toit à tuiles courbes, tel que l'Aquitaine, la maison tout entière paraît s'aplatir encore lorsqu'on va de l'Est vers l'Ouest, où il pleut davantage (1). Au delà de Tonneins, les hauteurs qui bordent l'immense Val de Garonne s'aplanissent ; tout est plat et large ; et la maison elle-même s'étale ; elle paraît surtout s'étaler grâce aux appentis à très faible pente qui la bordent sur l'un des côtés.

En vérité, les deux genres de toits français caractérisent les deux Frances septentrionale et méridionale. La limite de la couverture en tuiles creuses (qui est par ailleurs celle de tout le domaine septentrional de la Méditerranée) tantôt dessine des avancées

vers le Nord, et tantôt, au contraire, recule en formant des golfes profonds, face aux hautes régions du Massif Central ou des Alpes.

A l'Est, la tuile méridionale occupe la Provence et les Alpes de Provence jusqu'au Nord de Digne (suivre la limite sur la carte de la fig. 169). Dans les massifs plus septentrionaux, elle ne fait que se glisser au fond des vallées (Graisivaudan), mais elle n'a pas réussi à s'acclimater sur les sommets, où elle

(1) Voir les cartes en couleur qui accompagnent l'étude d'Alfred ANGOT, *Régime pluviométrique de la France, régions Sud-Ouest et Sud* (*Annales de géographie*, 15 janv. 1919), et ci-dessus fig. 30, p. 86.



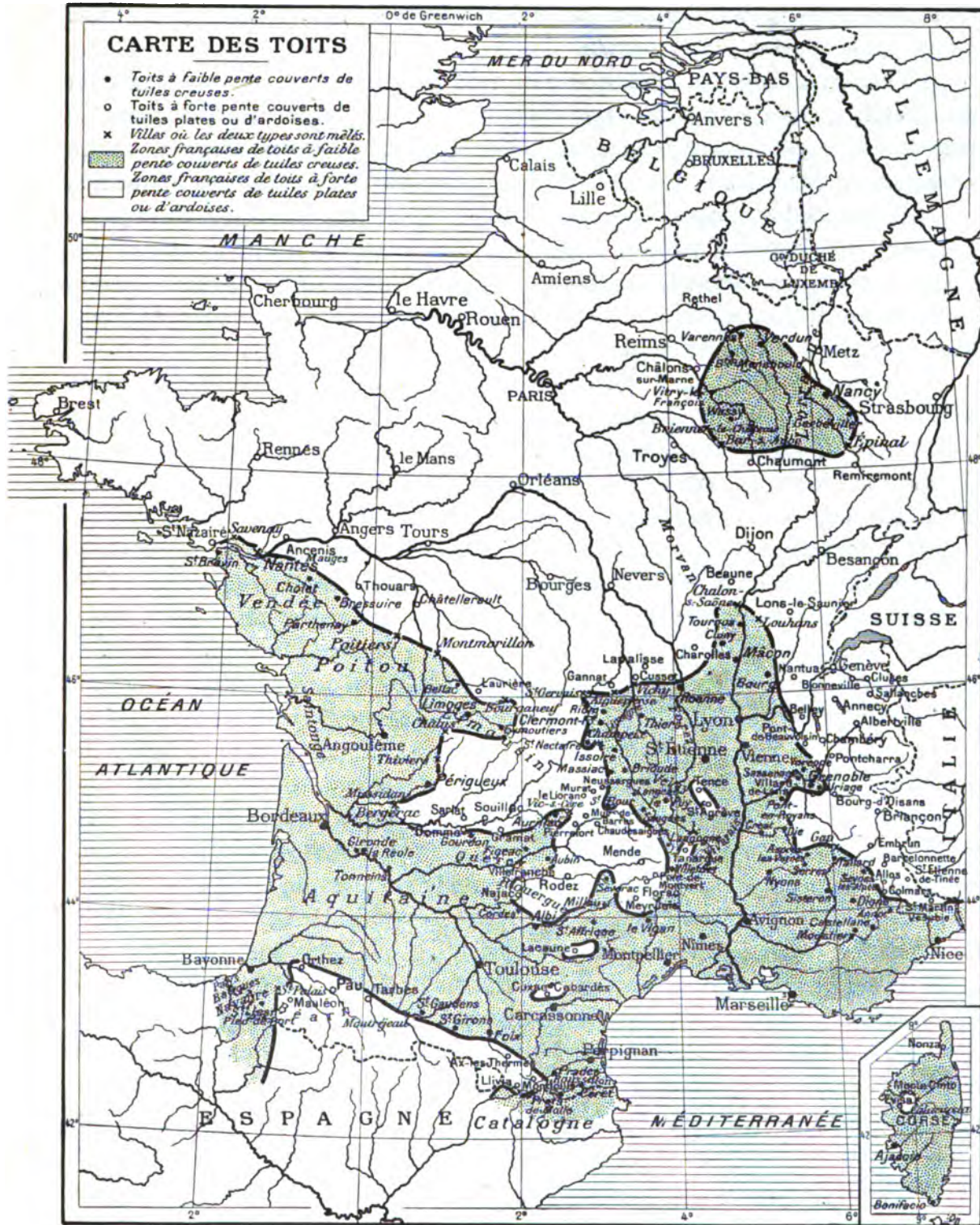
FIG. 167. — VIEILLES MAISONS PICARDES A TOITS AIGUS.  
(A. Lepère.)



FIG. 168. — LES TOITS MÉDITERRANÉENS COUVERTS DE TUILES CREUSES : VIEUX MENTON. (A. Lepère.)

est remplacée par les toits à longue pente des chalets montagnards couverts en petites plaquettes de pierre ou de bois. Au Nord du Rhône, le toit à tuiles creuses longe le rebord occidental du Jura ; les vallées du Jura sont plus étranglées que celles des Alpes, et il n'y a point pénétré ; dans la vallée de la Saône, il profite du large couloir pour étendre ses conquêtes vers le Nord ; il atteint Louhans et Chalon ; au delà, il se heurte aux grands toits bourguignons dont il ne réussit pas à parcer l'obstacle. Mais voilà qu'il s'étale en une large île entre Moselle et Marne, dans la Lorraine et dans la Champagne orientale. Ile très curieuse, étonnamment homogène, quoique toute entourée de toits aigus à petites tuiles ou à ardoises : les tuiles courbes commencent aux portes mêmes de Châlons-sur-Marne vers le Nord et vers l'Est ; sur la route de Châlons à Sainte-Menehould, Verdun et Metz, dès le petit village de l'Épine, à 7 kilomètres de la ville, elles règnent en maîtresses, et sans discontinuité s'étendent jusqu'à la bordure de l'Alsace. Si bien que Verdun,

**TYPES DE MAISONS ET CARTE DES TOITS**



avant son martyre, avait des toits qui étaient pareils à ceux de Sienne, et la tuile creuse y est appelée « tuile romaine » !

A l'Est de la Saône, la limite des toits méditerranéens reste hors du Morvan et du Charolais, passe à Massilly entre Saint-Gengoux et Cluny, parvient à Charlieu près de la Loire, et dépasse Roanne vers le Nord. Ce type de toits peuple les monts du Lyonnais, du Beaujolais et du Forez et plus de la moitié du massif de la Madeleine.

Maîtresse de la Limagne (la limite est à l'Est entre Vichy et Cusset et à l'Ouest à Aigueperse), la tuile du Midi est également maîtresse des lisières orientales des Monts Dôme et des Monts Dore (Riom, Clermont-Ferrand, Issoire, Saint-Nectaire), mais elle se heurte partout au haut pays, après avoir poussé une pointe en Combrailles, vers Chambon et Évaux.

Il en est de même pour le Cantal dont les hauts reliefs éruptifs gardent leurs toits à pente raide revêtus de plaques de schistes, ou de phonolithes, tandis que la tuile creuse s'avance jusqu'à Saint-Flour d'une part et jusqu'à Aurillac de l'autre. Au delà de cet isthme, vers le Sud, la zone des toits à pente raide s'épanouit très largement dans le Rouergue, tandis que les toits à pente faible, après avoir contourné la Margeride, occupent tout le Velay ; là, des tuiles courbes d'argile très rouge enveloppent et décoorent de leur couleur crue la cathédrale du Puy et toutes les maisons bâties de lave noire. La crête des Cévennes dans le Vivarais et le Tanargue leur échappe et forme une île allongée de toits à grandes plaques phonolithiques dites *lauses*. Par l'étroit défilé de Langogne-Villefort, les tuiles courbes et creuses vont rejoindre leur immense domaine méditerranéen.

Le massif de l'Aigoual les rejette sur les pentes des Cévennes ; la trouée du Vigan les ramène sur le plateau caussenard, où elles occupent Millau et dessinent un curieux promontoire vers Séverac-le-Château en suivant le traditionnel couloir de circulation qui conduit aujourd'hui de Béziers vers Paris. Elles laissent au Sud deux îlots de toits montagnards sur les monts de Lacaune et sur la Montagne Noire.

A l'Ouest de Séverac-le-Château, le Levezou et le Ségala du Rouergue, régions de circulation malaisée, les rejettent vers Albi, qui est, lui, cité rutilante de briques et de tuiles. Le bastion du Rouergue est contourné ; le toit méditerranéen s'avance de nouveau au Nord par la dépression argileuse qui borde les terrains cristallins. De Figeac et d'Aubin, il rejoint Aurillac et pénètre même un peu plus à l'Est. A Vic-sur-Cère ou à Polminhac, au milieu des superbes toits pointus en pierre grise du Cantal, çà et là, quelque toit à tuiles creuses fait contraste, presque plat et rouge vif.

La limite rebrousse à l'Ouest vers le Quercy, au Sud de Gramat. La splendide vallée de la Dordogne moyenne échappe aux toits plus banals du Midi pour demeurer

fidèle aux pittoresques toits à forte pente. Sur sa rive *gauche*, perchée au haut de la falaise, la petite cité de Domme en est tout entière encapuchonné (*Planche XI*). A Bergerac seulement, les tuiles courbes et creuses franchissent la Dordogne; elles vont dès lors s'avancer vers le Nord largement jusqu'à l'estuaire de la Loire. Périgueux leur appartient; le plateau du Limousin ne les arrête même pas; elles occupent Chalus, Limoges, et dirigent comme un cap vigoureux vers Bourgneuf. Elles évitent les monts d'Ambazac, recouvrent entièrement Bellac, en partie seulement Montmorillon. A Poitiers, les toits à forte pente leur disputent la plupart des vieilles maisons; mais Parthenay leur appartient. Elles occupent les Mauges sous le nom de tuiles du Fuiet, elles atteignent enfin la Loire vers Oudon entre Ancenis et Nantes; elles la traversent et sont encore dominantes dans le pays nantais jusqu'à Savenay.

Dans les Pyrénées, la tuile creuse est arrêtée au pied des chaînes centrales des hauts sommets; mais elle est largement installée aux deux portes occidentale et orientale, si largement qu'à l'Ouest, en Pays Basque, elle occupe même les sommets; seul le petit pays de la Soule, on l'a déjà noté, a été conquis par le toit béarnais à forte pente; à l'Est, les toits du Roussillon sont, comme il est naturel, du domaine méditerranéen jusque près de Montlouis, et là, ils sont bien près de rejoindre les tuiles creuses de la Cerdagne (Puigcerda, Bourg-Madame) par-dessus les grands toits montagnards du col de la Perche. Ce sont les tuiles courbes qui règnent par ailleurs, on le devine, en Catalogne comme dans les Castilles, dans les provinces basques espagnoles comme dans la plus grande partie de la Navarre (Pampelune, Tolosa, Vitoria).

Dans la Corse, un petit flot de toits montagnards à plaques de pierre, et d'ailleurs à pente faible, entoure le Monte Cinto.

En négligeant de séparer des deux types principaux les variétés secondaires (toits de la haute montagne, ou tel type local, comme le toit flamand couvert de *pannes*), nous avons dressé pour la première fois la carte *d'ensemble* des toits de France.

Le dessin général en est frappant. Un examen, même très rapide, révèle d'abord, d'une manière péremptoire, combien il fut fantaisiste d'aller affirmant — avec une simplicité toute romantique — que la maison et son toit dépendent directement d'un facteur primordial, le climat!

En second lieu, cette figuration géographique paraît singulièrement imprégnée d'histoire; car un fait lié par excellence à la vie sédentaire manifeste les trois grandes zones de circulation par lesquelles s'est avancée vers le Nord la civilisation méditerranéenne: Poitou, hautes vallées de l'Allier et de la Loire, couloir du Rhône et de la Saône. Le curieux flot de toits méditerranéens en Champagne et Lorraine est

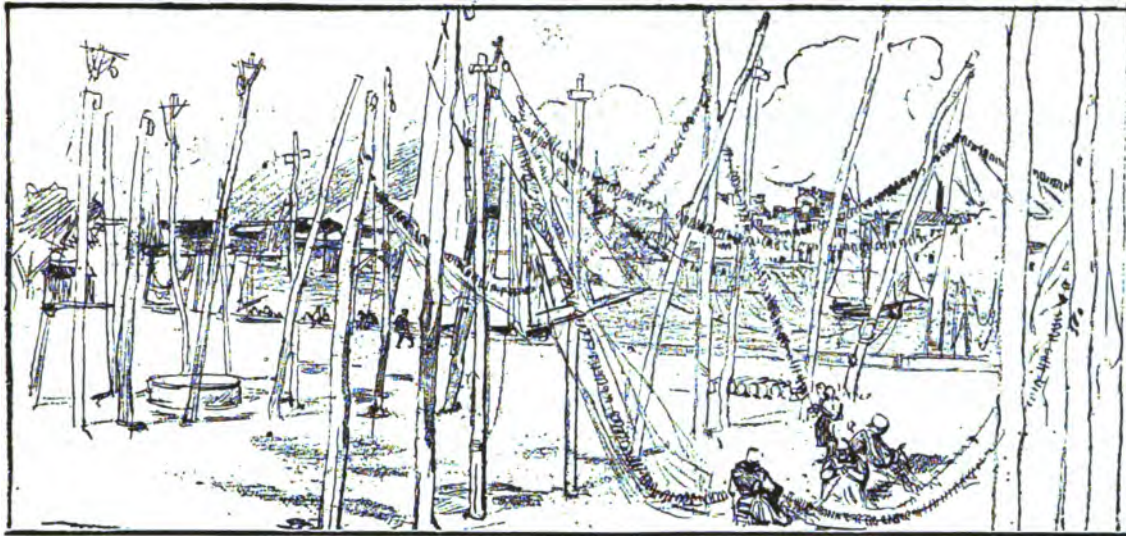


lui-même comme un témoin qui exprime, à sa manière, les circulations aisées et répétées au cours de tant de siècles, entre Bourgogne et Flandre, entre le Midi hispanique, provençal et italique et la mer du Nord.

Bien plus, comme l'a justement remarqué M. Hubert, la tuile creuse — qui est sans conteste en voie de disparition, car on la fabrique de moins en moins et la technique paraît s'en perdre — s'est maintenue jusqu'à nous là où les fouilles archéologiques ont révélé de nombreux et renommés ateliers de potiers romains : en Saintonge, en Limagne, en Argonne... Notre seule ambition de géographe a été de figurer la distribution des toits alors qu'il en est tout juste temps encore ; mais on ne peut se défendre de considérer que sous la forme de ces deux types, si nettement juxtaposés et comme affrontés, semblent s'affronter l'art méditerranéen de la terre cuite et l'art des audacieuses et solides charpentes lié aux forêts de la France et de l'Europe septentrionales...



UNE FERME DE BRIE A VILLENEUVE-SUR-BELLOT (SEINE-ET-MARNE, VALLÉE DU PETIT-MORIN).  
(A. Lepère.)



A. Lepère, del.

## CHAPITRE XV

### LE « SEMIS FONDAMENTAL » DU PEUPLEMENT

**L**ES faits géographiques dus à l'heureuse collaboration des hommes et de la nature sont par nous traités comme des plantes, comme des coquilles, comme des papillons, comme des êtres vivants... A la manière des naturalistes, nous les observons, décrivons, distinguons et tentons de les grouper par familles. Des familles de maisons, nous devons passer, par une évidente nécessité qui s'est révélée à plus d'une reprise au cours des pages précédentes, aux familles de types d'agglomérations, aux familles de villages, plus tard à celles de villes.

Voici des cartes, voici des parcelles de notre sol, voici des échantillons cueillis parmi les feuilles de notre carte d'État-Major au 80 000' ; en voici du Nord et du Centre, de l'Ouest et de l'Est. Comment ne pas être saisi de l'extraordinaire variété de ces adaptations humaines issues de si longs siècles d'histoire !

Ce ne sont plus seulement les maisons et ce ne sont pas encore les villes qu'il faut considérer, mais le dessin, c'est-à-dire le « semis fondamental » du peuplement, réseau plus ou moins serré, sur lequel est échafaudée toute la hiérarchie des agglomérations. Notre planche de quatre figures-échantillons pourrait être intitulée : *De la dispersion à la concentration.*

On doit observer l'isolement complet et la dispersion des habitations dans la Flandre argileuse (*fig. 170*) ; on reconnaît, au contraire, le groupement en forts

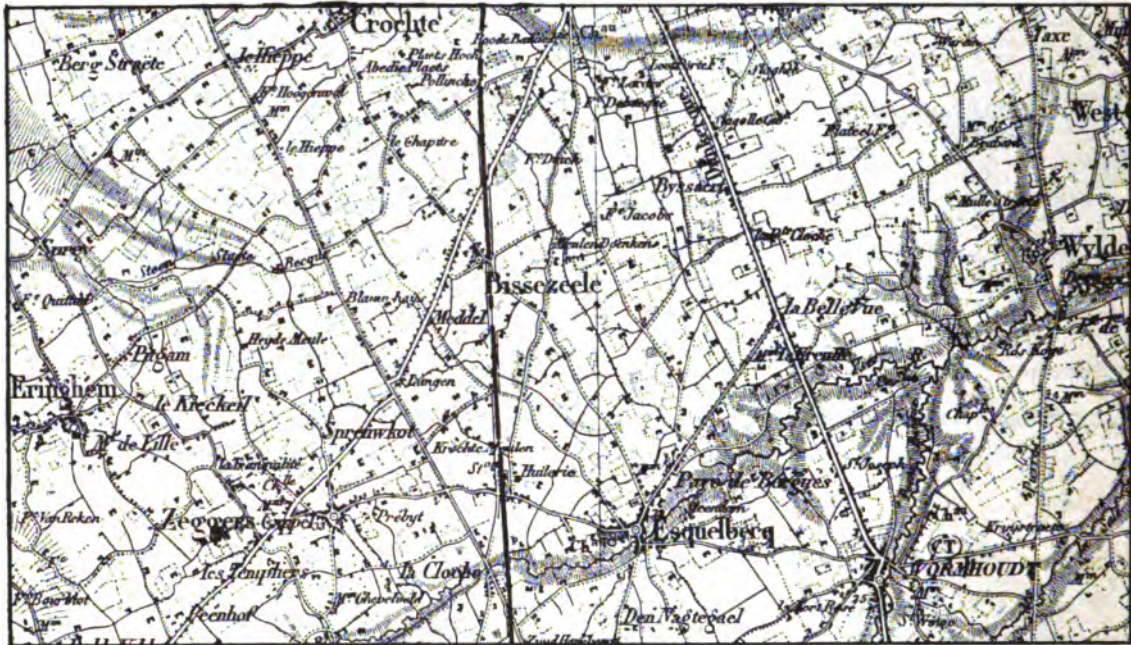


FIG. 170. — FLANDRE : DISPERSION EXTRÊME DES HABITATIONS, PAS DE VRAIE AGGLOMÉRATION AU CENTRE DE LA COMMUNE. (Extrait de la carte d'État-Major au 80 000, Saint-Omer N.-E.)

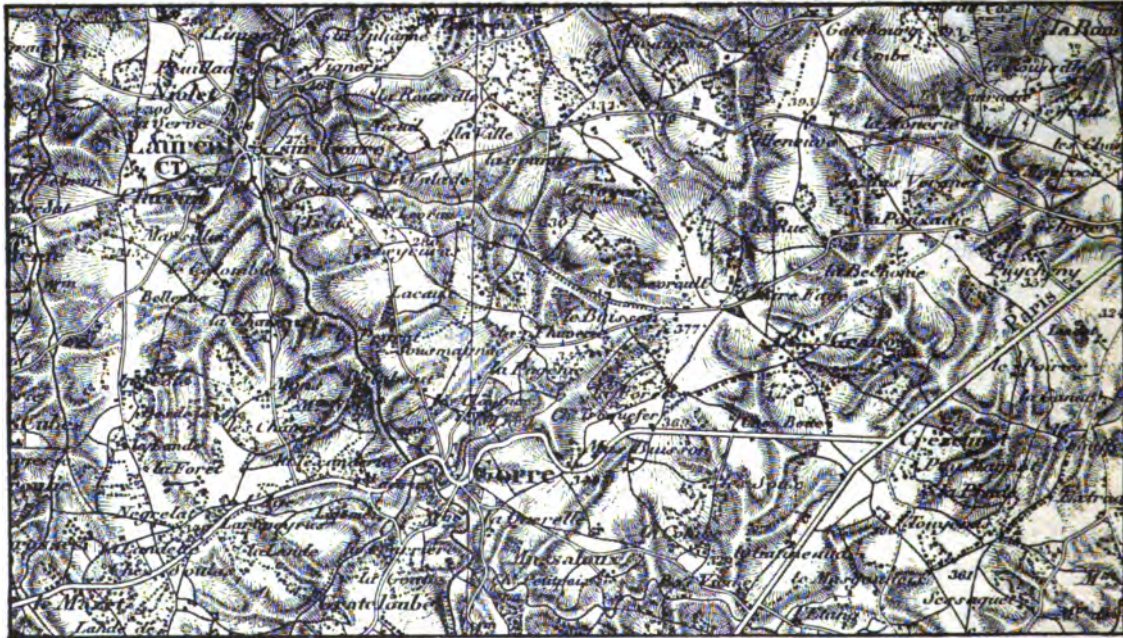


FIG. 171. — LIMOUSIN : LE « SEMIS FONDAMENTAL » EST CONSTITUÉ PAR L'ASSOCIATION DE PETITS VILLAGES ET DE MÉTAIRIES DISPERSÉES. (Extrait de la carte au 80 000, Rochechouart S.-E.)  
(Extraits publiés avec l'autorisation du Service Géographique de l'Armée.)

« SEMIS FONDAMENTAL » DU PEUPLEMENT



FIG. 172. — PAYS DE CAUX : VILLAGES-NÉBULEUSES. LES MAISONS, SÉPARÉES, FORMENT DE PETITS NOYAUX DIFFUS. (Extrait de la carte d'État-Major au 80000<sup>e</sup>, Neufchâtel S.-O.)

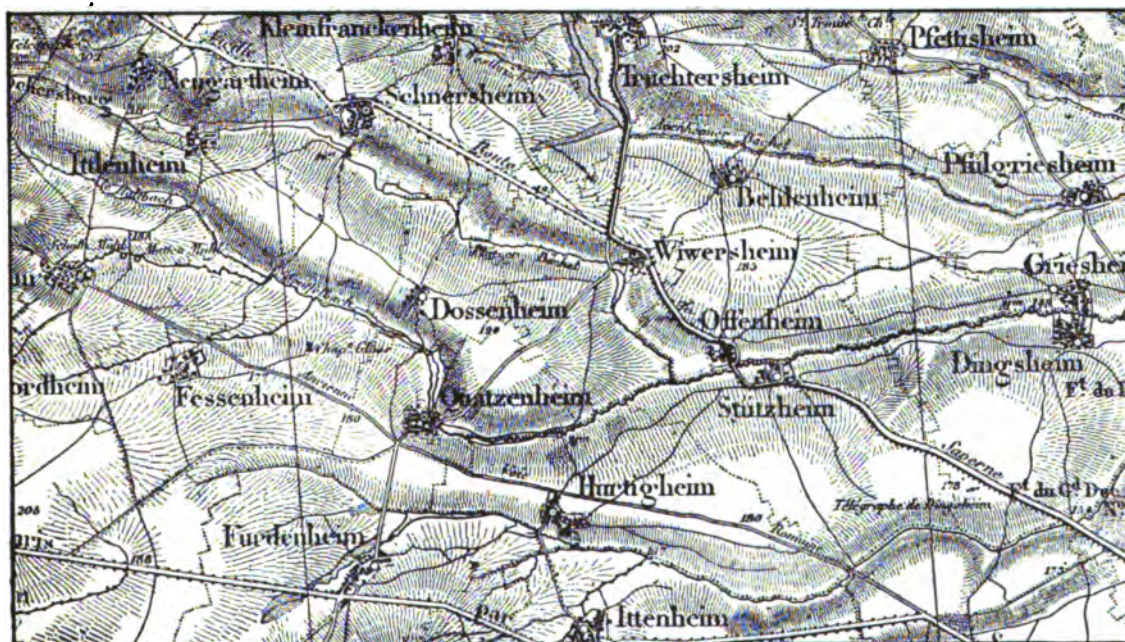


FIG. 173. — PLAINE DE STRASBOURG : TOUTES LES MAISONS, TASSÉES EN VILLAGES (« HEIM »), FORMENT ILOTS AU MILIEU DES CAMPAGNES VIDES D'HABITATIONS. (Extrait du 80000<sup>e</sup>, Strasbourg.)  
(Extraits publiés avec l'autorisation du Service Géographique de l'Armée.)

villages dans la riche plaine alsacienne de loess qui enveloppe Strasbourg (fig. 173); entre les deux types extrêmes, c'est à des types intermédiaires que correspondent les hameaux du Limousin ou les villages diffus du pays de Caux (fig. 171 et 172).

Remarquons, en outre, qu'un même pays, qu'un même morceau de carte, ne possède pas un seul type de peuplement. Sauf quelques rares exemples comme celui de la figure 173 (Alsace), le peuplement est fait, le plus souvent, d'une association d'au moins deux éléments différents, qui sont tantôt liés l'un à l'autre sur le même domaine (comme les fermes isolées et les petits villages du Limousin), et qui, tantôt, occupent chacun leur zone, celui-ci les plateaux, celui-là les vallées (comme en Béarn).

**VILLAGES DES VALLÉES ET BORDES  
DES PLATEAUX EN BÉARN**

Le Béarn est à la fois pays de larges et plantureuses vallées orientées Sud-est-Nord-ouest et de plateaux longs et étroits comme des lanières, découpés par de petits ravins qui ont la même direction que les Gaves.

*Dans les vallées*, les terres uniformément fertiles obligent les maisons à se serrer les unes contre les autres, afin que la place soit économisée au long de ces rubans d'alluvions précieuses. Les maisons contiguës alignent en files monotones leurs façades percées d'une grande porte ronde et, malgré la largeur de la plaine, le village a pris la forme d'une agglomération de vallées bordant les routes. La maison semble avoir perdu toute indépendance individuelle, elle n'a pas choisi son orientation; partout la rue indifférente dirige l'exposition des maisons. Le village béarnais appartient ainsi à la famille des agglomérations à la fois resserrées et allongées; par exemple Sordes a plus d'un kilomètre de long, Gurs plus de deux. Pourtant, les villages restent toujours séparés, ils ne se rejoignent jamais les uns les autres.

La silhouette du village ne présente qu'un amas de maisons blanches à peine dominé par le bas clocher-arcade de l'église. Pas d'arbres, pas de prairies et aussi pas de meules de foin; le village ne fait tache que par ses maisons. Il n'a pas autour de lui une couronne de cultures exceptionnelles; car toute la plaine est sa dépendance. D'un bord à l'autre, cette heureuse vallée, uniformément marquée par les petites parcelles minutieusement cultivées, dessine une longue et étroite mosaïque aux couleurs changeantes de trèfles mauves, de betteraves vertes, de maïs jaunissants, que traverse le Gave écumant entre deux franges de galets blancs.

Pays riche, tout peuplé de petits propriétaires, qui sont cultivateurs soigneux de leurs quatre ou cinq hectares.

Pas de maisons isolées dans la vallée, hors les gros villages disposés en longueur.

Pas d'arbres. Population de l'agglomération s'élevant souvent à plus de 1 000 habitants (Lahontan 1 041 habitants, Sorde 1 029). Communes rapprochées et de petite étendue (Oraas 502 hectares, Athos 591).

Sur les plateaux, la formule du peuplement est tout à fait inverse. Plus de villages ; rien que des maisons isolées. Sur les étroites croupes, les maisons occupent chacune un dos de terrain : le plateau apparaît comme une sorte de mer agitée aux innombrables ondulations dont chaque sommet de vague serait couronné par la petite écume blanche d'une maison ; la maison est tout entourée d'une touffe de végétation faisant saillie ; car, à la différence de celle de la vallée, elle n'existe pas ici sans un cortège d'arbres, vieux chênes ou jeunes platanes. Le terrain beaucoup moins précieux permet à la maison de s'établir à l'aise. Les prairies étalées déterminent la présence de meules nombreuses.

Pays pauvre où les maisons dispersées ne sont que des *bordes* : le paysan n'est plus propriétaire, il est métayer ; il cultive de grands domaines d'environ 50 hectares dont moitié en bois et « touyas » (bruyères qui constituent une des exploitations essentielles du Béarn, au même titre que la « lande » en Bretagne). Les communes, peu peuplées, ont une vaste étendue. Orion a 979 hectares et 354 habitants. Orriule 312 habitants et 630 hectares.

Le village n'existe pas ; c'est à peine si l'on peut discerner la paroisse ; le bourg, à Orion par exemple, n'est composé que d'une petite église basse et de deux maisons. Le bourg de la Chapelle d'Orion n'est guère plus important ; il comporte en outre un bâtiment caractéristique de l'agglomération béarnaise : le *quillier*, sorte de petit préau couvert qui abrite le jeu de quilles.

Ainsi en Béarn, deux modes d'exploitation de la terre, deux régimes juridiques de la propriété et aussi deux modes de « semis ». Le cas est fréquent ; mais au lieu de se développer sur le même sol comme en Limousin, de s'entremêler, les deux types vivent indépendants l'un de l'autre, assujettis à une rigoureuse localisation logique et géographique : la petite propriété morcelée avec maisons agglomérées dans la vallée ; la grande propriété avec maisons dispersées sur le plateau.

## MÉTAIRES ET HAMEAUX EN LIMOUSIN

Le peuplement des pays granitiques est l'un des plus uniformes : il se distingue par l'extrême éparpillement des petites agglomérations. Ces pays de terrains cristallins sont par excellence des pays de dispersion, — sans grandes forêts, mais avec des arbres presque en tous lieux ; — nous les avons appelés « pays bocagers ». Horizontalité d'une pénéplaine presque parfaite, et, si l'on peut dire, partout une variété monotone. Pas de larges

plateaux, mais plutôt des lignes de crêtes d'égale hauteur ; pas de grandes routes et de grandes directions, mais d'innombrables petits chemins où l'on se perd ; pas de grandes vallées, mais un chevelu de petits cours d'eau. L'eau, dont presque toujours le groupement humain est fonction, ne joue ici qu'un rôle très général au point de vue de l'installation : elle l'appelle ou la tolère indifféremment en mille places.

Cependant le peuplement limousin ne comprend pas seulement des faits disséminés ; ce qui le caractérise, c'est l'association d'une population éparsée avec de tout petits villages agglomérés. Ce n'est pas davantage le réseau de hameaux qui forme l'unique base du peuplement ; ce sont au même titre les fermes isolées, les métairies semées dans les espaces laissés libres entre les mailles du réseau des hameaux : métairies et villages ou petits hameaux sont à un égal niveau dans la hiérarchie des agglomérations ; chacun des deux types a sa fonction et son genre d'habitants.

Les métairies sont placées, en général, au milieu de leur domaine. Quelquefois, cependant, elles se trouvent à la lisière des hameaux ; jamais elles n'en forment le noyau central. Il arrive, à titre exceptionnel, que des simulacres de hameaux sont formés exclusivement par deux ou trois métairies (résultant du morcellement d'un trop vaste domaine). Mais le grand développement du bâtiment d'exploitation par rapport aux deux ou trois maisons d'habitation, l'aspect moins serré des constructions, l'absence de petits champs bien cultivés, remplacés par une grande prairie étalée devant la ferme, distinguent nettement cette agglomération du véritable hameau. Souvent, en ce cas, le château du maître, avec son parc et ses grandes allées, est voisin des métairies. L'une des métairies constitue alors la « réserve », c'est-à-dire la portion de terre que « le maître garde en main » et qu'il exploite à l'aide de domestiques.

Le vrai hameau, lui, se reconnaît aisément. Aux yeux de qui le voit de près, la saleté, le désordre, l'anarchie même, semblent y régner. Les dix ou vingt maisons qui le composent sont serrées, entassées au petit bonheur sans souci de l'alignement et même souvent de l'orientation. Les bâtiments d'exploitation sont rares et petits : le village est surtout composé de maisons d'habitation. Aucun ordre dans l'agencement des bâtiments ; tel a ses bâtiments d'exploitation loin de son habitation, tandis que la grange qui lui est contiguë appartient à un autre.

Pourquoi cet entassement malsain ? Ne semblerait-il pas que dans ce pays de dispersion où l'eau est partout, le terrain ne devrait pas être mesuré si parcimonieusement à ces petites agglomérations ? Or les hameaux sont comprimés par l'agencement des grands domaines qui les cernent ; il leur a fallu toutefois gagner

assez de place, non seulement pour leurs maisons, mais aussi pour tous les lopins de terre qui permettent quelque culture aux petites gens qui les habitent.

Ces champs, tout voisins des hameaux, sont âprement disputés et atteignent des prix très élevés, supérieurs à ceux des terres des grands domaines ; car il y a deux catégories de prix pour les terres, de même qu'il y a deux sortes d'exploitants et deux sortes d'établissements humains.

Cet enveloppement de champs, très morcelés et bien cultivés, fait partie en quelque sorte du village et lui donne cet aspect de petite oasis perdue au milieu du bocage touffu. Souvent ces villages sont placés sur un de ces courts versants bien exposés, qui, en Limousin, forment non pas des lignes continues du type des « côtes », mais plutôt des facettes espacées sur les innombrables bossellements de la pénéplaine (exemples : la Merlie, mas de l'Aurance, Balandie, etc.).

Villages sans silhouette pendant l'été, à l'époque où le Limousin se transforme en une grande forêt qui ensevelit tout sous ses ombrages, mais qui, durant l'hiver, détachent leurs murs roux et leurs toits rouges à travers le treillis transparent des haies d'arbres dépouillés.

Le hameau limousin est la patrie des petits tenanciers, de tous ceux qui n'ont pu parvenir au stade social plus élevé de métayers ; il s'agit d'abord de quelques artisans maçons, sabotiers, « feuillardiers » (ouvriers travaillant l'hiver les taillis châtaigniers pour faire des échelas et des carassones) ou de bûcherons et jadis « penchenaïres » (peigneurs de chanvre). Les habitants sont surtout les « messagers » ou journaliers dont la métairie a besoin pour assurer son exploitation. Tous cultivent, aux heures libres, un petit bout de terre variant de quelques ares à quelques hectares ; au fur et à mesure que ces très modestes cultivateurs accroissent leurs économies, ils achètent de nouvelles terres, ils réduisent le nombre de jours où ils sont employés à l'extérieur et ils achèvent souvent leur vie en travaillant exclusivement sur leurs terres ; ainsi les habitants des hameaux, en nombre de plus en plus grand, tendent à se muer en petits propriétaires au sens complet du mot. Ce phénomène social a pris, depuis la guerre, une rapide extension.

Et voici que la constitution lente de cette petite propriété paysanne a son contre-coup sur la forme de l'agglomération. Le hameau, qui a commencé à ne plus être seulement la résidence des journaliers, a développé ses bâtiments d'exploitation. Car les propriétaires ont besoin d'une grange-étable (la *barge*) ; et les bâtiments *nouveaux* de ces villages, qui étaient jadis presque exclusivement composés de maisons d'habitation, sont aujourd'hui des granges.

Le paysan enrichi s'oriente vers des ambitions plus hautes ; il cherche à acheter



quelque grand domaine ou, au moins, quelque portion de domaine, où il bâtera une maison isolée.

Ainsi se traduit par la figure extérieure du peuplement une véritable révolution dans l'histoire sociale du Limousin ; de la « main-d'œuvre » du petit village liée de tout temps à la métairie sort une nouvelle classe : les propriétaires d'un vrai domaine.

Quant au bourg communal, il ne joue qu'un faible rôle. Ce n'est souvent qu'un hameau qui a le privilège d'être au centre de la division administrative et qui parfois est moins important que les hameaux qu'il dirige. La commune est si peu le centre du peuplement que les communaux sont répartis par hameaux et non par communes (art. 357 de la Coutume de la Marche, 1744).

Ici pareillement, une modification se dessine : l'attraction de l'église, de la mairie, de l'école, des petits boutiquiers et des artisans finit par donner au « bourg » une physionomie différente de celle du hameau. Il évolue peu à peu vers le *bourg-foire* qui marque comme un degré supérieur.

Variété des types fondamentaux, mais uniformité générale dans la répétition de ces types variés, tel est le double caractère général du peuplement en Limousin.

**E**N BRETAGNE : DISPERSION DES MAISONS  
ET BOURGS DE PÊCHEURS

Peu de pays fournissent une aussi ample collection de types de peuplement très variés. Il n'entre pas dans notre cadre d'en dresser le catalogue complet. Nous voulons signaler et souligner l'opposition entre deux types de peuplement correspondant aux deux types de maisons décrites au chapitre XIV, c'est-à-dire l'extraordinaire contraste entre les établissements élémentaires des paysans cultivateurs et les petits villages de pêcheurs.

Dans l'intérieur, les paysans ont adopté le peuplement disséminé ; ils habitent soit de petits hameaux, soit des fermes isolées.

Le hameau appelé *ker* dans la Basse-Bretagne, *ville* dans la région de Dinan, est formé par le groupement de quelques fermes, quatre ou cinq au plus. En général, c'est une réunion désordonnée d'habitations et de bâtiments d'exploitation parfois plus ou moins groupés autour d'un espace libre, fangeux et bosselé, le « placitre ». De là, on ne gagne la campagne entre les maisons posées de travers que par des défilés étranglés, les « issues », qui bientôt s'égareront dans les champs entourés de ces levées de terre qu'on appelle « fossés ». C'est la dispersion anarchique d'un pays de bocage.

Dans la Bretagne du Nord et de l'extrême Ouest, la double recherche de l'exposition au soleil et de la protection contre les vents de mer a exigé et fini par

obtenir des maisons une orientation régulière. Les maisons s'alignent en une ou deux files parallèles toujours aussi indifférentes à la route ; mais toutes leurs façades regardent vers le Sud-est, tandis que, sur le côté opposé, le toit couvert d'ardoises, sans cesse lavé par les vents pluvieux, prolonge sa pente presque jusqu'au sol.

Village sans silhouette, tapi dans le bocage au milieu des chênes étêtés et des pommiers en boule, où la grisaille des toits se mêle à la verdure des bois.

Le paysan habite aussi des fermes isolées : tantôt c'est le manoir où le petit propriétaire a succédé au hobereau, dernier vestige d'un état ancien, celui de la grande propriété nobiliaire qui s'opposait au petit hameau tassé des journaliers et artisans ; tantôt c'est la demeure d'un pauvre « pentyer » qui est venu s'établir au milieu d'un ancien domaine démembré.

Quant au centre de la commune, à la paroisse, au « plou », il joue un faible rôle. Plus souvent le bourg communal n'est qu'un hameau affublé d'une église et d'une mairie, tels Brennilis, Brennilis, Collorec. Entourant la commune de Carhaix, la commune de Plouguer, avec ses 1 111 habitants et ses 2 334 hectares, présente même la curieuse particularité d'être tout entière en petits hameaux et en fermes isolées, et de n'avoir ni chef-lieu, ni église paroissiale : c'est à Carhaix, dans la commune voisine, que se trouve l'église (1).

De telles communes mal groupées ont une extension territoriale anormale. La superficie moyenne des communes en Morbihan est de 2 669 hectares (superficie moyenne des communes de France, 463 hectares) (2). La commune de Plonévez-du-Faou a même 8 066 hectares, dépassant l'étendue de Paris.

Ajoutons toutefois que certains bourgs établis à un croisement de routes groupent un nombre de maisons plus important ; ils abritent de petits boutiquiers, des artisans et tendent à devenir des villages-foires (exemples : Languénan, Pleurtuit près de Dinan, etc.).

Les pêcheurs peuplent les côtes tout autrement. D'abord leurs demeures ne forment pas, cela va sans dire, un liséré littoral continu ; ce ne sont même pas les parties les plus avancées dans la mer qui attirent leurs agglomérations : par exemple, le cap Fréhel n'est habité que par des cultivateurs ; les gros bourgs de pêcheurs ne se rencontrent qu'à plusieurs kilomètres vers l'intérieur, à Notre-Dame-du-Guildo, à Dinan, à Saint-Suliac. De même à Cleden-Cap-Sizun, près de la pointe

(1) Voir C. VALLAUX, *la Basse-Bretagne, Étude de géographie humaine*, p. 126 et tout le chap. IV.

(2) Situation financière des communes de France et d'Algérie en 1903, p. XIV-XVII.

du Raz, pointe la plus océanique de la Bretagne, le peuplement est en grande majorité de paysans. Les pêcheurs habitent plutôt en arrière de la côte les parties abritées, les fonds de golfes ou les bords de rias.

Là seulement, on rencontre la véritable agglomération très groupée de pêcheurs formant contraste d'une manière d'autant plus saisissante avec les types de peuplement de l'intérieur.

Le pêcheur ne devient sur terre tout au plus qu'un jardinier ; il peut donc resserrer ses maisons les unes contre les autres ; les villages de pêcheurs se distinguent facilement des agglomérations de paysans par leur chiffre élevé de population (Cancale, Erquy, Carantec). Les communes se caractérisent également par leur faible étendue : Douarnenez, commune de 10 000 habitants, n'a que 69 hectares. Là en vérité, le champ d'exploitation est ailleurs ; il est sur les grèves et sur l'Océan sans limites...

Entre les agglomérations paysannes et les agglomérations de pêcheurs, il existe rivalités et antipathies : près de Douarnenez, la commune de Pouldergat se compose de deux centres, le bourg de Pouldergat habité par des cultivateurs et l'agglomération plus importante de Pouldavid sur le bord d'un « aber », habitée par des marins. La mésentente est continue entre ces deux petits centres ; Pouldavid réclame avec insistance sa constitution en commune séparée.

L'absence de rapports de famille entre ces deux types de population est un autre indice curieux du contraste entre les deux genres de vie. Les mariages entre pêcheurs et paysans sont très rares. Les pêcheurs se marient entre eux et ces gens qui ont souvent fait plusieurs fois le tour du monde finissent par épouser la jeune fille de la maison contiguë à la leur. Les mariages consanguins sont aussi très fréquents. Avec quatre ou cinq noms, on dénomme souvent une grande partie de la population de ces villages. A Saint-Jacut, par exemple, les Dagonne, Lorraine, Hervé, Héry groupent environ 800 habitants sur un peuplement total d'un millier.

Au vrai, la population de marins vit presque comme séparée de la terre ; plusieurs de leurs agglomérations comme Saint-Jacut sont établies sur des presqu'îles reliées au continent par une étroite langue de sable. Ces presqu'îles s'appellent même parfois des « isles ». Ainsi, on connaît l'isle de Saint-Cast, l'isle de Saint-Jacut-de-la-Mer, l'île Longue près Brest. Au reste, ces presqu'îles des pêcheurs ne forment pas des pointes hardies dans la mer ; tantôt elles sont protégées au fond de golfes (Gâvres près Lorient, Saint-Jacut près Dinan) ; tantôt elles s'allongent le long de la côte comme la presqu'île du Croisic.

Nombre de pêcheurs, au lieu de vivre en de gros villages, viennent habiter une

---

« SEMIS FONDAMENTAL » DU PEUPLEMENT

---

de ces nombreuses petites villes de l'intérieur, si admirablement pittoresques (fig. 174), qui sont à la fois, dans la ville basse, un petit port de fond de ria, et,



FIG. 174. — LES MAISONS DE LA RUE DU JERZUAL, A DINAN. (A. Lepère.)

dans la ville haute, un centre de foire pour les campagnards avec une population de petits boutiquiers (Dinan, Lannion, Morlaix).

Dans les nombreuses îles qui frangent le littoral breton, les pêcheurs vivent également séparés des paysans ; en certaines, la population paysanne forme la majorité (île de Batz). Il est même des îles qui sont exclusivement habitées par des cultivateurs, comme la petite île des Ébihens près Saint-Briac.

Dans les îles plus grandes, les pêcheurs ont recherché les parties les mieux abritées : Port Tudy à Groix, Port Philippe à Belle-Ile, etc. ; les côtes tournées vers la mer sont abandonnées aux petites habitations dispersées des cultivateurs.

Beaucoup de marins qui se louent pour une campagne saisonnière ne sont guère que des ouvriers agricoles : ceux-là vivent dispersés comme des paysans ; ils ne demandent à la mer qu'un supplément de ressources et constituent un terme de transition entre pêcheurs et cultivateurs ; entre ce marin-là et le paysan, il subsiste cependant encore de visibles différences : le marin n'a jamais autour de sa maison qu'un jardinet. De plus, une complète émancipation de la femme distingue les familles de pêcheurs : c'est la femme qui dirige le foyer sur la terre, parce que c'est elle qui y reste toujours.

Très rarement, en Bretagne, fusionnent donc ou se mêlent les deux types de population. Les « genres de vie » séparent les hommes plus que les différences de races. Les pêcheurs gardent pour les cultivateurs un dédain égal à la méfiance méprisante qu'ont ceux-ci pour les charbonniers et les bûcherons ! Et les établissements humains figurent cette réalité sociale.

**L**ES COMBINAISONS DU PEUPEMENT EN FLANDRE      On dit plus souvent « les Flandres » que « la Flandre » sans doute pour marquer toutes les variétés de sol et de cadre qui sont recouvertes par ce nom de province : terrains et terroirs, travaux humains et genres de vie, races et langues s'opposent les uns aux autres comme s'opposent les types d'habitations (voir chap. XIV), — et comme s'opposent aussi les modalités du peuplement.

Grosses fermes isolées ou villages et petites maisons se suivant en bordure des routes ou des canaux : tout le peuplement fondamental, le voilà ; mais dans les Flandres, les combinaisons de ces deux éléments sont plus nombreuses que partout ailleurs.

Dans les dunes du littoral, on ne rencontre que des villages allongés. Ils sont logés au fond des creux, entre les dunes où s'est accumulé un peu de terre végétale, dans ce qu'on appelle des « Pannes » (village de la Panne). Ils s'égrènent aussi en

files régulières au contact des sables et des moères : Maraick, Rosendael, Zuydcoote. De nos jours enfin, des stations balnéaires se sont établies en frange le long de la côte : Bray-Dunes. Ces villages sans arbres, dominés par les dunes qu'ont à demi fixées les « oyats », tranchent surtout par les couleurs vives de leurs maisons sur le jaune des sables et sur le gris cendré des « oyats ». Villages longs, et maisons rapprochées : petits propriétaires qui ajoutent aux maigres produits d'une culture pauvre les revenus de la pêche ou les salaires d'ouvriers agricoles.

Vers l'Est, quand on pénètre dans les *polders*, ensuite dans les *moères*, la grande exploitation apparaît peu à peu et comme toujours sous les espèces de maisons isolées. On aperçoit bien encore les maisons des « petites gens » qui conservent leur mode de peuplement, leurs habitations s'allongeant en contre-bas le long des digues ou jalonnant les canaux de leurs files basses et discontinues. Mais le centre communal qui, en principe, devrait représenter le village, ne joue plus ici un rôle important ni dans la vie économique, ni dans la physionomie géographique de la contrée : établi à quelque croisée de ces routes perchées sur digues ou près d'un pont de canal, il possède une église, quelques estaminets et n'acquiert une éphémère vitalité que les dimanches, après la grand'messe. On sent que toute la vie réside dans les fermes qui forment souvent dans le paysage des taches plus visibles que les bourgs. Aussi bien la proportion est à peu près égale des grandes fermes isolées et des files de petites maisons alignées : cette formule de peuplement de la Flandre maritime, nous la retrouverons à peu près identique dans le Marais poitevin.

Au contraire, vers la Flandre intérieure, à mesure que, nous éloignant du « Bas-Pays », nous gagnerons les zones des argiles, nous verrons croître le nombre des fermes isolées : elles sont établies au milieu de leur exploitation, loin des grandes routes, auxquelles elles sont reliées par de longues « dreves » plantées d'arbres : ce sont les *hofsteden* ou *censes*. Sur la carte, elles paraissent pour ainsi dire piqueter tout le pays des points noirs de leurs bâtiments et des grisés qui les cernent : ces grisés discrets figurent la « pâture de derrière la ferme » (chapitre XIV).

Plus à l'Est, dans la large vallée de la Lys, le pays marécageux reparaît, et les files de maisons alignées au long du « pavé » donnent à nouveau au peuplement une physionomie différente. On dirait que ce type de groupement en longueur est comme un compagnon obligé des pays de moères. Là, plus que partout ailleurs, les villages démesurément longs sont composés d'une seule rue et n'ont pas de centre : Neuf-Berquin et Vieux-Berquin en sont des exemples typiques. Ils s'effilent l'un après l'autre, sans séparation, sur 8 kilomètres (*fig. 175*). La route est le grand et seul principe du peuplement ; par la route on a conquis le marais, et par le canal

on a conquis le polder : sur la route comme sur le canal s'est placée l'habitation.

Vers Lille, les marais de la Deule et de la Marcq prolongent dans le Ferain et le Bareuil cette forme de peuplement. Elle s'exagère même ici au voisinage des grandes villes industrielles de Lille-Roubaix-Tourcoing qui développent, le long des grandes voies qui les relient, des rubans de maisons presque ininterrompus.

Or cette forme de peuplement des villages-chenilles sur route s'arrête brusquement aux portes Sud de Lille ; là où commence le pays de la craie sèche, les aggro-



FIG. 175. — RÉGION DE LA LYS, EN FLANDRE : LES VILLAGES DE NEUF-BERQUIN ET DE VIEUX-BERQUIN, LONGS DE 8 KILOMÈTRES, ALIGNENT LEURS DEUX FILES DE MAISONS (Saint-Omer S.-E.)

mérations sont du type de Picardie, lequel pénètre jusqu'à Tournai par le « pays » qui s'appelait jadis le Mélantois. Vraie « Champagne » ou « Campagne » que les gens du pays appellent d'un nom synonyme : « la Plaine » ; ici comme ailleurs (« Plaines » du Poitou) ce sont de grandes étendues de cultures sans haies et même sans arbres, tachetées seulement de quelques gros villages massés (Sainghin-en-Mélantois, Cysoing). Dans cette région, au contact de la Plaine et du Marais, s'est établie une série d'agglomérations marginales dont Lille est la première ; d'autres, pareilles, auraient pu aussi devenir des « Lille » comme Annappes, Ascq, Baisieux.

Le pays calcaire et le peuplement par grosses agglomérations ne forment d'ailleurs qu'une étroite bande, large de quelques kilomètres. Au Sud, une nouvelle

lisière de petits villages marginaux marque le contact avec un autre pays argileux, la Pévèle, où les groupements de maisons se disséminent à nouveau le long des routes. La séparation que la craie marque, entre les argiles des Flandres et celles de la Pévèle, n'est pas absolue ; il existe comme un pont de communication dont profitent les types de peuplement : la vallée de la Marcq traverse la « Plaine » en étalant ses marais et permet l'installation de villages à population plus disséminée comme Gruson, ou de villages têtes-de-ponts, allongés sur route, comme ce petit village historique de Bouvines dont tout un quartier porte le nom de Pont. C'est sans doute là un des passages de rivières les plus insignifiants ; mais la situation générale en a fait l'une des plus importantes étapes et rencontres de notre histoire.

Dans la Pévèle, qui marque la transition de la Flandre au Hainaut, quelques bourgs têtes-de-ponts se rencontrent encore comme Pont-à-Marcq ; pourtant le type normal est celui du village au long des routes, dépourvu d'un centre bien défini.

Somme toute, les éléments du peuplement dans les Flandres ne sont ni très nombreux, ni très variés ; mais ils se mêlent ou se suivent selon de multiples combinaisons adaptées à de multiples territoires peu étendus.

**M**ARAIS POITEVIN Ici voisinent comme dans la Flandre une frange de dunes, une zone de marais, tantôt de conquête récente, et ce sont les *marais mouillés*, tantôt plus anciennement livrés à l'exploitation, et ce sont les *marais desséchés*. Au milieu des marais, des « isles » viennent offrir à l'homme des sites d'établissement typiques ; à l'arrière-plan, formant fond de tableau, la contrée est bornée par les terrains cristallins de Vendée et par la bande étroite des calcaires secs de la Plaine. Les types de peuplement se succèdent de l'Ouest à l'Est. A la lisière orientale des dunes, au bord des marais, une ligne d'agglomérations rappelle en petit la disposition analogue observée dans les Flandres, de Calais jusqu'aux Pays-Bas. Ces villages s'appellent : Saint-Jean-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts, La Barre-du-Mont.

Dans le Marais, deux types d'établissements nettement différenciés représentent deux moments du peuplement. Les plus anciens sont les gros villages allongés sur les « isles », petites bosses calcaires qui surmontent de quelques dizaines de mètres les terrains humides. Presque chaque île est le site d'une population dense : Isle d'Elle, Isle d'Albe, Isle d'Olonne, Ile de Soubise, etc. Ces villages sont composés d'une longue rue droite et large et les façades blanches des petites maisons contiguës et sans étages la bordent de deux murs rectilignes et bas. La maison n'a pas d'autre orientation que la rue ; là demeurent les petits propriétaires et les journaliers.



Depuis les drainages exécutés par des Flamands, le Marais a été peu à peu transformé et conquis. Comme dans les pays nouvellement défrichés, l'installation s'est faite par fermes éparses. Chacune de ces fermes ou *cabanes* est isolée au milieu de son vaste domaine qui atteint parfois plusieurs centaines d'hectares. Il nous faut constater sur la carte même l'expression d'un double régime de propriété : gros villages tassés où habitent les petites gens de la campagne, et « cabanes » où résident les fermiers qui cultivent les vastes exploitations. On connaît ici la date de ce dédoublement du peuplement ; c'est la ferme isolée qui est récente.

Et jetons maintenant un regard panoramique sur l'environnement du Marais poitevin.

Un chapelet d'importantes agglomérations marque la bordure de l'ancien rivage du Marais, depuis Luçon, par Chebrette, Nalliers, etc. A l'Est, c'est « la Plaine » calcaire, avec ses forts villages espacés qui sont souvent placés sur le bord des rivières. Vers le Nord, le Bocage vendéen étale des métairies isolées associées à de maigres hameaux, peuplement qui rappelle celui de régions-sœurs, Bretagne et Limousin. A l'Ouest, en bordure de la mer, vivent les pêcheurs ; dans le « Marais mouillé » beaucoup de « hutteurs » sont des pêcheurs ; à la différence des « cabaniers » du « Marais desséché », ils ont une tendance à se rapprocher les uns des autres et à former des groupes de huttes comme ceux du Poil Rouge, du Communal de Vouillé, des Grands-Marais, etc.



PONT DE BOIS DANS LE MARAIS VENDÉEN. (A. Lepère.)



## CHAPITRE XVI

### MAISONS ET VILLAGES, EMBLÈMES DE PETITES OU GRANDES RÉGIONS : DERNIERS EXEMPLES



**D**ÉGAGEONS-NOUS des exemples de maisons précédemment décrites ; abordons l'examen de types nouveaux, dans lesquels se trouvent encore davantage unis le type de l'habitation et le type du peuplement, l'un ayant façonné l'autre, pour ainsi dire, à son image.

**PAYS DE CAUX ET SON ENVIRONNEMENT** Pays de Caux, c'est-à-dire pays calcaire, pays des hautes falaises qui s'éboulent sur la Manche, pays de pierres et pays de sécheresse où les hommes, penserait-on, devraient vivre en gros villages groupés. Mais la pierre est ici la craie friable ; de puissantes couches de limons la cachent sous un manteau épais et les vents de mer, sur ce promontoire massif et élevé qui se termine en forme de bec au cap de la Hève, entretiennent partout une abondante humidité favorable au bocage. Donc, pays de l'eau et des mares, pays des maisons de bois et de torchis, car du sol dépend la maison bien plus que du sous-sol, et surtout pays de peuplement disséminé : la composition d'un village est sur plan dispersé comme la composition d'une ferme ; les fermes sont éparses dans la campagne ; et leurs propres bâtiments sont épars dans l'immense cour de la ferme.

La ferme cauchoise n'est pas une cour au même titre que la *courte* ou *cense* des Flandres. C'est une cour d'une étendue bien autrement grande et dont les fins sont différentes. Le paysan est ici un herbager et la ferme est un « herbage » (on l'appelle aussi *masure*) : vaste espace rectangulaire de plusieurs hectares, où sont disséminés les bâtiments à longue distance les uns des autres ; des pommiers parsèment cette prairie ; du bétail et des poulains y paissent en liberté. Des « fossés » ou levées de terre, surmontés d'arbres, hêtres ou ormes, qui abritent du vent de mer le verger et les bâtiments, l'ençoignent : la *masure* est même le seul herbage clos du pays.



FIG. 176. — LE TOIT DE CHAUME SUR LES DÉPENDANCES DE LA FERME DU PAYS DE CAUX.

Les bâtiments de la *masure* (comme toutes les habitations des pays de craie tendre, Sénonais, Picardie, Pays Basque) sont construits d'un torchis fait de l'argile du sol et que soutient une ossature de poutrelles de bois.

Comme au Pays Basque, une certaine recherche d'art a décoré parfois les poutres, qui sont toujours peintes en rouge ponceau ou en noir, tranchant ainsi sur la blancheur des murs.

Le mur qui fait face aux vents de l'Ouest est protégé par une carapace d'ardoises ou de plaquettes de bois imbriquées, les « aissaintes ».

Aujourd'hui, la brique fait son apparition ; elle envahit d'abord les deux parties les plus précieuses de la *masure*, la maison d'habitation et l'étable. Un grand toit de chaume couvrait jadis toutes les maisons d'un chaud capuchon : tandis que l'ardoise tend à le remplacer, le chaume couvre encore certaines dépendances (*fig. 176*).

Dans cet « enclos », comment se dispersent les bâtiments, qui sont assez nombreux pour que la première apparence en soit d'une sorte de hameau plus que d'une exploitation unique ?

L'habitation s'allonge souvent parallèlement à la partie septentrionale de la clôture, tournant sa façade vers le Midi et ouvrant toutes ses fenêtres sur l'herbage. Simple rez-de-chaussée, la pièce la plus grande sert de cuisine et de salle de repos.

Deux ou trois chambres lui succèdent ; à une extrémité le pressoir et le cellier remplacent la cave toujours absente et marquent l'antique importance du cidre ; à l'autre extrémité, un escalier extérieur en bois, abrité par un auvent du toit, conduit au grenier à grains.

Plus loin, on aperçoit l'étable souvent plus grande que la grange qui lui fait vis-à-vis, trait différentiel entre la mesure normande et la ferme picarde, entre un pays d'élevage et un pays de culture. A la grange est adjoint un manège, construction à claire-voie en bois, couverte de paille. A côté, la charretterie, ou « loge », qui abrite voitures et instruments aratoires. Une claie ferme cette maison bizarre dispersée aux quatre coins d'une grande prairie.

Dispersion qui se retrouve dans l'agglomération. La dispersion atteint son maximum dans la partie la plus maritime du pays de Caux, entre Fécamp, le Havre et Yvetot. Quelquefois le centre administratif ne groupe pas plus de 7 à 8 pour 100 de la population de la commune (Thiergeville, Bernières, Saint-Vaast-Dieppedalle) ; à Oudalle, on ne compte que 17 habitants dans le bourg ; à Mirville, 26 (1).

Une caractéristique des maisons cauchoises, c'est que non seulement la plupart sont dispersées, mais qu'il n'en est jamais deux qui soient contiguës. Même les petites maisons des journaliers ou des tisserands qui auraient intérêt, semble-t-il, à avoir des murs mitoyens, se juxtaposent sans se souder ; lors même que plusieurs maisons sont placées côte à côte, leurs fossés sont séparés par une sente qui assure leur indépendance respective. On dirait que les paysans ont voulu restreindre le plus possible les relations de voisinage d'où naissent querelles et procès et diminuer en même temps les dangers d'incendie si redoutables pour de telles maisons.

Cette indépendance de la maison étant sauvegardée, le peuplement ne répugne pas à un certain groupement, mais d'une nature spéciale. Si l'on prenait les mots dans leur sens rigoureux et général, il serait faux de déclarer que le Pays de Caux n'est qu'une région de dispersion. Le sol n'y est pas semé uniformément de fermes isolées également séparées les unes des autres comme dans la Flandre argileuse, ni même de petits hameaux séparés également répartis sur la surface, comme en Limousin ou dans le Cotentin.

Qu'on examine la figure 172, page 447 ; le peuplement s'y présente sous la forme, si l'expression n'est pas trop hardie, d'une dispersion groupée ; il y a des vides et des pleins dans le peuplement ; il y a des agglomérations, mais des agglomérations qui ressemblent un peu à des nébuleuses : pas de centre bien net, mais des plaques

(1) Voir STON, *les Paysans de la Normandie orientale*, p. 483.

de peuplement à maisons très séparées ; somme toute, des groupements diffus. De même, la figure 177 offre des villages beaucoup plus allongés (que nous appellerions volontiers des « villages-chenilles »), mais qui sont également diffus.

La silhouette de ces agglomérations est dessinée par des lignes d'arbres qui cernent les masures. Les maisons ne se voient pas. On peut parfois en été traverser des hameaux sans discerner une maison. On peut avoir l'impression que le Pays de Caux est un pays vide même quand on se trouve près d'un village. On

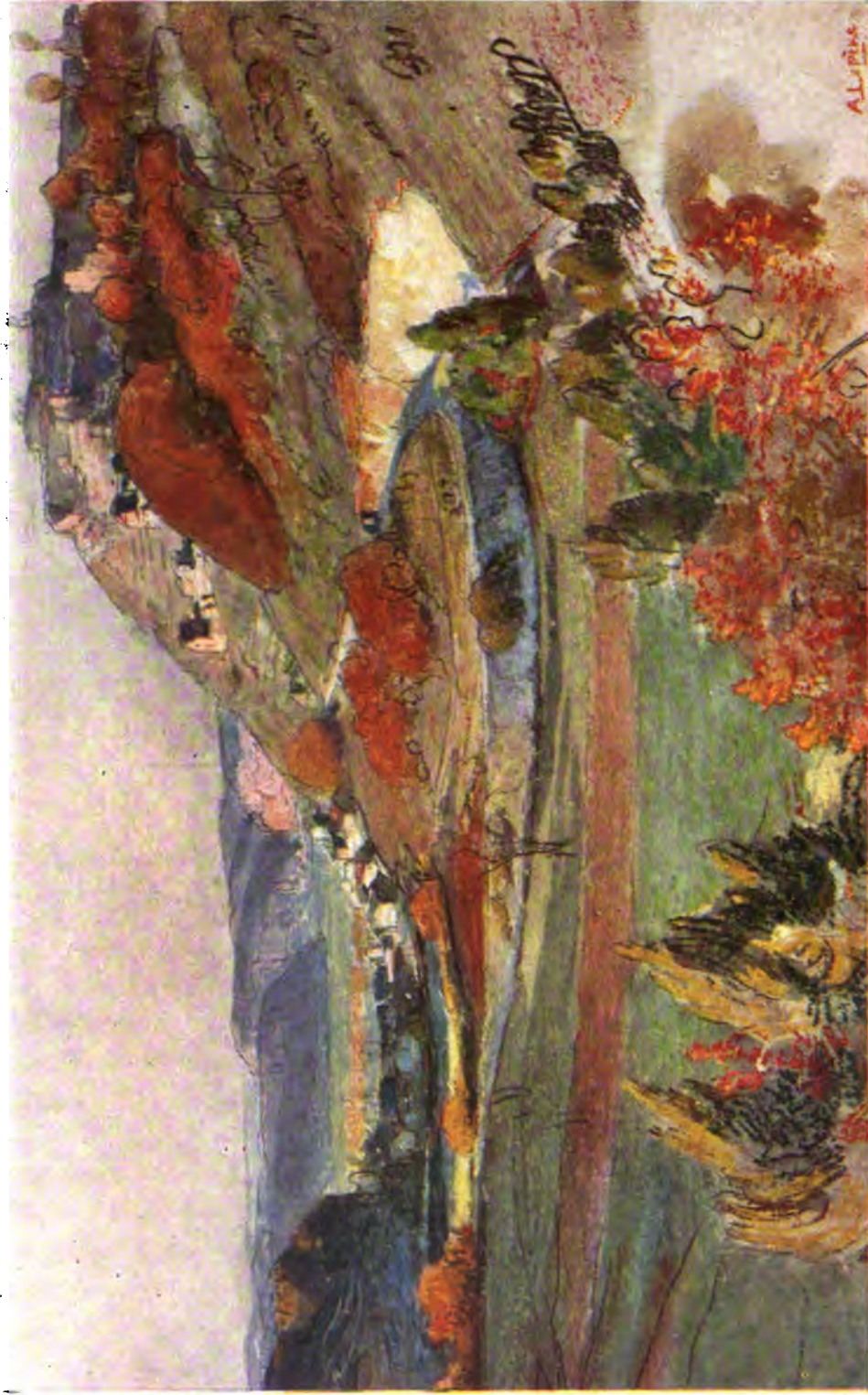


FIG. 177. — PAYS DE CAUX : « VILLAGES-CHENILLES » (BOUTAVENT, BOUVRESSE, BROQUIERS, ETC.), VILLAGES ALLONGÉS DIFFUS. (Extrait de la carte d'État-Major au 80000<sup>e</sup>, Neuschdtel S.-E.)

croirait que les villages sont des colonies d'arbres, et non des colonies d'hommes.

Si l'on compare nos cartes des types de peuplement de Beauce, du Limousin et du Pays de Caux, on comprendra à quel point ces villages-nébuleuses du Caux marquent une forme de transition curieuse entre les modes de peuplement groupés et disséminés.

Le Pays de Caux possède d'ailleurs sur tout son pourtour une couronne de types de peuplement étonnamment bigarrés et dont l'opposition avec le village cauchois est saisissante. Il est frangé au Nord-est par la longue fosse en « boutonnière » du Bray, toute en argile et en prairies humides. C'est le pays de la dispersion ; les habitations s'éparpillent à travers la dépression, tandis que les églises et les chefs-lieux,



LE VILLAGE AUX FLANCS DES COTEAUX CRAYEUX. — A. LEPÈRE

100

100

fuyant la partie basse, sont installés sur les pentes qui la dominant et la surveillent.

Quant à l'habitation, elle n'a pas pris parti entre la forme cauchoise et la forme picarde. La forme brayonne est en quelque sorte indécise sur le plan à adopter. Le type de la *cour* coexiste avec celui de la *masure*. Des types hybrides se sont développés comme dans toutes les zones de transition (région de Salies-de-Béarn entre Pays Basque et Béarn), fermes en équerre, fermes à trois bâtiments isolés ; en général, la distribution périphérique des bâtiments de la *masure* est sensiblement atténuée.

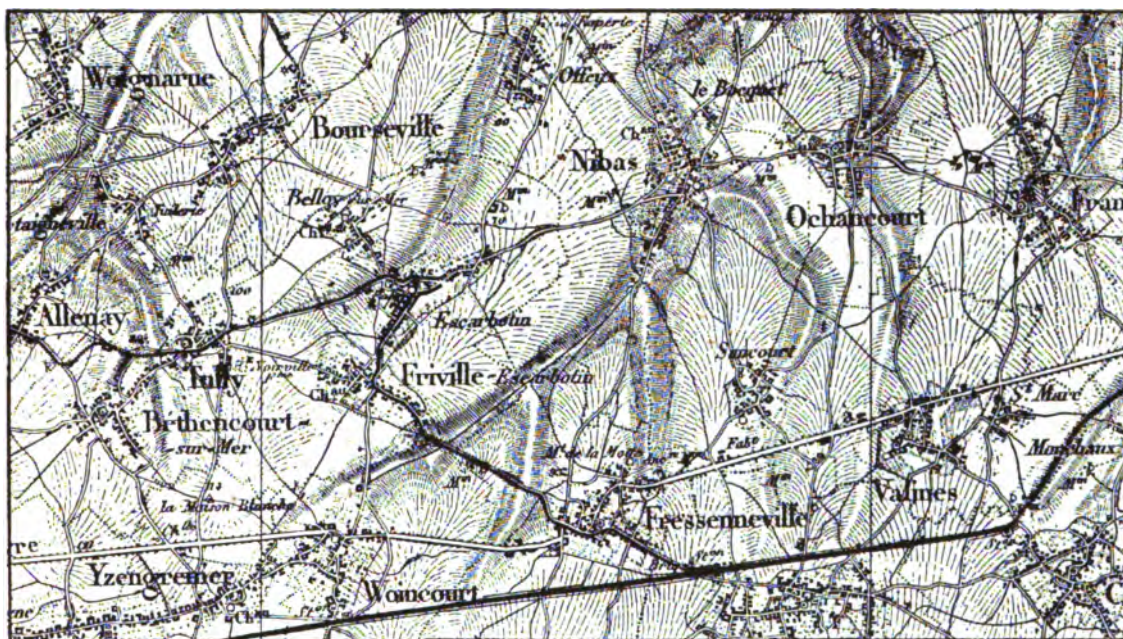


FIG. 178. — VIMEU : L'UN DES TYPES CARACTÉRISÉS DU « VILLAGE-BOSQUET » DE PICARDIE.  
(Extrait de la carte d'État-Major au 80000<sup>e</sup>, Abbeville N.-E.)

Au Nord, vers le Vimeu, la transition se fait lentement. La forme groupée s'installe d'abord dans la maison ; la dispersion des bâtiments autour de l'herbage diminue, les masures sont moins étendues ; l'ensemble est encore entouré d'une ceinture de prairies plantées. Insensiblement on arrive au village du Vimeu tout enfoui dans les vergers et dans les arbres, l'un des types les plus parfaits du « village-bosquet » de la Picardie (fig. 178) (1).

(1) « Il y a là une forme de vie rurale très ancienne, car, dans les actes du treizième siècle, on retrouve déjà la ferme picarde décrite telle qu'elle est aujourd'hui » (Paul LÉON, *la Renaissance des ruines*, p. 21). Pour la maison et le village de Picardie, voir bien entendu l'ouvrage déjà cité d'A. DEMANGEON, et aussi Henri HITIER, *le Village picard (Annales de géographie, XII, 1903, p. 109-119)*.



L'opposition est tout autre au contact des craies sèches du Vexin ou de la Picardie ; là, c'est le village groupé qui triomphe (*fig. 179*).

Vers l'Est, du côté du Vexin, les habitations et le peuplement cauchois voisinent directement avec les maisons à cour fermée et avec les gros villages très groupés et sans écarts des plateaux secs et limoneux du type picard.

Les maisons du Vexin alignent leurs constructions sur les côtés d'un quadrilatère. A l'inverse du Pays de Caux, les cours ne sont plus des herbages ; elles



FIG. 179. — A LA LISIÈRE MÉRIDIONALE DE LA PICARDIE. (A. Lepère.)

reprennent leurs fonctions normales de zones de circulation entre les divers bâtiments de la ferme. Des granges immenses prouvent toute la puissance des cultures de céréales ; encore faut-il dresser tout autour d'elles une ceinture de meules. Plus de fossés surmontés d'arbres comme dans le Caux, plus de vergers entourant le village comme dans le Vimeu et le Beauvaisis. Autour des fermes commencent immédiatement les terres labourées et les immenses champs de betteraves. Rien de plus sec, rien de moins riant que ces riches agglomérations vexinoises sans végétation qui profilent sur la plaine découverte leurs bâtisses ramassées et forment par leurs buttes isolées tout le relief de la grande plaine monotone.

C'était ainsi que se présentaient également les villages du plateau du Santerre avant les luttes acharnées de la Grande Guerre qui les ont presque tous hachés, brisés, écrasés et même rasés...

Au Sud du Pays de Caux, dans les vastes sinuosités de la vallée de la Seine, un autre type de maison s'offre aux regards. Le torchis et les poutrelles des plateaux ont été abandonnés et remplacés par la craie qu'on extrait facilement des falaises qui bordent le fleuve. C'est même à cette craie friable que Rouen doit d'être « fleuri » de l'architecture si pure et si fouillée du Palais de Justice ou de la « Tour de beurre ». La craie tendre est par excellence la pierre du gothique flamboyant.

La vallée se distingue surtout du plateau par les modes de peuplement. Deux sites sont propices à l'installation humaine : les vastes surfaces planes des rives convexes et les bandes étroites situées au pied des raides rives concaves ; ce sont celles-ci que les hommes ont recherchées de préférence.

Dans les boucles convexes ne se trouvent que des groupements agricoles. Les habitations ne sont pas des fermes isolées, mais des files de maisons qui s'allongent au pied de versants qui limitent la vallée, ou sur le bord même du fleuve.

Les lignes de maisons sont beaucoup plus serrées et continues sur la rive concave, le long des versants bien exposés, tout couverts d'arbres fruitiers et de petits champs découpés comme en lanières. L'établissement sur le bord du fleuve présente et surtout présentait l'avantage précieux d'une circulation commode pour amener chaque jour les légumes au marché de Rouen ; aussi toutes les maisons s'ouvrent-elles sur le chemin de halage, en face des pieux où l'on attache la barque ; tous les villages se ressemblent par leur allongement ; la rive est une longue rue piquetée de loin en loin des clochers de Sahurs, de Saint-Pierre, de Quevillon, etc.

Ce village allongé (« village-chenille ») s'étend par contagion jusque sur les plateaux voisins. Nombre de villages alignent leurs mesures le long des routes qui ont fourni un plan à ces ensembles diffus. Le curieux pays de l'Aliermont en est l'exemple le plus exagéré. Toutes les maisons de quatre villages se suivent sur une seule route longue de 17 kilomètres (J. Sion).

La forme de villages allongés se trouve encore développée dans la zone de transition entre les villages dispersés du Caux et les villages groupés du pourtour. En ce cas, les bâtiments sont directement contigus à la route sur laquelle s'ouvre la grange avec la grand'porte qui est un des caractères de la ferme picarde.

La raison de cet allongement le long des routes tient sans doute non à des causes historiques, comme on l'a pensé, mais à la nécessité de disposer la grange en bordure de la rue et la longue pâture étroite derrière la ferme. Le village aligné sur une seule rue est la seule manière de réaliser ces deux exigences.

Le Pays de Caux et sa couronne de pays différents témoignent que les variétés de maisons sont intimement associées à des variétés de types de peuplement.

**R**ÉGION PYRÉNÉENNE  
DE LUZ Dans la montagne, le milieu physique est encore plus dominateur que dans la plaine ; la place laissée aux hommes est restreinte, et le peuplement se dispose là où il trouve de la place.

Les gorges profondes, les pentes trop raides, les sommets trop élevés lui sont interdits. L'homme recherche avant tout, dans la montagne, la « plaine », le « pla », terrasses ou fonds élargis. La zone humaine est limitée à un petit nombre d'emplacements favorables qui deviennent comme des îlots d'humanité (1).

Les Pyrénées, plus encore peut-être que les Alpes, répartissent le peuplement en îlots séparés. On a dit que nos Pyrénées manquaient d'air, qu'elles n'avaient pas, comme nos Alpes, des vallées ramifiées qui séparent et encadrent les massifs de dépressions presque continues. Les communications y sont plus difficiles encore et l'isolement plus accentué ; les divisions politiques en portent même aujourd'hui le témoignage : Val d'Aran, Val d'Andorre.

La haute vallée du Gave de Pau, qui forme le petit pays de Lavedan dans la Bigorre, est un exemple typique de ces vallées pyrénéennes où les élargissements, entre de profonds cañons étranglés, se suivent en chapelets. Trois îlots se distinguent facilement : celui de Luz, celui de Gèdre (*fig. 180*), celui de Gavarnie : petits mondes cernés de montagnes et de gorges, dont les parlars restés différenciés permettent de distinguer facilement dans une foire le paysan d'Argelès et celui de Luz (2).

L'îlot de Luz, de beaucoup le plus important, est installé au confluent du Gave de Barèges et du Gave de Pau. Un cône de déjections composé d'alluvions fertiles a servi de centre de groupement. Là s'est installé Luz qui a bien l'allure d'une capitale au milieu de tous ces petits villages de montagnes. Elle étale ses maisons nombreuses sur un espace presque plat ; elle a des rues, un champ de foire, une vieille église avec une enceinte fortifiée. Tout autour, des champs de froment et de maïs, et même des vignes, allongent leurs petits carrés morcelés entre des murettes innombrables faites de plaques de schistes posées de champ. La culture s'y fait avec un soin méticuleux, comme dans tous les pays d'îles à peuplement dense.

Luz est la seule agglomération qui se soit offert le luxe de s'installer sur les alluvions fertiles ; les autres villages ont laissé aux cultures ce territoire précieux et se sont établis sur les pentes inférieures des monts.

La caractéristique de ce peuplement est un grand nombre de villages très petits ;

(1) Voir Jean BRUNHES, *la Géographie humaine*, chapitre VII, où l'on trouvera beaucoup de faits et d'exemples de la région des Alpes.

(2) Autour de Luz, on peut noter comme une colonie de noms terminés en *os* : Viscos, Sasos, Saligos.

chacun a son individualité communale et sa petite église ; ils paraissent tous bâtis sur le même plan ; des chemins muletiers y accèdent et se continuent en ruelles déclives, entre les maisons tassées et étagées en gradins. L'église, sur le méplat le plus large, est coiffée d'un clocher à arcade. Le pignon de la façade a une forme en escalier dont chaque gradin est protégé par une large plaque de schiste. Un narthex rudimentaire abrite deux escaliers qui donnent accès à de vastes tribunes réservées aux hommes comme en Pays Basque. Un petit cimetière, impressionnant par sa simplicité, entoure l'église de ses tombes toutes pareilles, couchées en rang au ras du sol, et sans aucun ornement.

La région de Luz, avec sa dépendance de la vallée de Barèges, compte près d'une vingtaine de ces petits villages-miniatures répandus sur une étendue qui égale à peine deux de nos communes moyennes. Beaucoup de ces agglomérations n'ont pas cent habitants ; elles paraissent très rapprochées sur la carte, ou même sur le terrain, quand on les regarde d'un point dominant. On peut même entendre de Solférino, près Luz, les cloches de neuf villages différents. Cependant, lorsqu'on veut passer d'un village à l'autre, on s'aperçoit vite que la pente raide, les méandres des chemins muletiers allongent singulièrement leur éloignement. Ainsi entre Grust, Sasos et Sassis, il semblerait ne pas y avoir plus de 500 mètres, et il faut cependant une heure de marche pour passer de l'un à l'autre.

On comprend par là que ces villages, séparés par des distances qui sont plus réelles qu'apparentes, aient logiquement conservé, malgré leur petitesse, leur indépendance religieuse et administrative.

Au-dessus des villages commence la bande des prairies à foin, non pas en bande



FIG. 180. — L'ILE DE PEUPEMENT DE GÈDRE ;  
AU DERNIER PLAN, LES CRÊTES DE GAVARNIE.  
(Brodors.)

continue, mais par petits paquets distribués sur les méplats, jusque très haut vers les sommets.

Chaque prairie a sa grange, construction bien bâtie qui, de loin, ressemble à une habitation. Aussi pourrait-on croire le pays beaucoup plus peuplé qu'il ne l'est. Le nombre de ces toits est une conséquence de l'absence de route. Il serait impossible de transporter à dos de mulets, dans la grange du village, le foin récolté sur les prairies élevées. En octobre, quand les troupeaux chassés par la neige abandonnent les « estibes » de la montagne, ils redescendent dans les granges et successivement consomment le foin amassé dans chacune. Ainsi à Luz, même durant l'hiver, le bétail transhume de grange à grange sur les pentes couvertes de neige.

Ces granges sont le résumé et l'expression de la richesse. Au lieu de dire, comme en pays de plaine, que tel paysan a une ferme de six chevaux ou de trois paires de bœufs, on dit : un tel a trois, quatre granges.

Ces granges, d'ailleurs, ne sont pas simplement des granges ; ce sont des bâtiments comprenant presque tous les accessoires d'une ferme. En haut, un vaste grenier à foin où l'on accède à contre-pente par un plan incliné et qui sert l'hiver de couverture contre le froid. En bas, tout est organisé pour ne pas perdre la moindre place. Les plus belles de ces granges comprennent une étable pour les bêtes à cornes, une autre pour les moutons, une écurie pour les mulets, deux niches à cochons, une place pour le lait et le beurre, un dortoir à lits superposés pour les pâtres. Tout y est serré et calfeutré pour permettre de supporter les longs mois de neige de l'hiver. Ce type de maison est le miroir de toute la vie telle qu'elle résulte de l'adaptation de l'activité humaine au cadre géographique.

Tel est cet îlot typique de Luz. Vers l'amont, d'autres îlots du même genre se succèdent, de moins en moins importants à mesure qu'on se rapproche de la source : d'abord, l'îlot de Pragnères-Gèdre, établi au confluent du torrent qui descend du cirque de Troumouse ; puis après le passage du « Chaos », au débouché du cirque de Gavarnie, l'îlot allongé de Gavarnie s'élevant presque à la source du Gave de Pau : la population, qui n'atteint pas cent habitants, vit pendant l'hiver, quelquefois plus de quinze jours durant, complètement isolée du reste du monde.

Tout autour de ces groupes d'humanité qui se sont risqués audacieusement en pleine montagne, s'étendent les immenses déserts des plateaux et des cimes. Pour retrouver à l'Est ou à l'Ouest d'autres vallées habitées, vallée de Campan ou vallée d'Ossau, il fallait, avant la construction des routes de tourisme, plusieurs journées de marche sur ces hauteurs vides. Il existe même d'autres îlots de peuplement qui sont encore plus isolés, comme ceux de Saint-Engrace et de Larrau tout au Sud du Pays de Soule...

**L**A CORSE : UNE ÎLE  
SANS VIE MARITIME      Michelet a pu dire de la Provence qu'elle jetait ses habitants à la mer. La Ligurie concentre ses habitants au fond de ses innombrables petits golfes ; en Sicile, le peuplement du littoral atteint une densité exceptionnelle. Bon nombre d'îles méditerranéennes révèlent donc une florissante vie maritime. Or, la Corse fait exception ; elle



FIG. 181. — LES PINS. (A. Lepère.)

reste une montagne bien plus qu'une île. Le long des rivages admirablement découpés, aucune vie maritime ; les très rares villages de la côte tournent le dos à la mer ou sont établis dans des positions inexpugnables, sans contact avec le littoral. Ainsi Nonza sur son extraordinaire rocher et Cargèse sur sa presqu'île ne comptent que sept ou huit pêcheurs sur 1 000 habitants. Toute la Corse ne possède que onze cents pêcheurs, montant trois cent quatre-vingts barques de pêche, moins que n'en fournirait certain port de nos côtes bretonnes. Même dans ce long promontoire du cap Corse, la population vit, sur les hauteurs, des ressources que lui

procurent les cultures soignées comme des cultures de jardins ; la côte est restée déserte, au milieu d'une nature splendidement sauvage.

Si la côte corse compte quelques ports, ce sont des établissements étrangers. Bonifacio a été fondé par un Toscan, Ajaccio et Saint-Florent par des Génois.

Trois types de peuplement, liés à trois sortes d'exploitation : le bétail transhumant, les cultures méditerranéennes et les châtaigniers.

Le type de peuplement le plus original de la Corse est celui qui est lié à la transhumance. La transhumance corse comporte trois échelons ; à l'échelon intermédiaire, dans la zone qui est celle du châtaignier, entre 600 et 900 mètres, se rencontrent les véritables villages bâtis en pierre ; ils offrent presque tous l'aspect de bourgades fortifiées ; habitations à plusieurs étages, « presque aveugles » (Blanchard), organisées pour la défense ; presque pas de culture aux environs ; pas de bâtiments d'exploitation, car les troupeaux vivent toute l'année au dehors, l'été à la montagne, l'hiver à la « plage ».

Le village offre presque un paysage urbain. Il est en général composé de plusieurs hameaux à maisons serrées. Ces petites agglomérations sont percées de ruelles déclives ou plutôt à escaliers naturels, les *scalas*, par lesquels on rejoint les routes dont ces villages se tiennent parfois très éloignés. Le plus souvent ils s'allongent dans une situation défensive sur quelque crête étroite, dont ils soulignent le profil de leurs hautes maisons et de leurs églises blanches à campanile italien.

La haute montagne reste le domaine exclusif du berger, l'échelon d'été, où les troupeaux et les pâtres vivent le plus souvent en plein air ; parfois ils s'abritent en quelques huttes de pierres. Cependant, dans quelques cantons élevés, s'est installé un véritable peuplement de type alpin, particulièrement dans le Niolo, sur le haut Golo, à Asco par exemple avec ses maisons primitives, ou à Calasima établi à 1 100 mètres d'altitude.

Le village de la plaine, de la « plage » selon l'expression corse, est la station d'hiver. Chaque village de la châtaigneraie a ainsi son annexe dans la zone basse. Les deux agglomérations, bien que souvent séparées par une longue distance, appartiennent au même canton ; parfois même le nom du village d'hiver n'est que le diminutif de celui du centre principal. Par exemple Basteliva a pour satellite à la « plage » Bastelicaccia ; Ghisoni descend à Ghisonaccia. Sur ces plaines basses, les pâtres vivent dans des cabanes rustiques dispersées au milieu du maquis ; la Monaccia est un exemple typique de ces bas-villages, agglomérations de bergeries pauvres dont les habitants remontent tout l'été à Aullène.

Mais la physionomie de ces bas-villages est en train de se modifier. A mesure

que la transhumance diminue d'importance, le village devient davantage une installation de sédentaires ; des cultivateurs de plus en plus nombreux et de moins en moins nomades y construisent de plus solides habitations de pierres, et toujours groupées en hameaux. La séparation entre cultivateurs et pasteurs s'accroît. On a vu naître ainsi et se développer, surtout au cap Corse, par transitions lentes, un autre type : le type méditerranéen proprement dit.

« Chacune des petites vallées qui évalent cette presqu'île en innombrables cellules » (Blanchard) est le centre d'une commune formée elle-même de plusieurs villages dont aucun ne porte le nom de la commune. Par exemple Leori est composé de trois villages dont le plus important s'appelle Piazza ; c'est la vallée qui fait ici l'unité communale et non l'influence d'un bourg central.

Là s'étalent les plus séduisants villages de la Corse ; ce sont surtout ceux qu'habitent les « Américains » (Cap-Corsins, revenus « des Amériques » après s'être enrichis). Les maisons sont très coquettes, bien crépies, souvent peintes en rose tendre.

Autour de tous ces villages, une ceinture de cultures soignées, souvent à double étage de végétation : légumes poussant sous les oliviers, les cédratiers ou les orangers ; de très nombreux murs gradent la pente et témoignent de l'effort persévérant de l'homme. Mais ces coins de culture ne forment que des îlots, des sortes d'oasis. D'un village à l'autre, le maquis désert tapisse le sol et alimente un petit bétail qu'on trouve si souvent associé à la vie méditerranéenne, les chèvres et les moutons.

Bien différent est le mode de peuplement dans la Castagniccia, dans la région où les châtaigniers règnent en maîtres. Immense mer de verdure. Nul bétail ; presque aucune culture, sauf dans quelques clairières, les solanes, où des champs exigus se serrent entre des murettes. Il en résulte une vie agricole très simple ; quelque jardinage au printemps et surtout, à l'automne, la cueillette des châtaignes, qui fournissent le principal de toute l'alimentation. Région de bien-être et de peuplement dense (100 habitants par kilomètre carré), où l'homme a beaucoup de loisirs qu'il utilise à de petites industries supplémentaires presque toutes dérivées du bois de châtaignier : Nocario fabrique des tamis, Rapaggio des chaises, Carpineto des paniers, Orezza des pipes et des ronds de serviettes. De très nombreux villages entre 500 et 700 mètres d'altitude sont enfouis sous l'épaisse vêtue de la châtaigneraie (1).

(1) S'il était ici question des villes, on noterait les caractères opposés d'Ajaccio, qui est, surtout aujourd'hui, une ville d'affaires, c'est-à-dire une ville d'hôtels pour les étrangers, mais qui comprend également des quartiers très peuplés, à très hautes maisons, et Bastia, la ville la plus peuplée et la plus commerçante de la Corse (30 000 habitants) ; resserrée entre la mer et la montagne, elle a dû se développer toute en longueur et en hauteur : les maisons de quatre et cinq étages y sont la règle, et elles offrent souvent la particularité d'appartenir à plusieurs propriétaires possédant chacun un étage ou



**MAISONS ET AGGLOMÉRATIONS  
DE L'ARGONNE A L'ALSACE**

De l'Argonne à l'Alsace les types d'habitations apparaissent par zones successives ; la description détaillée serait comparable à une sorte de coupe géologique, où apparaîtraient à tour de rôle le bois, la *gaize* d'Argonne, le calcaire, le grès, le granit, enfin de nouveau le bois. Coupe humaine et non géologique. Coupe humaine, d'ailleurs, en étroite relation avec la coupe géologique, car le plus souvent c'est la nature du terrain qui, en fournissant les matériaux de construction, détermine en partie l'aspect typique de chaque série de ces maisons rurales.

L'Argonne et la Champagne humide sont des pays sans belle pierre dure : elles sont par excellence le domaine des maisons d'argile et des maisons de bois.

Le squelette de la maison est formé de poutrelles striant les façades de leurs lignes ocre et les parois sont faites de deux cloisons de colombage ou torchis laissant entre elles une couche d'air isolante, murs légers qui conviennent exactement à ce sol meuble et peu résistant. Pour la même raison, les habitations, petites et basses, sont encore aplaties par un long toit à pente faible couvert de tuiles courbes semblables aux tuiles méridionales. Avec leur façade blanchie et leurs rayures brunes, leur disposition irrégulière et leur aspect de chalet pittoresque, disséminées parmi les forêts, les étangs et les herbages, elles évoquent les maisons du pays de Lisieux et de la Touque sur le bord opposé du Bassin parisien et laissent soupçonner qu'aux auréoles concentriques des terrains géologiques correspondent, dans une certaine mesure, des zones d'habitations qui ne sont pas sans quelque analogie.

Dans la Champagne humide plus voisine de la Champagne sèche et de l'Ile-de-France, les soubassements sont souvent en pierre. On y rencontre même quelques-unes de ces grandes fermes à cour carrée qui meublent les plateaux de la Brie de leurs monumentales bâtisses. Ici ces fermes ont changé leur robe ; le torchis et les poutrelles ont remplacé les beaux moellons de calcaire, les tuiles creuses ont substitué leurs coiffures basses aux hauts toits pointus de petites tuiles plates briardes. Il n'en est pas moins vrai que la grande ferme n'est pas un type cantonné sur les plateaux à pierres calcaires, ni dans la seule zone des plateaux couverts de limons (1).

même une partie d'étage. — Nous devons plusieurs des renseignements précis contenus dans ce paragraphe sur la Corse à Paul CASTELNAU, docteur ès sciences. Nous avons utilisé par ailleurs les travaux de RATZEL et d'ANFOSSI et les pénétrantes études de BLANCHARD, tout spécialement son beau mémoire publié en 1914 dans le *Recueil des travaux de l'Institut de géographie alpine* sous le titre : *les Genres de vie en Corse et leur évolution*, p. 187-238 et 10 figures.

(1) Nous croyons ainsi qu'il faut étendre au delà des limites fixées les observations faites par P. VIDAL DE LA BLACHE, *De l'habitation sur les plateaux limoneux du Nord de la France*. (Communication au VII<sup>e</sup> Congrès international de géographie à Berlin, 1899.)

En Argonne, les soubassements sont en blocs de gaize ; les maisons, pauvres et chétives, font songer à quelques demeures de charbonniers.

Bientôt, vers l'Est, le calcaire succède à la gaize et la maison de pierre remplace progressivement la maison d'argile. La limite entre ces deux types n'est pas nettement marquée ; toute une série de formes de transition ménagent le passage de l'un à l'autre. Le calcaire fait d'abord son apparition dans les soubassements à la place de la gaize, il envahit ensuite le rez-de-chaussée.

Dans la région de Clermont-en-Argonne, dans celle du Barrois, beaucoup de ces pittoresques maisons, à disposition lorraine, avec cour allongée en profondeur et porte à grand cintre, dressent au-dessus d'un rez-de-chaussée bâti en beaux blocs de calcaire un premier étage en poutrelles de bois qui leur conserve un certain cachet forestier.

Quelques kilomètres plus loin, le calcaire conquiert la maison. Désormais le type de la maison lorraine règne à peu près sans conteste, jusqu'aux abords des Vosges.

Un autre phénomène accompagne cette transformation : tandis que dans la région humide de l'Ouest, les maisons vivaient éparses, elles rallient le village sur les calcaires lorrains ; elles forment par leur rapprochement des agglomérations si tassées qu'il n'est plus possible d'étudier seulement la maison détachée, mais qu'il faut la considérer dans l'intime union avec ses voisines. Ainsi naît par excellence un type caractérisé de village (voir le *frontispice* du présent chapitre xvi). La Meuse est le département de la France qui compte le moins de maisons isolées.

Le village lorrain appartient à la famille des villages construits suivant un plan régulier en relation directe avec la route. De part et d'autre de la route, devenue dans la traversée du village une grande rue, large souvent de plus de 40 mètres, s'allongent les deux files rectilignes et régulières des façades droites des maisons de pierre. Une part de la rue est ainsi comme une dépendance de la maison, car elle sert de grange, de hangar, d'aire à fumier : on y laisse les charrues ; on y entasse le bois. Cette place s'appelle « parge » ; face à elle, on s'assoit sur les bancs de pierre qui bordent la maison, pour les causeries du dimanche.

La rue étant devenue comme la cour commune du village, la maison ne possède pas de véritable cour à elle. Elle entasse dans un seul bâtiment, allongé en profondeur, récoltes, bestiaux et habitants. La place de chacun est mesurée parcimonieusement. Le logement est réduit à une étroite bande collée sur le côté de la ferme et comprend la cuisine, donnant sur la rue et le « poêle », chambre sombre ou faiblement éclairée par un vitrage d'en haut (*fenêtre flamande*), avec les lits en

alcôves souvent superposés. Au-dessus un grenier bas sert de séchoir pour le houblon. Tout le reste du cube bâti est rempli par les écuries et les granges (fig. 182) (1).

La façade reflète bien ces trois divisions de la maison et accuse leur importance

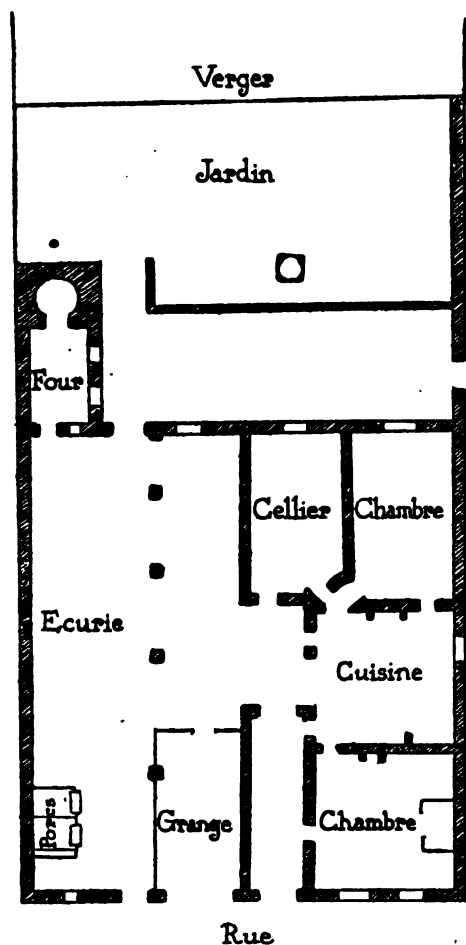


FIG. 182. — PLAN TYPIQUE D'UNE MAISON LORRAINE.

respective. La grande porte monumentale, dessinant un beau cintre de pierre, l'une des gloires de la maison lorraine, est celle de la grange : l'ouverture est si vaste que parfois, à elle seule, elle occupe la moitié de la façade, décelant par cette dissymétrie toute l'importance des cultures et des engrangements. Sur le côté, une porte plus basse mène aux écuries, et enfin un petit portillon conduit à la cuisine. Il arrive même que ces deux portes s'ouvrent dans le couloir de la grange. Les dimensions des ouvertures marquent, pour ainsi parler, l'ordre de la hiérarchie économique : les grains, le bétail, l'homme.

De petites fenêtres, peu nombreuses, aèrent mal cet édifice, étroitement concentré. Le toit plat à tuiles méridionales est accompagné d'une treille égayant de ses pampres la pauvreté des murs. Mais ici les arêtes des toits, au lieu d'être perpendiculaires aux façades et de dessiner une série de courts vallonnements coupés par la rue, comme par exemple au Pays Basque, s'allongent en deux files parallèles des deux côtés de la rue, comme si

chaque rangée de maisons n'était qu'une seule habitation.

Cependant la maison lorraine ne se réduit pas toujours à un seul bâtiment

(1) Voir l'excellente plaquette illustrée de Paul LÉON, *la Renaissance des Ruines*, Paris, H. Laurens, 1918 : Paul LÉON, d'abord Directeur des services d'architecture au sous-secrétariat d'État des Beaux-Arts, puis aujourd'hui Directeur des Beaux-Arts, a fait plus que quiconque pour mettre en valeur, par des enquêtes et par des expositions, ce qu'on pourrait appeler nos architectures paysannes. Exposition de janvier-février 1917. — Voir aussi Léandre VAILLAT, *la Maison des Pays de France*, avec quatre-vingts dessins d'André VENTRE, livre remarquable d'inspiration et de documentation.

cubique. On bâtit de plus en plus des maisons mieux aménagées, aérées et plus vastes. Toutefois, dans la Lorraine traditionnaliste, les maisons, serrées étroitement les unes contre les autres au long de la rue, ne peuvent que s'accommoder d'une cour bizarre, étroite, étirée en profondeur, où c'est à grand'peine que les charrettes des récoltes arrivent à avancer ou à reculer. Cette adjonction en prolongement de la maison ne modifie d'ailleurs en rien la façade où la grande porte en cintre de pierre bâille largement sur la rue.

Il est pourtant un coin de Lorraine où les matériaux durs sont plus rares et moins bons, c'est à l'Est des Côtes de Meuse, dans la Woëvre argileuse et humide. La maison en beaux blocs durs du splendide calcaire corallien des carrières de Lérouville fait place à la maison en moellons jaunes. La pierre trop tendre ne permet plus les cintres audacieux des grandes portes : un simple linteau en bois le remplace, enlevant à la maison lorraine le cachet architectural de son bel arc de pierre.

A mesure qu'on approche de la région montagneuse des Vosges, le type d'habitation se modifie sensiblement. Les eaux devenant plus abondantes sur un sol plus imperméable, les habitations s'écartent de nouveau les unes des autres ; les villages



FIG. 183. — LES FORÊTS ALSACIENNES ET LES SOMMETS VOSGIENS.  
(A. Lepère.)

se décomposent en hameaux, le relief plus accentué se traduit par des routes sinueuses et les maisons ne se suivent plus au long des rues. La porte de la grange s'abaisse, car les côtes abruptes ne permettent plus les lourds et hauts chargements. Les grès, puis les blocs de granit remplacent dans les constructions les calcaires blancs. Tandis qu'on atteint la zone des forêts et des pâturages, les maisons s'éparpillent sur les



FIG. 184. — MAISONS DE LA VALLÉE DE LA THÜR, A THANN. (A. Lepère.)

croupes des collines. C'est d'abord la « grange », séjour permanent des montagnards, couverte de toits en bardeaux, longue et basse pour abriter contre le vent et la neige, foin, animaux et hommes. Au-dessus, s'étagent les vrais chalets où chaque été les *marcaires* montent pratiquer leur industrie fromagère.

Aussitôt les sommets vosgiens dépassés vers l'Est, les raides pentes orientales conduisent le voyageur vers un type tout autre d'habitation, l'artistique maison d'Alsace. Plus modeste, plus trapue dans les hautes vallées de la Doller ou de la Thur, elle est déjà encapuchonnée de son toit à forte pente recouvert de petites

tuiles plates ou de plaquettes de bois (*fig. 184*). Puis, dans la marche vers la riche et féconde plaine de l'Ill, la voilà qui s'élève, qui s'enjolive, qui se coiffe de plus hauts pignons et qui se pare même de vignes grimpantes.

La maison de la plaine est toute en hauteur ; toits aigus et cheminées haut dressées.

Les poutrelles visibles des murs font une magnifique décoration, comme d'une menuiserie à grands assemblages.

La disposition intérieure est aussi maintes fois ordonnée en hauteur, non en surface. Le rez-de-chaussée est réservé aux produits de l'exploitation agricole et surtout à ceux du vignoble. Le premier étage est le logement, comprenant avant toute autre la pièce légendaire de la maison d'Alsace, la grande salle, la « Stube » avec ses belles boiseries, son plafond sculpté et surtout son classique poêle en faïence et sa grande horloge. Au-dessus,

un vaste grenier à belle charpente où logent les graines, les confitures et les sarments de vigne. Enfin, couronnant la plus haute cheminée de la plus haute maison, le nid de cigogne, avec son fagot de bois préparé à l'avance, achève de signer d'une marque pittoresque ce type d'habitation des basses côtes des Vosges où rôtissent des vignobles à gros ceps contournés et des plaines plantureuses qui se couvrent des plus lourds épis.

Là où l'exploitation rurale prend de l'ampleur, dans toutes les riches zones de loess, l'ensemble des constructions s'étale, et les bâtiments essentiels se disposent autour de la cour (voir *fig. 185*). L'habitation est séparée de la route ou de la rue par un mince jardin ; la grande pièce essentielle des maîtres, la « Stube », si avenante et si propre (dont le fourneau même est entretenu de la cuisine), est placée et comme postée au coin qui fait face d'une part à la route et de l'autre à la cour ; par les fenêtres qui donnent et sur la route et sur la cour, l'œil si attentif du chef de la

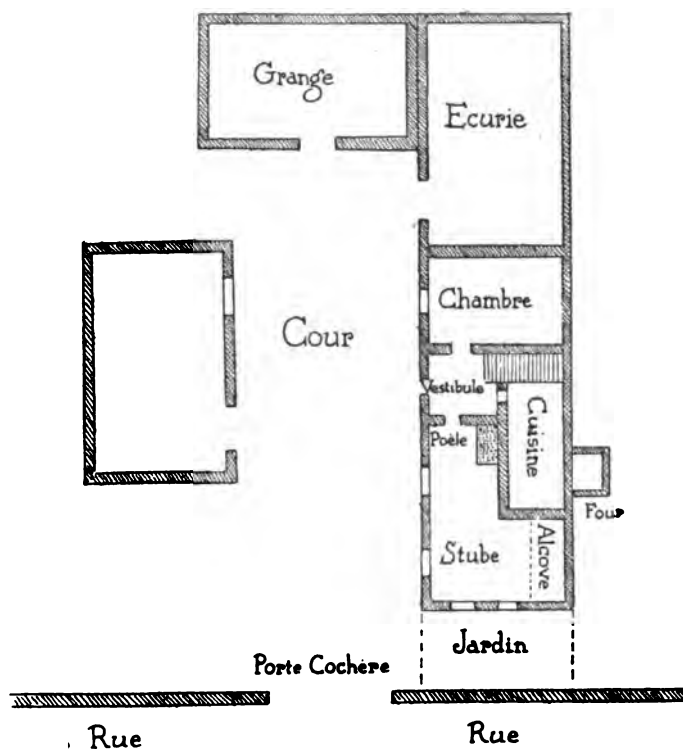


FIG. 185. — PLAN TYPIQUE DE LA MAISON ALSACIENNE.

maison surveille tout à la fois et les allées et venues de la grande porte d'entrée et tout le travail intérieur de l'exploitation.

Du Sud au Nord de l'Alsace, — de Dannemarie à Wissembourg, — et de l'Est à l'Ouest, — de Saverne à Strasbourg, — extraordinairement fixe, le même type de maison, — avec des variantes de caractère secondaire, malgré les variétés du cadre géographique, — affirme la vitalité tenace d'un groupe humain très fort, très conscient et toujours fidèle à lui-même.

Bref, la maison lorraine, bâtie de belle pierre, mais aux toits plats et aux murs bas, offre aux regards des lignes monotones et droites comme les horizons meusiens. Tout au contraire, la maison d'Alsace est une élégante cossue, qui joue de l'agencement de ses pignons et des encorbellements de ses balcons. Elle vit en village, mais point à la manière de sa voisine de Lorraine. Les maisons s'assemblent pour exprimer visiblement la solidarité de tous les habitants de ces municipes démocratiques ; mais elles ne sont point contiguës ; chacune est séparée de la plus proche et affirme l'indépendance d'opiniâtres individualités. Très rare type de village, parmi tous les villages de France et du monde, qui sait associer la fantaisie personnelle de chaque demeure familiale à la cohésion disciplinée de l'agglomération et à la coquette et belle ordonnance de la rue.

**D**U VILLAGE Des maisons nos regards sont allés aux hameaux, aux bourgs, A LA VILLE aux villages ; car le village est lié à la maison, comme la maison au village ; les villages sont bien souvent déjà de petites villes... La curiosité investigatrice de nos lecteurs devra nous suivre jusqu'à la forme la plus concentrée et la plus vigoureuse des agglomérations humaines : la grande ville.

Cependant, qu'est-ce qui fait la ville?... De nos jours comme dans le passé, la vie rurale s'oppose à la vie urbaine. Il paraît bien légitime de distinguer la ville du village, mais où chercher le principe et le signe de démarcation ?

Pour les statisticiens, est considérée comme population urbaine toute population d'une agglomération d'au moins 2 000 habitants (1). Discrimination arithmétique qui ne peut pas ne pas être contestable. Il est des agglomérations de 2 000 habitants qui ne sont autres que des villages ; il est au contraire de petites cités de quelques centaines d'habitants qui ont gardé de grands airs de vraies petites villes : et Coucy-

(1) « La *population urbaine* est la population totale de toutes les communes dont la population agglomérée au chef-lieu dépasse 2 000 habitants. La *population rurale* est la population de toutes les autres communes. » (Statistique générale de la France. *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 5 mars 1911*, Paris, Imprimerie nationale, 1913, t. I, 1<sup>re</sup> partie, p. 33.)

**MAISONS, VILLAGES ET RÉGIONS**

le-Château avec ses 700 habitants, et Vézelay, et Cagnes. Uzerche, si fièrement et somptueusement dressée sur un beau méandre de la Vézère, n'a que 1 500 habitants agglomérés, mais elle porte la physionomie d'une ville de plusieurs milliers... Il s'agit en tous ces cas d'anciennes villes dont le caractère urbain s'est conservé. Il est par ailleurs des régions, on l'a vu, où la population s'est de tout temps agglomérée en groupes de maisons serrées et comme tassées. On pourrait sans doute remarquer qu'il y a au moins embryon de ville là où les maisons sont accolées ; le mur mitoyen est l'expression d'intérêts voisins — et d'ailleurs souvent rivaux — qui sont en relation directe avec les sentiments élémentaires qui constituent l'état d'esprit urbain. Mais les murs sont souvent rapprochés sans être accolés ; même dans certains pays d'agglomération, les habitations gardent leur indépendance ; et les maisons des beaux villages alsaciens nous en ont fourni le témoignage.

Il s'agit donc d'étudier dans leur réalité géographique les différents types des villes, sans nous préoccuper de découvrir un principe de démarcation trop simple entre le village et la ville. Il s'agit plutôt de gradations que de délimitation...

Les calculs des statisticiens doivent du moins nous aider à concevoir de quelle importance grandissante est dans nos sociétés contemporaines le phénomène d'agglutination humaine qui aboutit à la constitution des villes et des grandes villes.

ANNÉES	POPULATION TOTALE	POPULATION URBAINE	POURCENTAGE de la POPULATION URBAINE
1846.....	35 401 761	8 751 315	24,4 %
1861.....	37 386 313	10 789 766	28,9 %
1881.....	37 672 048	13 096 542	34,8 %
1901.....	38 961 945	15 957 190	40,9 %
1911.....	39 602 258	17 508 940	44,2 %

En soixante-cinq ans la population dite urbaine a doublé ; et tandis qu'elle constituait le quart à peine de la population totale en 1846, elle tendait à devenir, dès 1911, telle qu'elle va ou qu'elle doit être égale dès à présent à la moitié.

D'après notre dernier recensement français, celui de 1911, quinze villes avaient plus de 100 000 habitants et vingt-quatre villes de 50 000 à 100 000 habitants. Ces trente-neuf villes représentaient une population de 7 497 000 personnes, près du cinquième de la population totale (1).

(1) En y ajoutant les trois villes de plus de 50 000 habitants de l'Alsace-Lorraine (Strasbourg Mulhouse et Metz), la population urbaine reste sensiblement la même par rapport à la population totale.



Et si l'on compte toutes les villes de plus de 5 000 habitants, elles étaient, en 1911, dans la France d'alors, au nombre de 671 et englobaient 15 250 000 habitants.

Si donc la vraie population des villes a déjà cette importance numérique, que faut-il penser de son rôle social ! Puissance intellectuelle, puissance économique, puissance financière, et en tant de voies diverses puissance d'initiative créatrice, puissance d'organisation (ou de désorganisation), voilà ce que représente la population urbaine. Bref, en rappelant l'étymologie même de cette expression, tout cela se traduit par un rôle proprement « politique ». Et l'étude des villes constituera ainsi, d'une manière logique et naturelle, le premier chapitre de notre troisième partie qui sera, avec précision et selon la tradition authentique du mot, la *Géographie politique : villes et routes; capitales et frontières* (1).

(1) Le second volume de la *Géographie humaine de la France* (qui sera le tome II de toute l'*Histoire de la Nation française*) paraîtra dès que les nouvelles statistiques de la population, de la production minière, de la production agricole, de la circulation d'après-guerre, etc., permettront d'appuyer cette étude complète de la France sur des chiffres tout à fait actuels. La *Géographie politique* de la troisième partie sera suivie de l'*Economie créatrice : plantes cultivées et animaux domestiques* (quatrième partie); de l'*Economie de l'exploitation : Chasse et pêche; industries extractives; houille blanche* (cinquième partie) et de la *Vie économique et sociale; genres de vie; démographie* (sixième et dernière partie). Un *Index* des noms contenus dans les deux volumes de la *Géographie humaine* accompagnera ce tome II.



ROCHERS DE SION (VENDÉE). (A. Lepère.)



A. Lepère del.

## ÉPILOGUE

### DU PREMIER VOLUME DE LA GÉOGRAPHIE HUMAINE DE LA FRANCE



Une géographie régionale est donc établie sur ces premiers fondements critiques : l'évolution historique des divisions administratives de l'antique *civitas* jusqu'au *département* contemporain, d'une part, — et, de l'autre, les *genres de vie* des habitants des diverses *régions* s'exprimant par excellence dans la forme des maisons et des villages.

Après avoir essayé de discerner sans aucun parti pris ce qu'ont été, au cours de plusieurs siècles, dans leur réalité géographique et historique, ces ensembles complexes et si dissemblables auxquels on a donné le nom de « provinces », de « pays » ou de « régions », nous avons maintenant le pouvoir et le devoir de dégager quelques premières conclusions positives qui puissent servir à préparer ou du moins améliorer la vie organique de la France de demain.

Il nous semble qu'au-dessus de la multitude des faits secondaires se détachent deux types de régions, qu'on nous permettra d'opposer en les appelant de termes simplifiés : *régions géographiques* et *régions historiques*.

Les *régions géographiques* (telles les plus simples des « pays ») correspondent à des unités plus ou moins étendues mais dont toutes les parties ont un certain nombre

de caractères communs ; dans leur ensemble elles sont, ou elles tendent à être *homogènes*. Elles sont donc des unités naturelles. La figuration schématisée des cartes et notamment des cartes géologiques a souligné et renforcé à nos yeux cette distinctive unitaire.

Les *régions historiques* sont au contraire et par excellence composées d'unités naturelles disparates. Elles sont *hétérogènes*. Elles ont été façonnées en unités poli-



FIG. 186. — UN BEAU VILLAGE FRANÇAIS : JOUY-LE-MOUTIER (à quatre kilomètres du confluent de la Seine et de l'Oise.) (A. Lepère.)

tiques par les vœux humains ; or, les sociétés humaines à caractère politique ont des besoins si variés que la solidarité politique non seulement s'accorde, mais s'appuie à la disparité des morceaux terrestres qui deviennent leur territoire, c'est-à-dire tout à la fois leur champ d'installation et d'alimentation, leur zone de défense et leur base d'expansion.

Lorsque au chapitre XI nous avons classé les anciennes provinces entendues dans le sens de régions historiques selon leurs affinités, nous avons souligné, pour la plupart d'entre elles et pour la plupart d'entre les plus vivantes, ce caractère hétérogène des parcelles géographiques qui leur ont servi de socle territorial.

Il faut donc chasser ces conceptions trop simplistes, abstraites ou cartographiques, qui font chercher dans des ensembles naturels homogènes ou apparemment homogènes le soubassement logique des groupes ou des sous-groupes politiques.

La grandeur morale et historique des États ne s'est pas mesurée jusqu'ici, quoi qu'en aient dit l'école allemande et le géographe-philosophe Ratzel, à l'extension territoriale. L'étendue, surtout pour les États modernes, joue un rôle très important,

---

## ÉPILOGUE

---

cela est manifeste ; mais s'agit-il de l'étendue brute ? ou s'agit-il précisément de l'étendue comme assurant l'assemblage d'un plus grand nombre de régions hétérogènes ? Sans nous occuper de prédire l'avenir, considérons le passé. Des États ont vécu et vivent encore, sains et prospères, quoique petits. Même après la crise historique redoutable que nous venons de traverser, l'élimination des petits États prédite par les historiens et les sociologues d'Allemagne ne s'est pas produite ; tout au contraire, plus d'États sont nés des anciens complexes politiques, et ceux qui se développeront ne seront pas ceux qui seront géographiquement le plus homogènes. Le fait que tous tendent à la mer et cherchent à associer une part de l'activité maritime mondiale à leur activité intérieure n'est-elle pas une preuve, plus visible que toute autre, de cette nécessité pour toute société politique vigoureuse d'unir des contraires ou du moins d'associer des disparités ?

Notre France historique, quoique petite avec son demi-million de kilomètres carrés (et même moins à certaines heures de son histoire), a été grande parce qu'elle est née et qu'elle s'est développée sur une France géographique dont les parties diverses ont une incomparable variété de natures, d'aptitudes et de vocations.

A qui veut organiser une nouvelle division politique et économique de la France intérieure, ces considérations fondamentales s'imposent ; le principe de la division doit être de chercher à créer des ensembles régionaux qui aient cette vie complexe et robuste qui a fait jadis la fortune historique d'une Bourgogne, d'une Normandie ou d'une Provence ; les provinces à créer ne sont pas les anciennes provinces, mais des régions neuves.

Pour la coordination de forces *opposées* et pour la fusion féconde de ressources *complémentaires*, la ville (et dès le début du second volume on examinera pourquoi) est appelée à jouer un rôle primordial. La *région* future ne doit pas être *spécialisée* au sens étroit du mot, mais fondée sur une adaptation aux conditions naturelles et humaines telle qu'elle s'oriente, — si l'on nous permet d'user d'une expression technique de l'économie industrielle la plus moderne, — vers l'*intégration*. Or, la région dépendra de son « chef », c'est-à-dire de la ville ; la distribution nouvelle de la France en régions doit être fonction des « centres de nodalité » (Vidal de la Blache), c'est-à-dire des vraies capitales provinciales. Celles-ci d'ailleurs ne seront rien, si elles ne savent pas unir — pour les interpréter et les diriger — les intérêts métropolitains de leur activité financière, intellectuelle, artistique, commerciale et industrielle à ceux de l'activité rurale et agricole de toute la « province ».

Le progrès humain tend à faire passer la nature et la terre du stade purement et proprement géographique au stade historique (à la fois économique et politique).

La conquête rationnelle de la terre par les hommes ne peut s'effectuer que par une connaissance et une compréhension de plus en plus perspicaces et de plus en plus précises des phénomènes atmosphériques, océaniques ou terriens ; mais le développement politique, économique et social travaille à opérer sans cesse une réelle et puissante « transmutation » de la matière terrestre. S'il nous est permis de rappeler une chimère qui fut presque un mythe multiséculaire, disons que c'est par la « pierre philosophale » de l'effort humain que l'or véritable est créé ; car c'est par l'effort humain que la civilisation modifie tous nos rapports fondamentaux avec le cadre naturel et que de la géographie naturelle et mécanique sort une géographie humaine de plus en plus compliquée et méthodique, et si l'on peut dire aussi, de plus en plus volontaire.

L'épiderme de notre France, tout imprégné de tenaces et longs efforts, a été manié, ameubli et pétri à tel point que la géographie physique est partout suivie et enveloppée, dominée ou même contredite par la géographie humaine.



UNE VIBILLE RUE DE GRIMAUD (VAR). (A. Lepère.)



# TABLE DES ILLUSTRATIONS

## HORS TEXTE EN COULEURS

	Face aux pages.
I. — EN PÉRIGORD. AU PAYS DES TROGLODYTES, par A. Lepère.....	XVI
II. — JEANNE D'ARC A REIMS, par Maurice Denis.....	LXIV
III. — LE BOCAGE FRANÇAIS, par A. Lepère.....	16
IV. — LES ALPES MARITIMES, par A. Lepère.....	48
V. — LA NUÉE ATLANTIQUE, par A. Lepère.....	80
VI. — LA DORDOGNE A L'AUTOMNE, par A. Lepère.....	160
VII. — L'ARMANÇON A SEMUR-EN-AUXOIS, par A. Lepère.....	208
VIII. — LE BALLON DE GUEBWILLER, par A. Lepère.....	240
IX. — LES SAULES DE LA SAÔNE, par A. Lepère.....	272
X. — AU PORT DE MARSEILLE, par A. Lepère.....	336
XI. — LA PORTE ET LES TOITS DE DOMME, par A. Lepère.....	432
XII. — LE VILLAGE AUX FLANCS DES COTEAUX CRAYEUX, par A. Lepère.....	464

## ILLUSTRATIONS EN NOIR

### INTRODUCTION

	Pages.
LA FRANCE VICTORIEUSE, frontispice, par J. Patissou.....	I
LE SOLDAT DE LA GRANDE GUERRE, par J. Patissou.....	II
DANS LA TRANCHÉE, par J. Patissou.....	IV
LEPÈRE DANS SON ATELIER, par A. Lepère.....	V
L'ARBRE DE FRANCE, par J. Patissou.....	VII
UN PAYSAN FRANÇAIS, par A. Lepère.....	VIII
NOTRE-DAME DE PARIS, par J. Patissou.....	X
UN VILLAGE FRANÇAIS, par A. Lepère.....	XI
VERSAILLES, par J. Patissou.....	XIII

---



---

**HISTOIRE DE LA NATION FRANÇAISE, TOME I**

---

	Pages.
LES QUATRE FILS AYMON, d'après une miniature, par J. Patissou.....	XV
LE COMBAT ANCIEN, par J. Patissou.....	XVII
LE COMBAT MODERNE, par J. Patissou.....	XVII
LE CARDINAL DE RICHELIEU, d'après un portrait ancien, par J. Patissou.....	XVIII
L'INSPIRATION, d'après Puvis de Chavannes.....	XIX
LE ROI SUR LE TRONE, d'après une estampe ancienne, par J. Patissou.....	XXI
ARAGO, d'après David d'Angers.....	XXIII
RENÉ DESCARTES, d'après une estampe ancienne, par G. Hanotaux fils.....	XXIV
CUL-DE-LAMPE, par J. Patissou.....	XXVI
LA FRANCE VICTORIEUSE (1919), frontispice, par J. Patissou.....	XXVII
LES GÉNÉRATIONS, planche double, par J. Patissou.....	XXX et XXXI
CHARLEMAGNE ET LÉON III, d'après la mosaïque de Latran, par J. Patissou.....	XXXII
BLANCHE DE CASTILLE, d'après un dessin de la collection Gaignières, par J. Patissou.....	XXXIII
LANSQUENETS ALLEMANDS, par J. Patissou.....	XXXV
LONDRES, par J. Patissou.....	XXXVII
LES ALIGNEMENTS DE CARNAC, par J. Patissou.....	XXXIX
LA MAISON CARRÉE, par J. Patissou.....	XLIII
LE PONT DU GARD, par J. Patissou.....	XLIV
AUTUN, par A. Lepère.....	XLVI
SARCOPHAGE CHRÉTIEN DU V <sup>e</sup> SIÈCLE, par J. Patissou.....	XLVII
LES BARBARES, par J. Patissou.....	XLIX
LES BATISSEURS DE CATHÉDRALES, par J. Patissou.....	LI
LES ARTISTES PRÉSUMÉS DU MONT-SAINT-MICHEL, d'après un bas relief ancien, par J. Patissou.....	LII
LES LONGS PÈLERINAGES SE RENDANT AUX SANCTUAIRES, par J. Patissou.....	LIII
CROSSE ET LIS MYSTIQUE, par J. Patissou.....	LIV
LA RHÉTORIQUE, d'après une tapisserie du XVI <sup>e</sup> siècle, par J. Patissou.....	LV
L'ANTIQUITÉ NOURRICE DES BELLES-LETTRES, d'après une miniature du XIII <sup>e</sup> siècle, par J. Patissou.....	LVI
LA LÉGENDE FRANÇAISE DU GRAAL. — LE CHEVALIER AU CYGNE, d'après un manuscrit du XII <sup>e</sup> siècle, par J. Patissou.....	LVII
ARMURE ET SIGNATURE DE BAYARD, par J. Patissou.....	LX
LOUIS XI ET LE CHAPITRE DE L'ORDRE DE SAINT-MICHEL, d'après une miniature ancienne, par J. Patissou.....	LXI
HENRI IV, d'après une gravure du temps, par J. Patissou.....	LXIII
PASCAL, par J. Patissou.....	LXVI
LA COLONNADE DU LOUVRE, par J. Patissou.....	LXVIII
ÉCLAIREUR DE CAVALERIE, d'après Parrocel, par G. Hanotaux fils.....	LXX
EMBLÈME RÉVOLUTIONNAIRE, par J. Patissou.....	LXXI
AIGLE IMPÉRIAL, par J. Patissou.....	LXXII
LE SOLDAT DE 1914, par J. Patissou.....	LXXIV
LA PAIX REVENUE, par J. Patissou.....	LXXVI
PAX, par J. Patissou.....	LXXVIII
EN VEDETTE, par J. Patissou.....	LXXXIX
CUL-DE-LAMPE, par J. Patissou.....	LXXX
LE PONT-NEUF, planche double, par A. Lepère.....	LXXX bis

**GÉOGRAPHIE HUMAINE DE LA FRANCE**

**CHAPITRE LIMINAIRE**

	Pages.
ANGERS, frontispice, par A. Lepère.....	3
L'ENSEMBLE DU MASSIF DU MONT-BLANC, VU DU BUET, DU NORD VERS LE SUD, par A. Lepère, planche double.....	6 et 7
UN TYPE DE PETIT VERSANT PLANTÉ DE VIGNES, par J. Patissou.....	II

**TABLE DES ILLUSTRATIONS**

	Pages.
TRONCS DE VIEUX OLIVIERS PRÈS DE ROQUEBRUNE, par A. Lepère .....	14
TYPE DE MAISON ALSACIENNE DES HAUTES VALLÉES VOSGIENNES, par A. Lepère.....	20
VUE DE ROUEN, par A. Lepère.....	21
PARIS : DANS L'ÎLE DE LA CITÉ, par A. Lepère.....	22
TYPES DE MARAICHINS DE LA VENDÉE, par A. Lepère.....	29
TYPES DE MARAICHINS, par A. Lepère.....	30
ANCIENNE BORNE SUR LA ROUTE DE PARIS A CHALONS, cul-de-lampe, par A. Lepère.....	31

**PREMIÈRE PARTIE**

LA CHAÎNE DES PUYs, VUE DE LA LIMAGNE, frontispice, par A. Lepère .....	33
RAVINEMENTS DANS LES ALPES, PRÈS DE GAP, par A. Lepère.....	37
VERSANT MÉDITERRANÉEN DE LA « PÉNÉPLAINE » DES CÉVENNES, par A. Lepère.....	38
LES SOMMETS DES VOSGES MÉRIDIONALES, par A. Lepère.....	39
PAYSAGE TYPIQUE DE PICARDIE, par A. Lepère.....	54
LE CIRQUE DE GAVARNIE, par A. Lepère.....	57
LES ROCHES TUILIÈRE ET SANADOIRE, par A. Lepère.....	60
CÔTES GRANITIKUES DE L'ÎLE D'YEU, par A. Lepère.....	65
LITTORAL « ARTICULÉ » DES ALPES MARITIMES, par A. Lepère.....	67
LA TOUR DE MONTLHÉRY, cul-de-lampe, par A. Lepère.....	72
MER DE NUAGES, VUE DU SOMMET DU PUY DE DÔME, frontispice, par J. Patissou.....	73
LE CIEL NUAGEUX ET LA LARGE BANDE DES ROCHERS DÉCOUVERTS A MARÉE BASSE A SION (VENDÉE), par A. Lepère.....	81
OBSERVATOIRE DU PUY DE DÔME ET RUINES DU TEMPLE DE MERCURE, cul-de-lampe, par J. Patissou.....	104
LES ALIGNEMENTS DE CARNAC, frontispice, par J. Patissou.....	105
« COUP DE POING » ACHULÉEN, par J. Patissou.....	108
UN SILEX DE SOLUTRÉ, « POINTE EN FEUILLE DE LAURIER », par J. Patissou.....	109
SILEX TAILLÉ APPELÉ « POINTE A CRAN », par J. Patissou.....	109
LES ESCARPEMENTS DE LA ROCHE DE SOLUTRÉ, VUE DE BERZÉ-LA-VILLE, par A. Lepère.....	110
RENNES AFFRONTÉS PEINTS EN ROUGE ET BISTRE SUR LES PAROIS DE LA CAVERNE DE FONT-DE-GAUME, par J. Patissou.....	111
RHINOCÉROS PEINT EN ROUGE SUR LES PAROIS DE LA CAVERNE DE FONT-DE-GAUME.....	112
DEUX MAMMOUTHS GRAVÉS SUR LES PAROIS DE LA GROTTE DES COMBARELLES.....	112
RENNE BROUTANT, GRAVURE SUR BOIS DE RENNE, STATION DE THAYNGEN (SUISSE).....	113
LES BISONS SCULPTÉS ET MODELÉS DANS L'ARGILE DE LA CAVERNE DU TUC D'AUDOUBERT, par J. Patissou.....	114
LE DOLMEN DE BRANTÔME, par J. Patissou.....	117
LE SITE D'AUTUN, par A. Lepère.....	133
UNE DES DEUX PORTES ROMAINES D'AUTUN, LA PORTE DITE AUJOURD'HUI PORTE D'ARROUX, par A. Lepère.....	134
UNE TÊTE DE JEUNE ROMAIN, par J. Patissou.....	136
LES MIGRATIONS HUMAINES CONTEMPORAINES, SOUS LE COUP DE L'INVASION DE 1914 : LES FUGITIFS, par A. Lepère.....	144
UNE BRETONNE, par J. Patissou.....	148
UN PAYSAN DE LA PLANÈZE, HAUTE-AUVERGNE, par G. Hanotaux fils.....	149
UNE DES PLUS ANCIENNES REPRÉSENTATIONS DE LA TÊTE FÉMININE : FIGURINE SCULPTÉE DANS L'IVOIRE (BRASSEMPOUY, LANDES), cul-de-lampe, par J. Patissou.....	150
LUZBCH AVEC LA COLLINE DE LA PISTOULE ENVELOPPÉE PAR LE « CINGLE » DU LOT, par A. Lepère..	167
LES PLATEAUX CALCAIRES QUI BORDENT LA DORDOGNE : DOMME AU PREMIER PLAN, VUE PRISE VERS LE SUD-OUEST, par A. Lepère.....	171
SUR LES ROUTES D'AQUITAINE, cul-de-lampe, par A. Lepère.....	178
NANTES. LE PONT DE FIRMIL, frontispice, par A. Lepère.....	179
L'ESTUAIRE DE LA RANCE, par A. Lepère.....	203
EN PLEIN MARAIS POITEVIN, par A. Lepère.....	204
LAVEUSES DE L'ÎLE LACROIX A NANTES, cul-de-lampe, par A. Lepère.....	205



---



---

**HISTOIRE DE LA NATION FRANÇAISE, TOME I**

---

	Pages.
PROVINS, par A. Lepère.....	216
LES RUINES DE CHATEAU-GAILLARD, par R. Broders.....	223
BEAUVAIS, par A. Lepère.....	227
EN NORMANDIE, cul-de-lampe, par A. Lepère.....	234
LES CÔTES BASSES DE LA MER DU NORD, frontispice, par A. Lepère.....	235
GUEBWILLER, par A. Lepère.....	251
WILLER, par A. Lepère.....	252
UN COIN DU VIEUX COLMAR, par A. Lepère.....	253
TOURNUS, frontispice, par A. Lepère.....	259
MALPERTUIS, ENTRE BELLEGARDE ET GÉNISSAT, par J. Patisou.....	263
LES BAUX, par A. Lepère.....	271
UN PONT DE BATEAUX DE LA CAMARGUE, par G. Hanotaux fils.....	272
LE CÂNON DU VERDON, par A. Lepère.....	279
ROQUEBRUNE (ALPES-MARITIMES), par A. Lepère.....	283
OLIVIERS DES ALPES-MARITIMES, cul-de-lampe, par A. Lepère.....	288
SAINTE-VALÉRY-SUR-SOMME, frontispice, par A. Lepère.....	289
SAINTE-JEAN-DE-MONTS (VENDÉE), par A. Lepère.....	300
L'ÉGLISE DE SAINTE-DENIS, par A. Lepère.....	301
L'AGGLOMÉRATION INDUSTRIELLE DE SAINTE-DENIS, par A. Lepère.....	302
CRÈVECŒUR-LE-GRAND (OISE), par A. Lepère.....	309
CUL-DE-LAMPE, par R. Broders.....	312
HYÈRES, frontispice, par A. Lepère.....	313
VIEILLES MAISONS DE GOURNAY, par A. Lepère.....	314
EN PAYS ALSACIEN, par A. Lepère.....	320
L'ÉGLISE D'HÉTOMESNIL, cul-de-lampe, par A. Lepère.....	336

**DEUXIÈME PARTIE**

CLUNY, frontispice, par A. Lepère.....	337
LE PORT DE BORDEAUX SUR LA GARONNE, planche double, par A. Lepère.....	344 et 345
UN POITEVIN : COSTUME DU SIÈCLE DERNIER, par R. Broders.....	348
UNE NARBONNAISE, par R. Broders.....	349
LE SITE DE VÉZELAY, QUI FUT L'UN DES GRANDS POINTS DE RASSEMBLEMENT DES FOULES AU MOYEN AGE, par A. Lepère.....	350
ANCIENNE COIFFURE DES FEMMES DE MACON, par R. Broders.....	350
AMIENS, par A. Lepère.....	352
ANCIEN COSTUME DU BOURBONNAIS, par R. Broders.....	354
UNE FEMME DU PUY-EN-VELAY, par R. Broders.....	356
UNE FEMME DE TARENTEISE (SAVOIE), par R. Broders.....	362
PETIT PORT ET BARQUES DE PÊCHE, par A. Lepère.....	365
UNE JEUNE FILLE CORSE, par R. Broders.....	366
UN MARIN DE BOULOGNE, par R. Broders.....	367
EN PROVENCE, cul-de-lampe, par A. Lepère.....	368
LA PLAINE DE CRÈVECŒUR, frontispice, par A. Lepère.....	369
L'ABBAYE DE SAINTE-DENIS-EN-FRANCE OU SAINTE-DENIS-DE-FRANCE, par A. Lepère.....	372
LES BELLES PLAINES AGRICOLES DU VALOIS, par A. Lepère.....	380
LES ARBRES MORTS DE LA FORÊT, par A. Lepère.....	383
DANS LES FONDS DE LA VALLÉE DE L'AINNE, par A. Lepère.....	387
AUX ENVIRONS DE MONTDIDIER, par A. Lepère.....	390
AU DELA DES RICHES PLAINES AGRICOLES DU SANTERRE APPARAISSENT LES PREMIERS ILOTS BOISÉS DES MONTAGNES, par A. Lepère.....	391
LE COULOIR DE MEUSE ET SES RIVES AUSTÈRES, par A. Lepère.....	397
EN BORDURE DE LA PICARDIE, cul-de-lampe, par A. Lepère.....	398
PORT DE NANTES, frontispice, par A. Lepère.....	399
DEVANT LA CATHÉDRALE D'AUTUN, par A. Lepère.....	400

---



---

**TABLE DES ILLUSTRATIONS**

---

	Pages.
DIJON : UN DES ANGES DU PUTTS DE MOÏSE DE CLAUS SLUTER, par A. Lepère.....	401
LE CHATEAU DE MUROLS (PUY-DE-DÔME), par A. Lepère.....	405
CLUNY (SAÔNE-ET-LOIRE) : UNE DES ANCIENNES ENTRÉES DE L'ABBAYE, par A. Lepère.....	406
EN VENDÉE : LE MOULIN, par A. Lepère.....	407
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE, A LA LISIÈRE MÊME DU MORVAN : LE VIEUX PONT DE LA CURE A PIERRE-PERTHUIS, par A. Lepère.....	408
DÉPARTEMENT DE L' AISNE. L'ARCHITECTURE DES PLATEAUX AU NORD DE L' AISNE : PAISSY.....	409
LE CHAR A DEUX ROUES DE L'OUEST, cul-de-lampe, par A. Lepère.....	410
TROUPEAU DE VACHES (SAINT-JULIEN), frontispice, par A. Lepère.....	411
LAUSSEL (DORDOGNE) : UNE CABANE RONDE CONSTRUITE EN PIERRES SÈCHES ET RECOUVERTE D'UN TOIT FAIT DE PETITES PLAQUETTES DE CALCAIRE, par J. Patissou.....	412
SAINTE-LÉON-SUR-VÈZÈRE (DORDOGNE) : UNE AUTRE CABANE RONDE EN PIERRES SÈCHES DE STYLE PLUS FRUSTE ET DE TOIT MOINS SOIGNÉ QUE LA PRÉCÉDENTE, par J. Patissou.....	413
PRÈS D'UZÈS (GARD) : UNE CABANE RONDE DE PIERRES SANS CIMENT DE TYPE TOUT A FAIT PRIMITIF, par J. Patissou.....	414
LE TYPE DE LA FAÇADE DE L'ETCHE BASQUE, par A. Lepère.....	416
LA DISPERSION DES MAISONS BLANCHES COUVERTES DE TOITS A TUILES CREUSES DANS LA CAMPAGNE DU PAYS BASQUE, par A. Lepère.....	417
LA MAISON DE TRANSITION ENTRE LA MAISON BASQUE ET LA MAISON BÉARNAISE, par A. Lepère.....	419
LES MANGEOIRES D'UNE GRANGE-ÉTABLE LIMOUSINE, par G. Hanotiaux fils.....	421
LES BALCONS EXTÉRIEURS DES MAISONS DU VERSANT SUD DU MASSIF CENTRAL, par G. Hanotiaux fils..	424
LES MAISONS DE BOZOULS AU BORD DU CAUSSE, EN BAS, LE DOURDOU, par R. Broders.....	426
UN TYPE DE FERME FLAMANDE : LA FERME DE LA COURTE A BOUVINES, par R. Broders.....	431
LA PETITE MAISON BASSE DE FLANDRE, par J. Patissou.....	433
UNE BOURRINE VENDÉENNE, par A. Lepère.....	435
LA MAISON VENDÉENNE, BASSE, SANS ÉTAGE, COUVERTE D'UN TOIT DE TUILES COURBES, par A. Lepère.	436
ANCIENNES HUTTES, PROCHES PARENTES DES BOURRINES, par A. Lepère.....	437
VIEILLES MAISONS PICARDES A TOITS AIGUS, par A. Lepère.....	439
LES TOITS MÉDITERRANÉENS COUVERTS DE TUILES CREUSES : VIEUX MENTON, par A. Lepère.....	440
UNE FERME DE BRIE A VILLENEUVE-SUR-BELLOT (SEINE-ET-MARNE, VALLÉE DU PETIT-MORIN), par A. Lepère.....	444
FILETS DE PÊCHE, frontispice, par A. Lepère.....	445
LES MAISONS DE LA RUE DU JERZUAL A DINAN, par A. Lepère.....	455
PONT DE BOIS DANS LE MARAIS VENDÉEN, cul-de-lampe, par A. Lepère.....	460
UN VILLAGE LORRAIN, frontispice, par R. Broders.....	461
LE TOIT DE CHAUME SUR LES DÉPENDANCES DE LA FERME DU PAYS DE CAUX, par G. Hanotiaux fils. .	462
A LA LISIÈRE MÉRIDIIONALE DE LA PICARDIE, par A. Lepère.....	466
L'ILE DE PEUPEMENT DE GÈDRE ; AU DERNIER PLAN, LES CRÊTES DE GAVARNIE, par R. Broders.....	469
LES PINS, par A. Lepère.....	471
LES FORÊTS ALSACIENNES ET LES SOMMETS VOSGIENS, par A. Lepère.....	477
MAISONS DE LA VALLÉE DE LA THUR, A THANN, par A. Lepère.....	478
ROCHERS DE SION (VENDÉE), cul-de-lampe, par A. Lepère.....	482

**ÉPILOGUE ET TABLES**

	Pages.
AU PIED DES FALAISES NORMANDES, frontispice, par A. Lepère.....	483
UN BEAU VILLAGE FRANÇAIS : JOUY-LE-MOUTIER. par A. Lepère.....	484
UNE VIEILLE RUE DE GRIMAUD (VAR), par A. Lepère.....	486
DOLMEN, frontispice, par J. Patissou.....	487
CUL-DE-LAMPE, par A. Lepère.....	495

CARTES ET PLANS

	Pages.
CONTOURS ET RELIEFS DE LA FRANCE .....	8
CROQUIS SCHÉMATIQUE DE LA FORMATION DE LA FRANCE .....	34
CARTE GÉOLOGIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE .....	35
LES GISEMENTS DE HOUILLE ET LE COMPAS DES PLIS (ANTICLINAUX) ET DES SILLONS (SYNCLINAUX) DANS LA FRANCE CENTRALE .....	42
STRUCTURE DE LA LORRAINE, VUE EN PERSPECTIVE .....	46
LA BOUCLE SEPTENTRIONALE DES AFFLEUREMENTS DU JURASSIQUE INFÉRIEUR .....	47
LES ZONES ESSENTIELLES DU BASSIN DE PARIS .....	51
RECONSTITUTION THÉORIQUE, PAR MARCELLIN BOULE, DU GRAND VOLCAN DU CANTAL .....	59
LE « BASTION » DES HAUTES PRESSIONS SUR L'EUROPE DURANT UN HIVER FROID .....	75
VENTS DOMINANTS EN EUROPE .....	76
TEMPÉRATURES MOYENNES DE L'HIVER .....	82
TEMPÉRATURES MOYENNES DE L'ÉTÉ .....	82
CARTE GÉNÉRALE DES PLUIES .....	86
MOSELLE ET MEUSE, CÔTES DE MOSELLE ET CÔTES DE MEUSE .....	96
LE DESSIN DE LA VALLÉE ABANDONNÉE ENTRE TOUL ET PAGNY .....	97
LES MÉANDRES D'UNE PARTIE DE LA VALLÉE ABANDONNÉE ENTRE TOUL ET PAGNY .....	98
LA SITUATION TOPOGRAPHIQUE DE METZ .....	99
LA SITUATION TOPOGRAPHIQUE DE REIMS .....	100
LA DIVERGENCE DES EAUX SANS RELIEF SÉPARATIF VERS LES TROIS MERS .....	103
EN PLEIN MASSIF CENTRAL : L'OPPIDUM GAULOIS DE GERGOVIE .....	126
LES « CINGLES » DU LOT, frontispice .....	151
LA GARONNE SUPÉRIEURE ET SES AFFLUENTS PYRÉNÉENS .....	155
LA GRANDE COURBE DE LA GARONNE ET L'HARMONIE D'UN FAISCEAU DE RIVIÈRES DIVERGENTES .....	157
LES AFFLUENTS DE LA GARONNE ISSUS DU LANNEMEZAN .....	161
LE TARN ET SES AFFLUENTS .....	163
LE LOT .....	165
LA DORDOGNE ET SES AFFLUENTS .....	170
REPRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DES PENTES DE LA DORDOGNE, DE LA GARONNE ET DE QUELQUES AFFLUENTS .....	172
LA CHARENTE .....	175
LE FAISCEAU FLUVIAL DE L'ADOUR .....	176
LES ANCIENNES EMBOUCHURES DE L'ADOUR .....	178
LE FAISCEAU FLUVIAL DE LA LOIRE SUPÉRIEURE, DE L'ALLIER, DE LA DORE ET DE LEURS AFFLUENTS ...	182
RÉSEAU GÉNÉRAL DES LIGNES FLUVIALES DIRECTRICES ET SPÉCIALEMENT DESSIN DU SILLON CENTRAL EN TROIS TRONÇONS : LOIRE SUPÉRIEURE, DORE ET BAS ALLIER .....	187
LA LOIRE MOYENNE ET SES AFFLUENTS DE LA RIVE GAUCHE .....	189
LES RIVIÈRES ACCOMPAGNATRICES DE LA LOIRE DANS LES VALS ET LE MAGNIFIQUE FAISCEAU DE COURS D'EAU ASSEMBLÉS PAR LA MAINE .....	193
LES TROIS COURS D'EAU DE LA MAINE .....	198
LA LOIRE MARITIME ET LES COURS D'EAU VENDÉENS .....	200
LES FLEUVES CÔTIERS ARMORICAINS .....	202
LA MARNE, D'ÉPERNAY A DORMANS, frontispice .....	207
LA HAUTE SEINE ET SES AFFLUENTS .....	211
LA MARNE, L'OISE ET L' AISNE .....	220
LE « CHATEAU D'EAU » DU PERCHE .....	228
LA SEINE MARITIME ET SES AFFLUENTS .....	229
LA SOMME .....	232
L'ESCAUT ET SES AFFLUENTS .....	236
LA MEUSE .....	239
LE RHIN ET TOUS SES AFFLUENTS .....	243
LE RHIN DE LAUTERBOURG A WESEL .....	246

---



---

**TABLE DES ILLUSTRATIONS**

---

	Pages.
L'ILL ET LE RHIN.....	250
MONTS DE FLANDRE, cul-de-lampe.....	257
LE RHÔNE DU SAINT-GOTHARD A LYON.....	261
LE RHÔNE DE LYON A LA MER.....	270
LA SAÔNE ET TOUS LES COURS D'EAU JURASSIENS.....	274
LES COURS D'EAU MÉDITERRANÉENS.....	281
PROJET TOTAL D'AMÉNAGEMENT DU RHÔNE.....	286
LA DISTRIBUTION DES SAINT-MARTIN EN FRANCE.....	297
LA DISTRIBUTION DES SAINT-JEAN EN FRANCE.....	299
LA RÉPARTITION DES SUFFIXES DE NOMS DE LIEUX D'ORIGINE SCANDINAVE DANS LA NORMANDIE ORIENTALE.....	303
LA LIMITE ET LES ZONES LIMITES DE LA LANGUE D'OC ET DE LA LANGUE D'OIL, planche double.....	318 et 319
LIMITE SEPTENTRIONALE DU TERRITOIRE LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS.....	323
LIMITE DU TERRITOIRE LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS AU NORD-EST ET A L'EST.....	325
LIMITE DU TERRITOIRE LINGUISTIQUE FRANÇAIS EN BRETAGNE.....	326
LIMITE DU FRANÇAIS ET DE LA LANGUE BASQUE.....	327
LIMITE DU FRANÇAIS ET DU CATALAN.....	328
LIMITE DU TERRITOIRE LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS A L'EST ET AU SUD-EST.....	332
PREMIER GROUPE DE PROVINCES : NOYAUX ATTRACTIFS.....	343
DEUXIÈME GROUPE : PROVINCES-CARREFOURS.....	348
TROISIÈME GROUPE : PROVINCES D'ANCIEN RAYONNEMENT POLITIQUE.....	353
QUATRIÈME GROUPE : PROVINCES RETIRÉES MAIS TRÈS VIVACES.....	355
CINQUIÈME GROUPE : PROVINCES-FRONTIÈRES.....	357
SIXIÈME GROUPE DE PROVINCES : EXTRÉMITÉS MARITIMES.....	363
LA BELLE INSCRIPTION DE « FRANCE » SUR LA PLAINE AU NORD DE PARIS, D'APRÈS UN FAC-SIMILÉ RÉDUIT D'UNE PORTION DE LA CARTE DE L'ÉVÊCHÉ DE MEAUX, LEVÉE PAR CHEVALLIER PAR ORDRE DE BOSSUET, EN 1698.....	370
ENTRE MARNE, MEUSE ET OISE : CARTE SCHÉMATIQUE MONTRANT LES AURÉOLES TOPOGRAPHIQUES DU BASSIN PARISIEN.....	379
ENTRE AISNE ET AILLETTE : LES PLATEAUX ET LE CHEMIN DES DAMES.....	385
DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE L'ETCHE BASQUE AU TOIT ASYMÉTRIQUE ET DE LA MAISON BÉARNAISE AU TOIT A PENTES RAIDES.....	420
LES DEUX PRINCIPAUX TYPES DE TOITS DE FRANCE.....	441
FLANDRE : DISPERSION EXTRÊME DES HABITATIONS, PAS DE VRAIE AGGLOMÉRATION AU CENTRE DE LA COMMUNE.....	446
LIMOUSIN : LE « SEMIS FONDAMENTAL » EST CONSTITUÉ PAR L'ASSOCIATION DE PETITS VILLAGES ET DE MÉTAIRES DISPERSÉS.....	446
PAYS DE CAUX : VILLAGES-NÉBULEUSES. LES MAISONS, SÉPARÉES, FORMENT DE PETITS NOYAUX DIFFUS.....	447
PLAINE DE STRASBOURG : TOUTES LES MAISONS, TASSÉES EN VILLAGES (« HEIM »), FORMENT ILOTS AU MILIEU DES CAMPAGNES VIDES D'HABITATIONS.....	447
RÉGION DE LA LYS, EN FLANDRE : LES VILLAGES DE NEUF-BERQUIN ET DE VIEUX-BERQUIN, LONGS DE 8 KILOMÈTRES, ALIGNENT LEURS DEUX FILES DE MAISONS.....	458
PAYS DE CAUX : « VILLAGES-CHENILLES » (BOUTAVENT, BOUVRESSE, BROQUIERS, ETC.). VILLAGES ALLONGÉS DIFFUS.....	464
VIMEU : L'UN DES TYPES CARACTÉRISÉS DU « VILLAGE-BOSQUET » DE PICARDIE.....	465
PLAN TYPIQUE D'UNE MAISON LORRAINE.....	476
PLAN TYPIQUE D'UNE MAISON ALSACIENNE.....	479

1929 12 1029

# TABLE DES MATIÈRES

## INTRODUCTION

par GABRIEL HANOTAUX

	Pages.
Chapitre premier. — DE L'HISTOIRE DE LA NATION FRANÇAISE.....	1
Chap. II. — DE LA FRANCE.	
A) LES GÉNÉRATIONS ET LES PARENTÉS.....	XXVII
B) LES TRAVAUX ET LES JOURS.....	XXXIX

## GÉOGRAPHIE HUMAINE DE LA FRANCE

PREMIER VOLUME

par JEAN BRUNHES

	Page.
Chapitre liminaire. — LE VISAGE DE LA FRANCE.....	3

### PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE. LE CADRE PERMANENT ET LE FACTEUR HUMAIN  
avec la collaboration de Paul GIRARDIN

	Pages.
Chapitre premier. — COMMENT S'EST FORMÉ LE SOL DE LA FRANCE. L'ARCHITECTURE DU PAYS.....	33
Chap. II. — LES EAUX QUI TOMBENT ET LES EAUX QUI COULENT. CLIMAT ET COURS D'EAU.....	73
Chap. III. — COMMENT S'EST FORMÉ LE PEUPLE DE FRANCE. SES PLUS LOINTAINES ORIGINES. DE LA DIVERSITÉ DES RACES VERS L'UNITÉ DE LA NATION.....	105
Chap. IV. — FLEUVES, RELIEF ET VILLES. VUE GÉNÉRALE :	
1. Bassin d'Aquitaine. La Garonne, ses affluents et ses voisins.....	151
Chap. V. — FLEUVES, RELIEF ET VILLES. VUE GÉNÉRALE ( <i>suite</i> ) :	
2. Du Massif Central au Massif Armoricaïn. La Loire, ses affluents. Cours d'eau armoricains.....	179
Chap. VI. — FLEUVES, RELIEF ET VILLES. VUE GÉNÉRALE ( <i>suite</i> ) :	
3. Au cœur du Bassin parisien. La Seine, ses affluents et la Somme.....	207
Chap. VII. — FLEUVES, RELIEF ET VILLES. VUE GÉNÉRALE ( <i>suite</i> ) :	
4. Fleuves de la mer du Nord. : Escaut, Meuse et Rhin.....	235
Chap. VIII. — FLEUVES, RELIEF ET VILLES. VUE GÉNÉRALE ( <i>fin</i> ) :	
5. Le sillon rhodanien et le bassin de la Saône. Cours d'eau méditerranéens..	259
Chap. IX. — LES FOSSILES DE LA GÉOGRAPHIE HUMAINE. LES NOMS DE LIBUX. LA JONCHÉE DES NOMS DE FRANCE.....	289
Chap. X. — LANGUES ET DIALECTES. LA LANGUE FRANÇAISE ET SON EXPANSION GÉOGRA- PHIQUE : CONQUÊTES D'AUTREFOIS ET DOMAINE D'AUJOURD'HUI.....	313